

UNIVERSITE DE YAOUNDE I

FACULTE DES ARTS, LETTRES
ET SCIENCES HUMAINES

CENTRE DE RECHERCHE ET
DE FORMATION DOCTORALE
EN SCIENCES HUMAINES,
SOCIALES ET EDUCATIVES

UNITE DE RECHERCHE ET DE
FORMATION DOCTORALE EN
SCIENCES HUMAINES ET
SOCIALES

THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I

FACULTY OF ARTS, LETTERS
AND SOCIAL SCIENCES

POST GRADUATE SCHOOL FOR
SOCIAL AND EDUCATIONAL
SCIENCES

DOCTORAL RESEARCH UNIT
FOR SOCIAL SCIENCES



**LA SOCIETE DES MISSIONNAIRES DES SAINTS-
APOTRES ET LA FORMATION DU CLERGE
CATHOLIQUE AU CAMEROUN : 1966-2020**

Thèse rédigée et présentée en vue de l'obtention du diplôme de Doctorat en
Histoire

Option : Histoire des Civilisations, Religions et Egyptologie

Par

Jean Fabrice NGBWA

Titulaire d'un Master en Histoire



Membres du jury :

Président : TAGUE KAKEU Alexis, Professeur, Université de Yaoundé I
Rapporteur : EBALE Raymond Anselme, Professeur Université de Yaoundé I
Membres : MOUSSA II, Professeur, Université de Yaoundé I
NOUMBISSIE TCHOUAKE Marginot, Maître de conférences
Université de Dschang
AYINA BOUNI, Maître de conférences, Université de Yaoundé I

Janvier 2024

DEDICACE

A ma mère, Nnomo Blandine

*A mes enfants, Nnomo Ngbwa Archange Michel
et Mbolé Archange Raphaëlle*

*A la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres,
et à mon épouse Ondoua Jeanne Marie.*

REMERCIEMENTS

La réalisation de ce travail de recherche a bénéficié du concours de nombreuses personnes que nous tenons à remercier.

Nous remercions le Pr. Ebale Raymond Anselm, notre Directeur de thèse qui a accepté de guider nos premiers pas dans la recherche. Ses observations et critiques ont été importantes dans la conception du présent travail.

Nous adressons aussi nos remerciements à tous les enseignants du Département d'Histoire de l'université de Yaoundé I, aux membres de ma famille, aux amis et camarades qui nous ont apporté leur contribution morale, matérielle, financière et intellectuelle au profit de cette recherche.

SOMMAIRE

DEDICACE.....	i
SOMMAIRE	iii
REMERCIEMENT ABSTRACT	iv
SIGLES	vi
TABLE DES ILLUSTRATIONS.....	vii
GRAPHIQUES	x
PHOTOS.....	xii
INTRODUCTION GENERALE	1
PARTIE I	33
CHAPITRE I: LA SOCIETE DES SAINTS-APOTRES AVANT SON ARRIVEE AU CAMEROUN : 1946-1966	33
CHAPITRE II: ETUDE HISTORIQUE DE L'ŒUVRE DES SAINTS-APOTRES (1946-1965).....	59
CHAPITRE III: HISTORIQUE DE LA FORMATION DU CLERGE CAMEROUNAIS DE 1914 A 1966	86
PARTIE II.....	115
CHAPITRE IV: LA FORMATION SACERDOTALE AU SEMINAIRE DES SAINTS-APOTRES DE NSIMALEN DE 1966 A 1968	116
CHAPITRE V: LA FORMATION AUX SEMINAIRES DES AINES DES SAINTS-APOTRES A OTELE	192
PARTIE III: IMPACT DE L'ŒUVRE FORMATIVE DE LA SOCIETE DES MISSIONNAIRES DES SAINTS-APOTRES.....	362
CHAPITRE VI LA NAISSANCE D'UNE NOUVELLE COMMUNAUTE DE VIE LOCALE DE LA SOCIETE DES MISSIONNAIRES DES SAINTS-APÔTRES AU CAMEROUN.....	363
CHAPITRE VII: LES CONSEQUENCES DE L'ŒUVRE FORMATIVE SACERDOTALE DE LA SOCIETE DES MISSIONNAIRES DES SAINTS-APOTRES AU CAMEROUN ET DANS LE MONDE.....	426
CONCLUSION GENERALE	457
LISTES DES ANNEXES	463
SOURCES ET REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	473
TABLE DES MATIERES	486

RESUME

La présente étude intitulée « La Société des Missionnaires des Saints-Apôtres et la formation du clergé catholique au Cameroun : 1966-2020 » veut prendre en charge le problème de l'œuvre formative au sacerdoce catholique romain des jeunes adultes à l'actif de la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres en contexte de pénurie du personnel clérical de l'Eglise au Cameroun. La méthodologie mise en branle en faveur de l'analyse des faits, est adossée essentiellement sur une double approche, à savoir l'approche qualitative et quantitative. La première a contribué à collecter, traiter et analyser les sources orales, écrites de première et de seconde main. La seconde par ailleurs, met en exergue les données chiffrées et statistiques traitées sous l'apparence des courbes, des tableaux et des graphiques relatives aux effectifs tant des candidats que du personnel enseignant et d'appui du séminaire, à l'état des programmes, à la situation même du rendement scolaire des candidats, et aux effectifs de ceux qui ont achevé leur parcours formatif. Cette double approche a permis de mettre en lumière deux principaux faits : la pratique d'un modèle de formation en faveur des jeunes adultes africains, pratique dont le Cameroun a été le terrain d'expérimentation pour tous les pays de l'Afrique centrale, d'une part, et la hausse impressionnante des effectifs du clergé africain, sous l'implusion de la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres, d'autre part.

ABSTRACT

The present study is titled: "The Society of Missionaries of the Saints Apostles and the Training of Catholic Clergy in Cameroon: 1966-2020." The problem to be addressed is the effective contribution of the Society of Missionaries of the Saints Apostles in training young African adults for the priesthood, at a time when the Church is facing a clergy shortage issue in Cameroon. The methodology highlighted for addressing the facts is primarily based on a qualitative approach in which oral and written sources, both primary and secondary, were collected, processed, and analyzed. This approach is complemented by a quantitative approach that highlights measurable empirical data through curves, tables, and graphs. This dual approach has allowed not only for the illumination of the impressive increase in the number of African clergy under the Society of Missionaries of the Saints Apostles, but also the practice of a training model adapted to young adults.

SIGLES

- CFIC : Fils de l’Immaculé Conception
- OMI : Oblats de Marie Immaculée
- SAC : Société de l’Apostolat Catholique
- SSAS : Société des Saints-Apôtres
- SMSA : Société des Missionnaires des Saints-Apôtres
- UCAC : Université Catholique d’Afrique Centrale
- IPSJM : Institut de Philosophie Saint-Joseph Mukasa
- CDO : Centrale Diocésaine des Œuvres
- ACDO : Archives de la Centrale Diocésaine des Oeuvres
- ADS : Année de Discernement Spirituel
- M.S.C : Missionnaires du Sacré-Cœur
- S.C.J : Sacré-Cœur de Saint Quentin.
- ETSC : Ecole Théologique Saint Cyprien
- S.SS.A : Société des Saints-Apôtres
- S.M.S.A : Société des Missionnaires des Saints-Apôtres
- PGS : Propédeutique du Grand Séminaire
- PPH : Première Année de Philosophie
- ASMSA : Archives de la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres
- DASMSA : Délégation d’Afrique de la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres
- CRSSA : Conseil Régional de la Société des Saints-Apôtres
- CPSMSA : Conseil Provincial de la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres
- Missionnaires des Saints-Apôtres
- CRSMSA : Conseil Régional de la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres
- CDASMSA : Conseil de la Délégation d’Afrique de la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres
- AGDASMSA : Assemblée Générale de la Délégation d’Afrique de la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres
- AGPSMSA : Assemblée Générale de la Province de la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres

TABLE DES ILLUSTRATIONS

1. Tableaux

Tableau 1: Grille des frais d'adhésion et répartition des commissions dans la CAS.	65
Tableau 2: Conditions d'admission au Collège Saint Pascal Baylon.	67
Tableau 3: Les conditions financières à remplir pour une formation sacerdotale au Collège de Saint Pascal Baylon.	68
Tableau 4: Répartition du personnel clerc de la Société des Saints-Apôtres.	71
Tableau 5: Diocèses d'affectation du personnel clerc de la Société des Saints-Apôtres.	71
Tableau 6: Communautés et sociétés d'affectation du personnel clerc de la Société des Saints-Apôtres.	72
Tableau 7 : Programme des activités du petit séminaire d'Akono (1928-1933).	98
Tableau 8: Répartition des cours du premier cycle et second cycle du grand séminaire Saint Laurent de Mvolyé.	99
Tableau 9: Matières enseignées en cycle de théologie.	100
Tableau 10: Matières d'enseignement de quatrième année de théologie.	100
Tableau 11: Programme des activités du grand séminaire Saint Laurent de Mvolyé (1927-1933).	100
Tableau 12: Effectifs des prêtres au Cameroun depuis 1890 à 1930.	103
Tableau 13: Effectifs des prêtres au Cameroun depuis 1890 à 1930.	103
Tableau 14: Situation des effectifs du clergé au Cameroun de 1940 à 1960.	107
Tableau 15: Matières du grand séminaire d'Otélé de 1963 à 1968.	110
Tableau 16: Effectifs des candidats au grand séminaire d'Otélé de 1963 à 1968.	111
Tableau 17: Liste des candidats retenus pour la formation sacerdotale au séminaire des aînés des Saints-Apôtres à titre de l'année 1966.	133
Tableau 18: Classification des étudiants de 1966 en fonction des âges et de leurs diocèses de provenance.	136
Tableau 19: Répartition des enseignements au séminaire des aînés des Saints-Apôtres de Nsimalen en 1966. .	140
Tableau 20: Planning des cours et des horaires de classe de seconde en 1967.	146
Tableau 21: Récapitulatif du rapport du conseil du premier trimestre 1966.	153
Tableau 22: Récapitulatif du rapport du Conseil du 14 mars 1967.	155
Tableau 23: Récapitulatif du rapport du Conseil du 20 juin 1967.	157
Tableau 24: Liste des admis en classe de seconde du séminaire de Nsimalen de 1967.	160
Tableau 25: Liste des admis en classe de première de 1967.	160
Tableau 26: Programme des activités du premier et second trimestre de 1967-1968.	162
Tableau 27: Bureau du journal « Reflet des Saints-Apôtres » en 1967.	166
Tableau 28: Engagement des séminaristes à la première édition du Reflet des Saints-Apôtres en septembre 1967.	167
Tableau 29: Récapitulatif du rapport du conseil du premier trimestre 1966.	185
Tableau 30: Récapitulatif du rapport du conseil du deuxième trimestre 1968.	187
Tableau 31: Récapitulatif du rapport du conseil du troisième trimestre 1968.	189
Tableau 32: Composition du Séminaire des Saints-Apôtres d'Otélé.	205
Tableau 33: Répartition du personnel du Séminaire des Aînés des Saints-Apôtres en 1968.	207
Tableau 34: Répartition des âges par groupe d'effectif des candidats de 1968.	211
Tableau 35: Rappel des effectifs déçus de 1966 à 1968.	213
Tableau 36: Répartition des effectifs des candidats nouveaux et anciens par classes (1968-1969).	213
Tableau 37: Répartition des candidats de 1968-1969 par diocèses et pays	214
Tableau 38 : Répartition des effectifs des classes par diocèses de 1968-1969.	215
Tableau 39: Répartition des effectifs des classes de seconde, première, terminale de 1968	216
Tableau 40: Charges du Séminaire des Saints-Apôtres de 1968.	218
Tableau 41: Origines des revenus du séminaire des Aînés des Saints-Apôtres à Nsimalen (1967).	219
Tableau 42: Programme des cours de la classe de seconde et de première de 1968.	222
Tableau 43: Esquisse du programme de formation pour des jours ordinaires (lundi, mardi, jeudi et vendredi) de 1968.	226

Tableau 44: Analyse du rapport annuel de la classe de première de 1968-1969.....	237
Tableau 45: Rapports des Conseils de l'année 1969-1970 sur la classe de terminale.	239
Tableau 46: Rapports du Conseil pédagogique sur la classe de terminale 1969-1970.....	242
Tableau 47: Evaluation de la classe de première du 13 décembre 1969 au 26 mai 1970.....	243
Tableau 48: Comparaison des rapports de la classe de seconde du troisième trimestre 1969 et 1970.	245
Tableau 49: Rapports du Conseil de la classe de seconde de 1969-1970.....	247
Tableau 50: Charges du séminaire des Aînés d'Otélé 1970-1971.....	249
Tableau 51: Examen des rapports de la classe de seconde du 13 décembre 1970.....	251
Tableau 52: Examen des rapports de la classe de première du premier trimestre de 1970.	252
Tableau 53: Examen des rapports de la classe de terminale de 1970-1971.....	253
Tableau 54: Examen des rapports de la classe de terminale du deuxième trimestre 1970-1971.....	255
Tableau 55: Examen des rapports de la classe de première 1970-1971.	256
Tableau 56: Examen des rapports de la classe de première 1970-1971.	257
Tableau 57: Rapport sur l'étudiant Ntang Denis de 1969 à 1971.	258
Tableau 58: Charges et responsables établis au premier trimestre 1971.....	259
Tableau 59: Examen des rapports de la classe de terminale 1971-1972.	260
Tableau 60: Examen des rapports de la classe de première 1971-1972.	261
Tableau 61: Examen des rapports de la classe de seconde 1971-1972.....	262
Tableau 62: Examen des rapports de la classe de terminale 1971-1972.	263
Tableau 63: Examen des rapports de la classe de première 1971-1972.	264
Tableau 64: Examen des rapports de la classe de seconde 1971-1972.....	264
Tableau 65: Examen des rapports de la classe de terminale 1971-1972.	265
Tableau 66: Examen des rapports de la classe de terminal 1972-1973.	267
Tableau 67: Rapport sur la classe de première du Conseil du 7 décembre 1972.	268
Tableau 68: Rapport du Conseil du 7 décembre 1972 sur la classe de seconde.....	269
Tableau 69: Rapport du Conseil du 19 mars 1973 sur la classe de terminale.	271
Tableau 70: Rapport du Conseil du 20 mars 1973 sur la classe de première année 1972-1973.....	272
Tableau 71: Répartition des effectifs des séminaristes Camerounais de l'année scolaire 1981-1982.....	276
Tableau 72: Répartition des effectifs des séminaristes non-camerounais de l'année scolaire 1981-1982.	277
Tableau 73: Récapitulatif des notes de Joseph-Marie Belinga en classe terminale.....	287
Tableau 74: Récapitulatif des notes de Benjamin Onogo en classe de terminale.....	288
Tableau 75: Devis du 27 octobre 1991 pour la vente des livres à l'Institut de Philosophie Saint-Joseph Mukasa.	305
Tableau 76: Organisation des équipes des éducateurs de 1989.....	316
Tableau 77: Effectifs des étudiants au séminaire des Aînés des Saints-Apôtres d'Otélé de 1989.....	317
Tableau 78: Effectif des étudiants par nationalité	319
Tableau 79: Répartition des effectifs des étudiants propres du séminaire d'Otélé par pays, origines et classes.	320
Tableau 80: Classification des métiers par effectifs des candidats du Séminaire des Aînés des Saints-Apôtres de 1990S.	322
Tableau 81 : Organisation des équipes des éducateurs de 1989.....	323
Tableau 82: Répartition du personnel et étudiant de 2007 à 2010.	370
Tableau 83: Répartition du personnel définitif dans les paroisses de 2007 à 2010.	371
Tableau 84: Répartition du personnel et étudiant de 2013 à 2016.	373
Tableau 85: Statistiques des activités du Comité des admissions 2013-2016.	374
Tableau 86: Effectif des étudiants de la résidence par an de 2016-2019.....	378
Tableau 87: Effectif du personnel et des candidats au Noviciat Saint Kisito de Febe-Village de 2016 à 2019.	379
Tableau 88: Répartition des stagiaires et du personnel dans les autres communautés de vie paroissiale.....	380
Tableau 89: Répartition des membres dans la Délégation en 2016.....	382
Tableau 90: Répartition des cours des pré-postulants en 2009.	396
Tableau 91: Evolution des effectifs des candidats et des formateurs au noviciat Saint Kisito de Febe-Village de 2003 à 2019.....	414

Tableau 92: Effectifs des membres temporaires en phase d'intégration dans la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres de 2001 à 2019.	416
Tableau 93: Renvois et départs des étudiants en 2007-2008.....	422
Tableau 94 : Renvois et départs des étudiants en 2013-2016.....	422
Tableau 95: Rapport des effectifs des formateurs, candidats et départs de 2016 à 2018.	423
Tableau 96: Grille évaluative en usage dans la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres de 2018.	430

GRAPHIQUES

1:Données des âges des séminaristes de 1966	136
2:Evaluation des candidats en date du 15 décembre 1966	154
3:Evaluation des candidats en date du 14 mars 1967	155
4: Evaluation des candidats au troisième trimestre 1967	158
5: Récapitulatif du rapport du conseil du premier trimestre 1966.....	186
6: Evaluation des candidats de mars1968	191
8: Evaluation des candidats de juin 1968	191
9:Evaluation des candidats de classe de seconde 1968-1969.....	236
10:Evaluation des candidats de classe de seconde 1968-1969.....	238
11: Evolution des effectifs des candidats de 2001-2018	405
12 : Représentation du rapport des effectifs des formateurs et des départs des candidats à la Résidence de Nkolbisson	424
13: Réduction des effectifs des départs avec l'introduction des réformes du régime de formation.	433
14: Evolution des effectifs du personnel de 2007 à 2020	449

PHOTOS

Photo 1: Plan de la mission catholique de Nsimalen en 1967.....	128
Photo 2: Plan du séminaire des aînés des Saints-Apôtres de Nsimalen en 1967.....	128
Photo 3: Le séminaire des aînés des Saints-Apôtres de Nsimalen vue de face en 1967.....	129
Photo 4: Séminaire des aînés des Saints-Apôtres de Nsimalen vue de fac en 1967.....	130
Photo 5: Séminaire des aînés des Saints-Apôtres de Nsimalen vue arrière en 1967.	130
Photo 6: La promotion des premiers séminaristes du séminaire des ainés de Saints-Apôtres de Nsimalen en 1967.	132
Photo 7: Quelques scènes de vie au séminaire des Saints-Apôtres de Nsimalen, rentrée scolaire 1966.	137
Photo 8: L'équipe des formateurs canadiens au séminaire de Nsimalen (depuis la gauche : Fr. Audet Roland, Lester Judd, Garvy, Roland Drouin, Pierre Julien et P. Jean-Paul Roy en 1966.....	141
Photo 9: Première de couverture du journal Sameta en 1967.....	172
Photo 10: Première et quatrième de couverture du journal Sameta en 1967.	175
Photo 11: Journal Sameta avec une annonce publicitaire de braderie de timbres de 1968.	176
Photo 12: Séminaire des Saints-Apôtres d'Otélé en 1990.....	204
Photo 13: Benjamin Onogo dans une salle à gauche, et dans un balcon du séminaire des	290
Photo 14: Benjamin Onogo et ses confrères séminaristes à une partie de football	291
Photo 15: Première messe d'ordination du Père Benjamin Onogo en 1975.....	291
Photo 16: Ordination de Benjamin Onogo par Mgr Jean Zoa	291
Photo 17: Père Benjamin Onogo et ses confrères à sa messe d'ordination de 1975.	292
Photo 18: Imposition des mains du Père Benjamin Onogo aux fidèles en 1975.	292
Photos 19: Première messe du Père Benjamin Onogo	293
Photo 20: Face avant de l'Institut de Philosophie Saint Joseph Mukasa en construction en 1990.....	308
Photo 21: Face arrière de l'Institut de Philosophie Saint Joseph Mukasa.	309
Photo 22: Face avant de l'Institut de Philosophie Saints-Joseph Mukasa en 2022.	309
Photo 23: Préparatif d'une messe d'entrée au noviciat des Saints-Apôtres avec les frères Rigobert Tango, Joseph Pimeté, André Ngambi, Désiré Zendre.	313
Photo 24: Façade avant de la Résidence des Saints-Apôtres de Nkolbisson en 1990.	315
Photo 25: Encadreurs et séminaristes en 1990 au séminaire des Saints-Apôtres.	320
Photo 26: Depuis l'extrême droite les Pères Adrien Rémy, Jean-Paul Roy et Mgr Mve de 1990.	352
Photo 27: Les séminaristes en propédeutique et leurs encadreurs du séminaire des Saints-Apôtres en 1989.....	355
Photo 28: Père Henri Paradis, Délégué d'Afrique, 2004-2010	368
Photo 29: Père Victor Essono Ekoé, Econome de la Délégué d'Afrique, 2004-2010.....	Erreur ! Signet non défini.
Photo 30: Père Dieudonné Magloire Atangana, Assistant de la Délégation d'Afrique, 2004-2010.....	369
Photo 31: Parfait Mbida, Chargé de la formation de la Délégation d'Afrique, 2004-2010.....	Erreur ! Signet non défini.
Photo 32: Membres du Conseil de la Délégation 2013 à 2016	376
Photo 33: Père Léon-Pascal Nko, Délégué d'Afrique de 2016 à 2019.	382
Photo 34: Membres du Conseil de Délégation de 2016 : depuis l'extrême gauche, les Pères Awouda Roger Vidal, Célestin Ongono, Léon-Pascal Nko, François Wouamba, Dieudonné Magloire Atangana.	383
Photo 35: Groupes de pré postulants debout en blanc marron et de théologie assis en soutane maronne en 2014.	399
Photo 36: Etudiants travaillant dans le jardin des fleurs de Résidence de Nkolbisson de la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres en 1999.	400
Photo 37: Résidence de Nkolbisson de la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres en 2023	400
Photo 38: Chapelle de la Résidence de Nkolbisson de la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres en 2023.	400
Photo 39: Boukarou de la Résidence de Nkolbisson de la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres pour rencontres vocationnelles et réunions en 2023.....	401
Photo 40: A droite, couloir des chambres des accompagnateurs. A gauche, rez de chaussée donnant accès aux chambres des étudiants et tableau d'affichage des annonces en 2023.....	402

Photo 41: Immeuble de la Délégation d’Afrique de la Société des Missionnaires des Saints Apôtres dit « Maison Eusèbe Ménard » en 2023.	402
Photo 42: Logement des pré-postulants à Febe village en 2023.	403
Photo 43: Père Guy Paulin Nga, Délégué d’Afrique de 2013 à 2016.	407
Photo 44: Noviciat Saint Kisito de Febe-Village au cœur de la forêt, 2010.....	411
Photo 45: Père Pierre Côme Ateba Bamba, Assistant Maître du noviciat Saint Kisito de Febe-Village, 2010. .	411
Photo 46: Les probanistes de 2010.....	412
Photo 47: Face principal du nouveau bâtiment du noviciat Saint Kisito de Febe-village, 2023.	413
Photo 48: Ancien bâtiment du noviciat Saint Kisito de Febe-village juxtaposé au nouveau bâtiment à gauche, 2023.	413
Photo 49: Cérémonie de la première promesse de fidélité des probanistes de la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres de la promotion 2023 (remise des insignes).	415
Photo 50: Ordination sacerdotale des membres définitifs par Mgr Dieudonné Espoir Atanga, évêque de Nkongsamba à la paroisse « Sanctuaire du Sacré Cœur de Mokolo le 6 juillet 2016.	419
Photo 51: Depuis la droite, ordination des Pères Eric Ghislain Balla Yéné, Benjamin Ebode et Apollinaire Noah Badzogo dans la paroisse cathédrale de Mokolo à Yaoundé, en 2016.	419
Photo 52: Père Joseph Théophile Ngouo en 2023.	428
Photo 53: Extrait d’une grille évaluative d’un étudiant de la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres à l’étape du postulat en 2022.	431
Photo 54: Couverture du « Directoire Général de la Formation », 2018.....	431
Photo 55: Couverture de l’ouvrage <i>Mémoire historique et jalons pour un renouveau de la formation</i> , 2018....	432
Photo 56: Communauté estudiantine de la Maison Eusèbe Ménard en 2022.....	434
Photo 57: Fondation du Collège Eusèbe Ménard 2018.	444
Photo 58: Activité de corsage dans la cacaoyère d’Ekekam II, 2022.....	445
Photo 59: Plantation de plantain de la Délégation à Ekekam II, 2022.	445
Photo 60: Le Père Jean-Claude Atassamba à droite, prêt à emporter un porc d’Ekekam II, 2022.	446
Photo 61: Dans les loges des porcs à Ekeka II, 2022.	446
Photo 62: Poulailier de la Société des Missionnaires Saints-Apôtres.	447
Photo 63: Activité de creusage des étangs de poissons à Ekekam II, 2023.....	447
Photo 64: Etangs de poissons à Ekekam II, 2023.....	448
Photo 65: Séminaristes et membres définitifs de la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres, 2022.....	450
Photo 66: Paroisse Saint François d’Assise d’Afanoyoa, 2023.....	451
Photo 67: Mgr Jean Mbarga célébrant la clôture de l’année dédiée à l’Esprit Saint à la paroisse Saint François d’Assise d’Afanoyoa en 2023.	451
Photo 69: L’Abbé Janvier Bertin Nama, prêtre « fidei donum » dans le diocèse d’Orléans en France, 2012. ...	454
Photo 70: Mgr Edouard Mathos à Bambari, 2004.....	456

INTRODUCTION GENERALE

I- CONTEXTE ET PRESENTATION GENERALE DU SUJET

A la veille de l'arrivée des missionnaires canadiens de la Société des Saints-Apôtres en Afrique en 1966, l'Eglise du Cameroun et ainsi que celle du Canada étaient marquées par des faits religieux d'une importance majeure. Si au Cameroun, elle tombait sous le coup de la nationalisation, de la menace des autres forces religieuses en présence et du déficit numérique de ses agents pastoraux, au Canada, elle était sujette à un grand vent de laïcisation poussé par la Révolution Tranquille de 1960, occasionnant une mobilité missionnaire qui devait conduire en terre camerounaise la Société des Saints-Apôtres.

Le Cameroun accéda à l'indépendance le 1^{er} janvier 1960 dans un contexte de nationalisme¹. Ce fait était consécutif à la sensibilité du pape Pie XII à l'émancipation des peuples colonisés et à la nationalisation de leurs églises². Au sein de l'institution ecclésiale, allaient donc survenir de grands changements au nombre desquels la nomination des africains à la tête des nouvelles circonscriptions ecclésiales créées³, l'érection en diocèses des anciens vicariats⁴, et la transformation du vicariat apostolique de Yaoundé en siège métropolitain le 14 septembre 1955⁵. Ainsi, l'Eglise du Cameroun avait atteint sa première maturité en faisant passer l'effectif de ses circonscriptions de trois à sept en termes de diocèses⁶. Cette évolution était aussi la résultante d'une évangélisation progressive qui gagnait lentement, mais sûrement le terrain avec une augmentation des fidèles de 10% de la population globale de 1930 à 1960, d'après Adrien Remy⁷. En revanche, la grande majorité de la population globale du Cameroun restait encore partagée entre l'Islam, les églises protestantes et l'animisme qui occupaient 50% de la population africaine⁸. Les adeptes de l'islam venaient en seconde position avec un pourcentage de 30%⁹. Ainsi, avant l'arrivée de la Société des Saints-Apôtres dans le continent Noir, un énorme retard caractérisait déjà l'Eglise catholique au Cameroun dans le sens de l'occupation de l'espace par rapport aux autres obédiences religieuses. Ce retard était causé par

¹ A. A. Mbili, *D'une Eglise missionnaire à une Eglise africaine. L'observatoire du grand séminaire d'Otlélé : 1949-1968*, Paris, l'Harmattan, 2009, p. 174.

² J.P. Messina, *L'Eglise en Afrique au III^{ème} millénaire : Les enjeux de la visite du pape Benoît XVI au Cameroun 17-20 mars 2009*, Yaoundé, Presses de l'UCAC, 2009, p. 22.

³ N. Ossama, *L'Eglise du Cameroun. Schéma historique 1890-2000*, Yaoundé, Presses de l'UCAC, 2011, p. 22.

⁴ Messina, *L'Eglise en Afrique...*, p. 215.

⁵ J.P. Messina et J.V. Slageren, *L'histoire du christianisme au Cameroun. Des origines à nos jours*, Yaoundé, Paris, Editions Clé, Karthala, 2005, p. 370.

⁶ Ossama, *L'Eglise du Cameroun...*, p. 20.

⁷ A. Remy, *Les spiritains au Cameroun ? Des bâtisseurs ! ...*, Yaoundé, Presses de l'UCAC, 2016 p. 33.

⁸ R. Luneau, *Laissez aller mon peuple ! Eglises africaines au-delà des modèles*, Paris, Khartala 1987, p. 149.

⁹ ASMSA, Jean Paul Roy, « L'histoire de Nsimalen », *Sameta*, vol 2, n°2, Octobre 1967.

le déficit des structures d'encadrement des vocations sacerdotales et de formation des leaders ecclésiaux africains¹⁰. Face à ces handicaps, le clergé missionnaire en poste allait de toute évidence peiner à desservir les missions avec un effectif de 447 prêtres pour prendre en charge une population globale de 3 985 542 habitants. Dans les faits, le rapport traduisait l'équivalence d'un prêtre pour plus de 8916 Camerounais. Autrement dit, la ressource humaine cléricale n'était pas assez impotante pour répandre l'Évangile avec célérité. Pourtant ailleurs, comme dans les pays occidentaux et notamment en France, l'Eglise enregistrait le record avec un effectif de 6000 prêtres pour 60 000 âmes, et le Canada 15 000 prêtres pour 6 000 000 de fidèles, soit 1 prêtre pour 40 personnes¹¹. Le Cameroun était encore loin de cette expérience occidentale. Le facteur le plus important de ce retard était la naissance timide du clergé local à partir de 1935¹². En témoigne quelques chiffres : de 16 à 66 entre 1940 et 1950, et 120 en 1960. A titre d'exemple, par rapport aux acteurs pastoraux étrangers, ce nouveau clergé noir représentait 12,69% en 1940, 29,29% en 1950 et 37,38% en 1960¹³. Cette évolution fut l'œuvre de Mgr François-Xavier Vogt qui fonda le premier petit et grand séminaire de Mvolyé en 1923 et en 1927, en réponse à la question de la pénurie des prêtres qui se posaient déjà sur le terrain et au respect des exigences de la doctrine missionnaire sur les conditions de formation d'un clergé indigène contenues dans les encycliques « Allorche Fummo » du 28 juillet 1915, « Maximum Illud » du 30 novembre 1919, et « Lo Svillupo » du 20 mai 1923¹⁴. C'est pourquoi une autre institution formative cléricale vit le jour en 1933 à l'actif de l'Ordre de Saint Benoît qui remplaça la Congrégation des Pères du Saint-Esprit dans l'encadrement du clergé autochtone¹⁵.

Même si les effectifs du clergé indigène semblaient progressés, il paraissait encore très peu par rapport aux effectifs des prêtres expatriés. C'est la raison pour laquelle l'Eglise du Cameroun devait encore compter sur une force missionnaire exogène venue de l'Occident et du Nord de l'Amérique. Au nombre de ceux-ci, il faut compter deux grandes vagues. La première renferme les missionnaires du Saint-Esprit au Centre-Sud-Est du Cameroun, des prêtres du Sacré-Cœur de Saint-Quentin à l'Ouest et au Nord, et des missionnaires Mill Hill dans le Cameroun britannique à Buéa¹⁶. La seconde comporte l'Ordre de Saint Benoît qui arriva en

¹⁰ Luneau, *Laissez aller mon peuple ...*, p. 152.

¹¹ E. H. Menard, *De l'atelier au séminaire*, Montréal, Apostolicum, 1956, p. 23.

¹² J.B. Baskouda, Conférence donnée à l'occasion du 20^{ème} anniversaire de Baba Simon le 13 août 1995, *Kudumbar*, Journal du foyer des jeunes de Tokombéré, n°32, octobre 1995, p. 16.

¹³ Ces statistiques sont interprétées à partir d'un report de données relatives l'évolution des effectifs du clergé catholique par rapport à la population catholique du Cameroun à la page 33 de l'ouvrage du Père Adrien Rémy intitulé : *Les spiritains au Cameroun ? Des bâtisseurs ! ...*

¹⁴ Messina et Slageren, *L'histoire du christianisme...*, p. 159.

¹⁵ M.G. Kana Bella, *Le clergé camerounais. Naissance, évolution et promotion : 1935-1982*, Paris, L'Harmattan, 2014, p. 158.

¹⁶ Ossama, *L'Eglise du Cameroun...*, p. 18.

1932, les missionnaires Oblats de Marie Immaculée installés en 1946, les Trappistes d'Aiguebelle en 1950, les missionnaires jésuites en 1957, les Frères du Sacré-Cœur en 1953, l'Institut des Sœurs de la Miséricorde en 1957, etc.¹⁷.

Le personnel européen était donc prédominant au Cameroun. Cette prédominance s'étendait même sur l'ensemble des pays francophones qui présentaient une ressource sacerdotale de 4485 prêtres par rapport au personnel européen porté à 11090 prêtres¹⁸. Un tel rapport allait avoir comme lourdes conséquences : le recours à la main d'œuvre étrangère pour pallier à la question de l'insuffisance numérique du personnel local, l'affectation et le maintien de cette ressource aux postes décisionnels des structures ecclésiales¹⁹. Cette supériorité de la ressource européenne quoiqu'indispensable pour une implantation et une croissance de l'Eglise, n'était plus la bienvenue pour le clergé endogène qui favorable à une autonomie complète des structures ecclésiales²⁰. Ces revendications allaient provoquer une diminution brutale des vocations au sein des instituts missionnaires étrangers²¹.

Si tel était l'état de la conjoncture religieuse trouble où allait prendre corps l'œuvre missionnaire canadienne de la Société des Saints-Apôtres au Cameroun, quelle sera parallèlement le contexte religieux au Canada ?

En 1960, la conjoncture religieuse du Canada était profondément liée au changement politique marqué par la naissance d'un Etat providentiel moderne sous l'impulsion du Parti Libéral du Québec de Jean Lesage qui, promu à la tête de l'appareil politique en juin, diminua considérablement l'influence de l'Eglise dans le secteur social²². En réalité, une telle démarche était en rupture avec son prédécesseur Maurice Le Noblet Duplessis qui avait favorisé tout au long de son administration la primauté ecclésiale dans le secteur de l'éducation et de la santé en conformité à l'attachement du Québec à ses valeurs traditionnelles dont l'un des socles était la foi catholique et la défense de la langue française comme éléments identitaires de la communauté²³. L'Eglise dont le pouvoir allait être drastiquement atténué par la Révolution Tranquille de 1960, était pourtant considérée un siècle avant, comme une puissance publique. Elle avait pu occuper une place cruciale dans l'instruction à travers l'enseignement de la

¹⁷ Ibid., pp. 21 ; 26.

¹⁸ L.P. Ngongo, « Pouvoir politique occidental dans les structures de l'Eglise en Afrique », *Civilisation noire et Eglise Catholique*, Colloque d'Abidjan 12-17 septembre 1977, Paris, Présence africaine, p. 47.

¹⁹ Ibid., p. 48.

²⁰ Ossama, *L'Eglise du Cameroun...*, p. 42.

²¹ D. Goudreault et M. Legault, *L'œuvre des Saints-Apôtres : 1946-1986*, Yaoundé, 1986, p. 55.

²² C. Morin, « La Révolution tranquille : réflexions personnelles », *Bulletin de l'histoire politiques*, Montréal, 2002, pp. 103 ; 106.

²³ G. Laperrière, « L'Eglise du Québec et les années 1960 : l'ère de tous les changements », *la Revue d'histoire du Québec*, Les Editions-Cap-aux-Diamants, 2007, p. 10.

religion (catéchèse et prières), et le contrôle systématique des programmes, des matières et de la pédagogie au Québec²⁴. Mais à présent, elle devait assister impuissamment à la laïcisation des institutions sociales dont elle avait pris soin : les hôpitaux, les services sociaux, et les collèges classiques, des écoles normales et infirmières tombèrent aux mains du gouvernement²⁵. Alors que les universités et les syndicats catholiques dans la mêlée, se déconfessionnalisèrent avec célérité, les québécois boudaient déjà l'initiative de la compagnie de Jésus de construire une seconde institution universitaire²⁶. En entraînant aussi la laïcisation du personnel religieux et sacerdotal notamment des jeunes qui abandonnèrent leurs communautés à la recherche d'un bonheur personnel, cette révolution occasionna la baisse d'un taux de fréquentation des églises de 61% en 1961 à 30% en 1971. Cette baisse concernait : le personnel ecclésial, les fidèles, les vocations sacerdotales de l'ordre de 73% entre 1963 et 1971, les pratiques religieuses en dépit des réformes conciliaires de Vatican II en matière de la liturgie²⁷. Mais, c'est surtout l'adoption d'une cascade de lois conjuguant la primauté du droit de l'homme au détriment des dogmes, qui provoqua la déchristianisation à partir de la légalisation du droit au divorce, à l'avortement médical et à l'homosexualité²⁸. Si la Révolution Tranquille crispa l'Eglise nationale, elle eut l'avantage de déclencher un vaste réseau de mouvements missionnaires local qui allait servir à la cause de l'évangélisation des missions tels que l'Afrique, l'Amérique latine et l'Océanie. En réalité, en dépit de l'influence des grandes réformes de Jean Lesage, les missionnaires canadiens étaient déjà dans la lancée d'une réponse aux appels des pontifes à proclamer la Bonne Nouvelle en terre des missions²⁹. L'Eglise nationale du Canada allait donc devenir missionnaire. Les effectifs du personnel canadien engagé dans le projet d'une vie missionnaire sont assez éloquentes. En 1958, 22 pays africains accueillaient 9 évêques, 425 prêtres, 665 frères, 532 sœurs et 76 laïcs³⁰. Au Cameroun, quelques instituts religieux s'étaient installés beaucoup plutôt. La Société des Saints-Apôtres allait compléter ce paysage missionnaire en débarquant aussi en 1966 pour s'investir dans la pastorale de la formation des africains à la cléricature. Cette œuvre qui, jusqu'ici, demeure encore inconnue, va constituer la principale

²⁴ J.P. Warren, *L'invention du Canada français : le rôle de l'Eglise catholique*, Montréal, Concordia University, 2007, p. 36.

²⁵ Laperrière « l'Eglise du Québec... », p. 12.

²⁶ Ibid., p. 11.

²⁷ Ibid., p. 13.

²⁸ Ibid.

²⁹ C. Poisy, « La décennie 1960 des missionnaires québécois : vers des nouvelles dynamiques de circulation des personnes, des idées et des pratiques », *Bulletin d'histoire politique*, Montréal, 2014, p. 26.

³⁰ Ibid.

visée de la présente étude ayant pour thématique : « Les Missionnaires des Saints-Apôtres et la formation du clergé catholique au Cameroun (1966-2020) ».

II- JUSTIFICATION DU CHOIX DU SUJET

Deux raisons justifient le choix de la présente thématique : la sensibilité personnelle au charisme de la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres, et la contribution à la connaissance de l'œuvre formative de cette organisation religieuse.

La Société des Missionnaires des Saints-Apôtres a toujours exercé sur nous une fascination remarquable en raison de son charisme propice au développement intellectuel, moral, psychologique des candidats adultes qui sont attirés par la voie du sacerdoce. Deux fois de suite, nous y avons tenté une expérience dans la formation sacerdotale. Le premier essai date de 2008, période au cours de laquelle nous quittons les études universitaires à l'Université de Yaoundé I pour répondre à ce qui nous semblait tel un appel de Dieu. La seconde opportunité qui allait déboucher aussi à un renoncement du cursus formatif suite à une maladie, eut lieu en 2022. Nous avons donc développé au cours de ces expériences, un attachement à cette institution et à sa tradition, attachement à travers lequel s'éveilla en nous une soif intellectuelle d'investiguer sur son histoire au Cameroun. Cette soif sonnait comme une réponse à cette sensibilité à l'absence d'une historiographie nationale autour de son œuvre formative. Plus clairement, elle allait se manifester par le désir de consacrer à la Société une thèse de doctorat en Histoire en guise du lien affectif né depuis 1998.

Mais, il fallait un prétexte beaucoup plus sérieux qu'une simple inclinaison justifiant du choix de se pencher sur le présent sujet. Le motif qui y prévalut était à cet effet, l'inexistence d'une historiographie relative à l'œuvre des missionnaires canadiens des Saints-Apôtres au Cameroun.

Ce constat fut fait lors d'un entretien en 2021 passé avec l'un des responsables des structures de cette congrégation religieuse, qui affirmait que sa Société ne disposait que d'archives comme unique et seule source de son histoire au Cameroun. Pour vérifier les propos de ce prélat, l'on a procédé à une recension des publications y relatives. La critique interne de la plupart de ces ouvrages qui sera consacrée dans la rubrique de la revue de littérature de la présente introduction, révélera que son histoire a échappé aux historiens et analystes du catholicisme au Cameroun. Cette situation peut s'expliquer : après la nationalisation de l'Eglise catholique du Cameroun à partir de 1955, les grands centres d'intérêts des auteurs camerounais devenaient désormais le développement de cette Eglise et les acteurs autochtones qui y

œuvraient. L'œuvre des Saints-Apôtres sera ainsi occultée à cause d'une approche plus ou moins partisane de l'histoire du catholicisme national beaucoup plus favorable à l'essor de l'Eglise locale. En effet, les chercheurs avaient braqué leurs projecteurs sur les faits religieux propres à la responsabilisation du clergé autochtone qui était encore en sous-effectif par rapport à l'immensité de l'œuvre évangélique attendue. L'intérêt d'étudier le vécu de la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres allait donc être quasi inexistant à cause d'un découpage conventionnel de l'histoire du catholicisme au Cameroun en une division binaire de son cycle chronologique. La première est celle consacrée à l'histoire de l'Eglise missionnaire qui part de 1890 à 1955. La seconde correspond au développement de l'Eglise nationale qui commence par son indigénisation et s'étend à nos jours. Voilà pourquoi les auteurs se sont le plus intéresser aux acteurs catholiques locaux qu'à l'action des missionnaires venus du Canada après l'indépendance du 1^{er} janvier 1960. Pourtant, c'est justement dans cette seconde division de l'histoire du catholicisme au Cameroun que se situe l'œuvre formative du clergé africain sous la direction des Canadiens de la Société des Saints-Apôtres. Ce fait religieux pourrait s'inscrire dans la logique d'une continuité de l'action missionnaire en faveur de l'Eglise nationale encore en construction en dépit du contexte postindépendance du Cameroun.

III- DELIMITATION SPATIO-TEMPORELLE DU SUJET

Le cadre géographique retenu pour cette étude est le Cameroun. C'est le cadre physique, lieu par excellence où se déroule la formation des candidats adultes au sacerdoce. En effet, en 1966, ce territoire fut éligible pour abriter le premier séminaire voué à cette mission³¹. Ce choix émana de la volonté de l'Association des Conseils épiscopaux de l'Afrique Centrale, à la tête de laquelle régnait Mgr Jean Zoa, archevêque de la province ecclésiastique de Yaoundé³². Le séminaire des Saints-Apôtres créé à Yaoundé, allait d'abord être implanté dans la localité de Nsimalen, ensuite à Otélé. Ces deux établissements étaient investis d'un statut international en raison de leur caractère interdiocésain et interétatique dû par leur administration par l'Association des Conférences épiscopales de l'Afrique Centrale³³. Les Candidats de plusieurs pays africains allaient ainsi affluer vers le Cameroun pour bénéficier d'une formation sacerdotale à la demande de leurs évêques. Enfin, le dernier établissement où s'établit le cadre de la

³¹ ACDO, Casier D5 : « Le séminaire des Saints-Apôtres d'Otélé : 1989-1991 », statut du séminaire des Saints-Apôtres.

³² Ibid.

³³ Historique de la Société des Saints-Apôtres au Cameroun. Archives de la Résidence des Missionnaires des Saints-Apôtres de Nkolbisson.

formation sacerdotale fut Nkolbisson qui servit de quartier général aux missionnaires de la Société des Saints-Apôtres va s'établir à leur propre séminaire³⁴.

Le Cameroun est situé entre le 2^{ème} et le 13^{ème} degré de latitude Nord et entre le 8^{ème} et le 16^{ème} degré de longitude Est. Le pays esquisse un triangle rectangle qui s'étire du Lac Tchad au Golfe de Guinée sur 1500 km et la base de l'Océan Atlantique à la frontière avec la République Centrafricaine sur 800 km. Etendue sur une superficie de 475650 km², le Cameroun est limité au Nord par le Lac Tchad, au Nord-est par la République du Tchad, à l'Est par la République Centrafricaine, au Sud par les Républiques du Congo, du Gabon et de la Guinée Equatoriale, à l'Ouest par la République Fédérale du Nigéria³⁵. Doté d'une longue histoire de l'Eglise catholique, c'est ce territoire qui va servir de cadre de formation sacerdotale qui constitue l'objet de la présente étude.

A propos des bornes chronologiques, deux principales dates délimitent la présente étude. La première 1966, forme la borne supérieure. La seconde 2020, constitue la borne inférieure. Ainsi, le présent travail de recherche s'étend sur une longue période de 54 ans au cours de laquelle se sont déroulées les activités formatives des candidats africains au sacerdoce catholique romain. Les raisons qui justifient le choix de ces deux bornes sont plurielles.

Relativement à la date de 1966, il faut souligner deux principaux faits majeurs. Le premier est l'arrivée des missionnaires de la Société des Saints-Apôtres au Cameroun et le second, l'ouverture officielle du premier grand séminaire interdiocésain et interétatique dédié aux candidats adultes dans la localité de Nsimalen. La date de 1966 évoque donc le démarrage du projet de formation d'un clergé africain en réponse à la question de la pénurie du personnel clérical africain qui minait l'Afrique en général et le Cameroun en particulier³⁶. Elle symbolise la tentative d'une œuvre missionnaire qui allait être menée pour la première fois par les agents pastoraux de nationalité canadienne qui devaient désormais participer à l'action évangélisatrice de toute l'Afrique Centrale en restant au service de l'Association des Conférences épiscopales de l'Afrique Centrale³⁷. Ces missionnaires devenaient après la Compagnie de Jésus, l'Ordre de Saint Basile et la Congrégation des Pères du Saint-Esprit, la quatrième organisation

³⁴ ASMSA, Conseil provincial 2004, p.89.

³⁵ J.Tedou et al, "Annuaire statistique du Cameroun, Recueil des séries d'informations statistiques sur les activités économiques, sociales, politiques et culturelles du pays jusqu'en 2010", Yaoundé, Institut National de la Statistique du Cameroun, 2011, p.2.

³⁶ Ngongo, « Pouvoir politique occidental... », p. 47.

³⁷ ASMSA, Entretien des Pères Charles Eugène Côté et Jean-Paul Roy publié dans *Le filet des Apôtres*, bulletin d'information, Montréal, 2021, p. 3.

missionnaire qui devait encadrer les leaders religieux en Afrique. Il s'agit donc d'une date historique référentielle pour l'histoire de l'Eglise catholique en Afrique.

La seconde borne symbolisée par la date de 2020, fait référence aux signes de maturation de ce qui deviendra 38 ans après la Délégation d'Afrique de la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres à savoir la Région d'Afrique, un démembrement de l'ex-Société des Saints-Apôtres en Afrique crée le 12 novembre 1972³⁸. Cette date est marquée par l'accès du Père Pierre Côme Ateba Abamba à la tête de la Délégation d'Afrique élu au lendemain de la célébration du Cinquantenaire de la présence des Saints-Apôtres au Cameroun. Ce dernier allait pérenniser les pratiques de redynamisation du charisme, de la vie apostolique et fraternelle, ainsi que du processus enclenchée en 2016 par son prédécesseur, le Père Léon-Pascal Nko³⁹. Au cours de cette période, l'œuvre qui ne profitait plus aux Conférences épiscopales de l'Afrique Centrale depuis 2002, était de ce fait au bénéfice même de la Société⁴⁰. Ainsi, concrètement, les signes de maturation de cette institution en 2020 allaient se traduire par l'enracinement de la Société en Afrique à travers la mise en route d'un projet d'autonomie financière vis-à-vis de sa hiérarchie montréalaise⁴¹.

IV- CADRE CONCEPTUEL DE L'ETUDE

Avec la garantie de la certitude de disposer d'un sujet d'étude unique, il était préalable de clarifier les différents termes qui constituent l'ossature du sujet. A cet effet, les sources dictionnairiques, et des publications des auteurs ont servi à poser les bases d'une compréhension effective. Dans ce mouvement, ont été consultés premièrement le dictionnaire Le petit Larousse illustré, le Dictionnaire des religions de Paul Poupard, le Dictionnaire universel français et latin, et les ouvrages tels que : « le cœur et la vie du missionnaire » et « Les théories de l'action » pour clarifier les concepts que porte le présent sujet.

La première expression est le terme « missionnaire » qui est polysémantique dans le Petit Larousse illustré. Le premier sens est porté au personnage du prêtre, du pasteur et du religieux voués à une mission. L'autre sens connote tout ce qui est relatif aux missions et à la propagation de la foi⁴². Justement, en congruence avec la mission, le second ouvrage reconnaît

³⁸ Ideml., Procès-verbal de la 1^{ère} réunion du Conseil Régional de la Société des Saints-Apôtres du Cameroun (CRSSA) du 12 novembre 1972 au séminaire Sainte Thérèse de Mvolyé.

³⁹ Idem., Rapport de l'Assemblée Générale de la Délégation d'Afrique de la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres (AGDASMSA) de 2016, p. 16.

⁴⁰ Idem., Rapport de l'Assemblée Générale de Province de la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres (APGSMSA) de 2004, p. 89.

⁴¹ ASMSA, Rapport d'Assemblée Générale de la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres de 2004, p. 96.

⁴² P. Larousse, *Dictionnaire Illustré*, Paris, Bordas, 1998, p. 659.

à ce terme ou « mission » en latin, une caractéristique du vocabulaire chrétien qui signifie littéralement « envoyer » auquel se rattache le verbe latin « mittere ». Paul Poupard dégage plusieurs sens du terme. Le premier au plan théologique désigne les relations des personnes divines entre elles comme par exemple le rapport du personnage Jésus à Dieu dont il est le Fils envoyé ou la mission de l'Esprit Saint envoyé aux Apôtres⁴³. Le second sens est canonique. Il renvoie de ce fait à la délégation de pouvoir en vue d'une fonction à remplir. Le dernier sens est courant et désigne toute activité qui se définit à la communication de l'Evangile aux peuples qui ne l'ont pas encore reçu⁴⁴.

Zacharias Tanee Fomum définit le missionnaire comme étant un ambassadeur du Christ et du ministère qui l'envoie en mission pour le gagner le monde au Christ⁴⁵. C'est un co-ouvrier de Dieu qui accomplit les desseins de Dieu⁴⁶. En tant que tel, il est appelé à réunir des qualités qui sont telles que : la loyauté, la capacité à travailler en équipe et des compétences indispensables pour travailler selon le charisme qui définissent les traditions de son organisation d'attache.

De ce qui précède, il découle que les missionnaires en général et les Saints-Apôtres en particulier comme organisation religieuse, sont d'abord des mandataires de l'Eglise qui ont pour tâche principale, à l'image de Jésus-Christ et de l'Esprit Saint, tous envoyés de Dieu, de propager la foi et l'Evangile dans les pays qui ne l'ont pas encore reçu.

Toujours dans l'élan de clarifier les concepts, les autres expressions ayant retenu l'attention de cette étude sont : « formation » et « clergé ».

De manière générale, le terme formation évoque « l'acquisition des comportements spécifiques d'une sphère particulière »⁴⁷. Il s'agit dans un domaine précis d'un procédé de transformation de la personne à partir de l'acquisition des outils, des techniques et des connaissances en vue d'exercer une fonction bien précise. La formation est alors de manière spécifique « l'ensemble de méthodes et de techniques visant à préparer les individus à l'accomplissement d'une activité quelconque »⁴⁸. On peut relever dans cette perception un résultat attendu au terme d'une formation, des moyens et des acteurs. La formation recherche toujours une finalité, c'est-à-dire qu'elle veut doter une personne d'aptitude opérationnelle

⁴³ P. Poupard, *Dictionnaire des religions*, Paris, Presses universitaires de France, 1984, p. 1115.

⁴⁴ Ibid.

⁴⁵ Z. Tanee Fomum, *Le cœur et la vie du missionnaire*, Kampala, 2016, p.56.

⁴⁶ Ibid.

⁴⁷ C. Zeltmann, J. Mousseau, *Les théories de l'action*, Paris, Hachette, 1972, p.72.

⁴⁸ Ibid.

avérée, des nouvelles habitudes personne pour accomplir une tâche dans un secteur bien défini. Les techniques et les méthodes qui sont des connaissances pratiques consistent des moyens essentiels qui aident l'individu à s'améliorer après leur acquisition. Ces moyens rendent toute personne formée capable de prendre les décisions et d'agir en conséquence. Ce qui évoque aussi comme caractéristique de la formation, les acteurs à savoir : les formateurs et les formés. Les premiers sont des sujets agissant qui exerce une action sur ce qui attendent acquérir des connaissances techniques. Ceux-ci sont des sujets passifs qui subissent l'action.

Dans le champ des théoriciens de l'analyse de l'organisation, Edouardo Davel et Diane Gabrielle Tremblay définissent la formation comme « toute activité susceptible d'accroître le rendement actuel et futur des employés en augmentant leur capacité d'accomplir les tâches qui leur sont demandées par l'amélioration de leurs connaissances, de leurs habiletés et de leurs habitudes »⁴⁹. La formation, selon leur entendement, vise en termes de résultat, l'amélioration des connaissances, des aptitudes et des habitudes pour une augmentation du rendement dans un secteur d'activité dans le temps. La formation est pour cela un mobile de croissance et de développement.

De manière substantielle, elle évoque l'action de former ou la manière dont quelque chose se forme. Elle pourrait être un procédé de transformation d'une personne ou d'une chose à une action quelconque⁵⁰.

Dans le cadre de cette étude, le terme de formation sera lié à la manière dont les candidats au sacerdoce sont amenés à acquérir les connaissances spécifiques en vue de devenir des responsables religieux briguant la charge sacerdotale. La formation dans cette perspective impliquera la tenue des programmes et l'exigence d'un respect d'une tenue horaire pour une croissance graduelle intellectuelle, spirituelle, morale, sociale et professionnelle des candidats. Tout au long de ce processus d'acquisition, il sera astreint à absorber les connaissances et à les restituer dans le cadre d'une évaluation. La finalité de ce processus c'est la création ou la naissance de l'être prêtre ayant une habileté à assurer ses fonctions de guide religieux.

Par ailleurs, l'expression « clergé » est tirée du latin « clericatus » qui désigne l'ensemble des clercs d'une religion, d'un pays, d'une ville⁵¹. Elle renvoie à l'assemblée ou un corps des ecclésiastiques attachés au service de Dieu⁵². Ce mot aurait été utilisé pour la

⁴⁹ E. Davel, D.G. Tremblay, *Formation et apprentissage organisationnel, vitalité de la pratique*, Montréal, 2009, p.17.

⁵⁰ Larousse, *Dictionnaire Illustré...*, p. 444.

⁵¹ Ibid., p. 226.

⁵² Dictionnaire universel français et latin, tome 2, Paris, Che, 1743, p.178.

première fois dans l'Ancien Testament, désignant par les termes le « fort », le « partage », « l'héritage » la tribu des Levi qui étaient voués au service sacerdotal⁵³. C'est par ces termes que Dieu était quelques fois désigné par les anciens israélites. Originellement, le mot clergé était destiné pour désigner les hommes de sciences et de lettres⁵⁴. Le substantif consacré était « cléregie » qui signifie littéralement science, littérature⁵⁵. Ces domaines étaient réservés uniquement aux hommes d'Eglise vus comme des savants et des lettrés. Finalement, le clergé peut donc désigner un groupe de personnes de lettres et de sciences, entrées dans un état de service ecclésiastique⁵⁶.

De cette définition, il coule de source que l'expression clergé désigne de manière précise une caste de personnes consacrées au service de Dieu et qui, ayant été éprouvée par une longue formation solide, ont des compétences spécifiques dans les sciences sacerdotales et des connaissances sur les humanités.

C'est à cette exigence qu'étaient appelées les missionnaires des Saints-Apôtres dont le charisme était fondamentalement la formation sacerdotale à œuvrer pour former les individus qui devaient plus tard entrer dans la société des ecclésiastiques de l'Eglise catholique.

V- INTERET DU SUJET

De ce qui précède, l'intérêt scientifique, théologique et pédagogique se dégagent du présent sujet.

Pour lever le voile sur l'histoire méconnue de la Société des Saints-Apôtres au Cameroun, la présente étude va servir de tremplin à cette prétention. Elle mettra à jour le passé de cette entité dans l'exercice de sa mission. Ainsi donc, l'intérêt scientifique du choix de ce sujet demeure tangible en ceci qu'il s'agit de faire jaillir la vérité des faits sur l'implication des missionnaires canadiens dans la préparation, l'encadrement et l'accompagnement des jeunes africains au sacerdoce au moment où les agents pastoraux occidentaux étaient boudés par le clergé local qui avait pris le gouvernail de l'Eglise nationale.

L'intérêt d'étudier l'œuvre de la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres place au cœur de cette recherche, l'expérimentation d'une forme de charisme jamais vécu par une autre force missionnaire catholique avant l'arrivée des missionnaires canadiens en 1966 au Cameroun. Ce charisme est l'éveil, l'accompagnement et l'encadrement des vocations des

⁵³ Ibid.

⁵⁴ Ibid.

⁵⁵ Ibid.

⁵⁶ Ibid., p. 225.

candidats adultes au sacerdoce qu'ils apportaient au Cameroun comme une originalité dans la pastorale catholique. Théorisée au Canada depuis 1956 dans un ouvrage intitulé *De l'atelier au séminaire* par le Père Eusèbe-Henri Ménard, ce charisme était une véritable révolution qui venait rompre avec la tradition canonique des vocations d'enfant du Concile de Trente et du Droit canon de 1917, en introduisant une nouvelle forme de ressource humaine dans le champ vocationnel de l'Eglise à savoir les candidats tardifs ou adultes. L'Afrique Centrale était en déficit numérique de son clergé local. Elle allait avoir besoin de l'expertise de ces acteurs pastoraux pour mettre en valeur ce nouvel type de vocation découvert. Le Cameroun va servir de champ d'expérience et d'application de ce mode d'encadrement sacerdotal de type canadien. Ainsi, l'intérêt théologique est d'aller à la découverte de la pratique de l'éveil, de l'accompagnement et de l'encadrement des jeunes adultes africains en vue du sacerdoce.

Il sera donc intéressant aussi de se pencher sur la problématique de la pédagogie propre aux candidats adultes qui, n'ayant pas eu les moyens financiers de se payer les études au grand séminaire comme on le verra dans cette étude, se sont livrés à un métier en abandonnant les études secondaires. C'est ce type de profile que les Canadiens recherchaient, c'est-à-dire des personnes de niveau de classe de troisième, ayant encore le projet d'une vie sacerdotale. C'est à eux qu'allait s'appliquer une pédagogie canadienne d'accompagnement visant à transformer leur être spirituel, intellectuel, humain et apostolique en les rendant assez plus aptes à affronter les études universitaires et à s'intégrer aisément dans le monde. Cette forme de pédagogie ne mérite-t-elle pas une attention particulière au cours de cette étude ?

VI- LES OBJECTIFS DE L'ETUDE

La présente étude poursuit trois quatre principaux buts à savoir :

- Montrer qu'en dehors des enfants qui étaient traditionnellement la cible de la formation sacerdotale dans l'Eglise catholique romaine au Cameroun, à partir de 1966 les adultes bénéficient aussi d'un élargissement des candidatures sacerdotales, grâce à une attention du clergé africain à l'épreuve de la pénurie du personnel clérical ;
- Exposé sur la spécificité de l'offre formative de la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres en faveur des jeunes adultes au Cameroun ;
- Montrer que cette œuvre a contribué à une inflation des effectifs du personnel clérical africain en dépit des difficultés dûes au déficit des moyens financiers ;
- Montrer que l'apport de la Société Missionnaires des Saints-Apôtres dans la formation cléricale des jeunes adultes a considérablement transformé la culture formative des clercs en Afrique ;

VII- LA REVUE DE LITTERATURE

La littérature du présent sujet est constituée d'une dizaine d'ouvrages à caractère théologique et historique.

Parmi les publications théologiques, on distingue quatre ouvrages au premier rang desquels apparaissent ceux qui ont un rapport direct avec la politique, les normes et la spiritualité de la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres. Le premier ouvrage de cette nature est un annuaire de la formation cléricale intitulé : *Directoire Général de la formation* publié en 2018⁵⁷. Ce document cadre est un guide qui oriente les responsables chargés de la formation dans la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres. En tant que tel, il s'applique à toutes les institutions de la Société et ainsi qu'à toutes les communautés Saints-Apôtres disséminées dans le monde. Divisé en cinq chapitres, il traite des règles relatives à la formation sacerdotale et religieuse, aux exigences de chaque étape de la formation, les profils des candidats à chaque étape du processus de la formation, de la pédagogie et des instruments requis pour évaluer un sujet. L'intérêt de ce guide par rapport au présent travail de recherche est la lumière qu'il fait sur les procédures actuelles de la formation des séminaristes. Il a contribué à faire la lumière sur la compréhension des comportements des séminaristes et des formateurs, et la connaissance des avancées notoires sur les principes de la formation chez les missionnaires des Saints-Apôtres.

Le second annuaire est celui de la Délégation d'Afrique et de la Province du Canada de la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres publié en 2011⁵⁸. Il forme une petite brochure de 14 pages obéissant à une présentation juridique qui marquent les chapitres et leurs articles. De manière générale, il traite aussi des normes relatives aux prérogatives du Comité de formation, aux finances et aux autres aspects de la formation. Cette contribution demeure par sa nature juridique, un instrument d'orientation qui limite sa portée uniquement à la formation sacerdotale en contexte africain et canadien.

Le troisième ouvrage est un autre instrument normatif de la Délégation d'Afrique intitulé *Coutumier de la Délégation*⁵⁹. Ce document est la forme la plus achevée du guide normatif local. Menu document d'un volume de 17 pages, *Le Coutumier de la Délégation* est un traité en quatre parties des règles qui régissent la formation sacerdotale des candidats, de l'organisation et du fonctionnement de la Délégation d'Afrique. A plus d'un titre, il a servi à

⁵⁷ Idem., *Directoire général de la formation*, Montréal, 2018.

⁵⁸ Idem, 2011.

⁵⁹ ASMSA, Noviciat Febe-Village, *Coutumier de la Délégation*, Délégation d'Afrique, 2022.

faire un éclairage précis sur les objectifs et surtout le fonctionnement de la Délégation d'Afrique pour laquelle une attention particulière a été donnée dans cette étude. En dépit de l'épaisseur de des informations qu'il donne sur le statut juridique des réalités qu'il prend en charge, on peut regretter la formulation de son titre incomplet en raison de l'absence de la dénomination Afrique. Il aurait été prudent de titrer : *Le coutumier de la Délégation d'Afrique* sous-entendu qu'il existe autour de la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres, plusieurs délégations susceptibles d'en disposer un.

Le quatrième document juridique est intitulé *Constitutions et normes* publié en 1996 à Montréal. Cet instrument normatif est un code mis à disposition des Maisons de formation pour encadrer tous les actes liés à la formation sacerdotale des candidats dans la Délégation d'Afrique de la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres. Son exploitation au cours de cette recherche, a servi à clarifier le concept de formation sacerdotale et de saisir les nuances des normes applicables au sein de la Délégation d'Afrique dont le siège est le Cameroun. On y retrouve la quasi-totalité des principes contenus dans les Directoires précédemment exposés. Contrairement à ces derniers, les Constitutions et normes affichent quelques particularités sur les étapes de la formation ainsi que sur l'organisation de la Société. En définitive, on peut apprécier au-delà de l'unité que forment tous les documents aux aspects normatifs de la Société des Saints-Apôtres, un continuum d'idées qui atteste la lisibilité, l'adaptabilité et la réversibilité d'une tradition juridique qui transcende les particularités culturelles.

Au nombre des documents clés inscrits dans la production scientifique interne de la Société des Saints-Apôtres, figure le *Temps d'intégration internationale, mémoire historique et jalons pour un renouveau de la formation*⁶⁰. Cette publication est une œuvre de Joseph Théophile Ngouo, parue en 2018. L'ouvrage est un essai au ton d'une réflexion adossée sur les événements fondateurs de la Société. L'auteur remet en question les attitudes qui écorrent l'héritage historique sous la menace des idéologies contraires aux normes de l'organisation. Ce diagnostic qui n'épargne aucune immoralité débouche finalement sur les propositions en faveur de la naissance d'une perspective nouvelle de la formation sacerdotale. La vision réformatrice de cet auteur a pour intentionnalité la redynamisation de la formation sacerdotale. Joseph Théophile Ngouo a le mérite d'exhumer les origines ménardiennes de la formation sacerdotale en contexte de la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres et sa vision perfectible de la formation. Toutefois, on peut lui reprocher le caractère liminaire de son approche historique

⁶⁰ J.T. Ngouo, *Temps d'intégration internationale mémoire historique et jalons pour un renouveau de la formation*, Montréal, Editions Apostolicum, 2021.

des faits religieux débattus à l'orée de sa pensée, ainsi qu'une hyperbolisation des caractères de la police menant à un superflu des pages.

*Eusèbe Henri Ménard, un fils de François*⁶¹ est l'ouvrage qui figure parmi les documents maîtres du présent travail de recherche dans la mesure où son auteur, Paul Longpré, se donne comme objectif de retracer le parcours du Père Eusèbe-Ménard, le fondateur de la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres. L'auteur investit sur sa naissance, son parcours étudiant, ainsi que les conditions de naissance de son œuvre ecclésiastique. Au cœur de sa pensée, il choisit de faire un exposé sur les éléments troublant de sa vie. Si l'ouvrage est capital à la compréhension du contexte canadien de l'émergence de son œuvre, il n'en demeure pas moins le caractère hagiographique de ses écrits. L'auteur visiblement, a fait le choix de s'inscrire dans une orientation partisane du père Eusèbe Ménard, objet de son admiration, au détriment de la vérité scientifique des faits abordés. Il tend plus à défendre son personnage historique qu'à servir la vérité, en cherchant à le placer en odeur de sainteté et en omettant de donner plus d'extension à ses erreurs, à ses lacunes financières et administratives qui peuvent avoir conduit à la dérive les relations avec sa hiérarchie ecclésiastique locale.

L'ouvrage *M. Hector Durand, « L'homme qui a trouvé la perle précieuse »* est une publication de Louis Luna Barrera. Il présente la vie d'Hector Durand comme laïc très engagé et co-fondateur de l'œuvre des Saints-Apôtres. Ce manuel de 56 pages reconnaît à ce personnage la co-paternité de l'œuvre et justifie en cela, un potentiel candidat d'une cause de béatification. Devant une absence de publication à son sujet, l'ouvrage paraît utile à cette recherche, car il déroule l'apport du premier laïc à la naissance et à la pratique du charisme de la Société des Saints-Apôtres. Cet ouvrage n'est pas un document d'histoire, car l'auteur dirige sa pensée beaucoup plus vers la dimension religieuse de l'engagement d'Hector Durand que vers un aperçu historique complet de sa vie.

Toujours au registre des ouvrages spécialisés, deux autres documents ont été recensés pour saisir les fondements théologiques de la pensée du principal fondateur de l'œuvre de la Société des Saints-Apôtres. Le premier est un plaidoyer intitulé *De l'atelier au séminaire*⁶² et le second est un mémoire de théologie intitulé *La Société des Saints-Apôtres, sa fondation, ses œuvres*.

⁶¹ P. Longpré, *Eusèbe-Henri Ménard, un vrai fils de François*, Montréal, Fides, 2003.

⁶² E. H. Ménard, *De l'atelier au séminaire*, Montréal, Editions Apostolicum, 1956.

Si le premier est un travail d'Eusèbe-Henri Ménard, le second est celui de son fils spirituel Jacques Taillefer. *De l'atelier au séminaire* a été publié en 1956 aux éditions Apostolicum à Montréal à la veille du Concile de Vatican II. Cet écrit est un exposé de la pensée de son auteur qui déploie sa conception de la vocation sacerdotale. L'ouvrage décrit la pertinence de ce qu'il baptise *la vocation des adultes* vis-à-vis de la grande pénurie des prêtres dans le monde et notamment dans les pays du Sud marqués par la pauvreté et la misère. En lui assignant des fondements bibliques, Eusèbe-Henri Ménard conclut qu'il s'agit là aussi d'une vocation initialement d'enfant n'ayant pas été encadré à son état de précocité. Le prétexte est donc d'accorder des soins et une attention particulière à ce type d'appel de Dieu qui débouche sur la fondation de l'organisation en 1946.

La Société des Saints-Apôtres, sa fondation, ses œuvres est un mémoire de fin de cycle en théologie, soutenu à l'Université Saint Paul d'Ottawa en 1974⁶³. Il se divise en deux grandes parties comprenant les grands acteurs notamment les fondateurs et les bienfaiteurs et les institutions composées des établissements initiatiques appelés séminaires, et la Société des Saints-Apôtres elle-même. Le Père Jacques Taillefer commet une œuvre de théologie pour expliquer l'historicité du charisme de la Société des Saints-Apôtres. Le document révèle de manière frappante de détails sur la collaboration des laïcs, et la pratique du charisme essentiel de la Société. Ces écrits du Père Jacques Taillefer font œuvre de mémoire d'histoire exploitable dans le cadre de la présente recherche pour apporter encore plus de précision à la gestation de l'œuvre au Canada.

Plusieurs autres publications dans un champ politique, ont fait l'objet d'une exploitation. Au premier rang, on distingue d'abord l'article de Louis Paul Ngongo *Pouvoir politique occidentale dans les structures ecclésiales de l'Eglise en Afrique*, publié dans *Civilisation noire et Eglise catholique*, actes de colloque d'Abidjan organisé par la Société Africaine de Culture le 12-17 septembre 1977 sous le haut patronage du Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire et sous la tutelle du Ministère des Affaires Culturelles⁶⁴. Ce colloque avait servi de cadre à plusieurs intellectuels du continent noir de faire un état des lieux des rapports existants entre l'Afrique et l'Eglise catholique. C'est dans cette perspective qu'il faut situer la contribution de Louis Paul Ngongo dont l'opus décline les modalités de l'intendance de l'Eglise en Afrique encore émaillée du spectre occidental qui se traduit par tant la présence d'un

⁶³ Taillefer J. « La Société des Saints-Apôtres, sa fondation, ses œuvres », *mémoire de Théologie, Université Saint Paul d'Ottawa, 1974*.

⁶⁴ Ngongo L.P., « Pouvoir politique occidentale dans les structures de l'Eglise en Afrique », *Civilisation noire et Eglise catholique*, Colloque d'Abidjan du 12-17 septembre 1977, Paris, Présence africaine, pp. 37-66.

personnel expatrié occupant les fonctions importantes dans l'Eglise au détriment de la main d'œuvre autochtone que par le financement des structures ecclésiales opéré par les bailleurs de fonds occidentaux qui ont en retour la garantie de leur influence sur ces dernières. Cette contribution a servi à cerner le regard du clergé autochtone de leurs collaborateurs occidentaux au lendemain des indépendances en Afrique et de saisir dans le même coup, l'ambiguïté de la mission canadienne de former ce clergé malgré la volonté générale d'une nationalisation totale et complète de l'Eglise.

La contribution scientifique suivante est aussi celle d'un autre prélat catholique, René Luneau, qui présente un tout autre regard sociologique sur la pratique de la foi et des problèmes qui en découlent en Afrique occidentale et centrale. Ouvrage de 193 pages publié en 1987 chez Khartala, *Laissez aller mon peuple ! L'Eglise africaine au-delà des modèles*⁶⁵, l'écrit donne à la présente étude, des clés de compréhension des raisons qui justifient objectivement la pénurie des prêtres en Afrique et la position concurrente des forces religieuses en présence.

A la suite de cette opus, l'ouvrage d'un autre prélat François Ondoua intitulé *Survivance des erreurs doctrinales et de foi qui traversent le temps*, il en est souligné la définition universelle du mot « prêtre ». Ce vocable est l'un des mots clés du présent travail qui nécessite un éclairage concis. On peut critiquer de l'ouvrage de cet auteur l'absence d'une réflexion portant sur les terminologies de la formation cléricale qui définit l'être prêtre.

Dans la suite des contributions des prélats, figurent celles du Père spiritain Adrien Remy intitulé *Les spiritains du Cameroun ? Des bâtisseurs !...* L'ouvrage de 121 pages est une relecture de cent ans d'évangélisation du Cameroun par la congrégation des Pères du Saint-Esprit. L'auteur met en exergue trois grandes périodes caractéristiques de l'histoire spiritaine au Cameroun qui débute avec l'évangélisation sous l'administration coloniale française. La seconde période couvre la veille et l'indépendance du Cameroun. La dernière s'étend de l'indépendance à nos jours. Des réflexions sont posées sur chaque période en attirant le regard du lecteur sur l'œuvre spécifique de sa congrégation religieuse dans le Sud, le Centre, l'Est et la côte camerounaise. Il souligne aussi la formation des prêtres comme œuvre de l'évangélisation de cette dernière. Contrairement aux auteurs précédents, Adrien Remy, en évoquant la formation du clergé local, mais en faisant mention de manière liminaire, le rôle de la Société des Saints-Apôtres dans ce projet. A cet effet, il souligne dans ses écrits la reconnaissance épiscopale de l'œuvre formative de la Société des Missionnaires des Saints-

⁶⁵ Luneau R., *Laissez aller mon peuple ! L'Eglise africaine au-delà des modèles*, Paris Khartala, 1987.

Apôtres au profit de l'Afrique centrale. En revanche, ce sujet ne fait pas partir de ses préoccupations majeures. C'est pourquoi, il l'évoque qu'à titre indicatif et non développemental.

Nicolas Ossama commet dans les presses de l'Université de l'Afrique Centrale, l'ouvrage qui s'intitule : *L'Eglise du Cameroun, schéma historique 1890-2000*⁶⁶. Cette contribution est un menu opus de 71 pages, divisées en trois chapitres. Nicolas Ossama développe sa pensée sur l'histoire de l'Eglise catholique au Cameroun au travers d'une analyse de son objet d'étude partitionné en trois grandes périodes. La première période s'ouvre avec la naissance de l'Eglise catholique au Cameroun sous la dynamique de Mgr Heinrich. La seconde période présente une analyse de l'action missionnaires spiritainne comparée au temps du développement de l'Eglise. Le dernier temps de sa réflexion débouche sur l'analyse de la période de 1962 à 2000. Il traite des faits tels que l'appropriation de l'Eglise par les cadres ecclésiaux autochtones, la formation du clergé camerounais et ses effectifs, la réalisation de quelques œuvres formative à l'actif des missionnaires étrangers. En déployant sa pensée, Nicolas Ossama effleure quant même la mission des prêtres de la Société des Saints-Apôtres au Cameroun. Il faut dire qu'il livre juste un aperçu historique bref de l'activité missionnaire de cette institution.

L'ouvrage le plus consulté de cette recherche historique est l'œuvre commune de Jean-Paul Messina et Jaap Van Slageren qui s'intitule *Histoire du christianisme au Cameroun des origines à nos jours*, publié aux éditions Clé et Karthala en 2005⁶⁷. Si l'auteur met à jour les faits religieux produits par les acteurs protestants et catholiques au Cameroun des origines jusqu' aujourd'hui, il faut dire que c'est surtout l'histoire du catholicisme qui constitua un intérêt pour cette étude. On en retient faits importants comme les premiers mouvements de conversion des populations camerounaises sous l'impulsion de l'évangélisation allemande. L'auteur choisit de faire une fixation de sa pensée historique au sujet de Kwa Mbangue, le premier chrétien catholique d'origine camerounaise dans l'intérêt de montrer les enjeux géo stratégique de la christianisation du Cameroun par l'Allemagne sous la chancellerie de Bismarck. Selon l'auteur, ce fait est la cause principale et primordiale qui déclenche le déploiement du mouvement missionnaire allemand en direction du Cameroun. Outre ce fait majeur, Jean-Paul Messina donne de saisir la fondation de la mission pallottine, la période de

⁶⁶ Ossama N., *L'Eglise du Cameroun, Schéma historique 1890-2000*, Yaoundé, Presses de l'UCAC, 2011.

⁶⁷ Messina J.P., Slageren J.V, *Histoire du christianisme au Cameroun. Des origines à nos jours*, Paris, Yaoundé, Khartala, CLE, 2005.

transition, la relève spiritaine, les apports des autres missionnaires tels que les Sacré-Cœur de Saint-Quentin, les Oblats de Marie Immaculée, les sociétaires de Saint Joseph Mill Hill. On peut apprécier dans la structuration de sa pensée, la prise en main d'une diachronie du visage de l'Eglise nationale à la veille et au lendemain de l'indépendance du Cameroun. Il déroule dans cet ordre d'idée le tapis à la transformation des vicariats en diocèses, la naissance de ses figures locales. Le propos de Jean Paul Messina débouche sur une analyse faite de l'histoire de la Conférence Episcopale Nationale.

S'il faut accorder à l'auteur le mérite d'avoir restitué les grandes lignes de l'histoire de l'Eglise catholique au Cameroun, il convient toutefois de souligner l'omission de l'apport des missionnaires des Saints-Apôtres à la formation du clergé local. Cette omission semble être l'aboutissement d'une organisation des repères de l'histoire de l'Eglise au Cameroun qui, commence avec les missionnaires et s'enchaîne avec sa prise en main par l'élite cléricale locale. Or, pendant le temps de l'indigénisation de cette Eglise, son personnel autochtone est encore déficitaire en effectif pour supporter les charges pastorales. Pourtant, un personnel missionnaire continuera à assurer la formation de ce clergé même au cours de la nationalisation de cette Eglise. Ce sera le cas de la Société des Saints-Apôtres dont l'œuvre va échapper aux analyses de Jean-Paul Messina dans son ouvrage *Histoire du christianisme au Cameroun*.

Dans la logique de la revue de littérature de la présente étude, il a été consulté aussi l'ouvrage de Madeleine-Gertrude Kana Bella qui s'intitule : *Le clergé camerounais. Naissance, évolution et promotion 1935-1982*, publié aux éditions L'Harmattan en 2014⁶⁸. Divisé en trois grandes parties, l'ouvrage étendu sur 362 pages, aborde spécifiquement les questions de la naissance, de l'essor et de la responsabilisation du clergé catholique indigène du Cameroun. En s'attardant sur les structures formatives et leurs exigences en termes des contenus, des programmes, des pratiques pédagogiques qui servent à l'encadrement des jeunes séminaristes, l'auteur n'oublie pas d'exhumer la contribution de la Société des Saints-Apôtres dès 1966 dans la formation des candidats adultes au sacerdoce. Elle donne un descriptif assez succinct des activités formatives au sein du Séminaire qui porte leur nom dans la ville de Yaoundé. Ainsi brièvement, de la page 138 à la page 140, sont abordés l'origine de l'établissement, son style de formation et mode d'organisation des étudiants. Comme l'indique l'intitulé de son œuvre : *Le clergé camerounais. Naissance, évolution, et promotion 1935-1982*. Kana Bella n'a pas assez épilogué sur le clergé encadré par la Société Missionnaire des Saints-Apôtres. Les faits qu'elle traite son spécifique à l'œuvre formative des spiritains, des moines de Saint Basile, des

⁶⁸ Kana Bella M. G, *Le clergé camerounais. Naissance, évolution et promotion 1935-1982*, L'Harmattan, 2014.

Jésuites et du clergé local. Le sujet est occulté, sinon ignoré. Pourtant l'expérience des Saints-Apôtres livre un champ d'observation de la naissance, du développement et de la promotion du clergé camerounais. On est en voie de se poser la question des raisons d'une telle limitation.

Dans le sillage de l'histoire des structures d'encadrement cléricales, Armand Alain Mbili commet un ouvrage en 2009 qu'il intitule *D'une Eglise missionnaire à une Eglise nationale. L'observatoire du grand séminaire d'Otélé 1949-1968*⁶⁹. D'après le mouvement de la pensée de son auteur, le livre s'articule autour de trois parties. La première traite de l'Eglise locale et la décolonisation. Dans ce premier moment, l'auteur analyse la mise en place et le fonctionnement des structures de formation qui servirent à la préparation d'un clergé indigène aux postes de fonctions réservés aux missionnaires expatriés. Cette analyse intègre aussi la réaction de l'Eglise à la décolonisation politiques et aux luttes nationalistes. La deuxième partie traite du Grand Séminaire d'Otélé de 1949 à 1963. Dans cette lancée, l'auteur observe trois faits : la formation sacerdotale de 1949 à 1956, la formation sacerdotale de 1956 à 1963 et le début de l'inculturation dans la formation musicale à Otélé. La dernière partie est consacrée à la période jésuite qui s'étend de 1963 à 1968. Les faits étudiés par l'auteur ont un lien avec les relations entre les Jésuites et les Réformes du Vatican II, l'organisation des études et l'évolution du processus d'acculturation dans le Séminaire d'Otélé. Cette étude est donc consacrée finalement à la gestion d'une structure diocésaine de l'archidiocèse de Yaoundé. Elle ne saurait prendre en compte en dehors de cet établissement, l'œuvre des autres acteurs missionnaires œuvrant parallèlement comme celle de la Société des Saints-Apôtres. Pourtant, son cadre d'étude que constitue le Séminaire d'Otélé a été aussi un lieu d'occupation de la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres à partir de 1969. On aurait souhaité que le travail de Mbili Armand aboutisse aussi à la présentation du contexte formatif des Saints-Apôtres qui prennent la gestion de la structure après les jésuites.

VIII- LA PROBLEMATIQUE

La formation du clergé a toujours occupé depuis le VI^{ème} siècle, une place prépondérante au sein de l'Eglise catholique romaine. Elle s'est adressée d'abord à l'appelé qu'est l'enfant pour le service sacerdotal. Cette première forme de vie vocationnelle a voyagé le temps et a servi de pépinière au personnel ecclésiastique. Ainsi, elle connaît ses débuts au Moyen-Age occidental sous la domination de l'Eglise comme puissance publique. Les enfants

⁶⁹ Mbili A. A., *D'une Eglise missionnaire à une Eglise nationale. L'observatoire du grand séminaire d'Otélé 1949-1968*, L'Harmattan, 2004.

sont visés pour intelligibiliser la doctrine de l'Eglise qui veut s'assurer une pérennité⁷⁰. Ici, la cible offre un terrain fertile pour intégrer les éléments de la culture ecclésiastique d'abord dans une paroisse à la fin du VIII^{ème} siècle, sous l'impulsion du roi Charlemagne⁷¹. Il faut attendre la période moderne pour assister à une véritable formalisation des vocations exclusivement des enfants de douze ans pendant le Concile de Trente de 1545 à 1563. Cette formalisation se traduit par l'obligation des églises cathédrales et des provinces métropolitaines, et plus tard les collèges⁷² de les nourrir, et de les instruisent dans la profession ecclésiastique⁷³. Les institutins tridentines telles que les séminaires sont créés entrent en jeu au XVI^{ème} siècle pour contribuer au développement de l'enfant sacerdotal⁷⁴.

Ces institutions créées dans un contexte de riposte contre la doctrine luthérienne, montrent les signes d'un étouffement. Les anomalies qui précipitèrent leur chute dans le monde sont inhérentes au déficit financier, à l'instabilité psychologique des enfants causée par la précocité de leur âge⁷⁵.

Ainsi, les séminaires tridentins s'affaiblissent peu à peu avec la prise en main de la Compagnie de Jésus qui crée les collèges dotés des fonctions quasi identiques. Cependant, il faut encore attendre la création de la congrégation pour la propagation de la foi en 1622 par Grégoire XV⁷⁶ pour une réforme de la formation des prêtres⁷⁷. C'est cette dernière forme de séminaire, placé sous le regard de la Propaganda Fide qui connaît une reconnaissance du droit canon de 1917 et une réforme conciliaire de Vatican II entre 1962 et 1965.

En revanche, cette évolution historique des vocations va transformer la vision de la formation sacerdotale du père Eusèbe Ménard, prêtre de l'Ordre des Frères Mineurs, fondateur de la Société des Missionnaires des Saint-Apôtres, dont l'intervention n'apparaît qu'en 1946 et vient rompre avec la tradition de vaison, de Trente, et des approches canoniques qui précèdent ces deux grands conciles. Selon lui, les vocations d'enfants avaient asséché et exposaient

⁷⁰ J. Viard, « Chronique d'histoire de l'Eglise du Moyen-Age », *Revue des sciences religieuses*, 1925, p. 123.

⁷¹ Viard, « Chronique d'histoire de l'Eglise ... », p. 123.

⁷¹ Histoire de l'éducation : Moyen-Age, [online], [Histoire de l'Education : le Moyen-Age Tree Learning \(tree-learning.fr\)](https://tree-learning.fr), consulté le 4 février 2023 à 14h03.

⁷² D. Julia, « L'éducation des ecclésiastiques aux XVII^e et XVIII^e siècles », *Actes des séminaires organisés par l'École française de Rome et l'Università di Roma - la Sapienza*, 1985, p. 143.

⁷³ Les décrets du concile de Trente, [online], [telecharger les decrets du concile de trente \(free.fr\)](https://free.fr), consulté le 05 février 2023 à 14h20.

⁷⁴ G. Lefeuve, « Un débat sur la vocation sacerdotale, La querelle entre Lahitton-Branchereau (1909-1912) », *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, Presses universitaires de Rennes, 2009, p. 71.

⁷⁵ Ibid.

⁷⁶ Lefeuve, « Un débat sur la vocation sacerdotale... », p. 69.

⁷⁷ Messina, Slageren, *Histoire du christianisme au Cameroun...*, p. 129.

l'Eglise à un risque d'amnésie spirituelle totale⁷⁸. Les enfants ne pouvaient plus satisfaire aux besoins de la chrétienté sous le coup de l'expansion du protestantisme et du communisme. Au regard de ces limites, le père Eusèbe va penser à explorer les premières formes de vocation promues par les grands personnages de la Bible tel que Jésus Christ qui appelle à la mission les adultes. Il découvre dans cette logique que cette forme de vocation est abondante et offre contrairement aux enfants une garantie de stabilité psychologique.

Dans un Canada dominé par la paupérisation générale vers le milieu du XXème, la vocation d'adulte allait être fertile et favoriser sa culture dans un séminaire articulé par les règles d'une formation adaptée à la condition d'âges des candidats. Dans cette perspective, le rayonnement de cette approche de la vocation sacerdotale connaît son premier épiscentre au Québec et va s'étendre en Amérique latine et en Afrique. Sa promotion au Cameroun en contexte de nationalisation de l'Eglise et de pénurie du clergé local allait-elle favoriser l'éclosion d'un clergé local, formé depuis 1924 ? L'évangélisation du Cameroun n'était-elle pas vouée à un échec au regard de l'entrée tardive (1966) des promoteurs de ce type de vocation et de l'insuffisance criarde des infrastructures de formation ? Quels sont les grands défis auxquels vont se confronter les missionnaires canadiens de la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres en faveur des candidats au sacerdoce ?

La réponse à ces questions constitue l'objet d'étude du présent travail qui met en branle plusieurs hypothèses qui nécessitent une formulation.

IX- LES HYPOTHESES DE RECHERCHE

Trois hypothèses ont été formulées dans le processus de la recherche de la vérité historique sur la formation sacerdotale des adultes à l'actif de la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres au Cameroun. La première est la suivante : l'œuvre formative à la discipline sacerdotale de la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres est une volonté du clergé local de revaloriser les effectifs du personnel clérical local en baisse. La seconde hypothèse est que la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres forme d'abord pour les cinq pays de l'Afrique centrale, des jeunes dépourvus du brevet d'étude pour leur donner un niveau universitaire en vue du sacerdoce catholique romain. La dernière hypothèse se traduit par l'idée que cette œuvre formative a transformé totalement le visage de l'Eglise locale et sous régionale en impactant même son organisation interne en Afrique.

⁷⁸ E. H. Ménard, *De l'atelier au séminaire*, Montréal, Editions Apostolicum, 1956, pp. 23-25.

X- ANALYSE METHODOLOGIQUE

A la suite de la formulation du présent sujet, un cadre de méthodologie a été tracé dans l'intérêt de rationaliser la recherche qui allait suivre. Il est question d'identifier les différentes sources qui ont servi à la réalisation de ce travail intellectuel. Il s'agira de préciser la procédure de collectes de données, la démarche analytique approuvée et pratiquée, la consignation des données et des informations qui constituent sa fondation. La démarche adéquate s'articule autour de quatre étapes essentielles.

Mais avant toute chose, la détermination de l'originalité de notre thématique fut une priorité pour l'avancement de la présente recherche. Dans cet ordre d'idée, il a été consulté un certain nombre de travaux intellectuels antérieurs. L'exercice en question consista à examiner toutes les productions intellectuelles, à savoir les mémoires et les thèses du Département d'Histoire et de la bibliothèque de la Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines de l'Université de Yaoundé I. A cet effet, l'outil qui fut mis à notre disposition pour remonter la chaîne des travaux accumulés plus ou moins inhérents au présent travail de recherche, fut les catalogues. Une attention particulière fut accordée à cet instrument crucial de la recherche dont l'étude a déterminé et confirmé l'originalité du sujet. Dans le même temps, des bases de données électroniques internationales ont été aussi interrogées pour le même besoin. On peut dénombrer Google Scholar, Google Book, JSTOR, WorldCat, BNF (Bibliothèque Nationale de France), etc. A ce niveau de la recherche, la direction de notre Encadreur de Thèse a été primordiale dans le sens qu'elle a servi à lever des équivoques sur le sujet définitivement formulé comme suit : « La Société des Missionnaires des Saints-Apôtres et la formation du clergé catholique au Cameroun : 1966-2022 ».

Au regard de l'immensité du chantier qui imposait à soi un assemblage de matériaux indispensables à la construction des idées sur la base des faits à déchiffrer dans les sources, il importait d'organiser un plan de recherche adéquat, une approche de collecte de données, et une méthode de traitement et d'analyse des sources qui allaient servir à la compréhension du présent sujet. C'est dans cette perspective que fut dégagé un plan de recherche enrichi des adresses des unités documentaires classées d'abord en fonction de leur proximité vis-à-vis de nous et en fonction de leur nature. Ce plan prévoyait la recherche, la collecte et l'étude des sources écrites, orales, iconographique et électronique. Celles-ci ont été toutes, classées, soit dans la rubrique des sources primaires, soit, alors dans la catégorie des sources secondaires.

Sur notre plan de recherche, les sources secondaires comportent les sources écrites divisées en deux ordres, à savoir : les sources de seconde main et les sources de premières

main. Ces deux types de sources sont disponibles dans les bibliothèques qui obéissent à cette catégorisation. Parmi les bibliothèques où étaient disponibles les sources écrites de seconde main, l'on a consulté celle de l'Université Catholique de l'Afrique Centrale, dotée d'une forte documentation spécialisée sur l'histoire de l'Eglise catholique au Cameroun. Ensuite, le présent travail nous a conduits à la bibliothèque de la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres de Nkolbisson et de Febe-Village, à Yaoundé. Spécialisé surtout dans des publications théologiques et document de spiritualité, ces espaces documentaires ont permis d'enrichir ce travail grâce à leur panoplie d'ouvrages sur l'histoire de l'évangélisation du monde. En troisième lieu, la bibliothèque de l'Institut de Philosophie Saint Joseph Mukassa a été parmi la cible des unités documentaires à fréquenter, surtout pour sa riche documentation philosophique et encyclopédique.

En plus de la fréquentation de ces trois centres de documentations qui a contribué à consulter une centaine de publications écrites, d'autres publications ont été acquises par un procédé d'achat en librairie comme ce fut le cas dans la librairie des Peuples noirs et auprès de l'Harmattan Cameroun.

Le second type de bibliothèques à vocation à conserver les sources écrites de première main, a été indispensable à la réalisation de ce travail de recherche. Les bibliothèques qui entrent dans cette catégorisation sont : la bibliothèque de la Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines de l'Université de Yaoundé I, qui détient à elle seule un pourcentage de 40% de sources consultées. On peut aussi citer sur la liste, la bibliothèque du Département d'Histoire de la même université. Celles-ci comportaient les documents tels que : les thèses, les mémoires, les articles, les revues encyclopédiques, les manuels pédagogiques et dictionnaires qui ont permis de cerner le sujet et d'approfondir la pensée.

A côté des sources secondaires très présentes dans le présent travail, les sources de primaires ont occupé une place fondamentale. Dans la suite des sources écrites, elles concernent essentiellement les documents d'archives. Il faut dire que plusieurs centres de documentation archivistique ont été réquentés dans cette perspective. Le premier dans ce cas est la Centrale Diocésaine des Œuvres (CDO) de l'Archidiocèse de Yaoundé. Ce centre d'archives de l'Archidiocèse de Yaoundé est doté d'une abondante documentation riche relative à l'histoire des Saints-Apôtres au Cameroun. La seconde unité documentaire spécialisée dans la conservation des archives est la bibliothèque de la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres. Cet espace est aussi un lieu de conservation des archives de cette Société religieuse

catholique. Il comporte des milliers de dossiers classés par matières et par années dans un rayon à plusieurs étagères de moins de trois mètres de longueur et quatre mètres d'hauteur.

Dans la catégorie des sources primaires, l'on a accordé une place prépondérante aussi aux sources iconographiques qui sont pour l'essentiel des documents imagés issus des centres d'archives. Ils sont parfois des albums photos issues des théâtres de la vie au séminaire, des photos isolées dénichées dans un fond de dossier. Ils sont aussi constitués d'images prises par nous pour capturer un bien patrimonial matériel de la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres à des fins d'une illustration.

Après, le ciblage des unités documentaires, la seconde étape du plan de recherche de cette étude reposa sur la phase de la collecte des données issues des sources d'informations examinées. Il est important de décrire les sous étapes qui ont caractérisé cette phase importante de la recherche.

La collecte a été marquée par deux grades étapes à avoir la phase préparatoire et la phase d'exécution ou de collecte proprement ditela première phase a consisté à préparer le matériel de collecte des données à savoir : des fiches de lecture soigneusement élaborées, un stylo à bille et un carnet de notes pour la prise des importantes, une règle graduée et un cartable pour garder ces outils. La seconde phase concernant la collecte proprement dite a été articulée sur trois points. Le premier consistait à consulter les fichiers de chaque unité documentaire des sources secondaires. Ces fichiers étaient tantôt organisés en table de matières, tantôt organisés par les titres d'ouvrages. Dans le cas des bibliothèques concervant les sources de première main, la consultation du catalogue classé selon les filières, les auteurs. Ce qui donnait un aperçu des mémoires et des thèses disponibles. Les documents trouvés qui étaient dignes d'information susceptible d'éclairer le sujet, étaiet alors enregistrés dans le carnet de notes. Les références bibliographiques telles que le nom de l'auteur, le titre du document, l'année de parution ou de soutenance, la ville de publication étaient consignés sur les notes. Ces informations étaient suivies d'un bref résumé de l'ouvrage. Cette première prise de notes étaient approfondies si pendant ou au terme de la lecture, les informations contenues dans le document étaient cruciales. Dans ce cas, une fiche de lecture était dressée à l'aide d'un papier de format A4 où était placée une marge destinée à la numérotation et un soulignement au bas de la feuille où allaient se rapporter le titre et la référence de la page d'où les informations étaient extraites. Ces fiches contenaient parfois des citations, parfois des commentaires sur la pensée d'un auteur sur un aspect précis. Les fiches étaient ainsi rangées par auteur et chapeauté par une première fiche faisant mention de la référence de la source et d'un résumé de son travail. Elles étaient, au terme

de leur élaboration, épinglée et conservées dans une chemise donnant des références plus générale sur une partie du présent travail.

Les sources orales ont été aussi sujettes à la collecte. La méthode ayant servi dans ce projet était fondamentalement assise sur une approche qualitative. Pour collecter les témoignages oraux des personnes ressources, il a fallu une autre organisation impliquant la tenue d'un téléphone de marque TECHNO CAMON 19, qui a servi à réaliser certaines photos et à effectuer les interviews grâce à un magnétophone incorporé. Cette partie de la recherche a été structurée en quatre parties telles que : la prise de contact avec la personne ressource, l'élaboration d'un guide d'entretien par rapport à un aspect important du présent travail, la prise de rendez-vous et l'entretien proprement dit. Pour l'essentiel, certains informateurs contactés se sont prêtés à l'exercice d'entretien en y répondant répondaient par écrits ou oralement. Les obstacles dûs à l'éloignement géographique d'autres informateurs ont permis d'utiliser d'autres canaux de communication à savoir les réseaux sociaux et la boîte électronique. Ces informateurs ont été contactés, pour la majorité, par voie téléphonique. Il leur a été soumis un guide d'entretien via Whasapp, Messenger et Facebook. Les destinataires y répondaient à travers des enregistrements vocaux déposés dans une boîte électronique apprêtées pour besoin de cause. Les questions qui leur étaient posées étaient surtout relatives à la recherche des causalités pour expliquer tel ou tel autre fait. Il était aussi abordé les aspects du déroulé des faits et leurs conséquences. Les informations orales glanées ont été bien stockées dans des fichiers sonores dans un PC afin de faciliter le traitement.

Enfin, les sources électroniques ont été collectées dans des bases de données à travers des investigations faites à partir d'un navigateur internet. La principale base de données fut celles le Système Intégral de la Formation en Ligne de la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres. Les sites consultés ont été ceux du Vatican, de la la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres et les plateformes YouTube et Facebook où l'on a trouvé stockées les archives importantes sur l'histoire de l'ancien Séminaire du Sacré-Cœur de St Victor de Beauce au Québec. Les données stockées dans ces bases données et sites internet ont été trouvées à travers l'introduction d'un mot clé ou d'une succession de mots clés. Toutefois, les sources consultées devaient encore faire l'objet d'une authentification ainsi que les informations y relatives. Elles étaient ensuite conservées dans les dossiers électroniques, classées dans les sous dossiers selon leur importance. Dans ce cas chaque dossier portait mention du titre d'un aspect particulier de la recherche. Les sous dossiers comportaient les sous parties d'une idée étudiée. Ils contenaient chacun un ou plusieurs fichiers traitant d'un aspect du problème. Chaque fichier portait une

mention à l'entête relatif aux références de l'œuvre, à la date et l'heure de consultation de ladite œuvre.

Les sources iconographiques étaient aussi collectées. Elles ont toutes numérisées et stockées dans un PC WINDOWS. Elles ont été classées par ordre thématique et assorties d'un fichier qui a appuyé les commentaires personnels.

La phase de collecte des sources terminées, la recherche a débouché sur l'analyse des données. Cette analyse a abouti pour les documents écrits, à la réalisation d'une fiche de synthèse. Par ailleurs, dans le cas de la collecte des sources orales, elle s'est traduite par la transcription des témoignages oraux qui ont donné la possibilité de situer le contexte des faits commentés par la personne ressource.

Dans la rubrique des sources écrites, l'analyse qui a servi à la confection des fiches de synthèse, a aussi permis de réaliser une classification des informations livrées par plusieurs auteurs étudiés. Cette classification regroupait tous ces auteurs dans une seule unité d'idée qui formait soit une sous partie, soit une partie du présent travail de recherche. Les sources orales quant à elles ont été soigneusement analysées à partir d'une audition permanente des fichiers sonores issus des entretiens. Chaque fichier sonore s'est rapporté à une idée importante du présent travail. Ces témoignages ont été classés soit pour argumenter, soit pour décrire un phénomène, soit infirmer un fait.

La seconde approche ayant servi d'analyse des données est l'approche quantitative. Au regard de la masse des informations auxquelles l'on a été confronté, cette étude a privilégié la conversion de certaines données qualitatives en des données quantitatives pour en faciliter la lecture. Le procédé qui a accompagné cette conversion a consisté en général à assigner à chaque catégorie d'étudiants une couleur identifiant leur niveau de rendement. En effet, quatre couleurs ont été choisies la bleue pour identifier les candidats très satisfaisants ; la couleur jaune indiquant les étudiants satisfaisants; l'orange pour qualifier les cas peu satisfaisants ; la couleur rouge pour identifier les candidats très faibles, exposés à l'exclusion. Cette catégorisation a permis de mesurer les niveaux de chaque groupe et de déduire les données statistiques interprétables. Ces données ont parfois été traduites sous la forme des tableaux et des graphiques. Dans le cadre de cette étude, 114 tableaux et 13 graphiques articulent l'analyse de ce travail. Les tableaux pour la plupart sont des synthèses des rapports sur la situation scolaire de chaque étudiant, des avis des encadreurs relatifs à leurs comportements, la liste des enseignants et leurs fonctions, les programmes d'enseignements, les étapes de la formation sacerdotale. Le recours à ces tableaux vise à apporter un éclairage certain aux parties du sujet

traité dans le développement. Il est à constaté que certains tableaux sont marquées de couleurs. Le but de ce marquage était d'obtenir les données statistiques des informations empiriques. Cette méthode a permis de mettre à jour des faits tels que les seuils de renvois, des départs, des admissions des candidats au séminaire.

XI- LE CADRE THEORIQUE

Le cadre théorique choisi pour rationaliser la production des connaissances du présent travail de recherche est fondé sur la sémiotique de Charles Sanders Peirce. La théorie de cet auteur est exposée dans un ouvrage philosophique intitulé : *Ecrits sur les signes*, publié en 1975 aux éditions du Seuil et aux Presses universitaires de Havard⁷⁹. Le signe est défini par Charles Sanders Pierce comme « quelque chose qui tient lieu pour quelqu'un de quelque chose sous quelque rapport ou à quelque titre »⁸⁰. Le signe est donc pour Pierce, nécessairement une représentation d'un objet qui a existé, qui existe ou qui attend d'exister, et un signe beaucoup plus évolué produit dans l'esprit humain qu'il appelle « Representamen »⁸¹. La science qui prend en charge son étude est la sémiotique. C'est une doctrine qui observe de manière abstractive, l'expérience des signes. Elle reconnaît au fondement du signe, son objet et à la représentation de ce signe, un correspondant ou un plus évolué, dont lui-même tient lieu d'un objet à renvoyer à son tour à un signe et à un autre interprétant à l'infini⁸². Cette considération établit un cycle tryardique entre l'interprétant le signifié, le signe son signifiant, et l'objet le fondement du signe.

Dans la présente étude, le principe piercien qui explicitera notre discours sur la formation sacerdotale sous le label de la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres, est le principe sémiotique des trois trichotomiques du signe. A quoi cela renvoie-t-il ? La première trichotomie est que le signe peut être une qualité (qualisigne), un objet existant (sinsigne) et une loi générale (légisigne). La seconde trichotomie est qu'un signe, dans la relation à son objet, peut être une icône, un indice et un symbole⁸³. Une icône est une représentation de son objet par ressemblance⁸⁴ ; un indice est un signe qui se réfère à son objet en raison d'un lien immédiat ou un lien de cause, un symbole est un objet qui représente son objet en vertu d'une convention

⁷⁹ C.S. Peirce, *Ecrits sur les signes*, Paris, Editions du Seuil, Presses universitaires d'Havard, p.122.

⁸⁰ Ibid., p.124.

⁸¹ Ibid.

⁸² Ibid., p.126.

⁸³ Ibid., 141.

⁸⁴ Ibid., 148.

ou d'une loi générale. La troisième trichotomie consiste en ce que le signe, en vertu de l'interprétant, peut être un signe de possibilité, un signe de fait et signe de raison.

Dans le cadre de cette étude, la relation tryardique du signe-objet-interprétant et la trichotomie du signe serviront de fondements à l'explication de plusieurs réalités. La première réalité est la cible de la formation qui est le candidat. En vertu de cette approche, la présente étude l'appréhendera sous trois réalités. De ce point, il est d'abord l'objet de la formation ; ensuite, le signe de cet objet entant que représentation du disciple qui aspire à devenir pleinement prêtre ; ce candidat est aussi l'interprétant qui, en saisissant soi-même les règles de son milieu formatif, peut les approuver ou les rejeter. La seconde réalité est le formateur ou l'encadreur qui a la responsabilité d'accompagner le jeune adulte candidat à la charge presbytérale. D'autre part, l'encadreur peut être aussi désigné, comme étant un signe-objet-interprétant. Comme signe, il est un representamen à la fois de l'autorité ecclésiastique dont il reçoit le mandat d'exercer ses compétences en faveur de la formation sacerdotale des jeunes ; comme objet, il est appréhendé dans cette étude dans sa fonction de formateur, de guide et encadreur qui veille à l'application des programmes ; il occupe aussi la position d'interprétant dans la mesure où il pense et met en place les programmes de formation et les interprètent par rapport au principe canonique de la formation sacerdotale. La troisième trichotomie sera mise en branle dans les analyses des faits religieux en contexte de formation sacerdotale. Dans ce cas, il sera établi pour l'interprétant, la représentation du signe comme signe de possibilité, signe de fait et signe de raison. Dans cette relation, les interprétants sont de deux ordres : les candidats et les formateurs. Ceux-ci, peuvent par rapport à des conditions précises, créer les possibilités et les faits d'un comportement adéquat ou inadéquat. Cependant, le signe de raison est l'acte de raison posé, c'est-à-dire en conformité avec les principes ou les symboles qui régissent le cadre de vie dans une maison de formation sacerdotale.

En dehors des principes sémiotiques, la théorie mise à l'épreuve dans cette étude est celle de l'andragogie au regard de la nature de la cible de la formation concernée. Il s'agit des jeunes adultes âgés de plus de 19 ans, admis à passer le cursus de l'enseignement secondaire. Le terme andragogique cité pour la première fois par Alexander Kapp en 1833 pour désigner originellement la théorie éducative de Platon. Le terme polysémique renvoie tantôt à un processus d'apprentissage à travers lequel les adultes entretiennent un rapport d'intelligence avec le monde, tantôt à une idéologie de l'éducation, à un mécanisme d'apprentissage des adultes, à la formation des adultes, à la théorie de l'apprentissage, à la discipline scientifique

éducative⁸⁵. Dans le cadre de cette étude, l'andragogie tentera de désigner plutôt avec Pierre Goguelin cité par Hachicha comme un ensemble de méthodes de formation spécifiques aux adultes, telles que le travail en groupe⁸⁶. C'est cette approche qui convient aux méthodes appliquées dans le contexte de la formation des adultes au sacerdoce. Au nombre de celles-ci, on distingue : la considération de l'adulte comme le principal sujet de la formation en tant qu'individu autodéterminé et mû par les besoins immédiats, l'autodiagnostic, les motivations individuelles, la prise en compte de l'expérience comme le principal vecteur de professionnalisation, les pratiques réflexives favorables à la reconstruction des compétences, l'autonomisation et la coopération des apprenants à leur formation⁸⁷.

XII- PLAN DE LA THESE

Le présent travail est divisé en trois principales parties. La première partie traite de la Société des Saints-Apôtres avant leur arrivée au Cameroun entre 1946 et 1966. Il est question de mettre en lumière, au chapitre I, la naissance de la Société des Saints-Apôtres au Canada, en abordant les sujets tels que : la biographie de leurs différents fondateurs, les missions de la Société, ses conditions d'émergence. Le chapitre II est consacré à une étude historique de l'œuvre des missionnaires des Saints-Apôtres au Canada (1946-1965). Au chapitre III, l'on s'apesantira sur l'historique de la formation du clergé camerounais de 1914 à 1966 pour présenter le contexte religieux relatif à la formation du clergé qui précède l'arrivée des Saints-Apôtres au Cameroun.

La seconde partie est consacrée à la formation sacerdotale conduite par la Société des Saints-Apôtres au Cameroun. Au chapitre IV, il est question de la formation sacerdotale au Séminaire des Saints-Apôtres de Nsimalen de 1966 à 1968, et au chapitre V de la formation aux Séminaires des Aînés des Saints-Apôtres à Otélé de 1968 à 2002.

La partie met en exergue l'impact de l'œuvre formative de la Société des Saints-Apôtres au Cameroun et dans la sous région de l'Afrique Centrale. Si le chapitre VI de cette partie aborde la naissance d'une nouvelle communauté de vie locale de la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres au Cameroun, le chapitre VII quant à lui est consacré aux conséquences de cette œuvre au Cameroun et ainsi que dans le monde.

⁸⁵ S. Hachicha, *Andragogie*, séminaire de l'Institut Supérieur de l'Education et de la Formation continue, septembre 2006, p.9.

⁸⁶ Ibid.

⁸⁷ Joachim De Stercke, *L'andragogie ou l'art de guider les adultes*, Institut Provincial de Formation du Hainaut, Université de Mons, Université de Luxembourg, 2021, p.2.

XIII- LES DIFFICULTES RENCONTREES

Les principaux problèmes rencontrés durant cette étude étaient en lien avec la mort et l'indisponibilité de plusieurs potentiels informateurs de la première couvée du Séminaire des Saints-Apôtres ouvert à Nsimalen en de 1966. Les acteurs clés de la formation sacerdotale étaient pour la plupart des Canadiens qui, après une longue période d'activité, se sont retirés des affaires académiques pour le Canada. Très vieux, ils ont perdus leur capacité de communication. Par ailleurs, on distingue dans le registre de ces personnes ressources, quelques récipiendaires qui souvent n'ont pas manifesté un grand engouement à répondre à nos demandes d'un entretien. Cette réaction s'explique par la peur, la méfiance. Quelques volontaires avaient besoin qu'on leur accorde 3 à 6 mois pour prendre acte du questionnaire et répondre méthodiquement à toutes questions qui leur étaient posées.

Des difficultés ont été aussi éprouvées au cours de la consultation des sources écrites et notamment de première main. Il a été constaté une mauvaise organisation des sources d'archives de la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres. En effet, les mentions écrites des fonds documentaires ne correspondaient pas souvent à la nature des documents contenus. Ce qui causait une perte de temps considérable dans la recherche desdits documents.

D'autres obstacles épistémologiques qui ont freiné ce travail de recherches sont : la maladie et les difficultés financières

A propos des maladies, nous avons été victime au mois de juillet 2023 d'une opération chirurgicale suite à une appendicite aigue qui a ralenti le travail pendant trois d'étude. Quant au problème d'ordre financier, il faut dire qu'un voyage d'étude aurait été préférable pour mesurer l'impact de l'œuvre missionnaire des Saints-Apôtres au Tchad, Congo Démocratique, au Gabon, en Guinée Equatoriale et en RCA. Une demande d'aide financière adressée à la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres pour ce faire n'a pu aboutir en raison d'une part d'un vice des procédures administratives et d'autre part des exigences de la formation sacerdotale dont l'on était tenu au respect. A ce sujet, le train de vie du postulat de la Maison Eusèbe Ménard à Nkolbisson à Yaoundé n'a pas facilité la rédaction de ce travail de recherche à cause des horaires des activités formatives et de la volonté des responsables de nous soumettre parallèlement aux études philosophiques à l'Institut de Philosophie Saint Joseph Mukassa. Ces études cumulaient les enseignements de tout le cycle de baccalauréat canonique qui avait causé un retard de trois mois à l'élaboration de la thèse de doctorat.

Enfin, il n'est pas omis ici d'autres problème tels que les coupures d'électricité, une connexion internet déficitaire, les caprices de l'ordinateur qui parfois nous ont poussé à une instabilité permanente qui a compromis la qualité de ce travail intellectuel.

PARTIE I

LA SOCIÉTÉ DES SAINTS-APÔTRES AVANT SON ARRIVÉE AU CAMEROUN : 1946-1966

La Société des Saints-Apôtres a été créée au Canada par le Père Eusèbe Henri Ménard avec la collaboration de l'entrepreneur laïc, Hector Durand. Avec une équipe dynamique d'autres laïcs et le soutien des personnalités cléricales locales, cette organisation ecclésiale canadienne d'origine, connut un développement important en Amérique du Nord et se répandit en Amérique du Sud y compris en Afrique, particulièrement au Cameroun, 20 ans après. La Société des Saints-Apôtres apportera un souffle nouveau à l'Eglise à l'aune d'une perception prophétique des vocations fondée sur les actions d'éveil, de formation et d'accompagnement des jeunes et des adultes défavorisés au ministère presbytéral. Pour appréhender l'identité de cette nouvelle structure missionnaire dans le rôle qu'elle va jouer plus tard dans la formation du clergé africain, nous tenterons par le biais de cette première partie de la présente étude, de nous atteler à la recherche de ses origines, de ses objectifs, de son évolution et des raisons qui ont prévalu à son expansion dans les pays du sud et notamment au Cameroun.

CHAPITRE I

LA NAISSANCE DE LA SOCIÉTÉ DES SAINTS-APÔTRES

« Tous les fils de l'Eglise doivent avoir une vive conscience de leur responsabilité à l'égard du monde, nourrir en eux un esprit véritablement catholique et dépenser leurs forces pour l'œuvre de l'évangélisation »⁸⁸.

Cet extrait du décret sur l'œcuménisme du Concile de Vatican II peut résumer l'état d'esprit qui anima les principaux fondateurs de la Société des Saints-Apôtres et leur vision avant-gardiste de faire découvrir à l'Eglise et au monde un autre type de vocation sacerdotale par rapport à la très vieille ressource des vocations précoces ou d'enfants dont la pertinence au XX^eme commençait lourdement à être mise à l'épreuve. Pour mettre en lumière cet enjeu, la présente recherche prendra en charge trois grandes réflexions autour de l'histoire de la Société des Saints-Apôtres à savoir la présentation des différents fondateurs de la Société, le contexte de naissance de l'œuvre et les fondements bibliques.

I. La présentation biographique des fondateurs de la Société des Saints-Apôtres

Les deux principaux acteurs qui œuvrèrent à la naissance et l'évolution de la Société des Saints-Apôtres sont le Père Eusèbe-Henri Ménard et Hector Durand. L'un, le premier, eut une très forte sensibilité aux problèmes des vocations des jeunes adultes à la cléricature de son pays et l'autre, le second, l'entrepreneur était celui qui allait apporter son soutien financier et technique pour l'édification de l'œuvre⁸⁹. Pour une saisie de leur vision de l'évangélisation et de la vie missionnaire, la présente étude abordera la vie de ces deux hommes.

A. Le Père Eusèbe-Henri Ménard

Pour saisir la nature de l'œuvre du Père Eusèbe Henri Ménard, il importe de comprendre la conjoncture sociale, politique et économique du Québec ainsi que la naissance et l'évolution d'Eusèbe Ménard.

1. Le contexte, la naissance et l'enfance du Père Eusèbe-Henri Ménard

Pour comprendre l'œuvre du Père Eusèbe Henri Ménard, il importe de saisir le contexte de sa naissance et le cadre éducatif qui l'a orienté vers le sacerdoce au Canada.

a) Le contexte de la naissance du Père Eusèbe-Henri Ménard

⁸⁸ *Concile œcuménique Vatican II. Documents conciliaires*, Paris, Editions du Centurion, 1966, p. 146.

⁸⁹ J.T. Ngouo, *Temps d'intégration internationale. Mémoire historique et jalons pour un renouveau de la formation*, Montréal, Editions Apostolicum, 2021, pp. 17 ; 19.

Le cadre géographique où se produisent la naissance et l'évolution d'Eusèbe Ménard est le Québec, territoire majoritairement francophone du Canada-Est (Bas Canada) qui acquiert le 1^{er} juillet 1867 son statut de province vis-à-vis de la confédération du Canada qui, elle-même à cette date, naquit d'une union d'anciennes colonies du Canada-Uni créé en 1840 (Canada-Est et Canada-Ouest), et des colonies britanniques de l'Amérique du Nord dans une urgence politique de contrecarrer les velléités expansionnistes des États-Unis et de sortir de l'emprise de l'impérialisme de la Grande Bretagne⁹⁰. Cette ancienne colonie tout d'abord française et ensuite anglaise se situe au Nord-Est de l'Amérique du Nord et à l'Est du Canada et s'étend sur une superficie de 1 535 843 km²⁹¹.

En 1867, la population québécoise est évaluée à près d'un million d'habitants dont 80% pauvre et rurale ont pour activité économique principale l'agriculture⁹². 10% soit 700.000 habitants émigrent dans les territoires dits de la Nouvelle Angleterre du centre-ouest des États-Unis tels que l'Alabama, Boston, New-York, Philadelphie, qui connurent une forte industrialisation de leur économie sous l'impulsion des nouvelles techniques de transformation et de production des matières premières et de la création d'une pléthore d'usines de textile, de chaussures, de mines, etc⁹³.

C'est dans ce contexte économique que Charles-Émile Menard, le futur père d'Eusèbe Menard, émigra à l'âge de 15 ans et s'installa à Auburn aux États-Unis pour y travailler comme cordonnier dans une usine⁹⁴. Dans la même ville en 1891, s'installa aussi Marie-Anna Labbé, celle qui allait devenir son épouse, pour y travailler au compte d'une filature⁹⁵. Comme tous les canadiens francophones émigrés, Marie-Anna Labbé et Charles-Émile Menard, originaires du comté de Beauce y demeuraient dans l'espoir de faire fortune⁹⁶. Ils firent leur rencontre dans la galerie d'art d'Auburn où Charles prestait comme artiste tous les dimanches⁹⁷. Le couple se maria en 1904 à Auburn et respecta la tradition québécoise d'une fidélité à la terre, à la famille, au curé et à la langue⁹⁸. Ainsi, les époux retournèrent au Québec à cause de la dégradation de

⁹⁰ M. Allard, et al., *Histoire nationale du Québec de sa découverte à aujourd'hui*, Montréal, Guérin, 1979, p. 199. Lire aussi L.Turgeon, 1867 : « Naissance du Canada », dans la revue *L'Histoire*, [online], <https://www.lhistoire.fr/1867-naissance-du-canada>, consulté le 12 août 2022, 8H37.

⁹¹ Ibid. p. 5.

⁹² Ibid., p. 199.

⁹³ J. Clément Martin, C. Pomeyrols, « Les clercs et l'Église du Québec et de la Vendée face à l'Histoire, fin XIX^e-début XX^e siècles », *Presses universitaires de Reims* [online], <https://books.openedition.org/pur/15982>, consulté le 12 octobre 2022, 23H45.

⁹⁴ P. Longpré, *Eusèbe-Henri Ménard, un vrai fils de François*, Montréal, Fides, 2003, p. 14.

⁹⁵ Ibid., p. 13.

⁹⁶ F. Weil, « Le capitalisme américain, 1815-1845 », *Annales, Histoire, Sciences sociales*, n°1, Paris, Armand Colin, 1995, p. 31.

⁹⁷ Longpré, *Eusèbe-Henri Ménard...*, p. 14.

⁹⁸ Allard, Y. et al. « Le capitalisme américain... », p. 171.

la santé de Charles affaibli par les mauvaises conditions de travail. C'est dans la ferme de Saint Jules de Beauce qu'ils s'installèrent en 1908, deux ans après la naissance de leur premier fils⁹⁹. Ils trouvèrent un Québec en phase d'industrialisation sous la diligence de Parent Simon-Napoléon, l'ex-Premier ministre de la province¹⁰⁰. L'industrie du papier et de la chaussure prospère¹⁰¹. Cet environnement économique fut favorable à l'ouverture par Charles-Emile Menard d'une cordonnerie à proximité de l'usine de la Quebec Asbestos¹⁰².

La pollution par des déchets d'amiante de la Quebec Asbestos mit davantage en rude épreuve la santé de Charles alors que les conditions de vie ne s'améliorèrent que très peu, le contraignant même à la pratique d'une agriculture de subsistance¹⁰³. Pour y faire face, Marie-Anna Labbé ouvrit une boutique de chaussures et de vêtements de travail dans le but de rehausser le niveau de vie de la famille¹⁰⁴. Catholique croyante, comme la majorité des québécois, elle fréquenta la chapelle des Sœurs Notre Dame du Perpétuel Secours non loin de leur domicile¹⁰⁵. Hospitalière, elle accueille son beau-père durant ses 14 années de maladie au terme desquelles il prédit avant sa mort, la naissance d'un « fils-prêtre » dans la famille de Menard¹⁰⁶.

b) La naissance et l'enfance du Père Eusèbe Ménard

Le 16 janvier 1916 à East-Broughton, vit le jour le « fils-prêtre », leur sixième enfant : Eusèbe-Henri Menard¹⁰⁷.

Eusèbe Ménard grandit dans cette famille chrétienne. Il eut cinq ans et fut inscrit par ses parents dans un établissement catholique dirigé par les Sœurs de Notre Dame du Perpétuel Secours en 1921¹⁰⁸. Très précocement, se révéla en lui une âme généreuse et missionnaire à la suite des initiatives de collecte de fonds dans son école, comme il était de coutume au Québec, pour l'évangélisation des pays des missions¹⁰⁹. En effet, depuis 1921, les autorités ecclésiales catholiques du Québec avaient décidé d'apporter leur secours par exemple à la conversion de la Chine¹¹⁰. Cette initiative avait contribué à forger la croyance locale d'un don de 25 cents

⁹⁹ Longpré, *Eusèbe-Henri Ménard...*, p. 14.

¹⁰⁰ Allard, et al. « Le capitalisme américain... », p. 229.

¹⁰¹ Ibid., p. 226.

¹⁰² Ibid., p. 15.

¹⁰³ Longpré, *Eusèbe-Henri Ménard ...*, pp. 16-17.

¹⁰⁴ Ibid., p. 17.

¹⁰⁵ Ibid., p. 18.

¹⁰⁶ Ibid.

¹⁰⁷ J. Taillefer, « La Société des Saints-Apôtres, sa fondation, ses œuvres », mémoire de troisième année de Théologie, université Saint Paul d'Ottawa, 1974, p. 2.

¹⁰⁸ Ibid.

¹⁰⁹ Longpré, *Eusèbe-Henri Ménard...*, p. 20.

¹¹⁰ J. Bernard, *Les débuts de la Société des Missions-Etrangères de la Province du Québec (1919-1931)*, Montréal, les Editions Historia Ecclesiae Catholicae Canadensis Inc, vol. 38, 1971, p. 32.

équivalant au baptême d'un bébé chinois. Les écoles confessionnelles devinrent ainsi les lieux de propagande d'une telle croyance¹¹¹. Eusèbe Menard s'y engageait en menant deux activités de gains¹¹². Il promettait à Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus de donner ses gains obtenus du challenge de billes avec ses camarades à la cause de l'évangélisation de la Chine si elle l'aidait en retour à l'empocher¹¹³. On pouvait y voir transparaître tant la gestation d'un esprit catholique prêt au sacrifice pour l'Eglise que le zèle missionnaire. Cependant, la fascination d'Eusèbe Ménard fut attisée par madame Bernadette Larochelle, sa maitresse qui ne manqua pas d'approche pédagogique pour éveiller son goût à la vertu pendant les cours de catéchèse¹¹⁴. Il est certain que cette influence a forgé et catalysé la personnalité de son élève dont les signes du « fils-prêtre » vont continuer à se manifester concrètement à l'âge de 12 ans au terme de son cycle primaire¹¹⁵ vers 1930.

Au cours de cette période, l'appareil politique de la province sous la commande de Louis-Alexandre Taschereau successeur de Lomer-Gouin,¹¹⁶ peine à endiguer la grande crise économique qui se manifesta âprement par une atonie du commerce, de la production agricole et industrielle du bois et du papier¹¹⁷. Cette crise sociale entraîna la misère de la quasi-totalité des familles québécoises menacées par la baisse des salaires et l'augmentation d'un taux de chômage à 14%¹¹⁸. En effet, depuis 1921, la majorité de la population rurale du Québec s'installa en zone urbaine à la recherche d'un emploi lors de l'industrialisation de la province¹¹⁹. Sous la pression de la misère, très vite le sacerdoce fut considéré comme un moyen d'ascension sociale. Paul Longpré écrivit à propos :

La plupart de ces familles québécoises nombreuses de cette époque comptait un prêtre, un religieux ou une religieuse. Plusieurs de ces « vocations » avaient un caractère sociologique. On quittait la misère pour accéder à une classe supérieure (...). On fuyait la ferme et on avait accès aux études supérieures (...). Parfois, on obéissait inconsciemment à un conditionnement qui pouvait aller jusqu'au chantage affectif : « Maman serait bien fier de toi si tu faisais un prêtre !¹²⁰.

Cependant, en replaçant dans son contexte historique ce que Longpré voulut qualifier de « vocations à caractère sociologique », force est de constater qu'en réalité, le fait qu'il décrit émane d'une identité religieuse nationale forgée depuis l'octroi de l'éducation à l'Eglise en

¹¹¹ Longpré, *Eusèbe-Henri Ménard...*, p. 20.

¹¹² Ibid.

¹¹³ Ibid.

¹¹⁴ Ibid., p. 23.

¹¹⁵ Ibid., p. 26.

¹¹⁶ Allard et al. « Le capitalisme américain... », p. 235.

¹¹⁷ Ibid., p. 234.

¹¹⁸ Ibid., p. 239.

¹¹⁹ Ibid., p. 235.

¹²⁰ Ibid., P. 19.4

1840 à la responsabilité de Mgr Boniface Bourget dont l'œuvre permit le développement des infrastructures ecclésiales ainsi que la formation d'un clergé local grâce à sa demande d'un soutien des missionnaires étrangers conduisant les Oblats de Marie-Immaculée, les Frères des Ecoles chrétiennes, les Sœurs de la Présentation, les Clercs de Saint Viateur à participer à l'encadrement social des québécois¹²¹. Ainsi, pendant près d'un siècle, l'enseignement de la religion (catéchisme et prière) dans le système éducatif occupa une place cruciale dans l'instruction publique¹²². L'Eglise catholique fut alors considérée comme une puissance publique jusqu'à la Révolution tranquille de 1960¹²³. En tant que telle, elle joua un rôle principal dans la formation et la promotion de l'élite ecclésiastique et politique qui travaillaient en partenariat autour d'un pouvoir politique à propension théocratique. La religion catholique a su forger « l'être collectif » et l'essence du peuple québécois en particulier et canadien en général¹²⁴. De ce point de vue, ce n'est donc pas seulement par pur désir d'une promotion sociale que des jeunes venaient au sacerdoce. C'est surtout à cause aussi de l'encrage d'une très longue tradition catholique dans les mœurs locales d'une « société de chrétienté ». C'est dans ce contexte économique et socio-éducatif qu'on peut ainsi situer l'éducation d'Eusèbe Menard en famille et à l'école.

2. Les études secondaires pour le sacerdoce

Le jeune beauceron fut, à défaut d'obtenir l'entrée au Collège de Lévis¹²⁵, orienté au séminaire Saint Victor de Tring du Chanoine Joseph Bernier dans le dessein d'entreprendre son cycle secondaire¹²⁶. Toutefois, sa fréquentation à cet établissement de vocation tardive bien qu'étant inadaptée à sa condition d'âge (Eusèbe avait moins de 15 ans, âge requis pour y être admis), fût providentielle plus tard à la formation de son charisme sur l'éveil, la promotion et l'accompagnement des vocations tardives¹²⁷. C'est à titre d'exception pour une durée d'essai

¹²¹ M. Allard et al, « Le capitalisme américain... », p. 229.

¹²² J.P. Warren, *L'invention du Canada français : le rôle de l'Eglise catholique*, Montréal, Concordia University, 2007, p. 36.

¹²³ Dans un contexte de forte modernité caractérisée par l'extraversion de l'économie québécoise, survint en 1960 à l'initiative de Jean Lesage, la Révolution tranquille qui impliqua une suite de réformes politiques, économiques et sociales atténuant drastiquement l'influence de l'Eglise dans les affaires de l'Etat et le pouvoir de l'Union Nationale dans la gestion du pouvoir depuis 1944. Lire : René Durocher, *Révolution tranquille*, [online], <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/revolution-tranquille>.

¹²⁴ Warren, *L'invention du Canada français* ..., p. 41.

¹²⁵ D'après Paul Longpré, cet établissement du comté de Beauce qui faisait office de petit séminaire, octroyait à chaque paroisse une seule bourse d'études.

¹²⁶ Taillefer, « La Société des Saints-Apôtres... », p. 2.

¹²⁷ Nous pensons que le séminaire du Sacré-Cœur du chanoine Joseph Bernier fut un incubateur qui a impulsé Eusèbe Menard une sensibilité à la vocation tardive. Cette thèse sera défendue dans la partie de la présente étude qui abordera l'œuvre de ce dernier. Nous apporterons une contradiction sur les considérations construites autour des réelles motivations de cette sensibilité à la situation des adultes marginalisés aux charges sacerdotales au regard de la priorité et des soins accordés aux enfants. Notre thèse s'opposera ainsi à la pensée courante qui établit le Père Eusèbe-Henri Menard comme celui qui découvre et inaugure la prise en main et l'encadrement spirituel des adultes

d'une année qu'il fut admis au séminaire du Sacré-Cœur par le chanoine qui avait auparavant échanger avec ses parents¹²⁸.

Au séminaire du Sacré-Cœur, Eusèbe Menard manifesta un amour inconditionné de la messe, du chant sacré, de la prière du rosaire, des études, et le travail manuel. Sa compagnie exprimait à ses confrères, débordement d'une joie auréolée d'un sourire sympathique. Un témoignage du Père Lorenzo Quirion rapporté par Longpré affirme : « Son sourire parfois taquin était charmant. Il excusait facilement les travers des autres, quitte à paraître naïf, pour mieux pardonner¹²⁹. »

Eusèbe Menard acheva étonnement son cursus secondaire comme major de sa promotion au terme de six années de formation performance qui lui valut le titre de « lieutenant-gouverneur »¹³⁰. Ainsi, cette passion pour les études préfigurait déjà la place qu'il allait accorder à la dimension intellectuelle dans la future Société qu'il allait créer plus tard.

3. L'entrée au grand séminaire (1936-1941)

En 1936, il fit son entrée au séminaire des Missions Etrangères à Pont Viau pour y étudier la théologie. Cette institution québécoise édifée le 21 février 1924, sous la direction du chanoine Ovila Roch, curé de la cathédrale de Joliette, avait comme principal objectif la formation d'un personnel clerc autochtone capable de travailler dans les pays de mission¹³¹. Mais cette aspiration est vouée plutôt au charisme franciscain qu'il aurait découvert pendant sa première année d'étude théologique à travers la lecture des écrits sur Saint François d'Assise qui le fascine pour une vie de pauvreté absolue et d'obéissance à la règle monastique¹³². Pour comprendre cette fascination, il serait important que soit mise en lumière la figure de Saint François d'Assise.

défavorisés par une vieille tradition canonique de 1917, héritée des contre-réformes du concile de Trente qui, exclusivement encadrait, protégeait et promouvait les vocations précoces d'enfant. En son temps et surtout au lendemain de la deuxième guerre mondiale, le Père Eusèbe-Henri Menard observera l'ampleur de la réalité dans son pays et tentera de bâtir une vision, un projet de formation pour riposter au phénomène ambiant de l'exclusion des jeunes adultes ayant pourtant la vocation à la cléricature. Nous démontrerons, contrairement à une certaine mentalité et des écrits scandant le caractère prophétique et pionnier de ce projet mis en exécution comme une contribution missionnaire à l'évangélisation, à travers des analyses des acteurs qui l'ont précédé sur ce champ d'action. Nous verrons que même si son œuvre connotera une intense activité pour endiguer ce mal à l'aune de l'encadrement spirituel, humain, intellectuel et moral des jeunes adultes qui avaient encore le projet d'exercer comme prêtre, il n'en demeure pas moins que la paternité d'une telle initiative qui lui est attribuée par ses admirateurs est objet à débat.

¹²⁸ Longpré, *Eusèbe-Henri Ménard...*, p. 26.

¹²⁹ Ibid., p. 28.

¹³⁰ Ibid., p. 26.

¹³¹ Bernard, *Les débuts de la Société des Missions...* pp. 32; 37.

¹³² Cette date de 1888 qui signale la première présence de l'Ordre des Frères mineurs au Canada est rapportée par les franciscains eux-mêmes dans un article intitulé : « Franciscains du Canada : au cœur du charisme franciscain » dont la référence se trouve dans le site officiel de l'organisation à l'adresse : <https://crc-canada.org/franciscains-du-canada-au-coeur-du-charisme-franciscain> consulté le 30 janvier 2023.

Saint François est né à Assise en Italie centrale vers le début de 1182¹³³. Il est mis au monde par Pietro Bernadone, un riche marchand de draps de la ville d'Assise et Pica, sa mère probablement originaire d'une famille noble¹³⁴. A son enfance, il reçut une éducation chrétienne, quelques rudiments du latin et s'appliqua à lecture et à l'écriture à l'école de Saint Georges. A l'âge adulte, il fut associé aux affaires marchandes de son père et s'engagea courageusement en 1202 dans la bataille du Pont Saint Jean sur le Tibre qui opposa sa commune à celle de Pérouse autour de la question du pouvoir féodal et du soutien de la noblesse d'Assise à l'hégémonie allemande en Italie¹³⁵. Il fut incarcéré à Pérouse, atteint d'une tuberculeuse et libéré en 1203. Il s'intéressa davantage à aspirer à son titre de noblesse et à son enrôlement dans la classe chevaleresque de son pays¹³⁶. Il fut conforté dans ses ambitions par un premier songe qui le présentait un homme l'amenant dans un somptueux palais garni d'armes chevaleresques et de boucliers aux gravures de croix pendant au mur¹³⁷. Il s'engagea de la sorte dans l'armée pontificale auprès du comte d'Assise pour défendre les intérêts pontificaux dans la Pouille. Alors qu'il se rendait à Rome, à Spolète il rebroussa chemin aussitôt à la demande d'une mystérieuse voix en songe qui l'interrogea sur le choix qu'il pouvait faire entre un maître et un serviteur¹³⁸. Sa réponse fut portée sur la préférence du maître et la voix lui demanda de retourner à Assise pour attendre ce qu'elle devait lui révéler¹³⁹. Il se convertit en abandonnant sa noble fonction de Chevalier à Assise pour servir ce « Maître », le « Christ grand Roi », l'imiter dans sa souffrance, sa pauvreté à travers une vie de prière¹⁴⁰. Rendu à Rome pour son premier pèlerinage, sa vie connut un tournant décisif quand, à la vue des mendiants sur la place de Saint Pierre, il fit un geste d'aumône en échangeant sa tunique à celle de l'un d'entre eux. A son retour d'Assise, il s'adonna ainsi à la solitude, à la prière et à la charité¹⁴¹. En 1206, il se rendit à la chapelle du couvent de Saint Damien pour y prier devant le crucifix. « Il s'était mis à prier voilà que le Christ, entrouvrant ses lèvres peintes et l'appelant par son nom lui dit : « François, occupe-toi de réparer ma maison qui tombe en ruine »¹⁴². Pris au sens de la lettre, il se rendit à la maison et empoigna une partie de la marchandise de Bernadone, son Père, marchandises qu'il vendit avec son cheval pour restaurer la chapelle de Saint Damien à la surprise de son curé qui

¹³³ E. Omer, Saint François d'Assise, *Les grands spirituels*, Paris, Edition Albin Michel, 1947, p. 38.

¹³⁴ Ibid., p. 40.

¹³⁵ Ibid., pp. 54, 55.

¹³⁶ Biographie de Saint François d'Assise, online, <https://www.histoire-pour-tous.fr/biographies/4504-saint-francois-dassise-biographie.html>, consulté le 31 janvier 2023 à 08h58.

¹³⁷ Idem.

¹³⁸ Omer, *Les grands spirituels*. p. 62.

¹³⁹ Ibid.

¹⁴⁰ Ibid., p. 65.

¹⁴¹ Ibid., p. 68.

¹⁴² Ibid., 71.

n'avait de lui que l'image d'un François gâté et fêtard. Son père écœuré, vint le réprimander et tenter de le ramener à la maison familiale mais en vain car, il s'était établi un cachot à Saint Damien où il demeura avec son prêtre. Exténué de demeurer dans sa cachette, il retourna chez les siens sous les coups de pierres et d'insultes des badauds en chemin qui le prirent pour un fou. Son père vint le sauver de la fureur de ces derniers en le ramenant chez lui. Mais, François fit de nouveau une fugue qui attira de plus bel la foudre paternelle dont les effets allaient être un procès devant le consul de la ville. Son père réclama la restitution de ses biens à son enfant qui s'opposa en arguant qu'ils étaient devenus une propriété de l'Eglise. Cet argument clé soulignait l'incompétence du consul qui relégua l'affaire à l'évêque. L'ecclésiastique trancha en faveur de son père à qui son fils devait rendre la bourse. François la lui restitua mais aussi, publiquement, ses vêtements en se dévêtant en signe de césure avec sa tutelle au profit de celle de Dieu. Il se sépara définitivement des siens pour se mettre résolument au service du « Maître ». Mal vêtu, il s'engagea dans un monastère où il y offrit ses services de cuisinier en espérant avoir une tunique. Il s'en alla ensuite travailler aux soins des lépreux pour enfin retourner à Saint Damien et y continuer la restauration de la chapelle en mendiant la ressource financière aux populations et en travaillant¹⁴³. Peu à peu, Assise approuvait son projet d'ermitage et fut saisie par ses soins aux lépreux et son ardeur à restaurer les lieux de culte. De la sorte, il attira de nombreux compagnons qui formèrent une communauté pour laquelle il rédigea la première règle de vie approuvée verbalement par le Pape Innocent III en 1210¹⁴⁴. En 1219, François prit part à la croisade en terre sainte pour libérer les lieux saints contre les incursions musulmanes et revint en Italie pour rédiger les règles de son ordre. Approuvée officiellement par le Pape Honorius III, cette règle prônait : le renoncement à toute richesse, le jeûne, la pauvreté inconditionnelle, l'humilité, le travail manuel et l'évangélisation. Après une intense activité d'évangélisation, il meurt le 3 octobre 1226 dans la chapelle du Transito après avoir reçu les stigmates du Christ deux années plutôt¹⁴⁵. François fut canonisé en 1228 par le Pape Grégoire IX en laissant en héritage à l'Eglise l'Ordre des Frères mineurs auquel aspira Eusèbe Menard le 7 août 1937 au noviciat à Lennxoville au Québec¹⁴⁶.

La figure de Saint François d'Assise rejoignait les aspirations du jeune Menard qui vivait déjà en famille, une étonnante vie d'ascèse. On le voyait très régulièrement préférer le

¹⁴³ Ibid., pp. 72-82.

¹⁴⁴ Biographie de Saint François d'Assise, [online], <https://www.histoire-pour-tous.fr/biographies/4504-saint-francois-dassise-biographie.html>, consulté le 31 janvier 2023 à 08h58.

¹⁴⁵ Idem.

¹⁴⁶ Longpré, *Eusèbe-Henri Ménard...*, p.33.

sol que son lit à l'heure du coucher¹⁴⁷. Il vit en la figure de Saint François d'Assise un modèle à imiter en tout. C'est dans la spiritualité franciscaine qu'il allait donc puiser toutes ses ressources pour donner à l'Eglise plus tard une œuvre remarquablement unique dont les fruits n'allaient pas tarder à mûrir. Mais il devait d'abord pour ce faire, achever ses études sacerdotales.

4. L'ordination et le développement du charisme pour les vocations sacerdotales des jeunes et des adultes

Ainsi, à l'issue de trois années d'étude théologique au scolasticat de Rosemont, il est ordonné par Mgr Plante le 25 septembre 1941 et baptisé Henri par l'Ordre¹⁴⁸. A cette date, le Père Eusèbe-Henri Menard n'a que 25 ans. Il complète ses études théologiques à l'université de Montréal en s'investissant à l'apprentissage des sciences sociales jusqu'en 1943¹⁴⁹. Cette date correspond aussi à ses études en prédication de retraites¹⁵⁰. En raison de ses talents de d'orateur, il fut affecté ensuite dans la Maison franciscaine de retraites fermées du Christ-Roi à Châteauguay–Bassin jusqu'en 1946¹⁵¹. C'est dans cette instance de retraites qu'allait se déclencher l'appel du Père Eusèbe pour les vocations d'adultes. Pour le comprendre, il importe de souligner la raison de cette Maison de retraite en congruence avec le contexte socio-politique de cette époque.

Dans les années quarante, la province du Québec est dirigée par le Premier Ministre Maurice Le Noblet Duplessis qui favorisa l'expansion économique en impulsant le développement du secteur industriel et minier¹⁵². Tout au long de son administration, il fit la part belle au clergé à qui la primauté de l'éducation et de la santé revint¹⁵³. C'est dans ce contexte de ferveur religieuse qu'allait servir la Maison de retraite Christ-Roi de Châteauguay dont le but était de favoriser le ressourcement spirituel en réponse aux attentes politiques du régime Duplessis. La personne idoine à qui revint cette responsabilité, fut le Père Eusèbe-Henri Menard de 1943 à 1946.

Brillant prédicateur et maître de spiritualité, le Père Eusèbe-Henri Menard connut dans cette structure un succès grâce à ses longues heures d'oraison, de méditation de l'Écriture sainte. Son biographe Paul Longpré lui fit un témoignage assez élogieux en écrivant : « Comme Jésus en son temps, le Père Eusèbe (...) donnait à ses retraitsants le goût du retour à la maison du Père.

¹⁴⁷ Ibid., p.34.

¹⁴⁸ Taillefer, « La Société des Saints-Apôtres... », .p. 2.

¹⁴⁹ Longpré, *Eusèbe-Henri Ménard...*, p. 34.

¹⁵⁰ Taillefer, « La Société des Saints-Apôtres... ».p. 2.

¹⁵¹ Ibid.

¹⁵² Allard et al., « Le capitalisme américain... », p. 256.

¹⁵³ Ibid., p. 257.

Sa parole de feu produisait des retournements, des conversions, des résurrections spirituelles¹⁵⁴. »

Dans ses multiples rencontres avec ses retraitants, il découvrit que plusieurs d'entre eux avaient une authentique vocation au ministère presbytéral en dépit de leurs âges avancés¹⁵⁵. Ils étaient entre autres des célibataires, des veufs, travailleurs qui n'avaient eu l'opportunité de faire des études requises pour entrer au grand séminaire¹⁵⁶. Ces jeunes gens d'un certain âge avancé n'étaient plus éligibles pour prétendre à une initiation sacerdotale quoique l'envie d'exercer une fonction cléricale resurgisse. Au cours d'une messe, le Père Eusèbe se sentit appeler à fonder un séminaire adapté à la réalité de ces adultes¹⁵⁷. Mais ce projet nécessitait des ressources financières importantes que le jeune prêtre ne disposait pas. Au cours d'une retraite fermée se trouva Hector Durand, un riche entrepreneur de Montréal qui tomba sur le filet de ce pêcheur d'âme dont l'opportunité était donnée de faire un sermon sur la destinée posthume des riches au ciel et leur devoir à partager leurs richesses pour la cause du royaume. Hector Durand fut interpellé par la Parole de Dieu du prêcheur en rassurant à ce dernier son soutien. La collaboration des deux hommes aboutit à la fondation de la Société des Saints Apôtres qui édifia des œuvres à vocation formative pour la cléricature au Canada et aux Etats-Unis à Cromwell¹⁵⁸.

Après plusieurs dissensions avec le cardinal montréalais Mgr Paul Emile Léger autour de la gestion de ses œuvres, le Père Eusèbe Menard fut interdit d'exercer son ministère au Québec et au Canada oriental le 25 juin 1962¹⁵⁹. Il s'installa au Pérou à la demande de Mgr Damase Laberge qui autorisa la fondation d'une nouvelle œuvre : la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres à Saint Clotilde au Pérou¹⁶⁰. Il fonda en cascades, une pluralité d'autres œuvres pour la formation sacerdotales des adultes en Amérique latine et au Cameroun. Le Père Eusèbe-Henri Menard meurt en 1986 exténué par la maladie au Canada.

B. Le Laïc Hector Durand

Né le 14 juin 1892 dans le comté de Joliette à Saint Jean de Matha au Québec, Joseph-Albert Hector Durand est le premier collaborateur laïc qui mit toute sa fortune au service de l'édification de l'œuvre du Père Eusèbe-Henri Menard¹⁶¹. De famille modeste, il entre dans le monde de l'emploi très jeune après son passage à l'école primaire et au cours classique pendant

¹⁵⁴ Longpré, *Eusèbe-Henri Ménard...*, p. 35.

¹⁵⁵ Ibid.

¹⁵⁶ Ibid.

¹⁵⁷ Ibid.

¹⁵⁸ Ngouo, *Temps d'intégration internationale ...*, p. 18.

¹⁵⁹ Ibid., p.58.

¹⁶⁰ Longpré, *Eusèbe-Henri Ménard...*, p. 67.

¹⁶¹ Taillefer, « La Société des Saints-Apôtres... », p. 8.

deux années. Plongé dans la plomberie, il acquiert l'expérience professionnelle qui le servit à devenir propriétaire des immeubles dans la ville. Fervent croyant, sa dévotion au Christ le conduit à devenir Chevalier du Saint-Sépulcre, un Ordre religieux fondé à Montréal depuis le 14 mars 1926¹⁶² qui réunit ses membres, hommes et femmes autour d'un idéal traduit par l'engagement à l'Eglise, la vie de prière et de foi, et le soutien matériel, moral aux populations chrétiennes de Terre Sainte¹⁶³. En militant dans l'Ordre du Saint-Sépulcre, Joseph-Albert Hector Durand voulut offrir à l'Eglise sa vie. Cette occasion lui fut donnée en 1943 au cours d'une retraite fermée à la Maison Christ-Roi de Chateauguay-Bassin, prêchée par le Père Eusèbe. Touché par le sermon de l'orateur franciscain, il s'allia à son projet de la construction d'un grand séminaire pour les vocations tardives qui faisaient objet de préoccupation pour le prélat¹⁶⁴. Pendant 27 années de sa vie, il travailla en abandonnant peu à peu ses activités professionnelles au détriment de l'œuvre missionnaires des vocations d'adultes¹⁶⁵. Il est dit qu'il œuvrait manuellement de 15 à 16h par jour. Il occupa la fonction de premier Président de la Corporation de l'œuvre des Saints-Apôtres et mourut en 1972 à l'âge de 79 ans¹⁶⁶.

II. Le contexte théologique du projet des vocations tardives ou d'adultes au sacerdoce du Père Eusèbe-Henri Ménard

Cette partie de la présente étude veut investiguer sur les différents éléments déclencheurs d'un double charisme missionnaire à savoir : la prise en charge de la formation sacerdotale des vocations d'adultes et la promotion de la collaboration des laïcs à ce projet. Il s'agira de faire un examen aussi sur la manière originale dont le Père Eusèbe conçoit les vocations tardives.

A. Le sacro-saint principe universel des vocations d'enfant

Pour saisir la pertinence du projet du Père Eusèbe sur la promotion des vocations d'adulte au sacerdoce, il convient de faire une petite étude sur l'historique du principe des vocations des candidats enfants.

¹⁶² Notre histoire et nos lieutenants, [online], <https://saintsepulcre.org/notre-histoire>, consulté le 1^{er} février 2023 à 15h37.

¹⁶³ Geoffroy Generet, Interviewé par Médias catholiques belges-francophones à l'occasion de l'investiture des nouveaux chevaliers de l'Ordre équestre du Saint-Sépulcre de Jérusalem le 23 juin 2015, [online], https://youtu.be/T_MS46LGRTQ, consulté le 1^{er} février 2023 à 15h31.

¹⁶⁴ Longpré, *Eusèbe-Henri Ménard...*, p. 37.

¹⁶⁵ Taillefer, « La Société des Saints-Apôtres... », p. 8.

¹⁶⁶ Ibid., p. 9.

1. L'origine du principe universel des vocations d'enfant

Le principe universel des vocations d'enfants prend sa source au Moyen-Age et a connu un ajustement au cours de la période moderne.

a) L'origine médiévale

Il importe de rappeler que le vocable « vocation » vient du verbe latin « vocare » qui signifie littéralement « appeler »¹⁶⁷. Ce terme recouvre deux réalités sémantiques. La première réalité est biblique et la seconde religieuse. Au sens biblique, il renverra à un « appel de Dieu touchant une personne, un peuple afin qu'il vienne à lui »¹⁶⁸. Tandis que d'un autre sens, il dénote un « mouvement intérieur par lequel on se sent appelé par Dieu »¹⁶⁹. Mais, au-delà de cette polysémie, force est de constater avec Gérard Lefeuve, l'étroitesse de son lien avec trois réalités indissociables : le sujet appelé, l'appelant et le but de l'appel. Ainsi dit, la vocation d'enfants peut se comprendre sous le prisme de ces trois signes : le sujet appelé qui est l'enfant, le sujet appelant, Dieu et la finalité de l'appel, le salut. L'on peut associer à cette triple réalité, un autre signe. Il s'agit du moyen qui s'assimile dans le cas d'espèce au service sacerdotal. La vocation d'enfants a émergé dans l'Eglise et servi pendant plusieurs siècles à l'approvisionnement d'un personnel ecclésiastique.

C'est au Moyen-Age que débute la culture des vocations d'enfants. A cette période de l'histoire, l'Eglise domine les mœurs et concentre entre ses mains l'instruction et tous les domaines du savoir dont elle met en œuvre pour pénétrer et imprégner les enfants de ses connaissances doctrinales¹⁷⁰. Elle s'attela au baptême des enfants qu'elle recueillait à l'âge de 7 ans pour leur dispenser une instruction en vue d'en faire de futurs clercs. Les enfants devinrent très tôt sa principale cible pour s'assurer la pérennité de ses doctrines à travers leur formation ecclésiastique. La première aube de cette tradition est à l'actif du Concile de Vaison au cours duquel, les autorités conciliaires prirent comme mesure obligatoire, la formation intellectuelle et religieuse des enfants à travers l'apprentissage du latin, des règles d'hygiène, de la morale, de l'alphabet, de la Bible et de l'arithmétique¹⁷¹. Le texte de ce concile qui se déroula le 5 novembre 529 stipulait : « Il a été trouvé bon que tous les prêtres établis dans les paroisses,

¹⁶⁷ G. Lefeuve, Un débat sur la vocation sacerdotale, la querelle Lahitton-Branchereau (1909-1912), [online], <https://doi.org/10.4000/abpo.495>, consulté le 20 octobre 2022 à 4h45.

¹⁶⁸ Idem.

¹⁶⁹ Idem.

¹⁷⁰ J. Viard, « Chronique d'histoire de l'Eglise du Moyen-Age », *Revue des sciences religieuses*, 1925, p. 123.

¹⁷¹ Histoire de l'éducation : Moyen-Age, [online], [Histoire de l'Education : le Moyen-Age - Tree Learning \(tree-learning.fr\)](https://www.histoire-education.fr/), consulté le 4 février 2023 à 14h03.

(...) accueillent auprès d'eux (...) des lecteurs encore jeunes, pour autant qu'il s'en trouvera de non mariés, et qu'ils s'emploient, en les éduquant comme de bons pères spirituels, (...).¹⁷². ».

Dans les faits, la formation sacerdotale des enfants se développe surtout dans les écoles monastiques à partir de 789 jusqu'au IX^{ème} siècle sous l'impulsion du roi Charlemagne¹⁷³. Ces formes d'écoles religieuses accueillent des enfants de tous les âges et procèdent à leur séparation. Les enfants destinés à la vie séculière sont orientés vers des écoles externes créées pour et ceux qui voulurent continuer l'initiation à la vie monastique demeuraient au monastère¹⁷⁴. Aucune contrainte n'était imposée à ceux d'entre eux qui voulaient quitter les ordres pour se consacrer au mariage¹⁷⁵.

b) L'origine moderne

C'est surtout à la période moderne que la vocation des enfants est formalisée et encadrée dans de nouvelles structures d'instruction ecclésiastique appelée les séminaires lesquels apparaissent à la suite d'une riposte de l'Eglise catholique aux Réformes enclenchées par Martin Luther. Le Concile de Trente qui se tiendra de 1545 à 1563 officialise leur fonction et valorise la formation des clercs en insistant sur leur prise en charge depuis la jeune enfance. A propos, les autorités conciliaires de Trente instruisent les ecclésiastiques en ces termes : « Le Saint Concile ordonne, que toutes les Eglises Cathédrales, Métropolitaines, et autres Supérieures à celles-ci, (...) seront tenues et obligées de nourrir, et élever dans la piété, et d'instruire dans la profession et discipline Ecclésiastique, un certain nombre d'enfants, de leur Ville, et Diocèse, ou de leur Province (...)»¹⁷⁶.

En dehors des charges précisées par les pères conciliaires et assignées aux évêques pour concrétiser le projet de formation des enfants à la « discipline ecclésiastique », elles définissent aussi les conditions d'âge et des qualités intrinsèques, morales religieuses et intellectuelles requises à chaque enfant pour être acceptés dans une pareille institution. Les pères affirment : « On n'en recevra aucun dans ce Collège, qui n'ait au moins douze ans, qui ne soit né de légitime Mariage, et qui ne sache passablement lire et écrire, et dont le bon naturel, et les

¹⁷² Concile de Vaison du 5 novembre 529, [online], 07vaison.pages.orthodoxievco.net, consulté le 05 février 2023 à 05h20.

¹⁷³ Viard, « Chronique d'histoire de l'Eglise ... », p. 123.

¹⁷⁴ Histoire de l'éducation : Moyen-Age, [online], [Histoire de l'Educaton : le Moyen-Age Tree Learning \(tree-learning.fr\)](http://Histoire.de.l'Educaton.le.Moyen-Age.Tree.Learning.tree-learning.fr), consulté le 4 février 2023 à 14h03.

¹⁷⁵ P. Riché, « L'enfant dans le haut Moyen-Age », *Annales de démographie historique, Enfant et Sociétés* 1973, p. 97.

¹⁷⁶ Histoire de l'éducation : Moyen-Age, [online], consulté le 4 février 2023 à 14h03.

¹⁷⁷ Les décrets du concile de Trente, [online], [telecharger les decrets du concile de trente \(free.fr\)](http://telecharger.les.decrets.du.concile.de.trente.free.fr), consulté le 05 février 2023 à 14h20.

bonnes inclinations, ne donnent espérance qu'il sera pour s'engager à servir toute sa vie dans les fonctions ecclésiastiques (...). »

Le concile avait clarifié à la fois les responsabilités des évêques vis-vis des personnes à encadrer dans cette voie, les critères à remplir par ces dernières pour leur éligibilité, la nature et les types d'établissements (collèges proche des Eglises, séminaires) qualifiés pour ce projet.

Les préceptes du concile sont respectés et appliqués sur le terrain avec l'édification des séminaires tridentins en France qui seront à la solde des diocèses. Devenant de véritable internat pour les enfants qui devaient s'atteler à apprendre les sciences ecclésiastiques, les séminaires vont être associés aux collèges qui leur serviront de lieu d'apprentissage¹⁷⁷. Tel est le cas de la France méridionale entre 1567 et 1615 où ces institutions prolifèrent en raison de l'impact du concile.

Avec le développement des séminaires et des collèges, les vocations des enfants deviennent un mode, l'objet d'une recherche permanente des signes d'une prédestination et des caractères sacerdotaux à travers des règles d'un discernement. Lefeuvre dans son article intitulé « Débat sur la vocation sacerdotale » cite le Père Gireaud qui assigne une nouvelle expression à la vocation d'enfants dans le cadre de ce qu'il appelle la Pastorale des vocations. Ce nouveau vocable inventé est l'enfant sacerdotal, concept qui désigne des jeunes personnes assignées à la charge presbytérale¹⁷⁸.

Toutefois, les institutions tridentines consacrées à l'encadrement des vocations d'enfants allaient très tôt présentées des anomalies qui précipitèrent leur chute. Ils seront en butes à un déficit financier, une instabilité des enfants qui, du fait de la précocité de leur âge, abandonnaient le cursus, des limitations des ressources intellectuelles. Dominique Julia citant Saint Vincent de Paul, affirma que la déperdition des enfants admis dans les séminaires ont aussi contribué à leur affaiblissement :

Les uns se retirant avant le temps, les autres n'ayant pas l'inclination à l'état ecclésiastique, les autres se retirant dans les communautés, et d'autres fuyant des lieux auxquels ils sont liés d'obligation par leur élèvement et aimant mieux brusquer fortune ailleurs¹⁷⁹.

Aussitôt les séminaires tridentins furent abandonnés au détriment d'un nouveau type qui profitera de la prolifération des collèges dans toute la France. De plus, ils seront désormais à la

¹⁷⁷ D. Julia, « L'éducation des ecclésiastiques aux XVIIe et XVIIIe siècles », *Actes des séminaires organisés par l'École française de Rome et l'Università di Roma - la Sapienza*, 1985, p. 143.

¹⁷⁸ G. Lefeuvre, « Un débat sur la vocation sacerdotale, La querelle entre Lahitton-Branchereau (1909-1912) », *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, Presses universitaires de Rennes, 2009, p. 71.

¹⁷⁹ Ibid.

charge des congrégations telle que la compagnie de Jésus. Ces collèges formeront plus de prêtres que les séminaires épiscopaux à cause de la qualité des enseignements philosophique et théologique entre le XVII^{ème} et le XVIII^{ème} siècle¹⁸⁰. Les séminaires épiscopaux allaient souvent se limiter à la transmission des connaissances sur la liturgie, la vie de piété et les exercices spirituels. Alors que les collèges vont dispenser des enseignements en lettres et dans les sciences abstraites.

La réforme sur la formation des prêtres depuis leur enfance dans la période moderne doit beaucoup au concile de Trente de 1545 à 1563, quoiqu'on retrouve les origines de cette pratique éducationnelle religieuse depuis le haut Moyen-Âge. Mais, elle sera aussi redevable à la création de congrégation pour la propagation de la foi fondée en 1622 par Grégoire XV¹⁸¹. Au nombre des compétences de ce qu'on a appelé la « Propaganda », figurent la responsabilité d'étendre le message de l'Evangile dans le monde en convertissant les païens, les hérétiques et les schismatiques, et la responsabilité d'assurer aussi la formation des prêtres¹⁸². C'est donc cette nouvelle organisation vaticane qui va permettre aux séminaires de se déployer dans le monde en demeurant fidèle au principe tridentin sur la prise en charge des enfants pour le service ecclésiastique¹⁸³.

Le nouveau cadre juridique de l'Eglise, le droit canon, promulgué en 1917, allait introduire au XX^{ème} siècle, la reconnaissance des activités de promotion des vocations d'enfants encouragées par la Propagande et les organismes missionnaires. D'après Lefeuve, ce droit canon avait approuvé la pratique d'une recherche des signes sacerdotaux ou de « germe de l'appel divin » chez les enfants en les admettant dans les séminaires¹⁸⁴. Ce qui peut expliquer la prolifération des institutions de cette nature au XX^{ème} siècle.

Entre 1622 et 1956, l'Eglise accuse 334 années d'évangélisation grâce à son système de recrutement et d'encadrement des vocations précoces qui connaît au XX^{ème} siècle un épuisement en termes de ressources.

¹⁸⁰ Ibid., p. 144.

¹⁸¹ Lefeuve, « Un débat sur la vocation sacerdotale... », p. 69.

¹⁸² Messina, Slageren, *Histoire du christianisme au Cameroun...*, p. 129.

¹⁸³ Après le déclin du patronat hispano-portugais sur la christianisation des nouveaux continents, la seconde évangélisation de l'Afrique en l'occurrence, est prise en main par la Propaganda qui s'attèlera à disséminer l'Evangile en garantissant sa pérennité à travers la nomination des vicaires apostoliques, la mise en place des petits séminaires pour l'initiation des enfants aux affaires ecclésiastiques et les grands séminaires pour parachever leur formation initiale. Le Cameroun connaîtra ainsi son premier séminaire en 1923 grâce à Mgr François-Xavier Vogt, et le Québec en 1663 par le biais de Mgr François de Laval. Lire Gille Routhier, *Le séminaire du Québec, fondements spirituels, renouveau et pérennité*, Les Éditions Cap-aux-Diamants Inc., 2013, p.23.

¹⁸⁴ Lefeuve, « Un débat sur la vocation sacerdotale... », p. 72.

2. La réaction du Père Eusèbe-Henri Ménard au phénomène du tarissement des vocations sacerdotales d'enfants

D'après le Père Eusèbe-Henri Ménard, les vocations précoces d'enfants ont tari et ce tarissement expose d'après lui, à un risque d'amnésie spirituelle de 150.000.000 de chrétiens catholiques en Amériques du Sud et aux philippines par un déficit de prêtres¹⁸⁵. Ce risque est lié au déficit de prêtres causé par l'épuisement des vocations d'enfants. La vocation d'enfants comme principale cible de recrutement du personnel clérical n'était plus donc assez suffisant pour satisfaire les besoins de la chrétienté de cette partie du monde. Il fallait explorer une autre voie. Et d'après cette étude, il a été prouvé qu'au Cameroun par exemple, la question du personnel ecclésiastique autochtone ou missionnaire s'est toujours posé depuis 1916 jusqu'à l'arrivée de la Société des Saints-Apôtres en 1966¹⁸⁶. Pour illustrer les limites de la vocation des enfants dans l'Eglise et justifier le plaidoyer d'un encadrement des vocations d'adulte comme urgence, le Père Eusèbe-Henri Menard citant le Pape Pie XII, dira dans ses écrits personnels en 1956 :

L'Eglise a besoin de prêtres. Edifiée sur cette pierre angulaire qu'est le Christ, (...) Oh, je ne parle pas seulement des terres infidèles de l'Asie ou de l'Afrique : je parle même de notre monde chrétien, car là aussi la moisson est abondante, et les ouvriers peu nombreux. (...) Pour s'en convaincre, il suffit de jeter un regard sur les pays si nombreux que le triomphe tant vanté de nos armes a jetés en pâture à l'affreux bolchevisme, tant en Europe qu'en Asie : Allemagne orientale, Pologne, Hongrie, Estonie, Lettonie, Lituanie, Tchécoslovaquie, Roumanie, Albanie, (...) ¹⁸⁷.

A ce recensement des pays exposés au paganisme, le Père Eusèbe procède aussi par une présentation des évidences statistiques qui attestent le déficit du personnel clerc dans le monde et par ricochet les limites des vocations précoces unique ressource première des vocations sacerdotale au cours de cette période. Ainsi, il dénombrait 15.000 prêtres pour 6.000.000 d'âmes au Canada, et aux Philippines 2500 prêtres pour une population de plus 20.000.000 d'âmes dans la moitié du XX^{ème} siècle¹⁸⁸.

Cette situation critique selon le Père Eusèbe-Henri Menard, exigeait une riposte urgente pour arrêter l'expansion du protestantisme et du communisme. C'est pour cette raison qu'il pensait qu'il était temps de relever les vocations d'enfants avec celles des jeunes et adultes. Le prélat franciscain soutenait à propos ce qui suit :

¹⁸⁵ E. H. Ménard, *De l'atelier au séminaire*, Montréal, Editions Apostolicum, 1956, pp. 23-25.

¹⁸⁶ Cf. le chapitre III de la partie I de ce travail de recherche portant sur l'historique de la formation du clergé camerounais de 1914 à 1966.

¹⁸⁷ Ménard, *De l'atelier au séminaire...*, pp. 17, 19, 23.

¹⁸⁸ Ibid., p. 23.

A côté des vocations d'enfants, qui constituent pratiquement notre unique source de recrutement, il en est une autre qui jusqu'ici n'a guère été exploitée chez nous et sur laquelle, (...) le moment est venu de mettre l'accent davantage : cette source nouvelle, c'est celle que représentent les vocations de jeunes gens et d'adultes, appelées communément vocations tardives¹⁸⁹.

Ainsi, les vocations tardives n'ont connu aucune exploitation ou un traitement particulier dans l'Eglise selon le Père Eusèbe-Henri Ménard.

3. Polémique sur la pertinence de l'originalité du projet du Père Eusèbe autour des vocations tardives

Peut retenir l'attention de la présente étude, cette déclaration du Père Eusèbe : « A côté des vocations d'enfants, qui constituent pratiquement notre unique source de recrutement, il en est une autre qui jusqu'ici n'a guère été exploitée chez nous (...), appelées communément vocations tardives »¹⁹⁰. La réflexion portée sur cette allégation fait fuser plusieurs interrogations sur la véracité de ces propos. Peut-on vraiment accorder du crédit à cette affirmation du Père Eusèbe-Henri quand il dit que les vocations tardives n'ont jamais été exploitées au Canada ? N'est-il pas lui-même le produit d'une institution formative et ecclésiale qui avait pour charisme la formation sacerdotale des vocations tardives ? Pourrait-on accorder à ce dernier le droit moral d'être le pionnier dans le champ de l'exploitation de ce type de vocation ? Si ce n'est point le cas, qu'apporte-t-il de nouveau à la vision de l'Eglise apostolique et missionnaire ? Des réponses à ces interrogations permettront de clarifier quelques zones d'ombres apparues depuis la page 7 de la présente étude.

Les vocations tardives, n'ont-elles jamais été exploitées au Canada ? Pour répondre à cette question, il est judicieux de recourir à l'histoire de ce type de vocations dans cette partie de l'Amérique septentrionale. D'après l'Abbé René Baillargeon, le Chanoine Joseph Adelard Bernier, affecté comme vicaire à la paroisse Saint Victor en Beauce en 1905, avait fait le constat que de jeunes gens illettrés passaient beaucoup de leur temps en étant oisifs dans le village de Saint Victor¹⁹¹. Le Chanoine prit ainsi pour habitude de les rassembler à la sacristie de son église afin de leur apporter l'instruction qui devait les servir plus tard à amorcer les études dans la discipline ecclésiastique. A cause d'une forte affluence des élèves en ce lieu, le Chanoine transféra la salle des cours de la sacristie au domicile de monsieur Cyrille Breton qui devint

¹⁸⁹ Ibid., p. 26.

¹⁹⁰ Ibid.

¹⁹¹ L. Senécal, et al., Le Séminaire du Sacré Cœur, 1916-1918 : Dévotion et dévouement. La Société du Patrimoine Saint Victor de Beauce, Municipalité de Saint-Victor, Beauce, p. 97.

l'Ecole Apostolique des vocations tardives le 2 septembre 1915¹⁹². Le 17 novembre 1915, il est nommé par le Cardinal Louis-Nazaire Bégin au titre de Supérieur de l'Œuvre des Vocations Tardives à Saint Victor de Beauce pour laquelle il dispensa des enseignements sur : la religion, le français, l'anglais, le catéchisme, l'arithmétique jusqu' à l'ouverture du grand séminaire qui prendra le nom de grand séminaire du Sacré-Cœur de Saint Victor de Beauce le 5 octobre 1918¹⁹³. L'âge d'admission était établi à 15 ans¹⁹⁴. Les admis passaient par un concours officiel au moyen duquel étaient examinés leurs capacités intellectuelles¹⁹⁵. Le corps enseignant était constitué de prêtres diocésains, religieux et mêmes des laïcs¹⁹⁶. Pendant près de 75 ans, le grand séminaire du Sacré-Cœur de Saint Victor des Vocations Tardives de Beauce forma des centaines de clercs au regard de sa capacité d'accueil établie à 225 candidats. Cet établissement qui peine à apparaître et peut être même pas dans les écrits du Père Eusèbe-Henri Ménard, tient sa crédibilité du soutien que lui apporta le Ministère de l'Education de la Province du Québec à travers le payement annuel de la pension qui s'élevait à 425 dollars¹⁹⁷.

Le grand séminaire du Sacré-Cœur de Saint Victor avait un but qui était : l'instruction et la formation des jeunes garçons. Il favorisait l'éveil, le murissement des valeurs vocationnelles des jeunes¹⁹⁸. Ce qui revient donc à dire que ses autorités accompagnaient les candidats à rechercher leur vocation tout en les préparant à l'avenir à travers des séances de directions spirituelles.¹⁹⁹

Il convient de souligner qu'entre 1918 et 1946, aucune autre institution de formation sacerdotale des vocations tardives n'avaient vu le jour en Beauce au Québec en dehors du grand séminaire du Sacré-Cœur de Saint Victor dont le fondateur fut le Chanoine Bernier. Rappelons encore que le Père Eusèbe-Henri Ménard y a passé ses six années de cours classique. De ce qui précède plus haut, il jaillit de source que l'histoire des vocations tardives dans le Beauce commence avant même la naissance le 16 janvier 1916 du Père Eusèbe-Henri Ménard. Quand ce dernier eut trois ans, l'unique établissement en charge des vocations tardives dans sa localité avait déjà ordonné quatre premiers prêtres. Ce qui prouve bel et bien que ce type de vocation a été exploité dans la province du Québec avant même qu'il eût pensé à ce projet. Nous pensons

¹⁹² Ibid.

¹⁹³ Ibid.

¹⁹⁴ Longpré, *Eusèbe-Henri Ménard...*, p. 26.

¹⁹⁵ [Anciens du Séminaire Sacré-Cœur de St-Victor de Beauce](#), formulaire d'inscription au séminaire du Sacré-Cœur de Beauce.

¹⁹⁶ Idem.

¹⁹⁷ Idem.

¹⁹⁸ Idem.

¹⁹⁹ Par vocation on peut entendre ici le ministère sacerdotal et le mariage.

donc que le Père Eusèbe-Henri Ménard n'a pas totalement raison de penser que les vocations tardives dans son pays n'ont pas connu une exploitation. Il est possible que la nécessité de promouvoir davantage ce type de ressource s'impose à lui, au vu de l'épuisement des vocations d'enfants et de la disponibilité de la matière première que représentait une grande frange de la population adulte. Mais il n'en demeure pas moins que le pionnier de cette œuvre fut le Chanoine Joseph Adélarde Bernier qui a très probablement influencé le Père encore au cours classique dans son établissement. Le Père Eusèbe-Henri Ménard n'en est pas moins sorti immaculé d'un désir d'apporter sa contribution à l'œuvre du Chanoine après son ordination. L'on peut se permettre de considérer le Père Ménard comme le produit de l'éducation du Séminaire du Sacré Cœur de Saint Victor et l'agent qui réactualise l'œuvre des vocations tardives en lui assignant une dimension beaucoup plus apostolique et missionnaire contrairement à la vision du Chanoine qui demeurait pour les prêtres séculier²⁰⁰.

Néanmoins, il importe de retenir que le Père Eusèbe a été contemporain du Chanoine Joseph Adélarde Bernier qui a fait la promotion des vocations tardives. Toutefois, il va donner une originalité à ce projet en fondant l'œuvre des Saints-Apôtres qui exigeait une importante ressource financière et humaine. Il trouva ainsi nécessaire de chercher à valoriser la collaboration avec laïcs à qui il pensa reconnaître un droit de propriété sur les biens temporels de son œuvre. Cette approche allait devenir un axe majeur de son charisme. Pourtant cette conception de la valorisation du personnel séculier dans la gestion des biens de l'Eglise allait se heurter à une vieille pratique en cours dans le milieu cléricale à savoir le cléricisme. Pour la suite de cette étude, il sera question d'examiner le cléricisme comme facteur d'émergence de l'œuvre des Saints-Apôtres.

B. Le sacro-saint principe du cléricisme

Par cléricisme, il faut entendre « l'état d'esprit tendant à accorder une part excessive au clergé dans les affaires temporelles d'une administration, d'une cité, d'un Etat ». ²⁰¹ C'est-à-dire qu'il s'agit d'une attitude propre du clergé qui consiste par des abus dans la gestion des biens matériels tant par l'acquisition que par l'administration de ceux-ci. Le dictionnaire Larousse le définit aussi comme une opinion, une tendance favorable à l'intervention du clergé dans les affaires publiques²⁰². Cet entendement de Larousse occulte le caractère d'abus ou

²⁰⁰ On y reviendra dans nos prochains développements dans le cadre de l'étude de la fondation de l'œuvre des Saints-Apôtres.

²⁰¹ Quillet Grolier, *Dictionnaire encyclopédique*, Paris, Montréal, Librairie Aristide Quillet Grolier limitée, 1972, p. 1364.

²⁰² Larousse, *Dictionnaire illustré...* p. 206.

d'excès qui ressort de la définition du dictionnaire encyclopédique de Quillet. Mais que dit l'Eglise elle-même sur la gestion des biens temporels ?

Pour y répondre, il importe de parcourir « Manuel de droit canon » d'Emile Jombart qui cite l'article 839 du chapitre 6 du droit canon de 1917 qui stipule que : « L'Eglise catholique et toute personne morale de droit ecclésiastique ont, sans dépendre du pouvoir civil, le droit d'acquérir des biens temporels et de les administrer »²⁰³. Autrement dit, l'Eglise se soustrait de toute autorité juridique et de toute forme de législation mais, en s'arrogeant le droit d'appropriation et de gérance des biens dans les affaires publiques. Il est clair que cet énoncé de droit canonique en cours depuis 1917 jusqu'en 1983, proscrit à toute personne morale de l'Eglise tout acte d'aliénation au pouvoir civil qui relève des Etats, dans l'acte d'acquisition et d'administration des biens temporels. Ce principe soustrait l'acquérant qui répond au nom de l'Eglise à toute forme de subordination au droit civil régissant les affaires publiques. Ainsi, l'Eglise conférait à celui-ci une liberté totale vis-à-vis des normes juridiques outre que celles du droit ecclésiastique. Déjà, les biens acquis par l'Eglise deviennent des biens ecclésiastiques du seul fait de la visée surnaturelle que lui assignent les clercs²⁰⁴. Ils deviennent propriété de l'Eglise et échappe juridiquement au domaine du pouvoir public pour tomber sous la juridiction pontificale qui n'en ai pas propriétaire, mais administratrice.

En interprétant l'esprit de cette règle de la propriété ecclésiale, force est de penser que l'Eglise, entre 1917 et 1983, excluait toute compromission ou conspiration juridique avec des entités morales ou physiques indépendantes de son cadre normatif. Elle reconnaissait ce droit de propriété aux ecclésiastiques seuls. Il n'était donc pas admis à un clergé de soumettre ses richesses matérielles à un pouvoir ou à une entité civile. On n'admettait non plus la gestion des biens de l'Eglise par une autorité de droit civil. Il était même inconcevable qu'une personne morale de droit civil acquiert des biens temporels appartenant à l'Eglise et en devienne propriétaire. On peut donc dire que ce droit canonique protégeait l'Eglise de toute forme d'ingérence des personnes morales ou physiques indépendantes de sa norme. Ce droit était reconnu uniquement aux prêtres, aux organisations ecclésiastiques soumis au droit canonique.

Le cléricalisme était donc une réalité. Le Père Eusèbe devait y faire face en ramant à contre-courant pour placer au cœur même de son projet, des organisations de droit civil à qui il

²⁰³ E. Jombart, *Manuel de droit canon*, Paris, Beauchessue et ses fils, 1958, p.556.

²⁰⁴ Ibid., p. 448.

envisagera l'accord d'un droit de propriété et d'administration des biens matériels et financiers donnés par les laïcs au bénéfice de la future fondation apostolique²⁰⁵.

Au regard de la réalité du principe d'« enfant sacerdotal » et du poids juridique du principe de cléricalisme, le Père Eusèbe allait opérer, pour la fondation de son projet de l'œuvre de la Société des Saints-Apôtres, un dépassement. Il n'allait donc pas être impossible de faire des accroc à ces deux normes pour impulser une nouvelle vision à l'Eglise tout entière.

C'est dans ce contexte que l'œuvre du Père Eusèbe-Henri Ménard allait prendre corps. Avant de mener une étude l'œuvre proprement dite, il convient de rechercher les fondements bibliques et la conception du charisme sur la vocation des jeunes adultes du Père Eusèbe dans l'intérêt d'une saisie de l'enracinement du charisme qui va animer les actions des différents acteurs qui interviendront dans son champ d'édification et de diffusion.

III. La conception et les fondements bibliques des vocations tardives ou d'adulte selon le Père Eusèbe-Henri Ménard

Dans cette rubrique de la présente étude, il est question de répondre à la question de savoir : quelle signification le Père Eusèbe-Henri Ménard assigne-t-il à l'expression vocation tardive ? Quelles sont ses différentes caractéristiques et ses nuances ? Sur quoi repose-t-elles fondamentalement ? Les traits ébauchés de réponse à cette interrogation sont à rechercher autant dans la conception ménardienne que dans les fondements bibliques de ce terme.

A. La conception des vocations tardives ou d'adulte selon le Père Eusèbe-Henri Ménard

A l'issue d'une étude attentive de l'ouvrage du Père Eusèbe-Henri Ménard intitulé : « De l'atelier au séminaire », force est d'apprécier la qualité expressive du plaidoyer que l'auteur s'est attelé à bâtir en faveur des vocations tardives grâce à la somme d'une riche expérience et à la connaissance de ce sujet que lui reconnaît le Cardinal Pizzardo, Supérieur de la Congrégation des Séminaires et Universités au Vatican²⁰⁶. Cet ouvrage qui servira de point d'appui à notre analyse, constitue, soulignons-le, la pierre angulaire de la pensée du prélat franciscain qui donne une clarification assez frappante et exhaustive des vocations tardives qui apparaissent en première ligne dans les articulations de sa pensée.

Par vocation tardive, le Père Eusèbe-Henri Ménard entend ce qui suit :

²⁰⁵ Longpré, *Eusèbe-Henri Ménard...*, p. 38.

²⁰⁶ Lettre du Cardinal Pizzardo, Supérieur de la Congrégation des Séminaires et Universités du Vatican extrait de l'ouvrage d'E.H. Ménard *De l'atelier au séminaire*, Montréal, Editions Apostolicum, 1956, p.44.

Il s'agit ici, de ces jeunes gens, de ces hommes mûrs mêmes, qui dès leur prime jeunesse avaient sérieusement songé au sacerdoce, voyant là leur vraie vocation, mais qui, faute de ressources ou pour tout autre motif, n'ont pu alors entreprendre les études nécessaires à cette fin (...). Et voici qu'enfin arrive, après bien des années d'attente, le moment depuis si longtemps désiré, et il devient possible au jeune homme de reprendre ses études (...) ²⁰⁷.

Cette considération met en exergue trois aspects fondamentaux de sa pensée, à savoir : la précocité de l'appel de Dieu, le retardement à lui répondre et l'engagement aux études sacerdotales au temps favorable. Ces trois temps forts correspondent à la typologie des vocations des adultes qu'il peut aussi appeler : vocations des retardés. D'après le Père Eusèbe, toute vocation au sacerdoce ou à la vie religieuse ne survient pas brusquement à l'âge adulte. Elle commence au berceau ou à la tendre enfance. Seulement, elle est soumise aux intempéries d'une évanescence dont la source fondamentale est le déficit des ressources financières empêchant le sujet à amorcer en temps opportun ses études dans ce domaine ²⁰⁸. Le Père Eusèbe-Henri Ménard les considère ainsi : des « séminaristes-nés », des « élus du Seigneur » pour les référer à la réalité même de l'appel de Dieu depuis l'aube de leur vie.

Ainsi dit, les vocations sacerdotales nées ou d'enfants ou encore précoces privilégiées dans l'Eglise, ne peuvent plus être considérées tel l'« apanage exclusif de celui que de pieux parents ont dirigé de ce côté dès sa première enfance ou par lequel il s'agit de simple tradition de famille remontant à plusieurs générations » ²⁰⁹. En réalité, elles ne valent pas plus que celles des retardés ou adultes car, d'après le prélat franciscain, c'est Dieu qui en est l'auteur ou le dépositaire ²¹⁰. Il faut préciser qu'il n'est nullement de l'auteur, l'intention de discréditer ce type de vocation dont il reconnaît d'ailleurs les fondements bibliques à l'aune du personnage de la mère de Jésus-Christ, Marie dans le Nouveau Testament, et de Samuel dans l'Ancien Testament ²¹¹.

A contrario, il veut justement établir une nuance d'après laquelle : « C'est Dieu qui appelle, et Il appelle qui Il veut, quand Il veut et comme Il veut » ²¹². Dans la suite de cette idée, il montre la transcendance de Dieu qui échappe à toute construction normative et à caractère restrictif de l'appel au sacerdoce. Cet appel est donc absolu, c'est-à-dire universel et non relatif comme le voudrait l'humanité.

²⁰⁷ Ménard, *De l'atelier....*, p. 38-39.

²⁰⁸ Ibid., p. 39.

²⁰⁹ Ibid., p. 25.

²¹⁰ Ibid., p. 33.

²¹¹ Ibid., p. 25.

²¹² Ibid.

Pour étayer l'universalité de la vocation, le Père Eusèbe-Henri Ménard réfute de la sorte la traditionnelle barrière ou la convention tridentine qui érige l'âge de douze ans à titre de critériologie exclusive de l'accès aux études sacerdotales. C'est en cela une limitation à la pensée de Dieu que de réserver le sacerdoce aux seules vocations nées ou d'enfants. Le relativisme que l'on constate, à l'analyse du Père Eusèbe-Henri Ménard, qui s'est appliqué à la vocation sacerdotale en privilégiant les enfants au détriment des adultes, sonne comme une absurdité ; absurde parce qu'elle est établie par une règle déterminée ou fixée : la règle d'âge²¹³. Or, Dieu se fout de toutes ces règles car, d'après le prélat, ce sont les âmes qu'il veut sauver. Peu importe l'âge, la classe sociale, la race, la nationalité, etc.²¹⁴. Dieu appelle tout homme, à tout âge. Pour justifier son propos, il aura besoin de chercher dans les textes bibliques des prototypes de vocations d'adultes.

B. Les fondements bibliques des vocations tardives ou d'adulte selon le Père Eusèbe-Henri Ménard

Les fondements bibliques propres aux vocations tardives d'après le regard du Père Eusèbe-Henri Ménard se trouvent dans les écrits néotestamentaires. Pour les analyser, l'auteur se référera à plusieurs personnages bibliques dans le dessein de prouver, du point de vue théologique, qu'ils ont été appelés à partager le sacerdoce du Christ indépendamment de leurs conditions de vie sociale. L'auteur fait observer plusieurs cas de figures dont l'appel au sacerdoce présente des tableaux assez divergents. La divergence se traduit par diverses facettes des situations sociales qui différeront d'un individu à un autre. L'on constatera avec l'auteur que ces apôtres qui constitueront l'embryon d'une première communauté chrétienne bien que étant issus des diverses conditions sociales, tous sont des adultes.

Pour ce faire, répartissons en deux catégories sociales les appelés du Christ, à savoir : les pauvres qui constituent le groupe le plus important en raison de la grande majorité de disciples qui y sont issus et ayant pour seul métier la pêche. C'est dans cette catégorie qu'il faut ranger les premiers disciples qui sont : André et son frère Pierre, Jean et Jacques les fils de Zébédée²¹⁵. Pour illustrer cette constatation, le Père Eusèbe prendra comme référant, le texte de l'Evangile de Saint Jean au chapitre 1 (verset 35 à 49)²¹⁶ qui, en raison de l'absence des

²¹³ Ibid., pp. 25, 33.

²¹⁴ Ibid., p. 34.

²¹⁵ Dans cet évangile, on ne dispose pas d'information sur la situation professionnelle des apôtres Philippe et Nathanaël pour tenter de les classer dans une catégorie.

²¹⁶ Même si le Père Eusèbe-Henri Ménard ne cite pas de manière précise les versets de ce chapitre I de l'Evangile, nous avons exploré le texte de cet auteur néotestamentaire et avons, pour des raisons de clarté, situé les bornes de ce verset.

précisions sur leur catégorie sociale soulignée à la page 28 de son livre, exige une exploration d'un autre auteur de l'Évangile, à savoir Saint Luc qui apporte un supplément d'information sur la profession de ceux-ci²¹⁷. D'après Saint Luc, alors que Jésus enseignait les foules au bord du lac de Génésareth, il vit deux barques appartenant à des pêcheurs qui étaient descendus et lavaient leurs filets. Une des barques étaient à Pierre. A celui-ci, il lui intima l'ordre de retourner en eau profonde et de d'y jeter son filet. Il allait se produire une pêche miraculeuse à l'étonnement du pêcheur qui fut saisi de peur et décida de manière radicale d'abandonner cette activité pour suivre le Christ et devenir son disciple. Il en fut de même pour les fils de Zébédée, ses compagnons de profession²¹⁸.

A la lumière de cet extrait du livre de Saint Luc, on peut désormais saisir ce qui pousse le Père Eusèbe-Henri Ménard à qualifier ces différents personnages de « grossiers pêcheurs et ignorants qui ne soupçonnent même pas l'existence de la haute culture grecque et romaine »²¹⁹. C'est dire d'eux qu'ils avaient un niveau d'instruction quasi inexistante, des illettrés ou analphabètes de la culture gréco-romaine. C'est cette catégorie de personnes pauvres que le Seigneur Jésus, « Dieu lui-même », allait devoir recruter en Israël en lieu et place « des hommes un peu plus intelligents, et plus religieux »²²⁰. Parmi eux, Pierre est l'apôtre qu'il peint comme une « tête chaude »²²¹ pour désigner son caractère émotif, impulsif, irréfléchi, craintif, autrement dit un personnage dont la carrure et la trame étaient ordinairement peu favorables au choix de Jésus-Christ au titre de chef et fondement de l'Eglise chrétienne²²². En démontrant ce contraste, le Père Eusèbe veut ressortir par sa pensée le côté arbitraire des critères de recrutement des premiers piliers de l'Eglise par le Christ. Ce choix peut sembler curieux et insolite. C'est pourquoi, le Père Eusèbe s'étonne en posant une question rhétorique à laquelle lui-même répondra, question de savoir : « Comment un homme qui prétend être le Messie peut-il ne se complaire ainsi qu'en compagnie d'un tel entourage ? »²²³. La réponse qu'il en donne est toute insolite aussi : « De toute évidence, le Sauveur se moque de ce que pense la foule. S'il a voulu descendre lui-même dans une telle misère, n'est-ce pas précisément pour aller chercher les brebis perdues de la maison d'Israël ? »²²⁴.

²¹⁷ Bible de Jérusalem, Paris, Editions du Cerf, Verbum Bible, 4^{ème} édition, 2016, p. 1521.

²¹⁸ Ibid.

²¹⁹ Ménard, *De l'atelier...*, p. 28.

²²⁰ Ibid., p. 28.

²²¹ Ibid., p. 29.

²²² Ibid.

²²³ Ibid.

²²⁴ Ibid.

La seconde catégorie d'appelés est représentée par des riches ayant travaillé dans l'administration financière romaine. Il s'agit de Zachée, un chef publicain. Le Père Eusèbe se contente d'en livrer un commentaire en soulignant l'expressivité du scandale dans l'invite que Jésus adresse à cette classe d'homme riche que la société israélite avait bannie à cause de leur inconduite dans les pratiques de collecte d'impôts auprès de la peuple juif et de la contiguïté de leurs relations avec l'administration romaine. C'est pourtant chez lui qu'il choisira de dîner et d'annoncer le salut de l'humanité pêcheuse.

Bien d'autres exemples de cette nature sont donnés pour illustrer la souveraineté de l'« Homme-Dieu » dans le choix de ses futurs prêtres. C'est aussi le cas de Jean-Baptiste qui est choisi par Dieu avant même sa conception, mais dont la vocation d'annoncer le salut dans la maison d'Israël se révèle seulement à l'âge de 30 ans²²⁵. Le Père fait de ce personnage le modèle des vocations tardives à cause de son exemple de renoncement, d'humilité, de mortification, de force. Le désert, son principal lieu de vie, est considéré par le prélat comme un symbole auquel toutes les vocations tardives doivent passer pour vivre l'expérience du sacrifice et de la privation. C'est donc pour toutes les vocations tardives un lieu d'épreuves²²⁶.

Il convient aussi de souligner que les Apôtres de Jésus comme figure d'exemple vont profondément influencer le choix de la dénomination de la future Société religieuse que mettra sur pied le Père Eusèbe. Cette organisation prendra le nom de Société des Saints-Apôtres qui traduit l'imitation de la vie de ces premiers disciples de Jésus par les membres de l'organisation.

²²⁵ Ibid., p. 41.

²²⁶ Ibid., p. 44.

CHAPITRE II

ETUDE HISTORIQUE DE L'ŒUVRE DES SAINTS-APOTRES (1946-1965)

Cette étape de la présente thèse est destinée à scruter l'œuvre du Père Eusèbe-Henri Ménard. Tout au long de cette étude, trois principaux points constitueront les axes de ses analyses. Il s'agira dans un premier temps de poser une réflexion et des analyses sur les personnes ressources et des administrations qui ont contribué à l'édification de l'œuvre. En second lieu, l'on s'appesantira sur la construction de l'œuvre proprement dite, c'est-à-dire toutes les infrastructures qui ont servi à la formation des séminaristes et à leur progrès spirituel et moral. En troisième lieu, il sera question de parcourir l'évolution juridique de l'œuvre et sa diffusion sur le plan local, régional et international.

I. Les collaborateurs à l'œuvre des Saints-Apôtres du Père Eusèbe-Henri Ménard et l'œuvre proprement dite

Pour mettre sur pied son projet qui consistait de donner à l'Eglise des prêtres à vocation tardive, le Père Eusèbe Henri Ménard s'appuiera beaucoup sur la collaboration des laïcs engagés qui deviendront un maillon essentiel de son œuvre en ayant un droit de propriété sur les biens temporels en prenant à contre-pied le cléricalisme de l'église.

A. Les collaborateurs du Père Eusèbe-Henri Ménard

C'est en 1943 que l'œuvre des Saints-Apôtres est pensée dans la Maison de retraite franciscaine de Christ-Roi à Chateauguay²²⁷. Elle n'aurait point connu de réussite si les laïcs n'avaient œuvré activement en donnant de leur temps, de leur argent, de leur expertise et courage pour porter à l'accomplissement l'idéal du fondateur qui était la formation sacerdotale des jeunes et des adultes pauvres. Ces derniers vont bâtir autour de ce projet, une véritable stratégie managériale organisationnelle qui va assurer à l'œuvre sa solidité et sa pertinence sur le plan de la formation.

1. Les coopérants laïcs

La collaboration avec les laïcs catholiques étaient un principe vital chez le Père Eusèbe-Henri Ménard. Dans sa conception de l'évangélisation, le laïc était incontournable. La place

²²⁷ ASMSA, D. Goudreault, M. Legault, « Reminiscence » dans *Bulletin d'information de la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres*, Montréal, 1986, p.17.

qu'allait lui accorder le prélat était primordiallement le soutien à l'exercice du ministère presbytéral. Il symbolisa cette collaboration indispensable par la maxime d'après laquelle : « la main qui soutient le prêtre, soutient le monde »²²⁸. Cette main est donc nécessairement celle du laïc. Une telle vision allait faire naître plusieurs vocations de laïcs qui devaient s'engager à soutenir son projet. A cet effet, il importe de souligner que l'effervescence des vocations de laïcs voués et dévoués à la cause des vocations tardives sera le résultat d'une stratégie du Père Eusèbe qui se traduit par soit l'organisation des retraites fermées au profit de quelques-uns actifs dans le monde des affaires, soit des invitations adressées à d'autres dans l'intérêt de les convaincre à adhérer à son projet d'encadrement des vocations cléricales des adultes. L'une ou l'autre de ces stratégies allait aboutir forcément à la naissance d'une famille de laïcs intelligents et dévoués à la cause de son œuvre.

Le premier laïc qui s'impliqua activement à la réalisation de cette œuvre fut Hector Durand²²⁹. Ce dernier est considéré comme co-fondateur de l'œuvre qui offrit au Père Eusèbe toute sa fortune amassée grâce à son métier d'entrepreneur et de plombier²³⁰. L'œuvre de la Société des Saints-Apôtres lui doit la formation des corporatives de droit civil des laïcs qui permettront d'entamer les constructions des infrastructures et l'encadrement des séminaristes. Hector Durand fut le premier président de l'œuvre des Saints-Apôtres. C'est grâce à lui que furent fondées des coopératives telles que « Les amis de l'Ecole Apostolique de Saint Pascal Baylon, l'Œuvre des Saints-Apôtres »²³¹. Hector Durand y consacra 27 années de sa vie pour la formation morale, intellectuelle et sacerdotale des jeunes en dotant pour la matérialisation de ce projet les structures administratives et matérielles qui devaient pouvoir aux besoins pécuniaires et matériels de l'œuvre.

D'autres laïcs vont s'impliquer à la suite d'Hector Durand pour soutenir le projet du Père Eusèbe Ménard. On compte parmi eux, des figures montréalaises telles que Joseph-Philorome Laberge, Joseph-Ovila Dufort, Stanislas Chalifoux tous trois marchands ; Alphonse Déziel, mécanicien²³². Les quatre coopérants et leur président impulsèrent la naissance de la première coopérative qui permit la mise en œuvre de la première œuvre, à savoir l'Ecole Apostolique de Saint Pascal Baylon en 1946, qui devint aussitôt un collège. Leur dévouement

²²⁸ ASMSA, Y. Archambault, « Une grande famille évangélique », dans *Bulletin d'information de la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres*, Montréal, 1986, p. 4.

²²⁹ ASMSA, D. Goudreault, M. Legault, « Reminiscence », *Bulletin d'information de la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres*, Montréal, 1986, p. 8.

²³⁰ Taillefer, « La Société des Saints-Apôtres... », p. 9.

²³¹ Ibid., p.10.

²³² Ibid.

à la cause de l'évangélisation permit aussi l'année d'après, l'acquisition des Maisons Saint-Pierre et Saint Paul qui devaient servir au logement des étudiants et des enseignants. Ils s'évertuèrent à contribuer à leur ameublement²³³. Ces premières œuvres allaient juste servir au démarrage du projet et connaître des améliorations au regard des difficultés recensées pendant les trois premières années de vie de l'œuvre. Ainsi, sont-ce ces laïcs qui, en 1949, eurent l'impudence d'entreprendre la construction du séminaire des Saints-Apôtres à Sainte Catherine de Laprairie, à cause de la promiscuité des étudiants dans ces deux résidences. Ils achèveront la construction de ce grand projet en 1952 avec l'appui d'une main d'œuvre estudiantine²³⁴. On peut dire que ce premier groupe de laïcs qui intervinrent pour la matérialisation de l'œuvre du Père Eusèbe-Henri Ménard fut productif.

En 1953, d'autres membres s'ajoutèrent au premier groupe après une mutation de la première corporation de sa qualité d'Association des Amis de Saint Pascal Baylon à l'Œuvre des Saints-Apôtres. Cette mutation s'explique par la capacité des anciens membres de donner à leur formation une flexibilité qui allait leur permettre d'accueillir plus de membres et peut être d'engager des chantiers de grande envergure au Canada et à l'extérieur. Parmi les nouveaux bienfaiteurs qui firent leur entrée, se trouvaient Edouard Deslauriers à la tête de la nouvelle structure, Georges Henri Gringas, au poste de vice-président. La structure comptait comme directeurs Real Mercier, Pierre Seccarecia et Père Yvon Archambault, Georges Jolicoeur remplissait le rôle de secrétaire exécutif²³⁵.

Ces bienfaiteurs, tous catholiques et de nationalité canadienne provenant de tous les milieux socio-professionnels, ont apporté leur soutien pour donner corps à l'œuvre du Père Eusèbe Henri-Ménard à travers des leviers administratifs que nous n'avons parcourus que sommairement. Dans le but de saisir cet apport des laïcs et par ailleurs l'édification de l'œuvre en soi, il est important de mener une analyse de toutes les instances civiles qui participèrent à ce projet.

2. Les corporatives civiles de soutien à l'œuvre du Père Eusèbe-Henri Ménard

Plusieurs organisations civiles ont vu le jour progressivement et en fonction des besoins pour rendre opérationnelle l'œuvre du Père Eusèbe. On en compte cinq principales à savoir :

²³³ Ibid., p. 12.

²³⁴ Ibid.

²³⁵ ASMSA, Y. Archambault, « Une grande famille évangélique », dans *Bulletin d'information de la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres*, Montréal, 1986, p. 16.

« Les Amis de l'Ecole Apostolique de Saint Pascal Baylon », l' « Œuvre des Saints-Apôtres », le « Comité de Soutien », « les Amis du Sacerdoce ».

a) « Les Amis de l'Ecole Apostolique de Saint Pascal Baylon »

L'association « Les Amis de l'Ecole Apostolique de Saint Pascal Baylon » (LAEASPB) est la première forme d'organisation civile et légale qui a présidé aux destinées de l'œuvre dès ses débuts²³⁶. Qu'est ce qui a contribué à la naissance de cette entité ? Quelles furent ses principales missions et les a-t-elle accomplies ?

Rappelons que l'idée du Père Eusèbe-Henri Ménard de fonder un séminaire pour l'encadrement des vocations tardives date de 1943. Dans l'immédiateté, le prélat franciscain ne disposait pas de moyen financier pour mener à bien son projet²³⁷. Il fut ainsi appelé en 1945 à collaborer avec l'Abbé Bolduc comme directeur spirituel d'un nouveau séminaire dénommé Séminaire Marie-Médiatrice à la demande de Mgr Charbonneau pour exercer son charisme²³⁸. L'objectif de cette institution créée, était de dispenser aux jeunes une formation morale et intellectuelle en vue de la prêtrise. Mais, pour plusieurs raisons, le Père Eusèbe se retira du projet pour se consacrer à la fondation de sa propre œuvre car, si ladite institution se limitait à assurer aux enfants en provenance du cours primaire une accélération des cours de latin et de grec pour des études sacerdotales futures, elle n'offrait non plus la garantie d'une véritable prise en charge des élèves externes exposés aux mauvaises conditions de vie. A ce déficit, s'ajoute la marginalisation des adultes aux études par l'institution²³⁹. Ainsi le collège de l'Abbé Bolduc ne comblait guère les attentes de son directeur spirituel pour toutes ces raisons.

Face à cette désillusion, le Père Eusèbe s'inclina définitivement vers le projet de construction d'un séminaire de vocations tardives ayant un régime d'internat interdiocésain qui ne formerait que des adultes pauvres à la cléricature. Dès le 2 avril 1946, le premier groupe de laïcs qui furent interpellés par sa prédication dans la maison de retraite fermée de Christ-Roi à Châteauguay quelques mois avant, prédication les invitant à s'engager à l'action de soutien aux vocations tardives, reçut des lettres patentes qui les constituaient en corporative civile et légale sous le nom de « Les Amis de l'Ecole Apostolique de Saint Pascal Baylon ». La mission assigner à LAEASPB était de :

²³⁶ Taillefer, « La Société des Saints-Apôtres... », p. 10.

²³⁷ Ibid., p. 9.

²³⁸ Ibid., p. 3.

²³⁹ Ibid.

- grouper et constituer en corporation les personnes qui s'intéressent aux œuvres d'enseignement et d'apostolat des Frères Mineurs ou Franciscains ;
- Acquérir, recevoir par donations entre vifs ou testamentaires, posséder et utiliser des biens meubles et immeubles, et employer ces biens et ces ressources, en capital ou en revenu pour les fins que poursuivent les syndics Apostoliques des Frères Mineurs ou Franciscains, ou pour d'autres fins analogues ou complémentaires ; ou vendre au besoin en tout ou en parti ces biens mobiliers ou immobiliers ;
- employer en particulier les biens et ressources de la corporation pour acquérir, construire, transformé, agrandir, meubler l'Ecole Apostolique St Pascal Baylon ou tout autre maisons analogue d'enseignement que les Frères Mineurs ou Franciscains peuvent être appelés à diriger pour l'usage des jeunes gens qui recherchent la formation morale et intellectuelle nécessaire au sacerdoce séculier ou régulier ;
- administrer les biens mobiliers et immobilier de la corporation et employer au besoin le tout ou en partie quelconque des biens et ressources de la corporation pour assurer aux étudiants pauvres le logement, la pension, le confort matériel, la direction morale et pédagogique nécessaire à leur carrière et à leur développement physique, et d'une façon générale pour payer les dépenses de l'Ecole Apostolique St Pascal Baylon ou de toute autre œuvre approuvée ou dirigée par les Frères Mineur ou Franciscains ou par la corporation des Syndics Apostoliques des Frères Mineurs ou Franciscains.

A l'analyse de cette feuille de route, il apparaît que les biens à administrer ou à acquérir par la jeune corporation étaient une propriété des Frères Mineurs ou Franciscains. Mais pourquoi le nom du Père Eusèbe n'apparaît pas comme titulaire du droit de propriété ?

En réalité, bien que décidé de fonder une œuvre ecclésiastique, le Père Eusèbe avait résolu de demeurer Franciscain par sa formation et sa spiritualité²⁴⁰. A cet effet, les biens matériels, financiers et immatériels à administrer dans le cadre de cette fondation restait une propriété de son Ordre en raison du vœu de pauvreté professé par ce dernier à son ordination. On comprend la raison pour laquelle il fut désigné par son Supérieur à titre de Directeur spirituel et moral de cette œuvre d'éducation en 1946 à la demande de « Les Amis de l'Ecole Apostolique de Saint Pascal Baylon »²⁴¹.

La collaboration entre le personnel de cette corporation et le Père Eusèbe aboutit prodigieusement à la naissance du Collège Apostolique de Saint Pascal. Les laïcs se dévouent

²⁴⁰ Ibid., p. 5.

²⁴¹ Ibid.

aussi son ameublement et ainsi qu'à la construction de plusieurs autres structures d'hébergement des étudiants démunis en 1947²⁴². L'une des plus grandes œuvres de cette corporation fut le gigantesque chantier du Séminaire des Saints-Apôtres à Sainte Catherine Laprairie de 1949 à 1952. En 1952, « Les Amis de l'Ecole Apostolique de Saint Pascal Baylon » qui œuvra pendant six ans, laissa la place à la création d'une autre corporative beaucoup plus flexible et englobant, à savoir : « l'œuvre des Saints-Apôtres ».

b) « l'œuvre des Saints-Apôtres »

Cette nouvelle corporation est née le 13 novembre 1953 à la suite d'une réunion de son conseil d'administration convoquée par Hector Durand, et les autres administrateurs. D'après le procès-verbal des résolutions prises à l'unanimité, la dénomination de : « Les Amis de l'Ecole Apostolique de Saint Pascal Baylon » était abrogée en lieu en place de « Œuvre des Saints-Apôtres » (OSA) pour des raisons que les missions de la première corporation se limitaient essentiellement à la gestion du Collège Saint Pascal Baylon²⁴³. Or la corporation avait permis d'édifier deux résidences d'étudiants, un séminaire y compris un collège. En tant qu'administratrice des biens des franciscains, elle se trouvait du point de vue juridique à l'étroit pour prendre la gestion des nouvelles œuvres à cause de la limitation de sa dénomination et de ses objectifs restreints au profit seul du collège. Qui allait donc prendre en charge l'administration des nouvelles œuvres ? Cette préoccupation a suscité l'opportunité d'une refonte des règlements généraux et d'un changement de dénomination pour une flexibilité appropriée à l'administration des nouveaux biens temporels acquis. L'OSA a développé plusieurs autres infrastructures importantes. A son actif, elle compte la création d'un deuxième séminaire des Saints-Apôtres sous le nom de Séminaire Saint Jean Vianney, la fondation d'une maison de retraite à savoir Maison de Saint Paul, la gestion des charges de fonctionnement telles que la consommation de l'eau, l'électricité, le téléphone, la ration alimentaire, le chauffage, etc²⁴⁴. Les administrateurs de l'OSA vont mettre sur pied les leviers de financement pour soutenir les vocations tardives à travers la création de trois comités d'assistance telles que : le Comité de soutien, les Amis du sacerdoce et la Corporative des Associés du sacerdoce.

c) Le Comité de soutien et les Amis du sacerdoce

Ces deux organismes ont été créés respectivement le 19 septembre 1960 et le 13 juin 1961 dans le but de venir en aide financièrement à l'œuvre des vocations tardives.

²⁴² Ibid., p. 13.

²⁴³ Ibid.

²⁴⁴ Ibid., p. 15.

Le Comité de soutien (CS) fut créé au lendemain de la naissance de la Société des Saints-Apôtres comme entité morale qui autorisa sa fondation après approbation de l'OSA. On assigna au CS spécifiquement la mission d'établir « les fonds devant servir à défrayer le coût des études des aspirants au sacerdoce des Séminaires de la Société des Saints-Apôtres ». Il eut à sa tête Gérard Dugal²⁴⁵.

Par ailleurs, les Amis du sacerdoce (AS) comme organisme, a été constitué d'assistance à la suite d'une prédication du Père Eusèbe-Henri Ménard à une retraite fermée du personnel de la coopérative des Caisses Populaires Desjardins. L'AS Rassembla ainsi les dirigeants, les employés et les sociétaires, et connut le 14 juillet 1965 la naissance d'une branche féminine dénommée « Les Tricoteuses » dont le but allait être l'approvisionnement des séminaristes de toutes sortes de vêtements²⁴⁶.

d) La Coopérative des Associés du Sacerdoce

La Coopérative des Associés du Sacerdoce (CAS) est la plus évoluée et la plus efficace de toutes les autres coopératives. La CAS offrait à ceux qui avaient la conscience responsable de laïcs, la possibilité d'assurer leurs frais funéraires en contribuant dans le même temps au soutien de la formation des futurs prêtres à travers des souscriptions. Elle correspondait donc à une forme de « donation charitable sous les modèles avantageuses d'une assurance mutuelle »²⁴⁷. C'est cette entité qui permettra de soutenir l'œuvre des Saints-Apôtres dans le monde à travers l'octroi des bourses aux étudiants en vue du sacerdoce, l'entretien des collèges, le paiement des salaires des professeurs, l'approvisionnement des laboratoires et des bibliothèques²⁴⁸. La grille des frais de cotisation et de commission peut être établie comme suit :

Tableau 1: Grille des frais d'adhésion et répartition des commissions dans la CAS.

Frais d'adhésion Annuelle	Commission de l'Œuvre	Commission du sociétaire	Commission de l'administration
10 dollars	5 dollars	4 dollars	1 dollars

Source : Taillefer, « La Société des Saints-Apôtres... », p. 30.

²⁴⁵ Ibid., p. 16.

²⁴⁶ Ibid., p. 17.

²⁴⁷ Ibid.

²⁴⁸ Ibid., pp. 18, 19.

Au demeurant, l'Association « Les Amis du Collège Saint Pascal Baylon » et l'œuvre des Saints-Apôtres" » forment les deux principales corporations qui ont servi à la fondation de l'œuvre du Père Eusèbe. Les trois autres organismes à savoir : le Comité de soutien, les Amis du sacerdoce et la Coopérative des Amis du sacerdoce ont permis de maintenir la fondation et de la diffuser dans la région et les autres continents.

B. Les œuvres de la Société des Saints-Apôtres

Les œuvres de la Société des Saints-Apôtres peuvent être réparties en trois catégories : les séminaires, les maisons de retraite et la Société des Saints-Apôtres proprement dite.

1. Les séminaires

Avant la création de la Société des Saints-Apôtres en 1950, à qui allait revenir plus tard le droit de propriété de l'œuvre du Père Eusèbe-Henri Ménard, cette œuvre devait appartenir encore aux Frères Mineurs qui avaient reconnu aux différentes coopératives, le pouvoir de l'administrer. C'est ainsi qu'il faut envisager la répartition des périodes de fondation et d'administration des séminaires. La première période est celle qui part de 1946 à 1952 ; la seconde s'étend de 1952 à 1959.

La première période est caractérisée par la fondation du tout premier séminaire en 1952 dénommé Séminaire des Saints-Apôtres dont l'origine est le Collège Saint-Pascal Baylon quant à lui fondé par le Père Eusèbe-Henri Ménard en 1946, grâce à l'aide financière de la corporation de « Les Amis du Collège Saint Pascal Baylon »²⁴⁹. Il fut établi provisoirement dans les locaux des Pères du Saint Sacrement dans la partie Nord de Montréal à la Rivière des Prairies²⁵⁰. D'abord école, le régime des études oblige les responsables de l'établissement à arborer le statut de collège auquel on affecte un régime de l'internat. Le collège Saint Pascal Baylon est une institution formative qui se définit comme une institution exclusivement destinée à recevoir les jeunes adultes qui avaient le désir de devenir prêtres.²⁵¹ Sous le haut patronage de l'évêque du diocèse de Saint Jean et dirigé par un Père franciscain nommé par son Supérieur Provincial, des prêtres séculiers et mêmes des laïcs, le Collège Saint Pascal Baylon accueille à son inauguration en 1946, 35 étudiants. La qualité de ses enseignements et l'exigence de la discipline lui valent une affluence telle qu'en 1950, il hébergea près de 125 candidats²⁵². Pour

²⁴⁹ Ibid., p. 22.

²⁵⁰ Ibid., p. 21.

²⁵¹ Ibid., p. 22.

²⁵² Ibid., pp. 21, 28.

comprendre cette attraction, il faut examiner ses conditions d'admission et d'encadrement de ses candidats.

Parmi les règles d'admission, l'établissement avait mis sur pied sept principes regroupés dans le tableau ci-après.

Tableau 2: Conditions d'admission au Collège Saint Pascal Baylon.

Types de critères	Descriptions
Académique	Disposé d'un talent au moins suffisant pour réussir dans les études à entreprendre
Santé	Etre en bonne santé
Age	Avoir un âge qui ne soit pas trop avancé : 17 à 25 ans
Humain	Esprit de charité, pratique de la pauvreté, humilité, de soumission, de sacrifice, de constance, piété
Moral	Honnêteté et une honorabilité de vie passée
Maturité	Disposé d'un bon jugement
Psychologique	Avoir une volonté bien arrêtée de devenir prêtre

Source : Taillefer, « La Société des Saints-Apôtres... », p. 30.

Les autorités du collège étaient très sévères sur le respect du choix des étudiants. Parmi les nombreux qui s'y présentaient, ils n'en retenaient que ceux qui étaient capables de leur apporter l'assurance de recevoir une solide formation physique, intellectuelle, morale et apostolique en vue de l'idéal auquel ils croyaient²⁵³. Cette exigence peut se remarquer dans la manière de procéder à leur encadrement.

Au sujet de l'encadrement des étudiants au Collège Saint Pascal Baylon, les autorités intégraient pour leur maturation, les études en lettres, grammaires, philosophie, de diction, grec, latin et musique. Grâce à la qualité supérieure de ces enseignements et de ses enseignants, cet établissement fut affilié en 1950 à l'Université de Montréal notamment aux Facultés des Arts et de Philosophie²⁵⁴. A la formation intellectuelle, on y adjoignit des enseignements techniques, la pratique du sport et du travail manuel, la formation humaine. La formation aux qualités humaines se traduisait par le regroupement des candidats en plusieurs équipes à qui on assignait des tâches. Au sein de la communauté estudiantine, se comptaient des responsables de chaque activité et au-dessus desquels un doyen était placé à dessein de représenter tous les étudiants devant le conseil des encadreurs. Cette organisation tenait ainsi en compte la mise en œuvre d'un esprit de collaboration à inculquer à tous les disciples.

²⁵³ Ibid., p. 22.

²⁵⁴ Ibid., p. 26.

Pour favoriser les vocations sûres, la politique des bourses mise sur pied avait pour but de faciliter le paiement des frais requis pour la formation des étudiants. Ces frais étaient partagés entre la coopération de « Les Amis du Collège de Saint Pascal Baylon » et les étudiants²⁵⁵. Le tableau ci-après en donne les précisions.

Tableau 3: Les conditions financières à remplir pour une formation sacerdotale au Collège de Saint Pascal Baylon.

Frais à payer	Charges	Périodicité	L'émetteur
30 dollars	- Le logement - La pension - L'instruction - Le lit garni	La mensualité	« Les Amis du Collège de Saint Pascal Baylon »
15 dollars	Location des livres de classe	Annuel	Etudiants
25 dollars	Blanchissage des habits à la buanderie	Annuel	Etudiants
Divers	Transport, etc.		Etudiants

Source : Taillefer, « La Société des Saints-Apôtres... », p. 30.

Les étudiants méritants qui demeuraient dans l'incapacité de payer leurs montants de pension étaient soutenus par le Collège à la suite d'un arrangement entre la famille du candidat et le Directeur de l'établissement. Le principe qui régissait le fonctionnement de l'institution était le suivant : « n'aider financièrement que ceux qui effectivement, deviendront prêtres un jour »²⁵⁶. A contrario, ceux des étudiants qui auraient bénéficié d'une remise et qui n'auraient pas atteint ce but, allaient être soumis à une obligation d'un remboursement des frais alloués à leur instruction. On imagine bien que cette règle contraignante pour ceux des jeunes des adultes s'engageant sur cette voie, allait les astreindre à s'atteler à ceux à quoi ils avaient été appelés.

La seconde grande période de l'édification des séminaires va s'étendre de 1952 à 1959. Cette période tient par ses caractéristiques que sont la fondation de deux séminaires dont l'un en 1952 et l'autre en 1959.

Le tout premier fut le Séminaire des Saints-Apôtres qui n'est rien d'autre que la mutation du Collège Saint Pascal Baylon en cette institution. La circonstance qui a présidé à ce changement est la grande affluence enregistrée au collège logé provisoirement dans les locaux des prêtres du Saint Sacrement sur la Rivière de Sainte Catherine de Laprairie à Montréal²⁵⁷. C'est donc l'étroitesse des locaux qui poussa les autorités de l'établissement à adresser à la

²⁵⁵ Ibid., p. 24.

²⁵⁶ Ibid., p. 25.

²⁵⁷ Longpré, *Eusèbe-Henri Ménard*..., p.46.

demande du Cardinal Paul Emile Leger la construction d'un autre séminaire à Rivière-des-Parairies, dans la partie orientale de Montréal²⁵⁸. Jacques Taillefer rapporte la satisfaction de l'archevêque à cette décision :

Avec l'agrément de S. Exc. Mgr l'Archevêque de Montréal et après l'avis de notre Chapitre diocésain, Nous avons été heureux d'autoriser les autorités du Collège Saint Pascal Baylon à venir établir le siège de leur œuvre en notre diocèse, sur le territoire de la paroisse de Ste Catherine de Laprairie²⁵⁹.

Cette initiative aboutit avec l'inauguration le 6 septembre 1952. Ainsi, le nouvel établissement était un transfert du Collège Saint Pascal Baylon des anciens locaux des Pères du Saint Sacrement vers les nouveaux locaux dans la paroisse de Sainte Catherine de Laprairie. Le Collège Saint Pascal Baylon devient le Séminaire des Saints-Apôtres qui fut inauguré par Mgr Gérard-Marie Corderre, évêque coadjuteur du diocèse de Saint Jean de Québec.

Le désir d'œuvrer pour les vocations des tardifs en vue du sacerdoce encore et encore continuait à brûler le Père Eusèbe dès son établissement dans le diocèse de Saint Jean de Québec. Il obtint, sous cet effet, un terrain pour y construire un second séminaire capable de produire des enseignements supérieurs. Son chantier fut entamé en 1955²⁶⁰ et achevé en 1959 avec la contribution financière d'Hector Durand et de la corporation « Les amis du Collège Saint Pascal Baylon ». Ce nouveau séminaire fut baptisé : Collège Saint Jean Vianney. On lui affecta les mêmes fonctionnalités que celles du séminaire des Saints-Apôtres avec une capacité d'accueillir 150 personnes. Une forte affluence d'étudiants en provenance des Etats-Unis et de la localité suscita l'ajout de 50 places supplémentaires²⁶¹.

Sans jamais de lasser de fonder les séminaires, le Père Eusèbe allait aussi édifier un troisième établissement qu'il dédia à la formation des adolescents, à savoir le Collège Saint Pierre dont la direction est assignée à Mgr Emilien Frenette, évêque de Saint Jérôme²⁶². Cette

²⁵⁸ Ibid.

²⁵⁹ Ibid., p. 29.

²⁶⁰ Cette date ne correspond pas à celle livrée par Paul Longpré qui soutient plutôt celle de 1954 comme date de début du chantier du Collège Saint Jean Vianney. Nous tenons pour vraie et exacte la date de 1955 du Père Jacques Taillefer à la page 33 de son inédit « La Société des Saints-Apôtres, fondation et œuvre » qui est, rappelons-le, un mémoire soutenue à l'université de Saint Paul à Ottawa en 1974. En effet, deux raisons prévalent à cette position. Premièrement, le Père Taillefer est le contemporain du Père Eusèbe. Deuxièmement, son mémoire traite des faits à base des archives de la Société. On peut donc considérer comme une source écrite de première main son travail, contrairement à l'œuvre de Paul Longpré « Eusèbe-Henri Ménard, un véritable fils de François » qui est de seconde main.

²⁶¹ Taillefer, « Les Saints-Apôtres... », p. 32.

²⁶² Longpré, Eusèbe-Henri Ménard, p. 48.

nouvelle œuvre arrive après la signature du décret autorisant la fondation de cet établissement pour les vocations sacerdotales semi tardives le 30 septembre 1958²⁶³.

2. Les maisons de retraite

Pour le Père Eusèbe, la vie spirituelle occupait une place centrale dans la conception des vocations d'adultes au sacerdoce. C'est la raison pour laquelle, il envisagea à côté des Maisons de formation, des Maisons de retraite qui allaient contribuer au ressourcement spirituel des étudiants, des prêtres et de la société en général. Le fondateur de la Société des Saints-Apôtres mit sur pied deux centres de ressourcement dans la ville de Montréal en 1947. Le premier baptisé Maison de Saint Pierre, vit le jour en avril et le second Maison Saint-Paul fut fondée en juillet pour la retraite des prêtres²⁶⁴. En 1958, une Maison de retraite est ouverte pour les étudiants au Collège Saint Jean Vianney.

3. La Société des Saints-Apôtres

La Société des Saints-Apôtres est fondée en 1950 par le Père Eusèbe dans l'intention de pérenniser la culture des vocations tardives comme une tradition en unissant autour d'elle des prêtres séculiers, religieux, religieuses et laïcs engagés pour la cause des tardifs à la cléricature. Cette motivation fondamentale s'additionne au souci du prélat franciscain de mettre sur pied une ressource humaine pétrie d'expérience sur la question des vocations d'adultes pour mieux comprendre les questions de cette réalité et y répondre au mieux. Cette vision pédagogique du Père Eusèbe Ménard est rapportée par Jacques Taillefer en ces termes :

Sauf de rares pédagogues exceptionnellement qualifiés et capables de s'adapter rapidement à tous les besoins, l'enseignement si hautement spécialisé que réclame le cas, très particulier, des vocations tardives, doit être confié à des professeurs qui ont été eux-mêmes des tardifs.

C'est donc pour des arguments relatifs à l'efficacité, la compétence et la continuité de son œuvre que le Père Eusèbe songea à fonder des entités religieuses qui unifieraient toutes les forces religieuses qui seraient capables d'assurer l'avenir de l'œuvre des vocations tardives qui était déjà en train d'être réalisée par le Collège Saint Pascal Baylon. Ces entités religieuses allaient unir à la cause des vocations sacerdotales des tardifs, des prêtres autour de la Société des Saints-Apôtres d'une part, des sœurs à travers la Société des Sœurs des Saints-Apôtres anciennement connue sous la dénomination des « Marie-Reine des Apôtres » regroupant originellement des femmes issues de la fraternité du Tiers-Ordre de Saint François d'Assise. Ce

²⁶³ Dates et faits relatifs à une recherche historique sur la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres, online, [Documento1 \(multimediamenard.org\)](http://Documento1(multimediamenard.org)), consulté dimanche, le 20 février 2023, à 10h34.

²⁶⁴ Ibid., pp. 21, 33.

sont ces religieuses qui s'engagèrent dès 1951 à consacrer leur vie au service de Dieu en soutenant la cause du sacerdoce auprès de la Société des Saints-Apôtres²⁶⁵. Au cours de la même période, un autre groupe de religieux frères entre en scène et est autorisé par le Cardinal Paul Emile Leger à arborer le 12 mai 1951 un habit religieux ainsi qu'à servir publiquement avec les prêtres²⁶⁶. De la sorte la Société des Saints-Apôtres forma donc un composite de bienfaiteurs laïcs réunis en coopération, des frères, des sœurs et les Pères.

La détermination et le courage avaient permis au Père Eusèbe-Henri Ménard d'œuvrer favorablement à la propagation de l'Évangile grâce à son déploiement pour l'encadrement des tardifs en vue du sacerdoce. A cet effet, avant 1965, le bilan de ses actions est prodigieux et éloquent. La Société des Saints-Apôtres qui est créée en 1950 comptait déjà en 1962, 163 prêtres ordonnés. Ce personnel était réparti comme suit :

Tableau 4: Répartition du personnel clerc de la Société des Saints-Apôtres.

Nb des prêtres de la Société des Saints-Apôtres	Nb réparti dans 32 diocèses	Nb réparti dans 20 communautés	Nb actif dans la Société des Saints-Apôtres
163	82	81	41

Sources : Taillefer, « La Société des Saints-Apôtres... », p. 32

Les 82 prêtres Saints-Apôtres ordonnés furent affectés dans les communautés ci-après.

Tableau 5: Diocèses d'affectation du personnel clerc de la Société des Saints-Apôtres.

Diocèses	Nb de prêtres	Diocèses	Nb de prêtres	Diocèses	Nb de prêtres
Alexandria	09	Joliette	01	Rimouski	01
Amos	01	Martinique	02	Sault-St Marie	02
Boston	02	Mont Laurier	01	Sherbrooke	01
Chicoutimi	02	Montréal	08	St Boniface	04
Colombie	01	Nicolet	02	St Jean	04
Edmunston	01	Ottawa	01	St Jérôme	02

²⁶⁵ ASMSA, Nkolbisson, Yaoundé, lettre du Cardinal Paul Emile Leger, Archevêque de Montréal, à la Société des Saints-Apôtres et à la Société des Sœurs des Saints-Apôtres.

²⁶⁶ Dates et faits relatifs à une recherche historique sur la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres, [online], [Documento1 \(multimediamenard.org\)](http://Documento1(multimediamenard.org)), consulté dimanche, le 19 février 2023, à 9h33.

Fall River	02	Plattsburg	01	St Joseph de l'Amazonie	02
Gaspé	01	Prince Albert	04	St Paul	01
Trinidad	01	Québec	02	Worcester	01

Sources : Taillefer, « La Société des Saints-Apôtres... », p. 32.

Tableau 6: Communautés et sociétés d'affectation du personnel clerc de la Société des Saints-Apôtres

Communautés	Nb de prêtres	Communautés	Nb de prêtres
Camaldule	01	Fils de la charité	02
Capucin	01	Franciscains	
Carme	01	Fraternité sacerdotale	03
Chartreux	02	Missions Africaines de Lyon	01
Clerc de St Viateur	01	Missions Etrangères	01
Consolata	04	Monfortains	02
Eudiste	01	Société des St-Apôtres	41
Oblat de Marie Immaculée	04	St Vincent de Paul	01
Père Blancs d'Afrique	02	Père Trinitaire	02

Sources : Taillefer, « La Société des Saints-Apôtres... », p. 32.

Au regard de la répartition de ce personnel, l'on peut constater que la Société des Saints-Apôtres avait une forte sensibilité à la collaboration sacerdotale. Elle œuvrait sur le terrain de l'évangélisation au Canada avec une diversité d'organisations religieuses. Cette approche de l'évangélisation sera aussi de mise au Cameroun plus tard.

II. L'évolution juridique et la diffusion de l'œuvre dans le monde

L'évolution juridique de l'entité concernée par cette étude est la Société des Saints-Apôtres, famille religieuse qui, fondée en 1950 par le Père Eusèbe, suscita l'émergence des sous-groupes de frères et de sœurs pour vivre le charisme de l'éveil, de l'accompagnement et la formation des vocations tardives au sacerdoce et à la vie religieuse. C'est cette organisation qui s'ébranlera au Cameroun en 1966 après son érection canonique en société de vie commune sans vœux public à l'issue d'une longue évolution juridique dont le point de départ sera en

1951. Pour appréhender cette évolution, il faut se représenter deux grands mouvements. Le premier s'étend de 1951 à 1956 et le second peut correspondre à la période qui va 1956 à 1964.

A. L'évolution juridique

La Société des Saints-Apôtres connaîtra une évolution juridique au sein de l'Eglise locale. Cette évolution s'articule autour de deux principales périodes à savoir, celle de 1951 à 1956 qui correspond son érection e Société en pieuse union, et celle de 1965 pendant laquelle elle devient une entité de droit diocésain.

1. Premier cadre juridique : 1951-1956

Le premier décret d'érection de la Société des Saints-Apôtres a été formulé le 25 mars 1956 par Paul Emile Leger, Cardinal de la province ecclésiastique de Montréal, qui érigea ladite société en pieuse union²⁶⁷. Par Pieuse Union, l'Eglise désignait toute confrérie ou association catholique de laïcs ou pas érigée canoniquement par décret de l'Ordinaire pour promouvoir une cause spirituelle, une doctrine approuvée en vue de leur progrès spirituel ou celui de toute l'Eglise²⁶⁸. Cette reconnaissance cardinalice assignait ainsi à la Société des Saints-Apôtres une reconnaissance juridique qui allait de ce point favoriser désormais la formation de ses membres grâce à la pratique de la vie commune. En substance, ce décret d'érection stipulait :

Attendu qu'il existe dans la région de Montréal un groupement de prêtres et de laïcs, groupement dit des Saints-Apôtres, dont le but est de s'occuper des vocations dites tardives ;
(...). Après avoir constaté l'utilité d'un tel groupement dans notre diocèse, et avec l'assentiment de l'Ordinaire de Saint Jean de Québec ; Nous soussigné, (...), Archevêque de Montréal, érigeons par les présentes une Pieuse Union sous le nom de Société des Saints-Apôtres, et Nous lui accordons la personnalité juridique, selon le canon²⁶⁹.

Cette personnalité juridique reconnaissait trois éléments importants à savoir : l'identité constituée des informations telles que le siège social et le patronage spirituel du groupement dit des Saints-Apôtres ; des prérogatives et obligations, une organisation interne.

Relatif à l'identité, les autorités reconnaissaient que la Pieuse Union était placée sous le patronage des Saints-Apôtres. Elles reconnaissaient aussi la situation de son siège social à Montréal à la Maison Saint-Pascal, au numéro 3675 du boulevard Gouin²⁷⁰. Pour ce qui est des prérogatives, il s'agit principalement du pouvoir d'exercer son gouvernement et d'administrer

²⁶⁷ La Société des Sœurs des Saints-Apôtres avaient pu bénéficier de la même érection au cours de cette date de la même autorité ecclésiastique.

²⁶⁸ Confréries, [online], [Définition : Confréries - Église catholique en France](#), consulté le 19 février 2023, à 10h01.

²⁶⁹ ASMSA, Lettre du Cardinal Paul Emile Leger, Archevêque de Montréal, à la Société des Saints-Apôtres et à la Société des Sœurs des Saints-Apôtres.

²⁷⁰ Idem.

ses biens temporels conformément à son règlement. Parmi les obligations on peut citer entre autres :

- L'obligation de rendre compte de son gouvernement et de l'administration des biens temporels à l'Ordinaire du lieu, conformément aux prescriptions du droit canonique ;
- La mise en tutelle de la Pieuse Union sous la responsabilité d'un Délégué, le Père Van Den Broeck, qui représente le Cardinal et l'Ordinaire du lieu auprès de celles-ci et celle-ci auprès des autorités ecclésiastiques ;

S'agissant de l'organisation, le décret reconnaît à la Pieuse Union des traits tels :

- La présence des règlements établis dans le projet de Constitutions ;
- La reconnaissance du Père Eusèbe-Henri Ménard comme modérateur de la Pieuse Union.

Mais, Cette érection du groupement des Saints-Apôtres en Pieuse Union est l'aboutissement d'une œuvre suivie de plus près et encouragée par le Cardinal lui-même. Ceci peut se vérifier par plusieurs actions de sa part qui vont préparer cette première érection.

En effet, ce dernier avait déjà été favorable au projet de fondation de la Société depuis le 12 mai 1951. Le projet visait la fondation d'une Société qui obéirait à un régime de vie commune sans professer les vœux publiquement. Il est important de souligner que de 1946 à 1950, le Père Eusèbe avait déjà à son actif avec l'appui de la corporation de laïcs, l'Ecole Apostolique Saint-Pascal Baylon et un grand chantier du séminaire dans le diocèse de Saint Jean de Québec en 1949. Ce progrès infrastructurel au profit de la formation des adultes au sacerdoce attirait la sympathie de l'élite ecclésiastique locale notamment le Cardinal de Montréal qui ne lésina pas à encourager l'initiative du Père Eusèbe en l'approuvant le 15 août 1951. Formellement, le projet approuvé fut dénommé : « la Société des Saints-Apôtres, dite société de vie commune sans vœux publics, se vouant à la formation des vocations sacerdotales de jeunes gens et d'adultes, à la direction de maisons de retraite et de paroisses pauvres »²⁷¹.

2. Second cadre juridique : 1964-1965

Le second cadre juridique survient en 1965 avec l'érection, en même temps que la Société des Sœurs des Saints-Apôtres, de la Société des Saints-Apôtres le 25 juin 1965. Elle devenait une personne morale juridiquement reconnue par l'Eglise. Cette érection fait suite à la

²⁷¹ Dates et faits relatifs à une recherche historique sur la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres, online, [Documento1 \(multimediamenard.org\)](http://Documento1(multimediamenard.org)), consulté dimanche, le 19 février 2023, à 9h33.

demande du Cardinal Paul Emile Leger et de son évêque du diocèse de Saint Jean de Québec, d'obtenir auprès de la Sacrée Congrégation des Religieux une levée d'obstacle dite « nihil obstat » à ce projet d'érection le 14 novembre 1964²⁷². Cette demande fut aboutie et suivie d'un décret articulé en cinq principaux termes.

Le premier terme donne des éclaircis sur les éléments qui relèvent tant de son authenticité et que de son autonomie sur le plan juridique. Ainsi, la Société des Saints-Apôtres était reconnue comme personne morale juridique, collégiale ayant sa vie interne propre, son champ d'activité et son autorité interne propre²⁷³.

Le second terme peut être considéré comme une conséquence due à cette nouvelle érection qui allait donc désormais obliger tous les membres de la Société à y renouveler leur engagement fait en mars 1956 à l'issue de l'érection de la Société en Pieuse Union. Le décret affirme : « Tous les membres qui ont fait leur consécration dans les pieuses Unions érigées en mars mil neuf cent cinquante-six, devront renouveler leur engagement dans les Sociétés de Vie commune dans vœux actuellement érigées »²⁷⁴.

Le décret en troisième lieu impliquait de la sorte la qualité canonique reconnue à toutes les maisons de la Société. Il stipulait que : « Les maisons déjà existantes deviennent par ce décret des maisons canoniquement érigées des dites Sociétés »²⁷⁵.

Le quatrième terme touchait directement à l'approbation de la Constitution de la Société des Saints-Apôtres. Cette dernière avait fait l'objet d'un soutien du Cardinal qui demanda au Préfet de la Sacrée Congrégation des Religieux d'en confier à un groupe de consultants le travail pour une révision indispensable à l'obtention du nihil obstat approuvée en 1964²⁷⁶.

Enfin, tous les membres devaient être incorporés dans la Société à l'effet du second décret d'érection²⁷⁷.

La survenance de ce cadre juridique peut sembler l'œuvre unique du soutien du Cardinal et de l'ordinaire du lieu d'apostolat de la Société des Saints-Apôtres. On le leur reconnaît par le biais de cette affirmation fait par le Cardinal : « l'archevêque de Montréal et l'Evêque de St-

²⁷² ASMSA, Lettre du Cardinal Paul Emile Leger, Archevêque de Montréal, à la Société des Saints-Apôtres et à la Société des Sœurs des Saints-Apôtres.

²⁷³ Idem.

²⁷⁴ Idem.

²⁷⁵ Idem.

²⁷⁶ Taillefer, « Les Saints-Apôtres... », p. 36.

²⁷⁷ ASMSA, Lettre du Cardinal Paul Emile Leger, Archevêque de Montréal, à la Société des Saints-Apôtres et à la Société des Sœurs des Saints-Apôtres.

Jean ont toujours manifesté leur encouragement à l'œuvre et au but poursuivis par lesdites Sociétés : la formation des vocations sacerdotales d'adolescents et d'adultes »²⁷⁸.

En revanche, il faut aussi reconnaître que le Père Eusèbe Henri Ménard avait usé de son sens de diplomate pour arriver à de tels résultats. Il effectua à ces fins un voyage à Rome pour présenter son projet et obtenir l'assentiment de l'autorité pontificale. Le premier voyage eut lieu le 1^{er} mai 1952 qui lui permit être reçu en audience privée par le Pape Pie XII²⁷⁹. La visite fut un moyen pour lui de faire à la plus haute autorité de l'Eglise, un exposé non seulement sur les règles de la première Constitution, mais aussi sur les différents projets de la Société. Il présenta aussi les premières promesses de ses quatre prémices qui étaient appelés à mener leurs études théologiques à Rome²⁸⁰.

A l'analyse de la Lettre du Cardinal Paul Emile Leger adressée à la Société des Saints-Apôtres et à la Société des Sœurs des Saints-Apôtres, il apparaît l'idée que les deux érections de ces entités en Pieuses Unions et en Société de Vie commune de droit diocésain, ont été la résultante d'un travail entrepris depuis 1946, suivi et accompagné par l'Eglise locale constituée des laïcs, des élites ecclésiastiques, des vocations qui allaient naître et ceci grâce à la persévérance du Père Eusèbe Henri Ménard. La conjugaison de ces efforts matériels, financiers, humains et spirituels allaient aussi contribuer à l'expansion de l'œuvre dans la sous-région et dans les autres continents notamment en Amérique du Sud et en Afrique.

B. Diffusion de l'œuvre de la Société des Saints-Apôtres

La diffusion de l'œuvre du Père Eusèbe-Henri Ménard commence en 1957 aux Etats-Unis, s'enchaîne en 1962 en Amérique du Sud et touche l'Afrique à partir de 1966.

1. Aux Etats-Unis

Le premier pays à être touché par l'œuvre du Père Eusèbe-Henri Ménard fut les Etats Unis. Les circonstances de l'expansion de l'œuvre ménardienne y ont été favorisées par le pouvoir d'attraction qu'exerçaient les institutions formatives des Saints-Apôtres sur les ressortissants américains au Canada. Ainsi face à une demande récurrente des étrangers américains dans les séminaires Saints-Apôtres, le Père Eusèbe-Henri Ménard envisagea aussitôt en 1957, pendant la construction du Collège de Saint Jean Vianney, d'entreprendre l'ouverture

²⁷⁸ Idem.

²⁷⁹ Dates et faits relatifs à une recherche historique sur la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres, online, [Documento1 \(multimediamenard.org\)](http://Documento1(multimediamenard.org)), consulté dimanche, le 19 février 2023, à 13h57.

²⁸⁰ Le Père Eusèbe était en compagnie de Roland Jules Doucet, Jean-Paul Roy, Jacques Leblanc, Marcel Paquette, ordonnés respectivement en 1953, 1954 et 1955.

d'un séminaire dans le diocèse de Norwich dans l'Etat du Connecticut, à Cromwell. Ce séminaire allait ainsi être baptisé le Holy Apostles Seminary, après son ouverture le 10 juillet 1957²⁸¹. Ce séminaire deviendra une véritable pépinière de vocations américaines. Il se distinguera très vite par sa particularité de préparer les jeunes et les adultes à l'entrée au grand séminaire et au noviciat en leur octroyant des connaissances appropriées pour l'examen de baccalauréat. Plus tard, le Holy Apostles Seminary sera ouvert même aux externes et aura l'aptitude de dispenser des cours complets de théologie en vue du sacerdoce²⁸². Le Père Eusèbe y sera appelé par son Supérieur à œuvrer pour la croissance de cette œuvre le 25 juin 1962²⁸³.

2. En Amérique du Sud

L'expansion de l'œuvre des Saints-Apôtres en Amérique du Sud s'inscrit dans le cadre de l'exercice de la tutelle du Cardinal Paul Emile Leger, archevêque de la province ecclésiastique de Montréal et de l'évêque Gérard-Marie Corderre, Ordinaire du diocèse de Saint Jean de Québec, sur la Société des Saints-Apôtres à partir de 1955. L'application de cette tutelle, on le verra, dépossessionnera le fondateur de sa légitimité de Supérieur sur la structure au profit d'un prêtre canoniste nommé Délégué pour administrer ladite structure et en rendre compte aux pouvoirs tutélaires de Montréal et de Saint Jean. La recherche d'un contrôle absolu sur la Pieuse Union, entendue groupement des Saints-Apôtres à cette époque, qui visait peut être pas plus sa normalisation, va irrémédiablement conduire son fondateur à l'exil du Canada. C'est à la faveur de cet exil que l'Amérique latine devint opportunément une terre d'accueil pour ce dernier, qui n'allait pas tarder à semer la graine de son œuvre.

Avant de procéder à un examen de la naissance de cette œuvre dans ce continent, la présente étude s'appesantira quand même aux circonstances qui ont conduit le Père Eusèbe Menard dans ce territoire. L'Amérique latine ne faisait pas partie d'un plan d'évangélisation missionnaire prévue à l'avance. C'est par la force des événements de la vie du Père Eusèbe que ce continent allait devenir le champ d'une forte activité missionnaire.

a) Les circonstances de l'expansion de l'œuvre en Amérique latine

Tout commence le 19 juillet 1955 quand l'Archevêque de Montréal nomme, pour le représenter en commun avec l'évêque de Saint Jean, le réputé canoniste, le Révérend Père

²⁸¹ Longpré, *Eusèbe-Henri Ménard...*, p. 47.

²⁸² Ibid., p. 59.

²⁸³ Dates et faits relatifs à une recherche historique sur la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres, online, [Documento1 \(multimediamenard.org\)](http://Documento1(multimediamenard.org)), consulté dimanche, le 20 février 2023, à 14h01. Il est aussi important de souligner que c'est surtout à la faveur de l'exil du Père Eusèbe Henri Ménard que cette œuvre fondée en 1957, connut un suivi de ses propres soins.

Gommaire Van den Broeck, de l'Ordre des Prémontrés, à la fonction de Délégué auprès de la Société des Saints-Apôtres²⁸⁴. Cette réalité venait atténuer le pouvoir de son fondateur qui occupait depuis lors la fonction de Supérieur. C'est à son détriment que le Père Broeck avait reçu mandat de « donner les autorisations et de prendre les décisions » jugées nécessaires après consultation de qui il tenait ce pouvoir de mandataire²⁸⁵. Ainsi, aucune marge de manœuvre dans la gestion du pouvoir ne fut possible à son fondateur légitime qui pourtant, quatre jours avant l'annonce de la tutelle, avait savouré le premier serment de fidélité de ses prémices prêtres, frères et sœurs devant l'Archevêque de Montréal²⁸⁶. De surprises en surprises, le 25 mars 1956, alors que la Société des Saints-Apôtres est érigée par un décret cardinalice en Pieuse Union, une autre décision vient mettre en ballottage le fondateur. Il s'était agi de la reconduction au poste de Délégué du Père Gommaire Van den Broeck auprès de la Société. A ce poste de Délégué s'ajoutait aussi ses fonctions de Modérateur et de Supérieur en lieu et place du Père Eusèbe que le décret d'érection réduisait à l'image d'un aspirant astreint à se former à la responsabilité d'un Supérieur de la Société, s'il était éventuellement nommé à cette fonction²⁸⁷. D'après le Cardinal Paul Emile Léger, la Société des Saints-Apôtres était encore jeune et nécessitait une orientation, un encadrement par un clerc professionnel du droit canonique pour lui assurer un meilleur avenir. C'est dans ce sens que la plus haute autorité religieuse catholique de Montréal déclarait dans une lettre d'érection du 25 mars 1956 que :

Nous avons déjà délégué auprès de vous le Rév. Père Gommaire Van den Broeck, O. Praem., qui nous représente auprès de votre groupement depuis le 19 juillet 1955. Nous le maintenons dans cette fonction en lui précisant des pouvoirs supplémentaires qui devraient faciliter sa tâche auprès de votre Société en pleine croissance. Comme il s'agit d'une Société à ses débuts, il importe de faire entrer dans la vie des membres l'esprit de la Société ainsi que la pratique des Constitutions (...) ²⁸⁸.

Ainsi sont présentées les différentes raisons de la mise en tutelle de la Société des Saints-Apôtres. Si ces arguments cardinalices semblent fondés et justifiés, sont-ils les seuls à expliquer la raison d'être de cette tutelle ? Certains écrits l'ont assimilée à des symptômes d'une crise entre le Père Eusèbe-Henri Ménard et le Cardinal Paul Emile Leger. De quelle crise s'est-il

²⁸⁴ Nous prenons pour repère cet événement car il indique l'origine ou le point de départ de la tutelle cardinalice et épiscopale sur la Société des Saints-Apôtres à peine érigée en Pieuse Union, dont l'érection lui confiait dès l'or une personnalité morale et juridique pour jouir de son autonomie sur le plan organisationnel, financier, managérial et infrastructurel.

²⁸⁵ Longpré, *Eusèbe-Henri Ménard...*, p. 56.

²⁸⁶ En effet, c'est le 15 juillet 1955 qu'émettaient leur serment de fidélité les prêtres, frères et sœurs de la grande famille des Saints-Apôtres. Cf. Dates et faits relatifs à une recherche historique sur la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres, online, [Documento1 \(multimediamenard.org\)](http://Documento1(multimediamenard.org)), consulté mardi, le 21 février 2023, à 03h39.

²⁸⁷ Décret d'érection du groupement des Saints-Apôtres en Pieuse Union signée du Cardinal Paul Emile Léger le 25 mars 1956, cité en annexe par le Jacques Taillefer dans son mémoire : *La Société des Saints-Apôtres, fondation et œuvre*, Ottawa, Université de Saint Paul, 1974, p. 42.

²⁸⁸ Ibid., p. 2.

agit ? Hélas, la rareté des sources écrites secondaires à ce sujet, n'a pas rendu pertinente la présente recherche. Au constat, les écrits qui ont très souvent abordé cette question se sont limités juste à une formulation d'un ensemble d'hypothèses de raisons pour clarifier ce que certains ont appelé « l'acharnement » du Cardinal Paul Emile Leger sur l'œuvre du Père Eusèbe-Henri Ménard²⁸⁹. Ces hypothèses qui se retrouvent dans les écrits de Paul Longpré, sont en majorité une composante d'irritants causés par le Père Eusèbe-Henri Ménard au clergé. On peut en compter huit que l'on essaiera tant bien que mal d'élucider :

- L'application d'un principe d'administration des biens temporels de la Société des Saints-Apôtres par les corporations civiles légales de laïcs chaque fois qu'une œuvre avait reçu l'autorisation de l'évêque d'être fondée ;
- La défense du concept des vocations tardives qui n'avait pas bonne presse aux yeux du clergé ;
- La réduction du pouvoir du clergé sur les biens temporels à travers le principe de non-propriété ;
- Le pessimisme du clergé autour de la gestion de l'œuvre des Saints-Apôtres ;
- La gêne occasionnée par l'hospitalité du Père Eusèbe en faveur des « prêtres indignes » qu'il faisait loger dans la même enceinte que les séminaristes ;
- La capacité du Père Eusèbe à former un portefeuille de mécènes et d'hommes d'affaire riche de la province probablement convoités par l'élite diocésaine²⁹⁰ ;

Toutes ces raisons ont comme point commun la désaffection du clergé à l'œuvre des Saints-Apôtres pendant son éclosion. Et l'on peut donc s'interroger sur la véracité de celles-ci ? En d'autres termes, pourrait-on accorder une certaine crédibilité aux différentes raisons avancées par cet auteur pour justifier la thèse d'une crise effective entre le Cardinal Paul Emile Leger et le prêtre et par-delà un acharnement de celui-ci sur le prélat franciscain ?

Au regard du déploiement de l'œuvre du Père Eusèbe-Henri Ménard au Canada depuis 1946, il est fort intéressant de constater quand même que le clergé mis au banc des accusés et à qui on impute un certain mécontentement tant du charisme du fondateur du regroupement des Saints-Apôtres que des actions enclenchées pour cette cause, a apporté un soutien important à cette dernière pour sa réussite. Pour s'en convaincre, il est judicieux la mise en lumière de toutes les autorités ecclésiastiques qui répondirent

²⁸⁹ Longpré, *Eusèbe-Henri Ménard...*, p. 60.

²⁹⁰ Ibid. p. 54.

au nom de l'Eglise et purent approuvées, encouragées ou accordées une bénédiction au projet. Les plus connues peuvent être classées en deux ordres à savoir : les autorités religieuses catholiques canadiennes ; les autorités vaticanes romaines.

Le premier groupe constitue un collectif d'évêques signataires le 2 avril 1953 de la Lettre pastorale collective sur les vocations sacerdotales de jeunes gens et d'adultes²⁹¹. Il s'agit du Cardinal Paul Emile Léger, NN. SS. Joseph-Alfred Langlois, Joseph-Arthur Papineau, Emilien Frenette, Conrad Chaumont, Lawrence P. Whelan, Edouard Jetté, Percival Caza, Gérard-Marie Corderre, Anastase Forget. Ces derniers avaient reconnu l'originalité et la pertinence de l'œuvre de leur prêtre, et pris l'engagement pour son éclosion, de lui accorder des soins dans la mesure du possible. Ces évêques affirmaient ce qui suit :

Œuvre unique en son genre dans la province ecclésiastique de Montréal, elle semble déjà justifier les plus grandes espérances. Voilà pourquoi Nous avons décidé de promouvoir dans toute la mesure de Nos moyens, une initiative aussi apostolique et qui vient répondre avec tant d'opportunité à Notre principale préoccupation d'évêques et de pasteurs, celle du recrutement sacerdotal²⁹².

D'autres documents d'une importance capitale d'autorités épiscopales de Montréal, abordent dans le sens, la reconnaissance de l'œuvre du Père Eusèbe. On peut citer par exemple à titre d'exemple, la prédication du Cardinal Paul Emile Léger lors de la bénédiction du Séminaire des Saints-Apôtres en 1952. Ce fut pour lui le moyen de faire une brève historique des vocations sacerdotales en générale en présentant à son auditoire les bienfondés du charisme des vocations des tardifs au sacerdoce valorisé par leur Directeur spirituel, le Père Eusèbe.

Dans un tout autre ordre, on distingue à côté des autorités montréalaises, celles du Vatican à qui le Père Eusèbe adressa son livre exposant sa théorie et pratique du charisme des vocations d'adultes. L'écho de ce livre donne d'apprécier la sympathie qu'ont exprimé les autorités catholiques romaines à la connaissance de cette œuvre. En premier rang, le Cardinal

²⁹¹ Dans la mémoire du Père Jacques Taillefer, on peut souligner une confusion sur la date qui correspond à la publication de cette célèbre Lettre pastorale collective des évêques de la Province ecclésiastique de Montréal. En effet, rapportant un extrait de celle-ci, il fait mention comme lieu et date de signature Ottawa, le 28 juillet 1955. Ce qui paraît contradictoire et anachronique. Ceci se justifie dans la mesure où le même événement est rapporté par le Père Eusèbe-Henri Ménard dans son ouvrage : *De l'atelier au séminaire* à la page 28. La date que ce dernier fait correspondre à cette lettre épiscopale est celle du 2 avril 1953, qui est aussi celle rapportée et retenue dans le [Documento1 \(multimediamenard.org\)](http://Documento1(multimediamenard.org)). Nous accordons du crédit au Père Eusèbe en raison de ce qu'il est bel et bien contemporain de cette lettre et acteur clé du projet pour lequel le collectif d'évêques de Montréal formulait la présente, au lendemain de la bénédiction du séminaire des Saints-Apôtres en 1952 par le Cardinal Paul Emile Léger.

²⁹² Lettre pastorale collective des évêques de la province ecclésiastique de Montréal du 2 avril 1953 citée par Eusèbe-Henri Ménard : *De l'atelier au séminaire*, Montréal, Apostolicum, 1956, p.28.

Giuseppe Pizzardo, Préfet de la Sacrée Congrégation des Séminaires et Universités qui, le 27 avril 1951 adressa toute sa reconnaissance des efforts consentis par le prélat franciscain. Ce dernier exprimant le vœu de voir le Père d'être pris pour modèle dans l'Eglise, affirmait :

Cette sacrée Congrégation souhaite que votre exemple suscite de nombreux imitateurs et que surgissent bientôt un peu partout, dans les pays qui en sont encore dépourvus, des institutions telles la vôtre, qui assurent en plus grand nombre à l'Eglise les saints prêtres dont elle a tant besoin pour accomplir ici-bas l'œuvre de rédemption et de salut que lui a confiée son divin Fondateur²⁹³.

Dans la même perspective, on peut apprécier l'attention de Mgr Giovanni Panico, le Délégué Apostolique au Canada qui s'est appesanti à bénir les efforts du Père Eusèbe en appelant à une grande solidarité des âmes généreuses et charitables autour de l'œuvre des Saints-Apôtres afin de lui procurer : « sympathie et soutien matériel en sorte qu'elle puisse fournir en grand nombre à l'Eglise Canadienne et aux missions les œuvres de choix dont elles ont tant besoin »²⁹⁴.

A l'analyse de l'ensemble de ces extraits d'autorités religieuses vaticanes et canadiennes, force est de constater l'unanimité d'un soutien spirituel, moral de l'œuvre du Père Eusèbe Ménard. On a constaté que certaines ont appelé à l'appui matériel de l'œuvre, tandis que d'autres ont reconnu la pertinence et l'originalité. A ce soutien, il était donc plus qu'indispensable de conférer au regroupement qui détenait déjà une pluralité d'œuvre au Canada, une envergure juridique pour en faire une entité morale selon les règles du droit canon. Ce qui revient donc à dire que la loi devait être dite et allait se conformer à cette dernière la jeune structure du Père Eusèbe. Pour accompagner en toute légitimité les prêtres, frères et sœurs Saints-Apôtres à la reconnaissance de cette Société, il était de bon ton que l'administration hiérarchique connaisse le mode d'administration qui prévalait en son sein, de procéder à une normalisation de l'organisation et de ses règles si des abus étaient commis, à encadrement des membres dans l'optique de rendre applicable les termes du droit canon. Ainsi l'objectif de nommer un Délégué à la tête de la Société en reléguant son fondateur à la fonction de Modérateur, n'était rien d'autre qu'un procédé normal dans l'intention d'avoir un self-control sur elle. D'ailleurs, il est allégué par Paul Longpré que la Corporation de l'œuvre des Saints-Apôtres, au cours de la période de la mise en tutelle, semblait être dans un engorgement financier qui s'expliquait par de lourdes dettes qu'elle ne parvenait plus à rembourser. Cette

²⁹³ Lettre du Cardinal Giuseppe Pizzardo, Préfet de la Sacrée Congrégation des Séminaires et Universités, du 27 avril 1951 adressée au Révérend Père Eusèbe-Henri Ménard, citée par Eusèbe-Henri Ménard : *De l'atelier au séminaire*, Montréal, Apostolicum, 1956, p. 44.

²⁹⁴ Lettre de Mgr Giovanni Panico, Délégué Apostolique au Canada du 28 juillet 1955, adressée au Révérend Père Eusèbe-Henri Ménard, citée par Eusèbe-Henri Ménard : *De l'atelier au séminaire*, p. 60.

faillite ne mettait-elle pas aux prises avec les créanciers les autorités ecclésiastiques qui avaient soutenu l'œuvre à ses débuts ? Les mesures policières du Cardinal peuvent donc être considérées dans cette analyse comme salutaires pour la survie de l'œuvre et de son fondateur exilé en 1962. Ce qui au Cardinal d'achever l'évolution juridique de la famille religieuse que le Père Eusèbe devait abandonner pour se rendre à Rome.

C'est l'occasion de souligner dans le présent travail, une polémique très récurrente sur les conditions de la seconde érection de la Société des Saints-Apôtres dont on assigne à la Sacrée Congrégation des religieux, la responsabilité d'une pression sur le Cardinal de prononcer cette érection en 1965. C'est le cas de Paul Longpré qui soutenait que :

Le 15 août 1965, le cardinal promulgue le décret « d'érection canonique » de la Société des Saints-Apôtres devant quelque 700 personnes réunis dans la chapelle du collège Saint Jean Vianney. Cette reconnaissance approuvée, sinon imposée par la Sacrée Congrégation des religieux, est suivie de l'élection du Conseil général de la nouvelle Société (...)²⁹⁵.

L'auteur évoque dans l'extrait ci-dessus, l'éventualité d'une force coercitive de la Sacrée Congrégation des Religieux sur le Cardinal à des fins d'octroyer à la structure des Saints-Apôtres, la personnalité juridique qu'il lui fallut pour agir en toute légalité. Cette position semble ne pas rendre compte de toute la réalité des actions cardinalices qui ont précédé l'aboutissement de ladite érection. A ce sujet, les sources officielles comme le décret d'érection en soi, soulignent l'action paternaliste des autorités religieuses montréalaises à la faveur de cette Société. Le décret affirme :

L'Archevêque de Montréal et l'évêque de St Jean ont toujours manifesté leur encouragement à l'œuvre et au but poursuivi par lesdites Sociétés : la formation des vocations sacerdotales d'adolescents et d'adultes.

C'est pourquoi le 14 novembre mil neuf cent soixante-quatre, Nous avons demandé à la Sacrée Congrégation des Religieux le « Nihil Obstat » nécessaire à l'érection canonique de la Société des Saints Apôtres et des Sœurs des Saints-Apôtres en Société de Vie commune sans vœux²⁹⁶.

Suite à l'accord de la reconnaissance « Nihil Obstat » par la Sacrée Congrégation des Religieux en faveur de la Société, à l'initiative et à la demande du Cardinal, l'érection canonique dut être prononcée par ce dernier en ces termes :

²⁹⁵ Longpré, *Eusèbe-Henri Ménard...*, p. 62.

²⁹⁶ Décret d'érection canonique de la Société des Saints-Apôtres en Société de Droit Diocésain de Vie commune sans vœux publics. Décret en annexe du mémoire de Jacques Taillefer, *La Société des Saints-Apôtres, fondation, l'œuvre*.

Après avoir pris connaissance du rescrit de la Sacrée Congrégation des Religieux et en avoir vérifié l'authenticité ; Après avoir réfléchi sérieusement sur les conséquences pour l'Eglise du geste que nous allons poser (...). Par les présentes, nous décrétons ce qui suit : Sont érigées canoniquement en Société de Droit Diocésain selon les normes du titre XVII du Livre II du Code de Droit Canonique la Société des Saints-Apôtres et la Société des Sœurs des Saints-Apôtres.

Cette érection survient après dix années de tutelle, d'accompagnement et d'encadrement du Cardinal et de l'évêque du diocèse de Saint Jean de Québec.

On dénote aussi dans les écrits de Paul Longpré, d'autres faits ayant cours dans la période de la tutelle qui pourraient témoigner d'un état paroxysmique de ce qui a été qualifiée comme « hargne de la part du cardinal » pour le Père Eusèbe-Henri Ménard. Il s'agit : premièrement du bannissement de celui-ci de la province du Québec et de la partie Est du Canada le 25 juin 1962, et de la tentative d'un démantèlement de la Société par le Père sulpicien Arthur Delorme suppléant du Père Broeck à la fonction de Modérateur²⁹⁷.

A propos du premier fait, l'auteur soutient ce qui suit :

Pour ce qui est du fondateur, il sera cassé. Le 25 juin 1962, rappelé à Rome par le ministre général des franciscains, il apprend que le cardinal Léger a demandé et obtenu des autorités Vaticanes qu'il soit interdit de ministère au Québec et dans l'Est du Canada. Il est banni, exilé : rien de moins²⁹⁸.

En évitant de verser dans la pure fiction ou délation, tenons-nous en aux sources d'informations officielles qui parlent non pas de bannissement ou d'exile, mais de départ du Père Eusèbe. Ce dernier fut à cette date du 25 juin 1962, « rappelé à Rome par son Supérieur franciscain qui lui demande de poursuivre et de développer l'œuvre commencée à Cromwell »²⁹⁹.

Relatif au second fait, exprimons la pensée de Paul Longpré :

Ce second mandat de tutelle n'a duré que quelques mois, personne ne voyant trop bien en quoi il consistait, à commencer par le mandaté lui-même ! En fait, le cardinal ne l'avait pas annoncé publiquement, mais il avait confié à M. Delorme le démantèlement de la Société. C'est bien pourquoi il avait invité ses membres prêtres à se disperser chacun dans son diocèse d'origine, comme prêtres séculiers (...)³⁰⁰.

Ces allégations sont assez vagues et ne peuvent non plus faire foi en raison de l'inexistence des documents officiels de première main assignant à M. Arthur Delorme la mission de balkaniser la Société. Ces affirmations sont une délation hâtive, mais une délation

²⁹⁷ Longpré, *Eusèbe-Henri Ménard...*, pp. 58, 60.

²⁹⁸ Ibid., p.58.

²⁹⁹ Dates et faits relatifs à une recherche historique sur la Société des Missionnaires des Saints-Apôtre, [online], [Documento1 \(multimediamenard.org\)](http://Documento1(multimediamenard.org)), consulté le 22 février 2023, à 10h12.

³⁰⁰ Ibid., p. 60.

que l'auteur ne justifie pas. On ne peut pas le regretter puisqu'il avait déjà pris la peine avant d'aborder ce sujet, de procéder à la page 53 de sa monographie, à aviser le lecteur les limites de son étude à traiter l'épisode de la tutelle de la Société des Saints-Apôtres. En revanche, en dépit de ces lacunes, il s'est risqué de faire la polémique en lieu et place de traiter les faits tels quels.

Le fait est que le Père Eusèbe fut rappelé le 25 juin 1962 à Rome par son Supérieur général dans l'intention de lui confier officiellement une nouvelle mission hors du Canada. Cette perspective nouvelle allait donner à l'œuvre du Père Eusèbe un caractère missionnaire. Dans cette logique, il fut attendu au Connecticut à Cromwell pour assurer au Holy Apostles Seminary créé en 1957 une pérennité. C'est dans cette perspective aussi qu'il allait être convié par Mgr Damase Laberge, Vicaire apostolique de Saint Joseph de l'Amazone au Pérou à venir commencer une nouvelle fondation.

b) La présence de l'œuvre en Amérique du Sud

L'aventure en Amérique du Sud portera des fruits avec une nouvelle fondation. Le Père Eusèbe, à peine installé au Pérou à la demande de son confrère de l'Ordre des Frères Mineurs Mgr Laberge, voit ériger en Pieuse Union sa fondation qui prendra le nom de Société des Missionnaires des Saints-Apôtres³⁰¹. Deux années après, précisément le 25 janvier 1964, Mgr Ignacio Maria de Orbegoza et Goicochea, érige le premier séminaire des vocations d'adultes au sacerdoce dénommé el Seminario de los Santos Apostoles à Ricardo Palma (Pérou)³⁰². En 1966, en Colombie, il fonde un second séminaire dans la ville de Bogota³⁰³. D'autres œuvres telles que la prise en charge des paroisses pauvres au Brésil comme au Pérou ne seront pas en reste de son vaste plan d'évangélisation.

Mais ces dernières œuvres surviennent alors que la Société des Saints-Apôtres au Canada jouissait déjà d'un statut juridique conforme qui avait effet de mettre un terme à la responsabilité tutélaire du cardinal ainsi qu'à celle de son mandataire, le Père Gommaire Van den Broeck. Le Père Rémi Couture, prêtre Saint-Apôtre ayant été imprégné à la responsabilité de vicaire auprès du Père Modérateur affecté comme Procureur général de l'Ordre des Prémontrés au Vatican, fut élu Supérieur général avec comme conseillers généraux les PP.

³⁰¹ Cette dénomination fait nuance à l'appellation de la fondation domiciliée au Canada qui est la Société des Saints –Apôtres.

³⁰² Dates et faits relatifs à une recherche historique sur la Société des Missionnaires des Saints-Apôtre, [online], [Documento1 \(multimediamenard.org\)](http://Documento1(multimediamenard.org)), consulté le 22 février 2023, à 14h53.

³⁰³ Longpré, *Eusèbe-Henri Ménard...*, p. 69.

Siméon Chiasson, Jean-Paul Roy, Roma Bertrand, Roland-Jules Doucet³⁰⁴. C'est avec ce Gouvernement que la Société des Saints-Apôtres allait devoir dès 1966, déployer ses ailes au Cameroun pour venir au secours des vocations tardives qui avaient soif du sacerdoce.

³⁰⁴ Dates et faits relatifs à une recherche historique sur la Société des Missionnaires des Saints-Apôtre, [online], [Documento1 \(multimediamenard.org\)](http://Documento1(multimediamenard.org)), consulté le 22 février 2023, à 10h12.

CHAPITRE III

HISTORIQUE DE LA FORMATION DU CLERGE

CAMEROUNAIS DE 1914 A 1966

Les prêtres de la Société des Saint-Apôtres arrivèrent au Cameroun en 1966 au profit de la formation cléricale des jeunes adultes africains. Mais avant leur avènement, plusieurs acteurs missionnaires étaient déjà en activité depuis 1914. Le présent chapitre intitulé historique de la formation du clergé camerounais de 1914 à 1966, a pour objectif de tracer un schéma historique de la formation des camerounais à la cléricature. Dans cette optique, ses analyses oscillent autour trois grands mouvements. Le premier se focalisera sur l'analyse de la question de la formation cléricale des autochtones sous l'administration ecclésiale de la Pieuse Société Missionnaire depuis 1890. Le second aura pour axe les différentes entreprises de la Congrégation des missionnaires du Saint-Esprit. Au dernier mouvement de cette analyse, la présente étude se consacrera à décrypter d'une part, la démarche de l'Ordre suisse de Saint-Benoit d'Engelberg, et d'autre part, celle des missionnaires jésuites qui s'achève en 1968.

I. La question de la formation des prêtres sous l'administration ecclésiale de la Pieuse Société Missionnaire de Saint Vincent Pallotti (1890-1916)

Avant l'arrivée de la « Pieuse Société Missionnaire ³⁰⁵» (PSM) des Pères pallottins, le Cameroun est encore un rattachement du vicariat apostolique du Gabon fondé le 22 février 1842 à la suite de l'éclatement du vicariat des Deux-Guinées créé par le Pape Grégoire XVI le 3 octobre 1842 dans l'optique de la relance de la seconde évangélisation de l'Afrique³⁰⁶. Cette relance faisait suite à l'échec d'une première à la charge du patronat hispano-portugais confiée en 1493 par les Papes Nicolas V et Alexandre VI Borgia, échec causé par l'emprise des intérêts de ces Etats au détriment de ceux de l'Eglise³⁰⁷. C'est justement dans la mouvance de cette

³⁰⁵ La « Pieuse Société Missionnaire » anciennement « Société de l'apostolat catholique » (SAC) fut fondée le 16 mai 1818 par Vincenzo Pallotti et approuvée par le Pape Grégoire XVI le 4 avril 1835. Au moment où cette structure amorce sa mission évangélisatrice au Cameroun en 1890, elle est connue sous le nom de « Pieuse Société Missionnaire » (PSM) au détriment de la dénomination « Société de l'apostolat catholique ». Lire J.P.Messina, J.V. Slageren, *L'histoire du christianisme au Cameroun. Des origines à nos jours*. Yaoundé, Paris, Editions Clé, Karthala, 2005, pp.136-137.

³⁰⁶ Messina, Slageren, *L'histoire du christianisme...*, p.130.

³⁰⁷ Le Portugal se détourna de son engagement d'évangéliser la Guinée et notamment le Congo pour se tourner vers la pratique du commerce odieux des hommes. Lire F. Kange Ewane, *Eglise d'Afrique : Réalité ou mythe, Recherche historico-sociologique*, Yaoundé, CEPER, s.d, pp. 42-45.

seconde évangélisation qu'allaient arriver au Cameroun les missionnaires pallottins en 1890, après la vaine expédition de la Congrégation des missionnaires du Saint-Esprit conduite par les Pères Davezac et Bichet à la demande de Mgr Le Berre, expédition rendue obsolète à la suite de la signature du Traité Germano-Douala en 1884 consacrant le Cameroun ainsi comme Protectorat à l'Allemagne du Chancelier Von Otto Bismarck³⁰⁸. Ce Protectorat allemand est érigé en mars 1890 en préfecture apostolique et placée sous l'autorité de Mgr Heinrich Vieter³⁰⁹. A la tête d'une équipe de sept (07) missionnaires formée du Père Geog Walter, les frères Mohr, Hofer, Hermann, Ulrich, Hierl et d'un grand séminariste Kolsternecht, il s'installa au Cameroun la même année. A compté de cette date, l'immense campagne d'évangélisation dont le Cameroun fut le théâtre, aboutit à l'édification de 204 écoles catholiques soient 22 écoles centrales et 182 écoles de villages avec 20.730 élèves scolarisés³¹⁰. Ce patrimoine est assorti de quinze (15) missions³¹¹. Ce nombre de stations très réputées dans les manuels d'histoire n'est pas exact. Les rapports de la Congrégation du Saint-Esprit soulignent clairement sans dénombrement qu'elles étaient au total seize répartis dans l'ensemble du vicariat³¹². Les précédents chiffres fournis par Nicolas Ossama ont été revus à la hausse par J.P. Messina dans son *L'histoire du christianisme au Cameroun*. D'après cet historien, « les derniers statistiques élaborées en 1913 font état de : 157 934 baptisés, 17 650 catéchumènes, 19 576 écoliers, dont 18418 garçons et 1158 filles »³¹³. Cependant, ces dernières statistiques sont dépourvues de l'effectif global de la population catholique du Cameroun qui est présentée par Nicolas Ossama à 37.592 chrétiens au moment du départ des missionnaires allemands³¹⁴. En 1913, les Pères pallottins avaient convertis 28179 âmes au message de l'Évangile³¹⁵.

Quoiqu'il en soit, ces statistiques démontrent à suffisance la densité du travail que ces pionniers ont mené au Cameroun et expliquent les raisons pour lesquelles, face à l'étendue d'une telle œuvre, leurs successeurs spiritains n'ont pas pu être à la hauteur de la charge entre 1917 et 1922. A côté de ces glanures, la récompense la plus significative à mi-chemin du

³⁰⁸ Ibid., p. 132.

³⁰⁹ N. Ossama, *L'Eglise du Cameroun. Schéma historique 1890-2000*, Yaoundé, Presses de l'UCAC, p. 6.

³¹⁰ Ibid., p.10.

³¹¹ Les missions fondées par la Pieuse Société Missionnaire au Cameroun se constituait de : Toko-Marie en 1890, Kribi et Edéa en 1891, Engelberg en 1894, Douala en 1898, Grand Bata en 1900, Mvolyé en 1901, Ikassa en 1906, Einseideln en 1907, Victoria en 1908, Ngowayang en 1909, Dschang en 1910, Ossing et Minlaba en 1912, Saint-André en 1913.

³¹² Congrégation du Saint-Esprit, « Chronique des missions confiées à la Congrégation du Saint-Esprit, Aperçu historique et exercice 1930-1931 », *Bulletin d'information de la Congrégation des Pères du Saint-Esprit*, Paris, Mont ligeon, p. 149.

³¹³ Messina et Slageren, *Histoire du christianisme...*, p. 147.

³¹⁴ Ossama, *L'Eglise du Cameroun...*, p. 10.

³¹⁵ *Chronique des missions...*, p. 148.

parcours des missionnaires pallottins était surtout l'érection du Cameroun en vicariat apostolique en 1904³¹⁶.

Par ailleurs, malgré cet essor apparent, Mgr Vieter faisait néanmoins déjà face à un problème grave : la pénurie d'un personnel ecclésiastique missionnaire capable d'assurer la consolidation de ces acquis et l'expansion du christianisme dans les confins demeurés encore sous l'emprise du paganisme³¹⁷. En effet, ce besoin est amplifié par la fragilité des expéditionnaires européens qui se heurtèrent à l'hostilité du climat et aux maladies tropicales³¹⁸. Plusieurs durent abandonner la mission pour l'Allemagne. En tout état de cause, devant l'étendue du vicariat apostolique du Cameroun en édification, le premier Synode riposta en le divisant en trois secteurs missionnaires en 1906³¹⁹. L'optique visée était peut-être de créer les conditions idoines d'une administration fluide et efficace. Il faut dire qu'il est reconnu à ces missionnaires allemands une lucidité telle que leurs activités au Cameroun suivaient des objectifs et une méthode de travail bien préparés dès l'avance³²⁰. C'est ce qui fit le succès de leur mission. Si Mgr Vieter n'avait pu disposer pour un début que d'un prêtre et de six (06) autres religieux³²¹, au final, son administration allait mobiliser 34 prêtres, 36 frères, 29 sœurs, 223 moniteurs catéchistes locaux³²². C'est ce personnel qui desservit l'ensemble des missions créées sur la côte camerounaise, au Centre et dans les régions montagneuses de l'Ouest où fut projetée l'idée de construire finalement un petit séminaire notamment à Einseideln (Buéa) pour remédier à la question du déficit des prêtres européens par le biais d'une formation d'un clergé endogène³²³. L'extrême nécessité de donner naissance à un clergé autochtone répondait aussi préalablement à l'appel du Pape Léon XIII dont la lettre apostolique « Ad Extremas » publiée le 24 juin 1893, rappelait aux ouvriers de l'Evangile en terre de mission de ne pas seulement implanter les Eglises, mais aussi de former des prêtres locaux qui deviendraient des instruments de l'Evangile pour leurs propres frères³²⁴. Fortement imprégnés de ce message, les pallottins ne

³¹⁶ Ibid., p. 148.

³¹⁷ Le besoin d'une main d'œuvre indigène est amplifié par la fragilité des expéditionnaires européens qui se heurtèrent aux obstacles naturels tels que l'hostilité du climat et des maladies tropicales. Plusieurs durent abandonner la mission pour l'Allemagne.

³¹⁸ Mbili, *D'une Eglise missionnaire à une Eglise africaine. L'observatoire du grand séminaire d'Otlé : 1949-1968*, Paris, L'Harmattan, p. 46.

³¹⁹ Ossama, *L'Eglise du Cameroun...*, p. 8.

³²⁰ Messina et Slageren, *Histoire du christianisme...*, p. 144.

³²¹ Ibid., p. 139.

³²² Ibid., p. 147.

³²³ Cette répartition du Cameroun en secteurs missionnaire obéissait aux réalités d'ordre sociologique et géographique d'après Nicolas Ossama. Mgr Vieter trouva beaucoup plus propice pour la construction des infrastructures vouées aux activités intellectuelles l'Ouest Cameroun, pour la mission de Conversion le Centre et pour les relations extérieures la côte. Ainsi la progression de l'occupation du terrain respectait cette nomenclature.

³²⁴ M. Kenmoe Kamgang, « L'œuvre missionnaire des spiritains dans la région du Centre de 1922 à 1952 », Mémoire de Master II en Histoire, Université de Yaoundé I, 2011, p. 63.

lésinèrent pas sur le choix du lieu où le petit séminaire allait devoir fonctionner. Ils surpassèrent la barrière de l'analphabétisme criard des chrétiens de cette époque. Motivés, ils érigèrent d'abord l'école Normale d'Eiseideln qui formait les catéchistes depuis 1907 opportunément en un petit séminaire en février 1914³²⁵. Mais au moment où est planifiée la formation cléricale des autochtones à Einseideln, la Première Guerre Mondiale éclate et astreint précipitamment les missionnaires ressortissants de l'Allemagne belligérante à se retirer du Cameroun pour attendre la fin de guerre³²⁶.

La guerre terminée, la question de l'évangélisation se posa avec acuité autour de la gestion du patrimoine pallottin qu'avaient hérité les puissances alliées. En 1922, le Pape Pie XI initie le projet de relance de l'évangélisation en confiant la charge de ces acquis à la Congrégation des missionnaires du Saint-Esprit³²⁷. C'est sous l'ère spiritaine qu'allait se poser de plus belle encore la question de la formation des prêtres locaux au regard de l'étendue de l'œuvre pallottine et de ce qui restait à faire.

II. La contribution de la Congrégation des missionnaires du Saint-Esprit dans la naissance d'un clergé autochtone (1923-1961)

L'ère la Congrégation missionnaire du Saint-Esprit au Cameroun sous l'administration coloniale française commence en 1917 avec le Père Jules Douvry et s'achève en 1933 avec l'avènement des moines bénédictins suisses d'Engelberg. Deux grands moments sont à observer. Le premier est celui qui couvre la période allant de 1917 à 1920 et de 1920 à 1922, périodes au cours desquelles le besoin d'édifier une école de formation des prêtres locales se fait pressant, mais les moyens de sa réalisation ne suivent pas. La seconde, consacrée au développement des infrastructures formatives au profit du sacerdoce, est celle de Mgr Vogt qui commence en 1923 et s'achève en 1933.

³²⁵ La question de l'existence de cette institution fait l'ombre d'une controverse avec d'un côté, les tenants de la thèse de son existence sous la forme d'un projet. Dans ce courant s'inscrit Jean Paul Messina qui pense que les pallottins avaient simplement exprimé les vœux de construire un petit séminaire pour former les prêtres. Lire J.P. Messina, *La mission catholique de Mvolé de 1901 à nos jours*, Yaoundé, Presses de l'UCAC, 2001, p.58. Dans le même courant, s'inscrit aussi Onomo Etaba qui cite Martial Kenmoe Kamgang qui reconnaît la gestation d'une école de prêtres à Eiseideln dans la fondation de l'école des catéchistes en 1907. D'un autre côté, figure un groupe qui soutient l'effectivité de cette institution formative édifée en 1914. On compte parmi les tenants de cette thèse : Alain Armand Mbili qui cite le Père Criaud sur la pratique des enseignements de la langue latine au sein de cette formation. Lire aussi A.A. Mbili, *D'une église missionnaire...*, p. 47. Nous pensons que ce séminaire a été bel et bien établi près de leur école de catéchisme. Il n'a jamais été originellement assimilé par les Allemands à une école de catéchisme et encore moins inexistante. Cf. *Chronique des missions...*, p. 154.

³²⁶ Messina et Slageren, *Histoire du christianisme...*, p. 151.

³²⁷ J.P. Messina, *L'Eglise en Afrique au IIIème millénaire. Les enjeux de la visite du Pape Benoît XVI au Cameroun 17-20 mars 2009*, Yaoundé, Presses de l'UCAC, 2009, p. 20.

A. La problématique de la formation sacerdotale des autochtones sous l'administration des Pères Jules Douvry et Malessard : 1917-1922

Le premier « Provicaire » Apostolique du Cameroun est un aumônier militaire français³²⁸. C'est le Père Jules Douvry qui prit les commandes de l'Eglise du Cameroun sous l'administration coloniale française le 3 février 1917³²⁹. Cette succession se fit après l'arrestation par les puissances alliées du Père Hogen, successeur de Mgr Vieter en 1916³³⁰. C'est aussi à cette date que le Père Jules Douvry fut chargé de gérer le vicariat du Cameroun au nom des Pères pallottins³³¹. Donc le 3 février 1917 n'est que la date de sa nomination comme administrateur apostolique qui lui assigne officiellement la gestion de l'Eglise au profit de Père du Saint-Esprit. En 1918, le nouvel homme fort de l'Eglise du Cameroun ne disposait seulement que d'un corps ecclésiastique de sept prêtres qui, d'après Jean Paul Messina, ne disposait que de sept prêtres qui devaient paître 157934 baptisés, 17650 catéchumènes, 19576 écoliers légués par leurs prédécesseurs pallottins³³². Cet effectif des clercs présents à la page 154 de son célèbre ouvrage *Histoire du christianisme au Cameroun*, ne correspond pas aux données contenues dans le bulletin d'information spiritain intitulé *Chronique des missions confiées à la Congrégation du Saint-Esprit* commis en 1930. Un rapport sur l'activité missionnaire des spiritains souligne plutôt l'affectation de 12 prêtres qui vont y travailler de 1916 à 1919³³³. Mais, ces spiritains étaient-ils préparés à prendre en charge ces urgences dans une situation où ils héritèrent des biens des pallottins dans des conditions irrégulières, sans un véritable plan de gestion ?

Le moins qu'on puisse dire est que les ravages de la guerre au Cameroun et la nature elle-même ne leur feront pas de cadeau dès leur arrivée.

En effet, après le départ des missionnaires allemands, l'Eglise du Cameroun était au bord des larmes et du traumatisme à la suite de la destruction des immeubles et des lieux de culte tels que la mission d'Edéa, du pillage, des tortures infligées aux catéchistes par les soldats anglais à la mission de Mvolyé d'Après Jean Paul Messina³³⁴. Ce nombre insuffisant de prêtre

³²⁸ Ossama, *L'Eglise du Cameroun...*, p. 13.

³²⁹ Messina, J.V. Slageren, *Histoire du christianisme...*, p. 153.

³³⁰ Mbili, *D'une Eglise missionnaire ...*, p. 47.

³³¹ *Chronique des missions ...* p. 149.

³³² Messina et Slageren, *Histoire du christianisme...*, p. 147.

³³³ Congrégation du Saint-Esprit, « *Chronique des missions confiées...* », p. 150.

³³⁴ Messina, Slageren, *Histoire du christianisme...*, pp. 152-153.

devait y faire face pour consoler, rebâtir, humaniser les fidèles qui ne saisissaient pas les enjeux internationaux d'une telle guerre³³⁵.

A côté de cette difficulté, la nature fut capricieuse en mettant en déroute le personnel ecclésiastique car, les maladies frappèrent le petit nombre qui s'épuisa à administrer dès le début de leur œuvre 5500 baptêmes, 64.000 confessions et accompagner 12800 catéchumènes, 370 catéchistes, y compris 3000 écoliers qu'ils scolarisèrent³³⁶. En dépit de quelques renforts de prêtres venus à compte-goutte de France, le personnel éprouva d'énorme difficulté à organiser efficacement l'Eglise locale. Face à l'ampleur du travail, l'inefficience de ses hommes et un manque d'appui en personnel, le Père Douvry n'envisagea non plus l'idée d'une formation d'un clergé autochtone pour remédier au déficit de son personnel, alors que la hiérarchie pontificale en 1919 lui en donnait l'occasion à travers l'encyclique *Maximum Illud* du Pape Benoît XV³³⁷. On peut tenter de comprendre l'impuissance de ce chef d'Eglise à trouver une solution locale au problème local dont il faisait face si on met en parallèle d'autres facteurs à savoir : la séquestration par le général Aymerich des biens légués par les pallottins, l'infériorité numérique des aumôniers militaires capables de les administrer dans de telles conditions juridiques³³⁸. On ne pouvait donc pas attendre de lui l'initiative de former un clergé local sans l'effectivité d'une ressource humaine cléricale capable de former un personnel autochtone et d'administrer les biens encore sous séquestres. Découragé, il céda à la tentation d'une demande d'un retour des missionnaires allemands de la « Pieuse Société Missionnaire » au Cameroun. Ce qui relevait de la chimère au vue de la politique de « dégermanisation » enclenchée par les alliés en 1916 pour exorciser le spectre germanophile qui habitait l'Eglise, les chefs traditionnels voire les populations du Kamerun³³⁹. C'est ce qui va justifier en partie les atermoiements de la haute administration de son organisation à une pareille idée. Sous le choc de la maladie, il est poussé à la démission et entamer son retour en France³⁴⁰. Pour ne pas laisser un vide à son poste, le Père Louis Malessard y est affecté en 1920.

Contrairement au Père Douvry, le Père Louis Malessard, ancien Supérieur de la Mission de Mvolyé, proposa un projet de formation du clergé local dont Mvolyé allait être le lieu d'expérimentation. Il pensait avec lucidité que les autochtones visés par le projet feraient mieux l'affaire puisqu'ils avaient plusieurs avantages : la connaissance de l'environnement naturel,

³³⁵ Congrégation du Saint-Esprit, « Chronique des missions confiées... », p. 150.

³³⁶ Mbili, *D'une Eglise missionnaire...*, p. 48.

³³⁷ Ibid. p. 49.

³³⁸ Messina et Slageren, *Histoire du christianisme...*, p. 153.

³³⁹ Ibid., p. 155.

³⁴⁰ Ibid.

l'adaptation au climat et à l'alimentation endogène, la résistance aux maladies tropicales³⁴¹. Mais la mort brutale de l'administrateur apostolique le 11 mars 1922 hiberna le projet³⁴². La pénurie des prêtres demeurait comme une plaie tandis que les besoins du vicariat ne pouvaient pas être satisfaits dans de telles conditions³⁴³.

Face à cette situation, le Pape Pie XI initia un vaste projet de relance de l'évangélisation du Cameroun. Ce projet fut matérialisé par une vision missionnaire axée sur la nomination d'un personnel expérimenté à la tête de l'Eglise locale et une nouvelle organisation administrative ecclésiale idoine et plus appropriée au contexte colonial camerounais. C'est ainsi que mieux qu'en 1917 et 1922, la Congrégation des missionnaires du Saint-Esprit aborda concrètement le problème de la pénurie des prêtres locaux en l'inscrivant dans le cadre d'urgence de relance de l'activité missionnaire qui plaçait au centre le développement des infrastructures, l'éclatement de certaines circonscriptions ecclésiales et la formation du personnel.

B. Les esquisses des solutions à la pénurie des prêtres occidentaux sous Mgr Vogt

Après la mort du Père Malessard en 1922, Mgr Xavier-François Vogt est nommé administrateur apostolique dans l'optique d'une relance de l'évangélisation au Cameroun sous le pontificat de Pie XI³⁴⁴. Anciennement vicaire apostolique au Tangayika allemand, cet alsacien d'origine avait acquis-- la nationalité française lorsque la France, à l'issue favorable de la guerre de 1914-1916, récupéra l'Alsace-Lorraine qui lui fut arrachée par le Chancelier allemand Otto Von Bismarck en 1871, au cours de la guerre qui l'opposa à la France³⁴⁵. Il s'installa au Cameroun sans grande difficulté avec l'administration française³⁴⁶. En réalité, après la création du vicariat apostolique du Cameroun³⁴⁷ le 19 mai 1923, il avait choisi de s'établir à Yaoundé qui avait une mission dynamique par rapport aux 15 autres en raison de la forte représentativité des catéchumènes et de près 45% des effectifs de l'ensemble de la

³⁴¹ Mbili, *D'une Eglise missionnaire...*, p. 50.

³⁴² Ibid.

³⁴³ Ce constat est posé par Mgr Vogt à son arrivée quelques mois après le décès du Père Malessard. Le vicariat du Cameroun était devenu un grand champ à moissonner avec des moissonneurs peu nombreux et débordés par la charge du travail. Des nouveaux ouvriers devaient y être dépêchés urgemment car la détérioration de l'Eglise locale n'était pas loin d'être amorcée. Cf., J.P.Messina, J.V. Slageren, *L'histoire du christianisme...*, p. 159.

³⁴⁴ Messina, Slageren, *Histoire du christianisme...*, p. 156.

³⁴⁵ Ibid., p. 157.

³⁴⁶ Ossama, *L'Eglise du Cameroun...*, p. 13.

³⁴⁷ Le Cameroun était déjà un vicariat apostolique depuis 1906 pendant la grande activité missionnaire des pallottins. Mais de 1916 à 1922, il est resté sans vicaire apostolique en raison des affres de la guerre. La nomination de Mgr Vogt dans ce territoire devenu une colonie française déboucha à l'opportunité de restaurer son identité de vicariat apostolique en 1923.

population catholique³⁴⁸. A partir de ce lieu, il se développa une forte activité missionnaire à travers la création des infrastructures et la formation du personnel local³⁴⁹. Un plan d'évangélisation fut conçu et organisa le vicariat en trois secteurs tels que : le vicariat apostolique du Cameroun français comprenant le littoral, le Centre, le Sud, l'Est ; la préfecture apostolique de Foumban et la préfecture apostolique de Buéa³⁵⁰. Ceci fait suite à une consultation de Mgr Vogt avec le cardinal Van Rossum, Préfet de la Congrégation pour la Propagation de la foi à Rome³⁵¹. Ainsi fait, les spiritains pouvaient se consacrer uniquement dans la zone qui leur fut dévolue. Ils avaient espéré régler le problème de leur déploiement sur leur territoire. Justement, les « zones missionnaires » du Centre et du littoral comprenant Douala et Edéa vont se révéler les premiers champs d'expérimentation de la formation et de l'accompagnement vocationnel des enfants au sacerdoce dans l'ensemble de tout le vicariat.

Mais c'est surtout son siège (Yaoundé) qui aura la primauté d'une organisation d'un système éducatif et de formation du clergé assez complet comprenant des écoles primaires catholiques, un pré-séminaire, un petit et grand séminaire. On verra à travers la présente étude que le petit et le grand séminaire naîtront respectivement en 1923 et 1927, tandis que le pré-séminaire viendra plus tard en 1940. On observera aussi que ce système de formation et d'éducation visant à créer un clergé autochtone, va reposer essentiellement sur l'encadrement, l'accompagnement et la formation d'un seul type de vocation : la vocation des enfants de 12 à 14 ans³⁵². Ce sont les enfants issus quelque fois de familles chrétiennes et païennes.

En préconisant l'extension de l'Eglise pour contrecarrer l'émergence de l'islam et du protestantisme³⁵³, Mgr Vogt solutionna la question du personnel ecclésial suite à une tournée sur les côtes et à l'intérieur du pays. Elle lui valut le regret d'une insuffisance du personnel clerc dans les différentes missions visitées³⁵⁴. Cette triste réalité le poussa à déclarer qu'il n'aurait jamais assez de prêtres de France pour pouvoir suffire au travail³⁵⁵. En effet, son vicariat ne comptait à cette date seulement quinze prêtres missionnaires répartis dans les différentes

³⁴⁸ Congrégation du Saint-Esprit, « Chronique des missions confiées ... », p. 156.

³⁴⁹ Messina et Slageren, *Histoire du Christianisme...*, p. 370.

³⁵⁰ Ibid.

³⁵¹ Ibid., p. 161.

³⁵² Officiellement, l'intervalle d'âge requis était de 12 à 14 ans selon le Père Eugène Keller. Cependant, dans la pratique, les sujets pouvaient être pris en charge à partir de 11 ans et au-delà de 14 ans. Lire les rapports du Père Eugène Keller de 1933 sur l'administration du petit séminaire d'Akono et le grand séminaire Saint Laurent de Mvolé. Archives de la Centrale Diocésaine des Œuvres, fond d'archives de l'Abbé Léon Messi.

³⁵³ Kenmoe Kamgang, « L'œuvre missionnaire des spiritains... », p. 62.

³⁵⁴ Messina et. Slageren, *Histoire du christianisme...*, p. 159.

³⁵⁵ Mbili, *D'une Eglise missionnaire ...*, p. 51.

missions comptant 65 047 chrétiens ³⁵⁶. Ici encore, le chiffre des effectifs des prêtres spiritains à cette date allégués par Adrien Remy sont surévalués. L'effectif exact est de 13 prêtres donc bien inférieur à ce que pensait cet auteur³⁵⁷. Cette infériorité peut donc justifier l'accablement de ces derniers à passer plus de temps à la « surveillance des catéchuménats, des écoles » au détriment d'un travail de formation. Cette moisson qu'ils trouvaient grande était sous la menace de l'expansion des protestants du Sud Cameroun pour le Centre et les tentatives d'extension de la zone d'influence dédiée aux musulmans du Nord. Face à tous ces enjeux, la priorité allait être la formation d'un personnel local qualifié pour se lancer à la pêche des âmes par l'évangélisation³⁵⁸. De la sorte, il fonda au sein du siège du vicariat du Cameroun, le tout premier petit séminaire qu'il logea dans l'enceinte de la mission de Mvolyé le 7 septembre 1923³⁵⁹. Il baptisa petit séminaire Saint Joseph de Mvolyé³⁶⁰.

Cette première œuvre s'inscrit dans l'esprit et la logique du Concile de Trente repris par le droit canon de 1917 qui instaurait et consacrait les séminaires pour lesquels était désormais destinée l'éducation des enfants à partir de 12 ans à la cause sacerdotale³⁶¹. La réalisation de ce projet que les collaborateurs de Mgr Vogt trouvèrent précoce à cette occasion, obéissait ainsi à une longue et vieille tradition héritée de la Réforme du XVII^{ème}³⁶². De la sorte, fut institué dans le vicariat du Cameroun le critère d'âge établi à 14 ans pour les admissions au petit séminaire. Aucun enfant n'était accepté au séminaire avant l'âge de 12 ou 13 ans³⁶³. Pour des raisons liées à un faible taux de scolarisation, la condition d'âge semble avoir été étendue à plus de 14 ans³⁶⁴.

Ainsi, c'est aux jeunes adolescents africains que fut réservé le prestige d'une offre formative au ministère sacerdotal et l'exigence d'un processus initiatique pour lequel ils allaient durement se faire éprouver par un directeur des consciences sur la dimension spirituelle, morale et intellectuel et, être en « état de le remplir par la sainteté de leur vie, par leur science, leur foi et leur prudence (...) »³⁶⁵.

³⁵⁶ Remy, *Les spiritains au Cameroun...*, p. 29.

³⁵⁷ Congrégation du Saint-Esprit, « Chronique des missions confiées... », p. 150.

³⁵⁸ Kenmoe Kamgang, « L'œuvre missionnaire des spiritains... », p. 62.

³⁵⁹ J.P.Messina, *La mission catholique de Mvolyé de 1901 à nos jours*, Yaoundé, Presses de l'UCAC, 2001, p. 58.

³⁶⁰ Messina, Slageren, *Histoire du christianisme...*, p. 160.

³⁶¹ Lefevre, « Un débat sur la vocation sacerdotale... », p. 69.

³⁶² Ibid.

³⁶³ Archives de la CDO, Dossier de l'Abbé Léon Messi, lettre du Père Emile Laurent au Père Joseph Bouchard du 28 décembre 1933.

³⁶⁴ ACDO, Dossier de l'Abbé Léon Messi, Rapport du Père Eugène Keller sur la gestion du petit et du grand séminaire de 1933.

³⁶⁵ Lefebvre, « Un débat sur la vocation sacerdotale... », p. 69.

L'âge n'était pas le seul critère d'admission. Certains auteurs comme Armand Alain Mbili pense que tous les séminaristes devraient être issus de familles chrétiennes ayant reçues les sacrements de baptême, communion et de confirmation³⁶⁶. Le critère de l'appartenance ou de l'éducation religieuse des parents pourraient avoir été obligatoire. Mais serait-ce vrai ? La proposition de ce dernier : « les postulants au sacerdoce étaient donc des jeunes gens dont les ascendants avaient reçus très tôt une éducation religieuse catholique, et, d'une manière ou d'une autre avaient, un engagement dans la foi »³⁶⁷ n'était pas vraie. Pourquoi ?

En effet, ne citant que les Abbés Dieudonné Messanga et Abega à la page 115 de son ouvrage « D'une Eglise missionnaire à une Eglise nationale. L'observatoire du grand séminaire d'Otélé : 1949-1962 », Alain Mbili a jugé hâtivement que l'éducation religieuse des parents était une obligation pour l'admission de leurs enfants dans cette école ecclésiale. Or, les spiritains ont souvent recruté au petit séminaire des enfants de parents païens et polygames. L'on peut citer à titre d'exemple le cas de l'Abbé Léon Messi admis au séminaire d'Akono le 4 octobre 1928 sous la recommandation du Père Stoll³⁶⁸. Ses origines païennes figurent ostensiblement dans un rapport du Père Bouchard où il est écrit : « Léon Messi, né à Mfida, de parents païens, tribu Ewondo (Etenga) ; baptisé le ? A Akono par le P. Schottl (allemand), confirmé à Akono, en 1924 par Mgr Vogt ; première communion : Akono 09-11-1923 avec le P. Stoll (...) ». Comment faire passer l'éducation religieuse des parents comme critère général d'admission au séminaire lorsqu'elle n'en est pas une ? Le rapport de Léon Messi démontre à l'évidence le contraire de ce qu'affirme Alain Mbili. D'après le Père Eugène Keller :

Les principales conditions exigées des enfants pour être admis dans ces écoles sont : le témoignage du catéchiste de leur village ; la recommandation du Père de la mission ; une bonne santé ; une connaissance assez avancée de la langue française, en arithmétiques³⁶⁹.

Le Père Eugène Keller est assez clair. En dehors de ces quatre principales règles connues officiellement, aucun autre principe comme l'éducation religieuse des parents n'était pas compté. Cette réalité pouvait être un atout du candidat et non un critère obligatoire d'admission au petit séminaire comme voudrait nous le faire croire l'auteur Mbili qui ignore aussi que, d'après le même Père Keller, les enfants au Cameroun sous l'administration coloniale française en général jouissaient déjà « d'une grande indépendance qui leur laisse la liberté de disposer

³⁶⁶ Ibid, p.115.

³⁶⁷ Ibid.

³⁶⁸ J.F., Ngbwa, « L'œuvre de l'Abbé Léon Messi : 1911-2000 », Mémoire de Maîtrise d'Histoire, Université de Yaoundé I, p 21.

³⁶⁹ ACDO, dossier de l'Abbé Léon Messi, rapport du Père Eugène Keller sur la gestion du petit et du grand séminaire de 1933, p. 4.

eux-mêmes de leur avenir, et cela même quand les parents sont encore païens »³⁷⁰. C'est donc faux de penser que pour une admission des jeunes au séminaire d'Akono depuis sa création par Mgr Vogt en 1923, les parents des séminaristes devaient être par exemple « d'abord mariés de préférence à l'Eglise, pour avoir la chance d'être admis au séminaire »³⁷¹. C'est encore très faux de penser péremptoirement que l'état de polygamie du parent d'un séminariste disqualifiait indubitablement celui-ci de la course au sacerdoce. Loin s'en faut. Léon Messi était bel et bien le fils d'un vieux chef polygame du village Aban-Mindi, connu sous le nom de Joseph Messi. Mais son parcours n'a pas été compromis par ce trait particulier de fils de polygame. La connaissance des origines païennes et polygamique de Léon Messi par les formateurs spiritains et plus tard bénédictins ne les avaient pas empêchés de le recruter et d'apprécier ses qualités pour autant. Le rapport du Père Bouchard stipulait à son sujet : « Intelligent, réussit assez bien dans ses études, surtout en français ; conduite satisfaisante ; prend bien les observations qu'on lui fait et se montre docile. Par ailleurs, rien de saillant à signaler »³⁷². Cette évaluation répond aux critères du Père Keller vus plus haut. Ainsi trouvons-nous donc une exagération dans ces affirmations de cet auteur. Notons que des cas comme Léon Messi était connu du petit et du grand séminaire, mais étaient seulement à surveiller de très près par les formateurs qui préjugeaient selon la mentalité de cette époque qu'un enfant issu d'un parent polygame pouvait être infecté par l'instinct polygamique de ce parent. Ainsi, l'éducation religieuse des parents ou l'origine polygamique d'un séminariste ne put régir comme principe l'admission des candidats aux séminaires sous Mgr Vogt.

Avant l'admission des élèves au petit séminaire, ces derniers devaient séjourner dans les Ecoles Préparatoires à Yaoundé et à Edéa où devait se faire une première sélection. A cause de la vie austère des études et de la discipline dans ces milieux, plusieurs d'entre eux qui restaient attachés à leur grande liberté, pouvaient se décourager ou pouvaient être renvoyés³⁷³.

Par ailleurs, après le recrutement, l'école devait fonctionner. Il avait besoin d'un personnel compétent, des enseignements et des locaux adéquats et des financements subséquents. Or au démarrage, Mgr Vogt allait toujours faire face non seulement à l'épineux problème du personnel, mais à la résistance de quelques-uns à ce projet³⁷⁴. A cet effet, il assumait

³⁷⁰ Idem.

³⁷¹ Mbili, *D'une Eglise missionnaire...*, p. 115.

³⁷² ACDO, dossier de l'Abbé Léon Messi, rapport du Père Joseph Bouchard de 1928.

³⁷³ ACDO, dossier de l'Abbé Léon Messi, rapport du Père Eugène Keller sur la gestion du petit et du grand séminaire de 1933, p. 4.

³⁷⁴ Messina et Slageren, *Histoire du christianisme...*, p. 160.

les premiers mois des cours en y enseignant le latin³⁷⁵. Plus tard, il est rejoint par les Pères Ritter et François Pichon³⁷⁶. Les enseignements du latin, français, histoire, géographie, algèbre et arithmétique, l'ewondo et le bassa furent dispensés normalement³⁷⁷.

Toutefois, la question des bâtiments se posa au regard de la forte demande d'admission. Mgr Vogt fut poussé à délocaliser l'institution pour la localité de Nlong en 1926³⁷⁸ la même année que fut publiée l'encyclique « *Rerum Ecclesiae* » du Pape Pie XI qui incitait déjà les missionnaires à créer les congrégations « indigènes » et à favoriser une autonomie de son personnel autochtone bien formé³⁷⁹. Or le vicariat sur ce point, accusait toujours un retard depuis 1923. D'ores et déjà, pour rattraper le temps perdu, deux actions significatives sont posées. Il s'agit de la résolution de la question des locaux du petit séminaire avec son implémentation à Akono en 1928³⁸⁰ et de l'ouverture un an plutôt du grand séminaire Saint Laurent à Mvolyé.

Lorsque le petit séminaire s'installa à Akono, Les Pères Pichon et Ritter trouvèrent un cadre propice pour le développement moral, intellectuel et spirituel des étudiants qu'accueillait le Père Stoll. Un cycle de formation de 5 ans fut institué et les étudiants pris en charge entièrement. A cet effet, un système de parrainage étranger et local fut mis sur pied pour subventionner leurs études et soutenir une grande partie des charges afférentes. Les financements exogènes étaient en provenance de l'Œuvre pontificale de Saint Pierre Apôtre³⁸¹. D'autres ressources pouvaient venir des structures européennes basées par exemple en France dans les villes de Paris et Lyon capables de financer à hauteur de 3408 F et 3785 une pension annuelle d'un étudiant³⁸². En outre au Cameroun, la participation des familles et des volontaires n'étaient pas non plus négligeable³⁸³. Peu à peu, la question du personnel fut résolue avec l'intervention des grands séminaristes en année d'épreuve. En 1933, cet établissement comptait

³⁷⁵ Ibid.

³⁷⁶ Ibid.

³⁷⁷ Ibid.

³⁷⁸ 1926 comme date de transfert du petit séminaire Saint Joseph de Mvolyé ne fait pas l'unanimité chez les spécialistes de l'histoire du christianisme au Cameroun. Si Jean Paul Messina elle correspond à ce fait, Kana Bella place plutôt ce transfert une année après, c'est-à-dire en 1927. J.P.Messina, *La mission catholique de Mvolyé de 1901 à nos jours*, op.cit., p.161. Lire aussi G.M., Kana Bella, *Le clergé camerounais, naissance, évolution et promotion : 1935-1982*, p. 133.

³⁷⁹ Kenmoe Kamgang, « L'oeuvre missionnaire des spiritains... », p. 63.

³⁸⁰ Le Père Stoll joua un rôle prépondérant dans l'implémentation du petit séminaire dans sa mission en offrant un bâtiment d'une dimension de cinquante mètres sur cinq pour héberger les séminaristes. Lire G.M., Kana Bella, *Le clergé camerounais...*, p. 134. Lire aussi J.P.Messina, J.V. Slageren, *L'histoire du christianisme au Cameroun...*, p.161.

³⁸¹ ACDO, Dossier de l'Abbé Léon Messi, rapport du Père Eugène Keller sur la gestion du petit et du grand séminaire de 1933, p. 5.

³⁸² ACDO, Dossier de l'Abbé Léon Messi, fiche n°8, rapport du Père Bouchard.

³⁸³ A. A. Mbili, *D'une église missionnaire...*, p. 116.

pour 5 salles de classes, 2 Pères qui enseignaient dans les deux classes supérieures et 4 séminaristes assumaient les cours des 3 classes inférieures³⁸⁴. Pour maintenir les petits séminaristes en santé, les formateurs leur offraient trois repas par jour soit un petit déjeuner complet, un déjeuner et un dîner. L'alimentation était constituée de la viande, du poisson salé, accompagné de la banane, du macabo et manioc. Toute cette planification tenait sur un programme strict qui imposait rigueur et ascèse des études.

Tableau 7 : Programme des activités du petit séminaire d'Akono (1928-1933).

Jours ordinaires					Vacances	
Lundi-Mercredi-Jeudi-Vendredi		Mardi Samedi	Jeudi	Dimanche	Mardi-Jeudi	Autres jours
Horaire	Activités					
05H00	Lever			-	-	-
05H15	Prière du matin			-	-	-
06H00	Messe			-	-	-
06H45	Ménage			-	-	-
07H15	Déjeuner			-	-	-
07H30	Etudes				Petite Messe	-
08H30	Cours			Grande Messe, étude	8H00/ Travail manuel	-
09H25	Récréation				10H/ Récréation	-
10H50	Cours			10H00/ Récréation	10H15/Classe de chant ou étude	-
11H45	Examen particulier	1H30/ Classe de chant	1H15/Classe de lecture ou politesse	-	Examen particulier	
12H00	Dîner, récréation	Chapelet-Travail manuel				
1H30	Travail manuel		1H45/Chapelet, promenade	Vêpres	Promenade (Vêpres, chapelet)	Vêpres, chapelet
14H00	Chapelet, études		Retour	Promenade	14H30/ Récréation	Travail manuel
03H15	Cours			Etude		15H00/ Etude
04H10	Récréation	Récréation				16H00/Récréation

³⁸⁴ ACDO, Dossier de l'Abbé Léon Messi, lettre du Père Emile Laurent au Père Joseph Bouchard du 28 décembre 1933.

04H45	Etudes	-	-	-	Etudes	17H00/ Etudes
06H00	Conférence spirituelle	-	-	-	-	-
06H25	Prière du soir, visite au St. Sacrement	-	-	-	-	-
06H45	Souper, récréation	-	-	-	-	-
07H45	Etudes	-	-	-	-	-
08H45	Coucher	-	-	-	Coucher	08H15/ Coucher

Source : Lettre du Père Emile Laurent au Père Joseph Bouchard du 28 décembre 1933.

Au moment où se développait le petit séminaire d'Akono, le grand séminaire Saint Laurent de Mvolé accueillait ses premiers grands séminaristes en 1927. Pour sa direction, Mgr Vogt nomma Eugène Keller à la tête de la structure dès sa création³⁸⁵. Le tout premier directeur de l'unique structure du genre dans le vicariat du Cameroun organisa la formation en deux cycles. Un premier cycle de philosophie constitué de deux années de philosophie et d'une année de stage (épreuve). Le second cycle était dédié à la théologie fixé sur cinq ans assorti d'une année de stage (épreuve). Le tableau ci-après esquisse quelques matières d'enseignements dans cet établissement en cycle philosophique.

Tableau 8: Répartition des cours du premier cycle et second cycle du grand séminaire Saint Laurent de Mvolé.

Cycle de philosophie	Première et deuxième année	
	Matière principale	Matière secondaire
	Logique	Chant
	Anthologie	Histoire sainte : Ancien et Nouveau Testament
	Cosmologie,	
	Psychologie	
	Théodicée	
	philosophie morale	

Source : Kana Bella, *Le clergé camerounais...*, p. 134

³⁸⁵ Messina et Slageren, *Histoire du christianisme...*, p. 161.

A l'issue de deux années de cours, l'impétrant passait un temps d'épreuve ou de probation ou dans une paroisse, une école ou encore dans un petit séminaire. Les cinq prochaines années d'étude en théologie étaient séquencées en deux : un cycle de trois premières années d'initiation et de un autre de deux années sanctionnées par l'obtention des sacrements de l'ordre majeur. On peut schématiser ce cursus dans le tableau suivant :

Tableau 9: Matières enseignées en cycle de théologie.

Niveaux	Matières
Première année	Dogme
	Théologie fondamentale
	Morale
	Principes
	Histoire ecclésiastique
	Liturgie
Deuxième année	Dogme
	Morale
	Histoire ecclésiastique
	Liturgie
	Exégèse
Troisième année	Dogme
	Morale
	Histoire ecclésiastique
	Liturgie

Source : Kana Bella, *Le clergé camerounais...*p.134.

Ces trois premières années étaient interrompues par une année de stage. L'étudiant après, amorçait les deux dernières années de sa formation qui étaient constituées des matières reportées sur les tableaux ci-dessous.

Tableau 10: Matières d'enseignement de quatrième année de théologie.

Niveaux	Matières
Quatrième et Cinquième année	Dogme
	Exégèse
	Morale
	Patrologie
	Droit canonique

Source : Ngbwa, *L'œuvre de l'Abbé Léon...*, p. 14.

La vie au grand séminaire Saint Laurent de Mvolyé était rythmée par un programme d'activité dense qui variait en fonction des jours ordinaires et des congés.

Tableau 11: Programme des activités du grand séminaire Saint Laurent de Mvolyé (1927-1933).

Jours ordinaires					Vacances	
Lundi-Mercredi-Jeudi-Vendredi		Mardi Samedi	Jeudi	Dimanche	Mardi-Jeudi	Autres jours
Horaire	Activités					
05H00	Lever			-	-	-
05H15	Prière du matin			-	-	-
06H00	Messe			-	-	-
06H45	Ménage			-	-	-
07H15	Déjeuner			-	-	-
07H30	Etudes				Petite Messe	-
08H30	Cours			Grande Messe, étude	8H00/ Travail manuel	-
09H25	Récréation				10H/ Récréation	-
10H50	Cours			10H00/ Récréation	10H15/Classe de chant ou étude	-
11H45	Examen particulier	1H30/ Classe de chant	1H15/Classe de lecture ou politesse	-	Examen particulier	
12H00	Dîner, récréation	Chapelet-Travail manuel				
1H30	Travail manuel		1H45/Chapelet, promenade	Vêpres	Promenade (Vêpres, chapelet)	Vêpres, chapelet
14H00	Chapelet, études		Retour	Promenade	14H30/ Récréation	Travail manuel
03H15	Cours			Etude		15H00/Etude
04H10	Récréation	Récréation				16H00/Récréation
04H45	Etudes	-	-	-	Etudes	17H00/ Etudes
06H00	Conférence spirituelle	-	-	-	-	-
06H25	Prière du soir, visite au St. Sacrement	-	-	-	-	-
06H45	Souper, récréation	-	-	-	-	-
07H45	Etudes	-	-	-	-	-

08H45	Coucher	-	-	-	Coucher	08H15/ Coucher

Sources : Extrait du rapport du Père Eugène Keller sur la gestion du petit et du grand séminaire de 1933, p. 9.

Cette planification du grand séminaire était quasi identique à celle du petit séminaire. De la première à la dernière année de formation, tout étudiant était tenu de l'observer rigoureuse pour ne pas tomber sous le coup des sanctions qui étaient de quatre ordres : les observations, les réprimandes publiques, les punitions plus sévères, le retard aux ordres, année supplémentaire d'épreuve, le renvoi³⁸⁶.

La mise en œuvre de ce programme nécessitait un personnel clerc formé et disponible. Les missionnaires du Saint-Esprit remplissaient les fonctions de directeur et d'enseignants. Mais le problème de la pénurie des prêtres dans le vicariat allaient aussi impacter négativement l'administration de l'établissement car les prêtres en service obligés d'effectuer le ministère dans le but de porter secours aux confrères qui étaient affectés dans les postes aux environs des missions. Ce secours des formateurs porté aux autres prêtres affectait profondément la stabilité du grand séminaire et notamment de la formation des candidats. D'après le Père Eugène Keller, cette insuffisance des effectifs du personnel missionnaire spiritain était « la maladie chronique » du vicariat que Mgr Vogt avait trouvé et était encore en attente de résolution. En réalité, et finalement la première tentative de répartition des territoires missionnaires en 1923 consacrant ainsi les spiritains seulement dans les zones de Douala, Edéa et Yaoundé, n'avaient pas apporté une solution fiable au problème de déploiement des prêtres dans les différentes missions. A cause de cette limitation, la préfecture apostolique de Douala fut érigée en vicariat apostolique par éclatement du vicariat de Yaoundé en 1932 et placée sous la diligence de Mgr Mathurin Le Mailloux³⁸⁷. Mgr Vogt pouvait alors se consacrer sur la zone missionnaire de Yaoundé uniquement. Cependant, en dépit de cette nouvelle approche, l'énigme n'avait pas toujours de solution puisqu'en 1933, seulement 23 prêtres étaient disponibles dans le vicariat de Yaoundé face à une marée de 165.000 chrétiens et 75.000 catéchumènes³⁸⁸. L'équation demeurerait difficile à résoudre dans la mesure où cette réalité revenait à un ratio de 10.000 fidèles et catéchumènes (disséminés dans une cinquantaine de villages) pour un seul prêtre. Le problème

³⁸⁶ ACDO, Dossier de l'Abbé Léon Messi, rapport du Père Eugène Keller sur la gestion du petit et du grand séminaire de 1933, p. 9.

³⁸⁷ Messina et Slageren, *L'histoire du christianisme au Cameroun...*, p.161.

³⁸⁸ ACDO, Dossier de l'Abbé Léon Messi, rapport du Père Eugène Keller sur la gestion du petit et du grand séminaire de 1933, p. 5.

des effectifs du clergé perdurait alors que les vocations étaient en pleine croissance car en 1930, on estimait les petits séminaristes à 110 à Akono.

La pénurie des prêtres n'était pas un problème propre au vicariat de Yaoundé. Le malaise frappait toute l'Eglise locale depuis 1890 jusqu'à 1930 soit deux ans avant le renfort des moines bénédictins. Pour avoir une vue panoramique de ce malaise, l'on peut esquisser un tableau retraçant l'évolution des effectifs des prêtres et de la population au Cameroun de 1890 à 1930.

Tableau 12: Effectifs des prêtres au Cameroun depuis 1890 à 1930.

Années	Population	Catholiques	Catéchumènes	Effectif des prêtres Africains	Effectif des prêtres étrangers
1890		4			2
1900		2457	263		12
1910		12. 576	6. 445		26
1920		65. 047	35. 977		18

Source : Remy, *Les spiritains au Cameroun...* p. 29.

Tableau 13: Effectifs des prêtres au Cameroun depuis 1890 à 1930.

Périodes coloniales	Années	Population	Catholiques	Catéchumènes	Effectif des prêtres Africains	Effectif des prêtres étrangers
Période allemande	1890		4			2
	1900		2457	263		12
	1910		12. 576	6. 445		26
Période française	1920		65. 047	35. 977		13
	1923					17
	1925					19
	1926					26
	1929					40
	1930	2. 222.408	209. 538	155. 044		43

Sources : Congrégation du Saint-Esprit, « Chronique des missions confiées... », p. 150. Remy, *Les spiritains au Cameroun...* p. 29.

Globalement, de 1920 à 1930, l'effectif du clergé missionnaire est en ascension. Elle croît de 13 à 26 de 1920, 1923, 1925 et 1926. Elle connaît une décroissance de 26 à 40 de 1926

à 1929 pour repartir au pic en 1930 à 43. Ce dernier nombre était très peu en 1930 pour une population catholique de 209. 538. Ce qui valait pour un prêtre un nombre de 4872 chrétiens environs. En 1930-1931, les records d'un plus grand nombre des ecclésiastiques au Cameroun sont reconnus au vicariat de Yaoundé avec 28 prêtres pour 135. 518 chrétiens. Ce revient à quota de 4839 chrétiens pour un prêtre dans un territoire d'une superficie de 175. 796 km²³⁸⁹. En second lieu, vient la préfecture de Douala avec 17 prêtres pour une population catholique de 58. 636, soit 4449 âmes prises en charge par un seul prêtre. Ce qui constitue un véritable suicide pour ces hommes de Dieu piégés par l'abondance de la moisson. Mis à l'épreuve, Mgr Vogt pouvait-il réellement espérer la formation du clergé local avec pareille inadéquation des effectifs de son personnel clerc missionnaire par rapport aux besoins locaux ?

En dépit de la croissance des infrastructures et des stratégies politico administratives, force est de constater que, jusqu'en 1933, l'équation demeurait difficile à résoudre. Le personnel formateur lui posait encore un sérieux problème de stabilité à cause de ce déficit dans les missions et leurs environs. Pourtant, les institutions formatives ecclésiales de Yaoundé devenues inter vicariales abondaient d'étudiants et étaient même sollicitées par des préfectures étrangères comme celle de l'Oubangui-Chari³⁹⁰. Elles le seront davantage pendant l'administration des bénédictins avec l'arrivée des étudiants de l'Afrique centrale³⁹¹. Dans l'optique de continuer à maintenir le « leadership » du vicariat de Yaoundé dans le cadre de la formation du clergé autochtone qui attendait les prémices de la première promotion des séminaristes de 1923 et d'assurer la cohésion de celles-ci, Mgr Vogt se tourna vers un renfort à l'étranger. L'Ordre de Saint Benoit de Suisse (d'Engelberg) sera sollicité pour soutenir le projet de formation du clergé local de 1933 à 1962. Ceux-ci à leur tour seront remplacés par les Jésuites de 1964 à 1968.

III. L'apport des bénédictins et des Jésuites dans la formation du clergé camerounais

Deux grands acteurs allaient seconder les missionnaires du Saint-Esprit dans la prise en charge de la formation des prêtres autochtones. Les moines bénédictins à partir de 1933 et les Jésuites leurs remplaçants en 1956.

³⁸⁹ Congrégation du Saint-Esprit, « Chronique des missions confiées... », .p. 1.

³⁹⁰ Oubangui-Chari, actuel République Centrafricaine.

³⁹¹ Mbili, *D'une église missionnaire...*, p. 158.

A. L'apport des bénédictins

A la demande de Mgr Vogt, l'Ordre de Saint Benoît de réputation internationale dans la formation du clergé, s'installa au Cameroun le 5 novembre 1932³⁹². Toutefois, en redoutant leur inexpérience dans le domaine de la formation des prêtres autochtones et leur méconnaissance des traditions africaines, l'ordinaire du vicariat de Yaoundé envisagea de garder la charge de l'économe et l'administration du grand séminaire Saint Laurent de Mvolyé. De la sorte, il lui restait à leur confier uniquement la formation du clergé. Mais ce projet n'allait pas avoir raison des prétentions bénédictines d'administrer totalement l'établissement. En effet, le vicaire apostolique de Yaoundé comptant sur leur apport financier dans le projet de construction d'un nouveau séminaire³⁹³, dut céder à la pression des bénédictins qui voulut une gestion totale et complète du grand séminaire de Mvolyé. L'Ordre de Saint Benoît prit ainsi le relais de la gestion de la formation sacerdotale au Cameroun dès 1933. La même année, il lança la construction du grand séminaire Saint François de Sale à Otélé dans l'optique de décongestionner le séminaire de Mvolyé et d'améliorer ainsi les conditions d'étude des étudiants. Deux années après les débuts du chantier de construction de cet établissement, il signa les premières ordinations de l'Eglise du Cameroun le 8 décembre 1935³⁹⁴. Mais, avant la fin de ce chantier, l'établissement ouvrit ses portes en septembre 1949³⁹⁵. A cette date, le Cameroun comptait déjà une réserve de seize (16) prêtres locaux³⁹⁶. Les travaux de construction du Grand Séminaire d'Otéle s'achevèrent définitivement en 1960³⁹⁷. Toutefois, la décongestion du Séminaire Saint Laurent de Mvolyé fut entamée beaucoup plutôt le 23 septembre 1949 grâce au transfert des étudiants de philosophie et plus tard le 24 septembre 1957 avec ceux de théologie³⁹⁸.

Sous la direction du Père Guillaume Sidler (1946-1956), du Père Vincent Galliker (1956-1960) et du Père Omer Bauer (1960-1962)³⁹⁹, les moines donnèrent aux séminaristes d'Otéle une formation calquée sur leur mode de vie qui se décline par la discipline, la rigueur, le travail, l'isolement, l'oraison, la vie communautaire⁴⁰⁰. Soumis à un programme qui laissa très peu place au divertissement, les étudiants suivaient drastiquement un planning des études

³⁹² Messina et Slageren, *Histoire du Christianisme...*, p. 173.

³⁹³ Mbili, *D'une église missionnaire...*, pp. 56-58. Lire aussi Kana Bella, *Le clergé camerounais...*, pp. 135 ; 158.

³⁹⁴ Parmi les onze (11) séminaristes inscrits au Grand Séminaire Saint Laurent de Mvolyé le 10 octobre 1927, les bénédictins conduisirent huit (08) à la première ordination sacerdotale du Vicariat du Cameroun. Il s'agissait de Tobie Atangana, André Manga, Jean Tabi et Théodore Tsala. Cf. J.P. Messina, J.V. Slageren, *Histoire du Christianisme...*, p. 175.

³⁹⁵ Kana Bella, *Le clergé camerounais...*, p. 37.

³⁹⁶ Remy, *Les spiritains au Cameroun...*, p. 29.

³⁹⁷ Ibid.

³⁹⁸ Ibid., pp. 136-138.

³⁹⁹ Mbili, *D'une Eglise missionnaire...*, pp. 158.

⁴⁰⁰ Ibid., 134.

philosophiques et théologiques dont les cours vont varier avec une consistance remarquable à la suite de certaines réformes entre 1949 et 1962⁴⁰¹. Les cycles de philosophie et de théologie comptaient respectueusement 4 et 11 enseignants qui ont pu encadrer de 1952 à 1955 seulement 96 étudiants venant de Douala, Yaoundé, Foumban, Doumé, Pointe-Noire, Bangui, Brazzaville, Fort-Roussel⁴⁰². La vie monacale austère imposée aux futurs prêtres séculiers pendant 9 années de formation provoqua un désamour entre séminaristes et formateurs bénédictins qui perdirent leur autorité sur leurs « sujets »⁴⁰³. Les reproches qu'ils leur adressaient oscillaient autour des mauvaises conditions de vie et de travail (incompréhension, méfiance et indiscretion, non-respect du secret confessionnel, racisme, discrimination, etc.)⁴⁰⁴. Une forte animosité naquit dans les relations entre les formateurs bénédictins et leurs séminaristes, animosité causée par « le refus entêté des bénédictins de s'ouvrir aux valeurs locales dans la formation du clergé ».⁴⁰⁵ Les séminaristes s'opposèrent formellement à cette démarche à propension colonialiste et colonisatrice en adressant plusieurs pétitions à l'élite religieuse dirigeante pour contester l'autorité des moines au séminaire⁴⁰⁶. Cette contestation devait aboutir à un départ des dirigeants bénédictins, mais aussi à un retour à la case de départ avec la pénurie des enseignants, car la majorité des formateurs moines résolurent de retourner en Europe laissant à l'autodictate les séminaristes frondeurs⁴⁰⁷.

Ces changements surviennent dans un contexte de l'indépendance politique du Cameroun dont le vent soufflait aussi sur son Eglise qui voyait peu à peu se substituer en son sein un personnel missionnaire par un clergé autochtone formé et de plus en plus disponible, bien qu'insuffisant. Ce développement allait d'abord se traduire par la reconnaissance de Rome des efforts consentis par tous les missionnaires en érigeant le vicariat de Yaoundé en archidiocèse, érection qui rendait l'Eglise du Cameroun apte à gérer ses problèmes plus

⁴⁰¹ Par exemple d'après Mbili, Par exemple pour le cycle de philosophie, de 1949 à 1955, les moines instituèrent à titre d'enseignement, les matières comme : l'histoire de la philosophie, la cosmologie, psychologie, les sciences naturelles et physiques, le chant, la logique, la métaphysique, l'ascèse, la comptabilité, l'introduction au Nouveau Testament, les cours pratiques et le dessin industriel. En 1955, ils abrogèrent les sciences naturelles et chimiques au détriment de la patrologie, la liturgie, l'histoire de l'art sacré et l'introduction à l'Ancien Testament.

⁴⁰² Ibid., p. 148.

⁴⁰³ Ibid., p.175.

⁴⁰⁴ Ibid., pp. 176 ; 318.

⁴⁰⁵ Ibid., p. 281.

⁴⁰⁶ D'abord le 13 décembre 1948, le père Prouvost, visiteur apostolique extraordinaire du Pape Pie XII reçut au cours de sa visite au grand séminaire Saint-Laurent de Mvolé des pétitions contre les bénédictins y compris les spiritains et Mgr Graffin. En Ensuite, d'autres plaintes parvinrent au délégué apostolique de Dakar, Mgr Lefebvre, en visite au Cameroun l'année en 1949. En 1960, un mémorandum fut adressé par les séminaristes aux évêques du Cameroun, au Délégué Apostolique et au Supérieur des d'Engelberg en Suisse. Cf. G.M. Kana Bella, *Le clergé camerounais...*, p. 138. Lire aussi A. A. Mbili, *D'une Eglise missionnaire...*, p. 175.

⁴⁰⁷ Mbili, *D'une Eglise missionnaire...*, p. 209.

efficacement⁴⁰⁸. Cette évolution corroborait avec le contexte international favorable à l'autodétermination des territoires encore sous la colonisation occidentale. Le Pape Pie XII était favorable à ce droit et à la nationalisation des Eglises. C'est ainsi que fut nommé Messieurs Paul Etoga et Thomas Mongo respectivement auxiliaires de Messieurs René Graffin au vicariat apostolique de Yaoundé en 1961 et de Pierre Bonneau à Douala depuis 1955. S'en suivront après l'érection en diocèses des anciens vicariats tels que Doumé, Douala, Nkongsamba et Garoua, et la nomination de Mgr Jean Zoa à la tête de l'archidiocèse de Yaoundé en 1962⁴⁰⁹.

Pour maintenir le fonctionnement du grand séminaire Saint François de Sale, les ordinaires prirent la responsabilité d'assurer une transition sous l'administration de Mgr Pierre Ngote originaire du diocèse de Douala⁴¹⁰. Au cours de cette transition, le clergé africain comptait encore moins de 20 prêtres face à un clergé missionnaire très croissant paradoxalement et dont le nombre avait atteint presque la centaine au Cameroun. L'Eglise à la veille du départ des bénédictins avait connu une croissance en termes de ressources humaines locales et étrangères. Le tableau ci-après fait une esquisse de la tectonique de l'évolution des effectifs du clergé au Cameroun de la veille de la gestion du grand séminaire d'Otéle par ces derniers jusqu'à leur départ.

Tableau 14: Situation des effectifs du clergé au Cameroun de 1940 à 1960.

Années	Population	Catholiques	Catéchumènes	Prêtres	
				locaux	Etrangers
1930	2. 222. 408	209. 538	155. 044		58
1940	2. 500. 000	360. 031	187. 321	16	126
1950	3. 060. 635	508. 013	87. 079	66	226
1960	3. 985. 542	703. 820	93. 172	120	327

Source : Remy, *Les spiritains au Cameroun ? Des bâtisseurs ! ...*, p. 33.

Cependant, l'on peut remarquer que la ressource étrangère affluait de plus en plus au Cameroun pour la mission. Avant la prise en main du grand séminaire d'Otéle par les Jésuites, les acteurs missionnaires régulièrement en activité au Cameroun et qui constituent la croissance de ces effectifs de prêtres étrangers observés dans le tableau ci-dessus sont entre autres : les

⁴⁰⁸ Messina, J.V. Slageren, *Histoire du christianisme...*, p. 186.

⁴⁰⁸ Mbili, *D'une Eglise missionnaire...*, pp. 56-58.

⁴⁰⁹ Ossama, *L'Eglise du Cameroun...*, pp. 30-35.

⁴¹⁰ Kana Bella, *Le clergé camerounais...*, p. 135.

spiritains localisés au Centre, Sud et dans la partie orientale, les prêtres du Sacré-Cœur de St Quentin exerçant dans la partie occidentale, les prêtres Oblats de Marie dans la partie septentrionale, les Pères, Frères et Sœurs du Cœur Immaculé de Marie⁴¹¹.

B. L'apport des jésuites dans la formation du clergé local et la persistance de la pénurie des prêtres autochtones

En dépit de l'appui des bénédictins, l'effectif du clergé indigène va croître lentement de 16 à 66 prêtres de 1940 à 1950 pour une population de 3 060 635 habitants au Cameroun⁴¹². La contribution jésuite viendra-t-elle augmenter ces effectifs ?

1. L'apport des jésuites dans la formation du clergé local

La Compagnie des amis de Jésus arriva et s'installa au Cameroun en septembre 1957 à la demande de Mgr Pierre Bonneau pour prendre la direction du collège Libermann qui fut à la charge des spiritains et des dominicains depuis sa fondation en 1952⁴¹³. Au regard des difficultés que rencontrait le grand séminaire d'Otélé en 1962, il fut aussi sollicité par Mgr Jean Zoa d'administrer cet établissement de renommée internationale dans l'intention d'assurer une bonne relève dans la préparation des prêtres diocésains à la formation du clergé local. D'où leur intérêt d'intégrer pour la première fois dans l'histoire du christianisme au Cameroun, des prêtres séculiers locaux dans la formation au grand séminaire d'Otélé. C'est au terme de la signature de la convention à Chantilly le 29 octobre 1962 que les jésuites s'organisèrent pour déployer leur expertise dans la gestion de cette institution avec un nouvel esprit caractérisé par le dialogue, l'écoute, l'ouverture aux traditions locales et, par leur capacité d'adaptation aux réalités endogènes⁴¹⁴. Cette nouvelle page de l'histoire du séminaire d'Otélé allait s'écrire grâce à la direction de Mgr Victor Sartre, Supérieur Jésuite qui fut agrégé de philosophie de l'Université de grégorienne et docteur en théologie⁴¹⁵. Lorsque les Jésuites entament la gestion du grand séminaire d'Otélé en novembre 1963, deux grands facteurs sont favorables au développement de cette institution. Il s'agit d'une paix relative émanant du contexte politique postindépendance du Cameroun d'une part et du vent des réformes de la formation et de

⁴¹¹ Ossama, *L'Eglise du Cameroun...*, pp. 35-36.

⁴¹² Remy, *Les spiritains au Cameroun...*, p. 33.

⁴¹³ Mbili, *D'une Eglise missionnaire...*, p. 254.

⁴¹⁴ D'après Mbili, cette flexibilité jésuite à l'environnement local est le fruit de leur charisme, la triste expérience bénédictine au grand séminaire d'Otélé et le vent conciliaire de Vatican II qui inaugurerait un dialogue de l'Eglise avec les cultures. Les Jésuites formèrent les séminaristes ainsi à l'esprit critique. Cf. Mbili, *D'une Eglise missionnaire...*, pp. 311 ; 315.

⁴¹⁵ Ibid., p. 299.

l'exercice du sacerdoce soufflé par les travaux conciliaires de Vatican II qui débutent en 1962⁴¹⁶.

Ces deux facteurs y compris le charisme même de la Compagnie des Amis de Jésus élucident la césure méthodique des administrateurs Jésuites avec les anciennes habitudes de l'administration bénédictine fondées sur la soumission des étudiants dans un environnement institué où prévalut une très forte austérité monacale, les prêtres de la Compagnie de Jésus inaugurèrent de nouvelles règles⁴¹⁷. Il s'agit notamment :

- la participation de tous les grands séminaristes à leur formation, car leur priorité étant désormais la formation des jeunes clercs à la science, aux habitudes de la prière, à l'obéissance, à la discipline et au dévouement pour servir efficacement dans l'Eglise⁴¹⁸.
- l'approbation que des candidats de la première année du grand séminaire⁴¹⁹ ;
- l'abrogation progressive des admissions des non-bacheliers⁴²⁰.
- la substitution du cycle d'étude des bénédictins de huit ans à un cycle de sept ans⁴²¹ ; le premier cycle était de 3 ans et le second de 3 ans aussi intercalé d'une année de stage ;
- une augmentation des effectifs des enseignants formés de cinq enseignants par rapport à trois au temps des bénédictins⁴²² ;
- l'introduction d'une année de propédeutique pour une initiation aux habitudes d'une vie sacerdotale⁴²³ ; cette étape comptait parmi les enseignements entre 1963 et 1964 : la spiritualité, la théologie, la philosophie, la liturgie, la parole publique et le chant, représentant au total 23h30 de cours ⁴²⁴;

⁴¹⁶ En réalité l'ère jésuite au grand séminaire d'Otélé coïncidait avec la promulgation et la mise en œuvre d'un ensemble de réformes régissant les rites liturgiques, la formation et l'exercice de la fonction sacerdotale. Ces réformes étaient valorisées par les textes conciliaires que sont : la constitution dogmatique *Sacrosanctum Concilium* sur la liturgie, les décrets *Ad Gentes* et *Optatam Totius* sur l'activité missionnaire de l'Eglise et la formation des prêtres.

⁴¹⁷ Les Jésuites ont pour charisme « le progrès des âmes dans la vie et la doctrine chrétienne et la propagation de la foi par des prédications publiques et le ministère de la parole de Dieu, les exercices spirituel et les œuvres de charité, et spécialement la formation chrétienne des enfants et des ignorants et consolations spirituelle des fidèles du Christ par les confessions ». Cf. Dhotel, Jean-Claude, « Comment les Jésuites sont-ils gouvernés ? », cité par Mbili, *D'une Eglise missionnaire à une Eglise nationale...*, p. 327.

⁴¹⁸ Ibid., p. 293.

⁴¹⁹ Ibid., pp. 255.

⁴²⁰ Ibid., p. 293.

⁴²¹ Ibid., pp. 255.

⁴²² Ibid., p. 295.

⁴²³ Ibid., p. 296.

⁴²⁴ Ibid., p. 297.

- l'introduction du français comme langue d'enseignement au détriment du latin comme le faisait les bénédictins et la représentation de toutes les langues endogènes dans le séminaire⁴²⁵ ;
- une variété de conférences sur l'histoire et la géographie locale, le cinéma, les problèmes inter-religieux et pastoraux⁴²⁶, l'explication des documents conciliaires⁴²⁷ ;
- Une ouverture des séminaristes à la modernité avec notamment les cours de conduites automobiles⁴²⁸ et des études sur la personnalité africaine et le christianisme ;
- l'institution d'une activité rémunérée des séminaristes pendant les vacances⁴²⁹ ;

Par contre, ils ne changèrent pas les règles d'admission⁴³⁰. Les matières dispensées sont regroupées dans le tableau ci-après :

Tableau 15: Matières du grand séminaire d'Otélé de 1963 à 1968.

Années	Matières	Remarques
Propédeutique	Histoire du salut, anthropologie, liturgie, théologie spirituelle, histoire de la spiritualité, culture africaine, chant	Les matières connues en 1963 en retrait sont : La parole publique,
Cycle A 1 ^{ère} et 2 ^{ème} années	Philosophie, Histoire de la philosophie, théologie fondamentale, doctrine sociale de l'Eglise, Exégèse, liturgie, culture africaine, chant	
3 ^{ème} année	Stage d'expérience pastorale	
Cycle B 1 ^{ère} année	Dogme, théologie morale et droit canon, exégèse, histoire de l'Eglise, pastorale, chant	

Sources : Mbili, *D'une Eglise missionnaire...*, pp. 304 ; 310.

En dehors de l'aspect intellectuel, les Jésuites insistèrent sur les autres dimensions de la formation telle que le caractère, l'intelligence, le comportement social, la piété, le travail⁴³¹. Les séminaristes avaient dans l'ensemble un niveau apprécié par les formateurs, un comportement convivial. Pour exprimer leurs idées, ils eurent à leur disposition un bulletin

⁴²⁵ Ibid.

⁴²⁶ Ibid., p. 298.

⁴²⁷ Ibid., p. 311.

⁴²⁸ Ibid., p. 311-312.

⁴²⁹ Ibid., p. 312

⁴³⁰ Elles étaient les mêmes que celles du temps des bénédictins qui impliquaient la préparation des dossiers (contenant toutes les informations sur le cursus scolaire, l'identité, la situation sanitaire et la conduite morale) du petit séminariste par son directeur, la recommandation par l'ordinaire et l'avis du supérieur du grand séminaire sur son admission ou non. Cf. Mbili, *D'une Eglise missionnaire à une Eglise nationale...*, p. 327.

⁴³¹ Ibid., p. 301-303.

d'information dénommé « Rencontre », qui leur servit d'aborder des questions de l'anthropologie culturelle africaine en générale⁴³². Si l'administration des Jésuites du grand séminaire a été globalement marquée par la mise en œuvre d'une vie fraternelle franche et conviviale entre les étudiants et encadreurs⁴³³, elle ne l'était toujours pas entre séminaristes de plusieurs nationalités et de tribus qui vivaient quelques frictions suite à un repli identitaire et au tribalisme⁴³⁴. Mais ces expériences n'eurent aucune influence sur l'évolution de l'établissement qui accueillit un nombre progressif des candidats répartis.

Tableau 16: Effectifs des candidats au grand séminaire d'Otélé de 1963 à 1968.

Années	Pays	Effectifs par pays	Effectifs totaux
1963-1964	Cameroun	10	10
1964-1965	Cameroun	28	29
	Tchad	1	
1965-1966	Cameroun	42	52
	Tchad	4	
	République Centrafricaine	5	
	Gabon	1	
1966-1967	Cameroun	54	70
	Tchad	4	
	République Centrafricaine	11	
	Gabon	1	
1967-1968	Cameroun	65	87
	Tchad	4	
	République Centrafricaine	16	
	Gabon	2	

Sources : Mbili, *D'une Eglise missionnaire...*, p. 327.

Cette évolution croissance des effectifs des candidats était le produit d'une politique de prudence mise au point par les ordinaires des lieux de concert avec les gérants du grand séminaire d'Otélé en raison de l'expérience douloureuse des bénédictins⁴³⁵.

Les Jésuites ont conduit la barque du grand séminaire d'Otélé de 1963 à 1968 avec beaucoup de délicatesse et prudence. Leur mandat de cinq ans s'achève sans heurt. Après un bilan élogieux dans l'encadrement des clercs africains, l'heure avait sonné finalement pour restituer aux africains l'administration de cet établissement qui sera transféré à Nkolbisson en 1968 et sous l'administration de l'Abbé Nyom. La solution jésuite de forger un clergé fut une

⁴³² Ibid., pp. 306-307.

⁴³³ Ibid., p. 318.

⁴³⁴ Ibid., p. 314.

⁴³⁵ Ibid., p. 327.

contribution importante dans la naissance d'une future classe sacerdotale autochtone dont la pénurie continuait encore à plomber l'évangélisation du Cameroun.

2. Les problèmes de pénurie des prêtres à l'ère jésuite de la formation du clergé au Cameroun

L'Eglise catholique locale connaissait déjà un essor remarquable impulsé par le pontife romain Pie XII à la suite d'un contexte de nationalisme⁴³⁶. En effet, des grands changements y étaient survenus avec la création des nouvelles circonscriptions ecclésiales et la nomination des africains à la tête de celles-ci⁴³⁷. En dépit des offres, l'Eglise du Cameroun faisait toujours face au problème crucial du personnel presbytéral local causé par un déficit des infrastructures de formation des prêtres. Elle comptait en 1966 un effectif de 177 prêtres formés par les missionnaires européens⁴³⁸. Un rapport de la Société des Saints-Apôtres de 1967, laissait entendre que cet effectif était plutôt de 179 prêtres à leur avènement⁴³⁹. C'est cette ressource humaine sacerdotale qui devait desservir une population camerounaise de plus de 3 228 052 habitants au nombre desquels l'Eglise catholique comptait plus de 598 916 convertis⁴⁴⁰. Pour se rendre compte du déséquilibre qui existait entre l'effectif des prêtres et celui des chrétiens, le ratio entre les deux variables permet de comprendre qu'un prêtre à cette époque avait la responsabilité de plus de 3500 chrétiens. Mais, cette situation était bien pire qu'on ne le croyait. Dans un rapport du Père Jean Paul Roy en 1966 sur la vie au séminaire des aînés des Saints-Apôtres de Nsimalen, Mgr Jean Zoa affirmait que l'Archidiocèse de Yaoundé entre 1962 et 1965 comptait pour un prêtre 6000 chrétiens. Ceci était un danger pour la foi et l'évangélisation⁴⁴¹. Non seulement l'offre en personnel clérical était inadéquate à la demande, mais aussi, elle n'allait pas connaître une augmentation corrélative à l'envergure de la mission évangélisatrice à cause du déficit d'institutions formatives à la cléricature. Comme premier palliatif en 1957, le jumelage de l'Eglise catholique du Cameroun au diocèse de Lylle s'avéra une facilité pour le transfert des prêtres expatriés en terre de mission et une aubaine pour la

⁴³⁶ Messina, *L'Eglise en Afrique* ..., p. 22.

⁴³⁷ Ce développement se traduisait visiblement par la nomination de Messieurs Paul Etoga et Thomas Mongo respectivement auxiliaires de Messieurs René Graffin au vicariat apostolique de Yaoundé et de Pierre Bonneau à Douala depuis 1955, l'érection en diocèses des anciens vicariats (Doumé, Douala, Nkongsamba et Garoua), la transformation du vicariat apostolique de Yaoundé en siège métropolitain appelé Archidiocèse de Yaoundé et la nomination de Mgr Jean Zoa à sa tête en 1962. Lire aussi Nicolas Ossama, *L'Eglise du Cameroun*..., p. 215.

⁴³⁸ Ossama, *L'Eglise du Cameroun*..., p. 61.

⁴³⁹ J. P. Roy, « Abu ngan », *Sameta*, vol 1, n°4, mars 1967.

⁴⁴⁰ Messina et Slageren, *Histoire du christianisme*..., p. 370.

⁴⁴¹ J.P. Roy, « A nos amis et bienfaiteurs », *Sameta*, vol 1, n°2, journal de la Société des Saints-Apôtres, octobre 1966.

formation des prêtres camerounais en France⁴⁴². Mais, cette synergie collaborative au profit des vocations sacerdotales locales fut étranglée par la poussée du nationalisme au cours de la décennie soixante. En effet, la présence missionnaire des religieux européens était contestée par des partisans de l'indigénisation complète et totale de l'Eglise qui défendait l'idéologie d'un « Cameroun par les camerounais en tout et partout »⁴⁴³. Le personnel ecclésial européen fut à cet effet accusé de perpétuer l'asservissement des Eglises locales à l'Eglise mère⁴⁴⁴. Au nombre de ces critiques figuraient en exergue, l'affectation et le maintien du personnel européen à des postes de responsabilité clés (procure, presses, collèges, service de santé, direction des œuvres, secrétariat des évêques) dans des structures ecclésiales, le contrôle de l'Eglise locale par la nonciature et les bailleurs de fonds européens, etc⁴⁴⁵. Ce mouvement entraîna une érosion de l'engagement des missionnaires européens en activité au Cameroun⁴⁴⁶. Les aspirations d'une indigénisation ecclésiale créèrent ainsi une diminution brutale des vocations dans les instituts missionnaires traditionnels qui n'arrivaient déjà pas à satisfaire la demande de l'annonce de l'évangile sur l'ensemble du pays⁴⁴⁷. Or, ce clergé européen que l'on tentait de bouter hors de l'Eglise locale, avait remarquablement un effectif largement supérieur à celui du clergé local. Par exemple, avant l'arrivée de la Société des Saints-Apôtres, l'Archidiocèse de Yaoundé comptait seulement 80 prêtres indigènes, tandis que le clergé européen constituait une force de 103 prêtres⁴⁴⁸. Que resterait-il de l'Eglise locale si venait-elle à connaître une vacuité de ce personnel étranger à l'épreuve d'un déficit des structures formatives endogènes ?

Dans le même temps, l'Eglise du Cameroun était sous la menace d'un phénomène d'un tout autre genre à savoir : la perte par les jeunes élèves de classe de Terminale issus des petits séminaires, du désir de poursuivre leur formation cléricale. C'est l'idéalisation d'une situation lucrative dans le public et dans le privé qui devint pour ces derniers le modèle d'une perspective de vie intéressante très souvent sous l'impulsion de leurs familles. Cet attrait à la carrière dans la fonction publique ou au privé pourrait avoir été influencé par la croissance de l'économie à tendance positive dès 1950⁴⁴⁹. Il semble qu'avec l'apport de l'investissement public de l'ordre

⁴⁴² Messina, *L'Eglise en Afrique* ..., p. 23.

⁴⁴³ Ossama, *L'Eglise du Cameroun*..., p. 38.

⁴⁴⁴ Mgr Jean Zoa, « La Société des Saints-Apôtres : un don et une chance providentiels » *L'œuvre des Saints-Apôtres : 1946-1986* », Yaoundé, Denise Goudreault et P. Michel Legault, 1986, p. 55.

⁴⁴⁵ L.P. Ngongo, Pouvoir politique occidentale sur les structures de l'Eglise en Afrique », *Civilisation noire et Eglise catholique, Colloque d'Abidjan du 12-17 septembre 1977*, Paris, Présence africaine, 1978, p.p. 48, 50.

⁴⁴⁶ Ossama, *L'Eglise du Cameroun*..., p. 42.

⁴⁴⁷ Mgr Jean Zoa, « La Société des Saints-Apôtres : un don et une chance providentiels », dans *L'œuvre des Saints-Apôtres : 1946-1986*, p. 55.

⁴⁴⁸ Ossama, *L'Eglise du Cameroun*..., p. 39.

⁴⁴⁹ Touna Mama, *L'économie camerounaise, Pour un nouveau départ*, Yaoundé, Afredit, 2008, p. 15.

de 25 à 35% du PIB l'an dans le cadre du premier plan quinquennal (couvrant la période de 1960 à 1965), le Cameroun enregistra le doublement des revenus locaux qui passèrent de 21500 Fcfa à 43000 Fcfa⁴⁵⁰. Une telle conjoncture économique qui offrait à la jeunesse des possibilités d'un emploi et d'une meilleure chance d'autonomisation pourrait avoir détourné aussi l'attention des étudiants en fin de cycle aux petits séminaires de l'attrait du service de l'autel au risque de le vouer aux oubliettes.

Devant le risque d'un effondrement de l'évangélisation au Cameroun à l'épreuve d'une diminution des principaux acteurs européens, d'un déficit d'organe formatif local des prêtres indigènes en minorité, Mgr Jean Zoa et ses confrères évêques de l'Afrique centrale vont essayer tout autour de la Conférence épiscopale Afrique équatoriale-Cameroun, d'apporter une réponse au problème de l'éveil, de la formation et de l'accompagnement des vocations sacerdotales en contexte de la tenue du Concile de Vatican II en 1964, à travers le projet de la fondation d'un séminaire pour vocations tardives⁴⁵¹.

⁴⁵⁰ Ibid., p. 21.

⁴⁵¹ J.P.Roy, « L'histoire de Nsimalen », *Sameta*, vol 2, n°2, Octobre 1967, p. 2.

PARTIE II

LA FORMATION SACERDOTALE SOUS LA DIRECTION DE LA SOCIÉTÉ DES SAINTS-APÔTRES AU CAMEROUN

L'œuvre formative de la Société des Saints-Apôtres a connu deux grands mouvements au Cameroun. Le premier concerne ses origines dans le séminaire des Saints-Apôtres de Nsimalen de 1966 à 1968. Au cours de cette période, l'encadrement des candidats adultes africains allait démarrer avec nonchalance pour des raisons d'adaptation des formateurs expatriés et de la prudence des certains évêques membres de l'association des conférences épiscopales de l'Afrique Centrale-Cameroun hésitant à envoyer leurs candidats. Le second mouvement correspond à une longue période de 34 ans de direction du séminaire des Saints-Apôtres d'Otélé, théâtre d'une véritable expérimentation de l'ingénierie canadienne des vocations d'adultes au sacerdoce.

CHAPITRE IV

LA FORMATION SACERDOTALE AU SEMINAIRE DES SAINTS-APOTRES DE NSIMALEN DE 1966 A 1968

La formation des séminaristes au séminaire des aînés des Saints-Apôtres de Nsimalen entre la période de 1966 et 1968 est marquée par la mise en place progressive d'un système d'enseignement qui commence avec la classe de seconde la première année et s'enchaîne avec un ajout de la classe de première la seconde année. Elle sera donc une étape expérimentale qui commence avec une douzaine d'étudiants camerounais en 1966 et une approbation des étudiants ressortissants de la RCA. Progressivement, le projet formatif des cadres clercs au profit de l'Eglise sous régionale prendra corps avec les missionnaires des Saints-Apôtres sous la férule de Mgr Jean Zoa. Tout au long de ce chapitre, il sera question tout d'abord, d'aller à la découverte des origines de ce premier séminaire des Saints-Apôtres au Cameroun, ensuite de faire un état des lieux de la formation des sujets en 1966 et en 1967.

I – Les origines du séminaire des aînés des Saints-Apôtres au Cameroun

Pour décrire les origines du séminaire des aînés des Saints-Apôtres de Nsimalen, il est important de tracer le cadre du contexte qui précède son implantation afin d'avoir une saisie compréhensive de la trame de fond des problèmes de vocations qui ont émaillé l'évangélisation en Afrique centrale. Par la suite, cette étude abordera les démarches des autorités ecclésiales de la sous-région qui ont abouti à la mise au point de ce séminaire pour résorber le problème de la formation des prêtres locaux.

A- Le contexte des vocations autour de la décennie des années 1960

Le problème récurrent qui apparaît dans la quasi-totalité des pays francophones évangélisés par l'Eglise occidentale tel que le Cameroun, est la question fondamentale de l'éveil et du soutien des vocations sacerdotales et religieuses, la formation des leaders ecclésiaux pour pérenniser la foi⁴⁵². Ce besoin est réel après les indépendances et surtout pendant la tenue du Concile de Vatican II (1962-1965) qui précède l'arrivée de la Société des Saints-Apôtres en Afrique.

⁴⁵² R. Luneau, *Laissez aller mon peuple ! Eglises africaines au-delà des modèles*, Paris, Khartala, 1987, p. 149.

1. En Afrique

L'implémentation de la Société des Saints-Apôtres en 1966 en Afrique, est le ressenti d'une nécessité exprimée par les évêques de l'Afrique centrale à savoir : installer sur leurs zones d'influence un séminaire interdiocésain africain de vocations tardives⁴⁵³. Ce besoin fait suite à un constat : après les indépendances, l'évangélisation catholique faisait face à la puissance tenace et imposante de l'animisme qui occupait encore 50% de la proportion de la population africaine globale⁴⁵⁴. A cette réalité, se conjugait aussi la présence d'un islam de plus en plus influant sur le terrain dont les adeptes représentaient un taux non négligeable de 30%⁴⁵⁵. Dans ce contexte, l'Eglise catholique se trouvait donc à l'étroit au regard de sa position minoritaire justifiée par un taux de 10% de la proportion globale des âmes vivant dans le vieux continent noir. Ce déficit s'explique par la récurrence dans la quasi-totalité des pays francophones de certains problèmes en congruence avec l'éveil, le soutien des vocations sacerdotales et religieuses, et la formation des leaders ecclésiaux pour pérenniser la foi⁴⁵⁶. Le Gabon par exemple, affichait un retard cuisant de l'évangélisation sur son sol par rapport au Cameroun. La fermeture de son grand séminaire en 1956 en l'occurrence, avait causé un essoufflement des vocations⁴⁵⁷. Cette situation dramatique contrastait pourtant avec sa posture d'avant-gardiste d'antan que lui avait conféré son prestige de vicariat apostolique érigé en 1863 et auquel se rattachait subsidiairement le Cameroun⁴⁵⁸.

2. Au Cameroun

Au Cameroun, la veille de l'arrivée de la Société des Saints-Apôtres, l'Eglise catholique locale connaissait déjà un essor remarquable impulsé par le pontife romain Pie XII à la suite d'un contexte de nationalisme⁴⁵⁹. En effet, des grands changements y avaient survenu avec la création des nouvelles circonscriptions ecclésiales et la nomination des Africains à la tête de celles-ci⁴⁶⁰. En dépit des offres, l'Eglise du Cameroun faisait toujours face au problème crucial

⁴⁵³ Taillefer, « Les Saints-Apôtres... », p. 40.

⁴⁵⁴ Ibid.

⁴⁵⁵ ASMSA, Délégation du Cameroun, Noviciat Saint Kisito Febe-village, J.P. Roy, « Abu' ngan », *Sameta*, journal n°1 du séminaire des aînés des Saints-Apôtres de Nsimalen, p. 3.

⁴⁵⁶ Luneau, *Laissez aller mon peuple...*, p. 149.

⁴⁵⁷ Ibid., p. 152.

⁴⁵⁸ Messina et Slageren, *Histoire du Christianisme...*, p. 131.

⁴⁵⁹ J.P. Messina, *L'Eglise en Afrique...*, p. 22.

⁴⁶⁰ Ce développement se traduisait visiblement par la nomination de Messieurs Paul Etoga et Thomas Mongo respectivement auxiliaires de Messieurs René Graffin au vicariat apostolique de Yaoundé et de Pierre Bonneau à Douala depuis 1955, l'érection en diocèses des anciens vicariats (Doumé, Douala, Nkongsamba et Garoua), la transformation du vicariat apostolique de Yaoundé en siège métropolitaine appelé Archidiocèse de Yaoundé et la nomination de Mgr Jean Zoa à sa tête en 1962. Lire aussi Nicolas Ossama, *L'Eglise du Cameroun...*, p. 33, et J.P. Messina, *L'Eglise en Afrique*, p. 215.

du personnel presbytéral local du par un déficit des infrastructures de formation des prêtres. Elle comptait en 1966 un effectif de 177 prêtres formés par les missionnaires européens⁴⁶¹. Un rapport de la Société des Saints-Apôtres de 1967, laissait entendre que cet effectif était plutôt de 179 prêtres à leur avènement⁴⁶². C'est cette ressource humaine sacerdotale qui devait desservir une population camerounaise de plus de 3 228 052 habitants au nombre desquels l'Eglise catholique comptait plus de 598 916 convertis⁴⁶³. Pour se rendre compte du déséquilibre qui existait entre l'effectif des prêtres et celui des chrétiens, le ratio entre les deux variables permet de comprendre qu'un prêtre à cette époque avait la responsabilité de plus de 3500 chrétiens. Mais, cette situation était bien pire qu'on ne le croyait. Dans un rapport du Père Jean Paul Roy en 1966 sur la vie au séminaire des aînés des Saints-Apôtres de Nsimalen, Mgr Jean Zoa affirmait que l'Archidiocèse de Yaoundé entre 1962 et 1965 comptait pour un prêtre 6000 chrétiens. Ceci était un danger pour la foi et l'évangélisation⁴⁶⁴. Non seulement l'offre en personnel clérical était inadéquate à la demande, mais aussi, elle n'allait pas connaître une augmentation corrélative à l'envergure de la mission évangélisatrice à cause du déficit d'institutions formatives à la cléricature. Comme premier palliatif en 1957, le jumelage de l'Eglise catholique du Cameroun au diocèse de Lylle s'avéra une facilité pour le transfert des prêtres expatriés en terre de mission et une aubaine pour la formation des prêtres camerounais en France⁴⁶⁵. Mais, cette synergie collaborative au profit des vocations sacerdotales locales fut étranglée par la poussée du nationalisme au cours de la décennie soixante. En effet, la présence missionnaire des religieux européens était contestée par des partisans de l'indigénisation complète et totale de l'Eglise qui défendait l'idéologie d'un « Cameroun par les camerounais en tout et partout »⁴⁶⁶. Le personnel ecclésial européen fut à cet effet accusé de perpétuer l'asservissement des Eglises locales à l'Eglise mère⁴⁶⁷. Au nombre de ces critiques figuraient en exergue, l'affectation et le maintien du personnel européen à des postes de responsabilité clés (procure, presses, collèges, service de santé, direction des œuvres, secrétariat des évêques) dans des structures ecclésiales, le contrôle de l'Eglise locale par la nonciature et les bailleurs de fonds européens, etc⁴⁶⁸. Ce mouvement entraîna une érosion de l'engagement des missionnaires

⁴⁶¹ Ossama, *L'Eglise du Cameroun...*, p. 61.

⁴⁶² ASMSA, Roy, « Abu ngan », *Sameta*, vol 1, n°4, mars 1967.

⁴⁶³ Messina et. Slageren, *Histoire du christianisme...*, p. 370.

⁴⁶⁴ J.P. Roy, « A nos amis et bienfaiteurs », *Sameta*, vol 1, n°2, journal de la Société des Saints-Apôtres, octobre 1966.

⁴⁶⁵ Messina, *L'Eglise en Afrique...*, p. 23.

⁴⁶⁶ Ossama, *L'Eglise du Cameroun...*, p. 38.

⁴⁶⁷ Zoa, « La Société des Saints-Apôtres... », p. 55.

⁴⁶⁸ L.P. Ngongo, « Pouvoir politique occidentale sur les structures de l'Eglise en Afrique », *Civilisation noire et Eglise catholique, Colloque d'Abidjan du 12-17 septembre 1977*, Paris, Présence africaine, 1978, pp. 48, 50.

européens en activité au Cameroun⁴⁶⁹. Les aspirations d'une indigénisation ecclésiale créèrent ainsi une diminution brutale des vocations dans les instituts missionnaires traditionnels qui n'arrivaient déjà pas à satisfaire la demande de l'annonce de l'évangile sur l'ensemble du pays⁴⁷⁰. Or, ce clergé européen que l'on tentait de bouter hors de l'Eglise locale, avait remarquablement un effectif largement supérieur à celui du clergé local. Par exemple, avant l'arrivée de la Société des Saints-Apôtres, l'Archidiocèse de Yaoundé comptait seulement 80 prêtres indigènes, tandis que le clergé européen constituait une force de 103 prêtres⁴⁷¹. Que resterait-il de l'Eglise locale si venait-elle à connaître une vacuité de ce personnel étranger à l'épreuve d'un déficit des structures formatives endogènes ?

Dans le même temps, l'Eglise du Cameroun était sous la menace d'un phénomène d'un tout autre genre à savoir : la perte par les jeunes élèves de classe de Terminale issus des petits séminaires, du désir de poursuivre leur formation cléricale. C'est l'idéalisation d'une situation lucrative dans le public et dans le privé qui devint pour ces derniers le modèle d'une perspective de vie intéressante très souvent sous l'impulsion de leurs familles. Cet attrait à la carrière dans la fonction publique ou au privé pourrait avoir été influencé par la croissance de l'économie à tendance positive dès 1950⁴⁷². Il semble qu'avec l'apport de l'investissement public de l'ordre de 25 à 35% du PIB l'an dans le cadre du premier plan quinquennal (couvrant la période de 1960 à 1965), le Cameroun enregistra le doublement des revenus locaux qui passèrent de 21500 Fcfa à 43000 Fcfa⁴⁷³. Une telle conjoncture économique qui offrait à la jeunesse des possibilités d'un emploi et d'une meilleure chance d'autonomisation pourrait avoir détourné aussi l'attention des étudiants en fin de cycle aux petits séminaires de l'attrait du service de l'autel au risque de le vouer aux oubliettes.

Devant le risque d'un effondrement de l'évangélisation au Cameroun à l'épreuve d'une diminution des principaux acteurs européens, d'un déficit d'organe formatif local des prêtres indigènes en minorité, Mgr Jean Zoa et ses confrères évêques de l'Afrique centrale vont essayer tout autour de la Conférence épiscopale Afrique équatoriale-Cameroun d'apporter une réponse au problème de l'éveil, de la formation et de l'accompagnement des vocations sacerdotales, en contexte de la tenue du Concile de Vatican II en 1964 à travers le projet de la fondation d'un séminaire pour vocations tardives⁴⁷⁴.

⁴⁶⁹ Ossama, *L'Eglise du Cameroun...*, p. 42.

⁴⁷⁰ Zoa, « La Société des Saints-Apôtres... », *L'œuvre des Saints-Apôtres : 1946-1986*, p. 55.

⁴⁷¹ Ossama, *L'Eglise du Cameroun...*, p. 39.

⁴⁷² Touna Mama, *L'économie camerounaise...*, p. 15.

⁴⁷³ Ibid., p. 21.

⁴⁷⁴ ASMSA, J.P.Roy, « L'histoire de Nsimalen », *Sameta*, vol 2, n°2, Octobre 1967, p. 2.

B- Les démarches pour la création du séminaire des aînés des Saints-Apôtres au Cameroun de 1964 à 1965

C'est tout autour d'une association des conférences épiscopales de l'Afrique centrale formant un composite de diocèses du Cameroun, de la République Centrafricaine, du Congo, du Gabon et du Tchad que les évêques en poste allaient poser une réflexion sur l'approche d'une riposte globale au problème de la diminution des vocations dans les circonscriptions ecclésiales dans la sous-région⁴⁷⁵. La solution ébauchée était pour ces autorités, l'institution d'un séminaire interdiocésain pour le compte des pays de l'Afrique centrale. C'est vraisemblablement en 1962 que ce projet est élaboré⁴⁷⁶. D'après un rapport de la Société des Saints-Apôtres élaborés en 1970, il est affirmé que ce projet est une initiative de l'ensemble des évêques de cette conférence épiscopale. La note souligne :

En janvier 1962, lors de l'intronisation de l'Archevêque de Yaoundé, son Exc. Mgr J. Zoa, les Evêques des cinq Républiques de l'Afrique Centrale d'expression française, tinrent une assemblée générale, sous la présidence de son Exc. Mgr S. Pignedolli, Délégué Apostolique. Au cours de cette session, fut décidée la création d'un séminaire pour vocations tardives, ou vocation d'aînés, commun aux diocèses des cinq pays : Cameroun, Congo (Brazza), Gabon, République Centrafricaine et Tchad⁴⁷⁷.

Ces évêques chargèrent l'épiscopat du Cameroun d'organiser un séminaire capable d'accueillir les vocations d'adultes. Ce projet connu, dans le cadre des démarches épiscopales en vue de sa mise en œuvre, deux principales étapes en 1964 et 1965.

1. Les démarches épiscopales de 1964

Les premières démarches de recherche d'une communauté contractante débutées au courant de 1964 sont infructueuses et bénéfiques à la Société des Saints-Apôtres qui allait par ricochet assister à un progrès de son statut juridique en passant de société de droit diocésain à société de droit canonique.

En effet, c'est à Mgr Gaumain, évêque du Tchad dans le diocèse de Moundou, que revint la responsabilité de mener toutes les opérations relatives à la recherche d'une communauté spécialisée dans l'accompagnement des vocations des aînés⁴⁷⁸. Pour l'atteinte de ce but, deux grandes actions vont caractériser sa démarche : le voyage au Canada pour nouer les contacts

⁴⁷⁵ Idem., Mgr Jean Zoa, « La Société des Saints-Apôtres... », *L'œuvre des Saints-Apôtres : 1946-1986*, Yaoundé, 1986, p. 5.

⁴⁷⁶ Idem., R. Couture, « L'Afrique nous attend », *En route*, vol XIX, n°2, mars 1966, p. 4.

⁴⁷⁷ Historique de la Société des Saints-Apôtres au Cameroun. Archives de la Résidence des Missionnaires des Saints-Apôtres de Nkolbisson.

⁴⁷⁸ ASMSA, J.P.Roy, « L'histoire de Nsimalen », *Sameta*, vol 2, n°2, Octobre 1967, p. 2.

avec la Société des Saints-Apôtres, la médiation entre le Secrétariat de la conférence épiscopale de l'Afrique équatoriale pour la mise en œuvre du projet d'un séminaire interdiocésain des vocations tardives.

C'est en fin d'année 1964 que Mgr Gaumain effectua son voyage pour le Canada en quête d'une relation avec la Société des Saints-Apôtres⁴⁷⁹. Il est très probable que ce voyage soit le fait d'une initiative de l'ex-Délégué Apostolique de cette Conférence épiscopale de l'Afrique équatoriale-Cameroun, Mgr Serge Pignedolli qui occupait aussi le même poste de responsabilité au compte de la Société des Saints-Apôtres⁴⁸⁰. Mgr Gaumain semble avoir été chargé d'une mission de retrouver cette structure ecclésiale. Au moment où il parvint au Canada, il trouva que cette société créée depuis le 2 avril 1946 était en pleine maturation.⁴⁸¹ Sa maturité se traduisait par les indicateurs tels que : un personnel formé ; un statut juridique reconnu par l'ordinaire des lieux⁴⁸² ; des infrastructures de formatives importantes sur le sol canadien tels que : le séminaire Saint-Jean Vianney pour des adultes et des jeunes en vue de la formation sacerdotale ouvert en 1959 ; le Séminaire des Saints-Apôtres de Sainte Catherine de Laprairie fondé le 6 septembre 1952 ; le Holy Apostles Seminary of Cromwell aux Etats-Unis d'Amérique ; deux (02) maisons de retraites ; un (01) noviciat ; un grand panel de bienfaiteurs regroupés en coopérative. L'hôte du Père Rémi Couture découvrait ainsi une société de 91 membres répartis comme suit : 41 prêtres, 27 grands séminaristes, 17 frères, 05 novices⁴⁸³. C'est donc à une structure de prêtres, sœurs et frères pétrie de dix-huit années d'expérience dans la formation des jeunes et des adultes au sacerdoce qu'allait s'adresser l'évêque du Tchad. Le Père Rémi Couture relate dans un rapport de 1966, les circonstances de ce premier contact :

En décembre 1964, nous recevions la visite de son Exc. Mgr Gaumain, évêque de Moundou, au Tchad, nous faisait part du projet de fondation d'un Séminaire de Vocations tardives sacerdotales pour toute l'Afrique équatoriale française. Ce projet avait été conçu par la Conférence épiscopale de cette région de l'Afrique et, depuis un an, on était à la recherche d'une communauté pour mettre ce projet à exécution⁴⁸⁴.

⁴⁷⁹ Ibid.

⁴⁸⁰ On retrouve dans un article du Père Rémi Couture, Supérieur de la Société des Saints-Apôtres à cette époque des mentions faites sur les rapports de Mgr Serge Pignedoli avec la Société. L'on imagine que cet homme d'Eglise qui exerçait aussi comme Délégué Apostolique de l'association des Conférences épiscopales de l'Afrique centrale, pourrait avoir joué un rôle prépondérant dans les démarches d'une prise de contact des évêques de ladite association avec cette dernière autour du projet de création d'un séminaire interdiocésain des vocations tardives à partir de 1964.

⁴⁸¹ Taillefer, « Les Saints-Apôtres... », p. 45.

⁴⁸² D'après Jacques Taillefer, avant 1965, la Société des Saints-Apôtres forme une organisation en « Pieuse Union » reconnue par le Cardinal Paul Emile Leger.

⁴⁸³ Taillefer, « Les Saints-Apôtres... », p. 33.

⁴⁸⁴ ASMSA, Rémy. Couture, « L'Afrique nous attend » in « En route », vol XIX, n°2, mars 1966, p.4.

A l'issue d'un échange avec les responsables Saints-Apôtres, Mgr Gaumain se fit une idée juste et claire de l'identité de la future société contractante. Il entama ensuite la seconde étape de ses démarches qui étaient la médiation entre le Secrétariat de la conférence épiscopale de l'Afrique équatoriale et les sociétaires Saints-Apôtres. A cet effet, une communication fut entreprise entre l'évêque de Libreville, Mgr Adam et l'administration de la société⁴⁸⁵. Au terme de ces échanges en février 1965, une demande officielle fut formulée par l'évêque du Gabon à l'endroit de la Société des Saints-Apôtres à prendre en charge la formation sacerdotale des vocations tardives au compte du Cameroun, Gabon, Tchad, Congo et de République de la Centrafrique dans le cadre d'un séminaire interdiocésain des vocations tardives⁴⁸⁶. La Société des Saints-Apôtres déclina l'offre. Ce refus fait suite à sa limitation de se mouvoir hors du Québec à cause de sa nature juridique car, elle demeurait encore une société de droit diocésain, c'est-à-dire limitée à l'exercice de ses fonctions seulement dans le diocèse de Saint Jean de Québec situé à l'Est de Montréal⁴⁸⁷. A ce sujet le Père Rémi Couture attestait aussi sa déception de ne pas venir en aide à l'Afrique qui avait pourtant besoin d'une assistance technique et infrastructurelle. A la demande de Mgr Adam, dit-il : « Nous répondions alors que nous serions très heureux d'accepter cette offre, mais que malheureusement n'étant pas encore approuvés officiellement dans l'Eglise, nous ne pouvions pas pour le moment prendre un tel engagement.⁴⁸⁸ » Cette raison bien que valable, n'expliquait que très partiellement un tel rejet. Quel autre tenant conditionnait donc la jeune structure canadienne ?

Même si la société des Saints-Apôtres n'aurait pas été territorialement limitée au Québec, elle n'allait pas être capable de satisfaire les besoins des évêques africains car, elle était sous un régime de tutelle cardinalice qui s'acheva le 15 août 1965⁴⁸⁹. Le Cardinal Paul Emile Léger donna quitus à la Société de fonder un séminaire de vocations tardives au Cameroun⁴⁹⁰. Cette approbation est contenue dans une lettre qu'il adressa au nouveau Supérieur de la Société des Saints-Apôtres le 10 février 1966 dans laquelle il déclare :

⁴⁸⁵ Idem., J.P.Roy, « L'histoire de Nsimalen », *Sameta*, vol 2, n°2, Octobre 1967, p. 2.

⁴⁸⁶ Ibid.

⁴⁸⁷ Ibid.

⁴⁸⁸ Idem., Rémy. Couture, « L'Afrique nous attend », *En route*, vol XIX, n°2, mars 1966, p.4.

⁴⁸⁹ Nous avons largement débattu de la question du statut juridique de la Société des Saints-Apôtres dans la première partie de notre étude de la page 43 à la page 47.

⁴⁹⁰ ASMSA, Rémy. Couture, « L'Afrique nous attend », *En route*, vol XIX, n°2, mars 1966, p.4.

Le quinze août 1965, l'Eglise a mis sa confiance totale dans la société des Saints-Apôtres de Montréal et de St-Jean. Les Eglises d'Afrique font maintenant appel à vous pour prendre charge d'un séminaire interdiocésain de Vocations tardives sacerdotales. La préparation d'une élite sacerdotale autochtone en Afrique est un besoin urgent. Vous avez une mission importante à y accomplir. Je vous accorde avec joie, par la présente, l'autorisation requise par les articles 674 et 495 alinéa 1 pour votre émigration en Afrique. Soyez assuré de mon entier dévouement en Notre-Seigneur⁴⁹¹.

De la sorte, la Société avait reçu tous les droits de s'installer en Afrique pour former un clergé local.

2. La tentative d'un rapprochement de l'association des conférences épiscopales de l'Afrique centrale auprès de la Société des Saints en 1965

Le changement de la nature juridique de la Société des Saints-Apôtres grâce à l'érection en société de droit canonique va motiver le Président de l'association des Conférences épiscopales de l'Afrique équatoriale-Cameroun, Mgr Jean Zoa, à son tour d'intervenir en recontactant en juillet 1965 les missionnaires canadiens et notamment le Père Rémi Couture en vue du projet de formation pour les vocations tardives sacerdotales⁴⁹². A cet effet, il sollicita l'intervention de Mgr Serge Pignedoli ex-Délégué Apostolique de l'Afrique centrale francophone aussi Délégué Apostolique de la Société des Saints-Apôtres. C'est ce dernier qui incita les prêtres Saints-Apôtres à répondre à la requête de Mgr Jean Zoa⁴⁹³. A la suite de cette insistance, la Société des Saints-Apôtres décida d'étudier la question avec beaucoup de soin. Pour se décider, ses prêtres se rendirent à Rome le 30 novembre 1965 pour discuter avec tous les évêques de cette conférence épiscopale au cours de leur assemblée officielle⁴⁹⁴. Les parties prenantes ont été favorables et projetèrent une descente sur le terrain notamment au Cameroun pour une visite du site qui allait abriter le séminaire concerné par le projet⁴⁹⁵. Ainsi du 11 novembre 1965 au 10 janvier 1966, le Père Rémi Couture effectua aux côtés de Mgr Jean Zoa une visite au Cameroun dans l'archidiocèse de Yaoundé⁴⁹⁶. La visite s'ébranla dans la mission catholique de Nsimalen pour vérifier toutes les conditions possibles de réalisation du projet de fondation⁴⁹⁷. Sur le terrain, le Supérieur des Saints-Apôtres fut convaincu de la faisabilité du

⁴⁹¹ Idem., M. Robidas, « Les Saints-Apôtres au cœur de l'Afrique », *En route*, vol XIX, n°2, mars 1966, p. 2.

⁴⁹² Idem., J.P.Roy, « L'histoire de Nsimalen », *Sameta*, vol 2, n°2, Octobre 1967, p. 2.

⁴⁹³ Ibid.

⁴⁹⁴ Idem., Rémy Couture, « L'Afrique nous attend », *En route*, vol XIX, n°2, mars 1966, p.5.

⁴⁹⁵ Idem.

⁴⁹⁶ ASMSA, Rapport du Père Léon Pascal Nko, Assemblée de la Délégation d'Afrique (2016-2019), p.13. Archives de la Résidence de Nkolbisson, Société des Missionnaires des Saints-Apôtres.

⁴⁹⁷ Idem., J.P.Roy, « L'histoire de Nsimalen », *Sameta*, vol 2, n°2, Octobre 1967, p.3.

projet à partir de la disponibilité des locaux et des étudiants. Dans son rapport de 1966, il soulignait ces éléments comme indicateurs du niveau de faisabilité de ce projet de séminaire des vocations d'adultes :

La quinzaine que nous y avons vécue nous a permis de constater la possibilité d'y commencer cette œuvre dès Septembre 1966. En effet, les bâtiments pourraient déjà nous recevoir sur le territoire de la mission de Nsimalen, près de Yaoundé, et Son Exc. Mgr Jean Zoa nous a assuré que déjà une quinzaine d'étudiants seraient prêts à y entreprendre des études du niveau collégial⁴⁹⁸.

Après l'identification du site, le Père Rémy Couture revint à Montréal pour réunir le Conseil Général de la société en janvier 1966. A l'unanimité, les conseillers votèrent en faveur du projet pour le Cameroun, Tchad, Congo-Brazza, République de la Centrafrique et le Gabon⁴⁹⁹. Le site choisi pour l'établissement était situé dans la localité de Nsimalen à 20 km de Yaoundé. Il choisit à cet effet une équipe de trois missionnaires canadiens qui allaient fonder l'œuvre. Il s'agissait des Pères Jean-Paul Roy et Gérard Gibéault, et du Frère Roland pour répondre aux attentes de la conférence épiscopale de l'Afrique équatoriale.⁵⁰⁰ Le chef de file fut le Père Jean Paul Roy désigné par son Supérieur comme Supérieur-fondateur. C'est lui qui avait la lourde tâche de mettre tout le projet en exécution avec ses co-équipiers qui arrivèrent au Cameroun dès le 7 mai 1966⁵⁰¹. Par contre, le Père Jean-Paul Roy posa ses valises à Yaoundé le 11 juin 1966⁵⁰².

C- L'ouverture du séminaire des aînés des Saints-Apôtres de Nsimalen au Cameroun en 1966

La Société des Saints-Apôtres s'installa au Cameroun en août 1966 sous la dénomination initiale de « Séminaire des Saints-Apôtres » reconnue par le Décret N° 68/DF/336 du 26 août 1966⁵⁰³. Ce séminaire, voué aux jeunes et adultes pour le sacerdoce du Christ ouvrit ses portes le 3 novembre 1966, va fonctionner grâce à la disponibilité du lieu de formation, des sujets à former et d'un personnel professionnel engagé. Avant de mener une étude sur ces indicateurs, il est judicieux de souligner : sa nature propre pour saisir ses enjeux au plan national et sous régional ; les premières impressions des prêtres Saints-Apôtres sur le

⁴⁹⁸ Idem., Rémy. Couture, « L'Afrique nous attend », *En route*, vol XIX, n°2, mars 1966, p.5.

⁴⁹⁹ Idem., P.M. Kingue, « But du séminaire des Saints-Apôtres » *Reflète des Saints-Apôtres*, journal des étudiants du séminaire des aînés des Saints-Apôtres.

⁵⁰⁰ Taillefer, « Les Saints-Apôtres... », p.45.

⁵⁰¹ ASMSA, Délégation d'Afrique, Nkolbisson, Rémy. Couture, « L'Afrique nous attend », *En route*, vol XIX, n°2, mars 1966, p.5.

⁵⁰² Idem., Entretien des Pères Charles Eugène Côté et Jean-Paul Roy, *Le filet des Apôtres*, Montréal, 2021, p.3.

⁵⁰³ ASMSA, Carton « Séminaire Otélé 1966-1989 » lettre du Père Jean-Claude Soete, Procureur Général des Missions de l'Archidiocèse de Yaoundé sur le Changement de dénomination d'une congrégation à Monsieur le Vice Premier Ministre Chargé de l'Administration et de l'Aménagement du Territoire du 30 avril 1996.

démarrage du projet dans l'intérêt de relever les premières difficultés auxquelles firent face les missionnaires canadiens.

1. Les premières impressions du Père Jean Paul Roy sur l'ouverture du séminaire des aînés les Saints-Apôtres de Nsimalen au Cameroun en 1966

Parvenu au Cameroun, la principale préoccupation du Père Jean Paul Roy allait être les conditions de mise en œuvre du séminaire des vocations d'adultes et des jeunes. Pour lui, il ne fallait pas seulement se fier à l'idée et à la première impression de son Supérieur lors de sa visite au Tchad et au Cameroun. Il devait toucher la réalité du doigt en évaluant la qualité des infrastructures qui hébergeraient l'institution formative d'une part et s'enquérir de l'effectif réel des candidats pour envisager la faisabilité d'une date de rentrée scolaire d'autre part.

Arrivé le 11 juin 1966, le Père Jean-Paul Roy fut accueilli à l'aéroport par le Père Lespinas, missionnaire spiritain. Il apprit que Mgr Jean Zoa qu'il devait préalablement rencontrer se préparait à un voyage de trois semaines en direction de Rome. Le Père Lespinas le conduisit dans les appartements de ce dernier tout prêt de la cathédrale Notre Dame des Victoires. Reçu brièvement par Mgr Jean Zoa, il fut invité à faire route avec lui jusqu'à l'aéroport. Le Père Jean-Paul profita ainsi de la circonstance pour lui exprimer son inquiétude sur les conditions de possibilités de l'ouverture du séminaire des vocations tardives pendant la rentrée de septembre 1966. Le Père relate cet échange :

A peine assis dans l'auto, je lui fais connaître mes inquiétudes, spécialement sur le fait d'ouvrir le Séminaire en septembre... et avec combien d'étudiants ? Pour ceux de Yaoundé, vous pouvez facilement les informer, mais ceux de tous les autres pays (...) ? Comment rejoindre ces gens en si peu de temps ? Avec un petit sourire, Mgr me répond : « En Afrique, les nouvelles vont vites ! ». (...) !⁵⁰⁴

Aucune certitude sur les modalités pratiques d'une rentrée scolaire du séminaire des aînés qui n'existait alors que sous la forme d'un projet même si Mgr Jean Zoa avait promis au Père Rémi Couture la disponibilité d'un minimum de quinze étudiants pour le seul compte du Cameroun à titre de l'année scolaire 1966⁵⁰⁵. Toutefois, à trois mois des rentrées, comment les autres pays allaient-il se débrouiller pour envoyer leurs différents candidats au Cameroun au regard de la difficulté des moyens de communication de cette époque ? En tout état de cause, cette question restait sans réponse pour le Père Jean-Paul Roy. Mais d'abord, qu'allait donc être la nature effective de cet établissement qui le motivait si tant ?

⁵⁰⁴ Idem., Entretien des Pères Charles Eugène Côté et Jean-Paul Roy, *Le filet des Apôtres*, Montréal, 2021, p.3.

⁵⁰⁵ Idem., Rémy. Couture, « L'Afrique nous attend », *En route*, vol XIX, n°2, mars 1966, p.5.

2. La nature du séminaire des Aînés des Saints-Apôtres de Nsimalen

Le séminaire des Aînés des Saints-Apôtres de Nsimalen est belle et bien une fondation non pas de la Société des Saints-Apôtres, mais des évêques des cinq Républiques d'Afrique Centrale notamment : le Cameroun, le Tchad, le Gabon, la Guinée Equatoriale, le Congo, la Centrafrique⁵⁰⁶. Il était entièrement placé sous la responsabilité collégiale de ces autorités épiscopales autour de la Conférence Episcopale de l'Afrique équatoriale, et placée aussi sous la dépendance de la Sacrée Congrégation pour l'Evangélisation des peuples⁵⁰⁷. Au regard de ce qui précède, la Société des Saints-Apôtres avait dans le jeu du rapport avec cette cohorte d'évêques africains, la fonction de directrice du séminaire dont la fonction se limitait à la formation des sujets-candidats.

Autre élément corroborant avec la nature propre de cet établissement novateur, était sa vocation à ne recevoir que les candidats jeunes et adultes au sacerdoce qu'on taxait de vocations d'aînés ou tardives lesquels étaient présentés au prestataire Saints-Apôtres par les évêques ou Supérieurs d'un institut de vie religieuse⁵⁰⁸. Ainsi, les éducateurs Saints-Apôtres devaient s'atteler à dispenser les candidats une formation intégrale sur le plan humain, spirituel, intellectuel et apostolique avec pour finalité leur entrée dans les grands séminaires et Instituts de vie consacrée de leurs pays respectifs⁵⁰⁹.

3. Le site de Nsimalen

Il avait été convenu que le séminaire entre la Société des Saints-Apôtres et Mgr Jean Zoa que le Séminaire des Saints-Apôtres devait se situer sur le territoire de l'Archidiocèse de Yaoundé et par conséquent, soumis à la juridiction de l'ordinaire des lieux et des quatre autres évêques de la Conférence Episcopale de l'Afrique équatoriale⁵¹⁰. De la sorte, il restait à trouver un site adéquat pour les études et la formation des candidats au sacerdoce. A cet effet, c'est le site de la Mission de Nsimalen que l'on jugea propice pour la mise en œuvre du projet. Cette Mission, l'une des plus vieille de l'Archidiocèse, avait été fondée entre 1933 et 1934⁵¹¹ par le Père Johann Kirsten, missionnaire de la congrégation du Saint-Esprit à la demande des chrétiens

⁵⁰⁶ ACDO, Casier D5 : « Le séminaire des Saints-Apôtres d'Otéle : 1989-1991 », statut du séminaire des Saints-Apôtres.

⁵⁰⁷ Idem.

⁵⁰⁸ Idem.

⁵⁰⁹ Ibid.

⁵¹⁰ Ibid.

⁵¹¹ ASMSA, Mgr Jean Zoa, « La Société des Saints-Apôtres... », *L'œuvre des Saints-Apôtres : 1946-1986*, Yaoundé, 1986, p. 5.

à cause de l'éloignement des missions de Mvolyé et de Nkilzok⁵¹². Elle accueillit les premières communautés religieuses européennes en 1937 et les Filles de Marie, communauté locale en 1939⁵¹³. Cette immense bâtisse des Pères du Saint-Esprit allait aussi devenir en 1967 le quartier général de la Société des Saints-Apôtres pour les besoins d'évangélisation et de formation sacerdotale. Le site était pittoresque et suscitait un très grand attrait des religieux qui le découvraient pour la première fois. Par exemple, lors de sa visite de prise de contact en juin 1966, le Père Jean-Paul Roy en compagnie du Père Lespinas s'extasiait devant la splendeur de cette mission. Le Père Jean-Paul Roy narrait que :

La mission de Nsimalen m'apparaît soudain au sommet de la route avec son grand presbytère et son église (...). Les pères de la mission sont déjà là, sur le seuil de la porte, qui m'attendent. Nous causons un peu, mais je brûle d'envie de voir "nos " bâtiments. Nouvelle déception : les bâtiments que je croyais abandonnés, servent pour le moment, d'école ménagère. Non loin de là j'aperçois les bâtiments de l'école des garçons et un beau terrain de foot (...) Nous passons par le pâté de maisons occupé par les sœurs : chapelle, classes de filles, dispensaires, maternité, (...) ⁵¹⁴.

Cette description énumérative des infrastructures ecclésiales et socio-éducatives souligne le niveau de développement de la mission de Nsimalen. Le séminaire était le seul patrimoine qui venait ajouter à ce joyau architectural de la mission toute la splendeur que lui trouvait le Père Jean-Paul Roy à sa première impression. Elogieusement, ce dernier affirmait à son propos en ces mots :

Plus loin, en biais, voilà notre futur séminaire. Sur le haut de la colline, ce sont les écoles des garçons et le terrain de foot. Plus bas, les cases des professeurs. Par un sentier, nous nous rendons en suite à la source. Nous logeons des enclos où sont gardés les moutons, des boucs, des ânes, de petits cochons et des poules. Après dix minutes de marche, un bel escalier en ciment nous permet de descendre jusqu'au fond du ravin où se trouve la source. (...) Le débit de la source est abondant ; l'eau y est claire et limpide⁵¹⁵.

La structure était convaincante pour un premier lancement de la rentrée scolaire. Les missionnaires canadiens ne vont pas hésiter d'accepter cette offre de Mgr Jean Zoa. Ils s'y installèrent et préparèrent le lancement des activités formatives en fin d'année 1966. Le discours prononcé le 17 octobre 1967 par le Président des catéchistes souligne cet état de chose :

⁵¹² Idem., Discours de bienvenue d'Henri Zambo, Président des chefs catéchistes de Nsimalen, 15 octobre 1967, *Sameta*.

⁵¹³ Idem.

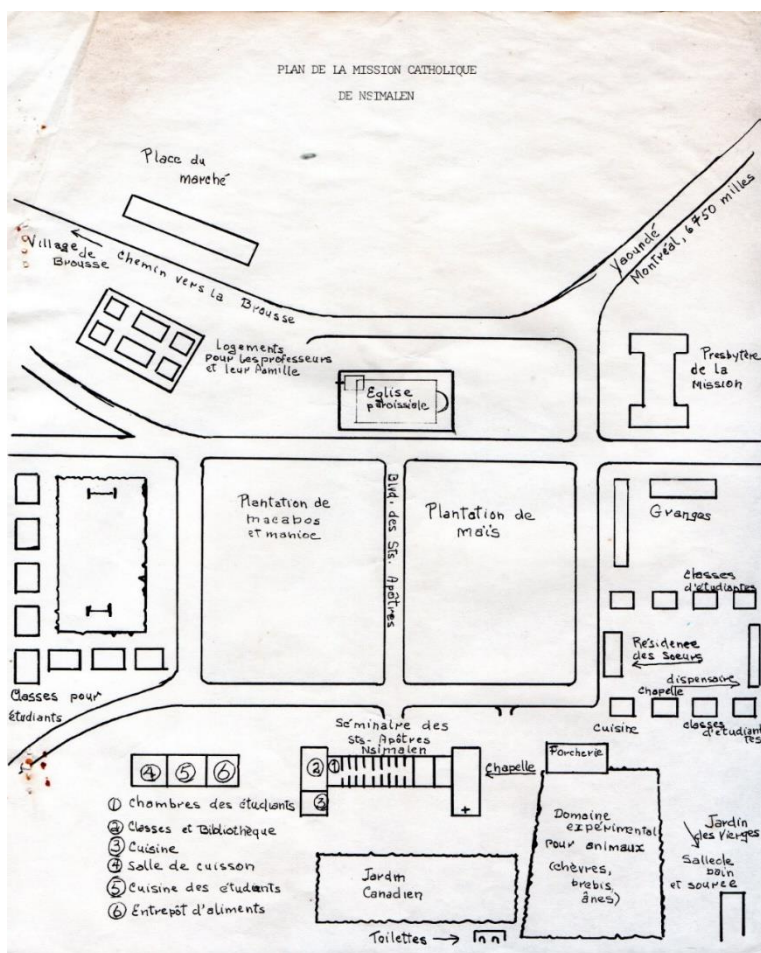
⁵¹⁴ Idem., Roy, « Ma première journée en terre africaine » *Sameta*, vol n°1, septembre 1966.

⁵¹⁵ Idem.

Au cours du Concile de Vatican II, Son Excellence l'Archevêque Jean Zoa, en accord avec 20 autres évêques d'Afrique francophone, au cours d'une conférence à Yaoundé, résolurent de bâtir un séminaire de vocations tardives qui nous permettrait d'avoir un surplus de prêtres. Il fut décidé de ne recruter que des jeunes gens d'un âge assez avancé et d'un certain niveau d'instructions. La fondation dudit séminaire fut désignée à Nsimalen.⁵¹⁶

Le séminaire des Aînés des Saints-Apôtres fut bel et bien implanté dans la mission de Nsimalen. Au regard de la tâche de fournir des prêtres à l'Eglise dans la sous-région, les missionnaires canadiens devaient après leur installation tabler sur les effectifs des candidats de la première année de lancement en 1966⁵¹⁷. A ce sujet, on est tenté de présenter les premiers séminaristes accueillis dans le séminaire des aînés de Nsimalen

Photo 1: Plan de la mission catholique de nsimalen en 1967.



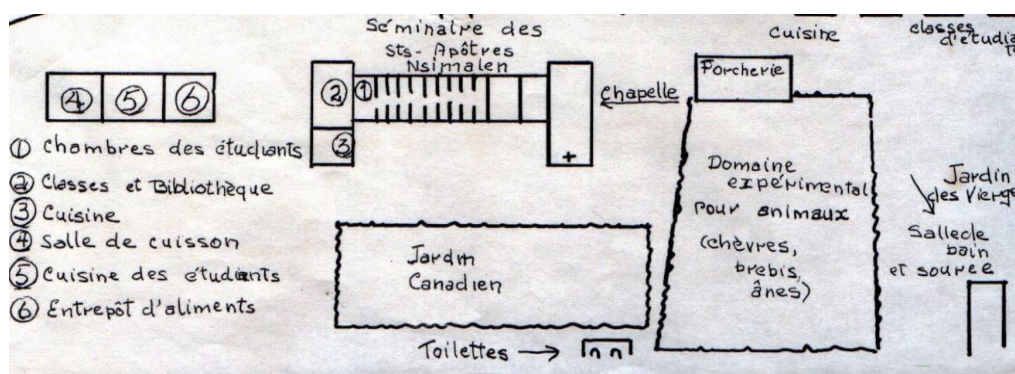
Sources : ASMSA, J.P Roy, *Sameta*, vol n°1, septembre 1966. Photo 2: Plan du séminaire des aînés des Saints-Apôtres de Nsimalen en 1967.

⁵¹⁶ Idem.

⁵¹⁷ Idem.

Le plan de la mission de Nsimalen rend compte de ce que les missionnaires des Saints-Apôtres héritèrent un patrimoine assez important. On peut y voir des logements des enseignants de l'école primaire et des sœurs religieuses, un hôpital et ainsi qu'une place de marché. On peut y voir aussi un sentier conduisant des riverains à la brousse. Ce qui prouve que le Séminaire de Nsimalen grouillait de monde. Cette situation pouvait être un facteur perturbant la formation des apprenants au sein du séminaire qui avait peut-être plus besoin de calme pendant les heures de cours et de méditations. Si l'Eglise paroissiale était un centre d'attraction, les plantations tout autour pouvaient l'y être aussi exposant ainsi le séminaire, qui ne disposait pas d'un mur, aux risques de vol.

Photo 2: Le plan du séminaire des aînés des Saints-Apôtres de Nsimalen en 1967.



Sources : ASMSA, J.P Roy, *Sameta*, vol n°1, septembre 1966, p.34.

Sur cette photo concernant le plan du séminaire des aînés de Nsimalen, est illustré le premier d'encadrement de formation sacerdotal des séminaristes adultes sous la ferrule des missionnaires canadiens. Ce cadre prévu par Mgr Jean Zoa, offrait les possibilités d'une pratique et d'apprentissage de l'agriculture, de l'élevage et de la soudure. On peut aussi y voir une certaine perspective d'autonomie de la communauté qui avait quasiment toutes les provisions nécessaires pour assurer une alimentation équilibrée des apprenants.

Photo 3: Le séminaire des aînés des Saints-Apôtres de Nsimalen vue de face en 1967.



Sources : ASMSA, J.P Roy, *Sameta*, vol n°1, septembre 1966.

La vue de face du séminaire des Aînés des Saints-Apôtres de Nsimalen permet de comprendre que cette institution était plongée dans un environnement sylvestre. La bâtisse était une construction de brique de terre favorable à un climat doux et frais.

Photo 4: Séminaire des aînés des Saints-Apôtres de Nsimalen vue de face en 1967.



Sources : ASMSA, J.P Roy, *Sameta*, vol n°1, septembre 1966.

Cette autre présentation de la vue du séminaire donne un aperçu de la grande cours parsemée de fleur et ceinturée par une palmeraie.

Photo 5: Séminaire des aînés des Saints-Apôtres de Nsimalen vue arrière en 1967.



Sources : ASMSA, J.P Roy, *Sameta*, vol n°1, septembre 1966.

Vu un peu de loin, ce cadre de formation plongé dans cet environnement végétatif devait être entretenu et maintenu dans l'hygiène pour éviter l'incursion des reptiles dangereux tels que des serpents ou tout autres mammifères comme des rats.

4. Les premiers séminaristes du séminaire des aînés des Saints-Apôtres de Nsimalen

Au cours de la rentrée scolaire du 3 novembre 1966, les formateurs du séminaire des aînés des Saints-Apôtres de Nsimalen vont admettre dans leur maison de formation douze (12) étudiants de nationalité camerounaise et originaires des diocèses de Yaoundé, Sangmélima, Nkongsamba, Douala et Mbalmayo⁵¹⁸. Pour étudier la situation de ces pionniers, il convient de s'intéresser à la question de leur recrutement du séminaire des aînés des Saints-Apôtres, au problème du nombre choisi par les formateurs et enfin à la question de leurs âges d'autre part.

a) Le recrutement des candidats de 1966

En 1966, l'unique instrument normatif qui aurait été utilisé par les formateurs canadiens au fin d'une admission des jeunes adultes au séminaire serait la Constitution des Saints-Apôtres du 15 août 1965, Constitution exigeant d'examiner avec soin la vocation des candidats à la formation sacerdotale afin « de discerner la pureté de leurs motifs, la droiture et l'énergie de leur caractère, leurs aptitudes intellectuelles et morales. (...) ». Le but de cet examen était d'éviter d'admettre au séminaire des candidats atteints de maladie grave contagieuse ou incurable, des cas qui ne sont pas complètement sain d'esprit, qui manquent de droiture de jugement, qui font preuve d'ignorance, d'orgueil ou d'insoumission pouvant devenir un danger pour la Société⁵¹⁹. Les sujets admis au séminaire des aînés des Saints-Apôtres devaient être des personnes « saintes » et « saines ». D'après cette Constitution, les trois critères qui auraient été appliqués étaient : le critère de spiritualité obligeant à admettre dans la société pour les études que des candidats présentant des qualités telles que « la pureté de leurs motifs, la droiture et l'énergie de leur caractère ⁵²⁰ ». Ce critère avait pour finalité d'exclure tout candidat sujet à l'ignorance, à l'orgueil ou à l'insoumission ou qui ne sont pas sain d'esprit ; le critère de santé dont l'exigence d'un examen médical pour vérifier si le sujet ne présente aucun signe d'une maladie « grave contagieuse ou incurable ⁵²¹ » ; le critère de science ou d'aptitude intellectuelle qui exige de ces derniers du talent et de la persévérance voulue pour apprendre le Latin, le Grec, de longues études abstraites de philosophie, de théologie pendant six longues années⁵²². Cette critériologie semble avoir été appliquée aux premiers étudiants candidats au séminaire des aînés des Saints-Apôtres de Nsimalen. Pourrait le confirmer une allégation de Mgr Jean Zoa contenue

⁵¹⁸ ASMSA, P. Medi Kingue, « Le but du séminaire des Saints-Apôtres », *Reflète des Saints-Apôtres*, journal des étudiants, 1967.

⁵¹⁹ Idem., Constitution de la Société des Saints-Apôtres, Montréal, 15 août 1965, p.25

⁵²⁰ Cf. Article 99.

⁵²¹ Cf. Articles 99 et 101.

⁵²² Ménard, *De l'atelier au séminaire...*, p. 64.

dans le journal des Saints-Apôtres « En route » n°2 du vol 19 de mars 1966. En effet, en sollicitant les sociétaires Saints-Apôtres, il leur garantissait de la disponibilité d'une quinzaine de vocation au Cameroun pour entreprendre les études de niveau collégial dans le cadre du séminaire des aînés en projet. De la quinzaine de l'effectif des candidats, l'archevêque de Yaoundé n'en a retenu que douze (12). Ce qui peut attester l'usage de la règle énoncée plus haut. On ne saurait le dire avec certitude. Par contre, les analyses des performances de chaque candidat à l'épreuve de la formation, abordées un peu plus loin dans cette étude permettront sans doute d'établir la certitude de véritables aptitudes intellectuelles, morales, physiques, spirituelles et humaines de chaque sujet. Ce qui permettra d'affirmer ou d'infirmer l'hypothèse d'une application de la critériologie d'admission des douze (12) sujets et de savoir si ceux-ci étaient des porteurs de germe vocationnel.

Photo 6: La promotion des premiers séminaristes du séminaire des aînés de Saints-Apôtres de Nsimalen en 1967.



Sources : ASMSA, photo de Jacques Tailefer.

Sur la photo, les dix premiers séminaristes des missionnaires canadiens des Saint-Apôtres. Ces adultes africains devaient passer les classes de seconde, première et terminale pour espérer aller avoir le niveau requis pour les études théologiques au grand séminaire.

b) La question des effectifs des candidats de la première promotion de 1966

Douze (12) candidats ont été appelés à s'installer au séminaire de Nsimalen pour entamer leur formation le 3 novembre 1966. On peut apercevoir sur le tableau dessous l'identité des recrues classés par ordre de diocèses de provenance.

Tableau 17: Liste des candidats retenus pour la formation sacerdotale au séminaire des Aînés des Saints-Apôtres à titre de l'année 1966.

N°	Noms des candidats	Diocèses d'origine
1	Amoa Jude	Yaoundé
2	Belinga Joseph-Marie	
3	Ekobena Damase	
4	Messi Clément	
5	Kamlo Roger	Nkongsamba
6	Tchapi Pierre	
7	Tou'si Joseph	
8	Bengono Joseph Célestin	Mbalmayo
9	Zoa Paul	
10	Samba Mathurin	Sangmélina
11	Mfomo Augustin	
12	Medi Kingue Pascal	Douala

Sources : ASMSA, Constitution de la Société des Saints-Apôtres, Montréal, 15 août 1965, p. 25, Rapport de la réunion du conseil du 15 décembre 1966.

Le tableau illustre bien que le séminaire des aînés des Saints-Apôtres était un cadre où se vivait l'unité nationale. On peut y lire une représentation de quatre grandes aires culturelles du Cameroun à savoir le Sud-Centre-l'Ouest-Littoral. Il ne manquait plus que la partie septentrionale et orientale.

Toutefois, on peut aussi constater au regard de l'immensité des régions que compte le Cameroun, une présence d'un effectif très réduit des séminaristes. Ce nombre était réduit peut-être à cause de l'exiguïté des bâtiments du séminaire⁵²³. Pourtant, les demandes d'admission étaient nombreuses⁵²⁴. Mais, les missionnaires ne pouvaient faire autrement que limiter les effectifs en dépit du besoin du personnel sacerdotal qui s'imposait au Cameroun et dans la sous-région Afrique centrale. Devant cette impuissance à aller au-delà des effectifs des candidats en 1966, le Supérieur de la maison de formation, le Père Jean-Paul Roy y exprima regret et espoir en s'exclamant :

⁵²³ ASMSA, J. P. Roy, « A nos amis et bienfaiteurs », *Sameta*, vol n°2, octobre 1966.

⁵²⁴ Idem., Couture, « L'Afrique nous attend », *En route*, vol 19, n°2, mars 1966, journal de la Société des Saints-Apôtres.

Douze étudiants ! Ce n'est pas beaucoup mais, pour le moment, les locaux dont nous disposons ne nous permettent pas d'en recevoir davantage. Les demandes n'en manquent pourtant pas...les besoins non plus ! (...) Comme vous pouvez le constater, notre travail ne fait que commencer...Tous les espoirs sont permis.

Comment justifier un tel effectif, un tel espace réduit au regard des ambitions des vingt évêques de la Conférence épiscopale de l'Afrique équatoriale francophone ? L'on a constaté aussi que tous les étudiants de la première promotion de 1966 étaient de nationalité camerounaise. Qu'est ce qui pourrait justifier l'absence des candidats des autres pays membre de cette Conférence épiscopale

Le principal argument repose sur l'absence d'une organisation claire et précise autour du projet de création du séminaire des Saints-Apôtres au Cameroun qui semble se justifier par une instabilité même du porteur du projet, Mgr Jean Zoa.

En effet, rappelons que lorsque le Père Jean-Paul Roy arrivait au Cameroun le 11 juin 1966, il n'eut qu'un bref échange de moins de vingt minutes autour du projet de formation des adultes au sacerdoce car, Mgr Jean Zoa se rendait ce jour à Rome pour trois semaines de mission. C'est donc superficiellement que les deux hommes ont pu communiquer sur les modalités de recrutement des récipiendaires de la formation et sur les délais d'ouverture fixés en septembre 1966. Cette fixation posait déjà un problème au prélat canadien qui ne semblait pas être rassuré face à la précipitation avec laquelle son interlocuteur abordait le sujet de la formation des vocations aussi sensible dans une région de l'Afrique en besoin. La question adressée à Mgr Jean Zoa par le Père Jean-Paul Roy était de savoir : « Pour ceux (étudiants) de Yaoundé, vous pouvez facilement les informer, mais ceux de tous les autres pays : le Tchad, la Centrafrique, le Congo et le Gabon ? Comment rejoindre ces gens en si peu de temps ? ». Il faut rappeler qu'au moment de cet entretien, le 11 juin 1966, la rentrée était déjà fixée pour le 3 novembre de la même année en lieu et place du mois de septembre, suite de l'égarement des manuels scolaires dans le voyage des expéditionnaires canadiens⁵²⁵. Cette prorogation permit aussi aux missionnaires de s'acclimater normalement à travers des rencontres avec les autorités religieuses locales⁵²⁶.

A la question du P. Jean-Paul Roy, Mgr Jean-Zoa répondant par la maxime que : « les nouvelles vont vites en Afrique ! », ne paraissait pas mesurer l'ampleur du projet et le sens critique de la question. On peut comprendre qu'il aurait voulu cette année scolaire une première

⁵²⁵ Legault, *Les séminaristes du Séminaire...*, p. 52.

⁵²⁶ ASMSA, Roy, « Ma première journée en terre africaine », *Sameta*, vol n°1, septembre 1966.

année expérimentale pour jauger la qualité de la formation offerte par les missionnaires canadiens. Etant Président de l'association des Conférences épiscopales de l'Afrique équatoriale-Cameroun, Mgr Jean Zoa aurait peut-être assigner à son pays le rôle de locomotive dans la mise en œuvre du projet en offrant aussi bien les locaux que les sujets à vocations tardives. C'est peut être aussi pourquoi son diocèse portait un plus grand nombre de candidat que les autres avec quatre (04) par rapport à trois (03) de Nkongsamba, deux (02) de Mbalmayo, deux (02) de Sangmélima et un (01) de Douala.

Même si, l'on peut tenter aussi d'établir un rapprochement symbolique entre l'effectif de douze (12) candidats et les représentations de la théologie catholique telles que : l'image des douze apôtres de Jésus, l'image des douze tribus d'Israël, il n'en demeurera pas moins que la question d'une véritable organisation de cette rentrée académique au séminaire se posait. Que dire même alors de l'absence des vocations des autres pays, un déficit qui pose sans nul doute aussi la question de l'effectivité d'une communication administrative dans la conférence épiscopale autour de ce projet. La lettre circulaire annoncée par Mgr Jean Zoa avait-elle été envoyée à ses coreligionnaires ? On n'en saurait pas plus ! Ce qui est certain, c'est la participation de la Centrafrique à la seconde rentrée de 1967 avec une présence de trois (03) vocations face au silence impressionnant des autres nations de cette conférence épiscopale⁵²⁷.

c) De la question des âges des premiers séminaristes du séminaire des aînés de Nsimalen

Le Séminaire des aînés des Saints-Apôtres de Nsimalen était l'unique en Afrique spécialisé dans l'éveil, la formation et l'accompagnement des vocations des adultes encore dit vocations tardives à la cléricature. Ce qui revient à dire que les étudiants à accueillir dans l'institution formative n'étaient pas des adolescents, mais des jeunes gens d'un certain âge adulte. Les formateurs prendront rigoureusement en compte cette réalité qui sera perceptible sur la liste des étudiants élaborées par le Père Jean-Paul Roy dans un journal du séminaire en 1967. Le tableau-ci de la liste des étudiants et leurs âges correspondant illustrent à suffisance la catégorie des personnes appelées dans ce type de formation.

⁵²⁷ Idem., J.P Roy, « Quand le bâtiment va, tout va ! », *Sameta*, vol.2, n° 2, octobre 1967.

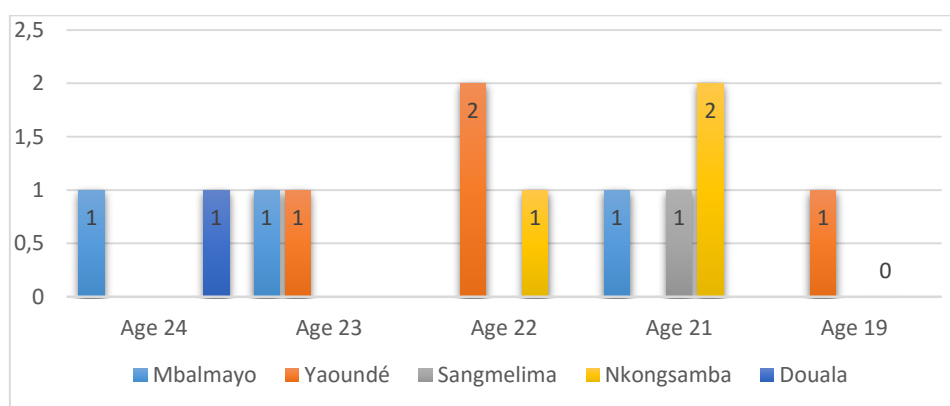
Tableau 18: Classification des étudiants de 1966 en fonction des âges et de leurs diocèses de provenance.

N°	Noms des candidats	Âges	Classe	Diocèses d'origine
1	Amoa Jude	22	Seconde	Yaoundé
2	Belinga Joseph-Marie	22		
3	Ekobena Damase	23		
4	Messi Clément	19		
5	Kamlo Roger	21		Nkongsamba
6	Tchapi Pierre	21		
7	Tou'si Joseph	22		Mbalmayo
8	Bengono Joseph Célestin	21		
9	Zoa Paul	24		Sangmélina
10	Samba Mathurin	21		
11	Mfomo Augustin	?		Douala
12	Medi Kingue Pascal	24		

Sources : ASMSA, Résidence de Nkolbisson, Constitution de la Société des Saints-Apôtres, Montréal, Rapport réunion du conseil du 15 décembre 1966 et journal « Sameta », vol2, n°2 d'octobre 1967.

A l'analyse de ce tableau, l'on fait plusieurs constations. D'abord, tous les étudiants admis en 1966 ont un même niveau scolaire qui correspond à celui de la classe de seconde. Ensuite, les étudiants sont majoritairement dans la vingtaine ; les plus âgés, 24 ans, sont originaires du diocèse de Mbalmayo et de Douala. Ils sont respectivement : Paul Zoa et Pascal Medi Kingue. L'âge de 21 ans est la variable dominante. Enfin l'étudiant le plus jeune de 19 ans est Messi Clément de l'archidiocèse de Yaoundé. Cette dernière constatation ressort dans le graphisme des âges des étudiants ci-dessous.

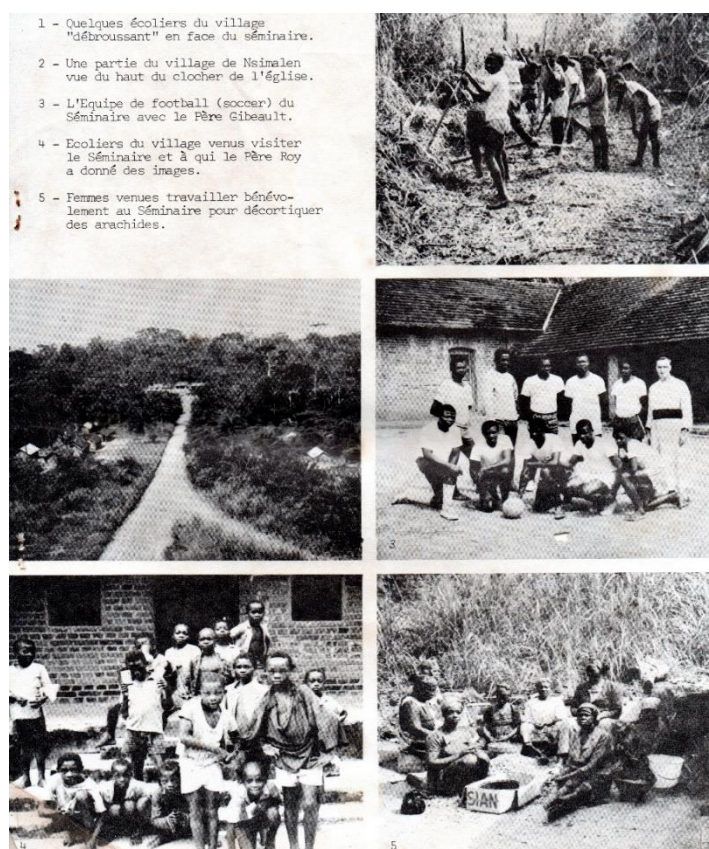
Graphique 1: Données des âges des séminaristes de 1966.



Source : ASMSA, Extrait du rapport de la réunion du conseil du 15 décembre 1966 et journal « Sameta », vol2, n°2 d'octobre 1967.

L'étude de ce graphique rend compte de ce que la classe de seconde de l'année scolaire 1966 allait être composée d'un côté des jeunes gens d'une tranche très diversifiée en générale et d'un autre des groupes d'un niveau d'âge similaire. Il s'agit du groupe de 22 ans composé de 03 étudiants, le groupe de 21 ans de 04 étudiants, et enfin du groupe de 23 ans de 02 étudiants. Le reste formait un ensemble disparate d'âges dans la vingtaine. Les données d'âge de ce graphique confirment le respect de la règle fondamentale du type de vocation dont les évêques de la Conférence épiscopale de l'Afrique équatoriale-Cameroun avaient besoin. Ce choix correspondait aussi à la cible de la formation sacerdotale visée par la Constitution des Saints-Apôtres de 1965 en son article 10 qui stipulait « qu'on y recevra avec beaucoup d'attention, les jeunes gens (...) qui terminent leurs cours dans les lycées ou école publique et qui peuvent difficilement à cause de leur âge des programmes académiques entreprendre des études cléricales dans les séminaires ordinaires⁵²⁸. »

Photo 7: Quelques scènes de vie au séminaire des Saints-Apôtres de Nsimalen, rentrée scolaire 1966.



Sources : ASMSA, Photos de Jean-Paul Roy.

⁵²⁸ Société des Missionnaires des Saints-Apôtres, Contitution de 1965, article 10, p.6..

5. Les premiers formateurs du séminaire

La Constitution de la Société des Saints-Apôtres du 15 août 1965 stipule que :

Soucieuse de travailler à l'extension du règne de Dieu, la Société accepte, dans toute la mesure du possible, d'envoyer ses membres dans les pays étrangers où ils poursuivent leur buts spécifiques et se consacrent aussi à l'apostolat missionnaire⁵²⁹.

Conformément à cette norme, aux arrangements avec Mgr Jean Zoa et aux résolutions du Conseil Général de janvier 1966 tenu par le Père Rémi Couture, Supérieur de la Société des Saints-Apôtres que sera désignée la première équipe de formateurs de la Société des Saints-Apôtres qui devait accomplir la mission de fonder non seulement la Société des Saints-Apôtres en Afrique, mais aussi le séminaire des aînés de Nsimalen en 1966⁵³⁰. En effet, leur nombre était, selon la réglementation de la Société des Saints-Apôtres, suffisant pour une telle entreprise : « Aucune maison ne peut canoniquement être érigée si elle ne compte ou moins trois membres⁵³¹ », stipule l'article 221 de la Constitution de 1965. Conformément à ce cadre réglementaire, les trois membres sociétaires choisis étaient légitimement et légalement établis dans leur fonction d'ériger une maison de formation, la première du genre, en Afrique. Ainsi cette lourde responsabilité allait revenir aux Pères Jean-Paul Roy et Gérard Gibeault et au frère Roland Audet⁵³². A ce groupe de religieux, furent adjoints Roland Drouin, Lesler Judd et Yvon Dubuc, trois laïcs collaborateurs de la Société des Saints-Apôtres⁵³³. Ces derniers symbolisaient la traditionnelle collaboration entre laïcs et prêtres ayant toujours existé dans la Société des Saints-Apôtres depuis ses origines en 1946. Cette coresponsabilité constituait la clé de voûte de la nature même de ladite société religieuse avec pour figure emblématique Hector Durand, le tout premier laïc qui fit preuve d'une grande sensibilité vocationnelle, d'un héroïsme et d'une générosité légendaires en soutenant le fondateur, le Père Eusèbe Ménard, dans l'édification de plusieurs œuvres telles que la prestigieuse l'Ecole Apostolique Pascal-Baylon en 1946 qui deviendra aussitôt en 1950 le Séminaire des Saints-Apôtres, le Holy Apostoles College and Seminary of Cromwell aux USA en 1957, le collège Saint Jean-Vianney en 1959⁵³⁴. En cela, il

⁵²⁹ Ibid., p.7.

⁵³⁰ ASMSA, J.P. Roy, « Au fil des jours ou l'histoire de Nsimalen » *Sameta*, vol 2, n°2, octobre 1967, journal des formateurs de la Société des Saints-Apôtres au Cameroun.

⁵³¹ Idem., *Constitution des Saints-Apôtres*, p. 49.

⁵³² Idem., R. Couture, « L'Afrique nous attend » *En route*, vol 19, n°2, mars 1966, journal de la Société des Saints-Apôtres.

⁵³³ Idem., R. Drouin, Y. Dubuc et al, « Arrivée de trois laïcs en terre africaine », *Sameta*, vol 1, n° 2, octobre 1966, p. 9.

⁵³⁴ T. J. Ngouo, *Le temps d'intégration internationale. Mémoire historique et jalons pour un renouveau de la formation*, Montréal, éditions Apostolicum, 2021, pp. 18-22.

devint le cofondateur de la Société des Saints-Apôtres à côté de bien d'autres figures de laïcs non moins importantes.

L'exercice auquel allait se prêter les trois laïcs à l'image du cofondateur de la Société des Saints-Apôtres, Hector Durand, allait être : la fondation du séminaire des aînés des Saints-Apôtres et parallèlement de l'implémentation de la Société des Saints-Apôtres en Afrique en tant que structure religieuse. De ce point, quelles sont les différentes responsabilités de ces pionniers en 1966 pour l'organisation de la vie au sein de cette maison de formation ?

Le Père Jean-Paul Roy était le Supérieur du séminaire des aînés des Saints-Apôtres de Nsimalen. Il brigait cumulativement la charge de préfet des études⁵³⁵. En qualité de Recteur du séminaire, il possédait l'autorité régulière de la maison de formation et devait favoriser à ce titre, chez les étudiants-séminaristes l'acquisition des connaissances et des compétences scientifiques aussi bien que spirituelles⁵³⁶. A cet effet, compte tenu du statut du séminaire assigné au rang d'une institution de classes inférieures, c'est-à-dire de niveau collégial, il avait la responsabilité de veiller de manière particulière et insistante sur l'enseignement de la religion, de la langue latine et de tous ce qui était indispensable pour offrir aux élèves-candidats une éducation et une instruction semblable à celles des institutions similaires du Cameroun⁵³⁷. Les matières visées par le type d'éducation et d'instruction recherchée par les formateurs canadiens étaient des deux ordres : l'humanité et les Belles Lettres. Au programme de 1966, le Supérieur avait prévu dans la spécialisation « Humanité » des matières comme : l'Histoire, la Géographie, et des sciences physiques. Tandis que la filière Belles Lettres recouvrait l'apprentissage des langues telles que le Français, le Latin et l'Anglais. Par de-là ces responsabilités managériales de l'enseignement, le Père Jean-Paul Roy est celui qui avait la charge de convoqué le Conseil de Direction au moins une fois par mois dans l'optique de traiter du progrès dans les études, de la discipline, de la vertu et des signes de vocations chez les étudiants⁵³⁸.

Le Père Gérald Gibeault occupait les fonctions de Directeur spirituel des étudiants ainsi que d'enseignant de Religion et d'Histoire. Ce dernier était Directeur à l'Ecole Catholique de la Mission de Nsimalen alors que le frère Audet quant à lui avait assumait l'économe de la maison de formation⁵³⁹.

⁵³⁵ ASMSA, Mgr Jean Zoa, P. Zoa, « Coup d'œil sur le Séminaire des Saints-Apôtres », *Reflète des Saints-Apôtres*, p. 8, 1967, journal des étudiants du séminaire des aînés des Saints-Apôtres de Nsimalen.

⁵³⁶ Cf. Constitution de la Société des Saints-Apôtres du 15 août 1965, article 18, p. 8.

⁵³⁷ Ibid., pp: 19-8

⁵³⁸ Ibid., article 22, p.9.

⁵³⁹ ASMSA, Mgr Jean Zoa, P. Zoa, « Coup d'œil sur le Séminaire des Saints-Apôtres », *Reflète des Saints-Apôtres*, p. 8, 1967, journal des étudiants du séminaire des aînés des Saints-Apôtres de Nsimalen.

Les trois autres laïcs, Roland Drouin, Yvon Dubuc et Lester Judd allaient s'évertuer à ne dispenser que les matières d'enseignement général. Si Roland Drouin fut chargé d'enseigner les Mathématiques, Yvon Dubuc allait se consacrer autant à la Géographie qu'à l'Instruction Civique et leur compère Lester Judd au Latin, à la Physique et à la Chimie⁵⁴⁰.

Tableau 19: Répartition des enseignements au séminaire des aînés des Saints-Apôtres de Nsimalen en 1966.

Acteurs	Matières d'enseignement	Fonctions
Jean-Paul Roy	Latin, Français	Supérieur du séminaire
		Préfet des études
Gérard Gibeault	Religion et d'Histoire	Directeur spirituel
Roland Audet	?	Econome du séminaire
Lester Judd	Latin, Physique, Chimie	Education physique
Yvon Dubuc	Géographie, l'Instruction Civique	Jardinier
Roland Drouin	Mathématique, Anglais	Cuisinier

Source : ASMSA, Notes du Père Jean-Paul Roy de 1966 sur les préparatifs des premières rentrées scolaires.

Le tableau ci-après fait une économie des acteurs de la formation et des responsabilités à assumer au séminaire des aînés des Saints-Apôtres de Nsimalen. En l'absence des sources d'archives, il nous est difficile d'établir les reponsabilités effectives de Roland Audet dans le corps enseignant au sein du séminaire.

Dans un rapport envoyé au Canada, les trois hommes décrivaient avec intensité la joie de leur première journée passée au séminaire de Nsimalen en ces termes :

Bientôt nous inaugurons notre séminaire ; l'entrée est fixée au 3 octobre prochain. A ce moment, Yvon devra abandonner quelque peu son travail de jardinier pour se consacrer plus précisément à l'enseignement de la géographie et de l'instrument civique. De même pour Lester qui s'en tiendra au latin, à la chimie et à la physique. Pour moi, il me faudra négliger ma fonction de cuisinier pour me consacrer à l'algèbre-géométrie et à l'anglais. Oui, c'est vraiment toute une expérience et nous en sommes très heureux⁵⁴¹.

D'autres occupations importantes comme le jardin et la cuisine ne posaient aucun problème dans la mesure où, elles étaient exercées par ces laïcs très engagés.

C'est donc avec une équipe de six (06) formateurs qu'allait débiter une année scolaire intense et riche en activités éducatives qui commençait officiellement le 3 novembre 1966.

⁵⁴⁰ Idem., R. Drouin, Y et al, « Arrivée de trois laïcs en terre africaine », *Sameta*, vol 1, n°2, octobre 1966, p. 8. Journal de la Société des Saints-Apôtres en Afrique.

⁵⁴¹ Ibid.

De cette équipe canadienne, il était attendu la pratique de la vertu telle que la bienveillance, l'humilité, la douceur, la simplicité et la cordialité à l'endroit des jeunes séminaristes dont ils devaient avoir souci d'enseigner l'observance de la règle de vie du séminaire selon cette vertu⁵⁴². La tâche était donc ardue. Quelle règle allait-on devoir initier les douze (12) ? Quelle est l'approche usitée par les formateurs pour transmettre les connaissances requises ? L'exigence de cette formation va-t-elle être assimilée selon les attentes des formateurs entre les périodes 1966 et 1968 ?

Photo 8: L'équipe des formateurs canadiens au séminaire de Nsimalen



Sources : ASMSA, Photo de Jean Paul Roy.

Depuis la gauche, on peut voir sur la photo, le frère Audet Roland et, les laïcs Lester Judd, Roland Drouin et Garvy en 1966.

II- Etat des lieux de la formation des séminaristes du séminaire des aînés des Saints-Apôtres de 1966 à 1968

Le séminaire des aînés des Saints-Apôtres de Nsimalen avait l'ossature d'un moyen séminaire, autrement dit, il était voué à un niveau d'enseignement secondaire. De ce fait, le type de formation adoptée sera spécifique. Pour décrire tous les traits de cette spécificité entre 1966 et 1968, cette étude ébauchera les différentes dimensions des activités formatives adoptées et leur application sur le terrain. Dans cette logique, il sera abordé les dynamiques observées dans les matières d'enseignement, leur procédé managérial de transmission et le système évaluatif des candidats pour examiner aussi bien leur progrès que leur déchéance.

⁵⁴² ASMSA, Société des Missionnaires des Saints-Apôtres, *Constitution* ..., p. 9.

A- La formation au séminaire des Aînés des Saints-Apôtres à Nsimalen de 1966 à 1967

Cette portion du développement de cette étude analyse les différents axes sur lesquels reposent l'initiation des jeunes recrues, les difficultés rencontrées par ces derniers et leurs formateurs, les progrès enregistrés dans leur formation.

La formation des candidats du séminaire des aînés des Saints-Apôtres de Nsimalen devait s'arrimer au décret « Optatum totius » publié le 28 octobre 1965 sur la formation sacerdotale. D'après ce décret conciliaire, la fixation d'un programme de formation des prêtres était du ressort du conseil épiscopal pour les prêtres séculiers, des Supérieurs de communauté pour les prêtres réguliers⁵⁴³. Dans les deux cas, l'importance est accordée à l'exigence de « susciter les vocations, et à préparer les séminaristes à leur futur ministère par une formation spirituelle, intellectuelle, philosophique, théologique et scripturaire » adaptée à la charge cléricale⁵⁴⁴. Dans le cas du séminaire des aînés des Saints-Apôtres, les évêques de la Conférence épiscopale de l'Afrique équatoriale-Cameroun vont donner la liberté à la Société des Saints-Apôtres d'en prendre charge. A cet effet, le programme que cette institution ecclésiale canadienne devait présenter pour organiser la vie du séminaire de Nsimalen, allait aussi devoir répondre aux exigences conciliaires qui exigeaient que la formation sacerdotale soit constituée d'une formation spirituelle, d'un programme des études, d'une vie en commun et de la discipline. Ce sont ces activités qui forment ainsi l'organisation d'un séminaire⁵⁴⁵. De cette exigence, la Société des Saints-Apôtres va implémenter un programme à trois dimensions d'exigence de la formation à savoir : la formation spirituelle, la formation intellectuelle et la formation humaine dans un esprit de discipline et communautaire. Ces trois piliers sont le levier sur lequel tout le principe formatif de la Société des Saints-Apôtres repose de 1966 à 2002.

1) La formation spirituelle de 1966 à 1967

En prenant en main la formation des séminaristes africains dans le dessein d'en faire des prêtres, les sociétaires Saints-Apôtres n'avaient qu'une seule intention : doter à leurs sujets une solide formation spirituelle⁵⁴⁶. Mais à quoi rimait cette formation spirituelle ? Quels en étaient

⁵⁴³ « Décret Optatum totius sur la formation sacerdotale », traduction française, Acte du Concile, *Nouvelle revue théologique*, n°4, 1966, p. 386.

⁵⁴⁴ G. Le Fleuve, La vocation sacerdotale dans le deuxième Concile de Vatican, cité par J. Ekassi Nyebele, La réception du Concile Vatican II au Cameroun par Mgr Jean Zoa et la conférence épiscopale du Cameroun, Thèse de Doctorat en Histoire, Université de Yaoundé I, 2008-2009, p. 132.

⁵⁴⁵ Ibid.

⁵⁴⁶ ASMSA, P. Medi Kingue, « But du séminaire des Saints-Apôtres », *Reflet des Saints-Apôtres*, novembre 1966, p. 8.

les moyens employés et les principaux acteurs ? Quelles étaient les difficultés qui émaillaient ce volet de la formation en 1966 ?

Le Père Claude Berlangier, prêtre Saints-Apôtres en service au séminaire des Aînés des Saints-Apôtres de Nsimalen en 1967, définissait la formation spirituelle comme un ensemble d'exercices et activités liturgiques gravitant autour de la vie spirituelle dont le but consiste à éveiller chez le séminariste le sens de la présence perpétuelle du Christ incarnée à des fins de parvenir à l'identification à la personne du Christ-Jésus⁵⁴⁷. Par liturgie il faut entendre l'ensemble des règles fixant le déroulement des actes cultuels⁵⁴⁸. Ces actes peuvent renvoyer aux cérémonies religieuses, sacrifices, actions de grâces, prières, etc⁵⁴⁹.

Conformément à la définition du Père Claude Bélanger, les formateurs qui s'appliquaient à ériger un programme de formation complète devaient aussi tenir en respect les principes directeurs de la vie spirituelle propre à la Société des Saints-Apôtres appliqués dans les institutions de formation sacerdotale au Canada. Ces principes directeurs s'inspiraient de la norme constitutionnelle du 15 août 1965 laquelle astreignait les Supérieurs de la société à entraîner les séminaristes à la fois par leurs exhortations et leurs exemples aux activités spirituelles suivantes :

- une (01) heure d'oraison quotidienne et une autre demi-heure au cours de la journée (article 66) ;
- la pratique quotidienne de l'offrande de la journée suivie d'une prière aux Saints-Apôtres ;
- la récitation commune d'une partie de l'office divin chaque jour (article 69) ;
- l'étude de l'Écriture Sainte et la lecture spirituelle (article 70) ;
- la pratique régulière de l'examen de conscience et de la confession (article 71) ;
- la présence à la recollection mensuelle et la pratique des exercices spirituels de la retraite annuelle (article 72) ;

L'ensemble de ces activités et exercices spirituels devaient être contextualisés dans le séminaire des aînés des Saints-Apôtres de Nsimalen par les formateurs canadiens. Dans ce sens, ces formateurs ont pu dès le début de la rentrée tardive du 3 novembre 1966, implémenter un programme de vie spirituelle solide et une organisation interne imputant des responsabilités aux

⁵⁴⁷Idem., C. Belanger, « conseils pour une meilleur intégration de la formation sacerdotale », *Reflet des Saints-Apôtres*, septembre 1967, p. 9.

⁵⁴⁸ Larousse, *Dictionnaire illustré...* p. 601.

⁵⁴⁹ X. Léon Dufour, et al. *Vocabulaire de théologie biblique*, Paris, les éditions du Cerf, 1971, p. 661.

sujets dans ce domaine. Le jeune Joseph Bengono allait être le tout premier séminariste africain à occuper le poste de secrétaire du Comité Liturgique sous la férule du Père Jean-Paul Roy responsable de ce secteur. Dans son premier rapport évaluatif des activités spirituelles du premier trimestre 1966, il assertait que :

Depuis que le Séminaire de Nsimalen a ouvert ses portes, la Liturgie passe parmi les occupations culminantes de la maison. Cette discipline n'y est pas pratiquée pour le goût et le plaisir, mais surtout en vue de la formation des futurs prêtres (...). L'esprit liturgique façonné dans notre maison par l'expérience sacerdotale de nos supérieurs constitue une source jaillissante et nourrissante de satisfaction⁵⁵⁰.

D'après Joseph Bengono, les activités visaient la formation chez le séminariste une âme sacerdotale pour devenir un signe vivant du royaume des cieux grâce aux instruments que constituent les activités liturgiques. Au nombre des activités mises sur pied dès l'entame de l'école, on peut citer :

- Les ateliers sur les rites romains notamment le rite pascal qui fut à l'étude ;
- Les chants liturgiques qui occupaient une place prépondérante dans le programme de liturgie. A propos, Joseph Bengono soulignait qu'un grand soin y était accordé tant dans la pratique que la variété ;
- Les messes quotidiennes qui étaient dites en trois langues notamment en Ewondo, Français et Latin ;
- L'office divin, la recollection et l'oraison.

Ces activités liturgiques qui visaient à forger l'esprit et l'âme du prêtre chez chaque séminariste, devaient aussi se conformer aux innovations exigeantes du Concile de Vatican II à savoir la possibilité d'introduire les langues locales dans les célébrations eucharistiques au détriment du Latin qui fut depuis le Concile de Vatican I la langue liturgique en usage. L'article 54 du Concile stipulait à propos que :

On pourra donner la place qui convient à la langue du pays dans les messes célébrées avec le concours du peuple, surtout pour les lectures et la « prière commune » et, selon les conditions locales, aussi dans les parties qui reviennent au peuple, (...). On veillera cependant à ce que les fidèles puissent dire ou chanter les parties de l'ordinaire de la messe qui leur reviennent⁵⁵¹.

Ainsi, la tâche du Père Jean-Paul Roy Supérieur et responsable du Comité liturgique allait être, conformément à cette disposition conciliaire, de favoriser, comme d'autres membres

⁵⁵⁰ ASMSA, J. Bengono, « Activités liturgiques au séminaire de Nsimalen », *Samata*, Journal de la Société des Saints-Apôtres en Afrique, vol 1, n° 1, octobre 1966, p. 12.

⁵⁵¹ P. A. Martin, *Vatican II, les seize documents conciliaires*, texte intégral, Collection la pensée chrétienne, Fides, Montréal, Paris, 1967, p. 164.

du clergé camerounais, l'inculturation dans la liturgie en veillant à l'usage des langues locales et des instruments de musiques dans les rites religieux romains au séminaire⁵⁵². Ce dernier avait fini par implémenter l'usage de la langue ewondo à côté du Français et du Latin. D'autres idiomes tels que le bassa, les langues grassfield étaient en projet dans le chant liturgique⁵⁵³. Pour une participation des séminaristes majoritairement ewondo⁵⁵⁴. Si Jean-Paul Roy fit introduire dans la liturgie la plupart des instruments du Sud et Centre du Cameroun à savoir : le balafon, le tambour, le tam-tam, les percussions à main, il allait devoir aussi se mettre à l'apprentissage de l'ewondo pour ses prédications au séminaire et dans les environs. Le séminariste Joseph Bengono mentionnait dans ses écrits l'ampleur du travail d'inculturation dans la liturgie du formateur canadien en donnant ses impressions :

Nos Pères ont accueilli avec joie la messe en ewondo ne cachant pas l'amour et l'attention qu'ils lui accordent. Déjà, ils ont fait l'acquisition des principaux instruments : notons ici déjà que le Père Jean Paul Roy a célébré il y a quelques jours sa première messe en ewondo⁵⁵⁵.

A la lecture de ce rapport, il est certain que le séminaire des aînés des Saints-Apôtres fut un lieu d'expérimentation des nouvelles mesures conciliaires relatives à la liturgie qui touchait fondamentalement à la vie spirituelle de l'institution. Toutes ces expériences quoiqu'exaltantes n'ont pas été sans épreuves dont les plus significatives étaient l'effectif réduit des séminaristes, un répertoire des chants liturgiques très peu représentatif de toutes les langues locales en dehors de l'ewondo parlée par huit (08) séminaristes originaires des diocèses de Mbalmayo, Sangmelima et Yaoundé. Les quatre (04) autres étudiants dont l'un de Douala et trois autres de Nkongsamba ne pouvaient se contenter que du français, langue coloniale. Il pouvait en être ainsi aussi parce que le séminaire se trouvait dans une province ecclésiastique regroupant majoritairement le groupe ethnique Béti dont la langue et ainsi que la culture sont des constituants du grand ensemble Béti-Bulu-Fang anciennement appelé Pahouin⁵⁵⁶. Cette forme d'organisation liturgique était susceptible de causer une marginalisation de la minorité bamiléké de Nkongsamba et Douala d'une part et bien évidemment une domination douce de la majorité ewondo dans la pratique culturelle d'autre part. De cet état de chose, peut être dégagé cette exaltation du secrétaire du Comité liturgique, Joseph Bengono déclarait : « Nos Pères ont accueilli avec joie la messe en ewondo ne cachant pas l'amour et l'attention qu'ils lui

⁵⁵² ASMSA, J. Bengono, « Activités liturgiques au séminaire de Nsimalen », *Samata*, Journal de la Société des Saints-Apôtres en Afrique, vol 1, n° 1, octobre 1966, p. 12.

⁵⁵³ Ibid.

⁵⁵⁴ Ibid.

⁵⁵⁵ Ibid.

⁵⁵⁶ P. L. Tolra, *Initiations et sociétés secrètes au Cameroun. Essai sur la religion beti*, Paris, Karthala, 1985, p. 8.

accordent »⁵⁵⁷. Qu'allaient faire les formateurs pour intégrer aussi les langues minoritaires du séminaire ? La primauté de l'Ewondo comme principale langue liturgique à côté du Français et du Latin n'allait-elle pas édulcorée la formation spirituelle des séminaristes ? En tout état de cause, le malaise semble pesant et pousse les responsables à envisager une certaine amélioration de la qualité du service de la liturgie à savoir : augmenter le nombre d'instruments, chanter les messes en d'autres langues du pays : bamiléké, bassa par exemple, se constituer un vaste répertoire de chants de la liturgie.⁵⁵⁸

2) La formation de l'intellectuelle de 1966 à 1967

A l'entame de cette étude, il est important de présenter l'orientation pédagogique que les formateurs canadiens était tenue d'appliquer sur le terrain. Cette orientation puise toute sa substance dans la Constitution de 1965 leur société qui stipule que :

Dans les classes inférieures, l'on doit veiller avec une particulière insistance sur l'enseignement de la religion, de la langue latine et de tout ce qui est requis pour donner aux élèves une éducation et une instruction comparables à celles des institutions similaires du même pays⁵⁵⁹.

L'accent devait donc être mis sur la Religion, le Latin, et les matières qui devaient, selon Claude Belanger, donner aux séminaristes de Nsimalen une meilleure compréhension de l'humain, du monde à des fins de les mettre au diapason que la société moderne. L'instruction, les études, le cadre éducatif étaient donc des armes mises à leur disposition pour orienter leur vie de prêtre qui commençait dès l'instant de 1966⁵⁶⁰. C'est en cela qu'il faut considérer le type de pédagogie mis en valeur par les formateurs canadiens. Ce type devait construire dans l'esprit de leurs sujets des schèmes mentaux d'une logique humaniste. L'attelage avait pour finalité faire briller dans l'esprit et les cœurs des séminaristes la vertu⁵⁶¹. Pour illustrer l'importance de cette formation intellectuelle dans le séminaire des aînés, il est judicieux de schématiser les cours dispensés en classe de seconde et leur nombre d'heures.

Tableau 20: Planning des cours et des horaires de classe de seconde en 1967.

Cours	Nombre d'heures
Instruction religieuse	2 H
Latin	4 H
Latin	6 H (Spécialisation)

⁵⁵⁷ ASMSA, J. Bengono, « Activités liturgiques au séminaire de Nsimalen », *Samata*, Journal de la Société des Saints-Apôtres en Afrique, vol 1, n° 1, octobre 1966, p. 12.

⁵⁵⁸ Ibid.

⁵⁵⁹ ACDO, Constitution de la Société des Saints-Apôtres du 15 août 1965, article 19, p. 8.

⁵⁶⁰ ASMSA, « Note du Père Claude Belanger », *Reflét des Saints-Apôtres*, Janvier 1967, p. 6.

⁵⁶¹ Ibid.

Anglais	3 H
Français	4 H
Histoire	2 H
Géographie	2 H
Mathématiques	3 H
Physique et Chimie	3 H
Instruction civique	1 H

Source : ASMSA, Résidence de Nkolbisson, Lettre du Père Jean-Paul Roy du 11 février 1967 au Père Rémi Couture sur les programmes d'enseignement au séminaire.

A travers ce tableau, on peut comprendre que les jeunes adultes de la classe de seconde étaient soumis à un taux horaire de 30 heures de cours par semaine. Le cours le plus important en volume d'heures était le Latin en 1967.

L'unique classe instaurée pendant l'année scolaire 1966-1967 était la seconde littéraire pour les douze (12) candidats pris en charge par ce corps d'enseignants que constituaient les Pères Jean Paul Roy et Gérard Gibeault, et les collaborateurs laïcs tels Lester Judd, Roland Drouin et Yvon Dubuc qui sera remplacé par le Père Claude Belanger après le 19 mars 1967⁵⁶².

Au lancement de l'année scolaire, il s'est trouvé une légère controverse sur le niveau à adopter définitivement entre la classe de seconde et la classe de troisième. Le Conseil des enseignants trancha sur le maintien de la classe de seconde pour tous avec néanmoins une remise à niveau du programme de troisième en mathématiques et au latin de quelques étudiants qui présentaient des limites intellectuelles en ces matières⁵⁶³. Dans l'ensemble, les autorités approuvèrent le niveau des douze (12) étudiants. La qualité de la formation fut appréciée par Mgr Jean Zoa. Le 15 décembre 1966, au cours du premier Conseil des formateurs, il encouragea les encadreurs du séminaire de Nsimalen d'adjoindre au cycle secondaire présent dans cet établissement des classes de Première et de Terminal dans le but de préparer complètement les sujets jusqu'à leur entrée au Grand Séminaire⁵⁶⁴. En l'absence de certaines sources d'archives sur les rapports des notes de chaque étudiant au cours de l'année 1966, il est difficile d'apprécier les niveaux respectifs de tout un chacun. Par contre, les rapports évaluatifs de ceux-

⁵⁶² ASMSA, R. Audet, « Merci Yvon », *Sameta*, vol 2, n°1, août 1967, journal de la Société des Saints-Apôtres en Afrique, 1966, p. 3.

⁵⁶² Idem.

⁵⁶³ Idem., Conseil des formateurs tenu le 15 décembre 1966 par les Pères Jean-Paul Roy et Gérard Gibeault, et les laïcs Lester Judd, Roland Drouin et Yvon Dubuc.

⁵⁶⁴ Ibid.

ci par leurs encadreurs permettront dans la suite de cette étude de procéder à une description de leurs profils intellectuels et psychologiques.

3) La formation humaine de 1966 à 1967

D'après le Père Théophile Joseph Ngouo, la dimension humaine du candidat est la matière première sur laquelle les formateurs canadiens devaient travailler pour accroître les qualités. En effet, la Société des Saints-Apôtres la considérait comme le socle sur lequel toute la structure du prêtre devait reposer⁵⁶⁵. Par dimension humaine, les encadreurs entendaient la nature et les différentes composantes de la personne à savoir : l'être social voué à l'altérité, l'être psycho-affectif porté à l'intimité, la solidarité, la confiance et au progrès⁵⁶⁶. C'est par rapport à ces différentes facettes de la dimension humaine de leurs candidats que les formateurs allaient se pencher dans le but de favoriser l'épanouissement de toute leur personne à l'aune des méthodes d'accompagnement appropriées⁵⁶⁷. L'épanouissement visé par les formateurs au profit des candidats séminaristes était ostensiblement l'expérimentation des émotions et des sentiments de la manière la plus libre, la plus convenable possible dans un esprit de responsabilité⁵⁶⁸. Les approches usitées dans ce cadre formatif tel qu'on le verra, vont chercher à façonner un être équilibré capable de vivre les conseils évangéliques à savoir la chasteté, la pauvreté évangélique et l'obéissance.

Cet intérêt est manifeste dans les activités organisées dans ce séminaire. La première approche consista pour les encadreurs à répartir leurs sujets en plusieurs groupes dits « équipes de vie ». La seconde d'accorder une place importante à l'activité sportive.

De manière factuelle, il n'existe pas de source sur le nombre d'équipe de vie composant le séminaire, mais plutôt des données sur l'importance de cette approche reconnue par les séminaristes eux-mêmes en 1966 en l'occurrence Pascal Medi Kingue qui soutenait que :

Le séminaire travaille aussi pour la formation sociale de ses élèves. Il veut promouvoir au moyen d'une formule d'éducation appelée " la vie d'équipe". Elle offre aux séminaristes la possibilité de multiples initiatives personnelles échange d'idées et d'entraide fraternelle, étroite collaboration avec les autorités. En outre, elle stimule les séminaristes dans la prise en charge de leurs responsabilités. Toutes les activités sont organisées en équipes comme dans une famille bien ordonnée⁵⁶⁹.

⁵⁶⁵ Ngouo, *Directoire Général de la formation...*, Montréal, 2018, p. 41.

⁵⁶⁶ Ibid., p. 8 ; 41.

⁵⁶⁷ Ibid., p. 41.

⁵⁶⁸ Ibid.p. 42.

⁵⁶⁹ ASMSA, P. Medi Kingue, « But du séminaire des Saints-Apôtres », *Reflet des Saints-Apôtres*, journal des étudiants du séminaire des aînés des Saints-Apôtres.

Au regard de l'intérêt que portait les formateurs sur l'activité sportive par rapport aux valeurs humaines qu'elle promouvait, le football fut institué comme discipline avec des séances d'entraînements obligatoires sous la houlette du Père Gérard Gibeault⁵⁷⁰. Cette initiative visait la création d'un climat de confiance mutuelle, un esprit d'équipe. Dans un rapport rédigé par le séminariste Damase Ekobena en 1966, il est souligné parmi les différentes visées de l'institution de la pratique sportive obligatoire, les vertus que sont : le renforcement des liens communautaires entre étudiants camerounais, ceux-ci et formateurs canadiens, tous et les externes qui étaient Roger Atangana et de Léon Amougou, des jeunes apprentis-menuisiers de l'atelier de la paroisse de Nsimalen. Plusieurs séances d'entraînement ont permis de construire une équipe soudée, à la capacité accrue de rivaliser d'adresse avec les équipes du village. Le récit des premiers exploits de cette équipe n'est pas omis dans le journal du séminaire « Reflet des Saints-Apôtres » où sont décrits l'héroïsme des séminaristes :

Nous avons lancé quelques défis aux équipes des villages environnants qui répondent favorablement jusqu'ici. Nous avons connu trois grandes rencontres dont la première nous opposait Au « Diamant-club ». Le score s'est soldé par un match nul : 2-2. Le second match contre « l'Etoile-club » de Nkol-Nda, nous valut une victoire au score de 2-1. Le troisième enfin très serré et plus émouvant, nous opposait toujours à « Diamant-club » (...). Les diamantais connurent à regret la défaite (...). Le score, incroyable mais vrai : 4-2 !⁵⁷¹

Cette note donne de penser que les séminaristes prenaient à cœur ces différentes parties de match qu'ils préparaient avec tout le sérieux du monde possible. Ce qui justifie aussi la qualité des victoires de ceux-ci sur les équipes voisines. C'est donc au regard de l'engouement de ces jeunes gens que leurs formateurs décidèrent de mettre aussi sur pied un projet de construction d'un stade de volleyball pour diversifier la pratique du sport et favoriser davantage la participation et l'épanouissement de tous⁵⁷². Ainsi dès 1966, l'encrage de la culture sportive s'est fait sans grande gêne et allait meubler la tradition des activités formatives postérieures.

B. L'évaluation pédagogique des candidats au cours de l'année scolaire 1966-1967

A l'issue de toutes les fins de trimestres, les autorités du séminaire décidèrent d'entreprendre une évaluation des sujets. Cette évaluation consistait à établir un jugement sur la vie spirituelle, intellectuelle et humaine qui constituait le socle de la personne de prêtres à laquelle ils aspiraient. Lesdits jugements allaient faire ressortir tantôt les forces ou les qualités, tantôt les faiblesses des séminaristes. On y remarquera souvent une évolution et ou une régression des sujets et es encadreurs se prononceront sur un groupe d'étudiants pour poser un

⁵⁷⁰ Idem., Damase Ekobena, « rapport des activités sportives de 1966 », *Sameta*.

⁵⁷¹ Idem.

⁵⁷² Idem.

jugement sur un fait perturbant la discipline ou l'équilibre du séminaire. Les cas d'exclusion découleront de l'insistance de certains sujets à l'insoumission et à l'orgueil, et d'autres au manque de droiture. L'on constatera que ces jugements se feront dans le cadre d'un Conseil de tous les formateurs du séminaire appelés à se prononcer sur l'état des comportements des étudiants. Les délibérations de ce conseil seront importantes pour déterminer le sort des étudiants. Par la suite, les autorités épiscopales allaient être tenues au courant du sort de leurs séminaristes. Mgr Jean Zoa est le tout premier évêque qui prit part au premier Conseil du 15 décembre 1966 pour apprécier le travail accompli par ces missionnaires au Cameroun⁵⁷³. Le rapport de cette réunion mentionne cette présence soulignant que :

La séance a été interrompue par la visite imprévue de Mgr Zoa. Il resta une heure avec nous, pour causer surtout de ses contacts avec les Spiritains au sujet de la mission. Une réunion des Evêques de l'Afrique Equatoriale Française se prépare pour la mi-journée⁵⁷⁴.

Pour procéder à une lecture de l'évaluation des séminaristes de Nsimalen pendant l'année scolaire 1966-1967 par les missionnaires de la Société des Saints-Apôtres, il est important de reproduire dans un tableau toutes les séquences des rapports effectués sur les étudiants au cours de cette année scolaire.

⁵⁷³ Idem., Conseil des formateurs tenu le 15 décembre 1966 par les Pères Jean-Paul Roy et Gérard Gibeault, et les laïcs Lester Judd, Roland Drouin et Yvon Dubuc.

⁵⁷⁴ Idem.

Kamilo Roger	Très bien	Bien. Son attitude laisse cependant un point d'interrogation au sujet de sa vocation – (insistance aux diplômes)	Prends à cœur ses responsabilités. Très extérieur. En général, bien
Samba Mathurin	Très bien. Silencieux et très timide	Très bien, est sorti un peu de sa réserve	A fait beaucoup de progrès
Tchapi Pierre	Très bien, a fait des progrès sur sa timidité	Très bien. Bon travailleur, peut-être un peu trop réservé encore.	Très travailleur, a fait des gros progrès pour sortir de sa timidité, mais reste peu loquace
Tou si Joseph	Très bien	Bon enfant, simple et naturel, a accepté difficilement la décision au sujet des examens officiels	Bon enfant, d'une naïveté désarmante.
Mbiana Dominique	Très bien	Très bien, manifeste cependant beaucoup de vanité extérieure	Caractère difficile. Il a besoin d'attirer l'attention et ses habitudes puériles diminuent la confiance qu'il inspire au premier abord. Profiteur. Il a été averti à plusieurs reprises de s'améliorer

Sources : Rapports du conseil pédagogique de l'année scolaire 1966-1967 du séminaire des aînés des Saints-Apôtres de Nsimalen

Tableau 21: Evaluation des séminaristes au cours de l'année 1966-1967

Noms des candidats	Evaluation du 15/12/1966	Evaluation du 14/03/1967	Evaluation du 20/06/1967
Amoa Jude	Fait beaucoup de progrès sous les rapports depuis le début	Simple, naturel, bon enfant	Progrès dans ses études. Ne s'est pas démenti dans son dévouement et sa générosité
Belinga Joseph-Marie	Tres bien. On remarque qu'il est un peu tendu	Semble avoir perdu son élan du 1 ^{er} trimestre au moins dans ses études	Dans l'ensemble très bien. Il a retrouvé son élan au cours de ce 3 ^{ème} trimestre.
Bengono Joseph Célestin	Tres bien. Un peu vaniteux	On constate chez lui une amélioration du point de vue simplicité	Il y a un progrès car il tient compte des remarques qui lui sont faites. Bon sujet
Ekobena Damase	Tres bien, type mûr à qui les autres font spontanément confiance	Tres bien, fait preuve de beaucoup de maturité	Tres bien dans l'ensemble. Peut-être un peu trop effacé et réservé
Médi Kingue Pascal	Tres bien. Manque de confiance en lui et est handicapé par une grande nervosité	A rempli son mandat de Président à la satisfaction de tous. Il a le sens de l'autorité et sait se faire obéir	Tres bon sujet
Messi Clément	Bon caractère, a fait du progrès sur sa timidité.	A beaucoup à faire pour devenir plus simple et pour accepter avec souplesse les décisions de l'autorité.	Manque de sociabilité ; a peu le sens de ses responsabilités. On doute de sa franchise, de son honnêteté et de sa vocation.
Mfomo Augustin	On a remarqué à l'unanimité son manque d'intérêt en classe. Il est par ailleurs très timide et mystérieux.		

Dans le dessein d'établir une meilleure analyse de ce tableau de l'évaluation des séminaristes de Nsimalen pendant l'année scolaire 1966-1967, il convient de les étudier par trimestre.

1) Evaluation du conseil du premier trimestre 1966

Pour procéder à une analyse assez pertinente du précédent tableau, il est important de restituer les appréciations du premier conseil dans le tableau ci-après. De ce point, pour catégoriser et rationaliser les données dans les tableaux, l'on procèdera par l'usage des couleurs.

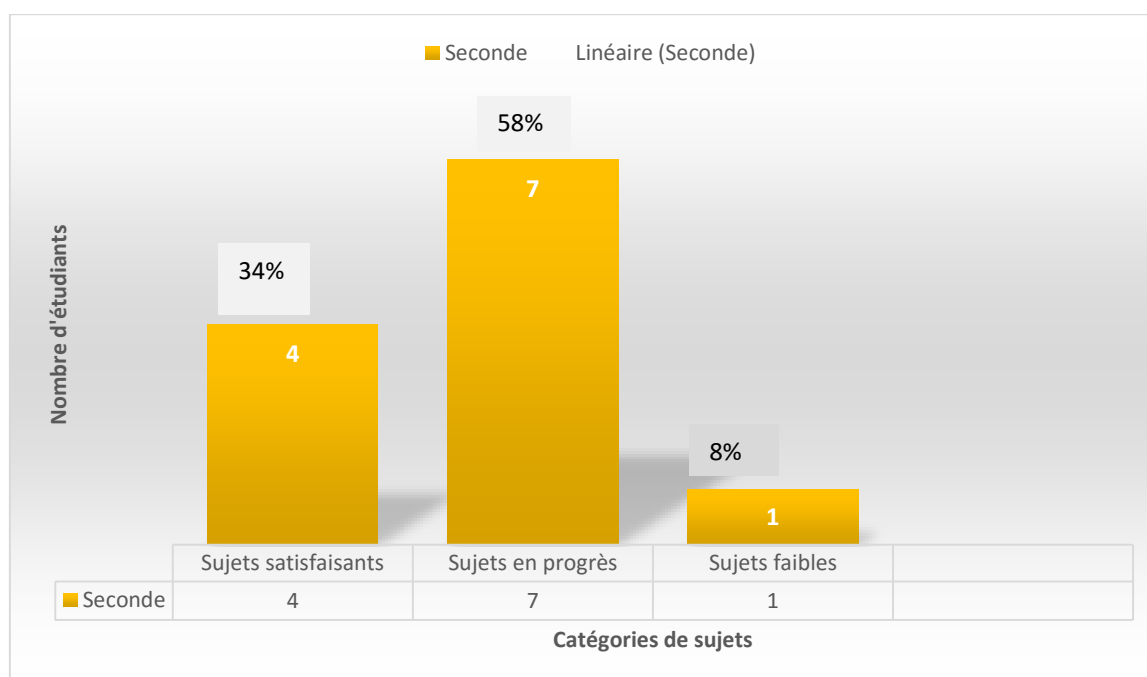
Tableau 21: Récapitulatif du rapport du conseil du premier trimestre 1966.

Noms des candidats	Evaluation du 15/12/1966
Amoa Jude	Fait beaucoup de progrès sous tous les rapports depuis le début
Belinga Joseph-Marie	Très bien. On remarque qu'il est un peu tendu
Bengono Joseph Célestin	Très bien. Un peu vaniteux
Ekobena Damase	Très bien, type mûr à qui les autres font spontanément confiance
Medi Kingue Pascal	Très bien. Manque de confiance en lui et est handicapé par une grande nervosité
Messi Clément	Bon caractère, a fait du progrès sur sa timidité.
Mfomo Augustin	On a remarqué à l'unanimité son manque d'intérêt en classe. Il est par ailleurs très timide et mystérieux.
Kamlo Roger	Très bien
Samba Mathurin	Très bien. Silencieux et très timide
Tchapi Pierre	Très bien, a fait des progrès sur sa timidité
Tou'si Joseph	Très bien
Mbiana Dominique	Très bien

Source : ASMSA, Récapitulatif du rapport du conseil du premier trimestre 1966.

Le tableau ci-dessus marque par des couleurs trois catégories d'étudiants à savoir : la catégorie des sujets satisfaisants, marquée en bleu ; la catégorie des sujets en progrès, mise en évidence à travers la couleur orange ; la catégorie des sujets faibles, mise en relief en rouge. En regroupant les candidats selon ces catégories, on obtient objectivement les données statistiques comparables et interprétables.

Graphique 2: Evaluation des candidats en date du 15 décembre 1966.



Source : ASMSA, Récapitulatif du rapport du conseil du premier trimestre 1966.

Les appréciations faites par les autorités du séminaire en 1966 étaient uniquement fondées sur les dimensions de la vie humaine et intellectuelle. La catégorie intermédiaire entre les sujets satisfaits et les sujets faibles est celle des sujets en progrès représentés par 58% d'étudiants. Elle renvoie à une classe d'étudiants appelés à faire des progrès malgré des qualités qu'on apprécie d'eux. La catégorie des sujets satisfaisants révélés ce premier trimestre forment un pourcentage en-dessous de la moyenne de 34%. Elle regroupe une minorité de figure de proue telles que Ekobena Damase, Kamlo Roger, Tou'si Joseph et Mbiana Dominique. Cependant, ce rapport assez satisfaisant est atténué par un cas d'inconduite qui représente un pourcentage de 8% justifié par le mauvais caractère de l'étudiant Mfomo Augustin. A son sujet, il était écrit : « On a remarqué à l'unanimité son manque d'intérêt en classe. Il est par ailleurs très timide et mystérieux ». Dans le tableau, ce sujet est représenté au rouge pour signifier la zone d'incertitude pertinente dans laquelle il se situe.

2) Evaluation du deuxième trimestre 1967

Le Conseil des encadreurs qui siégea le 14 mars 1967 au compte du deuxième trimestre réunit les Pères Jean-Paul Roy et Gérard Gibeault, Yvon Dubuc, Tesler Judd et Roland Drouin. Les décisions de ce conseil sont contenues dans le tableau récapitulant les rapports de l'année 1966-1967 dont l'on présente un condensé dans le tableau suivant.

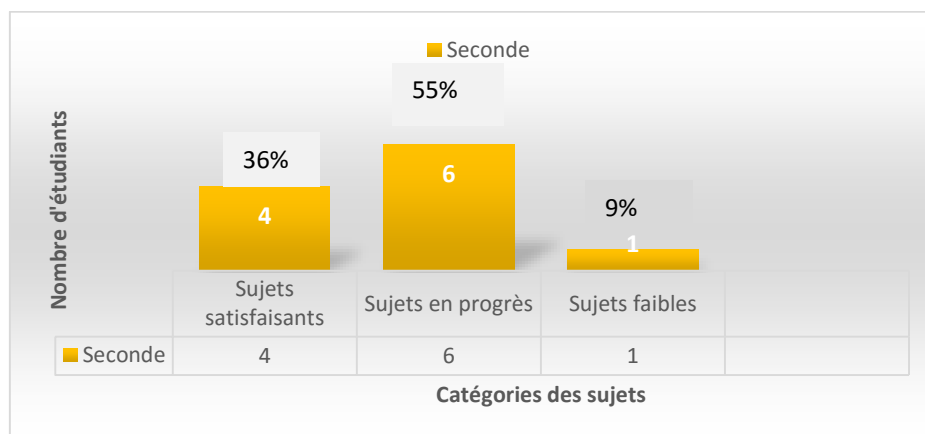
Tableau 22: Récapitulatif du rapport du Conseil du 14 mars 1967.

Noms des candidats	Evaluation du 14 mars 1967
Amoa Jude	Simple, naturel, bon enfant
Belinga Joseph-Marie	Semble avoir perdu son élan du 1 ^{er} trimestre au moins dans ses études
Bengono Joseph Célestin	On constate chez lui une amélioration du point de vue simplicité
Ekobena Damase	Très bien, fait preuve de beaucoup de maturité
Medi Kingue Pascal	A rempli son mandat de Président à la satisfaction de tous. Il a le sens de l'autorité et sait se faire obéir
Messi Clément	A beaucoup à faire pour devenir plus simple et pour accepter avec souplesse les décisions de l'autorité.
Mfomo Augustin	
Kamlo Roger	Bien. Son attitude laisse cependant un point d'interrogation au sujet de sa vocation – (insistance aux diplômes)
Samba Mathurin	Très bien, est sorti un peu de sa réserve
Tchapi Pierre	Très bien. Bon travailleur, peut-être un peu trop réservé encore.
Tou'si Joseph	Bon enfant, simple et naturel, a accepté difficilement la décision au sujet des examens officiels
Mbiana Dominique	Très bien, manifeste cependant beaucoup de vanité extérieure

Sources : ASMSA, Récapitulatif du rapport du Conseil du 14 mars 1967.

Ces données converties dans le graphique dit : évaluation des candidats en date du 14 mars 1967 permettent d'obtenir des données quantifiables, comparables et objectives.

Graphique 3: Evaluation des candidats en date du 14 mars 1967.



Source : ASMA, Evaluation des candidats en date du 14 mars 1967.

La catégorie dominante des sujets au second trimestre était celle des sujets en voie progrès avec 55% de participation en légère baisse de 3% par rapport au premier trimestre. Cette baisse s'explique par un petit regain de dynamisme des sujets satisfaisants qui gagnent 3% d'étudiants soit 36%. Il s'agissait des mêmes étudiants distingués depuis le premier trimestre tels que : Amoa Jude, Ekobena Damase, Medi Kingue Pascal, Samba Mathurin. En revanche, ce nombre d'étudiants satisfaisants demeurait toujours déficitaire. En effet, l'on peut conjecturer que la majorité éprouvait la difficulté à s'arrimer à la discipline instaurée dans la maison de formation des Saints-Apôtres de Nsimalen après six mois de formation. Ce cadre disciplinaire rigoureux était voué à astreindre les sujets aux exigences des études, d'une vie de prière et au respect des valeurs humaines et notamment l'obéissance à l'autorité en vue du sacerdoce. Ainsi l'insoumission ou l'incapacité à s'adapter ou à manifester volontairement et librement le désir de se former était considéré comme la preuve d'une absence de vocation. C'est dans cette logique qu'il faut comprendre les remarques faites à l'étudiant Mfomo Augustin du diocèse de Yaoundé. Par exemple, au premier trimestre, les formateurs remarquaient chez lui un manque d'intérêt aux études. Ils le qualifiaient même de sujet très timide et mystérieux. Au deuxième trimestre aucune remarque n'apparut dans son rapport car en effet, son cas étant devenu critique, obligeât ses encadreurs à prévoir à son endroit un renvoi. C'est dans cette circonstance qu'il fut inscrit à l'ordre du jour de la réunion du Conseil des formateurs du 14 mars 1967 avec des motifs extrêmement graves. Ce rapport stipule à son sujet :

La réunion débute par un échange sur le départ de M. Augustin Mfomo. Depuis le début du second trimestre, Augustin ne semblait pas s'adapter à la vie du séminaire. Son attention en classe ne s'était pas améliorée et il se croyait persécuter par tous à tel point qu'il avait perdu la confiance en tous et qu'il semblait malade psychologiquement. Il quitte de lui-même de façon étrange et sans avertir personne, le jeudi, 9 mars, emportant avec lui tous ses bagages. Il revenait aussi mystérieusement le dimanche suivant, demandant à faire ses examens et alléguant que son départ avait été motivé par la maladie de sa sœur⁵⁷⁵.

L'autorité reproche à cet étudiant une sortie clandestine, la timidité, le renfermement sur soi, la perte de confiance de soi et des autres. La conjugaison de ces inconduites les a poussés à juger Augustin comme un sujet sans équilibre, dépourvu d'un sens de jugement droit, d'une maturité et d'une sociabilité. L'hypothèse d'une pathologie psychologique responsable d'un tel trouble comportemental fut émise par ses encadreurs.

⁵⁷⁵ ASMSA, Conseil des formateurs tenu le 14 mars 1967 par les Pères Jean-Paul Roy et Gérard Gibeault, et les laïcs Lester Judd, Roland Drouin et Yvon Dubuc.

3) Evaluation du troisième trimestre 1967

Le Conseil des encadreurs qui siégea le 20 juin 1967 au compte du troisième trimestre réunis les Pères Jean-Paul Roy et Gérard Gibeault et les collaborateurs laïcs tels que Tesler Judd et Roland Drouin⁵⁷⁶. Les décisions de ce conseil sont contenues dans le tableau récapitulatif des rapports de l'année 1966-1967 dont nous présentons aussi ici un extrait.

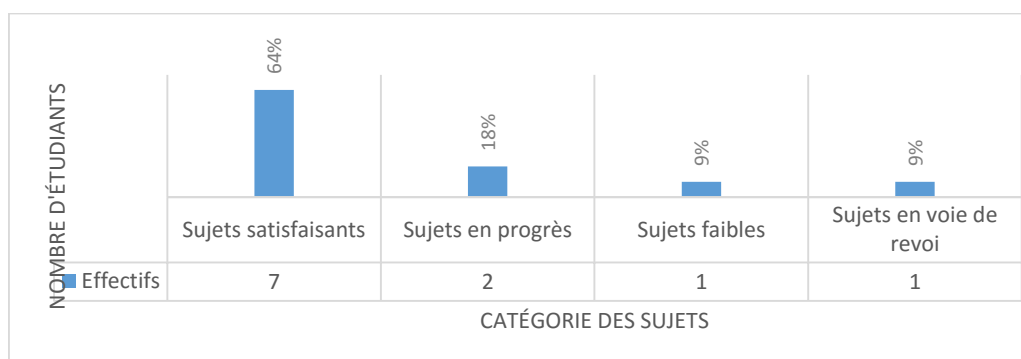
Tableau 23: Récapitulatif du rapport du Conseil du 20 juin 1967.

Noms des candidats	Evaluation du 20 juin 1967
Ekobena Damase	Très bien dans l'ensemble. Peut-être un peu trop effacé et réservé
Tchapi Pierre	Très travailleur, a fait des gros progrès pour sortir de sa timidité, mais reste peu loquace
Medi Kingue Pascal	Très bon sujet
Kamlo Roger	Prends à cœur ses responsabilités. Très extérieur. En général, bien
Tou'si Joseph	Bon enfant, d'une naïveté désarmante.
Amoa Jude	Progrès dans ses études. Ne s'est pas démenti dans son dévouement et sa générosité
Belinga Joseph-Marie	Dans l'ensemble très bien. Il a retrouvé son élan au cours de ce 3 ^{ème} trimestre.
Bengono Joseph Célestin	Il y a un progrès car il tient compte des remarques qui lui sont faites. Bon sujet
Samba Mathurin	A fait beaucoup de progrès
Messi Clément	Manque de sociabilité ; a peu le sens de ses responsabilités. On doute de sa franchise, de son honnêteté et de sa vocation.
Mfomo Augustin	

Sources: ASMSA, Résidence de Nkolbisson, Récapitulatif du rapport du Conseil du 20 juin 1967.

⁵⁷⁶ Roland Dubuc retourna au Canada après la tenue du conseil du 14 mars 1967.

Graphique 4: Evaluation des candidats au troisième trimestre 1967.



Source : Ngbwa Jean Fabrice

Il est annoté que contrairement au second trimestre, les étudiants ont remonté la pente de leur méforme. Les performances sont perceptibles avec 64% des effectifs des sujets satisfaisants, soit une augmentation de trois (03) étudiants de plus dans la catégorie. Ils sont : d'Ekobena Damase, Medi Kingue Pascal, Tou'si Joseph, Amoa Jude, Belinga Joseph-Marie, Bengono Joseph Célestin et Samba Mathurin. Par contre le groupe qui fait preuve de progrès affiche un pourcentage de 18% d'étudiants qui correspond à une baisse de deux (02) étudiants en moins ayant basculé dans la catégorie de sujets satisfaits. Les étudiants concernés sont : Bengono Joseph Célestin et Tou'si Joseph. On observe aussi deux régressions importantes : le passage de l'étudiant Mfomo Augustin de la catégorie des faibles au second trimestre à celle du renvoi au troisième et le passage de l'étudiant Messi Clément de la catégorie des sujets en progrès à celle des sujets faibles. Plus loin dans cette étude, l'on constatera une amplification de l'attitude frondeuse de cet étudiant au cours de l'année 1967-1968 qui aboutira malencontreusement à son renvoi définitif⁵⁷⁷.

Le bilan fait sur les rapports dressés laisse présager un nuage gris des difficultés importantes qui allaient caractériser l'année scolaire 1967-1968.

C. La formation des séminaristes de 1967 à 1968

La particularité de la période 1967-1968 est l'augmentation significative du nombre des séminaristes dans le séminaire de Nsimalen, le développement d'une vie intellectuelle dans les activités culturelles et des situations de crise, et les rapports des encadreurs sur les étudiants.

⁵⁷⁷ ASMSA, Notes du Conseil pédagogique du séminaire des Aînés des Saints-Apôtres sur le renvoi de Clément Messi.

1) L'inflation des effectifs au séminaire entre 1967 et 1968

Chers bienfaiteurs, parents et amis, dans un des numéros de Sameta, vous vous rappelez, sans doute, que je vous avais confié mon anxiété devant de nombreuses demandes d'admission pour l'année 1967-1968 et devant une maison déjà remplie par seulement douze étudiants : Quelles solution trouverions-nous pour accepter les nouveaux qui se présentaient en grand nombre⁵⁷⁸.

C'est ce S.O.S contenu dans le journal de la Société des Saints-Apôtres que le Père Jean-Paul Roy adressa aux âmes de bonne volonté canadienne pour le soutien à l'œuvre formative notamment au profit de l'amélioration du cadre de vie des étudiants. Au regard de l'affluence des demandes d'admission des jeunes au séminaire au compte de l'année 1967-1968, les prêtres des Saints-Apôtres vont recevoir providentiellement une aide du Père Kirsten, Curé de la mission de Nsimalen. Ce dernier décida de mettre à leur disposition un bâtiment neuf assez spacieux, originairement conçu pour abriter les animaux de la mission. Ce nouveau bâtiment allait faire office de deux (02) salles de classes, d'une salle de récréation, une classe-bibliothèque et un magasin⁵⁷⁹. Cette acquisition permit de modifier la configuration des anciens bâtiments pour obtenir deux (02) dortoirs supplémentaires. Le nouveau cadre d'hébergement plus confortable rendait possible le projet d'une augmentation des effectifs des sujets. A cet effet, les autorités procédèrent à un recrutement de dix-neuf (19) autres étudiants. Ce qui leur permit un passage de onze (11) à trente (30) candidats⁵⁸⁰. Dans ces effectifs, la nouveauté au cours de cette année devait être l'admission de trois étudiants centrafricains dans l'institution et la souscription du Diocèse de Doumé, qui s'ajoutait à la liste des diocèses-clients du séminaire de Nsimalen.

La disponibilité de nouveaux locaux plus adaptés et le recrutement des nouveaux sujets allaient faire oublier aux encadreurs l'insolite de la rentrée précédente. Les meilleures conditions se présentaient désormais à ceux-ci pour fixer la rentrée le 26 et 28 septembre 1967 en faveur des nouveaux et anciens recrues. Les tableaux suivants permettent d'avoir une présentation des âges, des nationalités, des diocèses et des classes correspondants de chaque étudiant admis dans le séminaire des aînés des Saints-Apôtres de Nsimalen.

⁵⁷⁸ Idem.

⁵⁷⁹ Idem.

⁵⁸⁰ Idem., F. Mani, « Au fil des jours », *Reflet des Saints-Apôtres*, journal des étudiants du séminaire des aînés des Saints-Apôtres.

Tableau 24: Liste des admis en classe de seconde du séminaire de Nsimalen de 1967.

Pays	Diocèses	Classe	Noms des nouveaux candidats	Âges
Cameroun	Yaoundé	Seconde	Essama Louis	22
			Mani François	21
			Mbessa Jacques	20
			Mvogo Siméon	22
			Ndzana Théodore	23
			Noah Nicolas	21
			Dieudonné Ntsimi	25
			Benjamin Onogo	20
	Mbalmayo		Mvogo Dominique	21
	Sangmelima		Bissila Appolinaire	24
	Nkongsamba		Pius Fotso	20
			Ndjana Jean	20
			Pounsi Basine	21
	Doumé		Thomas Gandillot	19
		Zeh Lambert	24	
R.C.A	Berberati		Yaya Joseph	24
	Bangui		Mberio Albert	20
	Bangassou		Kamanda Charles	21

Source : ASMSA, Liste des admis en classe de seconde du séminaire de Nsimalen de 1967.

En 1967, le séminaire des aînés accueillait des candidats de nationalité centrafricaine. Ils étaient trois étudiants en classe de seconde originaires des provinces ecclésiastiques de Berberati, Bangassou et de Bangui. Dans le même temps, comme le démontre le tableau ci-dessus, un nouveau diocèse faisait son entrée dans le séminaire, à savoir Doumé. Deux étudiants au courant de cette année, allaient devoir suivre la formation sacerdotale des mains des Saints-Apôtres. Ainsi, toutes les aires culturelles du cameroun australe (Centre-Sud-Est) y étaient représentées.

Tableau 25: Liste des admis en classe de première de 1967.

Pays	Diocèses	Classe	Noms des nouveaux candidats	Âges
Cameroun	Yaoundé	Première	Jude Amoa	22
			Belinga Joseph Marie	21
			Ekobena Damase	20
	Mbalmayo		Bengono Joseph Célestin	22
			Zoa Paul	23

	Nkongsamba		Kamlo Roger	21
			Tchapi Pierre	21
			Tou'si Joseph	22
	Sangmelima		Samba Edou Mathurin	21
	Douala		Medi Kingue Pascal	24

Source : ASMSA, Liste des admis en classe de première du séminaire de Nsimalen de 1967.

A la lecture de ces tableaux, l'on va constater que les âges des étudiants vont varier de 19 ans et 24 ans car, les encadreurs restaient fidèles au charisme de cette institution à savoir : la formation des jeunes adultes au sacerdoce.

En observant attentivement la liste des admis en classe de seconde du séminaire de Nsimalen de 1967, on peut constater la présence des noms des étudiants de nationalité centrafricaine. Ces derniers étaient aussi embarqués dans le navire de la formation sacerdotale. On est donc en droit de se poser les questions de savoir qu'est ce qui peut bien expliquer leur enrôlement en terre camerounaise dans ce séminaire des Saints-Apôtres ? Peut-on affirmer que les autorités de la Conférence épiscopale de l'Afrique équatoriale-Cameroun avaient pris conscience de l'envergure du projet et de la nécessité d'y participer activement ?

En guise de rappel, la rentrée du séminaire des aînés de Nsimalen se produisait en 1966 avec seulement douze étudiants de nationalité camerounaise, en dépit de la dimension régionale du projet initié par la Conférence épiscopale de l'Afrique équatoriale-Cameroun. Il se trouve que Mgr Jean Zoa, Président de cette instance va peser de tout son poids pour intéresser les autres autorités épiscopales à ce projet. C'est à son actif que fut organisée une conférence épiscopale qui se tint au Cameroun à la fin du mois de mai jusqu'au 2 juin 1967. Les missionnaires de la Société des Saints-Apôtres vont saisir cette occasion pour tenter d'obtenir des autorités épiscopales de cette organisation sous régionale ecclésiale, une réponse favorable à la question de l'envoi des candidats des autres pays au séminaire des aînés des Saints-Apôtres de Nsimalen. Au Père Rémi Couture, le Supérieur de la Société des Saints-Apôtres au Cameroun écrivait à ce sujet :

Pour le reste, tout vas bien. La réunion des Evêques, comme vous le dira Mgr Jean Zoa, ne débutera qu'en fin mai et au début de juin : Mgr Zoa doit m'emmener ici les 22 Evêques qui seront présents à ces conférences. Ce sera une occasion inespérée de faire leur rencontre et d'apprendre, d'eux, s'ils pensent oui ou non à nous envoyer des sujets⁵⁸¹.

⁵⁸¹ Idem., Lettre du Père Jean-Paul Roy au Père Rémi Couture du 11 février 1967.

Cette lettre est écrite le 11 février 1967, c'est-à-dire, lorsque le projet de création du séminaire des aînés de Nsimalen démarrait à peine. L'intention des autorités canadiennes, la seule d'ailleurs, était de faire de leur maison de formation, le principal moule pour éveiller, former, et accompagner les jeunes au sacerdoce en Afrique centrale. C'est pourquoi, il leur fallait plus de candidats ressortissants de tous les pays. Leurs attentes ne seront pas vaines car, les vingt-deux évêques viendront visiter le séminaire des aînés des Saints-Apôtres dans la localité de Nsimalen le 2 juin 1967. Cette visite qui venait rassurer avant toute chose les autorités du séminaire de la reconnaissance de la légitimité de la nouvelle institution formative canadienne au Cameroun, allait aussi devenir le signe auquel allait se référer désormais la Société des Saints-Apôtres en Afrique pour mobiliser les donateurs, les bienfaiteurs et ses amis dans la perspective d'un soutien financier de l'œuvre en cours de démarrage. C'est dans le journal *Sameta* paru en août 1967 que le Père Jean-Paul Roy livra ses sentiments et ses impressions intimes au sujet de cet événement sans précédent :

Je l'avais ardemment souhaité, j'y avais souvent rêvé, mais je ne croyais pas que ça pouvait se réaliser. Et voici que l'irréalisable allait s'accomplir : son Exc. Mgr Zoa m'avait fait savoir, à la fin du mois de mai, que les Evêques de la Conférence épiscopale d'Afrique Equatoriale-Cameroun, en session à Yaoundé, projetaient de visiter « leur » séminaire de Nsimalen. Voilà pourquoi, ce vendredi après-midi, à 1h.30, nous étions tous là, prêtres, frères, professeurs, laïcs et étudiants, attendant l'arrivée de ce groupe imposant de 25 Evêques. Après quelques mots de bienvenue et quelques chants, les Evêques, accompagnés des séminaristes, visitèrent tous les locaux, s'attardant à bavarder ici et là, prenant des renseignements, s'intéressant à tout, se prêtant volontiers et de bon cœur à toutes nos demandes (...)⁵⁸².

Les retombées de cette visite épiscopale étaient l'envoi des tous premiers séminaristes étrangers de nationalité centrafricaine qui allaient inaugurer le caractère international de l'institution formative. Il s'agissait de : Yaya Joseph, Mberio Albert, Kamanda Charles qui seront admis tous en classe de seconde. C'est avec cette nouvelle perspective que le séminaire allait débute sa rentrée scolaire de septembre 1967.

Le lancement de l'année scolaire était ponctué par la mise à disposition aux étudiants du programme bimensuel qui s'annonçait intense en activités formatives. Avant d'amorcer les analyses sur les activités formatives proprement dites dans la suite de cette étude, il est indispensable de présenter les articulations de ce programme bimensuel de formation qui donne une allure des exigences auxquelles les sujets allaient respecter tout au long de l'année.

⁵⁸² Idem., J. P. Roy, « Trois Dates à retenir », *Sameta*, vol. 2, n°1, août 1967.

Tableau 26: Programme des activités du premier et second trimestre de 1967-1968.

Dates	Activités
30 septembre	Première recollection
1 ^{er} octobre	Réception au séminaire des sœurs canadiennes des Saints-Apôtres
Du 29 octobre au 1 ^{er} novembre	Retraite annuelle ; prédicateur Mr l'Abbé Frédéric Essomba, Directeur des œuvres du diocèse de Mbalmayo
12 novembre	Match de foot-ball opposant séminaire au collège Vogt
25 novembre	Soirée littéraire ; Thème : Poésie du XVI ^e siècle et du XVII ^e siècle
26 novembre	Conférence du P. Omer Bauer, Prieur du Mont Fébé sur le Renouveau liturgique et le temps de l'Avent
1 ^{er} décembre	Visite de Mgr Jean Zoa et de Mgr Célestin Nkou, évêque de Sangmelima
21 décembre	Départ pour les congés de noel
8 janvier 1968	Retour des congés
23 janvier 1968	Visite de Mgr Adalbert Ndongmo
11 février	Visite du Cardinal Paul Emile Léger
14 février	Réunion du comité paroissial provisoire pour l'année de la foi
15 février	Visite du P. Remi Couture, Supérieur Général de la Société des Saints-Apôtres et du Père Paquet, Econome général
3 mars	Match de foot-ball opposant le séminaire de Nsimalen au séminaire de Mvolyé
9 mars	Soirée littéraire en l'honneur des visiteurs canadiens
1 ^{er} avril fin du second trimestre	

Source : ASMSA, Journal le « Reflet des Saints-Apôtres », p.12, 1968.

2) Le développement de la vie intellectuelle dans le séminaire des aînés des Saints-Apôtres de Nsimalen en 1967

Au cours de l'année scolaire 1967-1968, l'accent fut mis sur la formation intellectuelle des candidats⁵⁸³. Les matières en seconde comme en première étaient les mêmes à la seule différence que le cours de Latin allait avoir un ajout d'une heure soit cinq heures au lieu de quatre en première⁵⁸⁴. A côté de ces cours ordinaires, la dimension intellectuelle fut mise en valeur au séminaire par le développement des activités culturelles à savoir : les soirées littéraires

⁵⁸³ La formation spirituelle ne fut pas pour autant laissée pour compte. Il faut dire que selon le journal Sameta n°3, vol.2 de décembre 1967, l'entretien spirituel des candidats au sacerdoce était assuré par des activités telles que les retraites annuelles qui étaient prêchées par l'Abbé Frederick Essomba, Directeur des œuvres du Diocèse de Mbalmayo. Les visites permanentes des autorités religieuses dans cette maison étaient aussi une opportunité pour les candidats de s'enrichir de leurs expériences. On peut citer ici : P. Omer Bauer, Mgr Célestin Nkou, évêque de Sangmelima, Mgr Adalbert Ndongmo, le Cardinal Paul Emile Léger, le Père Remi Couture

⁵⁸⁴ ASMSA, Lettre du Père Jean-Paul Roy du 11 février 1967 adressée au Père Rémi Couture sur les programmes d'enseignement du séminaire des aînés de Nsimalen. Archives de la Résidence de Nkolbisson de la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres, Délégation d'Afrique.

et la mise sur pied des journaux qui allaient les servir à exprimer leurs idées et à exposer les connaissances acquises dans diverses disciplines.

Les soirées littéraires furent des moyens par lesquels tous séminaristes présentaient leurs talents en littérature. L'une des premières soirées furent inaugurées le 25 novembre 1967 avec le premier débat sous la thématique : Poésie du XVI^e siècle et du XVII^e siècle. Elles leur permirent de parcourir les œuvres de la Renaissance⁵⁸⁵. Une seconde soirée fut organisée le 9 mars 1968 à l'occasion de la visite des Supérieurs des Saints-Apôtres tels que les Pères Paquette, l'Econome Général et Rémi Couture le Supérieur Général. Il faut souligner que ce type d'activité devait avoir lieu une seule fois par trimestre.

En revanche, l'activité intellectuelle la plus en vue qui impliquait l'engagement de tous les séminaristes, était la pratique du journalisme. La preuve de ce dynamisme est non seulement la pluralité des journaux connus dans la même institution, mais la périodicité mensuelle des publications à travers les deux principales tribunes d'expression du séminaire qu'étaient : « Reflet des Saints-Apôtres » et « Sameta ».

a) Le journal le « Reflet des Saints-Apôtres »

C'est au mois de septembre 1967 que fut mis sur pied le journal dit « Reflet des Saints-Apôtres ». Dans l'intention de contrôler la qualité et la nature des articles, l'administration assigna aux séminaristes les services du Père Claude Belanger⁵⁸⁶. Pour saisir la pertinence de ce journal repose sur la signification que lui donna ce Conseiller-Censeur dès le premier jour de sa mise en œuvre : « Puisse ce journal être un instrument de choix dans ta formation. Il sera le reflet de ton âme, de ta personnalité entière ⁵⁸⁷ », il y voyait plusieurs modalités d'usage à savoir le journal tel : moyen d'expression de l'être du séminariste, outil de communication, d'information, d'éducation et d'instruction. En dehors de cette perspective de vue du responsable en chef du journal, il faut souligner que l'annonce de la création d'un journal dans le séminaire n'est pas restée sans réaction. Une euphorie certaine gagna les potentiels contributeurs qui laissaient déborder leur joie à travers leurs premières publications. Ce fut le cas du premier Directeur du journal, Paul Zoa, étudiant en première qui partagea ses sentiments : « Chers amis et lecteurs, notre joie est indescriptible... Nous vous invitons à se

⁵⁸⁵ Idem., Messi F. Mani, « Au fil des jours », *Reflet des Saints-Apôtres*, journal des étudiants du séminaire des aînés des Saints-Apôtres.

⁵⁸⁶ Idem., Claude Belanger, « L'ouverture du journal le Reflet des Saints-Apôtres », *Reflet des Saints-Apôtres*, septembre 1967.

⁵⁸⁷ Idem., Claude Belanger, « L'ouverture du journal le Reflet des Saints-Apôtres », *Reflet des Saints-Apôtres*, septembre 1967.

joindre à nous pour fêter la naissance de « Reflet des Saints-Apôtres ». Puisse « Reflet des Saints-Apôtres » trouver chez de vrais collaborateurs. »⁵⁸⁸. Mais quel regard les séminaristes eux-mêmes portaient-ils sur cette nouvelle née ? Quelle considération allaient –ils accorder à leur journal ?

A cette préoccupation, les vues sont accordées à l'idée que le Reflet des Saints-Apôtres devait être non moins une revue de littérature, mais beaucoup plus un bulletin d'information, une tribune du dialogue et d'expression⁵⁸⁹. Ce journal allait être une glanure de caricatures et d'articles variés, comme le dit son jeune Directeur soulignant que :

Le premier mois de l'an II du Séminaire des Saints-Apôtres est marqué par un fait. Désormais, le Séminaire aura son journal : Avoir un journal, qu'est-ce que cela a bien de particulier ? Quelques articles et caricatures récoltés ça et là ; photocopiés et finalement rassemblés... Voilà un journal ! Après tout quelle perte de papier. Heureusement qu'ici les « Hauts Lieux » sont canadiens. Le papier ne coûte presque rien⁵⁹⁰.

Après l'euphorie, il fallait bien se rendre compte des exigences intellectuelles qui rendrait faisable ce projet. Peut-être bien que les séminaristes avaient toute la compétence requise. Des précautions furent prises par l'administration qui résolut d'avertir ses lecteurs des déficits qu'encouraient les publications retenues. L'équipe du journal formula à cet effet une note d'information appelant à l'implication du lectorat à cette odyssée des amateurs en journalisme. Dans la note, se lisait :

Chers lecteurs, nous vous demandons de bien vouloir excuser les indécidables que l'inexpérience nous oblige ou nous obligera encore à commettre. Puissiez-vous-même nous apporter votre aide dans certains points précis. Par exemple, en nous signalant (ce qui vous a plu dans ce bulletin, pourquoi ? Ce qui est de trop et ce que vous aimeriez voir traité dans notre bulletin...Croyez-nous, chers lecteurs, nous accueillerons vos remarques à bras ouverts⁵⁹¹.

En prêtant une attention au texte ci-dessous, on peut se rendre compte de ce que dès l'entame du projet, il a existé une organisation. Si tel est le cas, quels sont les principaux responsables qui composeraient cet organe en tenant compte que la supervision était à la charge du Père Belanger ? A la lecture du tableau suivant, on peut déjà avoir une idée assez précise du composite de cette instance.

⁵⁸⁸ Idem., P. Zoa, « Coup d'œil sur le séminaire des Saints-Apôtres », *Reflet des Saints-Apôtres*, journal des étudiants du séminaire des aînés des Saints-Apôtres.

⁵⁸⁹ Idem.

⁵⁹⁰ Idem.

⁵⁹¹ Idem., Note de la Direction du journal *Reflet des Saints-Apôtres*.

Tableau 27: Bureau du journal « Reflet des Saints-Apôtres » en 1967.

	Postes de responsabilité	Classes
Paul Zoa	Directeur	Première
Dominique Mvogo	Comité de rédaction	Seconde
Thomas Gandillot		Seconde
François Mani		Seconde
Pascal Medi Kingue		Première
Joseph Célestin Bengono		Première
Dominique Mvogo	Dactylo tirage	Seconde
Joseph Célestin Bengono		Première
Damase Ekobena	Dessinateur	Première

Source : ASMSA, Journal le « Reflet des Saints-Apôtres », p.13, 1967.

A travers le tableau ci-après, on peut constater que ce journal du séminaire comptait quatre (04) étudiants de classe de Première et trois (03) de Seconde, tous essentiellement de nationalité camerounaise. Pourtant le séminaire comptait au cours de l'année scolaire 1967-1968 déjà des ressortissants centrafricains. Peut-on affirmer que ceux-ci ne présentaient pas grand intérêt à la question du journal ? Il n'en est rien. Si le bureau de rédaction du journal du séminaire des Saints-Apôtres de Nsimalen ne comptait qu'un rédacteur centrafricain et un autre à la production d'articles⁵⁹². L'étudiant concerné était Mberio Albert du diocèse de Bangui. Dans les premières éditions de 1967-1968, ce dernier n'avait pas d'articles, peut être en raison d'un certain temps d'adaptation et d'immersion en langue française ou en raison d'une existence d'une loi régissant le choix des contributeurs. En tout état de cause, l'organe directeur du journal ne pouvait s'arroger d'aucun droit de faire des publications de manière exclusive et exhaustive. Il était permis à tout étudiant de poster les articles à condition qu'ils soient déposés à la censure chez le Père Claude Belanger. Cette politique permit un véritable foisonnement et irruption d'articles au cours de cette année expérimentale. Pour la première sortie, cette étude dénombre douze contributeurs en plus des membres de l'équipe de rédaction. On comprend ainsi pourquoi en revanche, en 1969, Mberio Albert brisera le silence en proposant aussi plusieurs articles de journal qui seront publiés dans le journal Reflet.

⁵⁹² C'est un constat que l'on fit pendant l'analyse des archives et notamment la panoplie de publication de journaux internes du séminaire de Nsimalen des éditions de 1967.

La recension des thématiques de ce journal est essentielle pour dégager les différentes rubriques apparentes. De ce fait, on en compte huit (08) à savoir : le sport, le divertissement (blague, jeux), la littérature (la poésie), la culture, l'économie, la politique, la spiritualité et morale, l'agenda de l'année et l'actualité du séminaire. Ces différentes rubriques pouvaient être abordées sans restriction quelconque de niveau scolaire. Le tableau qui suit met en exergue le rapport entre les rubriques et les contributeurs. On se rendra compte de la diversité et de la richesse des champs de réflexion, de la liberté expressive de ces jeunes gens et de engouement.

Tableau 28: Engagement des séminaristes à la première édition du Reflet des Saints-Apôtres en septembre 1967.

Noms	Niveau d'étude	Domaine	Nombre d'articles
Joseph Toussi	Première	Spiritualité	1
Dominique Mvogo	Seconde		1
Paul Zoa	Première		1
Mathurin Samba			1
Pascal Medi Kingue		Monographie	1
Paul Zoa			1
Mani Owona	Seconde	Culture	1
Joseph Célestin Bengono	Première		1
Roger Kamlo		Morale	1
Nicolas Noah			1
Jean Njiana		Seconde	Economie
Théodore Ndzana	Divertissement		1
Dominique Mvogo	Seconde	Sport	1
Mani Owona	Seconde	Agenda	1

Source : ASMSA, Extrait de la table de matière du journal le « Reflet des Saints-Apôtres », édition de septembre 1967.

L'analyse de ce tableau donne de constater deux réalités à savoir : le niveau d'engagement de certains rédacteurs et la rubrique la plus prisee.

Par rapport au niveau d'engagement de certains rédacteurs, il est constaté que onze (11) rédacteurs étaient en course. A ce nombre, huit (08) appartenaient à la classe de Première et trois (03) à la classe de seconde. Parmi ces derniers, trois séminaristes apparaissent à la fois

dans plusieurs rubriques. Par exemple Paul Zoa est retrouvé en spiritualité et monographie, Mani Owona dans la rubrique agenda et culture, Dominique Mvogo en spiritualité et sport. Ce qui dénote d'un fort niveau d'engagement de la classe de seconde représentée par les deux derniers séminaristes. Pour Paul Zoa, il était de toute évidence qu'en tant que Directeur du Comité de rédaction qu'il s'impliquât un peu plus que les autres étudiants de sa promotion.

En observant aussi le tableau, on constate que la rubrique la plus prisée est la Spiritualité. Cette propension s'explique par la nature et la finalité même de la maison de formation dans laquelle vivaient les étudiants.

Après avoir évalué l'attrait du journal dans le séminaire, cette étude s'interroge sur la consistance des contenus. Il serait intéressant d'aborder cette question pour toucher tant la réalité du niveau de connaissances des sujets, leurs valeurs intrinsèques que leurs capacités d'entendement ; en mot, la qualité de la formation intellectuelle dispensée par les autorités. A cet effet, il sera présenté et analysé trois articles de cette première édition. Il s'agit des articles de Paul Zoa et de Mathurin Samba Edou intitulés respectivement : « Du Cameroun...à l'année de la foi » et « ce n'est pas un déshonneur de sortir de communauté ».

La lecture faite du premier article « Du Cameroun...à l'année de la foi », on a la saisie que son auteur jette un regard anthropologique sur la foi à l'ère de la modernité. Sa réflexion établit un diagnostic sur le déficit de cet élément qui est le levier unificateur de l'Eglise dans le monde en général et au Cameroun en particulier. Pour développer son sujet, Paul Zoa va partir d'un constat sur la superficialité des croyants dans la pratique de l'Evangile. Cette superficialité du croyant dès l'accueil de l'Evangile se caractérise par un sentiment de religiosité qui est loin d'une foi franche et véritable à la Parole de Dieu, c'est-à-dire à une adhésion complète et totale à l'Evangile. L'auteur affirme :

Tendu vers son objectif, l'homme moderne est comparable à un « navigateur dans une mer de tempête : tempête de l'incrédulité, de l'irréligion, de la diversité des opinions, de la liberté et de la licence donnée aux manifestations contraires à ses croyances, au style chrétien de la vie, à Dieu, au Christ, à l'Eglise. (...) Fier de la conscience qu'il prend toujours davantage de lui-même, l'Homme moderne affirme sa maturité et n'a pas besoin de Dieu⁵⁹³.

L'homme moderne serait alors victime d'un modèle de culture que lui proposent de nouvelles idéologies de son temps, celles qui tentent de substituer l'Absolu, Dieu aux réalités relatives, finies. Pour étayer son opinion, l'auteur convoque le Pape Paul VI qui l'aidera à jeter

⁵⁹³ ASMSA, Article de l'étudiant Paul Zoa, « Du Cameroun...à l'année de la foi », publié dans le journal « Reflet des Saints-Apôtres », 1967, p. 10.

la lumière sur la signification de la foi qu'il définit comme « réponse au dialogue avec Dieu, à sa Parole, à sa Révélation ». Abordant la foi dans le même sens que l'autorité pontificale, Paul Zoa affirme qu'elle est une adhésion de l'homme à la pensée de Dieu. Sa réflexion aboutit à la justification de la réponse de l'Eglise face à la crise de la foi. Cette réponse est le lancement de l'Année de foi depuis le 29 juin 1967, soit trois mois avant les rentrées du séminaire. Il conclut son propos en invitant son lectorat à redécouvrir la foi des apôtres Saints Pierre et Paul.

Il n'est pas inutile d'apprécier la fibre gestante de la théologie chez Paul Zoa qui n'est qu'étudiant de niveau Première. Ce dernier a audacieusement abordé une question qui relève d'un champ disciplinaire et dont l'objet est abstrait, implique préalablement des connaissances en philosophie. On peut souligner comme dans ses qualités intellectuelles les lueurs d'une rigueur scientifique qui se vérifie dans son texte par l'usage approprié des auteurs pour la validité objective de son argumentation. On peut en dénombrer trois à savoir : Colton, Jean Jacques Rousseaux, Paul VI. L'usage des sources sont aussi à apprécier dans cet article. On en compte *l'Information catholique* n°286, avril 67 ; *Paul VI et la foi* ; *Foyer Notre Dame*, n°1, octobre 1967. Même si des limites sont perceptibles au niveau de l'exploitation de ces sources dans le texte du point de vue de la forme, il est fascinant de voir un jeune adulte du secondaire de 24 ans se prêter à cet exercice intellectuel, qui confirme la pertinence des cours de Religion dispensé par le Père Gérard Gibeault, Directeur Spirituel du séminaire.

Le second article de Mathurin Samba intitulé « Ce n'est pas un déshonneur de sortir de communauté », est l'un des plus beaux textes de cette parution en raison de son réalisme. L'auteur a choisi de traiter une thématique assez sensible en relation avec le discernement vocationnel dans le cadre d'une aspiration à une vie religieuse. Il veut restaurer la dignité d'ex-religieux face aux stigmatisations sociales. De bout en bout de sa pensée, il fustige de manière engagée le regard de la société critique sur les sujets qui ont renoncé à devenir prêtres, sœurs ou frères. A cet effet, il ne lésine pas sur la justesse des mots pour décrier les vrais mobiles d'une vie consacrée, les raisons d'un départ de la vie religieuse et la malveillance ou la maladresse de la société à juger péjorativement une personne déchue d'une maison de formation. A connotation satirique, le texte forme un bloc de six paragraphes répartis en six parts d'inégales longueurs dont trois grands paragraphes et trois petits. Sur la forme, l'auteur fait preuve d'un sens d'organisation et d'équilibre des idées. Sur le plan du fond, il a le mérite de poser un postulat difficile à développer dans un contexte de formation sacerdotale. Le sien

se formule comme suit : « Lorsqu'un jeune homme ou une jeune fille sort du postulat ou du noviciat avec l'assentiment de ses supérieurs, c'est loin d'être une réprobation de Dieu »⁵⁹⁴.

Pour développer sa thèse, Mathurin choisit d'abord de souligner à travers un regard théologique et positiviste la sortie d'une institution de vie religieuse comme une volonté hautement divine qui réoriente le « chercheur de Dieu » à une vocation beaucoup plus adaptée à sa nature humaine. Selon l'auteur, une telle réorientation est le fruit d'un discernement objectif fait par des formateurs sur le sujet. Il ne s'agit pas d'une réprobation, mais d'une aide accordée au sujet de changer de trajectoire de vie pour un meilleur épanouissement. L'auteur affirme dans cette optique que : « On oublie très souvent que les postulats, les noviciats et des séminaires sont des maisons où on étudie objectivement sa vocation et qu'on y garde personne de force »⁵⁹⁵.

En décrivant la nature des institutions formatives, Mathurin déplore par la suite l'insistance que certaines familles ont à juger péjorativement les sujets congédiés d'un séminaire. Il déclare à ce sujet :

Comme il est déplorable d'entendre certaines personnes affirmer que ceux qui sortent de ces maisons ont manqué de générosité, n'ont pas correspondu à la grâce, ont perdu leur vocation (...) plus déplorable (...) ceux qui ridiculisent les jeunes gens et les jeunes filles qui sortent de la communauté. On n'ose pas les fréquenter, on épie leurs travers, on laisse courir toutes sortes de bruits sur eux⁵⁹⁶.

Cette description des préjugés décriés dessine assez bien la mentalité de cette époque sur la vie consacrée, considérée comme une vie de perfection et d'élite dont l'échec dans le parcours implique de manière symétrique le rejet. L'auteur va se présenter plus menaçant envers la société en affirmant : « Que ces personnes souffrent d'orgueil et de préjugés stupides, prennent garde d'être jugés plus tard aussi sévèrement par Dieu qui nous recommande de ne pas juger pour n'être pas jugé »⁵⁹⁷.

Si Mathurin adresse de telles critiques aux laïcs, il n'exclue non plus ses confrères religieux à la mine railleuse. A ces derniers il déclare : « Que de fois nous manquons de bonne compréhension sur ce qui est la vocation en commettant et jugeant faussement nos confrères qui nous quittent parce qu'ils n'acceptent de faire que la volonté de Dieu. » Sur cette note finale de son exposé, il procède par des recommandations pour une meilleure perception de la

⁵⁹⁴ ASMSA, M. Samba Edou, « Ce n'est pas un déshonneur de sortir de communauté », *Reflet des Saints-Apôtres*, 1967, p. 13.

⁵⁹⁵ Idem., p. 14.

⁵⁹⁶ Ibid.

⁵⁹⁷ Ibid.

vocation : « nous sommes persuadés que tout le monde qui jettera un coup d’œil sur ces lignes fera un effort d’effacer de son esprit de tels préjugés pour rendre à ces jeunes une vie paisible et joyeuse »⁵⁹⁸.

On peut au regard de la nature de texte, de la pertinence du sujet et des analyses qui y sont associées, s’étonner du courage de cet étudiant de classe de Première. Le tempérament est celui d’un dénonciateur qui recherche plus de justice pour les sujets partis des séminaires. On peut voir en cela la culture de la vertu.

Toutefois, il n’est pas moins important de s’interroger sur la pensée de cet auteur : « Que de fois nous manquons de bonne compréhension sur ce qui est la vocation en commettant et jugeant fausement nos confrères qui nous quittent parce qu’ils n’acceptent de faire que la volonté de Dieu ».

Lorsque Mathurin rédige cet article, il est rendu à sa deuxième année de formation. Il connaît trois expériences de renvoi dans son établissement à savoir celui d’Augustin Mfomo, Clément Messi et Dominique Mvogo en 1967. Le premier sujet ne manifestait selon les rapports, aucun intérêt aux études et les deux derniers étaient brillants par contre, mais à qui les encadreurs reprochaient une mauvaise volonté et de jugement dans une affaire de pédagogie en date du 13 novembre 1967⁵⁹⁹.

Quand il affirme : « On oublie très souvent que les postulats, les noviciats et des séminaires sont des maisons où on étudie objectivement sa vocation et qu’on y garde personne de force. », on peut avec lui le démontrer. En prenant le cas de Messi Clément exclu, le rapport du premier trimestre dit : « Bon caractère, a fait du progrès sur sa timidité » ; celui du second trimestre : « A beaucoup à faire pour devenir plus simple et pour accepter avec souplesse les décisions de l’autorité » et du troisième trimestre atteste : « Manque de sociabilité ; a peu le sens de ses responsabilités. On doute de sa franchise, de son honnêteté et de sa vocation ». Si le sujet est renvoyé, c’est pour son manque d’adaptation à ce milieu qui exige l’humilité. L’on peut conclure avec Mathurin Samba Edou que ce séminaire fut un lieu de discernement.

A côté du Reflet des Saints-Apôtres devenu un puissant moyen d’expression des étudiants, le second journal « Sameta » n’en sera pas moindre.

b) Le journal « SAMETA »

⁵⁹⁸ Ibid.

⁵⁹⁹ Nous y reviendrons dans cette étude sur le traitement des rapports du premier trimestre 1967.

Sameta est le bulletin d'information missionnaire de la Société des Saints-Apôtres au Cameroun qui fut mis au point par le Père Jean-Paul Roy et son équipe de missionnaires en septembre 1967. L'expression « SAMETA » est une abréviation de : « Saints-Apôtres Missionnaires En Terre Africaine ».

Photo 9: Première de couverture du journal Sameta en 1967.



Source : ASMSA, Résidence de Nkolbisson, première couverture du journal « Sameta » de 1967.

La visée première de sa création était d'abord le partage du quotidien des missionnaires des Saints-Apôtres en Afrique, et après il fut considéré comme un moyen pour les promoteurs de prouver leur attachement et reconnaissance à l'endroit des partenaires et amis du journal. Sa production était assurée par une équipe nombreuse composée du Père Bernard Dubois, les sœurs des Saints-Apôtres et d'un groupe d'étudiants canadiens. Le journal paraissait tous les mois. Quelle relation pourrait-on établir entre ce journal et la formation des sujets du séminaire des Saints-Apôtres de Nsimalen ? Répondre à cette question permet d'aborder la contribution de ce journal dans le développement du séminaire.

Sameta était à la fois un instrument de propagande et de collecte des fonds pour la construction du séminaire de Nsimalen, La stratégie consistait à informer les bienfaiteurs et les amis sur la nécessité de soutenir l'œuvre missionnaire des Saints-Apôtres en Afrique et notamment au Cameroun en livrant des nouvelles de leurs activités sur le terrain. La première formule que les rédacteurs utilisaient pour stimuler les bailleurs de fonds était une exhortation sur la bienfaisance dont on retient un extrait :

Dieu a besoin de vous ! « Dieu a besoin des hommes pour réaliser son Plan de Salut » : voilà ce que le Concile et le Pape Paul VI ont rappelé à plusieurs reprises. « On ne peut rester indifférents, dit le Pape, en face des problèmes missionnaires de l'Eglise ; on ne peut dormir tranquille en sachant que beaucoup d'âmes resteront loin de Dieu uniquement parce que font défaut aux missionnaires ces secours matériels qu'un très léger sacrifice de notre part suffirait à procurer. C'est un devoir sur lequel tout chrétien sera un jour jugé... »⁶⁰⁰.

Les prêtres de la Société des Saints-Apôtres allaient devoir donc s'appuyer sur cette invitation pontificale afin de rassembler un grand nombre de bienfaiteurs et de sympathisants autour de l'œuvre de construction du séminaire de Nsimalen que leur avait assignée les évêques de la Conférence épiscopale de l'Afrique Equatoriale-Cameroun. Trois grandes formules étaient mises en application dans le journal comme approche incitative à la collaboration financière des bienfaiteurs au profit de la construction de la maison de formation. On peut distinguer d'abord l'interpellation propre, ensuite la restitution ou le rappel du contexte et de la justification du projet dont l'appel du financement et la donation étaient cruciaux, et enfin la reconnaissance à l'endroit des donateurs.

En rapport avec la première formule, on retrouve à la fin du journal très souvent une sorte d'injonction qui interpelle le lecteur à la nécessité de contribuer financièrement. On en distingue deux modèles notamment : « Dieu a besoin de vous ! » et « L'Eglise d'Afrique a besoin de vous ! ». La première interpellation était du Pape Paul VI qui est reprise par les rédacteurs. Les Saints-Apôtres pouvaient citer la plus haute autorité de l'Eglise pour donner plus de crédibilité à leur demande de contribution⁶⁰¹. La seconde par ailleurs, est une formule spécifique pour contextualiser l'interpellation. Ce qu'il faut aussi souligner, c'est le caractère introductif de ces formules.

Par ailleurs, la restitution ou le rappel du contexte et de la justification du projet de construction était essentielle pour intéresser les donateurs. Le texte qui accompagnait cette formulation se voulait bref et direct. En réalité, il débutait par une présentation exhaustive des problèmes qui minaient l'œuvre sur le terrain. Ensuite les rédacteurs pouvaient s'appesantir sur la crédibilité et la légitimité des porteurs du projet pour susciter la confiance des donateurs. Elle se poursuivait après avec un argumentaire des preuves tangibles de la nécessité de faire un geste de donation à l'endroit du pays de mission. Enfin, le texte s'achevait à travers une formulation explicite de demande de donation. Un exemple de ce type est donné dans la première parution de *Sameta* de 1967 dont l'extrait est livré dans cette étude:

⁶⁰⁰ ASMSA, Note de fin du journal *Sameta*, vol 2, n° 1, août 1967.

⁶⁰¹ Aucune référence bibliographique n'est faite dans le journal qui ne reprend que la citation pontificale.

L'Eglise d'Afrique a besoin de vous ! Le manque de ressources proportionnées à l'immensité de la tâche est un des principaux facteurs qui freinent le progrès de l'évangélisation du monde. Combien d'argent dépensons-nous pour que le Christ soit mieux connu et mieux aimé ? Le séminaire des vocations tardives de Nsimalen (Cameroun), fondé par la Société des Saints-Apôtres (Montréal), à la demande des Evêques des pays de l'Afrique Equatoriale-Cameroun, ouvrirait ses portes en 1966 à une douzaine d'étudiants. En septembre 1967, c'est trente étudiants qui seront acceptés au séminaire. Et avec les années, ce nombre va augmenter. Nous avons besoin de votre aide ! Le courrier vous apportera bientôt un dépliant vous invitant à souscrire sous forme de bourse à cette œuvre indispensable. Faites-le connaître à vos amis⁶⁰².

En troisième lieu, la reconnaissance à l'endroit des donateurs était primordiale pour signifier l'attention des missionnaires à la charité des donateurs, mais pour aussi exprimer la joie de recevoir. Les rédacteurs y consacraient une page entière pour adresser leur reconnaissance à tous les bienfaiteurs. L'exemple est donné dans la quatrième parution de *Sameta* en mars 1967. La note en annexe du journal déclare : « Grand merci à tous ceux qui ont répondu généreusement à l'appel pour aider, notre séminaire (...). Félicitations en particulier aux étudiantes du Cercle Missionnaire de l'Ecole Apostolique Marie Rivier, de Philipsburg. Que Dieu vous donne sa paix et vous garde dans son amour »⁶⁰³ soit alors « Un grand merci à tous nos amis qui nous font parvenir des dons en argent ou en espèces pour notre mission »⁶⁰⁴.

Ainsi, l'interpellation propre, la restitution ou le rappel du contexte et de la justification du projet, la reconnaissance à l'endroit des donateurs étaient l'un des moyens de ces missionnaires de se construire un portefeuille de bienfaiteurs.

Cependant cette stratégie incitative allait devoir s'affiner pour devenir beaucoup plus efficaces en s'enrichissant d'autres astuces plus pertinentes. Il s'agissait d'actions concrètes qui passaient par une politique de promotion de l'aumône, de versement d'intentions de messes, la vente des gadgets, l'envoi des timbres-poste, de récit des activités sur le terrain, et de vente des billets des événements culturels à Montréal au profit de l'amélioration du cadre de vie du séminaire des Saints-Apôtres de Nsimalen. A titre illustratif, il convient de décrire quelques-unes de ces pratiques notamment la vente des gadgets (timbres postaux, carte de vœux, tickets de concerts) d'une part et le récit des activités sur le terrain d'autre part.

La vente des gadgets constitua une opportunité de présenter aux bienfaiteurs et amis, aux fidèles et anonymes un savoir-faire à travers lequel diverses offres de services étaient proposées. Les missionnaires ne voulaient pas se passer pour des mendiants. Ils inventaient plusieurs astuces commerciales. L'une était la vente des cartes de vœux conçues en une pluralité

⁶⁰² ASMSA, « Annonce de donation », *Sameta*, vol 2, n° 1, août 1967, p. 15.

⁶⁰³ Idem., « Annonce de donation », *Sameta*, vol 2, n° 1, octobre 1966, p. 13.

⁶⁰⁴ Idem., « Annonce de donation », *Sameta*, vol 2, n° 4, janvier-février 1968.

de modèles et illustrées d'images prises au Cameroun. L'autre était des timbres postaux et diverses collections au profit de l'Afrique. Cet autre astuce bénéficiait d'une attention beaucoup plus particulière car faisait l'objet d'une grande campagne de récupération grâce au service du journal présente au Canada. Dans l'optique d'une réussite de cette campagne, le prétexte original collé à cette dernière était le générique à la formule interrogative : « Voulez-vous aider la mission ? ». A propos, les organisateurs eurent l'ingénieuse idée de documenter le journal Sameta d'informations commerciales autour de différents articles. Dans une édition du journal d'octobre 1966, on peut lire aisément :

Voulez-vous aider la mission ? Voici deux moyens simples et faciles : 1. Nous disposons, au bénéfice de notre mission d'Afrique, des cartes de Noël en couleurs ; 10 modèles différents à \$ 0.05 l'unité. Adressez votre commande d'au moins \$ 1.00 à Sameta-Canada (...) ; 2. Campagne de récupération des timbres : timbres-poste, timbres primes. Tout sera trié, classifié, revendu. Si vous avez de vieilles collections qui dorment dans vos tiroirs, faites-leur l'honneur d'un voyage (...) ⁶⁰⁵.

L'ingénieuse idée des organisateurs de ces campagnes était aussi d'appliquée en première page du journal une image gravée d'un prospectus de braderie de timbres-poste sur lequel peut se lire l'écriteau logé à gauche d'une effigie postale :

Pour aider notre mission : faites-nous parvenir tous vos vieux timbres : timbres-poste ou timbres primes de toutes marques. Tout sera trié, classifié et revendu au bénéfice de notre séminaire au Cameroun ⁶⁰⁶.

Parmi les éléments de la faisabilité de ce projet de vente des cartes de vœux et de revente des timbres-poste et de vieilles collections, les adresses postaux et les comptes bancaires étaient disponibles comme d'ailleurs le coût du journal même qui s'élevait à 30 dollars.

Photo 10: Première et quatrième de couverture du journal Sameta en 1967.



⁶⁰⁵ ASMSA, Note de remerciement en fin de page du journal Sameta, vol 2, n° 1, août 1967.

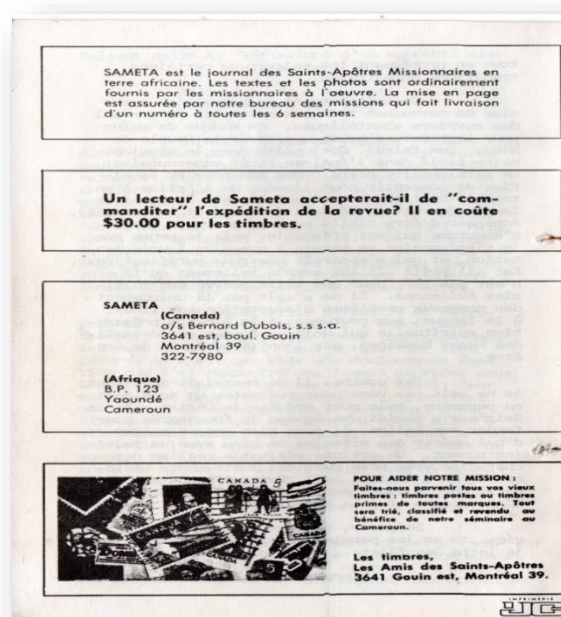
⁶⁰⁶ Idem., Annonce en première page du journal Sameta vol 2, n° 4, janvier-février 1968.

Source : ASMSA, Extrait de la Première et quatrième de couverture du journal Sameta en 1967.

La photo de couverture du journal « SAMETA » présente des informations publicitaires dont se servaient les missionnaires pour inciter leurs compatriotes Canadiens à prendre part aux financements des activités du séminaire en s'en achetant un exemplaire.

En Afrique, le bureau du journal avait comme siège la ville de Yaoundé et Boîte Postal le numéro 123. Au Canada, il était sous couvert le Père Dubois à l'adresse 3641 boul. Gouin est, Montréal 39.

Photo 11: Journal Sameta avec une annonce publicitaire de braderie de timbres de 1968.



Source : ASMSA, Annonce publicitaire de braderie de timbres de 1968 en quatrième de couverture du journal Sameta de 1968.

A côté de ces activités commerciales dont les images et annonces meublaient le journal soit en première page soit en dernière, le récit des activités sur le terrain étaient l'activité culminante du journal. Elle était une sorte d'appât tendu aux bienfaiteurs. Les récits étaient présentés par les narrateurs tels que Roland Drouin, Lester Judd, le Père Jean-Paul Roy, le frère Roland Audet et très souvent les sœurs des Saint-Apôtres⁶⁰⁷. Ces rédacteurs s'arrangeaient à pendre les faits dans style romanesque où la narration passait pour le ferment des images et des idées qui se laissaient à travers les écrits. Tout y passait : les voyages, les messes, les rencontres,

⁶⁰⁷ ASMSA, Annonce en première page du journal Sameta vol 2, n° 4, janvier-février 1968.

les expéditions et surtout le quotidien du séminaire⁶⁰⁸. Ces rédacteurs s'organisaient à servir aux canadiens l'actualité brûlante du séminaire. Pour étayer ces faits, cette étude ne présentera que des articles du journal en congruence avec l'amélioration du cadre de vie du séminaire des Saints-Apôtres de Nsimalen. Ainsi, deux articles sont intéressants à propos. Ils traitent tous des conditions de vie au séminaire, à la différence que l'un traite des conditions générales pour un appel à plus d'aide étrangère, et l'autre article se limite à décrire la scène de l'installation de la pompe centrifuge à eau dans l'établissement religieux.

Le premier article traitant des conditions de vie en générale au séminaire, est du frère Roland Audet. Celui-ci pose un état des lieux des besoins du séminaire en dépit des aides reçues par cette institution à l'aune des campagnes commerciales de vente des tickets, timbres, cartes et collections⁶⁰⁹. Il est nécessaire de rappeler dans cet article, des plaintes enregistrées en 1968 au moment où le séminaire s'était déjà doté d'un effectif d'une trentaine d'étudiants et les encadreurs d'une extension des bâtiments grâce à la générosité du Père Kirsten. En revanche de tels avancements ne semblaient pas combler toutes les attentes des autorités. Le frère Audet choisit à cet effet comme modalité d'écriture la plaidoirie pour faire écho aux difficultés lancinantes, pesantes et persistantes de la maison de formation. Il écrit :

Bonjour chers parents, amis et bienfaiteurs ! (...) Nous avons passé l'année dans les locaux où nous sommes très à l'étroit, sans aucune commodité moderne et nécessaire, comme toilettes, douches, eau courante, mais ça s'est bien passé tout de même et sans trop nous faire vieillir. Déjà, nous sommes à faire nos plans pour l'année qui vient car les demandes d'admission sont nombreuses. Où loger tout ce monde ? Après quelques recherches, nous avons pensé transformer un poulailler et une bergerie, locaux qui pourront nous accommoder encore pour au moins un an. Ça demandera beaucoup de travail pour redonner un peu de propreté et les rendre logeable. De plus, il faudra perfectionner notre système d'eau pour être enfin capable de nous laver librement, car c'est une chose importante, surtout en pays tropical⁶¹⁰.

Il est nécessaire de souligner à la lecture de ce fragment de texte qu'effectivement la plaidoirie du frère Audet allait pouvoir aboutir l'année suivante car, les évêques décidèrent de leur octroyer de nouveaux logements dans la cité d'Otélé⁶¹¹. Ce qui peut témoigner du pouvoir de pression faite sur l'élite et l'Eglise en générale à travers le journal Sameta.

Le deuxième article est du Père Jean-Paul Roy. Plus ancien que celui du frère Roland Audet, il décrit l'installation de la pompe centrifuge pour approvisionner efficacement le séminaire en eau depuis la source un peu éloignée du séminaire. Commune à tous les riverains,

⁶⁰⁸ Idem.

⁶⁰⁹ Idem., « Souci d'un économe » in Sameta, vol.2, n°, janvier-février 1968, p.2.

⁶¹⁰ Idem., R. Audet, « Souci d'un économe », Sameta, vol.2, n°, janvier-février 1968, p. 2.

⁶¹¹ Cette étude y reviendra largement dans la période 1968-1969.

et malgré son débit abondant et sa clarté, elle demeurait un problème majeur pour les autorités et leurs séminaristes à cause de son accès difficile⁶¹². Michel Legault affirmait qu' « il fallait aller chercher l'eau à la source et la transporter dans des seaux jusqu'au séminaire »⁶¹³. On comprendrait donc la raison pour laquelle Jean-Paul Roy décrira l'expérience de l'installation de la pompe centrifuge de l'eau avec allégresse dans un article de Sameta paru en septembre 1966, relatant que :

A propos de cette même source, disons qu'on y puise encore l'eau mais d'une toute nouvelle façon. La très illustre pompe dont on vous a si souvent parlé, nous est finalement arrivée du Canada. Le frère Roland assisté d'Yvon a présidé l'installation. Ils en ont sué quelque chose de rare. Il faut dire que cette même pompe d'après les premiers calculs, être installée à environ 700 pieds du séminaire. On découvrit peu après que cette pompe était incapable de tirer l'eau d'un puits aussi profond. On décida d'aller chercher l'eau avec cette même pompe directement à la source (trois fois plus loin et trois fois plus profond). (...). Toutes les lois de la physique y ont passée à un tel point que certaines, certaines dites fondamentales, devenaient fausses. Toujours est-il qu'aujourd'hui, on a quand même réussi à rendre l'eau à proximité du séminaire (à 200 pieds de la porte). C'est déjà une grosse amélioration si on songe à ce qu'on avait auparavant⁶¹⁴.

Tout porte à croire que cette pompe à eau dont fait allusion le Père Jean-Paul Roy fut aussi un don en nature même si aucune source ne pourrait l'attester. En général, il est à retenir que Sameta est devenu l'outil de développement du séminaire que les encadreurs ont utilisé dès leur avènement au même titre que Reflet des Saints-Apôtres qui contribua fortement à exposer les idées et les connaissances des séminaristes sur plusieurs disciplines. Si Sameta a permis d'appréhender les astuces d'un financement participatif du séminaire par les bienfaiteurs, le Reflet par ailleurs apparut comme une tribune de développement d'intellectuel des sujets.

Si la formation intellectuelle portait ses fruits, la formation humaine présentait quant à elle une déficience critique. Était-ce en raison des effectifs pléthoriques des candidats dans le séminaire ou du choc de culture entre les autorités et les sujets en formation ? Pour le savoir, il est judicieux de mener dans les lignes qui suivent une étude approfondie.

3) Crises des étudiants au séminaire des Saints-Apôtres de Nsimalen

Cette étude aborde trois principales crises qui ont marqué le séminaire entre 1967 et 1968 et ont certainement influencé le comportement de la grande majorité des étudiants. Il s'agit premièrement de la révolte des étudiants de classe de Première contre les programmes d'enseignement. La seconde de même nature que la dernière touche à un renvoi suite à une

⁶¹²Idem., J.P. Roy, « Première journée en terre africaine », Sameta vol.1, n°1, septembre 1966, p. 2.

⁶¹³ Idem., J. Zoa, « Reminiscences », *L'œuvre des Saints-Apôtres 1946-1986*, Montréal., p. 56.

⁶¹⁴ Idem., J.P. Roy, « La pompe centrifuge », Sameta, vol.1, n°4, mars 1967, p. 2.

interception par les autorités du séminaire d'une lettre d'amour destinée à de jeunes filles des parages.

a) La révolte des étudiants de classe de Première contre les programmes d'enseignement

Le 13 novembre 1967, les étudiants de la classe de Première commirent une lettre commune où avait été exposé leur mécontentement au Père Jean-Paul Roy alors Supérieur du séminaire. Les sujets soulevés dans la lettre par ces derniers étaient : le refus des évêques de les présenter aux examens officiels et le très controversé cours de français dispensé par le Père Jean-Paul Roy lui-même. C'est surtout ce dernier reproche qui allait mettre le feu à la poudrière. Qu'en était-il donc exactement ?

En effet, à la décision de la hiérarchie de reconduire en seconde l'enseignement de l'auteur classique Corneille pour la classe de Première, les onze (11) étudiants de cette classe se soulevèrent en affirmant que cet auteur avec été étudié en seconde de manière approfondie⁶¹⁵. Ils estimaient donc que ce cours ne pouvait être abordé qu'à titre de révision. Ils écrivaient :

Pourquoi reprendre Corneille en classe de Première alors qu'on l'a approfondi en 2^{nde} ? (...)
Pourquoi ne pas réviser Corneille en classe de Première, avec notre professeur ? Conclusion :
On ne va pas en seconde. Les évêques ont décidé que nous ne faisons pas d'examens officiels, nous avons accepté cela avec humilité⁶¹⁶.

Pour comprendre ces faits, il faut remonter à la rentrée de la première promotion des séminaristes en 1966. Le tout premier Conseil des formateurs du séminaire avait soulevé un problème général de niveau d'étude des séminaristes car, ils tergiversaient entre rétrograder leurs sujets en classe de troisième et les admettre en seconde⁶¹⁷. Rendu au fait de cet attermoisement qui avait tout l'air d'une inquiétude, Mgr Jean Zoa décida de ne point soumettre aux examens officiels, tous ceux qui, en classe de seconde, passaient en Première. En addition à cette décision frustrante pour les séminaristes, les encadreurs vont choisir de reconduire certains enseignements de niveau de classe seconde en première dans l'optique d'une actualisation des connaissances appropriées. C'est cette mesure qui avait conduit les autorités du séminaire à exiger de leurs séminaristes en première une reprise de l'étude de l'œuvre de

⁶¹⁵ Idem., Les signataires de la lettre sont : Paul Zoa, Nnomo Bengono, Mbiana Ossizoa, Messi Clément, Ekobena Damase, Medi Kingué Pascal, Tchapsi, Kamlo Roger, Belinga Joseph, Samba Edou Mathurin, Amoa Assiga Fud, Tou'si Joseph.

⁶¹⁶ Idem., Lettre collective des étudiants de classe de Première du séminaire des aînés des Saints-Apôtres de Nsimalen du 13 novembre 1967 adressée au Révérend Père Supérieur Jean-Paul Roy.

⁶¹⁷ Idem., Réunion du 15 décembre 1966 du Conseil des formateurs de la Société des Saints-Apôtres du séminaire de Nsimalen.

Corneille qui avait déjà été enseignée en 1966. C'est donc l'ensemble de ces deux mesures, c'est-à-dire celle de l'autorité épiscopale de Yaoundé et de l'autorité presbytérale du séminaire qui incita à la révolte les séminaristes. Des figures de proue se positionnèrent pour mener une opposition farouche aux autorités. Il s'agit de Paul Zoa, le chef de classe, Clément Messi et Joseph-Marie Bengono qui organisèrent la résistance à travers trois actions. La première consistait à entraîner à la résistance les autres camarades. De personnalité forte et charismatique, le trio réussit à convaincre les sept autres étudiants à se fondre dans la fronde. La seconde action consista à rédiger une lettre officielle de contestation d'un ton sévère et satirique à l'encontre des encadreurs. C'est en bas de page de cette dernière que l'on peut voir apparaître clairement non seulement les noms de tous étudiants de cette classe signataires de ladite lettre, mais aussi leurs accusations acerbes. On peut lire par exemple ces charges : « Vous avez tout mitigé, même la matière primordiale (Français). N'est-ce pas là abuser ou plus précisément dévier notre vocation ?⁶¹⁸ ». La dernière action plus provoquante et incisive était au cours du repas de ce 13 novembre 1967, la lecture d'un extrait de cette lettre par le séminariste Dominique Mbianza, dans l'intention de provoquer l'autorité à table⁶¹⁹. Face à toutes ces accusations qui discréditaient la légitimité et les compétences de l'autorité canadienne à garantir aux candidats envoyés par neuf (09) évêques, une formation intellectuelle adéquate, les formateurs n'allaient pas rester indifférents. Il se tint dans la même soirée un conseil convoqué par le Père Jean-Paul Roy pour statuer sur la situation de crise afin d'en saisir les tenants, les aboutissants et les acteurs⁶²⁰.

L'analyse de la réaction des encadreurs face à l'affront des étudiants est importante dans cette étude pour appréhender toutes les possibilités d'évaluation des sujets en conflit dont ils se serviront pour désamorcer la crise et éradiquer les germes d'une éventuelle révolte au sein de la maison de formation.

Pour parvenir à la maîtrise de la situation, les formateurs formés des Pères Jean-Paul Roy, Gérard Gibéault et Claude Belanger, Lester Judd et Roland Drouin, vont se réunir en Conseil pédagogique. C'est autour de cette instance qu'est mise au point la stratégie de résorption du problème. Elle s'articulait autour de trois principaux axes. D'abord, le premier allait consister à poser un diagnostic clair et précis des faits, ensuite à saisir tant les causes

⁶¹⁸ Idem., Lettre collective des étudiants de classe de Première du séminaire des aînés des Saints-Apôtres de Nsimalen du 13 novembre 1967 adressée au Révérend Père Supérieur Jean-Paul Roy.

⁶¹⁹ Idem.

⁶²⁰ Idem.

immédiates de ceux-ci qu'à établir les responsabilités de chaque étudiant dans l'affaire, enfin à affecter les sanctions proportionnellement aux degrés de la faute.

Les faits qui furent portés à la connaissance du Conseil et purent faire l'objet d'une réflexion étaient effectivement ceux relatifs d'une part, à ce qui avait été qualifié de « la réception d'un ultimatum de la part des étudiants de première (...) » et d'autre part à la « lecture faite par Dominique Mbiana, au repas, d'un extrait choisi dans le but de provoquer l'autorité dans le conflit en question (...) ». Ces deux faits furent qualifiés « d'acte non équivoque de révolte contre l'autorité », de « manque de jugement grave » et de méchanceté. Les formateurs estimèrent que les faits étaient d'un seuil de gravité inquiétant en raison du caractère insurrectionnel des sujets à ne pas reconnaître l'utilité des cours. La mesure appliquée était de comprendre les causes qui auraient conduit à une telle situation. L'enquête fit jaillir une seule hypothèse : « la résurrection indirecte du problème des examens officiels ». Il restait désormais à établir la responsabilité de chaque acteur en tentant de démanteler le groupuscule qui menait la fronde. Le Conseil procéda de ce fait à une suite d'interrogatoire direct et individuel de chaque étudiant cependant ayant à l'esprit des soupçons sur l'identité des figures de proue sur la base des rapports antérieurs. Les critères du jugement des étudiants allaient être portés sur le sens de la dimension des qualités et des valeurs humaines. L'enquête aboutit à un rapport qui classa les sujets en cause en deux grandes catégories. La première formait celle des principaux activistes responsables de la révolte à qui ils imputèrent des défauts tels que : la mauvaise volonté, le manque de jugement, et l'entêtement. Dans ce groupe figurait Joseph-Marie Bengono, Clément Messi, Roger Kamlo, Dominique Mbiana, Joseph Tousse, Jude Adinga, Paul Zoa. A l'encontre de quelques-uns parmi eux, déclaraient les formateurs :

Certaines entrevues permettent de dépister des conceptions absolument fausses de l'obéissance religieuse. C'est le cas de Pierre Tchapi qui manifeste d'ailleurs un entêtement anormal partagé en partie par Jude Adinga et Joseph Toussi. L'attitude de Roger Kamlo est fort équivoque. Clément Messi proclame avoir agi en toute connaissance de cause et ne semble nullement troublé par les reproches. Paul Zoa admet avoir joué un rôle actif dans ce coup de tête mais est accessible à la raison et comprend finalement qu'il y a eu désobéissance condamnable (...). Il est clair par ailleurs que Joseph Bengono a été un des principaux fomenteurs de la révolte⁶²¹.

La seconde catégorie d'étudiants issue de ce rapport était le groupe de ceux qui eurent une attitude moutonnaire dans l'affaire, entraîné par la mauvaise volonté des activistes du premier groupe. Il s'agissait de Mathurin Samba Edou, Damase Ekobena, Pascal Medi Kingué. Après que les acteurs fussent dépistés, les formateurs pouvaient appliquer aisement les sanctions pour punir sévèrement l'acte insurrectionnel. Ces sanctions allaient du renvoi définitif

⁶²¹ Idem.

au devoir de dissertation à faire en passant par la destitution de Clément Messi à la charge de Président des étudiants et de Président de classe de première. Par rapport à la première sanction, il fut écrit : « Le renvoi de Dominique Mbiana pour manque de jugement manifeste à plusieurs reprises est décidé mais reporté à Noël pour raison de convenance »⁶²². En lien avec la punition collective le rapport affirmait : « Les étudiants de première sont exemptés des cours mais devront faire preuve de leur science en rédigeant une dissertation assez difficile pour les convaincre de l'utilité des cours »⁶²³.

b) Les renvois consécutifs de trois séminaristes pour déclaration d'amour aux riveraines de Nsimalen et déséquilibre mental

Les faits décrits dans cette étude ont eu lieu pendant deux périodes à savoir celle de mars et mai 1968. Si les deux faits ont en commun l'acte de renvoi, ils sont différents au niveau de leurs natures et des personnes mis en cause. Cette étude amorce d'abord une présentation des faits de mai et ensuite celui de mars.

En mai 1968, deux séminaristes sont renvoyés du séminaire à cause d'avoir commis une lettre d'amour destinée à des jeunes filles de la localité. Les étudiants mis en cause dans cette affaire étaient Joseph Bengono de la classe de première et Louis Essama, étudiant en classe de seconde. Les faits qui leur avaient été reprochés étaient estimés gravissimes. Le premier cas, celui de Joseph Bengono, était présenté comme suit par le Conseil :

Le Père Roy demande une réunion spéciale pour mettre le Conseil au courant de la conduite de Joseph Bengono. Ce dernier a envoyé clandestinement deux lettres à de jeunes filles. Ces lettres ont été interceptées par le Père Roy qui en fait lecture aux membres du Conseil. Ces lettres contiennent des détails graves au sujet de la vocation de Joseph et au sujet de ses intentions⁶²⁴.

En raison de l'absence de la lettre de ce séminariste, il est difficile de poser un jugement sur les détails dont on dit grave qui contient des informations au sujet de sa vocation. Était-ce une déclaration d'amour ? On ne saurait en dire plus. Par contre ce qu'il faut mentionner, c'est l'aboutissement de ce Conseil qui décide de renvoyer l'étudiant. En effet, cette décision semble faire suite à plusieurs autres antécédents qui ont émaillé la vie de ce dernier pendant son parcours notamment son rôle dans l'insurrection des étudiants sur l'utilité des cours au premier trimestre. En revanche, en dehors de ce premier forfait, il convient d'étudier tous les éléments du rapport qui gravitent autour de son cheminement qui sont à première vue contradictoires au

⁶²² Idem.

⁶²³ Idem.

⁶²⁴ Idem., Rapport de la réunion spéciale de mai 1968 du Conseil des formateurs de la Société des Saints-Apôtres du séminaire des aînés de Nsimalen. Archives de la Résidence de la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres, Délégation d'Afrique.

fait qui a abouti au renvoi du sujet. D'abord en décembre 1967, le Conseil signalait des appréciations positives sur l'état de sa vocation sacerdotale en ces termes : « Le cas de Joseph Bengono soulève plus de remarques. En somme on reconnaît chez lui les signes d'une vocation sérieuse (...) »⁶²⁵. Le seul sujet d'inquiétude des encadreurs était le conflit entre ses bonnes intentions et son caractère borné. Ensuite en mars 1968, le même Conseil se prononçait favorablement sur sa sérénité au travail même s'il remarquait encore les symptômes d'un manque d'autorité sur les autres séminaristes⁶²⁶. Enfin, en juin 1968, à la dernière réunion ordinaire, on trouvait son comportement satisfaisant et le qualifiait d'un « peu jeune dans ses attitudes »⁶²⁷. Au regard de ces rapports qui sont globalement satisfaisants, comment expliquer cette décision de renvoi. L'étude de la lettre à notre connaissance aurait été d'une grande importance. Mais, l'on est tenté de s'interroger aussi sur l'extrémisme ou du moins le radicalisme des autorités qui n'offraient pas de chance à l'accusé pour une possibilité de conversion. Cette rigueur est perceptible dans la note de fin où le rapporteur du Conseil déclare : « Le Père Roy a consulté Mgr Etoga à ce sujet et celui-ci a conseillé le renvoi immédiat. Le Conseil le renvoi immédiatement. Le Conseil après délibération, décide à l'unanimité le renvoi de Joseph Bengono »⁶²⁸.

Le second cas, celui de Louis Essama présente plusieurs éléments qui justifient a fortiori son expulsion du séminaire. Le rapporteur à son sujet écrivait :

En Avril, celui-ci écrivait une lettre d'amour à une fille de l'école ménagère de Nsimalen. Cette lettre a été remise au Père Roy qui en fait lecture aux membres du Conseil. Comme la conduite de Louis n'a cessé de poser des inquiétudes depuis le début de l'année au sujet de l'authenticité de sa vocation et qu'il a déjà reçu plusieurs avertissements, le Conseil, à l'unanimité, décide de lui demander de quitter le séminaire⁶²⁹.

Pourquoi l'authenticité de sa vocation est-elle mise en doute par les formateurs ? Que lui reprochent-ils concrètement ? Pour y répondre, il est nécessaire de parcourir les sentences reportées dans les précédents rapports.

Tout commence en décembre 1967 lorsque les formateurs signalent déjà chez le nouveau venu « son extraordinaire mollesse de caractère » qui lui vaut des « faiblesses scolaires

⁶²⁵ASMSA, Rapport de la réunion de décembre 1967 du Conseil des formateurs de la Société des Saints-Apôtres du séminaire des aînés de Nsimalen.

⁶²⁶Idem., Rapport de la réunion spéciale de mars 1968 du Conseil des formateurs de la Société des Saints-Apôtres du séminaire des aînés de Nsimalen.

⁶²⁷Idem., Rapport de la réunion de juin 1968 du Conseil des formateurs de la Société des Saints-Apôtres du séminaire des aînés de Nsimalen.

⁶²⁸Idem., Rapport de la réunion spéciale de mai 1968 du Conseil des formateurs de la Société des Saints-Apôtres du séminaire des aînés de Nsimalen.

⁶²⁹ Idem.

peut-être sérieuse »⁶³⁰. Les rapports vont aller de mal en pire tout au long de l'année. Le portrait moral du sujet prendra souvent les allures d'une caricature. Par exemple en mars 1968, le Père Jean-Paul Roy jugeait que ce dernier « ne semble porter aucun intérêt à la vie au séminaire. Il ressuscite pourtant lorsqu'on parle de danses de jeunesse et choses du genre.⁶³¹ ». Il est important de rappeler que Louis Essama est un jeune de 22 ans envoyé par Mgr Jean Zoa pour les études au séminaire. Il est probable que la puberté a été tardive chez lui. Ne l'aurait-on pas pu l'aider à assumer sa sexualité après plusieurs constats ? Apparemment ce ne serait pas le cas au cours des premières expériences de direction du séminaire des aînés de Nsimalen. Le sujet abandonna discrètement le séminaire.

Le fait de mars 1968 énoncé plus haut est différent des deux premiers cas. Le principal motif de renvoi de ce cas est le déséquilibre mental du sujet qui avait fait une fugue du séminaire et revint à deux reprises sous la pression de Mgr Von Heygen⁶³². Le candidat est Beti Lambert dont le nom ne figure nulle part sur la liste officielle des dix-neuf (19) nouveaux recrues de 1967. Son cas n'est non plus mentionné dans les trois autres rapports de 1967 et 1968. Ainsi l'année scolaire 1967-1968 fut mouvementé et plus riche dans la production des expériences que le Conseil des formateurs devait absolument juger pour veiller sur la qualité et la vertu des acteurs en course pour le sacerdoce. Il s'adonnera à produire aussi des rapports qui n'étaient pas seulement sur des situations de crise. Il serait aussi intéressant de se pencher dessus pour se faire une idée d'ensemble du caractère général des sujets et des proportionnalités de leurs intérêts.

4) Evaluation pédagogique des candidats de 1967-1968

C'est un nombre de trente étudiants que le Conseil était appelé à évaluer. On imagine la tâche ardue d'observer chaque sujet dans les détails. Le séminaire s'était enrichi d'une seconde et d'une première. Les profils d'étudiants à observer variaient contrairement à ceux de 1966, année au cours de laquelle les formateurs n'avaient à faire qu'à la classe de seconde disposant d'un petit nombre de douze étudiants. Pour de meilleures commodités, l'on procèdera à une analyse des jugements des autorités sur leurs sujets suivant la classe et le trimestre. L'on présente d'abord un tableau panoramique des évaluations de toutes les classes par séquence d'évaluation.

⁶³⁰ ASMSA, Rapport de la réunion de décembre 1967 du Conseil des formateurs de la Société des Saints-Apôtres du séminaire des aînés de Nsimalen.

⁶³¹ Idem., Rapport de la réunion de mars 1968 du Conseil des formateurs de la Société des Saints-Apôtres du séminaire des aînés de Nsimalen.

⁶³² Idem.

Dans le dessein d'établir une meilleure analyse de ce tableau de l'évaluation des séminaristes de Nsimalen pendant l'année scolaire 1967-1968, il serait plus juste de les étudier par trimestre et par classe.

a) Evaluation du conseil du premier trimestre 1967

Pour procéder à une analyse du précédent tableau, il est important de restituer les appréciations du premier conseil dans le tableau ci-après.

Tableau 29: Récapitulatif du rapport du conseil du premier trimestre 1966.

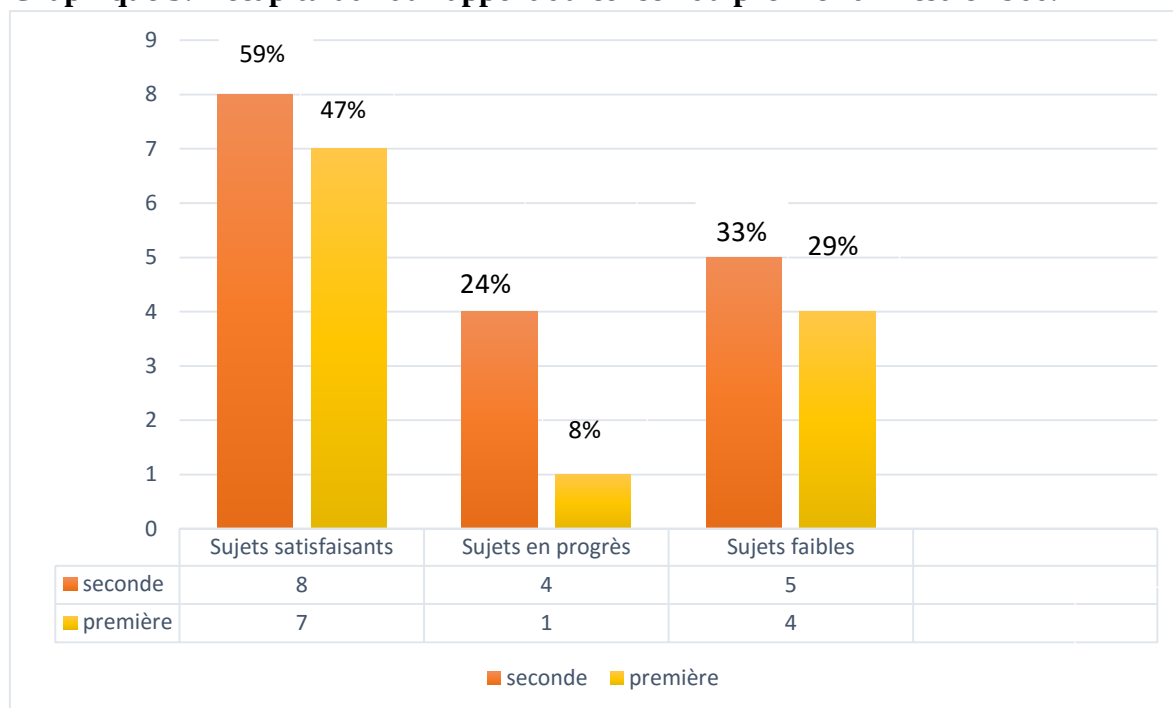
Candidats de première	Evaluation du 12/1967	Candidats de seconde	Evaluation du 12/1967
Amoa J.	Satisfait de la conduite	Bissila A.	Bon comportement, peu sociable...
Belinga J-M.	Satisfait de la conduite	Essama L.	Faible à l'école
Ekobena D.	Satisfait de la conduite	Fotso P.	Etudiant sérieux, naïf...
Kamlo R.	Doute sur la sérénité des attitudes	Gandillot T.	Satisfaction générale
Kingue P.	Satisfait de la conduite	Kamanda C.	Satisfaction générale
Samba M.	Satisfait de la conduite	Mani F.	Satisfaction générale
Tchapi P.	Satisfait de la conduite	Mberio A	Satisfaction, manifeste de la nervosité
Zoa P.	Satisfait de la conduite	Mbassa J.	Très bien
Tou'si J.	Toqué et borné	Mvogo D.	Très bien. Au-dessus de la moyenne pour mes études
Bengono J.	Vocation sérieuse, sujet têtu et borné	Mvogo S.	Mou, court vert l'échec...
Mbiana D.	Manque de jugement, mauvais caractère	Ndzana T.	Gauche, malade, sérieux
Messi C.	Profiteur né, jugement pas juste	Njana J	Très bon sujet, solitaire, un peu ferme
		Noah N.	Très bien
		Onogo B	Très bien, facilité scolaire
		Poundi B.	Timide, souvent dans la lune
		Tsimi D.	Satisfaisant
		Yaya	Blagueur, bon copain, négligeant dans ses études

Sources : ASMSA, Rapport du Conseil pédagogique de décembre 1967.

Sur le tableau ci-dessus, à partir des mentions sur la colonne « évaluation », on peut tenter de regrouper, distinctement pour les classes de seconde et de première, les étudiants ayant obtenu des appréciations de type : satisfait de la conduite, très bien ou bon sujet dans la

catégorie sujet satisfaisant ; il est aussi à regrouper dans une autre catégorie dite sujet en progrès, ceux des étudiants qui sont positivement appréciés mais présentent quelques limites encore ; enfin, les candidats dépréciés seront rangés dans la catégorie des sujets faibles.

Graphique 5: Récapitulatif du rapport du conseil du premier trimestre 1966.



Sources : ASMSA, Rapport du Conseil pédagogique de décembre 1967

La première évaluation des encadreurs met en exergue une performance globale des sujets satisfaisants de 47%, mais assez élevée de 59% pour la classe de seconde. En classe de première, sept (07) étudiants sont concernés par cette performance qui est en réalité la résultante des sanctions affectées à ceux qui ont été de loin responsables de la révolte contre le programme d'enseignement de langue française⁶³³. Les concernés en question sont : Mathurin Samba Edou, Jude Amoa, Paul Zoa, Pierre Tchapi, Pascal Medi Kingué, Damase Ekobena et Joseph-Marie Belinga⁶³⁴. Par ailleurs, les 29% des sujets faibles de cette classe s'éludent par une attitude frondeuse des meneurs de troubles du 13 novembre 1967.

Une autre lecture du graphique fournit des informations sur l'amélioration des candidats de seconde dont l'indice est de 24%. Ceci s'explique à l'inverse par l'influence d'une forte majorité de sujets satisfaisants s'élevant à 59% parmi lesquels sont comptés Gandillot T., Kamanda C., Mani F., Mbassa J, Mvogo D, Njana J, Noah N., Tsimi D., Bissila A. On peut

⁶³³ Idem.

⁶³⁴ ASMSA, Déclaration du rapport du conseil de mars 1968.

donc observer une classe d'étudiants apparemment consciencieux qui s'illustrent par une performance positive dans l'ensemble quoiqu'il existe encore un foyer d'étudiants faibles de 33%. C'est cette classe qui comprend une typologie variée des sujets à problème tels qu'Essama Laurent et Mvogo Simon (désintéressés au point de vue scolaire) et Ndzana Théodore (maladif).

b) Evaluation du conseil du deuxième trimestre 1968

Il convient d'illustrer à titre argumentatif, les informations de chaque étudiant par classe à des fins de procéder à une analyse des performances issues de la lecture de leur évaluation par différentes autorités du Conseil de mars 1968.

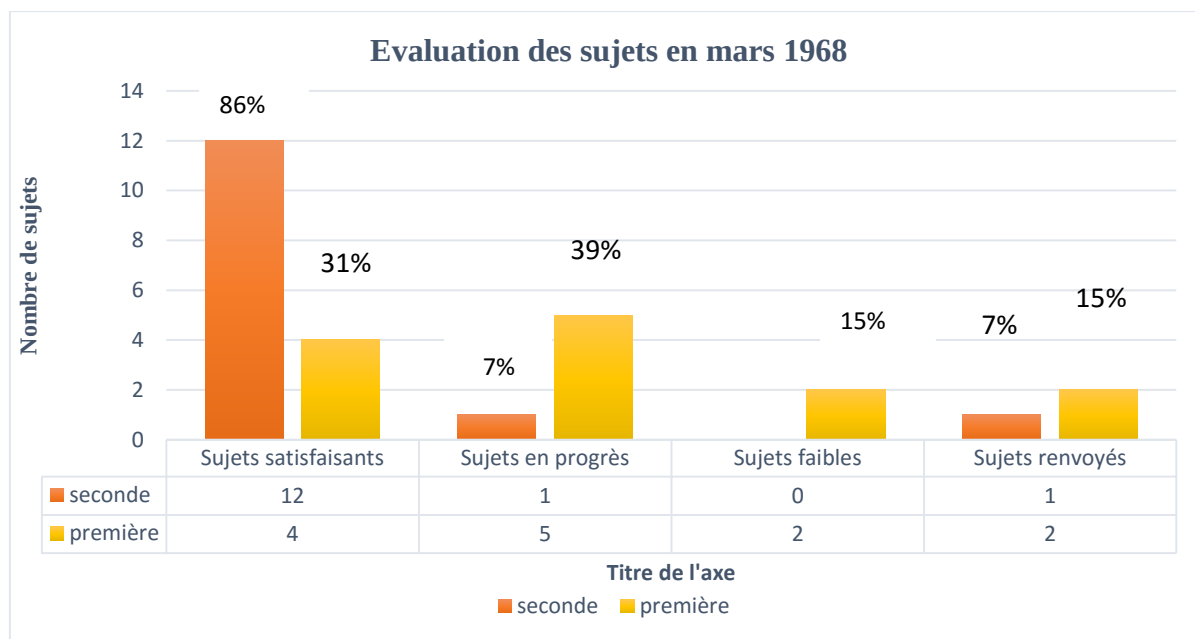
Tableau 30: Récapitulatif du rapport du conseil du deuxième trimestre 1968.

Candidats 1 ^{er}	Evaluation du 03/1968	Candidats 2 nd	Evaluation du 03/1968
Amoa J.	Bon esprit, bon travail de chef...	Bissila A.	Manque de sociabilité, profiteur, mauvais caractère
	Plus ouvert, plus autonome...	Essama L.	Aucun intérêt à la vie au séminaire
Ekobena D.	Simple, bien accepté, objectif ...	Fotso P.	Travaillant, tempéré
Kamlo R.	Plus sérieux, dévoué, mais récriminateur	Gandillot T.	Grand parleur, sociable, ouvert
Kingue P.	Bon, mais agité et spontané	Kamanda C.	Bon garçon, sérieux qui gagne en assurance
Samba M.	Révèle les dons d'administrateur...	Mani F.	Sérieux, mature, ouvert et discret
Tchapi P.	Très serviable, persévérant...	Mberio A	Manifeste de la nervosité
Zoa P.	Perfectionniste, méticuleux, caractère fermé	Mbassa J.	Travaillant et volontaire, très éveillé...
Tou'si J.		Mvogo D.	Très bon élève, sait s'imposer
Bengono J.	Travaille sérieusement, manque d'autorité	Mvogo S.	Malade
Mbiana D.	Renvoyé	Ndzana T.	Dévoué, mieux apprécié
Messi C.	Renvoyé	Njana J	Ferme, manque de volonté
		Noah N.	Très bon type, dévoué, délicat, consciencieux
		Onogo B	Sérieux, persévérant...
		Poundi B.	Bon type, amorphe
		Tsimi D.	Sérieux, mais subit en mal l'influence de Louis Essama
		Yaya	Négligeant et superficiel
		Zeh L.	Renvoyé

Source : ASMSA, Rapport du Conseil pédagogique du 3 mars 1968.

L'opérationnalisation de ces données permet d'obtenir des statistiques sur la relation qui existe entre les effectifs des étudiants et leur performance du point de vue surtout de la formation humaine et intellectuelle.

Graphique 6: Evaluation des candidats de mars 1968.



Source : ASMSA, Rapport du Conseil pédagogique du 3 mars 1968.

La classe de seconde regorge en ce second trimestre douze étudiants qui sont considérés comme des sujets ayant une conduite exemplaire avec un pourcentage de 86% et un renvoi. L'effectif en progrès est faible, soit d'un (01) étudiant seulement, en raison du grand nombre qui affiche une performance appréciable. Par contre la classe de première est en baisse de forme avec 31% de bonne conduite soit 6 % de moins qu'au premier trimestre. Elle accuse aussi un renvoi de deux étudiants dans la même période. Ce fait est à considérer comme une conséquence négative des tumultes enregistrés en novembre 1967. Par ailleurs, les sujets en progrès sont en pleine croissance. Au premier trimestre cette catégorie représentait 8% des effectifs contrairement à 39% au second trimestre.

c) Evaluation du conseil du troisième trimestre 1968

Pour analyser l'évaluation des sujets par différentes autorités du Conseil de juin 1968, il est commode de présenter un récapitulatif du rapport qui leur fut établi.

Tableau 31: récapitulatif du rapport du conseil du troisième trimestre 1968.

Candidats 1 ^{ère}	Evaluation du 06/1968	Candidats 2 ^{nde}	Evaluation du 06/1968
Amoa J.	Bon gars, doute sur ses capacités philosophiques	Bissila A.	Déplait à plusieurs professeurs, personnage controversé
Belinga J-M.	Très bon gars, manque d'autorité	Essama L.	Abandon (affaire lettre d'amour)
Ekobena D.	Très bon gars, manque d'autorité, inerte	Fotso P.	Abandon (insuffisance intellectuelle)
Kamlo R.	Nette amélioration, Dévoué, dominateur, effacé	Gandillot T.	Abandon (insuffisance intellectuelle)
Kingue P.	Faible au point de vue scolaire, cœur d'or	Kamanda C.	Conduite et travail satisfaisant
Samba M.	Ames aux convictions religieuses profondes	Mani F.	Ouvert, franc, aimé de tous
Tchapi P.	Bon comportement, timide et toqué	Mberio A.	Satisfaisant
Zoa P.	La vie commune lui est difficile. Renvoi en vue	Mbassa J.	Bon garçon, mais un peu léger
Tou'si J.	Comportement satisfaisant	Mvogo D.	Très bon sujet, très serviable
Bengono J.	Renvoyé	Mvogo S.	Décédé
Mbiana D.	Sans rapport	Ndzana T.	Bon gars, faible du point de vue scolaire...
Messi C.	Renvoyé	Njana J.	Bon gars, conduite satisfaisante
		Noah N.	Bon gars, conduite satisfaisante
		Onogo B.	Ralentissement à l'école sans cause
		Poundi B.	Inertie légendaire, amorphe...
		Tsimi D.	Très bon type, mais ferme
		Yaya	Très timide au point de vue scolaire
		Zeh L.	Renvoyé

Source : ASMSA, Récapitulatif du rapport du conseil du troisième trimestre 1968.

Le tableau récapitulatif relatif au rapport du conseil du troisième trimestre 1968 permet de constater que le dernier conseil de juin 1968 qui clôture l'année 1967-1968, avait bouclé ses activités sous fond d'une teneur acerbe. Au constat, au total, 8 étudiants avaient quitté le séminaire. Au nombre de ceux-ci, on dénote plusieurs cas d'abandon (Essama L., Fotso P., Gandillot T.) d'une part, et un (01) renvoi (Zeh Lambert.) d'autre part.

Mais l'évènement le plus significatif dans cet ordre, est le décès du séminariste Mvogo Siméon suite à une longue maladie. Le témoignage de Paul Zoa retrouvé dans les archives signale l'état de consternation qui régna dans le séminaire un mois avant le dernier Conseil. Paul Zoa relate :

Au début du deuxième trimestre, année scolaire 1967-1968, notre confrère Siméon Mvogo, atteint de la jaunisse, fut hospitalisé. Les premiers jours, le médecin semblait plutôt hésitant. Mais à la grande surprise de tous l'état de Siméon s'améliorait peu à peu. Sauvé ? Il l'était presque. Cependant, il n'était pas encore question qu'il sorte de l'hôpital. Alors le mois d'avril apporta ses surprises. Encore en convalescence, la mort de son père vint ajouter à sa douleur un ferment nouveau. (...) Le 16 mai, on vint chercher le Père Supérieur. Tout espoir fini. Il fallait alors reconduire Siméon à la famille. (...) Le 21 mai, tout était consommé et Siméon nous quittait pour la maison du Père Céleste⁶³⁵.

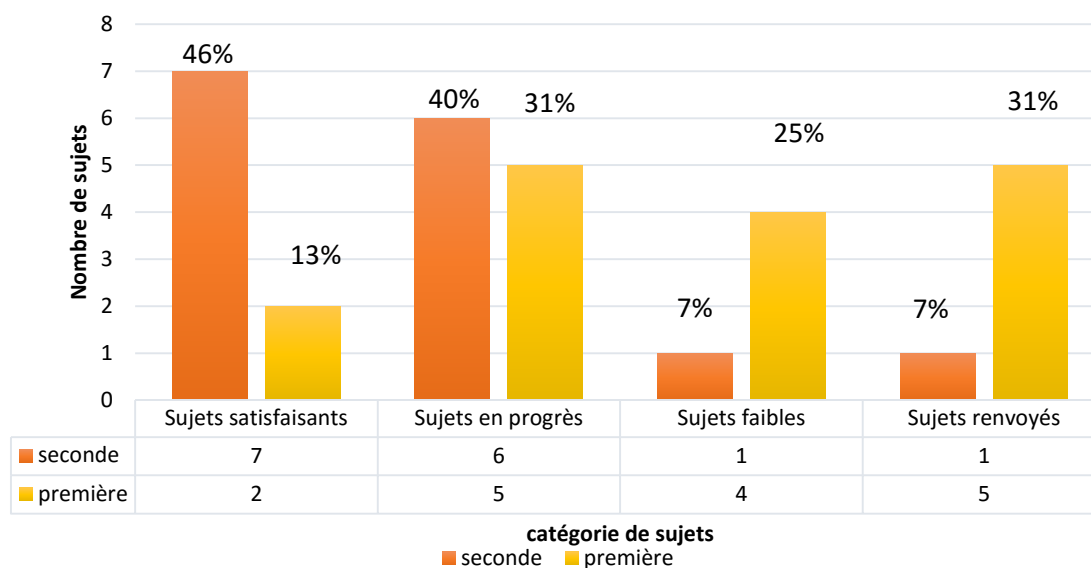
Mais avant le décès de cet étudiant, il est opportun de signaler que les autorités avaient émis des jugements très sévères à son endroit sans tenir compte de son état de santé. Par exemple en mars 1968, le rapporteur du Conseil écrivait à son sujet qu'il était « mou, sans dessein » et qu'il était doté « d'une intelligence ». Ce rapport avait prédit même qu'il courrait à « l'échec s'il ne fait pas d'effort en classe ». Comment exigé à un malade des efforts intellectuels quand ses facultés mentales sont atteintes ? Le sujet n'était-il pas aussi en butte à une certaine fragilité provoquée par l'état de santé de son père ? A ce point, il est constaté que la dimension psychologique semblait n'avoir été prise en compte par les encadreurs pour aider les sujets à se libérer de leurs tensions internes.

En tout état de cause, la mort de Mvogo Siméon allait s'ajouter à d'autres facteurs tels que le départ de ses compagnons du séminaire qui affectèrent profondément le reste des étudiants de la classe de seconde dont on constate conséquemment une atonie drastique de la catégorie sujets satisfaisants qui passe au second trimestre de 86% de performance à 46% au dernier trimestre. Ce qui traduit une diminution de la performance de 40%.

En classe de première, on vit presque une catastrophe dans la catégorie des sujets satisfaisants qui passe de 31% au second trimestre à 13% au dernier trimestre. L'argument prévalant était le renvoi occasionnel de Messi Clément, sujet très apprécié de ses camarades en raison de ses qualités de chef de classe et de président des étudiants du séminaire. Il est aussi constaté un taux de renvoi de 31% largement supérieur au taux de la catégorie des sujets satisfaisants. Ce qui dénote d'une situation profonde de malaise au sein du séminaire. L'ensemble de ces données s'illustrent dans le graphique de l'évaluation des sujets de juin 1968 ci-dessous.

⁶³⁵ ASMSA, P. Zoa, « Un souvenir pénible », *Reflète des Saints-Apôtres*, 1967, p. 16.

Graphique 7: Evaluation des candidats de juin 1968.



L'année 1967-1968 s'achève ainsi avec six (06) départs, un (01) décès sur un effectif de trente (30) candidats admis en septembre. Elle s'achève aussi avec de nouvelles présences des missionnaires des Saints-Apôtres sur le terrain à savoir les Sœurs des Saints-Apôtres arrivées le 30 septembre 1967 pour soutenir l'œuvre des Saints-Apôtres au Cameroun, le Père Pierre-Julien Bouchard qui prendra la gestion de la Curie de la mission catholique de Nsimalen, le Cardinal Paul Emile Leger le 29 décembre 1967 et Thérèse Gingras, professeur de Philosophie dans l'optique d'apporter sa contribution à l'éducation des séminaristes qui étaient admis en classe de terminal.

En outre, l'avènement d'une nouvelle année scolaire allait être marqué d'un changement qui se traduit par le déménagement du séminaire des aînés des Saints-Apôtres de Nsimalen pour la localité d'Otéle située à une cinquantaine de kilomètres de la métropole de Yaoundé. Ce changement allait apporter de nouvelles perspectives dans la formation des étudiants et de nouveaux challenges pour les formateurs.

CHAPITRE V

LA FORMATION AUX SEMINAIRES DES AINES DES SAINTS-APOTRES A OTELE

La présente étude repose principalement sur cinq grandes articulations que sont : le contexte sociologique de la vie estudiantine au séminaire des Saints-Apôtres à Otélé dans la décennie des années 80, la formation proprement dite dans le séminaire des Aînés des Saints-Apôtres à Otélé et l'intégration du séminaire des Saints-Apôtres d'Otélé au cycle d'étude philosophico théologique.

I. L'intégration de la Société des Saints-Apôtres au grand séminaire d'Otélé

Depuis 1966, le séminaire des aînés des Saints-Apôtres avait été installé dans la localité de Mbankomo à Nsimalen. Mais, en début d'année scolaire 1968, il connaît un déménagement pour être transféré dans la localité d'Otélé toujours dans l'archidiocèse de Yaoundé⁶³⁶.

En effet, les formateurs religieux canadiens avaient résolu d'occuper les bâtiments disponibles du Grand Séminaire Saint François de Sales d'Otélé à la suite d'une décision de l'assemblée des évêques du Cameroun⁶³⁷. Ce déménagement qui survint soudainement, allait impliquer un très grand changement dans le projet de formation des sujets au sacerdoce. Par changement, l'on entendra significativement l'amélioration des conditions d'encadrement des étudiants avec l'intention sous-jacente de la Société des Saints-Apôtres de marquer considérablement sa présence missionnaire au Cameroun et en Afrique, face à la ruée de plusieurs forces missionnaires catholiques dans le domaine de l'éducation⁶³⁸. Pour mieux appréhender cette nouvelle étape de l'histoire de la formation sacerdotale des jeunes adultes africains sous la férule des missionnaires des Saints-Apôtres, il est impératif, de cerner plusieurs faits à savoir : les causes qui ont été à l'origine du transfert de Nsimalen pour Otélé, la suite de la mise en œuvre du système formatif et les conditions de vie estudiantine connue dans la nouvelle demeure ?

⁶³⁶ ASMSA, M. Legault, « La Société des Saints-Apôtres, un don et une chance », *L'œuvre des Saints-Apôtres 1946-1986*, Montréal, 1986, p. 56.

⁶³⁷ M. G. Kana Bella, *Le clergé camerounais. Naissance, évolution et promotion : 1935-1982*, Paris, Harmattan, p.138.

⁶³⁸ N. Ossama, *L'Eglise du Cameroun, Schéma historique 1890-2000*, Yaoundé, Institut de Missiologie Missio, Presses de l'UCAC, 2011, pp. 35-34.

A. Les raisons du départ du séminaire de Nsimalen

Le 5 octobre 1968, Roger Savard, prêtre et Secrétaire Général de la Société des Saints-Apôtres écrivait à son confrère le Père Jean-Paul Roy, faisant observer que : 1968 était à considérer comme une année de « déménagements » pour l'œuvre formative des Saints-Apôtres au Cameroun⁶³⁹. Cette remarque venait attester l'importance de ce transfert qui, en réalité sonnait dans l'histoire de l'œuvre missionnaire de la Société des Saints-Apôtres comme le glas de deux années de balbutiement à Nsimalen d'une part, et le début d'une nouvelle ère de la matérialisation des meilleures conditions de possibilités d'un écosystème propice à l'encadrement normatif des vocations africaines. Pour cerner la pertinence de ce changement, la compréhension de tous les mobiles qui ont concouru à sa faisabilité exige de cette étude une analyse minutieuse et dans cette perspective, deux grands facteurs semblent expliquer ce fait. Le premier facteur est inhérent à l'hostilité de l'environnement naturel ambiant caractérisée par la présence des moustiques y compris l'incursion pérenne des rats et des serpents. Le second facteur est marqué par à une insécurité criarde dans la mission exposée à plusieurs cas de vol en pleine années scolaires 1966-1967 et 1967-1968.

1. L'hostilité de l'environnement animal

Les deux premières années de la formation au séminaire des aînés des Saints-Apôtres étaient ternies et dominées par des conditions de vie extrêmement difficile pour les nouveaux religieux de la Société des Saints-Apôtres, qui découvraient l'Afrique pour la toute première fois. Les témoignages livrés dans leurs journaux, on le verra, font état d'une capacité de résilience qui s'imposait à eux face à plusieurs obstacles naturels. Le tout premier et le plus redoutable de ces obstacles était, dans ce milieu tropical, la présence régulière des moustiques qui exposaient leur maison de formation aux maladies à cause d'un environnement à l'allure sylvestre, connoté par des palmiers et une peuplade de gigantesques essences surplombant marais et marécages, non loin de là⁶⁴⁰. A la tombée de la nuit, les faisceaux de lumière et leurs reflets éclairant le séminaire et ses alentours exerçaient un attrait des colonies de moustiques proliférant et infestant le séminaire et ses alentours⁶⁴¹. Le déferlement de celles-ci sur les édifices religieux obligeait le personnel Saints-Apôtre et les étudiants à chercher très souvent

⁶³⁹ ASMSA, Lettre du Père Roger Savard, Secrétaire Général de la Société des Saints-Apôtres du 5 octobre 1968 au Père Jean-Paul Roy, Supérieur de la Société des Saints-Apôtres en Afrique.

⁶⁴⁰ ASMSA, J.P Roy, « Les calculs savants », *Samenta*, vol 1, n°1, janvier 1967.

⁶⁴¹ Idem., « Le bon côté de la vie en Afrique », *Samenta*, vol 1, n°1, janvier 1967, p. 5.

un abri dans l'enceinte de l'habitation comme on peut le lire dans les mémoires du Père Jean-Paul Roy qui consigna l'une des scènes les plus épiques de 1966 :

Voilà que l'autre soir, nous étions en train de souper. La température était des plus écrasantes, on pouvait prévoir de l'orage. Ça sentait la tempête. Tout à coup : qu'est ce qui nous arrive ? Une nuée d'insectes, des bétails presque gros comme le doigt. Il en eût une telle quantité qu'à un certain moment, on dût se retirer de la cuisine pour trouver refuge ailleurs puisque, c'était surtout la lumière qui les attirait⁶⁴².

Dans la langue orale ou écrite du français canadien, on exprime l'unité des longueurs en pieds. Par deux pieds, l'auteur entend 60, 96 centimètres d'épaisseur de moustiques tués. Cette description rend compte de l'ampleur du phénomène dans la localité dont la cause serait bien la présence de leurs gîtes dans les marais et le point d'eau aménagé. Pour rassurer ses lecteurs sur la crédibilité de son récit, l'auteur va s'atteler à rapporter un témoignage de son confrère laïc Roland Drouin qui déclarait :

Auparavant, j'avais déjà l'impression d'avoir poussé à l'exagération, j'étais prêt à changer pour une plus petite pelle mais, mais avec ce que j'avais finalement entendu dire, je restais sur les positions, songeant même à changer pour une plus grosse pelle afin de donner un meilleur coup de main au Frère. Tout ça pour vous dire que des insectes, il y en avait comme on n'en a jamais vus⁶⁴³.

Pour comprendre objectivement ce phénomène des moustiques, il faut convenablement décrire le relief et le climat de la zone de Nsimalen, afin d'en saisir les conditions d'une telle prolifération d'insectes.

Le village de Nsimalen où était logé le séminaire des aînés des Saints-Apôtres, constituait une petite contrée accidentée, parsemée de collines et de vallées marécageuses qui, comme Yaoundé, était dominée par un climat équatorial de type guinéen à quatre saisons (soit deux saisons sèches et deux saisons pluvieuses) et par une température qui gravitait autour de 25°C et un seuil d'humidité atteignant les 80°⁶⁴⁴. Ce seuil d'humidité est encore lié de nos jours à une pluviométrie atteignant souvent en moyenne 1727 mm de précipitations⁶⁴⁵. Ainsi, traversé par la rivière Mefou, Nsimalen constituait le lieu idéal et propice au développement de la faune

⁶⁴² Idem., J.P Roy, « Parlons moustique », Samenta, vol 1, n°1, Janvier 1967.

⁶⁴³ Ibid.

⁶⁴⁴ L. Manga, J.C Toro, P. Carnevale, « Les vecteurs et la transmission du paludisme autour du nouvel aéroport de Yaoundé Nsimalen », *OCEAC*, n° 102 de décembre 1992.

⁶⁴⁵ Climat Yaoundé (Cameroun), [online], <https://fr.climate-data.org/afrique/cameroun/centre/yaounde-3987/>, consulté le 27 décembre 2022 à 09h09.

culicidienne de plusieurs variétés d'insectes telles que les moustiques⁶⁴⁶. Cette faune est considérée comme un vecteur favorable à la transmission des maladies virales et parasitaires⁶⁴⁷.

En situant le témoignage livré par le Père Jean-Paul Roy dans ce contexte entomologique et climatique, on comprend avec plus de clarté qu'il ne s'agissait pas d'une exagération lorsque ce dernier assimilait ces « moustiques » à des tas de bestioles d'une épaisseur étonnante et imposante, qu'il fallait ramasser à la pelle le lendemain⁶⁴⁸.

Il faut aussi dire que ce récit se situe dans la logique d'une compilation d'anecdotes consignées dans le journal *Sameta* qui est titré « les bons côtés de la vie en Afrique ». A la faveur de ces articles, l'auteur cherchait à partager à ses concitoyens canadiens les meilleurs moments de leurs premiers séjours en Afrique. La scène des moustiques qu'il qualifia de « bons côtés de la vie en Afrique » allait devenir plus tard un véritable cauchemar dans le séminaire.

En effet, l'hostilité de cet environnement donnera un goût d'amertume à la maison de formation du fait du décès survenu d'un jeune étudiant à la suite d'une maladie virale contractée et l'attaque permanente des reptiles dans leur habitation.

Le premier fait survint le 21 mai 1968. Il s'agissait du décès de l'étudiant de classe de seconde, Siméon Mvogo, originaire du diocèse de Yaoundé. D'après les rapports du Conseil des formateurs de mars et de juin 1968, à son sujet, il était écrit qu'il était gravement malade depuis le mois d'Avril et décède à la suite d'une longue maladie⁶⁴⁹. Aucune allusion n'y était faite sur la cause de ce décès si oui un an plus tard, dans un hommage fait par un étudiant de classe de première, Paul Zoa qui évoqua, dans le journal des étudiants « *Reflet des Saints-Apôtres* », la fièvre jaune à titre de cause de la mort de son camarade au début du second trimestre⁶⁵⁰. La fièvre jaune mise en cause ici, est une maladie virale extrêmement dangereuse et transmise à l'homme par la piqûre des moustiques de types *Aedes* et *Haemagogus*⁶⁵¹. En Afrique centrale, les vecteurs les plus réputés sont de trois genres : les *Anopheles africanus*, *stegomyia bromeliae*, ou alors *vittatus*⁶⁵². Les symptômes de cette maladie sont nombreuses : malaises, nausées, fièvre, vomissements, frissons, constipation, battements cardiaques rapides,

⁶⁴⁶ La faune culicidienne est formée d'une population d'*Anopheles* de types *moucheti*, *Gambiae*, *Funestus*, *Nili*, *Paludi*, *Mansonia* sp et *Culex* sp. Lire pour plus d'informations L. Manga, J.C Toro, P. Carnevale, « Les vecteurs et la transmission du paludisme autour du nouvel aéroport de Yaoundé Nsimaleu », *OCEAC*, n° 102 de décembre 1992, pp. 1-2.

⁶⁴⁷ Becker N., Petric D., Zgomba M., Boase C., Madon M., Dahl C. & Kaiser A., *Mosquitoes and their control*, London New York, Springer Heidelberg Dordrecht, 2003, pp.1, 31-35.

⁶⁴⁸ ASMSA, J.P Roy, « Parlons moustique », *Sameta*, vol 1, n°1, Janvier 1967.

⁶⁴⁹ Idem., P. Zoa, « Un souvenir pénible », *Reflet des Saints-Apôtres*.

⁶⁵⁰ Ibid.

⁶⁵¹ Fièvre jaune, causes, [online], <https://www.pasteur.fr/fr/centre-medical/fiches-maladies/fievre-jaune>, consulté le 28 décembre 2022, à 9h30.

⁶⁵² Becker et al., *Mosquitoes and their ...* p. 34.

de la peinture dorsale et de la prostration, jaunisse en raison du dysfonctionnement du foie, symptômes hémorragiques, insuffisance hépatique et rénale, délire et coma, et s'ensuit la mort⁶⁵³.

C'est donc à ce type de maladie mortelle que s'exposaient les habitants du séminaire des Saints-Apôtres lesquels avaient déjà sur le KO une victime. Ce premier décès sonnait déjà comme une alerte de la menace qui planait sur le projet de formation des jeunes catholiques à la cléricature étant donné que la santé était un critère de vocation.

En dehors des maladies endémiques courantes qui menaçait le séminaire, l'invasion des reptiles s'ajoutait aussi à la liste des obstacles naturels.

Très fréquemment, les serpents et les rats cohabitaient avec les séminaristes et leurs formateurs dans la même enceinte. Ils occupaient leurs chambres, la salle de séjour, ils bousculaient la quiétude de leurs colocataires et semaient la panique en période diurne et nocturne, à temps et à contre temps. Plusieurs scènes de riposte ont été mises en écrit par le Père Jean-Paul Roy. Le tout premier est un épisode d'un affront contre les rats. Sur fond d'humour, l'auteur relate :

(...) Parlons de rats. Nous en avons tellement que ce ne sera pas un luxe de vous en dire quelques mots. Un bon-matin, ils se sont éveillés avant le réveille-matin. Ces pauvres petites bêtes (qui ressemblent étrangement à nos chats), si mignonnes et si affectueuses, vont même jusqu'à partager notre couche à certains moments. Mais pour nous, pauvres petits montréalais, n'étant pas trop habitués à de telles coutumes, nous sentions un certain besoin de réagir. L'aventure commença dans la chambre du frère Roland, plus précisément dans son lit. Éveillé en sursaut, bien qu'il ne fût que 4 H ½ du matin, il donna le cri d'alarme et en un court instant, toute l'équipe était sur un branle-bas de guerre. Résultats : le drame s'est déroulé à travers toute la maison pour finalement trouver son dénouement dans ma chambre par l'imposition du traditionnel manche à balai⁶⁵⁴.

Trois idées de l'auteur sont perceptibles dans ce texte.

Premièrement, la quantification de cette espèce d'animal pris en chasse. Cette quantification est indéterminée et exprimée par l'adverbe « tellement » dans l'extrait : « Nous en avons tellement que ce ne sera pas un luxe de vous en dire quelques mots ». Ce qui permet de comprendre que la population de rats était importante dans le séminaire.

La seconde idée est celle de la forme de l'animal que l'auteur veut traduire en choisissant une analogie pour établir un rapport de forme entre ces rats de Nsimalen et aux chats du Canada : « Ces pauvres bêtes qui ressemblent étrangement à nos chats ». Ce qui peut dénoter la grosseur importante de ces animaux.

⁶⁵³ Ibid.

⁶⁵⁴ ASMSA, J.P Roy, « Le bon côté de la vie en Afrique », *Samenta*, vol 1, n°1, janvier 1967, p.7.

La troisième idée est la résilience, mais une résilience offensive que l'auteur exprime par la phrase : « nous sentions un certain besoin de réagir ». Il est donc évident que la cohabitation entre les hommes et les rats au séminaire des aînés des Saints-Apôtres à Nsimalen était un problème en dépit du charme que ces bêtes exerçaient sur les religieux. Le problème encouru était visiblement le trouble du sommeil.

Mais bien plus que des troubles de sommeil occasionné par la présence des rats, les serpents et les plus redoutables qui s'invitaient dans cette institution formative, plongeaient sans cesse ses occupants dans la stupeur. Deux types de serpents étaient connus pour leur incursion sournoise : la vipère et le mamba vert. A propos du premier type de serpent, Roland Drouin relatait que :

Les rats ne sont pas les seules bêtes à nous rendre visite. Yvon, l'autre jour, a eu la visite d'une vipère dans sa chambre à coucher. Heureusement qu'elles ne mordent pas si elles ne sont pas affamées ou si on ne les brusque pas trop. Avec son flegme caractéristique, Yvon ne prit pas beaucoup de temps pour s'en débarrasser⁶⁵⁵.

Cette première visite de ce type de reptile qui eut lieu en octobre 1966, se répéta deux fois de suite à savoir le 16 octobre 1967 et le 2 novembre au courant de la même année. L'incursion du 2 novembre ne posa que de frayeur au Père Claude Belanger qui venait d'arriver au Cameroun. Le récit dit :

Une mauvaise rencontre : Claude entre dans sa chambre, y travaille une heure, se lève et va vers sa bibliothèque. Il en soulève la housse et remet, quelques volumes en place. Ce n'est qu'alors qu'il aperçoit à côté de sa main un « Ayan » (mamba vert) trois pieds de long. Il attaque sans provocation tellement il est nerveux (...). Roland appelé au secours arrive avec une machette et tue la bête (...). La vie a quand même ses bons moments⁶⁵⁶.

Par contre, c'est la visite du 16 octobre qui faillit coûter la vie à Lester Judd mordu par une vipère. Dans l'édition n°3 du vol 2 de décembre 1967 du journal de la Société des Saints-Apôtres en Afrique, *Sameta*, l'article soulignait :

Lester est mordu par une vipère. On a vite recours à l'antidote ce qui fait qu'il sera quitte pour la peur. C'est vraiment une malchance inouïe car les serpents d'ordinaire nous fuient et les morsures ne sont pas fréquentes surtout près de la mission⁶⁵⁷.

⁶⁵⁵ ASMSA, R. Drouin, « Bons côtés de la vie en Afrique » *Sameta*, vol 1, n°1, janvier 1967.

⁶⁵⁶ Idem., « Chroniques du Père Claude Belanger », *Sameta*, vol 2, n°3, décembre 1967.

⁶⁵⁷ Ibid.

On n'est jamais assez prudent et à l'abri de ce type de reptile dangereux et imprévisible face auquel les religieux du séminaire des aînés des Saints-Apôtres à Nsimalen, semblaient pourtant avoir déjà un « pouvoir spirituel » conféré par la proximité de la mission. Quand le narrateur affirme par exemple : « C'est vraiment une malchance inouïe car les serpents d'ordinaire nous fuient et les morsures ne sont pas fréquentes surtout près de la mission ⁶⁵⁸ », il laisse transparaître à travers sa pensée un sursaut de superstition, du préjugé d'une immunité du personnel religieux contre les morsures de serpents.

L'hostilité du milieu de vie du séminaire était un fait avéré. Les premières expériences de l'agression de la nature pour les missionnaires canadiens s'apparentaient à des rencontres sympathiques qu'ils qualifiaient de « bons côtés de la vie en Afrique ». La régularité et l'intensité de l'agression tant des insectes, des rats que des serpents mettront en péril le projet de formation. Si l'environnement animal était dangereux, l'environnement humain le sera encore un peu plus.

2. L'hostilité de l'environnement humain

La mission catholique de Nsimalen était dotée d'un personnel laïc qui y travaillait à plein temps. Par exemple des apprentis menuisiers, riverains de la mission, s'y formaient avec l'aide d'un Frère spiritain, le Frère Germain⁶⁵⁹. La mission catholique de Nsimalen était aussi un composite de logements pour les professeurs et leurs familles. Elle était en plus dotée d'un presbytère, d'une église, d'une résidence des sœurs, d'un dispensaire, d'une école primaire, d'un séminaire, de deux chapelles, des plantations, d'un espace pour animaux domestiques⁶⁶⁰. Elle formait ainsi un vaste domaine de fortune qui pouvait attirer des regards indus. Très souvent, les établissements de cette structure étaient exposés à des larcins justifiés par l'existence de la misère accablant les populations de la localité. En guise d'exemple, voici une description que fait le Père Gérard Gibeault d'une case ordinaire du village Nkoulou le 28 décembre 1966 ce, pour illustrer la pauvreté ambiante aux alentours de la mission:

On m'invite à entrer dans la maison, petite case bien propre, bien aménagée, ce qui me fait oublier qu'elle est construite de terre. (...) Une chambre africaine : très simple, planché à terre, un petit lit que lui-même a fait, un petit meuble (...) ⁶⁶¹.

⁶⁵⁸ Ibid.

⁶⁶⁰ ASMSA, J. Roy, « Plan de la Mission catholique de Nsimalen », *Sameta*, vol.1, n°1, septembre 1966.

⁶⁶¹ Idem., G. Gibeault, « Visite à Nkoulou », *Sameta*, vol. 1, n° 4, mars 1967.

Le Père Gérard Gibeault décrivait ainsi les conditions de vie très rudimentaire d'un employé de mission. D'après Lester Judd, cette paupérisation se manifestait d'abord par une insouciance des jeunes voués au travail des champs, à l'errance sans but et à une dépravation des mœurs⁶⁶². Le 30 septembre 1967, le pire survint : le vol d'une importante somme d'argent qui ne scandalisa pas vraiment les religieux canadiens imprégnés préalablement des conditions de vie sociale ambiantes. Dans une chronique du journal *Sameta* de l'édition de décembre 1967, il était écrit : ⁶⁶³

Une journée bien mouvementée. Une aventure malheureuse d'abord : deux vols de sommes importantes à la Mission. Le voleur sera livré deux semaines plus tard par ses compagnons de travail. On passe aisément sous silence nombre de petits larcins vu la misère générale mais de tels vols sont mal reçus⁶⁶⁴.

La proximité du séminaire des habitations riveraines en dehors de la pauvreté pouvait être la cause de ce type d'inconduite dont la récurrence, quoique relégué dans un mutisme, peut avoir inquiété les religieux de la Société des Saints-Apôtres. En dépit de toute la volonté de garantir la réussite de leur projet missionnaire, ces derniers allaient chercher d'autres voies et moyens d'abandonner ce milieu de vie inconfortable dont Roland Drouin schématisait ironiquement quelques grands traits :

« A tout ça, on peut ajouter que la vie en Afrique a certainement son charme, bien qu'on y vive de façon très rudimentaire, bien qu'on aille chercher l'eau à la source, qu'on chauffe au bois, qu'on prend notre douche à l'eau froide, qu'on voit parfois des choses...qui au Canada nous seraient formellement défendues, qu'ici la vitesse tue et un tas d'autres choses (...) »⁶⁶⁵.

La conjugaison de ces raisons formait un bloc d'arguments sérieux qui allaient militer en faveur d'un transfert du séminaire de Nsimalen pour la localité d'Oté en début du mois de septembre 1968 contre la volonté de Mgr Jean Zoa qui aurait voulu qu'il demeure à cet endroit même⁶⁶⁶. Mais, pour les missionnaires des Saints-Apôtres, le bien-être moral, humain et intellectuel de leurs sujets était capital⁶⁶⁷. L'attachement aux meilleures conditions de vie était devenu une préoccupation majeure pour laquelle l'économe du séminaire, le frère Roland Audet, formulait des promesses à l'endroit de ses compatriotes canadiens en les rassurant :

⁶⁶² Idem., Lester Judd, « Après un an », *Sameta*, vol. 2, n°1, août 1967.

⁶⁶³ Les prêtres de la Société des Saints-Apôtres héritèrent des spiritains en fin d'année 1967 la mission catholique de Nsimalen et ses différents postes.

⁶⁶⁴ Idem., « Chroniques du Père Claude Belanger », *Sameta*, vol 2, n°3, décembre 1967.

⁶⁶⁵ Idem., R. Drouin, Roy, « Bons côtés de la vie en Afrique », *Sameta*, vol 1, n°1, Janvier 1967.

⁶⁶⁶ Idem., lettre du Père Roger Savard, Secrétaire Général de la Société des Saints-Apôtres du 5 octobre 1968 au Père Jean-Paul Roy, Supérieur de la Société des Saints-Apôtres en Afrique.

⁶⁶⁷ Idem., R. Audet, « Soucis d'un économe », *Sameta*, vol. 2, n°4, janvier-février 1968.

Soyez rassurés que nous faisons notre possible pour donner à nos séminaristes tout ce dont ils ont besoin pour faire d'eux, sur le plan physique, des jeunes gens en bonne santé, et sur le plan spirituel, pour qu'ils deviennent des saints prêtres dont l'Afrique a besoin⁶⁶⁸.

Il ne fallait pas avoir dans la conscience et les mémoires de la société un autre décès causé par un environnement agressif. C'est la raison pour laquelle les autorités générales durent faire pressions sur la curie romaine pour obtenir un déménagement. Roger Savard, prêtre et Secrétaire Général de la Société des Saints-Apôtres révéla cette stratégie dans une lettre adressée au Père Jean-Paul Roy en avouant que : « Dans le fond, c'est un peu la Société qui a fait des pressions à Rome pour que le Séminaire déménage à Otélé (...). Mgr Zoa aurait préféré nous voir rester à Nsimalen. »⁶⁶⁹.

On peut dire à la suite du Père Roger Savard que la Société des Saints-Apôtres avait une influence importante sur l'Eglise catholique au Cameroun et notamment sur l'Archidiocèse de Yaoundé en agissant directement sur les autorités vaticanes pour la défense de ses intérêts. Cette attitude n'explique-t-elle pas la décision des évêques de la Conférence Episcopale de l'Afrique Equatoriale-Cameroun qui octroyèrent sans lésiner les bâtiments inoccupés du Grand Séminaire d'Otéle en 1968 ?⁶⁷⁰ Il est possible que l'influence probable dont elle jouissait au Vatican à travers le ministère général de l'Ordre des Franciscains ou des Frères mineurs aurait valu aux prêtres Saints-Apôtres, l'obtention des bâtiments de l'ancien Grand Séminaire d'Otéle encore sous la gérance des Pères Jésuites depuis 1963⁶⁷¹. En tout état de cause, le déménagement est effectif le 22 septembre 1968⁶⁷². Dans un article intitulé « Otélé-Flash » dans le journal des étudiants « Reflet des Saints-Apôtres », l'étudiant Paul Zoa exprimait sa satisfaction d'être entre les murs du Grand Séminaire d'Otéle en ces termes :

Chers lecteurs,
Souffrez que nous vous parlions une fois de plus de notre maison. Je crois que cela s'impose, d'autant plus que le Séminaire des SS. Apôtres n'est plus à Nsimalen. En effet, c'est depuis le 22 septembre dernier que nous avons récupéré les bâtiments de l'ancien grand séminaire⁶⁷³.

⁶⁶⁸ Idem.

⁶⁶⁹ Idem.

⁶⁷⁰ Dans son ouvrage intitulé : *Le clergé camerounais...*, Kana Bella fait référence à la page 138 de ce que les évêques de la Conférence Episcopale de l'Afrique centrale avaient approuvé cette demande de transfert des Saints-Apôtres en 1968. Nous avons essayé d'expliquer les raisons sociales qui ont poussé les formateurs canadiens à déménager de Nsimalen pour Otélé dans les pages précédentes de cette étude. Nous ajoutons que l'action de leur influence au Vatican pour l'atteinte d'un tel but, peut s'expliquer que par les accointances du Conseil Général, sis à la Maison St Pascal à l'avenue Gouin à Montréal, avec l'Ordre des Franciscains qui a toujours parrainé la jeune Société depuis sa fondation en 1946.

⁶⁷¹ Ibid.

⁶⁷² ASMSA, P. Zoa, « Otélé-Flash », *Reflet des Saints-Apôtres*, octobre 1968.

⁶⁷² Idem.

⁶⁷³ Idem.

Nsimalen devint très tôt le souvenir d'un passé d'une fondation de l'œuvre des missionnaires des Saints-Apôtres en Afrique en général et au Cameroun en particulier. Ces souvenirs marquèrent les consciences tant des formateurs que des étudiants qui ne lésinèrent pas à le souligner dans leurs écrits avec gratitude à la générosité de cette première terre de mission qui fut le témoin d'instantanés de peine dans l'institution formative qu'elle hébergea, dont la vie fut soit teintée de souvenirs des cas d'étudiants renvoyés et démissionnaires, soit de la garantie assurée par quelques étudiants brillants, dynamiques et en progrès, soit alors bousculée par des médiocres et amorphes, récalcitrants, soit traumatisée par un cas de décès.

En revanche, des acquis étaient aussi évidents qu'une richesse de vocations de vingt-cinq (25) élus sur vingt-neuf (29) jeunes africains appelés à franchir l'étape Nsimalen pour continuer leur initiation à la vie sacerdotale à Otélé. Pour marquer une césure de cette partie de leur histoire, le Supérieur de l'ex-séminaire des Aînés des Saints-Apôtres de Nsimalen, dans un éditorial du journal *Reflet des Saints-Apôtres* écrivit :

Le séminaire de Nsimalen n'est plus : hier encore, nos murs vibraient des échos joyeux et turbulence d'un groupe de jeune gens remplis d'idéal. Aujourd'hui, le silence y règne, un silence peut être précurseur d'une nouvelle naissance (...). D'autres murs, d'autres bâtiments plus vastes et plus spacieux sont aujourd'hui les heureux témoins des ébats de cette jeunesse qu'on appelle un peu paradoxalement les « aînés ». Merci à la Providence et à ses intermédiaires qui ont fait du Grand Séminaire d'Otélé le nouveau Séminaire des Aînés⁶⁷⁴.

Le séminaire de Nsimalen transféré au Grand Séminaire d'Otélé, connut un nouveau nom de baptême. Il devint désormais : le Grand Séminaire des Aînés d'Otélé. Cette nouveauté inaugurait de nouvelles perspectives fortement marquées par la solennité de la rentrée scolaire programmée le 26 octobre 1968.

Toutefois, avant la tenue de cette première rentrée scolaire, le Grand Séminaire des Aînés des Saints-Apôtres d'Otélé devait d'abord assurer toutes les conditions d'occupation du nouvel établissement et procéder à l'organisation de toutes les ressources nécessaires à son bon fonctionnement. Comprendre les conditions de mise en place de ces ressources constitue la visée de cette prochaine analyse.

B. L'installation dans les locaux du Grand Séminaire d'Otélé

L'occupation de l'immense bâtiment du Grand Séminaire d'Otélé s'est effectuée depuis septembre 1968. Elle fut marquée néanmoins par la gêne occasionnée due à la présence en ces lieux des prêtres jésuites qui, jusqu'au 4 novembre 1968, devaient y demeurer. En effet, leur

⁶⁷⁴Idem., J.P. Roy, Editorial du vol 1, n°1 du *Reflet des Saints-Apôtres* de janvier-février 1969.

nouvelle habitation était encore en chantier⁶⁷⁵. En dépit de cette incommodité, pour une meilleure organisation de l'année scolaire 1968-1969, les prêtres de la Société des Saints-Apôtres allaient se doter d'un personnel compétent et travailler à rendre complet le cycle d'étude classique (secondaire). Avant de procéder à une analyse de ces innovations, ne conviendrait-il pas de faire une description du nouvel établissement pour rendre compte de sa place dans la formation des impétrants ?

1. Présentation du séminaire des Aînés des Saints-Apôtres d'Otéle

Pour présenter le séminaire des Aînés des Saints-Apôtres d'Otéle, l'on recourt à son contexte géographique et social, à sa physionomie et à l'organigramme qui la structure.

a) Le contexte géographique et social

Le séminaire des Aînés des Saints-Apôtres avait été construit dans la ville d'Otéle, petite agglomération de 3000 habitants, située à 65 km au sud-ouest de Yaoundé dans une région montagneuse couverte d'une forêt équatoriale touffue et caractérisée par un climat humide⁶⁷⁶. Dans cet environnement géographique, il formait une enclave à l'intérieure de la Mission Catholique fondée par les Pères Bénédictins d'Engelberg, qui avaient voulu y établir un Abbaye⁶⁷⁷. Située à 650 mètres d'altitudes au sommet de la colline qui surplombe le village Nkol-Melen, cette Mission demeurait la propriété de l'Archidiocèse de Yaoundé et disposait comme bâtiments : une église, une école, un presbytère, un dispensaire, une maternité, une résidence des coopérants suisses et des Sœurs canadiennes, des installations de la scierie, de la menuiserie, un bâtiment pour un pressoir à huile et séchoir à cacao⁶⁷⁸. Située à 4 km à l'ouest de la ville d'Otéle, la Mission présentait aussi une particularité assez remarquable. Primo, elle était à cheval entre la sous-préfecture de Makak et celle de Ngoumou⁶⁷⁹. Secundo, elle constituait une zone tempo entre le diocèse de Yaoundé et de Douala⁶⁸⁰. Tercio, elle hébergeait en son sein, les tribus bassa et ewondo, lesquelles demeuraient en rivalité permanente pour deux

⁶⁷⁵ ASMSA, Lettre du Père Roger Savard, Secrétaire Général de la Société des Saints-Apôtres du 5 octobre 1968 au Père Jean-Paul Roy, Supérieur de la Société des Saints-Apôtres en Afrique.

⁶⁷⁶ Idem., M. Legault, *Les séminaristes du Séminaire des Saints-Apôtres d'Otéle Cameroun* (1981-1982), Inédit, Institut Catholique de Paris, Faculté de philosophie, février 1983, p. 2.

⁶⁷⁷ Présents au Cameroun depuis 1932, les moines bénédictins d'Engelberg logeaient dans la Mission de Mvolyé qui ne présentait guère les conditions idoines d'une vie monacale du fait de la nuisance sonore récurrente marquée par la promiscuité d'une école primaire, d'une paroisse et du Séminaire Saint Laurent. La colline de Nkol-Melen dans la localité d'Otéle réunissait par contre tous les facteurs géographiques recherchés en Mvolyé à savoir : une un environnement sylvestre, une altitude de la colline, un calme propice à la prière, un climat humide indispensable pour mettre en valeur leur règle et mode de vie monacale. C'est la raison pour laquelle ils s'y établirent et édifièrent une Mission Catholique contenant une paroisse et le Grand Séminaire Saint François de Salles à partir de 1933.

⁶⁷⁸ ASMSA, M. Legault, *Les séminaristes du Séminaire...*, p. 2.

⁶⁷⁹ Idem., p. 4.

⁶⁸⁰ Idem.

causes⁶⁸¹. La première, historique était liée à la domination de la minorité ewondo sur les autochtones bassa dans la localité⁶⁸². La seconde avait un rapport avec le découpage administratif de la région d'Otéle où fut substituée à la rivière, comme frontière naturelle séparant les deux grands groupes humains, une route dans les années 60⁶⁸³. C'est cette nouvelle limite qui amplifia le complexe entre ces blocs dans le village de Nkol-Melen en séparant, d'une part le presbytère et le dispensaire de la Mission Catholique, et d'autre part les populations ewondo et bassa soumises distinctement aux juridictions de l'arrondissement de Ngoumou et de Makak⁶⁸⁴. En dépit de ces différences, Nkol-Melen demeurait un petit village doté d'une trentaine de case et marqué par une forte activité économique qui s'illustrait par la pratique de la culture de rentes telles que le cacao et le palmier à huile⁶⁸⁵. Mais, le seuil de pauvreté était encore assez important à cause de la présence des bars très prisée par une population masculine travailleuse⁶⁸⁶.

Pour le séminaire, l'environnement climatique ambiant n'était pas très chaud. Il était calme et paisible, isolé, reposant pour les études. Le jour, le maximum à l'ombre était de 29°C. Tandis que les nuits étaient fraîches avec environ 19°C.

b) La physionomie

Le Séminaire des Saints-Apôtres d'Otéle était un vaste établissement de fortune construit par l'Ordre de Saint Benoît d'Engelberg appelé dans le but de décongestionner le Grand Séminaire Saint Laurent à Mvolyé. Il était formé de deux principaux bâtiments mit sur pied respectivement en 1945 et en 1958⁶⁸⁷.

En effet, le premier bâtiment de 1945 avait deux étages et comprenait une bibliothèque d'un volume de 12000 livres et une réserve de livres au rez-de-chaussée⁶⁸⁸. Cet édifice comportait en plus un laboratoire, des ateliers (mécanique-automobile, soudure et électricité), une salle de lecture, de dactylographie, une salle de récréation et pour audio-visuel, une salle de cinéma et de spectacles, un secrétariat et économat, une salle de jeu, une salle de réunion,

⁶⁸¹ Ibid.

⁶⁸² Ibid., p. 3.

⁶⁸³ Ibid.

⁶⁸⁴ Ibid.

⁶⁸⁵ Ibid.

⁶⁸⁶ Ibid.

⁶⁸⁷ ASMSA, M. Legault, *Les séminaristes du Séminaire ...*,

p. 3.

⁶⁸⁸ Ibid.

bureaux et réfectoire des professeurs⁶⁸⁹. Au deuxième étage de cet édifice, des chambres étaient réservées aux professeurs et aux visiteurs.

Photo 12: Séminaire des Saints-Apôtres d'Otéle en 1990.



Source : ACDO, Michel Legault.

Quant au second bâtiment qui avait été construit par les Pères Jésuites en 1958⁶⁹⁰, il était constitué de 60 chambres mesurant environ 9 m², situées au premier et au second étage⁶⁹¹. Des lavabos, douches et toilettes étaient logés au rez-de-chaussée⁶⁹². Les autres pièces à coucher, logées au deuxième étage, étaient occupées par les professeurs et les visiteurs. Marquées par la présence d'un crucifix, toutes ces chambres étaient des espaces individuels décents, sobres, propres mais sans eau courante⁶⁹³. Chaque étudiant avait droit à un lit, un matelas, une armoire à linge, une étagère à livres, une table d'étude, une chaise⁶⁹⁴. Ainsi, ces chambres étaient un cadre de repos et de méditation dans lequel les étudiants étaient appelés chaque jour à y demeurer pendant tout le temps de leur formation. D'après Michel Legault, cette condition de vie était presque du luxe dans cette région d'Otéle où souvent la famille entière couchait dans

⁶⁸⁹ Ibid.

⁶⁹⁰ ACDO, Lettre du Père Jacques Taillefer, Recteur du Séminaire des Saints-Apôtres à Mgr Athanase Bala, évêque de Bafia portant du 19 décembre 2000 relative à l'établissement du Séminaire des Saints-Apôtres.

⁶⁹¹ ASMSA, M. Legault, *Les séminaristes du Séminaire...*, p.3.

⁶⁹² Ibid.

⁶⁹³ Mbili, *D'une Eglise...*, p.124.

⁶⁹⁴ Ibid.

une chambre commune et à même le sol⁶⁹⁵. A côté de ce dortoir, ce bâtiment de 1958 comptait aussi une cuisine, des salles de classes⁶⁹⁶.

Entre les deux bâtiments, au centre, il y avait une sacristie, un parloir, une chapelle construite en 1970 et tout autour, des terrains de football, basketball, handball, un jardin-école, un poulailler, une infirmerie où pouvaient se rendre les séminaristes pour des analyses et les traitements de nombreuses maladies tropicales telles que le paludisme, la fièvre jaune⁶⁹⁷.

Ces infrastructures éducatives, sportives, spirituelles avaient été conçues pour offrir aux séminaristes les meilleures conditions vie qui devaient les faire oublier le passé douloureux de Nsimalen. Par exemple, l'eau courante coulait du robinet, dispensant ainsi les séminaristes d'aller matin et soir à la source. Les douches permettaient aux séminaristes de faire leur toilette quotidiennement. Ils avaient même droit à un bassin et lavabo pour laver leur linge, sans plus besoin de se rendre à la rivière. La Maison était aussi alimenté en électricité par un groupe électrogène le matin de 05h40 à 8h30 et le soir de 17h30 à 22h⁶⁹⁸. Tout ceci formait une importante ressource et matérielle confortable et fonctionnelle permettant une vie propice à l'étude⁶⁹⁹.

Tableau 32: Composition du Séminaire des Saints-Apôtres d'Otlé.

Infrastructures	Pièces
Les grandes salles	02 grandes salles de classe
	01 réfectoire de 120 séminaristes
	01 cuisine
	01 salle de réserve alimentaire
	01 salle d'eau et douches
Les salles moyennes	01 salle de retraites
	01 salle de session
	01 salle de toilette
73 chambres	60 chambres recevant 2 séminaristes chacune
	11 chambres pour les éducateurs
	01 infirmerie
	01 salle de sport

⁶⁹⁵ Ibid, p. 16.

⁶⁹⁶ ASMSA, M. Legault, *Les séminaristes du Séminaire...*, p. 86.

⁶⁹⁷ Ibid.

⁶⁹⁸ Ibid., p. 16.

⁶⁹⁹ Ibid, p. 16.

Autres locaux	La chapelle
	La sacristie et petit oratoire
	01 parloir
	01 boukarou
	01 atelier de menuiserie
	03 locaux pour la basse-cour et bergerie
	02 maisons et cuisine pour gardien, jardinier et cuisinière
	01 maison des sœurs
Aires de sports	01 terrain de foot-ball
	01 terrain de hand-ball
	01 terrain de basket-ball
	01 terrain de volley-ball

Sources : ACDO, Lettre du Père Jacques Taillefer du 19 décembre 2000 adressée à Mgr Athanase Bala.

Au regard de ce tableau de présentation de ce complexe éducatif, on se rend compte de la disponibilité d'un espace assez large comprenant toutes les structures d'accueil adéquat pour assurer aux jeunes adultes une formation sacerdotale de pointe. Ce complexe avait ainsi une capacité d'accueil de plus de cent candidats.

2. L'organisation administrative du séminaire des aînés des Saints-Apôtres d'Otélé

En 1968, le Séminaire des Aînés à Otélé comptait dans son personnel un effectif de onze (11) personnes réparties en personnel enseignant et employés de maison. Le corps enseignant comptait un groupe régulier et irrégulier. Au nombre du personnel enseignant régulier se dénombrait : les anciens formateurs de Nsimalen qui étaient les Pères Jean-Paul Roy et Gérard Gibeault⁷⁰⁰, les laïcs, Lesler Judd, Claude Belanger⁷⁰¹ et Thérèse Gingras. La nouveauté était l'entrée de trois (03) autres tels que les Pères Lemire, Simon Dimouchel, y compris le laïc engagé Florian Potvin⁷⁰². Ainsi, c'est avec huit enseignants réguliers que le Séminaire des Aînés d'Otélé allait débiter l'année scolaire.

⁷⁰⁰ ASMSA, R. Couture, « L'Afrique nous attend », *En route*, vol 19, n°2, mars 1966, journal de la Société des Saints-Apôtres.

⁷⁰¹ Idem., R. Drouin, Y. Dubuc et al, « Arrivée de trois laïcs en terre africaine », *Sameta*, vol 1, n°2, octobre 1966, p. 9.

⁷⁰² Idem., Lettre du Père Roger Savard, Secrétaire Général de la Société des Saints-Apôtres du 5 octobre 1968 au Père Jean-Paul Roy, Supérieur de la Société des Saints-Apôtres en Afrique.

A côté de ce corps enseignant régulier, existait aussi un corps irrégulier représenté par l'Abbé Guy Fournier et la Sœur Réjeanne⁷⁰³. Le fonctionnement de la maison allait devoir être assuré par le Frère Roland Audet, l'économe du séminaire, assisté par le laïc Etienne Mbarga. Le secrétariat était garanti par Réjeanne Gaudet, tandis que la cuisine assurée par la Sœur Rita, toutes Sœurs des Saints-Apôtres aussi⁷⁰⁴.

Mais, il faut noter avant toute chose que, d'après le statut du séminaire des Saints-Apôtres, le Recteur et son vice, le Directeur spirituel, le préfet des études, l'économe, le secrétaire et le bibliothécaire formaient la caste des éducateurs qui résidaient dans l'enceinte de l'établissement⁷⁰⁵.

L'on peut répartir dans le tableau ci-dessous la ressource humaine disponible dès 1968.

Tableau 33: Répartition du personnel du Séminaire des Aînés des Saints-Apôtres en 1968.

Noms	Statut civil	Fonctions dans le séminaire	Niveau d'instruction
Jean-Paul Roy	Prêtre	Supérieur	Licence en Théologie
Gérard Gibeault	Prêtre	Directeur des étudiants	Baccalauréat en Théologie
Simon Dimouchel	Prêtre	Préfet des études	Licence en Théologie et en Lettres
Marius Lemire	Prêtre	Professeur	Licence en Théologie
Guy Fournier	Prêtre	Professeur	Licence en Théologie et catéchèse
Thérèse Gringas	Laïc	Professeur	Doctorat en Philosophie et Licence en Psychologie
Claude Bélanger	Laïc	Professeur	Baccalauréat
Florian Potvin	Laïc	Professeur	Baccalauréat
Audet Roland	Frère Saints-Apôtres	Maintenance générale et économat	
Réjeanne Gaudet	Religieuse des Saints-Apôtres	Secrétariat	
Rita	Religieuse des Saints-Apôtres	Cuisine	

Sources : ASMSA, Répartition du personnel du Séminaire des Aînés des Saints-Apôtres.

L'on constatera que l'effectif de ce collège de professeurs est presque le double de ce qu'a connu les formateurs Saints-Apôtres au Cameroun en 1966 et 1967. Cette augmentation s'explique non seulement par l'inflation des effectifs des étudiants dès 1968, mais aussi par la

⁷⁰³ Idem., Lettre du Père Roger Savard, Secrétaire Général de la Société des Saints-Apôtres du 5 octobre 1968 au Père Jean-Paul Roy, Supérieur de la Société des Saints-Apôtres en Afrique.

⁷⁰⁴ Idem., P. Zoa, « Otélé-Flash », *Reflète des Saints-Apôtres*, n°1, novembre 1968.

⁷⁰⁵ Idem., Carton « Séminaire des Saints-Apôtres : 1989-1991. », projet de statut du séminaire des Aînés des Saints-Apôtres de 1986, p. 2.

finalisation du cycle d'enseignement secondaire manifeste par l'ajout d'une classe de terminale. Cependant, en dépit de la présence d'un cycle secondaire intégral, le Séminaire des Aînés des Saints-Apôtres ne présentaient pas ses candidats aux examens officiels nationaux de Probatoire et de Baccalauréat⁷⁰⁶.

Les élites ecclésiastiques l'avaient astreint à ne dispenser que des formations en faveur des disciplines cléricales qui aboutiraient uniquement à l'obtention des diplômes ecclésiaux qui serviraient uniquement à l'Eglise.

De manière générale, avec l'accroissement des effectifs des séminaristes dans l'institution, un organigramme complet fut établi dans les années 1980. Cet organigramme laissait entrevoir une organisation remarquablement pyramidale ayant au sommet un Supérieur ou Directeur Général et à la base les sujets séminaristes. Une dizaine de postes de responsabilité reliait le sommet et la base de l'organisation d'après Michel Legault⁷⁰⁷. Schématiquement, cet organigramme se déclinait comme suit :

1. un Supérieur du séminaire ayant pour fonction d'assurer le bon fonctionnement de l'établissement à travers une bonne collaboration avec le Conseil du séminaire, le Directeur des études, le Directeur spirituel de la Maison, le Comité chargé de la maintenance et l'économe ;
2. le Conseil pédagogique devant être composé de tous les enseignants qui étaient censés se réunir régulièrement et travailler de concert avec le Directeur des études et du Conseil du séminaire ;
3. la bibliothèque qui relève de la direction des études et travaille en harmonie avec le Directeur des études qui lui fait savoir les besoins et les désirs des professeurs. C'est un éducateur responsable du Comité de l'Information et du Journal ;
4. le Directeur des études ayant une relation directe avec les élèves et leurs représentants, avait en charge la gestion de la bibliothèque. Il lui revenait aussi de superviser l'organisation des activités sportives ;
5. le Directeur spirituel chargé d'organiser la formation spirituelle des séminaristes de concert avec ses confrères prêtres et le Supérieur du séminaire. Il organisait ainsi la direction spirituelle des étudiants, les conférences, la liturgie eucharistique, les recollections, le sacrement du pardon, etc.

⁷⁰⁶ ASMSA, Historique de la Société des Saints-Apôtres au Cameroun.

⁷⁰⁷ Idem., M. Legault, *Les séminaristes du Séminaire ...*, p. 8.

6. le Doyen qui était appelé à assurer le lien entre le Supérieur et les Animateurs d'équipes et les séminaristes ;

la maintenance et l'économat à qui incombait le devoir de travailler pour la bonne marche de la Maison de formation sur le plan logistique ;

A côté de cette hiérarchie administrative, des petites unités administratives dénommées comités, meublaient l'organigramme du séminaire pour faciliter la gestion des affaires surtout au niveau des étudiants⁷⁰⁸. On les créait indépendamment des équipes de vie et les étudiants y adhéraient selon leurs aptitudes intellectuelles ou artistiques. Les principaux responsables étaient nommés par les éducateurs et animateurs d'équipes⁷⁰⁹. On en distinguait ainsi sept de ce types tels que :

- le Comité culturel dont le but était d'animer la vie culturelle dans le séminaire à travers l'organisation des pièces de théâtres, des ciné-clubs, des représentations cinématographiques, et des soirées récréatives. en 1970, les séminaristes assimilèrent la pièce de théâtre « mort de chaka » qu'ils représentaient souvent dans leur maison de formation ou ailleurs, par exemple, au petit séminaire sainte thérèse de mvolyé⁷¹⁰. par ailleurs, le comité culturel avait pour fonction de prendre soin du décor, de l'installation des appareils de projection cinématographique, des invitations et de la discipline dans la salle⁷¹¹ ;
- le Comité de liturgie travaillant en collaboration avec le directeur spirituel, assurait : l'entretien de la chapelle, l'organisation du service à l'autel, la publication des références des lectures, la préparation des prières universelles et des vases et accessoires liturgiques, la publication des activités et des horaires de la liturgie ;
- le Comité des travaux œuvrant avec le responsable de la maintenance, s'occupe de l'organisation des travaux et de l'entretien de la maison dont les espaces sont : la pelouse, le jardin, les salles de classe, la cuisine, le réfectoire, la basse-cour ;
- le Comité de la restauration. ce comité est chargé d'acheter les denrées alimentaires dans le village. il distribue quotidiennement les vivres aux cuisinières pour cuisson. il veille à la juste répartition des plats, des fruits au réfectoire ;

⁷⁰⁸ Ibid., p.15.

⁷⁰⁹ Ibid.

⁷¹⁰ ASMSA, Note du Père Jean René Monette, issue de la Réunion du Conseil pédagogique du 13 décembre 1970.

⁷¹¹ Ibid.

- le Comité des services chargé de la réparation des vêtements, des chaussures, des meubles, des articles de sports. il s'occupe aussi du bon fonctionnement du système électrique à l'intérieur du séminaire⁷¹² ;
- le Comité de l'information. c'était à ce comité d'assurer l'animation de la salle de lecture où étaient exposés des journaux et des revues à la disposition des séminaristes. Il avait la charge de Le Comité des sports qui avait la charge de répartir les séminaristes de s'occuper de la rédaction, de l'impression et de la distribution des journaux du séminaire. Entant que gérant de l'information dans l'établissement, ce comité affichait les communiqués sur le babillard⁷¹³ ;
- Le Comité des sports. Il est chargé d'organiser les calendriers des rencontres sportives comme par exemple les olympiades à l'occasion de la fête de la jeunesse du 11 février au Cameroun ou des rencontres sportives avec les établissements scolaires du voisinage, soit avec les riverains du séminaire. De cette tâche, il lui revenait ainsi d'organiser six équipes de force égale⁷¹⁴.

Ainsi donc, le séminaire d'Otélé, mieux que Nsimalen, avait organisé la vie à travers un organigramme assez bien détaillé et un collège d'enseignants qualifiés. De la sorte, les formateurs pouvaient désormais procéder à un recrutement de nouveaux candidats et garantir aux anciens une formation de qualité avec des nouvelles unités d'enseignement pour la classe de terminale.

3. Le recrutement des étudiants

Avant d'aborder la question des effectifs et des objectifs de cet établissement, il importe de faire un examen sur les conditions d'admission qui ont connu des aménagements compte tenu des deux années d'expérience glanée. L'on n'omettra pas de poser une analyse aussi sur le système de bourse appliqué dans l'institution.

a) Les conditions d'admission

Les conditions d'admission seront presque les mêmes que celles appliquées les années précédentes. Elles allaient s'appuyer sur la Constitution de la Société des Saints-Apôtres de 1965 sur les articles 99 et 101 notamment. Parmi les termes de quelques critères qui furent reconduits et que l'on retrouve dans l'annexe d'un compte rendu de la gestion du séminaire des Aînés en 1968, on peut citer les points tels que :

⁷¹² Ibid.

⁷¹³ Ibid.

⁷¹⁴ Ibid.

- manifester un désir sérieux de devenir prêtre ou, du moins, l'intention ferme de clarifier le problème de sa vocation. dans ce but avoir reçu la direction spirituelle d'un prêtre pendant au moins un an, préalablement avant l'entrée au séminaire ;
- avoir une santé solide, des aptitudes intellectuelles suffisantes, un jugement sûr et bon équilibre psychologique, une vie chrétienne profonde.

Cette critériologie connut deux principaux ajouts importants par rapport à l'expérience de Nsimalen. Il s'agit du critère de l'âge qui fut désormais fixé à 20 ans d'une part et l'obligation de compléter la classe de troisième. Ce qui suppose que le candidat devait disposer d'un diplôme officiel de BEPC. Pourquoi les formateurs canadiens ont-ils imposé aux candidats un âge minimal de 20 ans ?

Pour le savoir, il faut retourner aux années académiques de 1966-1967 et 1967-1968 qui permettent de constater qu'un étudiant du diocèse de Yaoundé dénommé Clément Messi, et un autre du diocèse de Doumé, Thomas Gandillot, tous âgés de 19 ans, ont eu pas mal de difficultés qui ont mis un terme à leur formation. Le premier fut renvoyé pour jugement injuste et le second abandonna le cursus à cause d'un déficit intellectuel certain. Pour être plus précis, le Conseil pédagogique avait fiché Clément Messi en affirmant qu'il manquait de sociabilité ; avait peu le sens de ses responsabilités. Ainsi les formateurs doutaient de sa franchise, de son honnêteté et de sa vocation. Tandis que Gandillot était apprécié au début pour son esprit d'ouverture et son éloquence. Il surprit ses encadreurs par son acte de démission. Il est certain que ces deux exemples auraient servi assez de leçons aux formateurs qui désormais devaient obliger tous les candidats à veiller au respect de la condition d'âge fixée à 20 ans. Cet âge ne donnait-il pas une certaine garantie d'une maturité psychologique ? Ceci était un principe, car la réalité est toute autre. Les formateurs canadiens feront preuves d'indulgence en récupérant dans leur loge 8 étudiants de 19 ans. Le tableau suivant rend compte de la globalité des âges.

Tableau 34: Répartition des âges par groupe d'effectif des candidats de 1968.

Effectifs	Âges
8	19
9	20
5	21
16	22
8	23
5	24
4	25
1	264

Sources : ASMSA, Répartition des âges par groupe d'effectif des candidats de 1968.

En recrutant un nombre important de 8 candidats ayant 19 ans, les encadreurs ne faisaient-ils pas fausse route en risquant de tomber dans l'illusion des années 1966 et 1967 ? Ce groupe de jeunes allaient-ils leur apporter satisfaction ? On le saura à la suite de nos analyses grâce aux rapports du Conseil pédagogique de l'année scolaire 1968-1969.

Par ailleurs l'exigence d'achever complètement la classe de troisième venait aussi résoudre un problème de niveau d'étude qui s'était posé en 1966. Les formateurs avaient constatés que les 12 premiers étudiants retenus à Nsimalen qu'ils avaient inscrits en classe de seconde, avaient des limites en mathématiques, en langues en générale. Au fin d'harmoniser les études dans le cadre de ce cycle secondaire complet qui existait déjà au Séminaire des Aînés, il était préférable que tous les candidats réussissent préalablement à leur examen de BEPC pour prétendre postuler à une formation cléricale. Mais l'on doute sur le respect de cette dernière exigence, puisque que les formateurs seront indulgents envers la grande majorité des candidats recrutés en classe de seconde à titre de l'année 1968. En effet sur 58 candidats, seulement 2 d'entre eux disposeront de ce diplôme.

Toutes ces exigences étaient couronnées par la présentation des documents requis servant à la vérification avec précision du sérieux des candidats. Les formateurs exigeaient comme documents les pièces suivantes :

- un curriculum vitae ;
- un certificat de baptême et de confirmation ;
- un dossier scolaire de la troisième ;
- un certificat de bonne conduite produit par le prêtre, curé de la mission ou aumônier qui a la charge d'assumer la direction spirituelle ;
- une lettre de recommandation de l'école ou du collège fréquentés en dernier lieu ou du responsable du milieu du travail ;
- un certificat médical officiel ;
- une lettre de présentation de l'ordinaire du lieu (évêque)⁷¹⁵.

Lorsque le candidat remplissait ces critères, il pouvait être recruté. A propos du recrutement à titre de l'année 1968, quel l'état des lieux peut-on en faire ?

⁷¹⁵ ASMSA, Yaoundé, Nkolbisson, Historique de la Société des Saints-Apôtres au Cameroun, annexe III b.

b) Les effectifs des étudiants

Au regard de nos précédentes analyses, on comprend les raisons pour lesquelles le recrutement des nouveaux impétrants allaient se faire au tri. Rappelons que les formateurs de la Société des Saints-Apôtres avaient vu dans les rangs de leurs séminaristes une perte de neuf (09) vocations d'étudiants qui furent disqualifiés de la « course au sacerdoce » sur un nombre total de quarante-deux (42). Ce chiffre se justifie par les réalités suivantes : un (01) décès, trois (03) démissions, cinq (05) renvois. Statistiquement, sur les 42 étudiants enregistrés depuis 1966, l'échec s'estimait à 21,42%, réparties comme suit : 11,9% cas de renvois, 7,14% cas de démissions et 2,38% cas de décès.

Tableau 35: Rappel des effectifs déchus de 1966 à 1968.

Effectif des étudiants	Effectif des déchus	Pourcentage des déchus	Pourcentage des renvoyés	Pourcentage des départs	Pourcentage des décès
42	9	21,42%	11,9%	7,14%	2,38%

Source : ASMSA, Récapitulatifs des rapports de 1966 à 1968.

Le tableau suivant permet de comprendre la délicatesse de la formation sacerdotale. En effet, le pourcentage total des abandons en deux années s'éleva à 40,46% par rapport à un effectif total de 42 candidats. En dehors des décès, ce pourcentage représentait beaucoup. Cependant, de manière générale, les formateurs se contentaient d'un taux réussite de 78,58%. Au regard des enjeux sous régionaux et ecclésiaux fixés autour du projet de formation des vocations des aînés à la demande des évêques de la Conférence épiscopale de l'Afrique Equatoriale-Cameroun, les formateurs de la Société des Saints-Apôtres se devaient ainsi d'être méfiants surtout sur la qualité des étudiants qu'ils devaient désormais recruter. D'après les rapports des formateurs de 1968, 58 étudiants formaient le collège des candidats appelés à la formation. Cet effectif comptait à la fois de nouveaux et d'anciens répartis par classe comme ci-après :

Tableau 36: Répartition des effectifs des candidats nouveaux et anciens par classes (1968-1969)

Classes	Statuts	Effectifs
Seconde	Nouveaux	28
	Anciens	0
Première	Nouveaux	4
	Anciens	14

Terminale	Nouveaux	3
	Anciens	9

Source : ASMSA, Statistiques des anciens et nouveaux étudiants de 1968-1969.

Suivant le tableau ci-dessus, la classe de seconde accueillait plus de monde. Pour l'année académique, l'établissement n'avait retenu aucun candidat en classe de seconde. Les candidats provenaient de 6 diocèses du Cameroun et de 4 de la République Centrafricaine. Le tableau ci-après donne de voir par pays et diocèses la répartition des 58 candidats.

Tableau 37: Répartition des candidats de 1968-1969 par diocèses et pays.

Pays	Diocèses	Effectifs
Cameroun	Yaoundé	20
	Mbalmayo	5
	Nkongsamba	10
	Douala	9
	Garoua	1
	Sangmelima	5
République Centrafricaine	Bangui	1
	Berberati	1
	Bossangoa	3
	Bangasson	3

Source : ASMSA, Rapport du conseil pédagogique de 1968-1969.

Les données figurant dans le tableau donne de souligner un fait important : le Cameroun disposait plus d'étudiants, soit 50 candidats que la République Centrafricaine qui n'en comptait que 8. Les vocations d'adultes étaient visiblement présentes au Cameroun depuis 1966. Devant les autres pays de la Conférence épiscopale de l'Afrique-Equatoriale-Cameroun, le Cameroun s'affichait aussi ostensiblement comme une tête de proue dans le record des vocations. Ce qui confirme réellement, le sérieux de l'épiscopat du Cameroun d'avoir accepté de porter le projet du Séminaire des Aînés sous la bannière de la Société des Saints-Apôtres. Cette prééminence du Cameroun est constatée dans le tableau ci-dessous qui ressort les effectifs de chaque classe correspondant aux diocèses représentés.

Tableau 38 : Répartition des effectifs des classes par diocèses de 1968-1969.

Classes	Diocèses	Effectifs
Secondes	Yaoundé	10
	Douala	8
	Nkongsamba	4
	Sangmelima	3
	Mbalmayo	1
	Bassangoa	1
	Bangui	1
Première	Nkongsamba	4
	Sangmelima	2
	Bassangoa	3
	Bangasson	3
	Yaoundé	1
	Sangmelima	1
Terminal	Yaoundé	3
	Nkongsamba	3
	Douala	1
	Garoua	1
	Sangmelima	2
	Mbalmayo	1
	Bangasson	1

Source : ASMSA, Conseil pédagogique de 1968-1969.

D'après ce tableau, le diocèse de Yaoundé était le plus représentatif en classe de seconde et le diocèse de Nkongsamba l'était en classe de première et de terminal.

convient aussi de rappeler ces candidats provenaient de plusieurs types d'établissement scolaires. Il est important de le relever pour mettre en exergue la mosaïque des candidats que comptera le Séminaire des Aînés. La majorité des candidats en effet étaient originaires des petits séminaires et des collèges privés. Les petits séminaires avaient approvisionné la classe de seconde de 8 nouveaux étudiants, la classe de première de 2 ainsi que la classe de terminal⁷¹⁶. La grande première était les collèges privés et ainsi les lycées qui étaient devenus une ressource importante des vocations tardives au Cameroun. Ces deux derniers types d'institution d'enseignement étaient marginalisés par l'administration ecclésiale camerounaise en matière de vocation sacerdotale que seuls les petits séminaires et les établissements d'enseignement primaire se réservaient le droit d'être la ressource. Mbili décrit cette pratique qui a son origine depuis le Vicariat quand il affirme que : « Aucun aspirant à la prêtrise ne venait d'un collège

⁷¹⁶ ASMSA, Yaoundé, Nkolbisson, Historique de la Société des Saints-Apôtres au Cameroun, annexe III a.

ou d'un lycée de la place, car les vicariats camerounais ne l'autorisaient pas. Tous arrivaient des seuls petits séminaires locaux (...) »⁷¹⁷.

En l'absence d'une liste effective des candidats en question, l'on s'est contenté des rapports des Conseils pédagogiques qui ne fournissent malheureusement que 48 noms avec un manque de précision sur les prénoms et l'effectif.

Tableau 39: Répartition des effectifs des classes de seconde, première, terminale de 1968⁷¹⁸

Classe de seconde		Effectif	Classe de première		Effectif	Classe de terminale	Effectif
Ambassa	Fotso	21	Bechire	Noah	16	Amoa	11
Atangana F.	Maichos		De Jaule	Onogo		Belinga	
Atangana M.	Mballa		Kamoad	Pouresi		Ekobena	
Ayissi	Messi		Kenfack	Tsimi		Kamlo	
Bayiha	Mvondo		Mani	Yaya		Kengue	
Bitchick	Njée		Mberio	Ndé		Medi	
Bayemi	Nougbo		Mbessa	Ndzana		Nganogui	
Etoundi	Ntang		Mvogo	Njana		Samba	
Edoa	Sombe					Toussi	
Evina	Tsilla					Tchapi	
Enyegué						Zoa	

Source : ASMSA, Réunion du Conseil des formateurs du 3^{ème} trimestre 1968-1969.

En recrutant les adultes pour les former au sacerdoce, les éducateurs du séminaire des Aînés des Saints-Apôtres visaient à obtenir une pluralité de profil d'étudiants ayant exercé dans plusieurs domaines professionnels. C'était le côté avantageux d'avoir les « aînés » comme sujets à former. Le séminaire pouvait ainsi bénéficier de leurs expériences professionnelles qui pouvaient s'exprimaient dans les domaines tels que la cordonnerie, la couture, l'électricité, la dactylographie, les soins infirmiers, l'agriculture, la peinture, le théâtre, le sport, la restauration, etc⁷¹⁹.

Avec ce nombre important d'étudiants dans le Séminaire des Aînés des Saints-Apôtres, la question de la bourse s'imposait aussi comme une autre condition d'éligibilité à la formation au regard de nombreuses charges que les autorités devaient couvrir, à savoir : la ration alimentaire, la blanchisserie, l'électricité, l'eau, l'instruction, l'assurance maladie et le

⁷¹⁷ Mbili, *D'une Eglise*, p. 118.

⁷¹⁸ Les noms des candidats de cette classe n'ont pas été complètement mentionnés dans les rapports où souvent l'on peut trouver abrégés ou omis les prénoms.

⁷¹⁹ Ibid., p.18.

transport. Quelles sont donc la source de provenance des ressources financières pour assurer toutes ces charges sans lesquelles aucune formation n'allait être possible ?

c) La question des bourses

Parmi les conditions d'admission des candidats, la Société des Saints-Apôtres avait institué le paiement d'une pension annuelle de 20.000 F CFA par étudiant⁷²⁰. Cette bourse quelque fois était payée soit par les parents, soit alors par des bienfaiteurs dont la charge pouvait être assumée tant par les évêques que les missionnaires Saints-Apôtres. Ainsi, de façon particulière surtout en période de janvier 1969, un rapport établissait des états de versement pour 54 étudiants au nombre desquels 22 avaient vu leurs parents verser leur pension, 14 étaient à la charge des bienfaiteurs (particuliers), 6 à la charge de la Société des Saints-Apôtres, 10 de leurs évêques. Des 10 cas subventionnés par les évêques, 8 étaient centrafricains et 2 camerounais. Pour les 22 étudiants bénéficiant d'un soutien familial, ceux-ci, à titre exceptionnel, ont vu réduire leur pension grâce à l'indulgence de l'administration du séminaire⁷²¹.

Mais la pension n'était qu'une partie de la prise en charge exigée par l'administration du séminaire des Aînés. En effet, la scolarité, les frais médicaux, les frais de voyages, la blanchisserie devaient être prise en compte par les bienfaiteurs. En 1980, une étude menée par le Père Michel Legault avait permis de mettre à jours la prise en charge des étudiants et ses conséquences sociales au séminaire. Ce dernier faisait remarquer sur 54 étudiants enregistrés en 1981, 40 étaient totalement pris en charge par leurs évêques ou par leur Supérieur religieux, alors que 8 étaient partiellement pris en charge et 19 abandonnés à eux-mêmes⁷²². Parmi les 40 étudiants ayant une prise en charge épiscopale, la majorité était constituée des non-camerounais⁷²³. La minorité formait les étudiants du diocèse de Doumé et de quelques candidats aspirant à devenir prêtres réguliers. Les étudiants n'ayant pas de prise en charge étaient donc des camerounais, constituant un taux de 27% de l'effectif global des candidats⁷²⁴.

La prise en charge totale, partielle et nulle donne de constater comme facteur une stratification sociale des candidats en formation. En réalité, ceux qui étaient complètement subventionnés pouvaient avoir un niveau de vie sociale aisée par rapport aux autres candidats défavorisés⁷²⁵. Ces derniers pouvaient s'offrir d'un habillement plus recherché et varié, d'un

⁷²⁰ ASMSA, Yaoundé, Nkolbisson, Historique de la Société des Saints-Apôtres au Cameroun, annexe III b.

⁷²¹ ASMSA, Yaoundé, Nkolbisson, Historique de la Société des Saints-Apôtres au Cameroun, annexe IX.

⁷²² Idem. M. Legault, *Les séminaristes du Séminaire ...*, p. 14.

⁷²³ Ibid.

⁷²⁴ Ibid., p.15.

⁷²⁵ Ibid.

magnétophone, des voyages pour des vacances, des friandises, boisson, etc. La subvention devenait donc une source de différenciation sociale, de frustration personnelle ou collective et de complexe.

Pour ce qui est des bourses, au total, en 1968 par exemple, il est avéré un versement d'une pension par les étudiants dont le coût fut estimé 522.000 FCFA⁷²⁶. De ce montant, 160.000 F CFA aurait aussi été versé par les évêques⁷²⁷. Ces sommes collectées étaient visaient à assurer les charges courantes et d'immobilisations importantes qui peuvent se répartir comme suit :

Tableau 40: Charges du Séminaire des Saints-Apôtres de 1968.

Charges d'immobilisations	Charges courantes
Meubles	Entretien des bâtiments
Outillage	Electricité
Installation d'eau	Entretien automobile (essence, garage, assurance)
Bibliothèque	Service secrétariat et divers
	Service des sports
	Service du culte
	Entretien du personnel
	Voyage du personnel
	Entretien des séminaristes

Sources : ASMSA, Relevé comptable de 1968-1969.

On ne saurait établir les détails sur l'estimation de chaque charge au compte de l'année 1968 à cause d'une indisponibilité des archives sur la question. Le moins qu'on puisse dire est toutes ces charges furent prises en compte auparavant dans le séminaire de Nsimalen qui, en 1967 enregistrerait une forte dépense de 5. 597. 987 F CFA pour 35 personnes soit 5 encadreurs et 30 étudiants. On déduit ainsi qu'elles allaient connaître une augmentation conséquente en raison des grandeurs des bâtiments, des effectifs du personnel et des étudiants qui s'élevaient à 69 personnes.

Ainsi donc, les fonds issus des bourses s'élevant presque à 682.000 F CFA, ne pouvaient pas supporter les charges courantes et d'immobilisations. A cet effet, l'administration allait devoir compter sur d'autres sources de revenus dont les acteurs étaient ordinairement la Conférence épiscopale de l'Afrique Equatoriale-Cameroun, Rome (la Propaganda Fide), et les bienfaiteurs à l'exemple du Gouvernement du Québec qui finança la réfection de la chapelle du Séminaire d'Otéle. Ces revenus issus de la donation de ces principaux étaient très importants pour rendre faisable le projet de formation sacerdotale⁷²⁸. En 1967, le Séminaire des Aînés des

⁷²⁶ Ibid.

⁷²⁷ Ibid.

⁷²⁸ Ibid.

Saints-Apôtres à Nsimalen avait bénéficié d'une subvention à hauteur de 5. 539. 275 F CFA⁷²⁹. On peut regrouper dans un tableau les montants de chaque donateur au courant de cette année comme suit :

Tableau 41: Origines des revenus du séminaire des Aînés des Saints-Apôtres à Nsimalen (1967).

Identité du donateur	Montants en Francs CFA
Pension des séminaristes	364.000
Bienfaiteurs	345.000
Subside de la Propagande	1.380.000
Total	5. 539. 275

Source : ASMSA, Relevé comptable de 1968-1969.

Les nécessités financières étaient réglées, la formation pouvait donc commencer. Mais pour quels objectifs ? Les administrateurs, les éducateurs et les étudiants devaient s'en tenir pour garder le cap à la maturation du projet de formation qui les unissait tous au sein du séminaire des Aînés.

d) Les objectifs de la formation au séminaire des aînés des Saints-Apôtres d'Otlé

On peut distinguer deux types d'objectifs dans la formation des adultes au séminaire des Aînés des Saints-Apôtres. Les objectifs des éducateurs et les objectifs des candidats au sacerdoce.

Les éducateurs se déployaient à former leurs sujets dans ce séminaire dans l'optique de faire d'eux des prêtres en les préparant aux études théologiques. Mais former un prêtre nécessite une attente de dix années d'études rigoureuses des « disciplines sacerdotales »⁷³⁰. En attendant l'atteinte de cet objectif final, les formateurs devaient s'atteler au jour le jour à aider les séminaristes à atteindre le niveau de la classe de Terminale⁷³¹. Cet objectif était un véritable défi dans le sens que ces jeunes et adultes étaient admis régulièrement dénués d'un niveau intellectuel au-dessus de la classe de troisième. Par exemple en 1968, les prêtres de la Société des Saints-Apôtres du séminaire des Aînés avaient admis 58 étudiants parmi lesquels deux d'entre eux n'avaient pas pu obtenir leur Brevet d'Etude du Premier Cycle⁷³². C'était sur ces jeunes personnes qu'allait s'exprimer le charisme de la Société des Saints-Apôtres à savoir accompagner ces jeunes adultes en les formant au sacerdoce en dépit de leurs limites

⁷²⁹ Ibid.

⁷³⁰ Ibid., p.6.

⁷³¹ Ibid.

⁷³² ASMSA, Historique de la Société des Saints-Apôtres au Cameroun, annexe III b.

intellectuelles et sociales. C'est la raison pour laquelle il y avait exigence de leur doter d'une bonne base en langue française, en philosophie et en méthode de travail intellectuel, question de les rendre capables de réfléchir, d'analyser et de comprendre le réel⁷³³.

La dimension humaine étant tout aussi importante que la dimension intellectuelle, les formateurs religieux du séminaire des Aînés des Saints-Apôtres d'Otéle devaient travailler à dispenser aux candidats des connaissances pratiques pour qu'ils aient une maîtrise des métiers tels que la menuiserie, l'agriculture, l'électricité, la dactylographie, la mécanique automobile⁷³⁴. Cette opportunité leur offrait des possibilités d'autonomie dans la vie active si le processus formatif clérical venait à être interrompu.

Les formateurs visaient aussi à apprendre aux séminaristes l'art de vivre et de travailler en équipes de vie, de surmonter les barrières ethniques et linguistiques. En réalité, le séminaire était une cuve d'étudiants de plusieurs nationalités et ethnies qui devaient vivre en ensemble⁷³⁵. Les encadreurs étaient appelés à favoriser un climat de tolérance, d'ouverture, d'entraide, de partage, d'amitié et fraternité. Ces vertus devaient ainsi barrer la voie au tribalisme et à la xénophobie.

Enfin, tout séminariste qui entrait dans le processus de la formation au sacerdoce était astreint à l'initiation, à la méditation, à l'oraison, à la prière privée et collective, aux sacrements au travers des conférences et séances de direction spirituelle⁷³⁶. Ainsi, les formateurs avaient l'obligation d'assurer une bonne formation spirituelle à leurs candidats au sacerdoce.

A côté des objectifs des encadreurs, se posaient aussi les objectifs des candidats au sacerdoce dont le principal était de devenir prêtre pour servir le Christ et l'Eglise. D'autres objectifs secondaires exprimés n'étaient pas moins importants comme par exemple : réussir les études pour entrer au grand séminaire, acquérir une bonne culture générale, bien se préparer pour répondre aux problèmes concrets des chrétiens, être en mesure de discuter avec les lycéens⁷³⁷. Il faut tout aussi reconnaître que les études sacerdotales en Afrique offraient une promotion sociale, une possibilité de faire des économies en bénéficiant d'une bourse de prise en charge minimale pour le bien-être du candidat.

⁷³³ Idem., M. Legault, *Les séminaristes du Séminaire ...*, p. 7.

⁷³⁴ Ibid.

⁷³⁵ Ibid.

⁷³⁶ Ibid.

⁷³⁷ Ibid., p. 8.

II. La formation proprement dite dans le séminaire des Aînés des Saints-Apôtres à Otélé et quelques cas d'évaluation

Cette partie du présent travail s'appesantira sur deux grands axes notre étude à savoir : la formation proprement dite d'une part et l'action du Conseil pédagogique qui sera analysé pendant une période allant de 1968 à 1973 d'autre part.

A. La formation

La formation sacerdotale requiert une certaine rigueur. Les responsables du Séminaire des Aînés des Saints-Apôtres d'Otélé vont s'atteler à mettre en application le Décret conciliaire de Vatican II à savoir « Optatum Totius » qui mettra au centre même l'initiation des impétrants une formation spirituelle, intellectuelle et humaine conformément à une pédagogie qui recherche à former chez ces derniers un cœur sacerdotal.

1. La pédagogie appliquée au Séminaire des Aînés des Saints-Apôtres à partir de 1968

La pédagogie mise en œuvre au Séminaire des Saints-Apôtres à Otélé avait pour finalité « de faire prendre conscience aux séminaristes des difficultés normales et inhérentes à toute entreprise ou initiative, « de les rendre plus réalistes, de les former au sens des responsabilités et de leur apprendre à persévérer malgré les oppositions ou difficultés rencontrées »⁷³⁸. Pour parvenir à former des hommes aguerris, réalistes et matures, les formateurs Saints-Apôtres adoptèrent une fois de plus la pédagogie à trois axes à savoir : la formation intellectuelle, sociale et humaine, et la formation spirituelle. Ces trois piliers n'ont pas changé depuis 1966. Comment allaient-ils s'appliquer dans le Séminaire d'Otélé ?

a) La formation intellectuelle

L'une des préoccupations majeures des formateurs était de rechercher dans le séminaire une homogénéité dans le niveau d'étude, car ils avaient constaté une disparité ainsi une faiblesse intellectuelle de quelques-uns. Ceci se comprend quand on sait la grande majorité des admis en classe de seconde n'avait pas obtenu leur Brevet d'Etude du Premier Cycle (BEPC). Il fallait donc créer des adaptations opportunes et nécessaires pour dispenser des connaissances qui puissent donner aux séminaristes un niveau égal à celui des étudiants du cycle secondaire des lycées et collèges⁷³⁹. Cette mesure allait devoir impliquer comme depuis 1966, une intégration

⁷³⁸ Kana Bella, *Le clergé camerounais*, p. 139.

⁷³⁹ ASMSA, Note sur la formation intellectuelle dans le Séminaire des Aînés des Saints-Apôtres de 1968. Historique de la Société des Saints-Apôtres au Cameroun, annexe.

des programmes de classe de troisième en seconde et de seconde en première de sorte que les étudiants avaient un niveau intéressant⁷⁴⁰. Parmi les matières intéressées par la présente mesure figurent au premier plan la Mathématique, le Français. Dans le cadre de cette adaptation, il fut aussi organisé des cours spéciaux en dehors des cours réguliers dans les matières telles que le Latin, l'Anglais⁷⁴¹. En réalité, le principe pédagogique était de bien former les sujets et non couvrir à tout prix les programmes. Ces programmes étaient répartis ainsi :

Tableau 42: Programme des cours de la classe de seconde et de première de 1968.

Classe	Matières	Horaires	Classe	Matières	Horaires
Seconde	Instructions religieuse	2 H	Première	Instructions religieuse	2 H
	Latin	4 H		Latin	5 H
	Français	6 H		Français	4 H
	Anglais	4 H		Anglais	3 H
	Histoire	3 H		Histoire	2 H
	Géographie	2 H		Géographie	2 H
	Mathématiques	2 H		Sciences naturelles	2 H
	Physique et Chimie	3 H		Mathématiques	3 H
	Instruction civique	3 H		Physique et Chimie	3 H
		1 H		Instruction civique	1 H

Sources : ASMSA, Rapport du Conseil pédagogique de 1968-1969.

Selon le tableau des programmes des cours de la classe de seconde et de première de 1968, les cours avaient presque le même volume horaire. La seule différence était les matières littéraires. En classe de seconde, l'Anglais avait un volume de 4h, alors que la première bénéficiait que de 3h de cours. Par contre, cette classe avait 5H de Latine, soit une heure de plus que la classe de seconde.

Par ailleurs, la classe de terminale qui est la nouveauté, aura un programme beaucoup similaire à celui de la classe de seconde avec comme spécificité des cours de philosophie fixés

⁷⁴⁰ Ibid.

⁷⁴¹ Ibid.

pour un volume de 8 H d'enseignement. Les concepts philosophiques à étudier étaient organisés en quatre grandes parties notamment : la culture humaine, la philosophie, la connaissance et l'action⁷⁴². Les enseignements sur la culture humaine permettaient aux candidats de s'instruire sur les concepts de technique, art, religion, la science. Tandis que la notion de philosophie proprement dit, donnait lieu d'explorer son but, sa nécessité assorti de quelques réflexions sur la conscience, l'inconscient, l'attention et la sagesse. Dans le cadre de la philosophie de la connaissance, les attentes de l'administration du séminaire était que leurs sujet aient la maîtrise d'une grande variété de notions comme par exemple : la perception, l'espace, la réalité du monde sensible, la mémoire, le temps, l'imagination, le langage, l'intelligence, le concept, le jugement, la pensée logique, le raisonnement et les normes, la raison, la pensée scientifique, les mathématiques, la connaissance expérimentale, les faits, les lois, les théories, l'histoire et le devenir historique, les problèmes particuliers à la biologie et à la connaissance de l'homme, la vérité, la matière, la vie, l'esprit, l'idée d'une connaissance métaphysique. Le module sur l'action donnait lieu d'aborder plusieurs autres notions telles que la sensibilité et activité, les affections : le plaisir, la douleur, l'émotion, la passion, le sentiment, la tendance et le désir, etc⁷⁴³.

L'étude de tous ces concepts était accompagnée de trois textes choisis par les auteurs de philosophie classique, médiévale, moderne et contemporaine⁷⁴⁴. Au regard de la complexité et de la densité de ces enseignements philosophiques à parcourir toute une seule année, il fallait nécessairement un professeur de philosophie expérimenté. Dans une note de service préparatoire de la rentrée scolaire de 1968, le Supérieur du Séminaire, le Père Jean-Paul Roy exprimait un besoin de recruter un prêtre expérimenté ou à défaut un professeur doté d'une licence dans cette discipline⁷⁴⁵.

Pour compléter la formation intellectuelle des candidats, les séances cinématographiques étaient courantes ainsi que la disponibilité d'une grande bibliothèque de valeur au séminaire. Une salle de lecture servait aux étudiants de s'informer et de se cultiver par la lecture des journaux, des revues et des livres. Les formateurs instituèrent aussi les soirées littéraires une fois par mois. En outre, les étudiants s'exerçaient au journalisme en publiant leurs articles dans le journal « le reflet des Saints-Apôtres » qui paraissaient trimestriellement. A propos, la

⁷⁴² Ibid.

⁷⁴³ Ibid.

⁷⁴⁴ Ibid.

⁷⁴⁵ ASMSA, Note sur la formation intellectuelle dans le Séminaire des Aînés des Saints-Apôtres de 1968. Historique de la Société des Saints-Apôtres au Cameroun, annexe III a.

première édition de 1968-1969 avait connu un record de 26 articles sur les questions de politique, d'économie, philosophie, spiritualité et littérature. Cette édition eut la participation de 22 étudiants et d'un professeur à savoir Florian Potvin qui publia son article intitulé « l'Afrique ». La classe de première se montra beaucoup plus dynamique avec une participation de 11 étudiants, la terminale venait avec 8 étudiants et la seconde enregistrait une participation de 3 étudiants.

b) La formation sociale et humaine

Pour garantir une bonne formation sociale et humaine de leurs candidats, les formateurs du séminaire des Saints-Apôtres ont appliqué la formation des équipes dites de vie. Il s'agissait de groupuscule regroupant les étudiants indifféremment de leurs appartenances ethniques, tribales, nationales et de classe sociale. Cette organisation avait pour but de mettre en exergue l'esprit de collaboration, de travail en équipe eu égard à l'étendue des locaux et des terrains vastes du séminaire dont il fallait prendre soin⁷⁴⁶.

La mise au point d'un Conseil d'Etudiants animé par le Directeur des étudiants a été aussi d'une grande aide à la formation sacerdotale dans la mesure où cette instance a permis le partage des responsabilités dans les différents secteurs⁷⁴⁷.

Il fut aussi institué les Comité d'étudiant qui complétaient la fonction des équipes de vie. Ainsi, en 1968, cinq grands comités furent créés pour favoriser une grande participation des étudiants dans les activités du séminaire. Il s'agissait du Comité Cinéma et d'Information pour susciter les initiatives au plan des loisirs et de la récréation, le Comité des travaux pour assurer les services sur le plan matériel, le Comité de sport, le Comité de liturgie et des règlementaires. A titre du premier trimestre, les formateurs élurent comme responsables les étudiants dont les noms suivent : Léon-Marie Nguispi, chef du Comité des sacristains, Apollinaire Bissila, au Comité des travaux, Thomas de Gaulle, au Comité de Sports, Grégoire Enyegué comme réglementaire⁷⁴⁸. Ces secteurs permirent d'assurer une cohésion entre l'administration du séminaire et les étudiants, une certaine maturité des responsables et une « mentalité sacerdotale ».

⁷⁴⁶ ASMSA, Note sur la formation sociale et humaine dans le Séminaire des Aînés des Saints-Apôtres de 1968. Historique de la Société des Saints-Apôtres au Cameroun, annexe III a.

⁷⁴⁷ Idem.

⁷⁴⁸ Idem.

c) La formation spirituelle et apostolique

Ce double plan impliquait les activités d'ordre spirituel en général qui vont occuper une place prépondérante dans la formation des jeunes au sacerdoce.

Au niveau de la formation spirituelle, plusieurs activités furent arrêtées telles que l'oraison, les messes, la lecture spirituelle, la lecture de la Bible, la recollection mensuelle. Toutes activités étaient effectuées à une période bien précise de la journée. Ainsi d'après l'organisation de 1968, au petit matin : l'oraison et la messe ; à midi la lecture spirituelle ou biblique ; une recollection prêchée mensuellement par un prêtre local. A côté de ces activités de méditation, l'étudiant était soumis à l'exercice de la direction spirituelle à travers lequel il est en contact avec un Directeur spirituel. Les formateurs Saints-Apôtres le concevaient comme « un dialogue d'amitié » qui permet à un Directeur « d'encourager l'étudiant dans la poursuite de son idéal, de l'initier à la prière et à la vie liturgique, de l'aider à résoudre ses problèmes et à marcher avec constance vers la perfection ». A propos de la vie liturgique, les étudiants s'impliquaient activement sous la houlette d'un Comité chargé d'organiser l'animation liturgique. Il revenait de parfaire le répertoire des chants liturgiques dans les dialectes nationaux tels que l'ewondo, le bassa, le bamileké, et le sango (langue centrafricaine)⁷⁴⁹. Pour une réussite de la vie spirituelle, il était recommandé aux séminaristes de pratiquer chaque jour : une demi-heure d'oraison, la participation à la Sainte Messe et à la Communion, la visite au Saint Sacrement, la récitation du chapelet, un quart d'heure de lecture des Saintes Ecritures, un quart d'heure de lecture spirituelle, un temps de préparation de la Messe et de l'oraison, un examen particulier et général, la participation hebdomadaire au chemin de Croix et mensuelle à une recollection⁷⁵⁰.

Au plan apostolique, les étudiants desservaient souvent dans les paroisses satellites du séminaire pour assurer le chant liturgique au cours des messes⁷⁵¹.

2. Le fonctionnement du séminaire des Aînés des Saints-Apôtres d'Otéle

Le Séminaire des Aînés des Saints-Apôtres a fonctionné sur la base d'un programme qui donnait un rythme, une cadence aux activités formatives de l'institution du matin au soir. Ce programme devait être suivi et respecté par les étudiants et les formateurs. Par ailleurs, un règlement intérieur rappelait les principes tenus d'être appliqués au même titre que le

⁷⁴⁹ASMSA, La formation spirituelle et apostolique. Note sur la formation intellectuelle dans le Séminaire des Aînés des Saints-Apôtres de 1968. Historique de la Société des Saints-Apôtres au Cameroun.

⁷⁵⁰ Idem., Exercice de la vie spirituelle. Note sur la formation intellectuelle dans le Séminaire des Aînés des Saints-Apôtres de 1968. Historique de la Société des Saints-Apôtres au Cameroun.

⁷⁵¹ Ibid.

programme. Pour y parvenir, ceux qui avaient le pouvoir d'assumer un bon déroulement et l'application de ce programme, devaient aussi en revanche être motivés et jouir de leur rémunération. Ainsi le programme de formation, le règlement intérieur et la prise en compte de la rémunération des encadreurs étaient essentiels pour le fonctionnement de cette institution.

a) Le programme de formation

Le programme de formation publié en 1968 va demeurer ainsi jusqu'à la fin du contrat de formation sacerdotale avec la Conférence épiscopale. Il débutait à 5H30 avec le lever et s'achevait à 21H30. Il était réparti en deux grandes périodes notamment la période des jours ordinaires qui comprend : lundi, mardi, jeudi et vendredi. La deuxième période comportait des jours spéciaux à savoir : mercredi, samedi et dimanche, caractérisés par les activités spécifiques le travail manuel et le sport le mercredi, le travail manuel et la réunion des équipes le samedi, le sport et le salut au Saint Sacrement. Pour matérialiser ce programme et mettre en évidence les dimensions intellectuelle, humaine et sociale, spirituelle de la formation, il est intéressant de procéder à une ébauche sur le tableau ci-après :

Tableau 43: Esquisse du programme de formation pour des jours ordinaires (lundi, mardi, jeudi et vendredi) de 1968.

lundi-mardi-jeudi-vendredi	Mercredi	Samedi	Dimanche
5h.30 : Lever			
6h. 00 : Prière + méditation-	Messe- Action de grâce		6h.15 : Lever
7h.15 : Travaux			6h.45 : Prière-Méd.
7h.30 : Déjeuner-récréation			7h.15 : T.M
8h.00 : Cours – détente			7h.30 : Déjeuner-Récréation
9h.00 : Cours- détente			8h.30 : Etude
10h.00 : Cours-détente			9h.30 : Récréation
11h.00 : Cours-détente			9h.45 : Etude
12h.00 : Examen particulier			10h.45 : Récréation
12h.10 : Dîner-récréation		Dîner - Récréation	11h.00 : Messe
13h.30 : Cours-détente	Etude de devoir		12h.10 : Dîner-Temps libre
14h.30 : Cours-détente		14h00 : T.M	13h.30 : Etude de devoir/ Temps libre
15h.30 : Récréation	15h.00 : T.M	15h.15 : Temps libre	15h.00 : Sports

17h.00 : Etude et devoir	16h.00 : Sport	18h.15 : Chant	18h.45 : Salut du Saint Sacrement
18h.30 : Conférence spirituelle	18h.15 : Chant		
18hh.45 : Chapelet			
19h.00 : Souper-Récréation			
19h.55 : Prière du soir-Etude-Direction spirituelle		20h.00 : Réunion d'équipe	
21h.00 : Temps libre en silence (lecture spirituelle		Prière du soir	
21h.25 : Coucher			
21h30 : Lumière éteinte			

Sources : ASMSA, Tableau extrait du document intitulé « Historique de la Société des Saints-Apôtres au Cameroun ».

L'analyse de ce programme a permis d'établir en termes de volume d'heures les différentes dimensions de la formation pour rendre compte de leur exigence et leur place dans la formation des candidats au Séminaire des Aînés à Otélé. Ainsi, la spiritualité comptait une somme d'un volume de 16h20mn pour les trois les jours ordinaires à savoir lundi, mardi, jeudi et vendredi. Les jours spéciaux tels que mercredi, samedi et dimanche, cette dimension formait un volume de 8h55mn. Ainsi par semaine, les étudiants du séminaire des Aînés des Saints-Apôtres avaient presque 26 heures et 10 minutes de méditation. Ce qui dénote effectivement de la place qu'occupe la vie intérieur et spirituelle dans leur formation et confirme aussi le respect du Décret conciliaire « Optatam Totius » au sein de cette institution. En outre, la formation intellectuelle occupait par semaine plus de 30 heures entre les cours et les études. Le reste de temps menaient une vie communautaire qui impliquait des actions dans le sens des relations humaines. C'est là que le sens de la vie fraternelle s'éprouvait.

b) Le règlement intérieur du séminaire

Nous relevons dans le règlement intérieur du séminaire des Aînés des Saints-Apôtres, des points essentiels qui influencent directement la vie des séminaristes. Il s'agit de la ponctualité et du silence, les travaux manuels et la propreté, les cas d'exclusion.

La ponctualité était le critère fondamental sans lequel l'ordre dans cette institution n'était pas possible. Elle devait être respectée au lever et au coucher, à la chapelle et au lieu d'étude et de cours, au réfectoire⁷⁵². Au lever comme au coucher, l'étudiant était astreint à sortir promptement de son lit. Après sa toilette, il devrait quitter sa chambre à temps pour se rendre à la chapelle au temps fixé, c'est-à-dire à 5h30⁷⁵³. Il devait aussi se coucher à l'heure

⁷⁵² ASMSA, Quelques points du règlement. Note sur la formation intellectuelle dans le Séminaire des Aînés des Saints-Apôtres de 1968. Historique de la Société des Saints-Apôtres au Cameroun.

⁷⁵³ Idem., Note sur la formation intellectuelle dans le Séminaire des Aînés des Saints-Apôtres de 1968. Historique de la Société des Saints-Apôtres au Cameroun.

indiquée afin de s'assurer tout le repos nécessaire. A la chapelle, tous les candidats étaient obligés d'y être à temps pour la prière du matin, l'oraison, la messe, l'examen particulier, la prière du soir, etc. En ce qui concerne l'étude, l'étudiant était appelé à demeurer dans sa chambre pour y étudier. Il était formellement interdit de quitter sa chambre à l'heure de l'étude sans une raison sérieuse⁷⁵⁴. Les absences au cours devaient être notifiées par le candidat au professeur. Au réfectoire enfin, tous les candidats devaient y arriver à temps pour le repas. Il n'est pas à omettre l'exigence du silence comme condition pour devenir homme d'étude et homme de Dieu. Sa pratique était obligatoire dans les espaces communautaires quand c'était nécessaire⁷⁵⁵.

L'étude n'était pas la seule activité nécessaire à la formation du candidat. Les travaux manuels participaient aussi à cela et se faisaient quotidiennement dans l'optique d'une formation intégrale. Le modèle visait à travers la pratique du travail manuel était Jésus-Christ le charpentier de profession⁷⁵⁶.

La propreté était une norme. A propos, le règlement stipulait : « Chacun sera très propre sur lui-même et dans sa chambre ; tout devra respirer l'ordre, la simplicité et la propreté. On sera attentif aussi au mobilier et aux manuels scolaires »⁷⁵⁷.

Enfin, le principe d'ordre impliquait des sanctions pour des cas d'indiscipline. Etait exclu de l'établissement quiconque était responsable :

- d'une sortie non-autorisée ;
- d'une négligence habituelle des exercices de la vie spirituelle ;
- de toute action grave et contraire aux bonnes mœurs ;
- de langage indigne ;
- d'insubordination grave et mépris délibéré du règlement ;
- lecture ou introduction au séminaire de livres revues ou journaux immoraux
- d'une visite non autorisée dans la chambre d'un confrère⁷⁵⁸.

Toutes ces normes allaient être servies pour examiner le sérieux des candidats afin de déterminer s'ils étaient éligibles pour le sacerdoce.

⁷⁵⁴ Idem.

⁷⁵⁵ Idem.

⁷⁵⁶ Idem.

⁷⁵⁷ Idem.

⁷⁵⁸ Idem. Cas d'exclusion. Note sur la formation intellectuelle dans le Séminaire des Aînés des Saints-Apôtres de 1968. Historique de la Société des Saints-Apôtres au Cameroun.

B. Quelques cas d'évaluation pédagogique des étudiants dans le séminaire des Saints-Apôtres (1968-1972)

L'évaluation pédagogique était nécessaire pour appréhender le niveau d'engagement de chaque étudiant. Pour cela, les formateurs qui s'y prêtaient se servaient des normes, des résultats scolaires des étudiants et des résultats de l'observation de leur conduite dans les différentes activités prévues pour les examiner en équipe. Le Conseil pédagogique devait être comme ceux de 1966 et 1967, l'instance d'appréciation des candidats sur toutes les coutures. Il convient de souligner qu'elle est une tradition de la Société des Saints-Apôtres qui perdure encore de nos jours. Les seules personnes qui procèdent à l'évaluation sont les formateurs. C'est là la caractéristique de cette institution décisionnaire qui sera connue jusqu'à l'avènement du nouveau Directoire de la Formation qui instituera à partir de 2020 une auto évaluation des candidats en plus de l'évaluation des formateurs en Conseil.

Cette étude s'appesantira sur l'analyse des jugements des Conseils pédagogiques qui siègèrent de 1968 à 1973. Ce qui permettra d'apprécier l'évolution de chaque cas, tant il ne se rapporte pas sur une longue période à cause de l'absence des sources archives sur les Conseils pédagogiques allant au-delà de l'année 1972. Ainsi, l'on se limitera à l'analyse de la période mentionnée plus haut.

1. Période de 1968-1969

L'année académique 1968-1969 a connu Conseils soit 3 ordinaires et 1 extraordinaire pour des cas spéciaux. Les ordinaires se tinrent en dates du 13 décembre 1968 à titre de premier trimestre, le 10 avril 1969 pour le deuxième trimestre et le 5 juin pour le dernier⁷⁵⁹. Le Conseil extraordinaire quant à lui fut demandé le 5 mai 1969⁷⁶⁰. Les membres permanents de ces différents Conseils pédagogiques furent les Pères Jean-Paul Roy, Gibeault, Lemire et Simon Dimouchel ; les laïcs Florian Potvin et Claude Bélanger. Madame Gringas prendra part au Conseil du 5 juin pour évaluer la classe de terminal probablement à cause de l'absence de Claude Bélanger⁷⁶¹. En général, la classe du séminaire des Aînés des Saints-Apôtres qui excella en exemple fut celle de la terminale qui reçut plusieurs éloges de l'administration. Elle est suivie de la classe de première qui malgré les appréciations générales faites, présenta quelques

⁷⁵⁹ ASMSA, Récapitulatif du Conseil pédagogique du Séminaire des Saints-Apôtres de l'année 1968-1969.

⁷⁶⁰ Idem.

⁷⁶¹ Idem.

étudiants à problème⁷⁶². La classe de seconde par ailleurs sera de toute, la plus faible avec un grand nombre d'étudiants médiocres.

Il est important de souligner que la méthode employée par les formateurs pour des annotations fut celle qui consista dans un premier temps, au premier et au second trimestre à ne signaler dans les rapports que des cas difficiles et d'apprécier leur évolution, et au troisième trimestre, à mettre en exergue la situation de tous les étudiants de manière particulière.

Pour poser une analyse sur les rapports des formateurs sur leurs étudiants, il est important de regrouper les jugements des 4 conseils tenus au cours de l'année 1968-1969.

Tableau 46 : Récapitulatif des rapports du Conseil pédagogique de 1968 à 1969.

Classes	Noms	Rapport du 13/12/1968	Rapport du 10/04/1969	Rapport du 05/06/1969
Tle		Satisfaction générale du Conseil de l'état d'esprit de tous ; intégration des nouveaux ; tous ont pris à cœur de donner le ton dans la maison et de se sentir responsables entant qu'anciens.	Rien de particulier à dire. Le groupe a très bon esprit et donne satisfaction à tout point de vue.	
	Amoa J.	Faible sur plan intellectuel		Bon jugement, sens de responsabilité, pacifique, difficulté de langage, vocation sûre
	Medi			Dévoué, respect de l'autre, intelligent, bonne vocation
	Ngangui			Intelligent, jugement pas toujours sûr, mais ouvert,, sens d'évolution. A recommander pour le grand séminaire. Mais sous observation
	Samba			Intelligent, plus que moyen, s'épanouit de plus en plus, bon jugement, vocation sûre
	Toussi			Doux, sociable, bon mais têt, vocation sûre
	Tchapi			Intelligent, volontaire, travailleur, a de l'autorité, équilibré, têt, vocation sûre
	Zoa			Intelligent, lucide, méthodique, sensible aux grands problèmes, très fier, dialogue difficile. Sur le plan affectif, se trouve un bon confident. Vocation bonne

⁷⁶² Idem.

	Belinga			Sensible, délicat, sens responsabilité, vocation sûre
	Ekobena			Bien équilibré, passif, bonne vocation
	Kamlo R.			Bon dans l'ensemble, superficiel, fier, bonne vocation
	Kengne			Bon caractère, influençable, sensible, ouvert au raisonnement, bonne vocation
1 ^{er}		Le jugement sur l'ensemble est satisfaisant. Ils ont bon esprit et travaillent bien	Très satisfaisant en général	
	Beyina Ze	On est inquiet pour lui. Il ne semble pas être à sa place. Il a des difficultés en français, histoire, géographie, latin, etc. On décide de le confier au P. Roy ; attendre les résultats du bulletin pour voir s'il peut continuer en première. Peu ponctuel et paresseux dans les activités de groupe.	Progrès	Intéressé beaucoup plus par les études, paresseux, pas ponctuel, peu sociable : changement souhaité
	Fotso Pius	Il a quitté la maison dans la nuit du 10 décembre sans avertir personne (...). Il ne possède pas l'équilibre mental et psychologique suffisant pour penser à devenir prêtre.		
	Njiana		Comportement étrange. Semble déséquilibré mentalement	Ne semble pas à sa place après 2 ans d'essai. Lui conseiller une autre orientation
	Kenfack Etienne	Conduite équivoque et vocation peu sérieuse. Il lui est demandé de réunir la totalité de la pension du 1 ^{er} et 2 nd trimestre condition pour être admis au séminaire en janvier	Progrès	Ne semble pas donner toute sa mesure bien qu'il ait changée favorablement.
	Kamanda			Bon dans l'ensemble. Manque de dynamisme ; apathique
	Mani			Travailleur, bon esprit. Faible intellectuellement
	Mberio			Bien dans l'ensemble. Très dévoué
	Mbessa			Bien dans l'ensemble ; en progrès
	Mvogo			Très bien, mais s'engorge, se compromettre davantage

	Ndé			Un peu plus de simplicité dans tenue et comportement, plus de sociabilité
	Ndzana			Bien dans l'ensemble
	Onogo			Très bien, un peu trop autoritaire
	Pounsi Basile	Négligeant et malpropre. Inertie manifeste malgré les conseils et avertissement	Pas beaucoup de progrès sur les remarques faites au 1 ^{er} trimestre.	Après 2 ans d'essai, ne semble pas fait pour le sacerdoce. Aucun changement visible : lui conseiller une autre orientation.
	Tsimi Dieudonné	Très fermé, rancunier et agressif		Cas à étudier : A-t-il eu ou non des histoires au cours des dernières vacances ? Lui faire avouer et lui conseiller une autre orientation.
	Yaya Joseph	Ne marche que par la peur et la menace. Ne brille pas par sa ponctualité	Pas de progrès dans ses études	N'est définitivement pas intéressé par la vie du séminaire et les études. Lui conseiller une autre orientation.
2 ^{nde}	Ambassa			Bien dans l'ensemble
	Atangana M			Est proposé de reprendre la 2 ^{Nde}
	Ayissi			Bien dans l'ensemble, mais semble avoir perdu l'élan du 2 nd trimestre
	Bayiha			Progrès, toujours bébé
	Bitchick			Très bien dans l'ensemble
	Bayam			Sa tendance au sommeil nuit aux études
	Djongang Albert	Agressif, dominateur, têtu, visite en chambre de Kamlo	Départ	
	Edoa Prospère	Vocation semble douteuse. Ne dispose pas de talent pour les cours	Résultats scolaires insuffisants	Redouble son année. Son premier trimestre servira de critère
	Enyegué			Très bien dans l'ensemble
	Evina			Bien dans l'ensemble Colérique
	Etoundi			Bien et un peu plus sérieux
	Fotso	Il a donné 2000 Fcfa sur sa pension. Il semble étrange que depuis le début des cours qu'il n'ait pas vu le Supérieur		Bien dans l'ensemble, faire des efforts pour s'intégrer davantage.
	Mathos			Cas inquiétant, boudeur, critiqueur. Est-il à sa place ?
	Mballa			Bien, mais peu brillant
	Hiag Jérôme	Très susceptible, agressif et se mêle difficilement sinon avec les Bassa	Départ	
	Messi Prospère	Très très faible intellectuellement	Trop faible intellectuellement	Incapable de poursuivre ses études ; Lui conseiller une autre orientation

	Mvondo	Très agressif		Orgueilleux : est-il vraiment à sa place ? Lui suggérer une autre orientation
	Njock Appolinaire	On s'interroge sur le sérieux de sa vocation	Départ	
	Tsilla Nestor	Très faible intellectuellement		Reprendre la seconde avec possibilité de laisser tomber certaines matières
	Njeé			Beaucoup de passibilité. Boudeur et un peu bébé
	Nougbo			A fait des progrès dans son comportement. Bon travailleur
	Ntang			Négligeant. Changement désiré

Source : ASMSA, Rapports du Conseil pédagogique de l'année scolaire 1968-1969.

Pour apporter un éclairage à ces rapports, cette étude se propose de les disséquer par trimestre et classe et d'analyser le niveau des étudiants qui seront distingués par des couleurs : la couleur jaune désignera les étudiants très faibles ; l'orange signifiera les cas en progrès et la couleur bleue, les étudiants qui apportent satisfaction au Conseil ; la couleur jaune renverra aux démissionnaires. A ce titre, l'on commencera par l'analyse des conclusions du rapport annuel du Conseil sur la classe de seconde.

a) Examen du rapport annuel du Conseil sur la classe de seconde

Le Conseil se prononça sur 22 étudiants en les évaluant. Le tableau suivant rend compte de l'avis porté sur chacun d'entre eux.

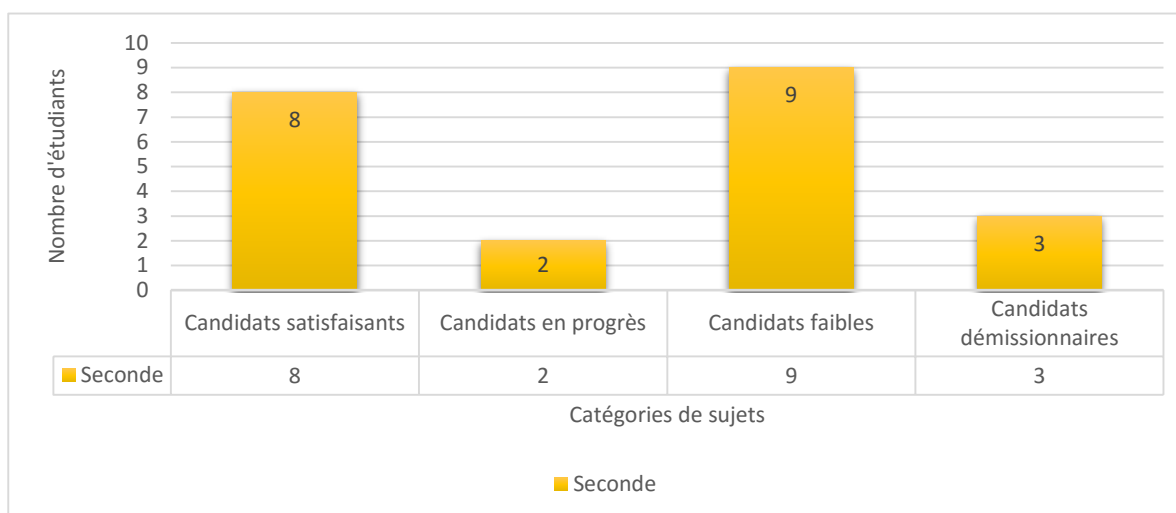
Noms	Rapport du 13/12/1968	Rapport du 10/04/1969	Rapport du 05/06/1969
Ambassa			Bien dans l'ensemble
Atangana M			Est proposé de reprendre la 2 ^{Nde}
Ayissi			Bien dans l'ensemble, mais semble avoir perdu l'élan du 2 nd trimestre
Bayiha			Progrès, toujours bébé
Bitchick			Très bien dans l'ensemble
Bayam			Sa tendance au sommeil nuit aux études

Bayam			Sa tendance au sommeil nuit aux études
Djongang Albert	Agressif, dominateur, têtu, visite en chambre de Kamlo	Départ	
Edoa Prospère	Vocation semble douteuse. Ne dispose pas de talent pour les cours	Résultats scolaires insuffisants	Redouble son année. Son premier trimestre servira de critère
Enyegué			Très bien dans l'ensemble
Evina			Bien dans l'ensemble Colérique
Etoundi			Bien et un peu plus sérieux
Fotso	Il a donné 2000 Fcfa sur sa pension. Il semble étrange que depuis le début des cours qu'il n'ait pas vu le Supérieur		Bien dans l'ensemble, faire des efforts pour s'intégrer davantage.
Mathos			Cas inquiétant, boudeur, critiqueur. Est-il à sa place ?
Mballa			Bien, mais peu brillant
Hiag Jérôme	Très susceptible, agressif et se mêle difficilement sinon avec les Bassa	Départ	
Messi Prospère	Très très faible intellectuellement	Trop faible intellectuellement	Incapable de poursuivre ses études ; Lui conseiller une autre orientation
Mvondo	Très agressif		Orgueilleux : est-il vraiment à sa place ? Lui suggérer une autre orientation
Njock Appolinaire	On s'interroge sur le sérieux de sa vocation	Départ	
Tsilla Nestor	Très faible intellectuellement		Reprendre la seconde avec possibilité de laisser tomber certaines matières
Njeé			Beaucoup de passibilité. Boudeur et un peu bébé
Nougbo			A fait des progrès dans son comportement. Bon travailleur
Ntang			Négligeant. Changement désiré

Source : ASMSA, Rapports du Conseil pédagogique de l'année scolaire 1968-1969.

A l'analyse de ce tableau, il ressort que sur un nombre de 22 étudiants évalués, 3 ont été démissionnaires au second trimestre, 9 défaillants sur le plan intellectuel, humain, social et spirituel, 2 ont amélioré leur comportement, 8 apportent une grande satisfaction à leurs formateurs. En regroupant les candidats selon ces catégories, on obtient objectivement ces statistiques suivantes.

Graphique 8: Evaluation des candidats de classe de seconde 1968-1969.



Source : ASMSA, Rapports du Conseil pédagogique des candidats de classe de seconde 1968-1969 de l'année scolaire 1968-1969.

Comment justifier l'effectif élevé des candidats faibles et démissionnaires qui forment une somme de 12 sujets et la majorité de l'effectif de la classe de seconde ? Il faut remonter au recrutement des candidats en début année et d'examiner leur valeur intellectuelle. En effet, sur les 28 étudiants recrutés en 1968, seulement 2 avaient obtenu leur diplôme de BEPC. Ce qui dénote une présence criarde d'un niveau d'étude bas des candidats qu'on admettait formellement en classe de seconde. Au nombre de ceux-ci, l'on peut citer : Messi Prospère, Nestor Tsilla, Edoa Prospère, Atangana M. qui devaient reprendre la classe de seconde à cause de leur médiocrité. Il faut souligner que 8 jeunes de 19 ans avaient été admis en classe de seconde. Ce qui prouve que les formateurs avaient en frein eux-mêmes le critère d'âge limitant à 20 ans la condition d'admission. Ceci peut tenter d'expliquer la raison de l'immaturité de certains étudiants que les formateurs très souvent étiqueter de bébés, boudeurs, dormeurs. C'est les cas de Njeé, Mathos et Bayam. Par ailleurs, les cas de départ qui sont 3, sont officiellement reconnus comme des sujets ayant fait preuve d'inadaptation traduite par l'agressivité au séminaire. Ainsi, qu'est ce qui peut expliquer après que la classe de seconde ait été appréciée au premier trimestre par les formateurs qu'il sombre dans la médiocrité générale au troisième trimestre ? En réalité, les séminaristes de cette classe ont eu du mal à s'intégrer, d'où le souci

récurrent des formateurs de suggérer une réorientation de quelques-uns (cas de Mathos et de Mvondo).

a) Examen du rapport annuel du Conseil sur la classe de première

Le Conseil fit son jugement sur 15 étudiants. Le tableau suivant rend compte de l'avis porté sur chacun d'entre eux.

Tableau 44: Analyse du rapport annuel de la classe de première de 1968-1969.

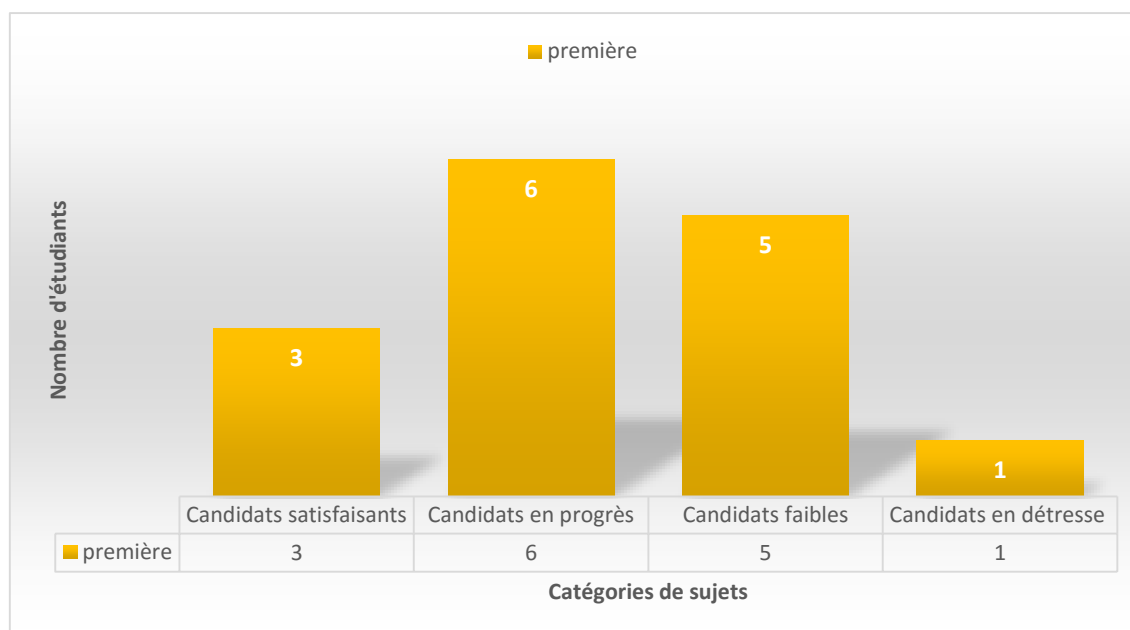
Noms	Rapport du 13/12/1968	Rapport du 10/04/1969	Rapport du 05/06/1969
	Le jugement sur l'ensemble est satisfaisant. Ils ont bon esprit et travaillent bien	Très satisfaisant en général	
Beyina Ze	On est inquiet pour lui. Il ne semble pas être à sa place. Il a des difficultés en français, histoire, géographie, latin, etc. On décide de le confier au P. Roy ; attendre les résultats du bulletin pour voir s'il peut continuer en première. Peu ponctuel et paresseux dans les activités de groupe.	Progrès	Intéressé beaucoup plus par les études, paresseux, pas ponctuel, peu sociable : changement souhaité
Fotso Pius	Il a quitté la maison dans la nuit du 10 décembre sans avertir personne (...). Il ne possède pas l'équilibre mental et psychologique suffisant pour penser à devenir prêtre.		
Njiana		Comportement étrange. Semble déséquilibré mentalement	Ne semble pas à sa place après 2 ans d'essai. Lui conseiller une autre orientation
Kenfack Etienne	Conduite équivoque et vocation peu sérieuse. Il lui est demandé de réunir la totalité de la pension du 1 ^{er} et 2 nd trimestre condition pour être admis au séminaire en janvier	Progrès	Ne semble pas donner toute sa mesure bien qu'il ait changé favorablement.
Kamanda			Bon dans l'ensemble. Manque de dynamisme ; apathique
Mani			Travailleur, bon esprit. Faible intellectuellement
Mberio			Bien dans l'ensemble. Très dévoué
Mbessa			Bien dans l'ensemble ; en progrès
Mvogo			Très bien, mais s'engorge, se compromettre davantage
Ndé			Un peu plus de simplicité dans tenue et comportement, plus de sociabilité
Ndzana			Bien dans l'ensemble

Source : ASMSA, Rapports du Conseil pédagogique de la classe de première de 1968-1969.

Onogo			Très bien, un peu trop autoritaire
Pounsi Basile	Négligeant et malpropre. Inertie manifeste malgré les conseils et avertissement	Pas beaucoup de progrès sur les remarques faites au 1 ^{er} trimestre.	Après 2 ans d'essai, ne semble pas fait pour le sacerdoce. Aucun changement visible : lui conseiller une autre orientation.
Tsimi Dieudonné	Très fermé, rancunier et agressif		Cas à étudier : A-t-il eu ou non des histoires au cours des dernières vacances ? Lui faire avouer et lui conseiller une autre orientation.
Yaya Joseph	Ne marche que par la peur et la menace. Ne brille pas par sa ponctualité	Pas de progrès dans ses études	N'est définitivement pas intéressé par la vie du séminaire et les études. Lui conseiller une autre orientation.

Le Conseil donnait un jugement assez positif sur ce groupe entre le premier et le second trimestre. Par contre, le groupe présentait en fin d'année 1969 un grand contraste par rapport aux différents profils d'étudiants dont 5 étaient sur la voie de quitter le séminaire pour inadaptation (jaune), 6 étaient encouragés grâce à leurs efforts à faire des progrès (orange), 3 d'entre eux appréciés (bleue) et 1 cas en détresse (rouge).

Graphique 9: Evaluation des candidats de classe de seconde 1968-1969.



Source : ASMSA, Rapports du Conseil pédagogique de la classe de première de 1968-1969.

Le constat qui est fait est que les 15 candidats évalués en 1969 sont les mêmes dont le Conseil pédagogique avait posé son jugement en 1967 alors qu'ils étaient encore en classe de seconde au séminaire de Nsimalen. Il serait donc intéressant de souligner que ce groupe qui accusait déjà une expérience de deux années, avait des candidats qui se connaissaient depuis

deux années. Par rapport à l'année 1967, le niveau d'engagement au travail avait considérablement diminué. Les candidats satisfaisants étaient 3 par rapport à 7 en 1967. L'année 1969 présentait 5 candidats faibles comparativement à 1 de 1967. L'effectif des 6 en progrès est le même qu'en 1967. Il importe de rappeler que ces étudiants avaient vécu le drame de la disparition de Simon Mvogo. Mais, cette inflation de l'engagement peut s'expliquer non par le traumatisme de ce décès, mais par l'austérité de la formation à laquelle peinaient à s'adapter ces jeunes séminaristes.

C) Examen du rapport annuel du Conseil sur la classe de terminale

Le Conseil pédagogique mit en examen 11 étudiants sur qui des jugements devaient être portés. Le tableau suivant rend compte de l'avis porté sur chacun d'entre eux.

Tableau 45: Rapports des Conseils de l'année 1969-1970 sur la classe de terminale.

Noms	Rapport du 13/12/1968	Rapport du 10/04/1969	Rapport du 05/06/1969
	Satisfaction générale du Conseil de l'état d'esprit de tous ; intégration des nouveaux ; tous ont pris à cœur de donner le ton dans la maison et de se sentir responsables entant qu'anciens.	Rien de particulier à dire. Le groupe a très bon esprit et donne satisfaction à tout point de vue.	
Amoa J.	Faible sur plan intellectuel		Bon jugement, sens de responsabilité, pacifique, difficulté de langage, vocation sûre
Medi			Dévoué, respect de l'autre, intelligent, bonne vocation
Ngangui			Intelligent, jugement pas toujours sûr, mais ouvert, sens d'évolution. A recommander pour le grand séminaire. Mais sous observation
Samba			Intelligent, plus que moyen, s'épanouit de plus en plus, bon jugement, vocation sûre
Toussi			Doux, sociable, bon mais têtu, vocation sûre
Tchapi			Intelligent, volontaire, travailleur, a de l'autorité, équilibré, têtu, vocation sûre
Zoa			Intelligent, lucide, méthodique, sensible aux grands problèmes, très fier, dialogue difficile. Sur le plan affectif, se trouve un bon confident. Vocation bonne

Belinga			Sensible, délicat, sens responsabilité, vocation sûre
Ekobena			Bien équilibré, passif, bonne vocation
Kamlo R.			Bon dans l'ensemble, superficiel, fier, bonne vocation
Kengne			Bon caractère, influençable, sensible, ouvert au raisonnement, bonne vocation

Source : ASMSA, Rapports des Conseils de l'année 1969-1970 sur la classe de terminale.

Les vides se justifient posé par le Conseil qui jugea dans l'ensemble, l'attitude bonne de la classe de seconde et à qui il reconnut à chaque étudiant une bonne vocation au sacerdoce. Ce constat s'explique par la cohésion du groupe et la connaissance mutuelle des candidats entre eux. Fut décriée la paresse intellectuelle de l'étudiant Amoa Jude qui finalement s'améliora au troisième trimestre.

2. Période de 1969-1970

L'année scolaire 1969-1970 débuta avec un effectif de 56 étudiants. La classe de terminale s'enrichit de 2 candidats de plus portant l'effectif de l'année 1968 de 11 à 13⁷⁶³. Celle de première formait un groupe de 20 étudiants. Tandis que la classe de seconde était la plus nombreuse avec un effectif de 23 étudiants⁷⁶⁴. Le collège des dirigeants n'avait pas connu un changement comptant de nouveaux encadreurs dans le Conseil pédagogique qui sont : les Pères Jacques Przybylo, Jean-Claude Pelletier, Jean-René Monette, Jean-Pierre Dorais⁷⁶⁵. Il s'ajoutait d'anciens membres tels que les Pères Simon Dumouchel, Jean-Paul Roy, Marius Lemire et Thérèse Gringas laïque⁷⁶⁶.

L'administration du séminaire allait aussi enregistrer de nouveaux membres tels que le Père Jean-René Monette à la fois Préfet des études et Censeur du journal en lieu et place du Père Simon Dumouchel. Le Père Jean-Claude Pelletier devint le Directeur des étudiants et Jean-Paul Roy demeurait le Supérieur du Séminaire et Chargé de la liturgie⁷⁶⁷. Cette équipe d'encadreurs nomma des chefs d'équipes et un président de la communauté estudiantine. Onogo Benjamin et Dominique Mvogo furent élus président et vice-président des étudiants du

⁷⁶³ ASMSA, Rapport du Conseil pédagogique du Séminaire des Saints-Apôtres de 1969-1970.

⁷⁶⁴ Idem.

⁷⁶⁵ Idem.

⁷⁶⁶ Idem.

⁷⁶⁷ Idem.

séminaire des Aînés d'Otéle⁷⁶⁸. Aux comités de sport et des travaux, les étudiants allaient compter Njée Jean et Ndzana. Les six équipes du séminaire avaient à leurs têtes : Albert Mberio, François Bitchick, Apollinaire Etoundi, Mathias Ndé, Simon Ayissi⁷⁶⁹.

Les activités du premier au troisième furent denses et marquées par la visite épiscopale de Mgr Paul Etoga, le premier évêque de l'Afrique centrale qui s'enquérissait des nouvelles de ses finissants : Paul Zoa, Dominique Mvogo et Bengono Joseph Clément. Le 24 janvier 1969, les étudiants recevaient Mgr Antonio Mazza de l'œuvre de Saint-Pierre Apôtre et Mgr Jean Zoa. Fidèle à son programme d'activité, le séminaire permit aux étudiants de mener une vie sociale, spirituelle et humaine à travers les activités traditionnelles et extraordinaires telles que la retraite de 3 jours prêchée par l'Abbé Léon Messi le 9 janvier, une journée de recollection le 19 février, recollection avec les jécistes du 1^{er} mars, la visite du Sous-Préfet de l'Arrondissement de Ngoumou et de son personnel administratif, la projection du film : « Les derniers jours de Pompei » et « Vatican II » le 1^{er} et 7 février, une conférence cinématographique de Mr Savourel⁷⁷⁰.

A ces activités culturelles s'ajoutent les travaux de rénovation de la chapelle qui allait permettre à toute la communauté de mener dans de bonnes conditions l'oraison et les messes. Ces travaux furent menés dès le mois de février avec la contribution financière du Gouvernement canadien de l'ordre de 50.000 dollars soit 255932 Francs cfa actuel⁷⁷¹. 10.000 dollars furent ainsi alloués à ce projet, soit 51 118 Franc cfa⁷⁷². C'est dans un contexte de rénovation qu'allaient s'exercer l'activité évaluative de quatre Conseils pédagogiques au cours de cette année au profit des trois classes que tenait le séminaire des Aînés d'Otéle.

La première classe allait être celle de terminale. Les quatre Conseils qui se tirent, eurent pour but de porter un jugement sur l'ensemble des étudiants de la classe de terminale qui pouvaient être recommandés ou non.

⁷⁶⁸ Idem.

⁷⁶⁹ Idem.

⁷⁷⁰ Idem., extrait du programme annuel des activités du Séminaire des Saints-Apôtre de Nsimalen de 1969.

⁷⁷¹ Cette valeur est déduite par le site <https://wise.com/fr/currency-converter/usd-to-xaf-rate>, consulté le 19 février 2024 à 17H57.

⁷⁷² Idem.

Tableau 46: Rapports du Conseil pédagogique sur la classe de terminale 1969-1970.

Noms	13 /12/69	23/02/70	16/03/70	26/05/70
Bihina Zen J.	Manque de tout	Bien		?
Gaule Thomas	N'accepte pas les remarques	Très faible	Etre attentif envers lui pour l'amener à la confiance	Faible sur le plan intellectuel, mais peut progresser. Motif et complexé sur le plan social. A conseiller pour le grand séminaire.
Gokara Thomas	Développe son dynamisme	Très faible		Manque de confiance. Un perfectionniste. A recommander pour le grand séminaire
Kamanda Charles	Faible intellectuellement	Limite intellectuel le	Bon sens de responsabilité	Limité intellectuellement, il s'applique. Bien sur le plan social. A recommander
Mani François	Superficiel	Bonne volonté	Plus de maturité	Moyen et appliqué, persévère surtout dans ce qu'il aime. Social, mais superficiel. A recommander
Mbério Albert	Bien dynamique	Bien		Moyen, sens de responsabilité, esprit d'initiative. A recommander
Mvogo Dominique	Bon, équilibré	Bien	Parfois draconien	Bon jugement. A recommander
Ndé Mathias	Volonté de paraître	Moyen	Le goût de l'ordre ne doit pas donner bien à la dureté	Bon, équilibré. A recommander
Ndzana Théodore	Faible intellectuellement	Bien	Contrôle son agressivité	Très limité. Manque de jugement, entêté dans ses erreurs. A ne pas recommander
Noah Nicolas	Bien bon esprit	Bien		Bon jugement, sociable. A recommander
Ntamack Polycarpe	Profond sujet d'espoir	Bien		Bon et réceptif. A recommander
Onogo Benjamin	Responsable, équilibré	Bien		Très bon, maturité, perfectionniste. A recommander
Soronhand Alphonse	Jeune, vivace, peu profond	Bien		Bon, un peu superficiel, a encore à faire pour maîtriser son impulsivité. A recommander

Source : ASMSA, Rapports du Conseil pédagogique sur la classe de terminale 1969-1970.

Au premier trimestre, le jugement porté sur les 13 candidats laissaient voir 6 cas difficiles caractérisés par une faiblesse sur le plan intellectuelle (jaune), 1 cas qui s'adonnait à développer son dynamisme et 6 cas d'étudiants appréciés (bleu). Au second trimestre, le premier rapport du 223 février 1970 révélait que le cas d'étudiant difficile diminuait à 3 et on constate aussi une

augmentation d'un effectif de 2 cas qui s'améliorent progressivement et conséquemment un nombre de 7 étudiants très appréciés. Dans le troisième rapport du même trimestre on constate une augmentation du nombre des cas appréciés à 8. Sont signalés : 3 cas difficiles sur la personnalité, 2 cas en voie de progrès. Au troisième trimestre, le dernier Conseil pédagogique du 26 mai se prononça favorablement pour 11 cas à recommander au grand séminaire pour les études théologiques en vue du sacerdoce. 1 cas, Ndzana Théodore, ne put bénéficier de cette recommandation en raison du jugement qui qualifiait le candidat de « Talent très limité, très susceptible et entêté dans ses erreurs, manque de jugement ». Cette décision devait impliquer une réorientation du candidat ailleurs qu'au sacerdoce. On constate aussi que le candidat Bihina Zen Jean n'avait pas obtenu un jugement qui définirait son sort. Les rapports sont silencieux à son endroit. Le groupe de 11 étudiants recommandés allaient devoir continuer hors du séminaire des Aînés d'Otéle leur formation sacerdotale. Ce sera aussi le cas de l'étudiant Paul Zoa du diocèse de Mblamayo en fin d'année 1969 qui décida d'adresser à la Société des Saints-Apôtres la demande d'intégration à la congrégation pour la suite de ses études. Il faut dire globalement que pour les autres finissants de l'année 1969-1970, ils étaient remis à leurs évêques qui devaient décider de leurs sorts après recommandation des formateurs canadiens. Le rôle de ces derniers s'arrêtait là.

La seconde classe à laquelle le Conseil allait s'appesantir était la classe de première. Elle connut une augmentation de deux étudiants en plus des vingt qu'elle comptait au début du premier trimestre. De manière générale, c'est une classe faible qui présente très peu d'une volonté de progrès. Il s'est distingué quelques cas excellent. Sinon les quatre rapports marquent une forte prédominance d'une faiblesse sur le plan humain, intellectuel et social.

Tableau 47: Evaluation de la classe de première du 13 décembre 1969 au 26 mai 1970.

Noms	13 /12/69	23/02/70	16/03/70	26/05/70
Ambassa F.		Equilibré intellectuellement		Pieux, sociable, il a eu une crise sur le plan des diplômes, mais il semble l'avoir dépassée
Atangana F.		Très bien		Bon travailleur intellectuel, mais un peu tendu
Atangana M	Faible intellectuellement	Se croit plus fort que la réalité	Lent, manque de jugement	Discuté, bonne volonté, talent limité. A étudier attentivement
Ayissi S.				Son état de santé l'a empêché de donner satisfaction sur le plan intellectuel. A secouer.
Bayam Fr				Bien, faible sur le plan intellectuel, sociable

Enyégue				Bon esprit, travaille bien
Bayiha E.	Est-il authentique ?		Enfant	Personnage très discuté au sein du conseil. Il fera un stage d'un an à Douala sur demande de son évêque
Etoundi A.	Entêté			Malade tout le 3 ^e trimestre, classe à reprendre
Evina A.	Faible intellectuellement	Limite intellectuelle	Prépare son départ	Assez faible intellectuellement, pas sociable, conseiller une autre orientation
Fotso P.	Très bien		Plus de maturité	Très bien, il a pris davantage confiance en lui-même
Manga Lucien	S'adapte difficilement			
Mathos E.	Se méfie des autorités			Humeur changeante, sociable et bon organisateur. Bon jugement.
Mbah Justin	Peu connu	Faible en Latin	Doit être averti	Est resté mystérieux. Le surveiller.
Mballa Damien	Contentieux	Bien		Inscrit pour le probatoire, ne sera pas accepté !
Mvondo A.	Pas de vocation	Bien		
Mbenmbi J	Bien	Bien		
Njee J	Trop ambitieux pour sa force intellectuelle	Manque de maturité		Reste bébé, faible intellectuellement, boudeur. Manque de maturité
Ntang D	Désinvolture	A la ligne. En moitié	Choquant	Elément de discorde dans son milieu, enfant moqueur. Pas beaucoup de sens de responsabilités. Changement nécessaire.
Ntep				Très bien
Payon				Bon travailleur, engagé
Sombe J	Collaboration ?	S'améliore	Agressif	Il semble avoir perdu un peu son agressivité ! plus épanoui ! Bon sens de responsabilité
Yambissi L	Mystérieux			Peu sensible. Bon travailleur en classe. Lui demander de s'engager davantage

Sources : ASMSA, Evaluation de la classe de première du 13 décembre 1969 au 26 mai 1970.

Dans l'ensemble, on constate beaucoup de vide dans les lignes qui correspondent au silence sur les cas concernés. Ces vides justifient-ils une bonne appréciation du Conseil ? On ne saurait répondre à cette question au vue de l'absence des indications dans les rapports. Le premier trimestre permet de constater une très forte tendance à la faiblesse des étudiants marquée par le jaune représentant sur 22 étudiants, 13 jugés médiocre au plan intellectuel, social

et humain. On dénote néanmoins 2 étudiants excellents (bleu) à savoir Fotso et Mbenmbui. Le premier et de deuxième Conseil du second trimestre s'était en prononcé sur 5 étudiants étiquetés faibles sur les 22. Si le premier appréciait l'excellence de 4 d'entre eux et 1 étudiant en progrès, le second quant à lui n'enregistrait aucun d'excellent, mais plutôt un cas de départ en cours et en progrès. Au dernier trimestre, le Conseil constatait la faiblesse de 10 cas faibles et de 6 cas excellents, 1 cas en progrès et 1 cas de départ en cours pour s'être présenté à l'examen de préparatoire⁷⁷³. Mais qu'est ce qui peut expliquer une telle baisse des formes de la classe de seconde que l'on peut constater en comparant les rapports fait sur les mêmes étudiants en classe de seconde et de première dans la période du troisième trimestre 1969 et de 1970.

Tableau 48: Comparaison des rapports de la classe de seconde du troisième trimestre 1969 et 1970.

Noms	Rapport du 05/06/1969	Noms	26/05/70
Ambassa	Bien dans l'ensemble	Ambassa F.	Pieux, sociable, il a eu une crise sur le plan des diplômes, mais il semble l'avoir dépassée.
Atangana M	Est proposé de reprendre la 2 ^{Nde}	Atangana M	Discuté, bonne volonté, talent limité. A étudier attentivement
Ayissi	Bien dans l'ensemble, mais semble avoir perdu l'élan du 2 nd trimestre	Ayissi S.	Son état de santé l'a empêché de donner satisfaction sur le plan intellectuel. A secouer.
Bayiha	Progrès, toujours bébé	Bayiha E.	Personnage très discuté au sein du conseil. Il fera un stage d'un an à Douala sur demande de son évêque
Bayam	Sa tendance au sommeil nuit aux études	Bayam Fr	Bien, faible sur le plan intellectuel, sociable
Evina	Bien dans l'ensemble Colérique	Evina A.	Assez faible intellectuellement, pas sociable, conseiller une autre orientation
Etoundi	Bien et un peu plus sérieux	Etoundi A.	Malade tout le 3 ^e trimestre, classe à reprendre
Fotso	Bien dans l'ensemble, faire des efforts pour s'intégrer davantage.	Fotso P.	Très bien, il a pris davantage confiance en lui-même
Mathos	Cas inquiétant, boudeur, critiqueur. Est-il à sa place ?	Mathos E.	Humeur changeante, sociable et bon organisateur. Bon jugement.
Mballa	Bien, mais peu brillant	Mballa Damien	Inscrit pour le probatoire, ne sera pas accepté !
Njeé	Beaucoup de passibilité. Boudeur et un peu bébé	Njee J	Reste bébé, faible intellectuellement, boudeur. Manque de maturité

⁷⁷³ Le séminaire des Aînés des Saints-Apôtres d'Otéle ne présentait pas ses étudiants à l'examen officiel de Probatoire. Ses étudiants qui choisissaient au cours de leur parcours de se présenter à cet examen n'était plus accepté en classe supérieur.

Nougbo	A fait des progrès dans son comportement. Bon travailleur	Sombe J	Il semble avoir perdu un peu son agressivité ! plus épanoui ! Bon sens de responsabilité
Ntang	Négligeant. Changement désiré	Ntang D	Elément de discorde dans son milieu, enfant moqueur. Pas beaucoup de sens de responsabilités. Changement nécessaire.

Sources : ASMSA, Tableau extrait des rapports de la classe de seconde du troisième trimestre 1969 et 1970.

Pour comprendre et expliquer le changement de ce groupe d'étudiants, l'on a choisi les candidats dont les rapports sont réguliers. Sur 13 étudiants en 1969, 6 (bleu) affichaient une attitude appréciée par leurs formateurs, 2 (orange) étaient en progrès et 5 (jaune) étaient médiocres. Que reproche-t-on à ces 5 candidats ? La négligence, la passivité, la timidité, la paresse. En 1970, ces attitudes condamnées s'amplifièrent davantage car, les étudiants au jaune atteindront l'effectif de 7 avec 2 cas critiques au rouge et aucun cas en progrès. Cependant 4 étudiants apportaient satisfaction au nombre desquels Ambassa et Fotso qui maintenaient le cap de 1969 à 1970. Qu'est-ce qui pourrait être la cause de cette baisse de régime quand on sait que ces étudiants avaient choisi cette institution pour la cause du sacerdoce et que misaient gros les évêques en payant leur pension ? Etait-ce un problème de jugement de l'encadreur qui élaborait ces rapports ? Il n'est sans importance de questionner la démarche de l'encadreur qui avait charge de formuler les rapports écrits. A la lecture des rapports du 13 décembre 1969 au 16 mars 1970, force de constater un changement sur la formulation des annotations. L'absence d'une mention du nom de l'encadreur fait défaut sur l'identité du rapporteur. Il est juste à constater que l'esprit et la formulation avaient visiblement changé. Quant à l'esprit du rapport, le ton ou la tonalité du rapport est aigre, sévère, bref et antipathique à la limite. Quelques exemples peuvent être donnés. On peut voir écrire sur le rapport du 16 mars 1970 pour des étudiants de première des jugements tels que : « Atangana M : lent, manque de jugement ; Bayiha : enfant ; Evina : propose son départ ; Mbah : doit être averti ; Ntang : choquant ; Simbé : agressif »⁷⁷⁴. Pour les mêmes individus, le même rapporteur écrivait le 13 décembre 1969 ce qui suit :

Atangana M. : faible intellectuellement, la motivation de sa vocation est fortement mise en cause ; Bayiha : travaillant suffisamment en apparence, est-il authentique ? Evina : faiblesse intellectuelle ; Mbah : peu connu ; Ntang : désinvolte, manque d'esprit de collaboration ; Sombé : Veut-il collaborer « point d'interrogation »⁷⁷⁵.

⁷⁷⁴ ASMSA, Rapports 16 mars 1970 du Conseil pédagogique du séminaire des Aînés des Saints-Apôtres d'Otéle .

⁷⁷⁵ Idem., Rapports du 13 décembre 1969 et du 16 mars 1970 du Conseil pédagogique du séminaire des Aînés des Saints-Apôtres d'Otéle.

Pour constater le changement des rapports sur la forme et l'esprit, il est judicieux de les comparer avec ceux du 26 mai 1970 élaborés sur Atangana M, Bayiha et Mbah.

Atangana M : Elève discuté, bonne volonté, talent limité. Il a beaucoup évolué durant ce 3^e trimestre mais on se demande s'il est sincère. A étudier attentivement au début de la prochaine année scolaire. Jugement définitif à porter au cours d'une réunion ultérieure. Bayiha E : Personnage très discuté au sein du conseil durant toute l'année. Il fera un stage d'un an à Douala sur demande de son évêque. Cf. rapport à l'évêque pour plus de détails. Mbah : Est resté très mystérieux toute l'année. Sait-il vraiment pourquoi il est ici ? Manque au sport. Lui donner une responsabilité l'an prochain pour connaître sa vraie motivation. Le surveiller, jugement définitif à porter au cours d'une autre réunion.

A l'analyse des deux types de rapports, un constat saute aux yeux. Sur la forme, le rapport du 13 décembre 1969 était superficiel et épris d'une inconsistance notoire. On constatera aussi beaucoup de silence sur la situation de plusieurs étudiants pendant la période où est apparue cette forme de rédaction⁷⁷⁶. A contrario celui du 10 avril 1970 livre assez de détails sur les sujets observés avec les motifs sur des jugements prononcés. Il est donc clair que ces rapports du 13 décembre 1969, 22 février et 16 mars 1970 n'ont pas été rédigés par l'encadreur qui rédigea ceux du 10 avril 1970. Cette différence s'établit à partir du manuscrit qui laisse voir deux mains d'écriture différente ainsi que deux personnalités à savoir, l'une superficielle et sévère, l'autre profonde et tolérante.

La troisième classe qui allait faire l'objet de jugement du Conseil pédagogique était la classe de seconde. La classe de seconde parmi les deux autres, constitue la plus peuplée avec 29 candidats. L'analyse des conclusions du Conseil sur la classe de seconde de 1969-1970 permet de faire un constat à partir du tableau ci-après.

Tableau 49: Rapports du Conseil de la classe de seconde de 1969-1970.

Candidats	13/12/69	23 /02/70	16/03/70	26/05/70
Amougou		Est-ce qu'il ne copie pas certains devoirs ?	Lui faire aimer sa table de travail	Manque d'énergie, impénétrable
Atangana	A avertir	Faible		Bien intégré
Avion		Faible		Jeune, mais appliqué
Biyiha	A avertir			
Bovale	Trop jeune, frondeur	Irrégulier		Manque de maturité
Bibe		En progrès		
Bangui				Jeune, mais bien intégré

⁷⁷⁶ Cf. Evaluation de la classe de première du 13 décembre 1969 au 26 mai 1970.

Bebo	Trop tendu, fait des progrès			Semble souffrir de quelque chose sur le plan psychologique
Ebanda				Très bien général
Essomba				Très bien général
Bindjeme		Très faible dans toutes les matières	Très faible	Bon jugement pratique, mais peu sociable. A réorienter
Bodo	Manque de dynamisme. A avertir		Que fait-il ici ?	En retard partout, vit en touriste. A réorienter
Edoa		Faible		Bon jugement, bon organisateur pour le chant liturgique. Travaille-t-il sérieusement ? A avertir
Essomba				Très bien général
Liedjeck		Ne remet pas ses devoirs. A avertir		Bon esprit, mais ne travaille pas sérieusement. A besoin d'être averti
Many				Un peu endormi et palabreur, peu sociable et sportif médiocre. Manque d'engagement. Travaille bien sur le plan intellectuel
Mbida				Lent, mais constant. Bien en général
Ndé	Averti			Mou physiquement. Bon travailleur
Ndi Sébastien		Très faible		Talent trop limité. Très timide. Lui demander de reprendre sa classe
Tiencheu	Trop faible, devra redoubler sa seconde	Très faible		Incapable sur le plan intellectuel. A réorienter
Onambebe				Très bien général
Ondoa				Très bien général
Oussingaisse				Très bien général
Tientcheu Gaston	A avertir		Faible	Incapable sur plan intellectuel. A réorienter
Tsalla Jean-Marie	Manque d'équilibre fondamental. Est renvoyé			
Tsilla Nestor	Mûr			Bien général. A souvent les pieds dans les plats. Manquerait-il de jugement pratique ?
Tamo				Travailleur acharné, mais plutôt limité. Bonne volonté et bon esprit
Wandji				Bon talent, bon esprit, bien motivé

Source : ASMSA, Conseil de la classe de seconde de 1969-1970.

Au premier trimestre, le Conseil tabla sur 9 d'entre eux et au nombre desquels 5 furent évalués dans le registre de la négativité (jaune), 1 cas en progrès (orange), 1 cas excellent. Le rapport est muet sur la situation des 20 autres. Le seconde Conseil du 23 février 1970 se prononça sur 10 candidats de l'ensemble des 29. Parmi ceux-ci, la majorité, selon le Conseil, était qualifiée de faible et 1 seul cas était en progrès. On constatera que la grande partie des étudiants n'avait pas de rapport. Le troisième Conseil du 16 mars 1970 évaluait seulement 4

candidats sur les 29. Cette minorité était classée dans le registre des étudiants faibles. Par contre on peut se rendre compte que le dernier rapport du 26 mai 1970 est beaucoup plus consistant avec une évaluation de 25 cas sur 29. Ce Conseil donne d'observer une baisse drastique des cas faibles (jaune) à 5, une augmentation importante des cas excellents de 12 et 6 cas en progrès.

Au terme de cette année, les étudiants furent envoyés en congés. Les formateurs introduisirent une nouvelle formule de vacance utile. Ils pouvaient à cet effet rétribuer le travail de quelques-uns qui avaient accepté rester au séminaire pour y prendre soin. On leur attribua quotidiennement à chacun un montant de 150 Fcfa⁷⁷⁷. Ce qui pouvait leur être utile pour préparer la prochaine année scolaire.

3. Période 1970-1971

L'année 1970-1971 débuta avec le Père Simon Dimouchelle comme nouveau Supérieur du Séminaire à la place du Père Jean-Paul Roy. Au total, 7 Conseils se tinrent au premier trimestre 9 au deuxième trimestre et 3 au dernier trimestre.

a) Examen des rapports des Conseils du premier trimestre

Le Conseil du premier trimestre se tint le 23 septembre et eut pour conclusions le choix de nouveaux responsables dans l'administration du séminaire ainsi que la publication d'un premier programme d'activités. L'administration dut s'enrichir de nouveaux membres qui étaient : comme assistant du Père Supérieur et Directeur spirituel : Marius Lemire ; Secrétaire du Supérieur : Norman Fortin ; Directeurs des études Jean-René Monette ; Directeur des étudiants : Jean-Claude Pelletier ; Bibliothécaire : Joseph Jacques Przybylo. Le Conseil Pédagogique enregistrait aussi de nouveaux membres tels que Jean-Pierre Dorais et Norman Fortin, jeune théologien canadien venu au Cameroun pour un temps de réflexion⁷⁷⁸. Pour les charges de la liturgie, des activités culturelles et des salaires la grille des charges prévoyait comme suit :

Tableau 50: Charges du séminaire des Aînés d'Otélé 1970-1971.

Responsables	Charges
Jean-René Monette	Liturgie
Jean-Claude Pelletier	Cinématographie

⁷⁷⁷ ASMSA, Rapport de la Réunion de l'équipe du séminaire des Aînés des Saints-Apôtres d'Otélé du jeudi 16 juillet 1970.

⁷⁷⁸ Idem., Lettre de la Maison Générale de la Société des Saints-Apôtres du avril 1970 adressée au Père Jean-Paul Roy.

Marieus Lemire et Norman Fortin	Théâtre
Jean-René Monette et Norman Fortin	Journal
Roland Audet	Employés
Jean-Pierre Dorais	Coopérative
Norman Fortin	Secrétariat

Source : ASMSA, Rapports du Conseil du 23 septembre 1970.

Parmi les 6 autres Conseils, les plus importants furent celui du 7, 28 octobre, du 25 novembre et du 13 décembre 1970.

Le Conseil du 7 octobre permit aux responsables du séminaire d'instituer les cours de répétitions en mathématiques au profit des étudiants. L'objectif de cette initiative était l'amélioration des compétences dans cette discipline qui posait des soucis aux étudiants de classe seconde. Cette rencontre permit aussi de statuer sur les biens des sœurs des Saints-Apôtres en passant par un inventaire et un usage de ceux-ci au profit de la Société des Saints-Apôtres⁷⁷⁹.

Le second Conseil du 28 octobre avait été houleux. Plusieurs sujets furent objets de débats notamment : la situation de deux grands cas d'urgence d'étudiants au séminaire, une réflexion sur un nouveau procédé de décompte des notes mensuelles et trimestrielles, les débats sur les notes des cours de catéchèse, la pratiques des messes en anglais, la fréquence des projections cinématographiques ainsi que de la publication des journaux.

Le premier sujet est celui de l'étudiant Ali Baba Daouda Jean-Pierre qui fut envoyé par l'évêque de Bafia, Mgr Loucheur au compte du diocèse de Bafia. L'intéressé fut dénié par son évêque et radié de l'établissement. Mais le Conseil prit la décision de le placer au Collège de la Retraite à Yaoundé pour l'aider à ne pas perdre une année⁷⁸⁰. La cause de ce renvoi n'est pas mentionnée dans le rapport qui fait néanmoins allusion aux motifs signalés dans le dossier. Le deuxième sujet portant sur les étudiants avait un lien avec leur état de santé. Les encadreurs découvrirent parmi ceux-ci des cas de gonococcie. Les malades devaient être pris en charge par l'infirmière du séminaire, la sœur Eliette⁷⁸¹. Le troisième sujet avait un rapport avec la notation des examens par échéance. Ainsi la note de 20 fut retenue pour le trimestre et 60 pour l'examen trimestriel. D'autre part, si les notes de catéchèse furent introduites parmi les matières, le

⁷⁷⁹ASMSA, Rapport de la Réunion du Conseil du 7 octobre 1970 du séminaire des Aînés des Saints-Apôtres d'Otéle.

⁷⁸⁰ Ibid.

⁷⁸¹ Ibid.

séminaire abrogea les messes d'expression anglaise et valorisa plutôt les chants en anglais. Il fut aussi retenu que les films seraient projetés tous les 15 jours.

Le Conseil du 25 novembre quant à lui eut pour point d'ordre les préparatifs de la visite de Mgr Jean Zoa au séminaire attendue le 28 novembre. Il eut pour enjeu l'échange autour de l'acquisition d'un terrain pour le séminaire.

Enfin, le Conseil du 13 décembre 1970 parmi les précédents, était le plus important et comportait comme principale articulation l'évaluation des candidats de toutes les classes. Au total 51 étudiants furent accueillis cette année avec 18 en seconde, 14 en première et 19 en classe de terminale.

Tableau 51: Examen des rapports de la classe de seconde du 13 décembre 1970.

Noms du candidat	Rapports du 13 décembre
Azouandji Hilaire	Intelligent, très sérieux pour son âge
Azebaze Rchard	Gros doute sur sa vocation, bébé au cube. En parler aux moines bénédictins qui l'ont envoyé ici
Biondi Christophe	Un peu pédant, très sérieux
Bombe Romain	Timide, bon gars
Damboy Pierre	Sérieux
Edong Jacques	Donne de l'espoir
Etoundi Otto	Limité
Foé Jean-Pierre	Lui conseiller plus de maturité
Koradjin Maurice	Bien
Kotsala Georges	Semble une belle acquisition, réservé
Likem Othon	Bon gars
Manguelle Dieudonné	Jeune, bébé, manque de maturité
Mboudou Alphonse	Gars sympathique
Menounga Jean-Pierre	Très faible en classe. A avertir
Njiya Joseph	Sérieux dans son travail, plein de richesses
Mfomo Abraham	Délire
Voundi Robert	Faible en classe
Mbarga Simplicie	Timide

Source : ASMSA, Conseil pédagogique de la classe de seconde du 13 décembre 1970.

Cette classe de seconde accueillait des nouveaux étudiants et enregistrait en majorité un grand groupe de 9 étudiants médiocres, 8 étudiants excellents et 1 seul en progrès.

En outre, la classe de première accueillait quant à elle 20 étudiants, tous anciens du séminaire. Les verdicts des rapports faisaient états de chacun tel que sur le tableau ci-dessous.

Tableau 52: Examen des rapports de la classe de première du premier trimestre de 1970.

Noms du candidat	Rapports du 13 décembre
Atangana Appolinaire	Bon questeur, a évolué
Avion Maurice	Timide, tient compte de ce qu'on lui dit
Banalé François	Moins bébé que l'an dernier, progresse
Bangui Lambert	Se néglige en science physique
Bébo Gabriel	Garde sa petite vie privée, lui donner une responsabilité
Ebanda Georges	Très bien, un peu mou dans sa responsabilité, mais travail sérieux
Edoa Prospère	Plein d'initiative, faible dans ses études, mauvais esprit, frondeur, a une mauvaise influence sur les autres, ne s'améliore pas, dangereux aux sports, devra revenir avec la moitié de sa pension pour montrer sa bonne volonté
Essomba Mathieu	Un peu bébé parfois, mais bon esprit
Etoundi Appolinaire	Remplit bien sa fonction
Lindjeck Thomas	Est impénétrable, a refusé d'être secrétaire de la coopérative pourquoi ? A avertir
Many Vincent	Capable de se plier à une décision commune, fais du progrès aux sports
Mbida Paul	Aime à rendre service, ouvert aux autres, s'est amélioré au sport
Mpocko Jacques Henri	Faible un peu partout dans ses études, semble être mal classé en première, il n'est pas certain qu'il pourra être classé en terminale l'an prochain, ne semble pas travailler assez
Ndi Oscar	Intelligent, ne donne pas son plein rendement, semble causer des difficultés dans son équipe
Onambélé Bruno	Susceptible...bon gars
Awoumou Nicolas	Capable d'être bon gars...A une influence sur les autres, mais doit faire attention
Oussingaïssé Jean-Jacques	Bien
Tamo Bonaventure	Constant dans son travail, s'ouvre au point de vue intellectuel, fait du progrès, sera-t-il capable de faire sa terminale ?
Tsilla Nestor	Bon gars, digne de confiance
Wandji Gabriel	Intelligent, mais timide. Lui conseiller de regarder les gens dans les yeux

Source: ASMSA, Conseil pédagogique de la classe de première du 13 décembre 1970.

Sur les 20 étudiants, plusieurs cas de progrès ont été enregistrés, soit 11 étudiants. Ce qui confirme des efforts faits par les étudiants améliorer leurs comportements. A côté de ces cas, se distinguent aussi 5 cas d'étudiants encore faibles qui ne parvenaient pas à intégrer les dimensions de la formation qui leur étaient proposées. 3 cas excellaient dans la classe et 1 cas n'était pas loin du renvoi.

La classe de terminale brassait 12 candidats. Le Conseil statua sur ces 12 et commit les verdicts suivants.

Tableau 53: Examen des rapports de la classe de terminale de 1970-1971.

Noms du candidat	Rapports du 13 décembre
Ambassa François	Collabore bien, bon esprit
Atangana Martin Célestin	Orgueilleux, entêté, agressif, effronté, à avertir
Bayam François	Bon chef d'équipe
Enyégue Grégoire	Bon chef d'équipe
Manga Anatole	Fermé, peu sociable, ne montre pas de bonne volonté, à revoir
Mathos Edouard	Très sérieux, responsable, un peu agressif
Mbombi Joseph	Bien bonne volonté, rend service sans qu'on le lui demande, attentif à l'autre
Njée Jean de Dieu	Gros progrès aux sports, s'est amélioré, devient mature
Ntang Denis	Ne semble pas sérieux, mais plus délicat
Nyobe Alexandre	Bonne acquisition, sérieux, de bonne famille
Sombe Joseph	Sérieux, grosse amélioration
Yambissi Laurent	Bon responsable des travaux, nébuleux, gros mangeur (glouton)

Source : ASMSA, Conseil pédagogique de la classe de terminale du 13 décembre 1970.

Sur les 12 candidats évalués, la moitié était en règle avec le Conseil, 4 en progrès, 2 cas faibles et 1 cas très faibles à la porte du renvoi. Ce dernier cas qui est Atangana Martin Célestin, depuis la classe de seconde fait l'objet de plusieurs critiques. Déjà le 13 décembre 1969 en classe de seconde, les formateurs le jugeaient de « faible intellectuellement » et la motivation de sa vocation était alors fortement mise en cause. Passé en classe de première, Atangana Martin Célestin fut qualifié de lent et caractérisé par un manque de jugement par le Conseil du 16 mars 1970. En terminale et notamment au premier trimestre, son rapport était une catastrophe : « Orgueilleux, entêté, agressif, effronté, à avertir ». La question est : comment les formateurs ont pu garder aussi longtemps cet étudiant aussi médiocre sur le plan humain que social ? Il est important de constater que le but de la formation n'était pas toujours de chasser les récalcitrants. Les formateurs dans leur procédé d'encadrement des sujets, pouvaient demeurer quelque fois optimistes et patients sur l'intégration et l'adaptation des jeunes à l'environnement du séminaire.

b) Examen des rapports des Conseils du deuxième trimestre 1970-1971

Le deuxième trimestre fut organisé en 3 grands Conseil à savoir : celui du 7 au 20 janvier 1971, du 3 au 15 février, du 1^{er} au 11 mars, du 22 au 29 avril 1971.

Entre le 7 et le 20 janvier, plusieurs projets et décisions furent prises pour permettre un bon fonctionnement du séminaire. A cet effet, les autorités annonçaient l'avènement de nouveaux responsables à savoir Rémi Couture et Michel Legault, l'un Général de la Société des Saints-Apôtre et l'autre celui qui révolutionnera plus tard l'instruction du séminaire des Saints-Apôtres à travers l'adhésion de l'établissement à la faculté de théologie Saint Cyprien de Ngoya et la création d'un institut de philosophie. Ces Conseils statuèrent aussi sur le départ du Père Joseph Jacques Przybylo qui fut remplacé par le Norman Fortin pour les cours de géographie en terminale et le Père Simon Dumouchel pour ceux de la littérature africaine. Le Père Gérard Gibeault, l'un des précurseurs du séminaire des Aînés de Nsimalen fut aussi appelé au renfort au service de la direction spirituelle. Enfin au cours de cette période, des nouveaux chefs de comités furent élus. Ainsi Many Vincent de Paul fut affecté à la sacristie, Gabriel Bebo au poste de réglementaire, Thomas Bindjeck aux sports et Awoumou Nicolas aux travaux.

Des activités culturelles importantes furent menées au sein et à l'extérieur du séminaire des Aînés comme par exemple la représentation de la pièce théâtrale «la mort de Chaka » au Grand Séminaire de Nkolbisson prévue le 10 février 1971, la rencontre culturelle des étudiants de la classe de terminale du Séminaire Sainte Thérèse de Mvolyé et des finissants du séminaire des Aînés des Saints-Apôtres d'Otélé prévue le 4 mars. Aussi, 2 cas d'étudiants furent abordés en l'occurrence Manga Anatole que le Conseil trouva psychologiquement malade. Les responsables du Conseil du 20 janvier à savoir les Pères Simon Dumouchel, Marius Lemire, Jean-Claude Pelletier, Jean-René Monette décidèrent à son sujet de ne pas le recommander au grand séminaire et de le renvoyer pendant l'année en cours. Le second cas Prospère Edoa, fut étudié. Le Conseil délibéra en lui obligeant à payer les frais de pension à hauteur de 10.000 Fcfa qu'il devait à l'établissement.

Les Conseils du 3 au 15 février seront d'une importance capitale à plus d'un titre. Premièrement parce qu'ils vont permettre pour la toute première fois d'envisager les termes d'un contrat entre le séminaire des Aînés des Saints-Apôtres d'Otélé et la Conférence épiscopale de l'Afrique équatoriale-Cameroun. Ces textes allaient prévoir les responsabilités des parties telles que les paiements des charges de fonctionnement et le rendement des formateurs et des encadrés. Deuxièmement, il abordera le cas du séminariste Edoa Prospère. Après l'injonction de payer sa dette de sa pension s'élevant à 10.000 Fcfa, ce dernier ne put

réunir une telle somme d'argent, mais bénéficiant sous condition d'une grâce : « il est revenu sans trouver d'argent. On décide de le reprendre jusqu'à la fin de l'année exclusivement et on demande de l'avertir qu'au moindre manquement sérieux, il sera renvoyé immédiatement »⁷⁸². Troisièmement, l'administration décida d'établir les salaires mensuels des laïcs qui contribuaient au fonctionnement de l'établissement à 10.000 FCFA au même montant que celui des Sœurs des Saints-Apôtres attendues pour les cours de dactylographie et la gestion du secrétariat⁷⁸³.

Du 1^{er} au 11 mars, la priorité fut donnée à l'évaluation des étudiants de toutes les classes. La classe de terminale fut la première à faire l'objet d'une étude à partir des cas individuels. Le tableau ci-après ressasse les rapports faits.

Tableau 54: Examen des rapports de la classe de terminale du deuxième trimestre 1970-1971.

Candidats	Rapports du 10/03/71
Ambassa François	Bon collaborateur
Atangana Martin Célestin	Semble hypocrite, il veut être ce qu'on pense de lui et non ce qu'il est lui-même, voudrait entrer en communauté chez les pallottins, a de bonnes qualités
Bayam François	Limité intellectuellement, ne semble pas avoir d'ambition, réussit comme chef d'équipe
Enyégue Grégoire	Ne semble pas être capable de prendre position, bon chef d'équipe
Manga Anatole	Essayer de le renvoyer à Pâques
Mathos Edouard	A du nerf, bon arbitre aux jeux
Mbombi Joseph	Très bonne volonté
Njée Jean de Dieu	A beaucoup changé, limité
Nouchelemi Georges	A manifesté beaucoup d'agressivité aux sports, semble suffisant, a toujours raison, beaucoup de difficulté comme chef d'équipe

⁷⁸² ASMSA, Yaoundé, Nkolbisson, Rapport du Conseil pédagogique du 20 janvier 1971 du séminaire des Aînés des Saints-Apôtres d'Otéle.

⁷⁸³ Il est du charisme de la Société des Saints-Apôtres de collaborer avec les laïcs qui participent à l'édification de l'œuvre. Au Cameroun, plusieurs laïcs canadiens ont œuvré à l'encadrement des futurs clercs. Au nombre de ceux-ci, on peut citer : Roland Droin, Vanssa Alain, etc.

Ntang Denis	Semble rire de tout le monde, lui conseiller le respect des autres
Ntep Ntep Bernard	Semble tendre, n'est pas actif, mais responsable
Nyobe Alexandre	Bonne acquisition
Sombe Joseph	Beaucoup moins tendu, encore tendance à revendiquer, exagère un peu les situations
Yambissi Laurent	Fait du progrès, bonne volonté

Source : ASMSA, Conseil pédagogique de la classe de terminale du 13 décembre 1970.

La classe de terminale comptait 14 étudiants au nombre desquels seulement 3 présentaient un bon profil au premier trimestre. Le Conseil identifia 5 autres qui avaient pour faiblesse : l'hypocrisie, les limites intellectuelles, la raillerie, l'agressivité et le manque de personnalité. Au nombre des cas en progrès furent connus et un seul cas en voie d'exclusion.

La classe de première au cours de ce trimestre n'échappa pas aux examens du Conseil qui fit son verdict sur des cas individuels figurant dans le tableau ci-après.

Tableau 54: Examen des rapports de la classe de première 1970-1971.

Noms du candidat	Rapports du 10/03/71
Atangana Appolinaire	Grand bébé, manque beaucoup de civisme, mauvais caractère, voir respect des autres
Awoumou Nicolas	Sérieux aux travaux, bon trésorier à la coopérative, a le don de « piquer » les autres, a de l'influence auprès de ses confrères.
Avion Maurice	
Banalé François	Esprit indépendant, ne donne pas son plein rendement, fuit la société, aime souvent être seul
Bangui Lambert	Bien
Bébo Gabriel	Connaît ses limites aux sports et préfère ne pas jouer pour ne pas frapper quelqu'un, a fait preuve de maîtrise aux sports
Ebanda Georges	Candidat intéressant, devrait être plus ferme
Edoa Prospère	Sera renvoyé, décision retenue
Essomba Mathieu	Prend un peu les choses au tragique
Foé Jean-Pierre	A encore besoin de sa mère, trop jeune pour ici
Koradjem Maurice	Bon gars mais fermé
Lihe Jacques	Ne s'affirme pas, trop coulant face à l'autorité, manque de personnalité
Lindjeck Thomas	Fait bien aux sports
Many Vincent	A mauvais esprit aux sports, a été averti
Mbida Paul	Bien

Mpocko Jacques Henri	Ne semble pas honnête, manque d'intérêt dans ses classes, perd son temps, on le renvoi
Ndi Oscar	Semble mou, mais intelligent
Onambélé Bruno	A toujours raison, manque de souplesse, travaille bien en classe
Oussingaissé Jean-Jacques	Bon candidat
Tamo Bonaventure	Avertir les Bénédictins du Mont Fébé de sa faiblesse intellectuelle
Tsilla Nestor	Sérieux dans ses responsabilités, peut se fâcher facilement

Source : ASMSA, Conseil pédagogique de la classe de première du 10 mars 1970.

Comme on peut le voir sur ce tableau, le deuxième trimestre réunissait en classe de première 21 étudiants parmi lesquels 5 appréciés pour leur comportement, 5 encouragés à faire plus d'effort en s'améliorant et 7 classés dans le registre des faibles et 2 mis au banc du renvoi.

Enfin, la classe de seconde constituée de 20 étudiants fut aussi l'objet d'un examen au cours de cette période du deuxième trimestre. Le tableau suivant fait état des notes du Conseil sur chaque étudiant.

Tableau 55: Examen des rapports de la classe de première 1970-1971.

Candidats	Rapport du 11 mars 1971
Azouandji Hilaire	Est sous les soins du médecin
Belinga François	Ne pourra pas probablement pas faire son cours ici
Bidzamena Paul	Faible intellectuellement
Bondi Christophe	A de belles qualités, bon arbitre aux sports
Bissaholo Antoine	Pas délicat
Biteghe Lambert	Bon commentateur aux sports, faible en science
Bombe Romain	Discret, devra s'engager davantage
Domboy Pierre	Travaille de mieux en mieux, à l'esprit vif
Otto Etoundi	Impossible de faire son cours ici
Foé Jean-Pierre	A encore besoin de sa mère, trop jeune pour ici
Koradjem Maurice	Bon gars, mais fermé
Liha Jacques	Ne s'affirme pas, trop coulant face à l'autorité, manque de personnalité
Likem Othon	Moins distant, semble hautain et indépendant, vérifier son dossier
Manguelle Dieudonné	A eu une éducation sévère et il s'en ressent, ne semble pas capable d'accepter une remarque, susceptible
Mbarga Luc-Marie	Il faudra le stimuler de temps en temps, semble parfois s'entêter
Mbarga Simplicie	Fait souvent passer ses lettres par Gilles Vandal au lieu de les déposer au lieu désigné ad hoc.
Ménounga Jean-Pierre	Limité, ne pourra pas faire son cours
Mfomo Abraham	L'aider à s'ouvrir au sens de l'autre
Ndi Sébaastien	Devient de plus en plus faible en classe
Njye Joseph	Dur aux sports, mais bon esprit, se maîtrise

Source : ASMSA, Conseil pédagogique de la classe de seconde du 11 mars 1971.

La classe de seconde affichait un grand nombre de cas qui navaient besoin de faire encore du progrès (jaune). En effet, la majorité avait un véritable souci d'adaptation aux dimensions intellectuelle, spirituelle, humaine et sociale. Sur le tableau, on peut voir que 14

étudiants sur un nombre total de 20 étaient dans cette situation. 3 cas présentaient une attitude excellente et 4 étudiants appréciés pour leur effort.

c) Examen des rapports des Conseils du troisième trimestre 1970-1971

Le troisième trimestre de l'année scolaire 1970-1971 eut quatre grands conseils tenus le 29 avril, 15 et 31 mai et 14 juin 1971 sous la supervision des Pères Simon Dumouchel, Marius Lemire, Jean-Claude Pelletier, Jean-René Monette, Rémi Couture et Norman Fortin. Les principaux axes de ces Conseils étaient fondés sur l'élaboration des programmes d'activité du séminaire, le renforcement des capacités des étudiants toujours en mathématiques, l'adoption du principe d'âge d'admission au séminaire des Aînés à 20 ans. Ce principe fut rappelé par les évêques du Cameroun à ceux de la République de la Centrafrique, des dons de fournitures scolaires appartenant au collège Saint Laurent furent envisagés pour le séminaire, des cours de conduite automobile, la question des prix à décerner au plus méritants. Les sujets les plus sensibles furent surtout liés à la situation de deux étudiants à savoir Ntang Denis et Jacques Lihas.

Ntang Denis comme étudiant au séminaire était un véritable problème selon les formateurs depuis son admission en 1969. Ses rapports étaient négatifs. Lors du Conseil du 15 mai 1971, les formateurs statuèrent pour son renvoi définitif pour bagarre. Sur les lignes de son rapport, on peut lire cette appréciation : « Denis s'étant déjà battu avec un confrère avait été renvoyé, puis accepté. Il vient de se battre une deuxième fois, alors nous décidons de le renvoyer »⁷⁸⁴. Cette décision fait suite à une série d'avertissement formulée depuis 1969. Le tableau 57 donne un aperçu des traits moraux qui caractérise ce candidat.

Tableau 56: Rapport sur l'étudiant Ntang Denis de 1969 à 1971.

Noms	Classe	Rapport du 05/06/1969	26/05/70	
	Seconde	Négligeant. Changement désiré	Elément de discorde dans son milieu, enfant moqueur. Pas beaucoup de sens de responsabilités. Changement nécessaire.	
	Première	13 /12/69	23/02/70	16/03/70
		Désinvolture	A la ligne. En moitié	Choquant

⁷⁸⁴ ASMSA, Rapport du Conseil pédagogique du 15 mai 1971.

Ntang Dénis	Terminale	13/12/70	10/03/71	
		Ne semble pas sérieux, mais plus délicat	Semble rire de tout le monde, lui conseiller le respect des autres	

Sources : ASMSA, Conseil pédagogique de la classe de terminale du 15 mai 1971.

On constate qu'aucun progrès ne fut descellé dans ce rapport. Le changement nécessaire voulu en 1970 semblait donc juste et justifié. Cependant, la patience et l'optimisme des formateurs étaient une priorité pour donner à chaque candidat une chance de réussir.

Le second étudiant était Liha Jacques que le Conseil évalua en affirmant qu'il présentait beaucoup de limites intellectuelles. Les disciplines sacerdotales impliquant une grande capacité d'absorption, d'abstraction, d'analyse, de synthèse, de réflexion et de restitution, exigèrent qu'on ne retienne pas ce dernier. Qu'allait-il devenir ? A son sujet, les formateurs écrivaient : « Ce Jeune homme devait ne pas être accepté de nouveau à cause de sa faiblesse intellectuelle. Son évêque, Mgr Tonye étant intervenu en sa faveur, le Conseil de la Maison veut bien l'accepter et laisse la liberté au préfet des études de le classer dans la classe qui lui convient le mieux »⁷⁸⁵.

5) Conseil de la période 1971-1972

La période 1971-1972 fut celle qui enregistra 10 rencontres du Conseil pédagogique. Ce volume important des réunions se justifiaient par la densité du travail qui impliquait aussi une disponibilité des encadreurs devant se concerter de manière ordinaire et extraordinaire. En effet si 4 réunions avaient permis d'établir la gestion de l'établissement, 3 régirent le deuxième trimestre et 3 autres le troisième trimestre.

a) Examen des rapports des Conseils du premier trimestre 1971-1972

Les 4 réunions du Conseil pédagogique au premier trimestre se tinrent le 24 septembre, le 4 octobre, le 6 et 8 décembre 1971. La rencontre du 24 septembre avait réuni seulement 7 membres du Conseil et permit d'admettre en son sein tous les enseignants même si les prêtres se réservaient néanmoins la primauté sur les cas de renvoi. La seconde rencontre permit quant à elle d'attribuer aux responsables du séminaire les charges. De ce point, le tableau suivant retrace les charges et les responsables établies au cours de cette période.

⁷⁸⁵ASMSA, Rapport du Conseil du séminaire des Saints-Apôtres des Aînés d'Otéle du 14 juin 1971.

Tableau 57: Charges et responsables établis au premier trimestre 1971.

Charges	Responsables
Secrétaire du Conseil	Monette Jean-René
Bibliothécaire	Lucille Larocque Rémi Couture
Consultateur 1	Marius Lemire
Consultateur 2	Jean-Claude Pelletier
Liturgie et ministère des prêtres	Jean-René Monette
Ciné-club	Jean-Claude Pelletier
Chant	Michel Legault
Musique et théâtre	Normand Fortin
Coopérative des étudiants	Réjeanne Gaudette
Journal des étudiants	Michel Legault
Sports	Gérard Gibeault
Conférenciers extérieurs	Rémi Couture

Sources : ASMSA, Rapport du Conseil pédagogique du 4 octobre 1971.

Suivant le tableau des charges et des responsabilités ci-dessus, c'est avec un effectif de 13 responsables que le séminaire des aînés d'Otélé allait devoir fonctionner pendant l'année scolaire 1971-1972. On peut voir y apparaître le nom du père Michel Legault pour la toute première fois. En effet, c'est cet homme qui prendra plus tard, la gestion de ce séminaire pour le conduire à la modernité à travers un ensemble de projets novateurs tels que : l'ouverture d'un noviciat des Saints-Apôtres au Cameroun et la construction d'une faculté de philosophie permettant aux candidats religieux de s'initier en philosophie. Cette ouverture allait être cruciale dans la mesure où elle permettra de décroiser les écoles de philosophie où étaient formés les prêtres séculiers sous un autre modèle de prêtre.

Les dernières rencontres du 6 et 8 décembre furent par ailleurs focalisées sur l'évaluation des candidats de toutes les classes. Pour cette évaluation, le Conseil a rassemblé 12 formateurs que furent : les Pères Rémi Couture, Marius Lemire, Jean-Claude Pelletier, Gibault Gérard, Michel Legault, Jean-René Monette, les Sœurs Jacqueline Gagné, Monique Palardy, Réjeane Gaudette et Leveque Lucille et le laïc Alain Vanasse. En évaluant la classe de terminal, il permit d'établir plusieurs profils psychologiques des étudiants tels qu'ils apparaissent sur le tableau suivant :

Tableau 58: Examen des rapports de la classe de terminale 1971-1972.

Candidats	Rapports du 6 décembre 1971
Avion Maurice	Faible
Awoumou Nicolas	Reste faible
Bangui Lambert	Faible, devient plus sérieux
Essomba Mathieu	Veut beaucoup...a fait preuve d'initiative
Lindjeck Thomas	Têtu, mais reconnaît ses torts, a du talent
Mbida Paul	A deux fois plus de volonté que de capacité, excellent en électricité, il enseigne même à ses confrères
Nguimzang Antoine	Solide, mûr, a le sens des responsabilités, très sérieux, personnel
Oussingaïssé Jean-Jacques	A assez de ressources, s'est épanoui, sympathique
Tsilla Nestor	A la tête dure, susceptible, n'a pas de rancune
Wandji Gabriel	Travaille bien, a l'esprit de synthèse, n'a pas confiance en lui, lucide

Source : ASMSA, Rapport du Conseil pédagogique du 6 décembre 1971 du séminaire des Aînés des Saints-Apôtres d'Otélé.

La classe de terminale présentait un profil d'étudiants plus en progrès qu'excellent soit 5 contre 3. Cependant, 2 étudiants étaient classés dans la catégorie des faibles.

La classe de première évaluée laissait voir une grande majorité de cas en progrès.

Tableau 59: Examen des rapports de la classe de première 1971-1972.

Candidats	Rapport du 7 décembre 1972
Bidzamena Paul	S'affirmera plus
Bissaholo Antoine	Ne semble pas un génie, enfant
Danboy Pierre	Semble fuyant, progresse
Endong Jacques	Bien disposé
Epale Martin	Bon gars, beaucoup de bonne volonté, de jugement, intelligent, bouffon, mais sérieux en classe
Kotsala Georges	Ne comprend pas en maths, déçoit dans ses responsabilités
Kamga Pascal	Travail fort, est tendu et fatigué
Liha Jacques	Très faible au plan intellectuel
Likem Othon	Brillant, capable de découvrir et d'aller plus loin que les autres, orgueilleux, susceptible, être plus exigeant pour lui quant aux échéances
Mbarga Luc-Marie	Rendement satisfaisant
Mboudou Alphonse	Faible, bonne volonté, attentif, dévoué
Mfomo Abraham	Travaille fort, encore bébé
Onana Joseph	Personnel et intelligent

Sources : ASMSA, Rapport du Conseil pédagogique du 6 décembre 1971 du séminaire des Aînés des Saints-Apôtres d'Otélé.

Des 13 étudiants évalués, une majorité de 6 d'entre eux faisaient preuve de progrès, 4 furent classés dans la catégorie des étudiants excellents et 3 médiocres.

Enfin, le Conseil statua aussi sur le cas de 20 étudiants de la classe de seconde tels qu'ils se présentent sur le tableau suivant.

Tableau 60: Examen des rapports de la classe de seconde 1971-1972.

Candidats	Rapports du 8 décembre 1971
Balimbi Richard	Faible en tout, bonne volonté
Baraoua Abel	Intéressant et intéressé
Boulondo Alfred	Moyen
Danga Désiré	Travaille bien, bonne volonté
Deguia Etienne	Bien disposé et travaillant
Dong Alexandre	Bonne volonté, très faible
Eyouma Marie	Bien
Evoung Laurent	A des possibilités
Mikala Toussaint	Sympathique, plus mûr
Mpa Jarcisius	Travaille bien, très intéressant, plus mûr que d'autres
Namsenêi Noel	Cherche à être actif, éveillé
Ndongo Bernard	Donne de l'espoir
Nkondo Anatole	Aurait des talents artistiques
Nlend Joseph	Semble se croire meilleur qu'il est
Olama Jean Christophe	Faible
Obiang André	Timide, fait des efforts
Sila Athanase	Moyen
Woasse Célestin	Sympathique
Afede Jérôme Emilien	Intelligent, éveillé
Yembe Lucien	Faible, mais sympathique

Source: ASMSA, Rapport du Conseil pédagogique du 6 décembre 1971 du séminaire des Aînés des Saints-Apôtres d'Otélé.

D'après le tableau, on peut se rendre compte de ce qu'en dépit d'un effectif nombreux de cette classe, avec soit avec 20 candidats, elle présentait à l'évaluation un grand nombre de cas excellents. On peut y lire 11 cas brillants, 3 cas faibles et 7 étudiants en progrès. Cette classe apparaît comme la plus forte de toutes les promotions précédentes depuis 1968.

b) Examen des rapports des Conseils du deuxième trimestre 1971-1972

Quatre grandes réunions caractérisèrent la conduite du Conseil pédagogique du séminaire au deuxième. Elles se déroulèrent en présence des 12 membres du Conseil et successivement le 20 janvier, 18 février, 13 et 16 mars 1972. La première rencontre du 20 janvier avait permis à l'administration de l'établissement d'évaluer un état des besoins dans l'atelier de conduite automobile qui fut institué pour les finissants. L'une des clauses principales furent la réflexion sur un projet d'achat d'un véhicule pour la cause. En outre, la seconde réunion du 18 février

1972 statua uniquement sur le cas de l'étudiant Abraham Mfomo. Ce Conseil d'urgence réunit 8 membres au nombre desquels les Pères Rémi Couture, Marius Lemire, Gérard Gibeault, Jean-René Monette, Michel Legault et les sœurs Jacqueline Gagné, Lucille Larocque, Rejeane Gaudette. Le candidat Abraham Mfomo était réputé pour ses nombreux manquements au point de vue de la discipline et de ses mensonges selon le Conseil. Deux décisions furent prises à savoir l'imposition des travaux et un renvoi si un manquement était constaté.

Par ailleurs, les deux dernières réunions du 13 et du 16 mars sont les plus importantes par rapport aux deux autres pour l'établissement des rapports évaluatifs de tous les candidats au compte du deuxième trimestre. A cet effet, elles statuèrent respectivement sur la classe de terminale, première et seconde.

Tableau 61: Examen des rapports de la classe de terminale 1971-1972.

Candidats	Rapports du 13 mars 1972
Avion Maurice	Le plus faible en classe, lunatique, point d'interrogation sur sa possibilité de poursuivre ses études
Awoumou Nicolas	Travaille beaucoup, attentif, pas très d'effort intellectuel, élève moyen
Banale François	Grand bébé, intelligent, se fie trop à sa facilité, travaille peu manuellement, vaniteux
Bangui Lambert	Passif
Essomba Mathieu	Bon travailleur, bonne santé, lent
Lindjeck Thomas	Sérieux, a du jugement, de l'ordre, assez belle personnalité, personnel
Mbida Paul	Difficulté d'expression, veut réussir, talent pratique, bonne volonté
Nguimzang Antoine	Transcende les autres, très personnel, simple, bon style, sympathique, a le souci de l'autre, habile en technologie
Oussingaïssé Jean-Jacques	Intéressant, sympathique, bon chef d'équipe
Tsilla Nestor	Lent, type du vendeur, a la tête dure
Wandji Gabriel	Timide, sympathique, assez intelligent, travailleur, un des meilleurs chefs d'équipe

Sources : ASMSA, Rapport du Conseil pédagogique du 13 mars 1972 du séminaire des Aînés des Saints-Apôtres d'Otélé.

Cette classe avait connu une régression par rapport au premier trimestre avec une augmentation de la moitié des cas faibles et une baisse des effectifs d'étudiants excellents. Cette baisse est signifiée par un nombre de 4 candidats. Par ailleurs, si on ne signala aucun renvoi, on dénote 2 cas d'étudiants en progrès sur l'ensemble de 10 candidats.

Tableau 62: Examen des rapports de la classe de première 1971-1972.

Candidats	Rapport du 13 mars 1972
Appang Claude	Un comique, travaille bien
Bidzamena Paul	Travailleur, tenace, discret, sympathique, sérieux, attentif
Bissaholo Antoine	Bébé, pas méchant, travaille bien, n'a pas l'air brillant
Biteghe Lambert	Fuyant, semble avoir un problème affectif, a de la mesure à se concentrer
Danboy Pierre	Bon travailleur, sérieux, capable de responsabilité
Endong Jacques	Parti de loin, travaille bien, bégaye moins, sympathique, progresse, capable de responsabilités
Epale Martin	Très limité, faible en tout, on le dispense de certaines matières en vue de le dégager, a du jugement, on essaiera de l'aider de notre mieux intellectuellement
Kamga Pascal	Bon sens, personnel, réussit bien, belle personnalité
Liha Jacques	Naïf
Likem Othon	A changé en mieux du côté de ses éducateur, mais pas du côté de ses confrères, il en sera averti
Mbarga Luc-Marie	Têtu, assez bon dans ses classes
Mboudou Alphonse	Pas brillant intellectuellement, bon esprit, serviable, bon responsable des travaux
Mfomo Abraham	Assez bien intellectuellement
Onana Joseph	Travaille bien, bon responsable des sports

Sources : ASMSA, Rapport du Conseil pédagogique du 13 mars 1972 du séminaire des Aînés des Saints-Apôtres d'Otélé.

L'évaluation de la classe de première porta sur 14 cas. Le Conseil pédagogique avait examiné et conclu au cours de ce trimestre que 7 étudiants présentaient de bonne qualité, alors 3 étaient encore faibles et 4 en progrès.

Tableau 63: Examen des rapports de la classe de seconde 1971-1972.

Candidats	Rapports du 8 décembre 1971
Alega Pascal	Timide
Balimbi Richard	Progresse
Baraoua Abel	Fin, sympathique, travaille beaucoup
Boulondo Alfred	Travaille fort
Danga Désiré	Bûcheur, formidable, sympathique
Deguia Etienne	Fin, attentif
Dong Alexandre	Très faible intellectuellement, mais progresse

Eyouma Marc	Réussit assez bien
Evoung Laurent	Travaille bien, a du cœur, bon esprit
Mikala Toussaint	Réussit assez bien, le Conseil est favorable qu'il fasse ses 3 années au séminaire
Mpa Jarcisius	Assez tendu, travaille beaucoup, progresse
Namsenêi Noel	Moyen
Ndongo Bernard	Vif, a de l'ambition
Nkondo Anatole	Artiste, travaille bien, lent, timide
Nlend Joseph	Bon élève, moins prétentieux
Olama Jean Christophe	Amélioration sensible, très moyen, mou
Obiang André	A fait énormément de progrès, begaie moins, bon esprit
Sila Athanase	S'inquiète pour sa maladie
Wousse Célestin	A vieilli depuis le début de l'année, écrit mal, progresse, travaille bien
Yede Jérôme Emilien	Bon jugement, discret, 1 ^{er} de classe
Yemba Lucien	Progresse, assez intelligent, éveil

Source : ASMSA, Rapport du Conseil pédagogique du 6 décembre 1971 du séminaire des Aînés des Saints-Apôtres d'Otéle.

Comme au premier trimestre, la classe de seconde dans l'ensemble avait maintenu son niveau de travail. Le Conseil donne de constater que sur 20 candidats évalués, 11 sont classés dans la catégorie des candidats en progrès et 9 dans la classe des étudiants excellents. Aucun n'étudiant était faible.

c) Examen des rapports des Conseils du troisième trimestre 1971-1972

Le troisième trimestre de l'année scolaire 1971-1972 fut conduit par la même équipe de 12 formateurs qu'au premier trimestre. Trois grandes réunions du Conseil se tinrent successivement au mois de mai le 15, 18 et 19. L'enjeu fut l'évaluation pédagogique des 40 candidats du séminaire.

Tableau 64: Examen des rapports de la classe de terminale 1971-1972.

Candidats	Rapports du 15 mai 1972
Avion Maurice	Il a montré qu'il est capable de dévouement et d'initiative à certaines occasions, limité au point de vue intellectuel...Nous le recommandons au grand séminaire.
Awoumou Nicolas	Bon gars, personnel, travailleur, intellectuellement moyen, il est poli, docile, le Conseil le recommande au grand séminaire
Banale François	Intellectuellement bon, moins vaniteux au point de vue intellectuel, bon caractère, bon équilibre, manque de générosité, un peu suffisant. Le Conseil le recommande au grand séminaire

Bangui Lambert	Mou, bon esprit sportif, intellectuellement au-dessus de la moyenne, semble découragé, crise d'adolescence. Le Conseil le recommande au grand séminaire
Essomba Mathieu	Il n'est pas intellectuel, moyen travailleur, timide, capable de responsabilité, sérieux, bon esprit, a du jugement sociable. Le Conseil le recommande au grand séminaire
Lindjeck Thomas	Actif, bon jugement, plus ouvert, s'affirme de plus, intellectuellement au-dessus de la moyenne, plein de capacité, intéressé et intéressant... Le Conseil le recommande au grand séminaire
Mbida Paul	Gars pratique, bon esprit, intellectuellement moyen, sociable, a le souci des autres, généreux. Le Conseil le recommande au grand séminaire
Nguimzang Antoine	Transcende intellectuellement ses confrères, bon jugement, a de la maturité, objectif, pourrait être leader intellectuel, diplomate. Le Conseil le recommande au grand séminaire
Oussingaïssé Jean-Jacques	Sympathique, attachant, équilibré, bon jugement, travaille bien, intéressé, intéressant... Le Conseil le recommande au grand séminaire
Tsilla Nestor	Susceptible, intellectuellement moyen, tenace, têtu, émotif, excelle dans les palabres, bon jugement. Le Conseil le recommande au grand séminaire
Wandji Gabriel	Manque de confiance en lui, bon gars, très sympathique, sérieux, intellectuellement bon, direct, timide, bon jugement, a le souci de l'autre, délicat, travailleur. Le Conseil le recommande au grand séminaire

Source : ASMSA, Rapport du Conseil pédagogique du 15 mai 1972 du séminaire des Aînés des Saints-Apôtres d'Otéle.

Comme on peut le constater, tous les candidats en classe de terminal furent recommandés au grand séminaire. Plusieurs s'étaient améliorés du point de vue intellectuel, humain et social. Une vue panoramique de ces rapports de chaque étudiant permettrait d'apprécier l'évolution des cas depuis le premier trimestre à ce troisième trimestre de 1972.

1) Conseil de la période 1972-1973

L'année scolaire 1972-1973 connut 11 Conseils répartis comme suit : 4 Conseils au premier et au deuxième trimestre et 3 au troisième trimestre. Si la gestion des évaluations des candidats demeuraient l'une des préoccupations majeures du Conseil pédagogique de 1972-1973, il innova en instituant des nouvelles matières dans le système éducatif des séminaristes et en organisant une catéchèse appliquée. Les 11 réunions furent tenues par les membres tels que les Père Rémi Couture, Lemire Marius, Gibeault Gérard, Légault Michel, Jean-Marie Monette, les Sœurs Saudette Rejeane, Larocque Lucille, Palardy Monique et des laïcs comme Gagné Jacqueline, Vanasse Aline et Drouin Denis⁷⁸⁶.

⁷⁸⁶ ASMSA, Rapport du Conseil du 30 septembre 1971.

a) Le Conseil du premier trimestre 1972-1973

Le Père Rémi Couture fut désigné pour administrer le séminaire des Aînés des Saints-Apôtres au cours de cette période durant laquelle fut entamée de grande réforme des enseignements à l'aune de l'introduction des cours de français de base, des cours de spiritualité, de formation humaine et chrétienne et des cours de technologies. Ces différents enseignements furent attribués respectivement à Sœur Monique Palardy, aux Pères Rémi Couture et Jean Monette, Mais au premier trimestre, le cours de français allait revenir plutôt à Sœur Mariette Fortin, Saint-Apôtre en raison de l'indisponibilité de la précédente⁷⁸⁷. Le cours de français Des innovations allaient être aussi introduites avec des études dirigées imputées à chaque enseignant⁷⁸⁸. Les encadreurs prirent aussi la décision d'instituer l'expérience d'une pastorale appliquée aux jeunes étudiants de classe de terminale dans les écoles aux environs de la mission⁷⁸⁹. Ce projet visa les écoles de la mission d'Otélé et d'Ozom dont les curés proposèrent comme activités des cours préparatoires aux sacrements de Baptême, de Communion et de Confirmation devant être dispensés par les séminaristes de tribu ewondo et bassa en raison des l'usage des langues de ces tribus dans la localité d'Otélé⁷⁹⁰. Contrairement aux années antérieures, l'évaluation pédagogique des étudiants se déroula beaucoup plutôt. La date fixée fut celle du 7 décembre au cours de laquelle 49 étudiants des classes confondues furent examinés⁷⁹¹. Cet effectif était réparti comme suit : 17 étudiants en classe de seconde, 21 étudiants en première et 11 étudiants en terminale.

Les observations portées par le Conseil tenu ce premier trimestre au sujet de la classe de terminal laissaient voir des profils d'étudiants assez disparates comme on peut le constater dans ce tableau.

Tableau 65: Examen des rapports de la classe de terminal 1972-1973.

Candidats	Rapport du 7 décembre 1972
Bissaholo Antoine	Limité intellectuellement
Danboy Pierre	Il a du gros « bon sens »
Endong Jacques	Travaille bien

⁷⁸⁷ Idem., Rapport du Conseil du 10 novembre 1972.

⁷⁸⁸ Idem.

⁷⁸⁹ Idem.

⁷⁹⁰ Idem., Rapport du Conseil du 10 novembre 1972.

⁷⁹¹ Idem.

Epale Martin	Manifeste de la bonne volonté
Foé Jean-Pierre	S'est amélioré, mais il est encore bébé
Kamga Pascal	Travail fort, est tendu et fatigué
Liha Jacques	Très faible au plan intellectuel
Mboudou Alphonse	S'améliore
Mikala Toussaint	Sérieux
Nyebha Jacques	Assez bien intellectuellement, bébé, très nerveux
Onana Joseph	Sérieux

Source : ASMSA, Rapport du 7 décembre 1972 du Conseil pédagogique du séminaire des Aînés d'Oté.

On peut observer sur le tableau ci-dessus que sur 11 étudiants, une majorité de 6 manifestaient le sens de l'excellence, 2 présentaient des limites sur le plan intellectuel et 4 s'efforçaient à améliorer leur comportement. Il est clair que ces derniers cas avaient des tempéraments de pédant et comment l'expliquer au regard de trois années d'expérience accumulée dans la Maison de formation ? Il faut comprendre par l'expression « bébé », l'idée d'après laquelle le candidat ne parvenait pas à prendre librement et manifestement une décision pour affirmer sa personnalité et s'assumer dans la communauté de vie du séminaire. Les reproches que leur faisaient les formateurs visaient donc à les inciter à la responsabilité et à la maturation de leur esprit.

Le premier trimestre fut aussi pour la classe de première, une période de grands efforts. Globalement, les encadreurs exprimaient une satisfaction comme le montre ce tableau retraçant l'évaluation de chaque cas.

Tableau 66: Rapport sur la classe de première du Conseil du 7 décembre 1972.

Candidats	Rapport du 7 décembre
Balimibi Richard	Plus éveillé
Balla Henri	Bon travailleur
Baroua Abel	S'affirme plus, travaille bien
Bomo Louis-Marie	Actif au cours

Boulondo Alfred	Progresse
Danga Etienne	Moins vivant que l'an passé
Dong Alexandre	En progrès
Enyouma Marc	Intéressant
Evoung Laurent	Travaille bien
Mpa Jarcisius	Sérieux, travaille fort, bon jugement
Namsénu Noel	Travaille bien, bon esprit
Ndongo Bertrand	S'est laissé aller en crise de la personnalité
Nkondo Anatole	S'est éveillé, progresse, travaille bien
Nlend Joseph	Travaille bien, moins suffisant que l'an passé
Olama Jean-Christophe	Plus sérieux que l'an passé
Obiang André	Pondéré, ouvert et responsable
Sila Athanase	Intelligent, bon esprit
Woasse Célestin	Travaille fort, mais n'est pas brillant intellectuellement, inconstant mais bonne volonté
Yede Jérôme Emilien	Sérieux, plus ouvert, bien équilibré

Source : ASMSA, Délégation d'Afrique, Nkolbisson, Rapport du 7 décembre 1972 du Conseil pédagogique du séminaire des Aînés d'Otélé.

Le verdict du Conseil permet de constater que sur 19 étudiants de cette classe, 9 étaient excellents et 9 autres en progrès. 1 seul cas fut classé dans le registre des faibles.

La classe de seconde allait présenter presque les mêmes résultats avec un seul maillon faible de l'ensemble des 17 étudiants.

Tableau 67: Rapport du Conseil du 7 décembre 1972 sur la classe de seconde.

Candidats	Rapports du 7 décembre 1972
Abina Jean-Paul	Belle personnalité, mûr
Djimi Pierre	Faible, mais travaille fort
Ekodo Ambroise	Sérieux
Etoa Edmond	Progresse
Kpakpayo Dieudonné	Faible
Mani Ernest	Assez bon
Mbarga Ferdinand	Intelligent

Mekontchou Noel	Faible, mais attentif
Mendouga Baltazar	Eveill��, bonne volont��
Messongo Jean	Part de trop loin
Mokoan Jean-Claude	Sait ce qu'il veut
Ndiomo Andr��	Assez fort
Ngom Andr��	Ambitieux dans le bon sens du mot
Ningabe Thomas	Travaillant
Nzembi A	Assez bon
Tony�� Gervais	S��rieux, travaillant, ne manque pas de talent
Zawas Jean-Houes	Un peu « douillet »

Source : ASMSA, Rapport du 7 d  cembre 1972 du Conseil p  dagogique du s  minaire des A  n  s d'Otel  .

Au regard des donn  es sur le tableau dessus, on peut constater que cette classe de seconde   tait la plus brillante de toutes les autres depuis 1969. Elle avait pu enregistrer 10 cas d'excellence et 5 cas en progr  s et 1 cas faible. Cette am  lioration qui est aussi remarqu  e dans les autres classes s'explique par deux grands facteurs. D'abord, le coll  ge des formateurs s'  tait enrichi de 11 enseignants qualifi  s pour encadrer 49 candidats. Ce   quivalait    environ 4   tudiants pour 1 enseignant dans le cadre d'une   valuation. Ce nombre important des formateurs rendait la t  che facile et permettait un suivi beaucoup moins superficiel. Le second facteur est li      l'am  lioration des enseignements avec notamment l'introduction de la pastorale appliqu  e qui permettait aux   tudiants surtout de la classe de terminal de sortir de l'enclenche du s  minaire pour s'  changer les id  es.

b) Le Conseil du deuxi  me trimestre 1972-1973

Le Conseil du deuxi  me trimestre eut 4 r  unions qui se tinrent le 23 janvier, 14 f  vrier, 19 et 20 mars 1973 sous la coordination des 11 formateurs titulaires du s  minaire. Les deux premi  res r  unions, celles du 23 janvier et du 14 f  vrier 1973 statu  rent sur deux principaux cas d'indiscipline. Les deux derni  res furent consid  r  es comme des rencontres ordinaires pour   valuer l'ensemble des candidats.

Dans la premi  re r  union du 23 janvier 1973 les candidats mis en examen   taient Joseph Onana de classe de terminal et Noel Mamsenu,   tudiant en classe de premi  re. Les deux   tudiants s'  taient battus. Apr  s examen du Conseil, Noel Mamsenu fut index   comme

provocateur. Le Conseil délibéra pour non pas une exclusion, mais des sanctions telles que la démission des deux de leurs postes de responsabilités respectives de chef d'équipe et ministre des sports du séminaire. En plus ces sanctions furent assorties de l'interdiction de sortie pendant tout le deuxième trimestre et l'avertissement à tous les candidats d'un risque d'exclusion en cas de bagarre éventuelle.

Le 14 février, deux autres cas firent la une dans le Conseil qui siégea. Il s'agissait de Jacques Nyebha et Alexandre Dong.

Jacques Nyebha d'après les formateurs éprouvait beaucoup de difficulté à s'adapter dans le milieu. On préféra pour lui un renvoi pour une réorientation. A son sujet, le Père Jacques-René Monette écrivait :

Ce jeune nous est arrivé cette année en terminale. Il a eu de la difficulté à s'adapter au milieu. Il a été souvent averti sur des points précis du règlement ou des études. Il a manifesté de la bonne volonté, mais le Conseil en est venu à la conclusion que le milieu ne lui rend pas service et a décidé de le renvoyer. Cependant le Conseil ne s'est pas prononcé sur sa vocation sacerdotale quoiqu'il ait des doutes⁷⁹².

Pourtant cet étudiant était apprécié sur le plan intellectuel au premier trimestre par le Conseil du 7 décembre 1972. Il lui était reproché son caractère pédant et nerveux⁷⁹³.

Contrairement à Jacques Nyebha, Alexandre Dong était reproché pour sa faiblesse intellectuelle en dépit de sa générosité et de son dévouement. On trouvait qu'il s'épanouirait encore mieux dans son engagement de laïc. En effet, les raisons de cette décision étaient connues :

Etant l'aîné de la famille, il est toujours préoccupé par l'avenir de ses frères et sœurs. Ce qui lui fait rentrer de congé toujours en retard. Le Conseil a trouvé bon de ne pas lui laisser de faux espoirs et de le renvoyer⁷⁹⁴.

Les deux réunions du Conseil tenues le 19 et 20 mars 1973 visaient l'évaluation pédagogique de toutes les classes. De ce fait, la première classe passée en revue fut celle de la terminale qui présente globalement un progrès que l'on peut constater dans le tableau ci-après.

Tableau 68: Rapport du Conseil du 19 mars 1973 sur la classe de terminale.

Candidats	Rapport du 14 février 1973
Appang Claude	Paresseux, se laisse influencer par Jacques Endong, ne semble pas heureux
Bidzamena Paul	Susceptible, n'est pas un entraîneur, travailleur, mais plafonne
Bissaholo Antoine	Intellectuellement incapable d'entrer au grand séminaire, pas de personnalité
Danboy Pierre	Régulier, sérieux, maîtrise bien son caractère

⁷⁹² ASMSA, Rapport du Conseil du 14 février 1973.

⁷⁹³ Idem., Rapport du Conseil du 7 décembre 1972.

⁷⁹⁴ ASMSA, Rapport du Conseil du 14 février 1973.

Endong Jacques	Bon acteur, se croit trop fin, rancunier, agressif, certains de ses actions semblent indiquer qu'il a un problème psychologique, qu'il souffre d'un déséquilibre, manifeste un mauvais esprit.
Epale Martin	Très sérieux, a de la personnalité, intellectuellement faible, délicat dans ses manières, a du jugement
Foé Jean-Pierre	Encore jeune de caractère, sérieux dans ses études, apprend par cœur, mais ne semble rien assimiler.
Kamga Pascal	S'en fait beaucoup, prend tout au sérieux, manque de confiance en lui, mais ne recule pas devant les difficultés, son physique le fait beaucoup souffrir, a du courage, bon esprit, charitable.
Liha Jacques	Bonne volonté, mais incapable de faire des études avancées, limité au point de vue personnalité « bonasse »...naïf.
Onana Joseph	A de la personnalité, personnel, intellectuellement bien, manque de souplesse.
Mboudou Alphonse	A de la personnalité, pas brillant
Mikala Toussaint	Sérieux, sait ce qu'il veut, patient, bonne volonté, a du cœur, actif.
Nyebha Jacques	Assez bien intellectuellement, bébé, très nerveux
Onana Joseph	Sérieux

Sources : ASMSA, Délégation d'Afrique, Nkolbisson, Rapport du 14 février 1973 du Conseil pédagogique du séminaire des Aînés d'Otéle.

D'après le présent tableau, on peut voir deux lignes rouges qui marquent les cas de 2 étudiants en difficulté. Il s'agit précisément des cas qui n'allaient pas être recommandés aux études au grand séminaire. Il s'agissait de Bissaholo Antoine et de Liha Jacques qui manifestaient beaucoup de limite intellectuelle depuis le premier trimestre. Par contre, on compte sur 14 candidats, 6 étudiants en progrès, 3 excellents et 2 faibles.

Ce deuxième trimestre mettait en scène une classe de seconde 21 étudiants que le Conseil évalua en date du 20 mars. Le tableau ci-après donne d'observer le verdict des formateurs..

Tableau 69: Rapport du Conseil du 20 mars 1973 sur la classe de première année 1972-1973.

Candidats	Rapport du 7 décembre
Alega Pascal	Attentif, difficile à connaître, à saisir, travaille bien intellectuellement
Balimbi Richard	Intellectuellement faible...on n'a pas espoir qu'il puisse faire son cours...n'a pas beaucoup de personnalité, limité, bon esprit...a du cœur.
Balla Henri	Sérieux en classe...prudent
Baroua Abel	A paressé ce trimestre...semble fatigué intellectuellement...plus « mature » que l'an passé...n'est pas désagréable.
Bomo Louis-Marie	Actif...violent nerveux...a progressé au point de vue maîtrise de soi.
Bouli Jacques	Entêté...travaille bien...conscientieux

Boulondo Alfred	Gars qui veut...bonne volonté...progresse encore
Danga Désiré	Bonne volonté...intellectuellement faible...se sent surveiller par ses confrères en classe
Denguia Etienne	A progressé intellectuellement ce trimestre...s'était laissé influencer par certains confrères.
Evoung Laurent	Travaille bien...tenue molle
Mpa Jarcisius	Sérieux...à le sens de responsabilité
Namsénu Noel	Attentif, prompt, jovial
Ndongo Bertrand	Ne se force pas...Indépendant
Nkondo Anatole	Travaille ce qu'il aime...artiste...Intelligent...Capable de faire mieux
Nlend Joseph	Intellectuellement moyen...Bon esprit...Souple...
Obiang André	Agréable, régulier, calme, capable de s'affirmer, travaille bien
Sila Athanase	Se prend au sérieux. Un peu prétentieux...influence les autres pas toujours dans le bon sens, a de la personnalité
Woasse Célestin	Intellectuellement très faible...Imprévisible...n'a pas l'air franc...limité...inconsistant...Ne prévoyons pas qu'il fasse son cours, surtout pas son cours du grand séminaire, du moins pas pour le moment
Yede Jérôme Emilien	Intelligent, travailleur, humble
Yembe Lucien	Intellectuellement faible...bon garçon...travaille bien...Appliqué

Sources : ASMSA, Délégation d'Afrique, Nkolbisson, Rapport du 7 décembre 1972 du Conseil pédagogique du séminaire des Aînés d'Otélé.

Contrairement au premier trimestre 1972 qui vit 19 étudiants évalués, cette classe connue une évaluation de 21 candidats avec une augmentation des effectifs d'étudiants en progrès de 9 à 11 et une atonie des cas excellents qui passèrent de 9 à 8. On dénote aussi 1 cas de voie de suspension de la course au sacerdoce pour faiblesse intellectuelle.

Enfin, la classe de seconde laissait entrevoir dans son attitude au cours de ce trimestre la lueur d'un optimisme.

c) Le Conseil du troisième trimestre 1972-1973

Au troisième trimestre, trois réunions furent tenues. Celle du 26 avril, du 24 et 25 mai 1973. Mais, la plus importante de toutes fut la première du 26 avril qui connut un cas d'examen de renvoi du candidat Jacques Endong pour son inconduite. On lui impute une affection psychologique importante qui le disqualifiant de la formation. Le Conseil affirmait à son sujet :

Cette année, Jacques s'est montré souvent agressif, rancunier, ayant de nombreux palabres avec certains de ses confrères. A maintes reprises, il a fait preuve de manque de tact et de jugement. Son comportement bizarre nous laisse perplexes et nous porte à croire à un manque d'équilibre psychologique sérieux. Comme son état empirant et qu'il devenait lourd pour le milieu, le conseil

a décidé de le renvoyer. Le même Conseil ne voit pas comment Jacques pourrait devenir prêtre dans son état d'esprit actuel sans suivre les traitements psychologiques appropriés⁷⁹⁵.

Le rapport était sévère sur le cas de Jacques qui implique aussi des questionnements. Pourquoi les formateurs ne lui ont-ils pas accordé une seconde comme ils l'ont fait à beaucoup d'autres séminaristes ? Ces observations commencent vraisemblablement le 14 février 1973 lors de la seconde réunion du deuxième trimestre où ce dernier fut étiqueté de : « Bon acteur, se croit trop fin, rancunier, agressif, certains de ses actions semblent indiquer qu'il a un problème psychologique, qu'il souffre d'un déséquilibre, manifeste un mauvais esprit »⁷⁹⁶. Qu'est-ce qui aurait été à l'origine de ce dérapage quand on sait qu'au premier trimestre, le rapport du 7 décembre l'appréciait en le qualifiant comme étudiant travailleur ? N'aurait-il pas existé des conflits entre cet étudiant et l'un des formateurs ? Pourquoi cet empressement au renvoi ?

Les questions qui méritent des réponses pour clarifier cette situation s'expliquent par l'entêtement de cet étudiant à plusieurs avertissements de l'administration auparavant sur des cas de palabres. Le cas le plus récent était celui de Joseph Onana et Noel Mamsenu le 23 janvier 1973. A l'issue d'une bagarre entre les deux confrères, le Conseil fut indulgent en les démettant de leur fonction de chef d'équipe et de responsables de sports. L'établissement reçut ainsi le risque d'un renvoi le cas échéant d'une bagarre. En plus le règlement était ferme sur la situation les circonstances favorables à une exclusion telles que : sortie non-autorisée ; négligence habituelle des exercices de la vie spirituelle ; toute action grave et connue contraire aux bonnes mœurs ; langage indigne ; insubordination grave ou mépris délibéré du règlement ; lecture ou introduction au séminaire de livres, revues ou journaux immoraux ; visite non-autorisées dans la chambre d'un confrère.

En raison de tous ces reproches, le Conseil se réservait donc le droit de renvoyer à n'importe quel moment de l'année l'étudiant qui après avertissements répétés, ne s'était pas amendé⁷⁹⁷. Voilà qui explique les causes de ce renvoi de Jacques Endong au début du troisième trimestre.

⁷⁹⁵ ASMSA, Rapport du 26 avril 1973.

⁷⁹⁶ Idem., Rapport du 14 février 1973.

⁷⁹⁷ Idem., Extraits de quelques points du règlement du Séminaire des Aînés des Saints-Apôtres d'Otélé.

III. Contexte sociologique de la vie estudiantine au séminaire des Saints-Apôtres à Otélé dans la décennie des années 80

L'un des objectifs primordial de la formation sacerdotale des adultes au séminaire des Aînés des Saints-Apôtres était de favoriser la cohabitation des candidats de plusieurs nationalités. Il importe de rappeler que ce séminaire était une institution régionale où les évêques de la Conférence Episcopale de l'Afrique équatoriale-Cameroun, envoyaient leurs candidats à la cléricature pendant plusieurs années. Ainsi, le séminaire devenait un domaine où des réalités sociologiques pouvaient être observées comme le comportement des candidats de différentes nationalités, la formation des classes sociales, bref la vie estudiantine en ce sein. Pour la suite de cette étude, l'on se servira d'une enquête du Père Michel Legault sur leur processus de socialisation des candidats dans le séminaire d'Otélé au cours de la gestion de la Société des Saints-Apôtres. De fait seront abordés dans la période de la décennie 80, des rapports sociaux entre étudiants nationaux et ressortissants des autres pays de l'Afrique, les conflits inter estudiantins, le procédé de régulation des conflits sociaux au sein du séminaire. L'année scolaire 1981-1982 est la plus idoine car, elle met à jour plusieurs disparités sociales dans cette institution.

A. Les rapports sociaux entre les étudiants nationaux et les ressortissants des pays riverains

Pour que la question des rapports sociaux entre les étudiants nationaux et étrangers au sein du séminaire des Aînés des Saints-Apôtres soit bien abordée, il faut partir de la présentation des catégories sociales qui constituent le substrat même de cette institution au cours de la décennie 1980. Ce qui permettrait de desceller les relations à l'intérieur des groupes sociaux composants.

1. La présentation des groupes sociaux : cas de 1980

Au cours de l'année scolaire 1981-1982, les formateurs avaient enregistré un effectif total de 67 étudiants répartis tels que, 30 en classe de seconde, 19 en première, et 18 en terminale. Ces classes présentaient deux grands groupes sociaux à savoir le groupe des camerounais, et le groupe des non camerounais.

a) Le groupe des camerounais

Ce groupe était présent dans toutes les salles de classe et avait un plus grand effectif, soit 37 étudiants par rapport aux non camerounais dont le nombre était de 30. Les régions du

Cameroun les mieux représentés étaient d'abord celles du Centre et du Sud avec un total de 12 étudiants, le Littoral avec 9 candidats, l'Ouest et l'Est avec 7 candidats. Parmi les étudiants du Centre-Sud, il faut souligner que 6 étaient en classe de seconde, 3 en première et 3 en terminal. Le Littoral avait 5 étudiants en classe de seconde, 3 en première et 1 en terminal⁷⁹⁸. L'Ouest quant à elle était représenté par 1 étudiant en seconde, 1 en première et 5 en terminal et enfin l'Est disposait de 1 candidat en seconde, 4 en première et 2 en terminale⁷⁹⁹.

Tableau 70: Répartition des effectifs des séminaristes Camerounais de l'année scolaire 1981-1982.

Classe \ Région	Nord	Centre-Sud	Littoral	Ouest	Est	Total
Seconde	0	6	5	1	1	13
Première	1	3	3	1	4	12
Terminale	1	3	1	5	2	12
Total	2	12	9	7	7	37

Sources : ASMSA, Michel Legault, « Etudes sociologiques du séminaire des Aînés des Saints-Apôtres », p. 6.

A partir de ce tableau, quelques observations peuvent être faites sur le groupe des camerounais. Tout d'abord, il est constaté que les candidats représentant le Nord Cameroun étaient très peu nombreux. D'après Michel Legault, cette situation s'explique par la création d'un séminaire dans la partie septentrionale, non loin de Maroua en 1981. Plusieurs étudiants qui devaient intégrer le séminaire des Saints-Apôtres furent redirigés vers cette nouvelle institution⁸⁰⁰. Cette considération de Legault est anachronique dans la mesure où le séminaire construit dans le diocèse de Maroua fut inauguré en 1977⁸⁰¹. Aucun autre séminaire ne fut érigé en 1981. En outre, l'argument du séminaire n'est pas assez suffisant pour expliquer les effectifs minoritaires des candidats de la province du Nord Cameroun par rapport aux autres provinces dans le séminaire des Aînés des Saints-Apôtres. Il importe de souligner déjà que la zone septentrionale furent sous l'emprise des fortes traditions qui constituaient un obstacle important à l'évangélisation des populations⁸⁰². Cette emprise explique la raison pour laquelle la

⁷⁹⁸ ASMSA, M. Legault, *Les séminaristes du Séminaire ...*, p. 7.

⁷⁹⁹ Ibid.

⁸⁰⁰ Ibid., p. 10.

⁸⁰¹ J.P. Messina et J.V. Slageren, *Histoire du Christianisme au Cameroun. Des origines à nos jours*, Paris, Yaoundé, Editions Karthala, Editions CLE, 2005, p. 226.

⁸⁰² Ibid.

scolarisation de cette zone du Cameroun fut pénible, ainsi que l'assentiment des parents au projet de formation sacerdotale ou religieuse des ressortissants de la région.⁸⁰³

Ensuite, l'on peut aussi remarquer que les provinces du Centre-Sud avaient plus de séminaristes. En effet, ces régions avaient été christianisées plutôt. Par exemple, depuis 1924, Yaoundé fut érigée en siège du Vicariat apostolique du Cameroun et devint ainsi le théâtre de l'organisation de l'Évangélisation du Cameroun avec Mgr Xavier François Vogt, grâce au développement des écoles, des Missions, des séminaires et des infrastructures ecclésiastiques. Le Centre devint la région ayant le plus grand effectif de catholiques avec 709198 convertis en 1985⁸⁰⁴. La province du Littoral enregistrait un effectif non moins négligeable de 9 candidats au séminaire. Ce qui atteste aussi un dynamisme de l'évangélisation sur la côte.

On peut penser que les pôles du catholicisme au Cameroun étaient donc fortement représentés au séminaire des Aînés visiblement à travers le groupe des camerounais.

b) Le groupe des non-camerounais

Le groupe des non-camerounais était formé des candidats gabonais, centrafricains, tchadiens, des nigériens, sierra léonais et des ghanéens. Les effectifs de ces séminaristes étrangers étaient répartis par classe comme le montre le tableau ci-après.

Tableau 71: Répartition des effectifs des séminaristes non-camerounais de l'année scolaire 1981-1982.

<i>Classe \ Pays</i>	Gabon	RCA	Tchad	Pays anglo-saxons	Total
Seconde	1	10	3	3	17
Première	2	2	3	0	7
Terminale	1	2	3	0	6
Total	4	14	9	3	30

Sources : ASMSA, Legault, « Etudes sociologiques du ... », p. 7.

L'effectif total du nombre des étrangers au séminaire s'élevait à 30 candidats, soit avec différence de 7 étudiants. La nationalité la plus représentée était la République centrafricaine

⁸⁰³ Ibid.

⁸⁰⁴ Ibid., p. 371.

avec 14 étudiants⁸⁰⁵. Depuis la rentrée scolaire 1967-1968 au séminaire des Aînés de Nsimalen, il faut dire que la RCA n'avait jamais manqué d'envoyer des étudiants étudier au Cameroun. En 1981, la tradition était respectée. Très nombreux en classe de seconde, leurs effectifs tombaient dans les classes de première et de terminale à cause des renvois et des départs pour la recherche des diplômes civiles⁸⁰⁶. L'effectif des candidats tchadiens par ailleurs illustre une stabilité dans toutes les classes. Les séminaristes gabonais étaient au nombre de 4 soit 1 en seconde, 2 en première et 1 en terminale. Cette réduction d'effectifs trouve, d'après Legault, son explication dans la réticence des encadreurs du séminaire à accepter un grand nombre des étudiants de cette nationalité à cause de leur manque de maturité et d'indiscipline⁸⁰⁷. Bien plus, ces derniers peinaient à obtenir un visa d'entrée au Cameroun du fait d'une tension diplomatique⁸⁰⁸. Mais en prenant plus de recul, on peut s'apercevoir d'autres causes plus profondes telles que : la réduction des effectifs des prêtres à 23 pour un demi-million d'habitants, la fermeture du grand séminaire depuis 1956 à cause d'un essoufflement des vocations, et le fort vent de modernité porté par le culte de l'argent et de la promotion du travail à la fonction publique⁸⁰⁹. C'est donc une crise de foi qui s'était emparée de l'Eglise du Gabon asséchant ainsi les vocations sacerdotales. Le séminaire des Aînés des Saints-Apôtres étaient un recours important pour une relance et une promotion de la fonction sacerdotale dans ce pays.

Les anglo-saxons étaient présents au séminaire des Aînés uniquement pour un but : apprendre la langue française. Pour la plupart, ils avaient terminé leur cycle secondaire⁸¹⁰.

Ces deux grands groupes allaient donc cohabiter ensemble et mener les activités formatives au sein du séminaire. Comment allaient naître les rapports entre ces différents groupes dans le séminaire ?

2. Les rapports entre les groupes sociaux dans le séminaire

Les relations se tissaient au séminaire en fonction de plusieurs facteurs. Si le premier correspondait aux affinités culturelles, le second était lié au facteur d'âges, le troisième au regroupement des candidats en comités et le dernier à la sympathie dans les équipes de vie. D'après Michel Legault, la culture avait une pesanteur importante dans les relations. Elle était l'élément identitaire qui catalysait les liens sociaux. Par exemple, les séminaristes du Centre-

⁸⁰⁵ ASMSA, M. Legault, *Les séminaristes du Séminaire ...* p. 6.

⁸⁰⁶ Ibid., p. 7.

⁸⁰⁷ Ibid.

⁸⁰⁸ Ibid.

⁸⁰⁹ R. Luneau, *Laisse aller mon peuple ! Eglises africaines au-delà des modèles*, Paris, Karthala, 1987, p. 152.

⁸¹⁰ ASMSA, M. Legault, *Les séminaristes du Séminaire ...* p. 7.

Sud, Est et Littoral du Cameroun se regroupaient assez vite parce qu'ils partageaient en commun les traditions, les danses, les habitudes alimentaires, les instruments de musique, etc⁸¹¹. Ces derniers groupes pouvaient trouver de la sympathie auprès des candidats gabonais qui présentaient quasiment des affinités linguistiques avec ceux du Centre-Sud et Est du Cameroun⁸¹². Un autre exemple était les candidats de l'Est Cameroun dont les habitudes se rapprochaient beaucoup de ceux de la Centrafrique⁸¹³.

L'autre facteur de lien social était la présence des comités et des équipes de vie dans le séminaire. Ces deux instances permettaient à une pluralité de profils de candidats de collaborer pour le même but. Les relations s'établissaient facilement au sein de ces groupes. Ainsi, les membres du comité de sports devaient travailler avec le comité culturel et des services⁸¹⁴. C'était aussi le cas des comités de liturgie et des sports qui étaient obligés d'établir une relation avec les différents groupes nationaux pour tenir compte de certaines susceptibilités.

Le facteur des âges était non moins important car plusieurs sous-groupes de séminaristes en dérivait. Selon Michel Legault, le soir tombé au séminaire, les plus âgés avaient pour habitude de se tenir ensemble près du réfectoire pour discuter et écouter la musique diffusée par le transistor d'un confrère⁸¹⁵. Les plus jeunes quant à eux préféraient rester tout près de la chapelle⁸¹⁶.

Enfin des relations très intimes peuvent aussi se nouer à l'intérieur d'une équipe de vie⁸¹⁷. Mais très souvent, c'est en raison d'un même centre d'intérêt comme par exemple l'appartenance à une même congrégation à laquelle le candidat aspire à adhérer⁸¹⁸. Ce cas de figure est aussi remarquable même avec les candidats séculiers.

B. Les conflits entre les groupes sociaux dans le séminaire

Les conflits pouvaient avoir lieu dans le séminaire des Aînés des Saints-Apôtres notamment dans la communauté estudiantine. Quelles pouvaient en être les causes et quelques types connus ?

Les causes récurrentes étaient le manque de sociabilité de certains candidats qui pouvaient avoir une très mauvaise influence sur les autres ; le déséquilibre psychologique de certains

⁸¹¹ Ibid., p.22.

⁸¹² Ibid.

⁸¹³ Ibid.

⁸¹⁴ Ibid.

⁸¹⁵ Ibid.

⁸¹⁶ Ibid., p. 23.

⁸¹⁷ Ibid., p. 22.

⁸¹⁸ Ibid.

sujets dont le tempérament colérique et impulsif, agressif, fermé, timide et rancunier, pouvait affecter profondément le groupe⁸¹⁹. Les encadreurs qualifiaient ce type de comportement trouble « mauvais esprit » qu'il fallait absolument éloigner de la « bergerie »⁸²⁰.

Une autre source importante des conflits était le rôle légitime d'un responsable⁸²¹. Cette réalité était courante et difficile à gérer lorsque le responsable, représentant les intérêts de toute la communauté, se vouait au favoritisme en privilégiant ses amis, ses compatriotes ou ses frères. Le groupe social auquel appartenaient les séminaristes responsables, pouvait exercer sur ces derniers une pression à l'effet de les soumettre à sa volonté. Un cas est donné par Michel Legault : le rôle du Doyen. Si celui-ci était de la même nationalité ou ethnie que les séminaristes, il demeurait sous la pression de ses frères compatriotes ou ethniques⁸²². Il pouvait avoir ainsi du mal à faire régner l'ordre, à avertir ou à les corriger. L'exercice de ses fonctions dans ce cas était difficile et « l'image de l'impartialité et de justice qu'il devait présenter le mettait dans une fâcheuse posture avec ses amis et ou ses compatriotes »⁸²³.

Une autre source classique du conflit était aussi que deux candidats pouvaient occuper des postes de responsabilité et manifester par la suite, lors de l'exercice de leur fonction, une incompatibilité d'humeur dans la collaboration. En 1973, le séminaire enregistra un tel cas qui aboutit même à une bagarre entre le jeune Joseph Onana et Noel Namsenu. Le premier était assigné au poste de Chef d'équipe et le second occupait la fonction de Chef de Comité des sports⁸²⁴. Il semble bien que la source de leur mésentente était une rivalité de compétence. Le conflit s'enlisa entre les deux étudiants en débouchant sur des sanctions.

En dehors de ces cas, il était fréquent de voir des tensions dans la Maison de formation sacerdotale d'Otéélé causées par des rivalités entre candidats au cours des activités sportives ou dans la vie sociale.

Les séminaristes pouvaient se heurter violemment sur un stade de football au risque de se bagarrer⁸²⁵. De pareils cas aboutissaient aux conflits. Il était souvent des situations de commérage dans la Maison créant une animosité⁸²⁶. Un certain type de séminaristes se livraient

⁸¹⁹ Ces caractères sont notés dans les rapports pédagogiques des années 1972 et 1973 du séminaire des Aînés des Saints-Apôtres d'Otéélé.

⁸²⁰ Ibid.

⁸²¹ ASMSA, M. Legault, *Les séminaristes du Séminaire ...*, p. 30.

⁸²² Ibid.

⁸²³ Ibid.

⁸²⁴ Rapport du Conseil pédagogique du 23 janvier 1973.

⁸²⁵ Roger Vittal Awouda Etémé, 51 ans, prêtre dans la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres, entretien à Yaoundé, le 27 avril 2023.

⁸²⁶ Idem.

aux activités d'espionnage auprès de leurs confrères pour servir les intérêts de leurs mentors encadreurs. Ceux-ci, promouvant leur image, tentaient de bénéficier des faveurs des formateurs qui les coptaient à ce besoin. Pour ce faire, ils mouchardaient, noircissaient leurs camarades, rapportant et colportant jusqu'aux détails d'une affaire⁸²⁷. On peut comprendre ainsi que lorsqu'un cas était dénoncé, des tensions naissaient dans le séminaire. Ce type de jeu s'inscrivait dans l'ordre d'une tradition de parrainage et de paternalisme au moyen duquel, des prêtres qui avaient un rôle à jouer dans le séminaire des Aînés, obtenaient des informations subrepticement et subjectivement par médiation et infiltration. Certaines histoires qui leur étaient rapportées pouvaient être fausses et d'autres vraies. Les acteurs de ce jeu dangereux pouvaient s'assurer une place au sacerdoce, sous les auspices d'un prêtre son protecteur, en s'exposant à la haine de leurs camarades. On considérait de tels candidats comme des pédants ou des victimes d'un paternalisme infantilisant⁸²⁸. Le mouchardage n'était donc pas approuvé par une majorité d'étudiants. Il donnait cours aux tensions et à la peur. Les étudiants devenaient méfiants et ne se faisaient que partiellement confiance. Les prêtres formateurs du séminaire qui se prêtaient à cet exercice de renseignement, étaient donc eux-mêmes les premiers fouteurs de trouble et de désordre dans l'institution. Ils appliquaient le schéma de la division pour régner et avoir le contrôle sur les candidats. Ils formaient de la sorte leurs protégés non pas à la responsabilité, mais à l'infantilité. De tels candidats étaient ordonnés sans grande gêne, même s'ils étaient en flagrant délit de tricherie en salle d'examen. Les responsables ecclésiastiques qui pérennisaient cette inconduite se détournaient des normes ecclésiales. Mais était-ce nécessaire comme approche ? Cela ne suscitait-il pas la peur du formateur et la méfiance entre les étudiants ? L'éducateur demeurerait-il dans son statut d'agent de socialisation des candidats avec de tel rôle ?

En tout état de cause, l'esprit grégaire pouvait ainsi prendre le dessus avec cette ambiance. On pouvait observer qu'en dépit des cadres de vie en Comité et en équipe prescrits par les formateurs, des groupuscules de candidats se mettaient par affinités. Lorsqu'un séminariste n'avait pas cette propension, on le conseillait, s'il était ewondo, de ne pas fréquenter les bassa et les bamiléké⁸²⁹. Le tribalisme semblait donc une chose pas méconnues dans cette institution et dans ses alentours. Les populations riveraines bassa et ewondo n'accueillaient pas

⁸²⁷ Idem

⁸²⁹ Idem.

les séminaristes d'autres ethnies ou des autres nationalités. Ces catégories d'étudiants étaient menaçaient et rejetés par eux⁸³⁰.

Parmi d'autres types de conflits connus dans le séminaire des Aînés, on peut citer :

- Le conflit entre l'idéal de pauvreté évangélique ayant la promesse des Béatitudes et le bien-être matériel. Ce conflit était très important à cause de l'idée préconçue qu'avaient les gens du sacerdoce tel un moyen d'ascension sociale. Quand un séminariste essayait de changer cette considération par l'idéologie selon laquelle, être prêtre ne fait pas de soi une personne nantie financièrement, mais pauvre et distant vis-à-vis des biens, il était menacé et contraint à changer d'orientation. En effet, certaines familles qui payaient une partie de la pension de leurs enfants séminaristes s'attendant en échange des retombées financières pendant l'exercice de ses fonctions sacerdotales⁸³¹ ;
- le conflit entre l'idéal du célibat ecclésiastique et celui de paternité charnelle. les séminaristes éprouvaient d'énormes difficultés à vivre cette valeur qui privait les familles d'une progéniture. si l'aîné des enfants étaient un garçon, il arrivait parfois de lutter contre les parents qui exigeaient de lui une descendance⁸³² ;
- le conflit entre les valeurs modernes et les valeurs traditionnelles. ce conflit poussa même les séminaristes eux-mêmes à réduire la pratique des langues maternelles dans les espaces liturgiques au détriment des langues coloniales⁸³³ ;
- l'obéissance à l'autorité de l'évêque qui exigeait de ne pas présenter les candidats au diplôme officiel du baccalauréat et en face, le désir d'une promotion sociale⁸³⁴.

Cependant, pour éviter de transformer le séminaire des Aînés des Saints-Apôtres d'Otéle en une jungle, les encadreurs mirent sur pied des mécanismes de socialisation importants pour façonner leurs cœurs à l'image et à la ressemblance du cœur du Christ.

C. La socialisation des séminaristes

La socialisation des séminaristes passait par des agents et des facteurs dont la mise en relation produisait des effets prodigieux sur des sujets adultes.

1. Les acteurs de la socialisation au séminaire des Aînés

⁸³⁰ Idem.

⁸³¹ ASMSA, M. Legault, *Les séminaristes du Séminaire ...*, p. 46.

⁸³² Idem.

⁸³³ Idem.

⁸³⁴ Idem.

D'après Michel Legault, la Société des Saints-Apôtres avaient prévu des leviers qui devaient servir d'encadrement des sujets au sacerdoce pendant leur formation. Sept acteurs étaient au cœur de ce projet de socialisation des candidats⁸³⁵. On comptait au nombre de ceux-ci :

- les éducateurs qui étaient des enseignants ;
- le Directeur Spirituel ;
- le Doyen des étudiants ;
- les Animateurs d'équipes ;
- les responsables de Comités ;
- les Chefs d'équipes ;
- des anciens compagnons des étudiants qui accueillaient et prenaient en charge les nouveaux venus.

Chaque acteur devait s'assurer d'assumer ses fonctions pour rendre effectives l'application des règles à tous les niveaux de la vie dans la Maison.

2. Les facteurs de la socialisation des candidats

On distingue parmi les facteurs contribuant à la socialisation des Aînés : les habitudes, l'instruction, l'idéologie et les sanctions dont se sont servis les formateurs pour permettre aux séminaristes d'intégrer positivement les normes de la vie sacerdotale.

a) Les habitudes

Les habitudes auxquelles devaient aspirées et arborées tout candidat qui désiraient devenir prêtre, étaient rien d'autre que la vertu chrétienne oscillant autour de la discipline, l'honnêteté, la franchise, l'ardeur au travail, la ponctualité, l'ouverture du candidat à l'altérité, la propreté, la chasteté, le dévouement, la sociabilité, la pauvreté évangélique pour se déprendre de l'appétit vorace des biens temporels⁸³⁶. D'autres valeurs étaient à absorber telles que la politesse, la vérité, la justice sociale, la piété⁸³⁷. Ces habitudes devaient acquises dans la permanence des services rendus même pendant les vacances pour faire émerger la personnalité de prêtre chez le séminariste.

Les vacances, nous les passions presque entièrement à Otélé où il fallait rendre tous les services, c'est-à-dire : l'entretien de la Maison, d'ailleurs toutes les vacances, il y avait toujours à mettre soit la chaud, la peinture, tondre la pelouse. On n'avait pratiquement pas du tout une personne

⁸³⁵ Idem., p.51.

⁸³⁶ Idem.

⁸³⁷ Idem., p. 38.

extérieure qui venait le faire. Il fallait que nous-mêmes nous puissions entretenir toute cette concession-là⁸³⁸.

b) L’instruction et l’idéologie

L’instruction visait deux objectifs principaux à savoir, doter le candidat d’une méthode de travail intellectuel et favoriser l’acquisition des connaissances à l’aune des conférences et des cours ordinaires.⁸³⁹ L’étudiant qui venait avec un BEPC ou un niveau de Probatoire, devait être capable, à l’issue de l’instruction de mener une recherche ou un travail intellectuel.

Les encadreurs animaient les candidats d’une idéologie qui prenait sa source sur trois points : le besoin de prêtres en Afrique, l’importance et la grandeur du sacerdoce, la foi, le triomphe de l’Evangile et de l’Eglise⁸⁴⁰, le désir de développement l’Afrique comme prêtre, le désir de construire une fraternité chrétienne et universelle au détriment du tribalisme⁸⁴¹, la paix, l’entente, l’épanouissement de sa propre personne, le bien-être matériel, la santé.

c) Les sanctions et régulation des conflits

Deux types de sanction avaient cours au séminaire des Aînés des Saints-Apôtres d’Otélé. On peut distinguer les sanctions officielles d’une part et les sanctions pour des cas d’indiscipline. Le premier type est désigné sous la forme des notes semestrielles dans les bulletins, y compris les rapports annuels faits à l’archevêque dans l’intention d’admettre un candidat au Grand Séminaire ou de réadmettre un candidat au séminaire des Aînés pour la suite du cursus⁸⁴². Le second type de sanction est constitué d’approbation, d’avertissements des éducateurs, du Doyen, de l’Animateur des équipes, des responsables du Comité, des représentants des classes et des chefs d’équipe⁸⁴³.

Ces outils ont été solidement implantés dans le séminaire. C’est pourquoi la socialisation se faisait assez rapidement sans grande heurtes. Mais, parfois les candidats rejetaient les règles et ne parvenaient pas à s’intégrer. De pareils cas s’excluaient eux-mêmes ou étaient exclus par leurs compagnons. Lorsque la situation perdurait, alors, l’exclusion était officialisée par les

⁸³⁸ Victor Essono Ekoé, 62 ans, prêtre pour le compte de la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres, entreiten à Yaoundé, le 1er mai 2023.

⁸³⁹ Idem.

⁸⁴⁰ ASMSA, M. Legault, *Les séminaristes du Séminaire ...*, p. 38.

⁸⁴¹ Idem.

⁸⁴² Idem.

⁸⁴³ Idem.

éducateurs suivant les décisions du Conseil pédagogique. Par contre, lorsque le sujet s'était bien adapté, il découvrait « une grande autonomie de vie »⁸⁴⁴.

Lorsque les conflits naissaient entre les séminaristes, l'on recourait à la subsidiarité pour un retour à la paix. Comme approche de résolution des problèmes, la subsidiarité consistait à suivre graduellement toutes les étapes établies pour trouver une solution à une crise qui ruinait une relation entre des individus et ou les groupes. Les concernés interpellaient à la première étape le Doyen, le responsable de tous les étudiants. Celui-ci discutait dans la discrétion avec chacun pour les aider à trouver une solution adéquate et à l'amiable. Si la crise n'était pas désamorcée, alors, l'on recourait au responsable chargé de l'animation des équipes de vie. Celui-ci devait s'atteler à travailler avec le Doyen et les mis en cause pour rétablir la paix. Dans tous les cas, à travers l'arbitrage de l'animateur, on recherchait par la douceur, la fermeté et la discrétion le retour de la paix. Des sanctions tombaient selon le niveau de responsabilité des sujets. Les crises comme bagarres aboutissaient au renvoi.

IV. La suite du cursus des finissants du séminaire des Saints-Apôtres d'Otéle au cycle

Le séminaire des Aînés des Saints-Apôtres était doté depuis 1969 d'un cycle secondaire complet. Cet établissement était voué à la formation des tardifs au sacerdoce. Ce qui revient à dire que lorsque ses candidats achevaient le cycle, ils devaient continuer leurs études sacerdotales ailleurs. Dans ce cas, quelle fut la suite du cursus de ces candidats et le rôle joué par les encadreurs du séminaire des Aînés dans ce sens ? L'on tentera de répondre à cette question en étudiant le cas des expatriés et des ressortissants camerounais.

A. Les cas des étudiants expatriés.

La Société des Saints-Apôtres avait pris en charge, pour le compte de la Conférence Episcopale de l'Afrique équatoriale-Cameroun, la formation des jeunes et des adultes au sacerdoce depuis 1966. Jusqu'en 1975, le séminaire d'Otéle ne disposait pas d'un cycle d'étude philosophique et théologique qui permettait d'achever la formation des impétrants. Au terme du cursus secondaire, les finissants de cet établissement ecclésiastique se dirigeaient vers différents grands séminaires à Yaoundé, Brazzaville, Maroua et vers les différentes grandes facultés catholiques de France, Espagne et du Zaïre (devenu République Démocratique du Congo)⁸⁴⁵. Ils pouvaient aussi être admis dans les congrégations religieuses notamment chez

⁸⁴⁴ Idem., p. 35.

⁸⁴⁵ Idem., p. 20.

les Pères du Saint-Esprit, les Oblats de Marie, la Compagnie de Jésus, les Prêtres du Sacré-Cœur, les claritains, les moines capucins et la Société des Saints-Apôtres⁸⁴⁶. D'autres candidats qui aspiraient à devenir prêtres séculiers retournaient dans leurs diocèses respectifs pour accéder aux études supérieures philosophiques et théologiques au grand séminaire.

B. Les étudiants camerounais et le cas des candidats de la Société des Saints-Apôtres

La suite du cursus des étudiants camerounais ne se posait pas pour ceux qui venaient des diocèses lointains et environnants car, ils étaient recommandés à continuer leurs études aux grands séminaires interdiocésains du pays comme celui de Nkobilisson créé en 1969⁸⁴⁷. Pour y accéder, ils devaient être recommandés par leurs encadreurs Saints-Apôtres et jouir d'une bonne notoriété, prouvée par un travail exemplaire sur le plan intellectuel, moral, spirituel et humain. Les notes et les rapports sur ces derniers étaient l'évidence et un moyen de vérifier leurs conduites pendant les trois années de formation au séminaire. On peut donc distinguer, pour clarifier le sujet sur la suite du cursus surtout chez les candidats camerounais, deux types de catégorie notamment : les candidats bénéficiaires de la bourse diocésaine et les candidats des instituts religieux dont l'exemple est ici la Société des Saints-Apôtres.

1. cas des étudiants diocésains

Il était une règle qu'après la classe de terminale, que les étudiants qui avaient été fortement appréciés par le Conseil des encadreurs, soient recommandés au grand séminaire pour la poursuite de leurs études en philosophie et en théologie. Pour ce faire, le grand séminaire de Nkolbisson les accueillait sous les recommandations du Supérieur du séminaire des Aînés des Saints-Apôtres et de l'évêque qui avait leur charge. Au nombre de ces étudiants diocésains, Joseph-Marie Belinga figurait dans la liste des finissants de 1969 auxquels étaient inclus Amoa Jude, Damase Ekobena, et à qui s'adressait l'opportunité de quitter le séminaire des Aînés d'Otélé pour migrer ailleurs. Il lui fut demandé de rédiger une demande d'admission au grand séminaire de Nkolbisson qu'il adresserait à Mgr Jean Zoa. Il écrivit :

Excellence révérendissime
Il y a cinq ans, je vous avais soumis une demande dans laquelle je vous soulignais mon désir de devenir prêtre. Cette demande n'est pas demeurée sans réponse. Quelques mois après, vous m'aviez répondu que vous étiez en pourparlers avec une congrégation religieuse. Vous m'aviez

⁸⁴⁶ Idem.

⁸⁴⁷ Guy Paulin Nga, msa, 51 ans, prêtre dans la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres, entretien à Yaoundé, le 27 mars 2023.

demandé de prier pour que vos démarches aboutissent. Dieu a exaucé notre prière et c'est ainsi que le 3 novembre 1966, j'entrais au séminaire des Aînés, en classe de seconde⁸⁴⁸.

Joseph-Marie Belinga ajoutait ce qui suit dans sa demande d'admission au grand séminaire :

Aujourd'hui, ayant terminé mes études secondaires, après réfléchi mûrement, en toute liberté de conscience et avec l'approbation de mon directeur de conscience, je viens humblement vous demander mon admission au Grand Séminaire pour continuer vers mon idéal qui est de servir l'Eglise, de travailler pour le salut des âmes en vous apportant ma collaboration à votre charge de pasteur d'âme dans toute la mesure de mes pauvres forces. Je joins à ma demande un mot de mon Supérieur du Séminaire et je suis à votre disposition pour vous fournir tous les renseignements complémentaires que vous pouviez me demander (...) ⁸⁴⁹.

En sa faveur, témoignaient la qualité des notes de classe qui certifiaient l'évidence d'un niveau d'étude requis pour aborder les sciences abstraites et les disciplines sacerdotales. Evalué en français, philosophie, latin, anglais, géographie et instruction religieuse, Joseph-Marie, comme le montre le tableau ci-après, obtenait les notes suivantes.

Tableau 72: Récapitulatif des notes de Joseph-Marie Belinga en classe terminale.

Matières	/20	Bilan trimestriel	
Français	13.7	Trimestre I	12.2/20
Philosophie	13.4	Trimestre II	11.8/20
Latin	12.5	Trimestre III	12.7/20
Anglais	11.3	Moyenne générale	12.7/20
Histoire, Géographie, Instruction Civique	11.2		
Instruction religieuse	14.0		

Sources : ASMSA, Lettre d'admission du 20 avril 1969 de Joseph Marie Belinga à Mgr Jean-Zoa.

Joseph-Marie Belinga fut admis pour au grand séminaire de Nkolbisson afin d'amorcer son cycle philosophique qui n'était pas disponible au séminaire des Aînés des Saints-Apôtres d'Otélé.

⁸⁴⁸ ASMSA, Dossier du Séminaire des Saints-Apôtres, 1966-1970 ; 1970-1980 ; 1980-1990, lettre d'admission du 20 avril 1969, de Joseph Marie Belinga à Mgr Jean-Zoa, Archevêque de Yaoundé.

⁸⁴⁹ Idem.

2. Cas des étudiants aspirants dans les instituts religieux

Certains étudiants aspiraient à devenir prêtres dans les instituts religieux qui devaient s'atteler à leur assurer une bonne formation sacerdotale après le cycle secondaire passé au séminaire des Aînés d'Otélé. Ce fut le cas de Benjamin Onogo qui, au terme de ses études secondaires, demanda à devenir candidat dans la Société des Saints-Apôtres. Il fallut que les encadreurs de cette structure qui, reçurent favorablement sa demande, entament les démarches pour l'inscrire au grand séminaire de Nkolbisson qui se présentait comme l'unique institution capable de répondre à leur demande dans la Province ecclésiastique de Yaoundé.

Benjamin Onogo intègre le Séminaire des Aînés des Saints-Apôtres en 1967 en classe de seconde. Il fait son cours secondaire normalement et se distingue des autres candidats par ses capacités intellectuelles et sa disponibilité à servir. Originaire de l'archidiocèse de Yaoundé, il est brillant en langue française et les rapports pédagogiques à son sujet sont élogieux et positifs⁸⁵⁰. En 1969 par exemple, ses encadreurs le qualifient d'étudiant équilibré. De 1970 à 1971, ce dernier jouit d'une bonne notoriété car, les éducateurs du séminaire à cette époque le trouvaient mature et perfectionniste. Benjamin était donc un bon sujet dont le lendemain radieux le vouait à une belle carrière de prêtre. A en témoigner, la qualité expressive de ses notes de classe de terminale.

Tableau 73: Récapitulatif des notes de Benjamin Onogo en classe de terminale.

Matières	/20	Bilan trimestriel		Appréciations
Français	14.4	Trimestre I	15.4/20	Très bon travail
Philosophie	13.3	Trimestre II	14.3/20	
Latin	13.6	Trimestre III	13.4/20	
Anglais	7.5	Moyenne générale	14/20	
Histoire, Géographie, Instruction Civique	11.0			
Sciences naturelles	18.4			
Instruction religieuse	16.0			

Sources : ACDO, dossier de Benjamin Onogo de 1973.

⁸⁵⁰ ASMSA, Réunion du Conseil Régional de la Société des Saints-Apôtre du 26 novembre 1973.

Lorsqu'il boucla son cycle secondaire avec une mention « Très bon travail » et un rapport du Conseil pédagogique très élogieux sur sa personne, la Société décida ainsi qu'il fasse sa propédeutique et ses études théologiques au Grand Séminaire de Nkolbisson. En 1973, il termina sa troisième année de Théologie et fut admis, à l'issue d'un stage exigé par les autorités du Grand Séminaire de Nkolbisson, comme membre temporaire dans la Société des Saints-Apôtres à l'âge de 26 ans⁸⁵¹. A son sujet, ses confrères canadiens envisageaient un perfectionnement en langue française et notamment dans les études en Lettres modernes. Cette proposition fut étudiée au sein du Conseil Régional, l'instance décisionnaire de la Société en Afrique⁸⁵². Cet organe dont le Père Rémi Couture était à la tête, envisagea la possibilité pour ce dernier de faire ces études à l'Université de Yaoundé. Mais, devait-il entrer dans cette prestigieuse institution sans baccalauréat ? Il importe de rappeler que le Séminaire des Aînés d'Otélé n'offrait pas la possibilité à ses candidats de se présenter aux examens officiels de Baccalauréat sous peine de renvoi⁸⁵³. Cette restriction était la volonté des évêques membres de l'Assemblée des évêques du Cameroun et de la Conférence Episcopale de l'Afrique Equatoriale-Cameroun. Elle visait comme initiative et stratégie l'admission des vraies, authentiques, sérieuses et capables d'accepter ce sacrifice.

Benjamin Onogo, avait franchi le cap des ministères de l'Acolytat et du lectorat dans l'Eglise⁸⁵⁴, c'est-à-dire, de sa troisième année de Théologie, sans baccalauréat. Il était appelé à faire un stage à travers lequel, on lui proposa d'enseigner les Lettres soit au séminaire des Aînés d'Otélé, soit au séminaire de Mvolyé. Il ne s'y opposa pas, mais exigea le préalable d'une bonne préparation. A cet effet, il suggéra à sa hiérarchie une étude approfondie des Lettres Modernes. Il affirmait à propos ce qui suit :

Pour ce qui est des lettres modernes, il y a moyen de les faire sur place ici à Yaoundé, à condition d'aller passer un an au Gabon pour l'obtention du bachot. Pour mes autres disciplines (philosophie, psycho-pédagogie), il faut recourir à d'autres pays, par exemple à Lovanium au Zaïre⁸⁵⁵.

⁸⁵¹ Idem., Réunion du Conseil Régional de la Société des Saints-Apôtre du 26 novembre 1973.

⁸⁵² L'on y reviendra dans les pages suivantes de ce travail de recherche.

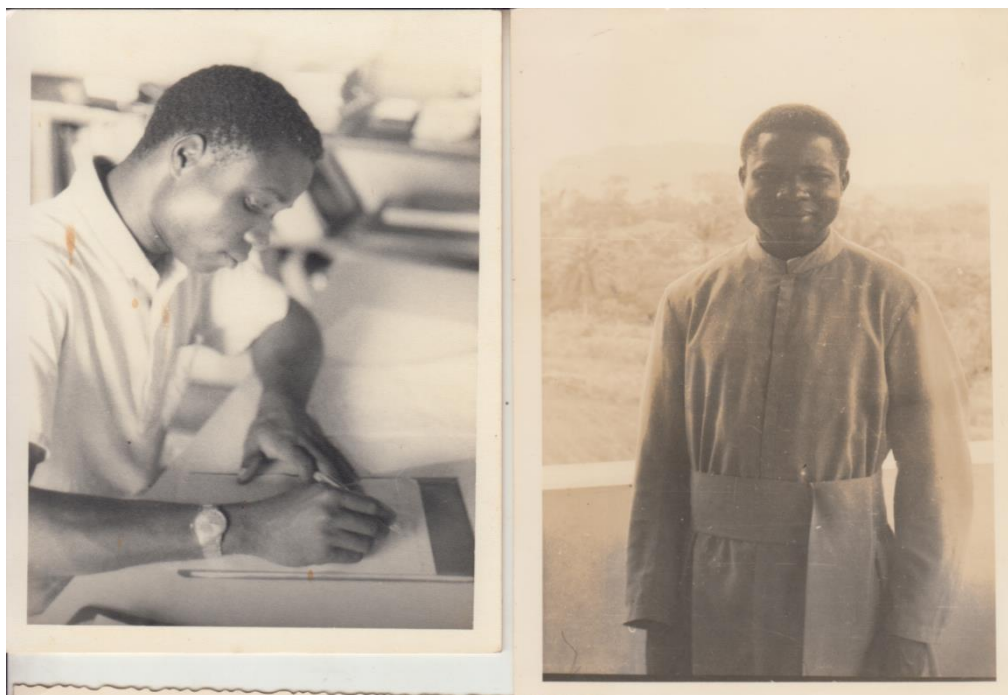
⁸⁵³ ASMSA, Lettre du 15 mai 1969 du Révérend P. Jean-Paul Roy à Mgr Jean Zoa, Archevêque de Yaoundé, portant sur le rapport du séminaire des Aînés des Saints-Apôtres d'Otélé de l'année 1968. Archives de la Centrale Diocésaine des Œuvres de Yaoundé. Dossier du Séminaire des Saints-Apôtres : 1969.

⁸⁵⁴ Les autorités du Grand Séminaire de Nkolbisson avaient indiqué au Conseil Régional de la Société des Saints-Apôtres en Afrique leur avis favorable à donner à Benjamin Onogo ces ministères instituées. ASMSA, Yaoundé, Nkolbisson, lettre du Père Rémi Couture du 28 septembre 1973 au Père Jean-Paul Roy, Supérieur de la Société des Saints-Apôtres.

⁸⁵⁵ ASMSA, Lettre de Benjamin Onogo au Père Rémi Couture du 21 novembre 1972, en annexe des documents de la Réunion du Conseil Régional de la Société des Saints-Apôtre du 26 novembre 1973.

Cette préoccupation serait entrée en hibernation car, il devait s'adonner d'abord à recevoir les ministères de l'acolytat et du lectorat qui lui donnaient droit respectivement au service de l'autel lors des liturgies et au service de la Parole de Dieu dans l'assemblée liturgique⁸⁵⁶. Le 30 novembre 1974, il fit son serment comme membre perpétuel au séminaire des Aînés d'Otélé⁸⁵⁷. Il lui restait la dernière étape de son cursus formatif : le diaconat. La première date prévue pour son ordination à cet ordre, fut le 15 décembre 1974. Mais à cause de l'indisponibilité de Mgr Jean Zoa, l'échéance fut reportée en janvier 1975.⁸⁵⁸ Il fut ordonné en juin 1975 et affecté au séminaire des Aînés des Saints-Apôtres d'Otélé où il exerça ses fonctions d'enseignant en lettres africaines. Il bénéficia tout au long de cet exercice d'une allocation de 6000 F CFA⁸⁵⁹. Pendant la prise de ses fonctions, d'autres aspirants affluaient, tels que Martin Signing, Maurice Moukam, Dieudonné Magloire Atangana, pour demander d'être admis dans la Société car, le Père Benjamin Onogo leur avait ouvert la porte entant que premier prêtre noir ordonné chez les missionnaires des Saints-Apôtres.

Photo 13: Benjamin Onogo dans une salle à gauche, et dans un balcon du séminaire des aînés des Saints-Apôtres d'Otélé à droite4 en 1975.



Source : ASMSA, Album photo d'ordination sacerdotale 1975.

⁸⁵⁶ Lectorat et acolytat, online, <https://www.resurrexit.fr/diacre/lectorat-et-acolytata>, consulté le 2 mai 2023 à 03H42.

⁸⁵⁷ ASMSA, Procès-Verbal de la 16^{ème} Réunion du Conseil Régional du Cameroun, du 19 novembre 1974, au séminaire des Aînés d'Otélé.

⁸⁵⁸ Idem.

⁸⁵⁹ ASMSA, Procès-Verbal de la 16^{ème} Réunion du Conseil Régional du Cameroun, de 1975, au séminaire des Aînés d'Otélé.

Photo 14: Benjamin Onogo et ses confrères séminaristes à une partie de football



Source : ASMSA, Album photo d'ordination sacerdotale 1975.

Photo 15: Première messe d'ordination du Père Benjamin Onogo en 1975



Sources: ASMSA, Photo d'ordination sacerdotale 1975.

Photo 16: Ordination de Benjamin Onogo par Mgr Jean Zoa



Source : ASMSA, Album photo d'ordination sacerdotale 1975.

Photo 17: Père Benjamin Onogo et ses confrères à sa messe d'ordination de 1975.



Sources: ASMSA, Photo d'ordination sacerdotale 1975.

Photo 18: Imposition des mains du Père Benjamin Onogo aux fidèles en 1975.



Source : ASMSA, Album photo d'ordination sacerdotale 1975.

Photos 19: Première messe du Père Benjamin Onogo



Source : ASMSA, Album photo d'ordination sacerdotale 1975

V. L'intégration du séminaire des Saints-Apôtres d'Otélé au cycle d'étude philosophico théologique

L'œuvre formative des missionnaires des Saints-Apôtres au Cameroun avait commencé a porté ses premiers fruits avec l'ordination d'un prêtre noir dans la Société, prêtre qui avait été façonné depuis le secondaire par leurs soins. Avant 1980, ils comptaient déjà une cinquantaine de candidats devenus clercs. Cette réussite de la pédagogie canadienne au Cameroun qui catapultait et intégrait au rang d'une classe sociale sacerdotale, des jeunes adultes dépourvus au départ d'un diplôme de l'enseignement secondaire, avait des référents et des déterminants dont la pertinence reposa sur la qualité de l'organisation administration ayant comme force la décentralisation. Cet atout qui nécessite une étude approfondie dans les lignes qui suivent, allait favoriser et rendre capable l'ouverture du séminaire des Aînés d'Otélé au cycle d'études philosophiques et théologiques. Admiratifs de ces prouesses des missionnaires canadiens, les évêques de la Conférence Episcopale de l'Afrique-équatoriale-Cameroun, allaient s'investir à ouvrir davantage la voie à ces derniers pour conquérir ainsi plus de vocations en prenant la charge par exemple du petit séminaire de Mvolyé en 1969 et le grand séminaire de Bangui en 1986.

Pour cerner la manière dont les éducateurs Saints-Apôtres procédèrent au développement d'un cycle d'études supérieures dans le séminaire des Aînés d'Otélé, cette étude s'évertuera d'abord à poser une analyse de la balise administrative qui leur permit de régir l'éducation sacerdotale dans cette Maison de formation, ensuite à mener une investigation sur le projet d'une intégration de la propédeutique, du noviciat et du cycle théologique pour rendre complet le cursus des candidats africains en quête du sacerdoce, enfin de faire un état des lieux de la prise en charge du petit séminaire de Mvolyé.

A. La déconcentration administrative de la Société des Saints-Apôtres au Cameroun

Présente au Cameroun depuis 1966, la Société des Saints-Apôtres jusqu'en 1972, n'avait pas déconcentrée son pouvoir exercé par le Supérieur Général depuis le Canada. Ce dernier réglait les affaires du Cameroun en collaboration avec le Supérieur du Séminaire. Or, les besoins grandissaient progressivement et les sociétaires missionnaires étaient de plus en plus sollicités par Mgr Jean Zoa pour évangéliser. Dans le but de répondre efficacement à ses multiples appels, la Société canadienne dut revoir son approche organisationnelle en regroupant ses responsables locaux autour d'un conseil dénommé : Conseil Régional. Cette nouvelle

institution qui vit le jour le 12 novembre 1972⁸⁶⁰, allait servir à atténuer les lourdeurs et les lenteurs administratives causées par l'éloignement du Conseil Général. Quelles sont les véritables causes qui justifient la naissance de cette institution au Cameroun ? Quels furent ses attentes dans le champ missionnaire local ? Comment allait-il se déployer pour administrer les affaires courantes de la Société des Saints-Apôtres ?

1. Les causes de la déconcentration

Lorsque la Société des Saints-Apôtres s'installa au Cameroun en 1966, elle ne tenait en charge que le séminaire des Aînés de Nsimalen et la Mission catholique duquel se situait le séminaire. Jusqu'à cette période, elle ne faisait pas face à un grand besoin en ressources humaines, puisque deux prêtres, un frère et trois laïcs à savoir, les Pères Jean-Paul Roy, et Gérard Gibeault, le frère Roland Audet, Roland Drouin, Lesler Judd et Yvon Dubuc encadraient les deux œuvres sans grande difficulté⁸⁶¹. Les problèmes commençaient lorsque le séminaire de Nsimalen déménagea pour Otélé en 1968. Au cours de cette année, le nouveau séminaire accueillait 57 étudiants en comparaison aux 12 candidats de l'année précédente. Du coup, 5 sociétaires, 3 religieuses et 3 professeurs laïcs eurent la charge d'éduquer les séminaristes⁸⁶². La difficulté vint à la suite d'une succession de proposition de Mgr Jean Zoa qui encouragea cette organisation de prendre des œuvres telles que la direction de la mission d'Otélé qui était encore à la charge des Bénédictins en 1970, la prise en charge du petit séminaire de Mvolyé en 1969. Pour administrer les deux séminaires et les deux missions, elle avait besoin d'un personnel et d'un véritable sens de l'organisation.

L'exigence d'un personnel était visible par exemple au séminaire des Aînés d'Otélé qui, au cours de cette année, hébergeait 49 étudiants encadrés par 11 formateurs tels que les Pères Rémi Couture, Lemire Marius, Gibeault Gérard, Légault Michel, Jean-Marie Monette, et les Sœurs Saudette Rejeane, Larocque Lucille, Palardy Monique, y compris les laïcs Gagné Jacqueline, Vanasse Alain et Drouin Denis⁸⁶³. Cependant, une grande partie des membres de cette équipe ne suscitait pas une confiance à cause de leur incertitude à demeurer dans l'établissement. Par exemple, Sœur Monique Palardy devait retourner au Canada pour répondre à l'appel de sa Supérieure, Vanasse Alain qui allait être indisponible du fait de l'expiration de son contrat de travail de 2 ans avec un organisme de la place, le Père Michel Legault dont le

⁸⁶⁰ ASMSA, Procès-Verbal de la 1^{ère} Réunion du Conseil Régional du Cameroun, du 12 novembre 1972, au séminaire Sainte Thérèse de Mvolyé.

⁸⁶¹ Idem., R. Couture « L'Afrique nous attend », *En route*, vol 19, n°2, mars 1966, journal de la Société des Saints-Apôtres.

⁸⁶² Idem., Hstorique du séminaire des Saints-Apôtres, rapport du Père Remi Couture.

⁸⁶³ Idem., Rapport du Conseil du 30 septembre 1971.

contrat avec l'Agence Canadienne de Développement International (ACDI) expirait, le Père Jean René Monette au Canada qui hésitait à revenir à Otélé, le Père Lemire Marius malade de cœur. Ainsi donc, la majorité du personnel devait être instable⁸⁶⁴. Ce déficit en ressource humaine posait un problème à la Société.

Bien plus, en dehors de la flambée des effectifs au séminaire des Aînés d'Otéle, les encadreurs canadiens devaient s'atteler à gérer aussi l'inflation des demandes d'admission des camerounais dans leur Société. Il fallait urgemment et immédiatement se prononcer sur des nouvelles demandes qui attendaient d'être traitées par le Conseil Général depuis le Canada. Ce fut les cas de Jean-Pierre Amougou, Paul Zoa, Marcellin Moukam, etc.⁸⁶⁵. Il importe aussi d'ajouter que les sociétaires missionnaires des Saints-Apôtres actifs au petit séminaire Sainte Thérèse de Mvolyé, étaient appelés aussi à prendre la charge de la direction de cet établissement. A cause de l'absence d'une organisation locale et d'un manque de personnel, ils déclinèrent l'offre de Mgr Jean Zoa en affirmant que :

Le Conseil (général) décide et refuse l'offre de Son Excellence Mgr Jean Zoa, Archevêque de Yaoundé, de prendre en charge le Séminaire moyen de Mvolyé. Il veut limiter pour le moment son action auprès des vocations tardives en Afrique⁸⁶⁶.

Après un accord passé entre les deux parties, le petit séminaire Sainte Thérèse de Mvolyé tomba sous la responsabilité de la Société en 1969. Ainsi, les charges s'augmentaient, en suscitant aussi un grand besoin d'élaborer les stratégies pour une efficacité des opérations sur le terrain.

Dans l'intention d'apporter une réponse à ces multiples besoins sur le champ de l'évangélisation au Cameroun, les sociétaires tablèrent sur la synergie des actions, la recherche de la coordination et la décentralisation du pouvoir sur certaines affaires locales comme la gestion des admissions des candidats locaux dans la Société. C'est à l'effet de donner de l'efficacité à ses interventions dans l'Eglise locale qu'ils résolurent de fonder le Conseil Régional le 12 novembre 1972.

⁸⁶⁴ Idem., Procès-Verbal de la 1^{ère} Réunion du Conseil Régional du Cameroun, du 12 novembre 1972, au séminaire Sainte Thérèse de Mvolyé.

⁸⁶⁵ Idem., Procès-Verbal de la 1^{ère} Réunion du Conseil Régional du Cameroun, du 16 septembre 1973, au Presbytère de la Mission catholique de Nsimaleu ; lettre du Supérieur Général, P. Jean-Paul Roy au P. Remi Couture, Conseiller Régional de la Société des Saints-Apôtres au Cameroun, du 23 août 1973.

⁸⁶⁶ Idem.

2. La formation du Conseil Régional de la Société des Saints-Apôtres Cameroun et son but

Le Conseil Régional du Cameroun de la Société des Saints-Apôtres naquit lors d'une première rencontre tenue dans les locaux du séminaire Sainte Thérèse de Mvolyé le 12 novembre à 15h 30. Cette assise réunit uniquement les sociétaires canadiens dont cinq prêtres et un frère aux noms desquels les Pères Rémi Couture, Pierre-Julien Bouchard, Maurice Breton, Charles-Eugène Côté, Jean-René Monette et le frère André Turcotte. Unanimement, les six hommes fondèrent le Conseil Régional et portèrent à sa tête, l'ex-Supérieur de la Société le Père Rémi Couture⁸⁶⁷. Il devait faire usage de ses compétences en administration pour apporter plus de lucidité et d'efficacité au nouvel appareil administratif dont il avait la charge de présider la destinée. Cette unité opérationnelle de la Société des Saints-Apôtres au Cameroun allait devoir s'animer des fonctions d'un secrétaire général tel que le Frère André Turcotte, d'un économe et des conseillers régionaux qui étaient tous des responsables à la tête d'une œuvre missionnaire à savoir une paroisse ou un séminaire.

Les buts assignés au Conseil Régional étaient de quatre ordres à savoir :

- faire un inventaire complet de chacune des œuvres de la Société des Saints-Apôtres au Cameroun ;
- évaluer les effectifs dont la Société dispose pour la poursuite des activités de ces différentes œuvres ;
- établir une prospective pour au moins les cinq prochaines années ;
- renseigner et sensibiliser davantage les confrères œuvrant au Canada sur le travail du Conseil Régional au Cameroun par le biais d'un bulletin d'information et du journal SAMETA⁸⁶⁸.

A côté de ces objectifs, le Conseil allait devoir examiner les affaires courantes des œuvres et prendre des décisions sur la situation des membres sociétaires au Cameroun. Pour exemple, le cas des plaintes sur allocations jugées insuffisantes par les membres de la Société et les coopérants. Le premier grand geste du Conseil Régional allait être de procéder à une augmentation de celles-ci de 10.000 F CFA pour 20.000 F CFA par membre. On note dans cet ordre d'idée cette décision :

Les prêtres recevront 10.000 CFA de la maison où ils sont rattachés et la balance sera comblée par les honoraires de messes. Si un prêtre n'a pas d'honoraires de messes, un montant de 10.000 CFA lui sera remis par la caisse locale de la Société. Les frères et

⁸⁶⁷ Idem.

⁸⁶⁸ Idem.

les coopérants laïcs recevront eux aussi 10.000 CFA de la Maison où ils sont rattachés et la caisse locale de la Société comblera la balance du montant, soit la somme de 10.000 CFA⁸⁶⁹.

Le Conseil Régional devait aussi prendre des décisions importantes sur la formation sacerdotale des candidats. Par exemple, dans le cadre de la gestion du petit séminaire Sainte Thérèse de Mvolyé et du séminaire des Aînés, il œuvra à la suite du départ Didier Rousselle et d'Alain Vanasse, personnels enseignants de ces deux institutions, à leur remplacement par le Frère Jacques Tremblay, religieux de la congrégation des Maristes⁸⁷⁰.

Le Conseil Régional demeura jusqu'en 2004, l'unique instance de gestion des affaires courantes et d'administration de la Société des Saints-Apôtres en Afrique, travaillant en collaboration avec la hiérarchie épiscopale de la Province ecclésiastique de Yaoundé et des autres provinces de la sous-région Afrique centrale. Son avènement fut salubre et permis à la Société sur le plan local, de faire face à plusieurs changements qui vont avoir cours au séminaire des Saints-Apôtres. Ces changements portèrent sur la nature de la demande en formation sacerdotale qui se traduisait par une forte demande d'admission des jeunes de plus de 20 ans dotés d'un baccalauréat, issus de grandes écoles supérieures de formation des formations universitaires⁸⁷¹. Cette nouvelle demande qui devenait plus importante que celle de classe de 3^{ème} à qui, était destiné le cours secondaire du séminaire d'Otlé, exigeait aux Pères des Saints-Apôtres, une réadaptation de leur cadre formatif des Saints-Apôtres⁸⁷². Les changements encourus pourraient s'expliquer par la pratique des politiques de scolarisation dans la sous-région de l'Afrique centrale depuis 1991⁸⁷³. Ces politiques aux effets positifs, offraient des ressources humaines très qualifiées auxquelles allaient faire face le Conseil Régional qui riposta au moyen d'une stratégie visant à intégrer un cycle de formation supérieure aux implications sur : l'accueil des candidats de ce nouveau type, l'innovation pédagogique, le choix des encadreurs performants.

B. L'intégration du cycle philosophique, théologique et du noviciat

Deux institutions allaient voir le jour à partir de 1990 dans le but d'accroître les capacités intellectuelles, humaines et spirituelles des candidats en formation. Il s'agissait de la faculté de

⁸⁶⁹ Ibid., p. 2.

⁸⁷⁰ Procès-Verbal de la 4^{ème} Réunion du Conseil Régional du Cameroun, du 14 janvier 1973, au séminaire Sainte Thérèse de Mvolyé.

⁸⁷¹ ACDO, Dossier : Séminaire des Saints-Apôtres 1991-1992SMSA, Lettre des évêques de la Province ecclésiastique de Yaoundé à l'attention des Pères de la Société des Saints-Apôtres.

⁸⁷² Idem

⁸⁷³ Idem.

philosophie, et du noviciat. Par ailleurs, les Saints-Apôtres vont s'affilier à l'association gérante de l'Ecole de Théologie Saint Cyprien de Ngoya.

1. La création d'une faculté de philosophie (1990-1994)

Avant 1989, l'archidiocèse de Yaoundé ne disposait pas d'une école de formation capable de dispenser les enseignements philosophiques appropriés à la formation des candidats au sacerdoce et à la vie religieuse⁸⁷⁴. Le Séminaire des Aînés d'Otéle n'en non plus si oui un cycle d'enseignement secondaire avec les humanités comme enseignements. Le grand séminaire de Nkol-Bisson était le seul établissement ecclésiastique pourvu de cette capacité et dans lequel les candidats membres de la Société des Saints-Apôtres étaient envoyés pour passer leur cycle de philosophie complet⁸⁷⁵. Avec le temps l'absence d'un philosophat allait devenir un handicap pour les milieux formatifs sacerdotaux et religieux qui pourtant, s'étaient déjà enrichis dans la province ecclésiastique d'une école théologique reconnue par Rome⁸⁷⁶. En 1987, la Société des Saints-Apôtres prit l'initiative de monter un projet de création d'un institut de cette nature dont la pertinence allait acquérir l'assentiment de tous les instituts religieux et autorités épiscopales locales et sous régionales. Le projet aboutit en 1989 à la naissance d'une école pour laquelle la philosophie allait être le creuset de la formation intellectuelle des impétrants au sacerdoce et à la vie religieuse⁸⁷⁷.

L'intérêt de cette étude est d'abord de décrypter les raisons qui ont poussé à la naissance de cette formation, de comprendre les démarches qui ont abouti à la création sa création, et de poser une analyse de son apport dans la formation des candidats sous la responsabilité de la Société des Saints-Apôtres au Cameroun d'autre part.

a) Les raisons de la création d'une école de philosophie

En 1987, la Société des Saints-Apôtres était très préoccupée par le souci de sa présence en terre africaine face à la concurrence de plusieurs autres acteurs de la formation sacerdotale qui peuplaient déjà l'archidiocèse de Yaoundé. Ses membres opérant au Cameroun, étaient victimes de cette compétition, qui était déjà manifeste à travers un grand nombre d'offre d'un projet de création d'un institut de philosophie. Dans une lettre adressée le 26 décembre 1987 par Jacques Taillefer, Responsable du Conseil Régional, au Père Yvon Archambault, Supérieur Général, il est stipulée que : « Quant à accélérer l'ouverture du « Philosophat », je pense qu'il

⁸⁷⁴ ACDO, Dossier : Institut de Philosophie Saint-Joseph Mukassa, 1989-1999, album souvenir, p. 6.

⁸⁷⁵ Victor Essono Ekoé, 62 ans, prêtre pour le compte de la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres.

⁸⁷⁶ ACDO, Dossier : Institut de Philosophie Saint-Joseph Mukassa.

⁸⁷⁷ ASMSA, Dossier : Institut de Philosophie Saint-Joseph Mukassa, discours du Père Michel Legault du 1^{er} octobre 1991.

(...) ne faudrait pas trop tarder à le mettre sur pied. Beaucoup de communautés ont déjà fait des démarches. »⁸⁷⁸. En effet, Yvon Archambault faisait allusion à la première tentative d'une fondation en 1981 qui connut selon Michel Legault un échec cuisant⁸⁷⁹.

Dans un souci d'assurer à la Société des Saints-Apôtre une présence effective en terre d'Afrique, ses membres n'allaient pas lésiner sur les moyens de se jeter dans la course de l'offre car tous avaient la pleine mesure de l'utilité d'un tel instrument pour répondre aux besoins de formation religieuse de manière beaucoup plus adéquate.

En dehors de s'assurer une place de choix dans le champ de l'évangélisation au Cameroun, les missionnaires des Saints-Apôtres qui avaient coutume d'envoyer leurs étudiants au grand séminaire de Nkolbisson en cycle de philosophie et de théologie, trouvaient de moins en moins une satisfaction à perpétuer l'expérience par rapport au cadre de vie inapproprié.

Le Grand Séminaire de Nkolbisson ne semble pas actuellement un lieu propice à l'esprit et à la vie religieuse à cause de diverses situations. Nous risquons d'avoir les anarchistes et des « monstres religieux » sans esprit religieux⁸⁸⁰.

Ces allégations du Père Jacques Taillefer sont à considérer comme les symptômes d'un profond malaise qui caractérisait les sociétés vers la fin de la décennie 80. En effet, le grand séminaire de Nkolbisson comme structure formative sacerdotale interdiocésaine, créée en 1969, avait pour vocation de former les futurs prêtres séculiers à une vie sacerdotale dénie d'une approche communautaire et religieuse dans le sens strict du terme. Si elle accueillait donc les stagiaires et les aspirants à la vie religieuse dans l'optique de compléter leurs cycles philosophiques et théologiques, ce n'était pas pour leur inculquer un esprit religieux. Fort de cette réalité, la solution la plus intéressante pour les Saints-Apôtres, était d'envisager la création d'une école de philosophie qui devait s'intégrer dans le cadre du séminaire des Aînés d'Otéle. Cette orientation allait leur permettre ainsi de garantir à leurs candidats une continuité de leur formation sacerdotale. De ce point, il n'avait pas le choix que de rivaliser d'adresse avec d'autres protagonistes de la formation sacerdotale autour de ce projet encore en gestation. La Société des Saints-Apôtres prit l'initiative de fonder une école de philosophie au Cameroun pour ces multiples raisons corroborant avec l'essence de son charisme à savoir : la formation des leaders tant jeunes qu'adultes au sacerdoce et à la vie religieuse. L'atteinte de cet objectif

⁸⁷⁸ ACDO, Lettre du 29 septembre 1987 du Père Jacques Taillefer, Conseiller Régional, au Père Jean-Paul Roy, Supérieur Général.

⁸⁷⁹ ASMSA, Yaoundé, Nkolbisson, discours inaugural du Père Michel Legault, Recteur de l'Institut de Philosophie Saint Joseph Mukassa du 1^{er} octobre 1991.

⁸⁸⁰ Ibid., p. 3.

devait lui permettre de viabiliser et de vitaliser sa présence au Cameroun dans l'encadrement des vocations.

b) démarche pour la mise en œuvre du projet

L'initiative de fonder une école de philosophie a été reprise en janvier 1987 lors de la visite du Supérieur Général de la Société des Saints-Apôtres, le Père Yvon Archambault. Ce dernier rendit attentif le Père Legault alors Supérieur du Séminaire des Aînés d'Oté à la nécessité d'une existence d'un institut de philosophie dirigé par la Société. La démarche de création de cette école allait obéir à mouvements à savoir :

- la réalisation d'un sondage auprès des congrégations religieuses dans l'intérêt d'analyser la pertinence de la mise en œuvre d'un tel projet :

Cette étape fut suggérée par le Père Michel Legault à son confrère Jacques Taillefer. Ce dernier reçut du Père Legault, une lettre en octobre 1987 dans laquelle il lui suggérait de procéder à un sondage autour des Supérieurs Majeurs des congrégations présentes au Cameroun, sondage portant sur le bienfondé d'une école de philosophie dans l'archidiocèse de Yaoundé.⁸⁸¹. A l'effet de sensibiliser et de rallier au projet toutes les communautés présentes au Cameroun, une lettre fut formulée et adressée à ces Supérieures au nombre desquels 13 allaient se prononcer favorablement au projet⁸⁸². Alors que se réalisait le sondage, le Père Michel Legault entama un périple et une série de rencontres avec plusieurs d'entre eux et des institutions religieuses sur place au Cameroun et à l'étranger. Parmi les congrégations visitées au Cameroun, son choix porta sur les Lazaristes, les Maristes, les Salésiens de Don Bosco, les Scheutistes, et les Oblats de Marie. Il toucha aussi le Pro-Nonce Mgr Squicciarini. A l'étranger, il visa surtout les institutions à Rome au nombre desquelles figuraient : l'Urbaniana de Mgr Jezernick, et l'Université Pontificale Salésienne, la Congrégation des Religieux et Instituts de vie consacrée, la Congrégation pour l'Education Catholique, la Congrégation pour l'Evangélisation des Peuples⁸⁸³. Elles furent toutes favorables à la mise en œuvre d'une école de formation en philosophie à travers un accompagnement ;

- la rédaction d'un projet de statut, de règlement et de programmes de cours à l'actif de la Société des Saints-Apôtres :

⁸⁸¹ ASMSA, Lettre du 29 septembre 1987 du Père Jacques Taillefer, Conseiller Régional, au Père Jean-Paul Roy, Supérieur Général.

⁸⁸² Idem., M. Legault, discours inaugural du Père Michel Legault, Recteur de l'Institut de Philosophie Saint Joseph Mukassa du 1^{er} octobre 1991.

⁸⁸³ Idem.

Le Père Michel Legault accepta d'élaborer un projet de statut, règlement intérieur et programmes de cours⁸⁸⁴. Les intéressés s'organisèrent en association sous la dénomination d'Assemblée Générale de l'Association de l'Ecole Philosophique Saint-Joseph-Mukassa qui tint sa première réunion le 22 février 1989 dans le presbytère de la Société de l'Apostolat Catholique à Nlongkak⁸⁸⁵. L'ensemble de ces projets acquirent l'approbation des quatre premières congrégations fondatrices de la nouvelle école à savoir : les Fils de l'Immaculée Conception (CFIC), les Missionnaires Oblats de Marie Immaculée (OMI), la Société de l'Apostolat Catholique (SAC), et la Société des Saints-Apôtres (S.SS.A)⁸⁸⁶. Elles émirent le projet d'un fonds commun pour les finances indispensables à la réalisation du projet⁸⁸⁷. Cette première forme d'organisation proposa de porter à sa tête le Père Raymond Spira (SAC), entouré des autres membres tels que les Pères Jacques Taillefer (S.SSA), François Cavalieri (CFIC) et Joseph Bois (OMI). Par ailleurs, les Pères s'accordèrent à l'unanimité d'hisser le Père Michel Legault à la direction dudit établissement baptisé Institut de Philosophie Saint Joseph Mukassa et auquel ils allouèrent des enseignants représentant chaque organisation membre de l'Association⁸⁸⁸. Par exemple les Pères Michel Legault et Joseph Böchenhoff représentaient la Société des Saints-Apôtres et la Société de l'Apostolat Catholique. Ainsi, sur ces bases, il ne restait plus qu'à trouver un lieu d'hébergement de l'institut ;

- l'hébergement du philosophat.

Après la rédaction du projet de statut et autres documents relatifs à la faisabilité du projet de l'école de philosophie, l'établissement fut référencé au séminaire des Aînés des Saints-Apôtres d'Otéle avec l'accord de la Société des Saints-Apôtres. Autrement dit, le séminaire devait héberger ce philosophat qui s'y établit pour une durée de trois années pour assurer aux candidats internés une formation de qualité⁸⁸⁹. Le 11 septembre 1989 vit la première rentrée académique à Otélé avec un groupe de 30 étudiants de propédeutique originaires de huit congrégations, du Gabon et de la RCA⁸⁹⁰. Les programmes de cours étaient organisés en trois articulations qui suivent : les cours fondamentaux, les cours auxiliaires et les séminaires⁸⁹¹. De la première à la

⁸⁸⁴ ASMSA, Institut de Philosophie Saint-Joseph Mukassa, 1989-1999, album souvenir, p.6.

⁸⁸⁵ Idem., Procès-verbal de la première réunion de l'Assemblée générale dans le presbytère de la congrégation la Société de l'Apostolat Catholique (SAC) à Nlongkak, le 22 février 1989.

⁸⁸⁶ Ibid.

⁸⁸⁷ Idem, Discours inaugural du Père Michel Legault, Recteur de l'Institut de Philosophie Saint Joseph Mukassa du 1^{er} octobre 1991, p. 2.

⁸⁸⁸ Idem.

⁸⁸⁹ Idem., Institut de Philosophie Saint-Joseph Mukassa, 1989-1999, Album souvenir, p. 6.

⁸⁹⁰ Ibid., p. 6.

⁸⁹¹ ASMSA, Annexe sur la liste des cours de l'Institut de Philosophie Saint-Joseph Mukassa du procès-verbal de la première réunion de l'Assemblée générale dans le presbytère de la congrégation la Société de l'Apostolat

troisième année, les cours fondamentaux étaient composés des unités d'enseignement telles que : l'introduction à la philosophie, la philosophie ancienne, médiévale, moderne et contemporaine ; la philosophie de la nature ; la métaphysique (l'être, le transcendant, l'épistémologie) ; la philosophie de l'homme (la connaissance, affectivité et liberté) ; la philosophie sociale et politique ; la logique et la morale. Une variété de cours auxiliaires comptant : l'introduction à la Bible, la philosophie des religions non chrétiennes, l'étude des religions traditionnelles de l'Afrique, la philosophie et sagesse africaine, l'initiation à la sociologie, l'enseignement social de l'Eglise, la pédagogie, la biologie pour l'éducation, l'introduction à la psychologie. Les séminaires au programme valaient pour l'approfondissement des cours avec les enseignements sur l'initiation au travail scientifique, la dissertation philosophique et l'analyse de textes philosophiques, l'étude des textes philosophiques anciens, médiévaux, modernes et contemporaines, la psychologie et la pédagogie via l'animation des groupes en ateliers⁸⁹². D'autres matières portant sur les langues notamment le latin, l'anglais, l'expression écrite et orale de la langue française étaient prises en compte. En ajout à ces ateliers, l'école prévoyait dispenser à ses étudiants des connaissances pratiques supplémentaires en dactylographie, comptabilité, solfège, artisanat etc⁸⁹³. Grosso modo, les cours fondamentaux étaient considérablement avaient une valeur de 48 crédits, les cours auxiliaires étaient de 34 et les séminaires de 14⁸⁹⁴. Ainsi pour qu'un étudiant fût admis en théologie, il devait dans cette structure philosophique valider 96 crédits.

c) La mise en route de l'institut de philosophie Saints Joseph Mukassa

Le séminaire des Aînés s'avéra étroit pour contenir un effectif croissant des étudiants désireux de se faire former en philosophie pour le compte des ordres religieux d'Otéle⁸⁹⁵. A cet effet, pour faire face à la gêne occasionnée par la promiscuité, les quatre organisations décidèrent premièrement de louer une maison dans le but d'accueillir uniquement les étudiants ayant passé leur étape de noviciat. Mais cette étape ne fut qu'une transition car, il fut nécessaire que ces organisations trouvèrent une parcelle de terrain pour y construire l'institut de philosophie. C'est dans cette perspective qu'elles s'accordèrent à édifier l'enceinte de l'établissement sur une parcelle de terrain dans la localité de Nkolbisson non loin de la futur

Catholique (SAC) à Nlongkak, le 22 février 1989. Archives de la Résidence de Nkolbisson de la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres, Délégation d'Afrique. Dossier : Institut de Philosophie Saint-Joseph Mukassa.

⁸⁹² Ibid.

⁸⁹³ Ibid.

⁸⁹⁴ ASMSA, Institut de Philosophie Saint-Joseph Mukassa, 1989-1999, Album souvenir, p.6.

⁸⁹⁵ A.K. P. Essono, *L'annonce de l'évangile au Cameroun, L'œuvre missionnaire des pallottiens de 1890 à 1916 et de 1964 à 2021*, Paris Karthala, 2013, p. 347.

Université Catholique d'Afrique Centrale. Quelle fut la contribution de la Société des Saints-Apôtres dans la recherche d'une faisabilité de ce projet à Nkolbisson ?

Il faut signaler trois grandes contributions de cette structure pour la réussite de ce projet à savoir : la cession d'une parcelle de ses terres pour la construction de l'institut de philosophie Saint Joseph Mukassa, la dotation d'une bibliothèque, l'affiliation du nouvel institut à la Faculté de Philosophie de l'Université Pontificale Salésienne de Rome.

Pour permettre à l'édifice de l'institut de voir le jour, la Société des Saints-Apôtres concéda à la Société de l'Apostolat Catholique (SAC), une parcelle de 3000 m² de son terrain de 11387 m² attribué par Mgr Jean Zoa dans la localité de Nkolbisson. Cette cession émana d'une entente de tous les membres de l'Assemblée Générale de l'Association de l'Institut de Philosophie Saint Joseph Mukassa. Dans une lettre du Père Raymond Spira, prêtre pallottin, adressée le 5 mars 1991 au Père Jacques Taillefer, Supérieur du Conseil Régional d'Afrique de la Société des Saints-Apôtres, il est attesté une pareille demande en ces termes :

Comme vous le savez, notre congrégation, les pères Pallottins de la province de Limburg ont accepté la construction de l'Institut de Philosophie St. Joseph Mukasa à Nkolbisson ainsi que la construction d'une maison pour nos étudiants sur le même terrain. Je voudrais vous demander de nous céder 3000 m² de votre terrain réservé pour vos projets, comme j'ai demandé à Monseigneur Jean Zoa de nous laisser 3500 m² du terrain prévu pour une future paroisse de l'archidiocèse. Il vous restera un terrain de 7463 m² à la paroisse de Nkolbisson un terrain de 8387 m²⁸⁹⁶.

Les pallottins ayant visiblement les moyens de financer un tel projet, obtinrent l'approbation du Père Jacques Taillefer le 20 mars 1990. Ce dernier formula au nom de la Société des Saints-Apôtres les termes suivants :

Révérend Père,
En réponse à votre lettre du 5 mars 1990, le Conseil Régional d'Afrique de la Société des Saints-Apôtres accepte de concéder à la Congrégation des Pères Pallottins de la province de Limburg une parcelle de 3000 m² du terrain situé à Nkolbisson, terrain déjà attribué à la Société des Saints-Apôtres par Mgr Jean Zoa, afin de permettre à la dite Congrégation la construction de l'Institut de Philosophie Saint Joseph Mukassa⁸⁹⁷.

Les Pallottins acquirent finalement une parcelle de 3000 m² et s'investirent au financement total de la construction qui s'éleva à un montant de 1,5 million de Mark, issu d'une collecte en Cologne, à Limbourg, au Cameroun et d'une donation du Père Joseph Böckenhoff⁸⁹⁸. Le 11 janvier, l'Assemblée Générale de l'institut en projet décida résolument

⁸⁹⁶ ASMSA, Lettre du Père Raymond Spira du 5 mars 1990 au Père Jacques Taillefer, Supérieur du Conseil Régional d'Afrique de la Société des Saints-Apôtres.

⁸⁹⁷ Idem., Lettre du Père Jacques Taillefer, Supérieur du Conseil Régional d'Afrique de la Société des Saints-Apôtres, du 20 mars 1990 au Père Raymond Spira de la Société de l'Apostolat Catholique.

⁸⁹⁸ Ibid.

de construire l'école dans la localité de Nkolbisson⁸⁹⁹. C'est à la suite de cette décision que commencèrent les travaux en mai 1990 et s'achevèrent 1991⁹⁰⁰. Cette initiative lui valait le statut de propriétaire aux yeux des autres congrégations membres du consortium de l'institut⁹⁰¹. En revanche, il avait été suggéré à l'occasion d'une Assemblée Générale en préparation le 22 janvier 1991, qu'en raison de ce statut, que les pallottins supportent les charges liées à l'entretien de l'établissement⁹⁰². Les charges d'eau et d'électricité étaient imputées au consortium⁹⁰³. La construction de l'édifice achevée, la rentrée académique fut lancée le 1^{er} octobre 1991 avec un effectif de 74 étudiants⁹⁰⁴. Si l'apport de la Société des Saints-Apôtres fut d'octroyer une parcelle de ses terres aux pallottins à la demande de Mgr Jean Zoa en vue de la construction de l'école de philosophie, il faut ajouter que cette volonté allait aussi se manifester dans réalisation d'une bibliothèque au bénéfice du même établissement.

A propos de la dotation à l'Institut de philosophie Saint Joseph d'une bibliothèque, il est connu que la Société des Saints-Apôtres décida d'attribuer à cette école une bibliothèque d'un volume de 3407 livres d'une valeur de 2.755.500 F CFA. Dans le consortium, on lui reconnaissait le statut de propriétaire de la bibliothèque. Le Conseil d'Administration voulut assigner à l'Institut un droit de propriété sur cette bibliothèque pour plus d'autonomie. Ses membres émirent le souhait d'un achat des volumes de livres souhaités auprès de la Société des Saints-Apôtres. Ainsi, à la demande d'une facture, le Père Jacques Taillefer fit un devis estimatif des coûts par volumes de livres contenus dans la bibliothèque du séminaire des Aînés des Saints-Apôtres. Le tableau ci-après schématise ce devis intéressant qui montre tout l'intérêt que les missionnaires des Saints-Apôtres accordaient à la formation intellectuelle de ses étudiants.

Tableau 74: Devis du 27 octobre 1991 pour la vente des livres à l'Institut de Philosophie Saint-Joseph Mukasa.

Nbre de pages	Nbre de livres	Coût en FCFA
0-99	124	3.1000
100-199	995	4.97500

⁸⁹⁹ ASMSA, Discours inaugural du Père Michel Legault, Recteur de l'Institut de Philosophie Saint Joseph Mukassa du 1^{er} octobre 1991, p. 2.

⁹⁰⁰ Ibid.

⁹⁰¹ Idem., Institut de Philosophie Saint-Joseph Mukassa, 1989-1999, Album souvenir, p. 6.

⁹⁰² Idem., Document de suggestions pour l'agenda de l'Assemblée Générale de l'Association de l'Institut de Philosophie Saint Joseph Mukassa du 22 janvier 1991.

⁹⁰³ Idem.

⁹⁰⁴ A.K. P. Essono, *L'annonce de l'Evangile...*, p. 347.

200-299	1107	830.250
300-399	608	608.000
400-499	283	355.000
500 et plus	290	435.000
	3407	2.755.500

Source :ASMSA, Lettre de Jacques Taillefer portant devis pour vente de livres de 1990.

En réalité, d'après le rapport de Franz Boekler, un volume de 3413 était disponible dans la bibliothèque concédée par la Société des Saints-Apôtres à l'Institut de Philosophie Saints-Joseph Mukasa⁹⁰⁵. Ainsi fut édifié de manière complète l'Institut de Philosophie Saint Joseph Mukassa dont la rentrée débuta dans ses nouveaux locaux en 1991 avec un cycle complet de trois ans caractérisé d'une propédeutique et de deux années de philosophie. Son staff se constituait des Pères Michel Legault comme Recteur, Joseph Böckenhoff, Préfet d'études et Philippe Alin dans la fonction de Directeur administratif et financier. Cette année inaugurale connue le 5 décembre, le passage de Mgr Jean Zoa et de Mgr Franz Kamphaus, évêque de la ville de Limbourg. Les deux hommes procédèrent à une bénédiction des locaux de l'institut⁹⁰⁶.

Il restait maintenant de garantir aux étudiants la certification du baccalauréat canonique que l'institut leur octroyait au terme de trois années de cours. A ce niveau, le Père Michel Legault allait peser de tout son poids pour apporter une solution cruciale au problème posé.

En 1991, il entama le projet d'affiliation de l'Institut à la Faculté de Philosophie de l'Université Pontificale Salésienne en se rendant une fois de plus, cette fois-ci, avec le Père Joseph Böckenhof⁹⁰⁷. Le but de ce voyage était de négocier un accord avec les Pères Alessi, Doyen de la Faculté de Philosophie de l'Université Pontificale Salésienne, Juiseppe Nicolussi, l'Assistant Général des Salésiens Responsables des Etudes⁹⁰⁸. Ce voyage ne fut pas vain. Il procura de la satisfaction aux deux prêtres Saints-Apôtres et Pallottins. Le Père Legault l'exprimait en ces termes : « Le P. Alessi nous confirme que les conditions pour l'affiliation sont réunies et que celle-ci sera accordée lorsqu'un cycle complet d'étude sera terminé »⁹⁰⁹. La demande d'affiliation de l'Institut de Philosophie Saint Joseph Mukassa aboutit finalement le

⁹⁰⁵ ASMSA, Procès-verbal de la réunion des professeurs de l'Institut de Philosophie Saint Joseph Mukassa du 19 décembre 1991.

⁹⁰⁶ Idem., Institut de Philosophie Saint-Joseph Mukassa, 1989-1999, Album souvenir, p. 6.

⁹⁰⁷ Idem., Discours inaugural du Père Michel Legault, Recteur de l'Institut de Philosophie Saint Joseph Mukassa du 1^{er} octobre 1991, p. 2.

⁹⁰⁸ Idem.

⁹⁰⁹ Idem.

23 novembre 1992. En réponse au Père Michel Legault, le Père Egidio Vigano pour l'Université Pontificale Salésienne de Rome affirmait suite à la demande d'affiliation :

La Congrégation pour l'Education Catholique a bien reçu la demande d'affiliation de l'Institut de Philosophie Saint Joseph Mukasa, à Yaoundé, Cameroun, à la Faculté de Philosophie de l'Université Pontificale Salésienne à Rome. Après avoir examiné le dossier, cette Congrégation est heureuse de vous faire parvenir le décret d'affiliation, ci-joint, valable pour une période de quatre ans, et les copies des Normes et Conventions approuvées par la Congrégation. Nous prions les autorités de la Faculté de Philosophie de l'Université Pontificale Salésienne de bien vouloir assurer une haute qualité du programme philosophique offert par cet Institut (...) ⁹¹⁰.

L'institut signa avec le Père Mario Montani l'adhésion à l'Université Pontificale Salésienne à Rome. Les exigences de cette affiliation allaient obliger les responsables de cet institut de respecter les normes édictées par la Convention qui liait désormais les deux entités. Disposant ainsi d'une reconnaissance, l'Institut de Philosophie Saint Joseph Mukasa pouvait désormais fonctionner sous la diligence du Père Michel Legault qui devait aussi assurer au corps enseignant une rétribution pouvant les motiver à hisser haut l'image du philosophe. Ainsi, d'après le rapport de la réunion des professeurs du 14 novembre 1991, la base salariale fut établie comme suit :

- 2500 F CFA par heure de cours ;
- 1000 F CFA pour 4 étudiants lors des sessions d'examen ;
- 12.000 F CFA par mémoire dont la rétribution est prise en compte pour quatre rencontres de l'étudiant avec son directeur ;
- 1000 F FCA d'indemnisation des déplacements pour ceux des enseignants qui viennent de loin ⁹¹¹.

Ainsi donc fut mise en route l'Institut de Philosophie Saint Joseph Mukasa grâce à la forte contribution des missionnaires « Saints-Apôtres » et une grande collaboration des Fils de l'Immaculée Conception (CFIC), des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée (OMI), de la Société de l'Apostolat Catholique (SAC) ⁹¹². Non seulement l'Institut accueillait les étudiants des différentes congrégations religieuses membres du Consortium, il offrit, au moyen d'un accord avec le grand séminaire de Nkolbisson en 1993, la possibilité aux étudiants ressortissants

⁹¹⁰Idem., Lettre du Révérend Père Egidio Vigano, Grand Chancelier de l'Université Pontificale Salésienne de Rome du 32 novembre 1992 au Père Michel Legault.

⁹¹¹ Idem., M. Legault, procès-verbal de la réunion des professeurs de l'Institut de Philosophie Saint Joseph Mukasa du 14 novembre 1991.

⁹¹² Idem.

de cette institution d'intégrer et de bénéficier des cours et l'obtention d'un diplôme de Baccalauréat canonique en vue de la formation théologique⁹¹³.

La fondation de l'Institut de Philosophie Saint Joseph Mukasa allait plus tard inspirer les évêques de la Province Ecclésiastique de Yaoundé en 2001 face au besoin de doter à leurs candidats des connaissances philosophiques adéquates pour assumer la charge sacerdotale. Ils donneront mandat au Père Jacques Taillefer la responsabilité d'assurer le fonctionnement de cette faculté. Il est important de souligner que cette formation allait concerner tous les séminaristes séculiers de la Province Ecclésiastique de Yaoundé. La note relative à cette décision précise :

Lors de sa rencontre du 15 mars 2001, la Conférence Episcopale Provinciale de Yaoundé, réunie à Mbalmayo a arrêté les décisions suivantes :

A partir de la rentrée scolaire 2001, la formation philosophique pour les séminaristes de la Province ecclésiastique de Yaoundé s'effectuera au séminaire des Saints-Apôtres d'Otéle, en continuité avec la Propédeutique (...) ⁹¹⁴. A cet effet, le Père Jacques Taillefer, MSA, actuellement Responsable de la Propédeutique, assurera la responsabilité de Recteur (...).

Cette aubaine allait permettre aux évêques d'harmoniser l'encadrement philosophique de leurs candidats en le confiant aux religieux Saints-Apôtres qui avaient déjà la charge de les former depuis le cycle secondaire jusqu'à l'année de Discernement Spirituel (ADS) appelé encore propédeutique. Une fois de plus, par cette décision, les Saints-Apôtres prouvaient l'efficacité de leur œuvre formative dans cette institution.

Photo 20: Face avant de l'Institut de Philosophie Saint Joseph Mukasa en construction en 1990.



Source : ASMSA, M ; Legault, 1990.

⁹¹³ ACDO, Convention entre le Grand Séminaire de l'Immaculé Conception de Yaoundé-Nkolbisson et l'Institut de Philosophie Saint Joseph Mukasa du 21 juin 1993.

⁹¹⁴ Idem., Lettre de Mgr Adalbert Ndzana du 28 avril 2001 adressée au Père Germain Grenon, Provincial de la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres portant décisions de la CEPY sur la formation philosophique pour les séminaristes de la Province ecclésiastique de Yaoundé.

Photo 21: Face arrière de l'Institut de Philosophie Saint Joseph Mukasa.



Source : ASMSA, M ; Legault, 1990.

Photo 22: Face avant de l'Institut de Philosophie Saints-Joseph Mukasa en 2022.



Source : Archives personnelles, Photo de Ngbwa Jean Fabrice, 2022.

En comparant les deux photos de l'Institut de Philosophie Saint Joseph Mukasa de 1990 et de 2002, on peut voir une métamorphose de l'institution Sur le plan physique. Au fil des ans, des travaux d'aménagement y ont été effectués pour améliorer le cadre d'étude des étudiants

1. L'affiliation à la faculté de théologie Saint Cyprien de Ngoya

L'Ecole Théologique Saint Cyprien de Ngoya fut créée dans le but d'améliorer l'offre de la formation et de l'encadrement des vocations sacerdotales en Afrique en générale et au

Cameroun en particulier. Cette offre formative allait s'adresser essentiellement aux candidats prêtres et frères à la vie religieuse. C'est au lendemain de l'indépendance du Cameroun, soit une décennie après que cet institut fut fondé dans un contexte marqué par un effectif bas des clercs évalués à 183. Dans l'optique de rendre beaucoup dynamique et efficace la formation sacerdotale au Cameroun, trois instituts de vie consacrée se mirent ensemble autour d'un consortium dénommé : Association de l'Ecole Saint-Cyprien de droit pontifical. Il s'agissait de la Congrégation du Cœur Immaculé de Marie (CICM), des Missionnaires du Sacré-Cœur (M.S.C), des Prêtres du Sacré-Cœur de Saint Quentin (S.C.J)⁹¹⁵. En 1970, cette association fonda l'Ecole Théologique Saint Cyprien (ETSC) dans la localité de Ngoya à Yaoundé⁹¹⁶. C'est à cette institution formative à vocation théologique dans laquelle la Société des Saints-Apôtres allait devenir membre plus tard en 1994, après la fondation de l'Institut de Philosophie Saint Joseph Mukasa. Quelles sont les raisons qui vont pousser les Saints-Apôtres à y devenir membre ? Comment procédera-t-elle pour ce faire ? Quelles furent les attentes de cette nouvelle opportunité de ce nouveau champ l'encadrement formatif ?

a) Les raisons d'une affiliation

Après la fondation de l'Institut de Philosophie Saint Joseph Mukasa en 1989, la Société des Saints-Apôtres voulait absolument marquer de son empreinte la qualité de la formation sacerdotale au Cameroun en devenant membre de l'Association de l'Ecole Théologique Saint Cyprien. Ainsi, elle recherchait spécifiquement à participer à l'organisation, à la direction et à la gestion des cours et des enseignements à dispenser aux candidats destinés au sacerdoce. Pour cela, elle devait obligatoirement participer à la planification du personnel qualifié tant enseignant qu'administratif⁹¹⁷. Pour arriver à ces fins, elle procéda officiellement à une démarche d'affiliation.

b) Les démarches d'affiliation

La démarche d'affiliation de la Société des Saints-Apôtres pour devenir membre de l'Association de l'ESC devait comporter une demande officielle adressée par le responsable de la Société au Président de cette association. C'est effectivement le 15 mai 1994 que le Père Jacques Taillefer, Supérieur Régional formula une demande d'adhésion en ces termes :

Révérend Père,
Lors de sa réunion du 25 mai 1994, le Conseil Régional, en présence du Supérieur Général, le Père Begin, s.ss.a. a donné son accord à l'unanimité pour que notre Société devienne membre de

⁹¹⁵ ASMSA, Statut de l'Association de l'Ecole Saint-Cyprien de 1991.

⁹¹⁶ N. Ossama, *L'Eglise du Cameroun, Schéma historique, 1890-2000*, Yaoundé, Presses de l'UCAC, 2011, p. 38.

⁹¹⁷ Ces raisons cadrent avec les objectifs fixés par l'Association de l'Ecole Saint-Cyprien

votre Association de l'Ecole Théologique Saint-Cyprien. La Société des Saints-Apôtres s'engage à suivre les règlements du Consortium. Elle est prête à payer sa cotisation dès qu'elle saura le montant exigé⁹¹⁸.

Cette demande, approuvée le 24 juin de la même année, impliquait parmi les exigences plus importantes, le paiement des pensions des étudiants « Saints-Apôtres » et la participation aux fonds communs pour le fonctionnement de l'école. A ce sujet, la Société s'y engagera de tout cœur en assurant au cours de cette même année académique la pension de cinq étudiants inscrits dans cette école. Il s'agissait de : Djewao Zendre Désiré, Munganga Tuseya Joachim, Ngambi Ndjab André, Tango Rigobert et Pimete Joseph, qui virent à leur profit une avance de de paiement de leur pension à hauteur de 900.000 CF CFA⁹¹⁹. En effet, les frais de scolarité étaient répartis depuis le 4 juin 1993 selon que les étudiants étaient de droit, c'est-à-dire, membre d'une congrégation du consortium de l'Ecole de Théologie Saint Cyprien, ou selon qu'ils étaient admis. A ce titre, la première catégorie d'étudiant devait verser 325.000 F CFA de frais d'inscription et la seconde 450.000 F CFA⁹²⁰. A côté de cette contrainte, la Société des Saints-Apôtres qui devenait membre de droit de l'Association de l'Ecole de Théologie Saint Cyprien affiliée au Testasianum à Rome fut conviée à verser une somme de 8000.000 F CFA pour la constitution du « fonds commun de réserve de l'Ecole »⁹²¹.

Les enseignements dans cet établissement visaient essentiellement à forger le cœur sacerdotal du candidat conforme aux exigences de l'Eglise. Ainsi, les quatre années de formation théologique imposées avaient pour effet une configuration des candidats à devenir une image et une ressemblance du Christ. Les candidats qui étaient sortis de leur cycle philosophique, étaient devenus des disciples du Christ que la Théologie allait devoir transformer. On peut citer entre autres les cours tels que : l'introduction à la Sainte Ecriture, l'Histoire de l'Eglise, la Théologie Fondamentale, la Liturgie, des cours de pastorale, psychologie, homilétique, sacrements, patrologie, ministères, exégèse, grec, etc⁹²².

⁹¹⁸ ASMSA, Dossier de l'Ecole de Théologie Saint Cyprien, lettre du Père Jacques Taillefer, Supérieur Régional de la Société des Saints-Apôtres au Cameroun au Père Armando Coletto, Président de l'Association Ecole Théologique Saint-Cyprien du 15 mai 1994.

⁹¹⁹ Idem., Lettre du 28 septembre 1994 du Père Jacques Taillefer, Supérieur Régional de la Société des Saints-Apôtres au Cameroun, adressée au Père Natale, Econome de l'Ecole de Théologie Saint-Cyprien ayant pour objet, le paiement de la Première tranche de scolarité.

⁹²⁰ Idem., Dossier de l'Ecole de Théologie Saint Cyprien, Réunion des Supérieurs des communautés de l'Ecole Théologique Saint-Cyprien du 4 juin 1993.

⁹²¹ Idem., Lettre d'acceptation de la Société des Saints-Apôtres dans l'Association de l'Ecole de Théologie Saint Cyprien du 24 juin 1994.

⁹²² Idem., Lettre d'invitation à la cérémonie d'ouverture de l'Ecole de Théologie Saitn Cyprien à la cérémonie d'ouverture de l'année académique 1994-1995.

2. Naissance d'un noviciat et création d'une résidence à Nkolbisson (1990)

De grands changements survinrent en 1990 d'abord avec la création de l'Institut de Philosophie Saint Joseph Mukassa qui entraîna une inflation des effectifs des étudiants et des encadreurs venus d'outre instituts au séminaire des Aînés. La Société des Saints-Apôtres avait grand besoin de s'y adapter pour préserver son intimité. C'est la raison pour laquelle, elle se lança sur deux chantiers pour mettre ses étudiants dans de bonnes conditions d'encadrement en édifiant un noviciat et une résidence.

a) Noviciat des Saints-Apôtres (1990)

Avant 1990, la Société des Saints-Apôtres ne disposait pas d'un noviciat. Par noviciat, il faut entendre, selon le code du Droit canon, « une étape dans laquelle commence la vie dans un institut (...), organisé de manière à ce que les novices comprennent mieux leur vocation divine, fassent l'expérience du mode de vie de l'Institut et forment leur esprit et leur cœur en son Saint Esprit »⁹²³. Il s'agit précisément d'une : période de formation et de préparation qu'un novice monastique, apostolique ou membre d'un institut religieux passe avant de faire ses vœux afin de déterminer s'il est ou pas appelé à la vie religieuse. Cela comprend souvent des moments d'étude intense, de prière et de réflexion, de vie en communauté, d'étude de la vie consacrée, d'approfondissement de la relation avec Dieu, d'intensification de la vie, du charisme et de la mission de la communauté, de promouvoir la croissance humaine et de s'affermir la croissance⁹²⁴.

La question de fonder un noviciat de la Société des Saints-Apôtres au Cameroun avait fini par se poser devant une demande massive de jeunes qui désiraient être admis dans la congrégation pour vivre son charisme. Il est besoin de souligner que le Séminaire accueillait en 1985 étudiants et plusieurs éducateurs étrangers⁹²⁵. Les 85 étudiants correspondaient à 31 d'entre eux qui devaient passer leur formation au séminaire des Aînés et 54 qui étaient appelés à fréquenter le nouvel Institut de Philosophie Saint Joseph Mukassa dont les portes furent ouvertes cette même année⁹²⁶. Mais à côté de ce nombre important, la Société devait accueillir aussi 12 aspirants⁹²⁷. Ce besoin était très présent en 1989 et fut exprimé par le Père Jacques Taillefer, Supérieur Régional d'Afrique dans une lettre adressée au Père Yvon Archambault,

⁹²³ G. Mufogoto Gafutshi, *Les sœurs de la sainte famille de Bordeaux d'Idiofa (1978-2019), Pour de nouvelles formes de présences*, Kinshasa, Baobab, 2021, p. 43.

⁹²⁴ Ibid.

⁹²⁵ ASMSA, Lettre du Père Jacques Taillefer au Père Yvon Archambault du 29 septembre 1989.

⁹²⁶ Idem., Lettre du Père Jacques Taillefer, Supérieur Régional de la Société des Saints-Apôtres en Afrique, adressée au Père Jean-Claude Bergéron, formateur au Séminaire de Saint-Paul de Bangui.

⁹²⁷ Ibid.

Supérieur Général de la Société. Il lui faisait comprendre l'urgence d'une ouverture en 1990, en raison des vocations qui attendaient de s'imprégner à la connaissance de la spiritualité et l'histoire de la Société des Saints-Apôtres, et de s'initier à une vie prière pour devenir un vrai religieux. En septembre 1990, le noviciat ouvrit ses portes à Otélé dans le séminaire des Aînés. Il fut logé dans les locaux abandonnés qui servaient de scierie⁹²⁸. Le Père Victor Essono décrit le cadre de cette nouvelle structure formative :

Le noviciat était dans une bâtisse sous les palmiers dans l'enceinte du Séminaire. C'est d'ailleurs le lieu qui sert aujourd'hui de logement à la Société « Eau c'est la vie ». C'est nous qui réhabilitons cet endroit pour que ça devienne le noviciat distinct de la communauté⁹²⁹.

Avant la réhabilitation de ce bâtiment, les encadreurs Saints-Apôtres se servaient des salles ordinaires du Séminaire pour tenir les ateliers susceptibles de doter des novices des connaissances appropriées à cette étape⁹³⁰.

Le noviciat fut créé officiellement en 1990. On lui assigna à sa tête le Père Martin Signing qui occupait déjà depuis le 18 mai 1989, la charge de Responsable de Directeur spirituel au séminaire⁹³¹. C'est lui, qui allait avoir la responsabilité de former trois premiers candidats dont deux de nationalité congolaise et un camerounais⁹³². Plus tard, la structure fonctionna jusqu'à sa délocalisation pour Fébé-Village dans la ville de Yaoundé. Elle prit la dénomination de Noviciat Saint Kisito et dédiée à l'apprentissage et l'approfondissement de la spiritualité et l'histoire de la Société des Saints-Apôtres⁹³³.

⁹²⁸ Idem., Dossier Séminaire des Saints-Apôtres : 1989-1991.G. Bouni, « Un noviciat à Otélé », *le Reflet des Saints-Apôtres*, 25^e anniversaire des Saints-Apôtres au Cameroun.

⁹²⁹ Victor Essono Ekoé, 62 ans, prêtre au compte des Missionnaires des Saints-Apôtres, entretien à Yaoundé, le 14 juin 2023.

⁹³⁰ Idem.

⁹³¹ ASMSA, Lettre du Père Yvon Archambault, Supérieur Général de la Société des Saints-Apôtres, adressée au Père Martin Signing le 18 mai 1989.

⁹³² Idem.

⁹³³ ASMSA, Archambault, « L'œuvre des Saints-Apôtres » *Bulletin d'information de la Société des Saints-Apôtres*, 1986, p. 5.

Photo 23: Préparatif d'une messe d'entrée au noviciat des Saints-Apôtres avec les frères Rigobert Tango, Joseph Pimeté, André Ngambi, Désiré Zendre.



Source : ASMSA, Photo du P. Henri Paradis.

b) Résidence des étudiants de la Société des Saints-Apôtres de Nkolbisson

Les locaux destinés à la formation sacerdotale des jeunes et des adultes dans le séminaire à Otélé s'avéraient de plus en plus étroits pour abriter tous les membres qui fréquentaient l'institution. Avec l'avènement de l'Institut de Philosophie Saint-Joseph Mukassa en son sein, le séminaire était censé accueillir en dehors de sa soixantaine d'étudiants résidents, près de 50 scholastiques⁹³⁴. Les locaux ne se trouvaient plus suffisants pour tous. Les responsables Saints-Apôtres envisagèrent l'option de construire une nouvelle maison ailleurs qui allait donner aux aspirants de la Société la possibilité d'avoir une résidence à Yaoundé. Dans l'urgence, ils obtinrent de Mgr Jean Zoa une parcelle de terrain de 11387 m² dans la localité de Nkol-Bisson dans laquelle fut bâtie la nouvelle Maison de formation ainsi que l'Institut de Philosophie lui-même qui connut un transfert d'Otélé pour ledit lieu⁹³⁵. Finalement, la résidence des étudiants fut fondée en 1991 à Nkol-Bisson⁹³⁶. Elle constitua un cadre d'hébergement des candidats qui poursuivaient leurs études en philosophie et en théologie. Elle

⁹³⁴ ASMSA, Yaoundé, Nkolbisson, lettre du Père Jacques Taillefer au Père Yvon Archambault du 29 septembre 1989.

⁹³⁵ ASMSA, Yaoundé, Nkolbisson, lettre du Père Raymond Spira du 5 mars 1990 au Père Jacques Taillefer, Supérieur du Conseil Régional d'Afrique de la Société des Saints-Apôtres.

⁹³⁶ Y. Archambault, « L'œuvre des Saints-Apôtres », *Bulletin d'information de la Société des Saints-Apôtres*, p. 5.

fut aussi conçue pour accueillir les étudiants issus d'autres communautés religieuses ou diocèses⁹³⁷.

Photo 24: Façade avant de la Résidence des Saints-Apôtres de Nkolbisson en 1990.



Source : ASMSA, photo du P. Henri Paradis.

On peut voir sur la photo, des étudiants en train de jardiner. Cette structure présente à nos jours une fière allure grâce à son jardin et son bâtiment d'accueil des étudiants en théologie.

C. Le nouveau visage du séminaire des Aînés des Saints-Apôtres dans la décennie 90

Le séminaire des Aînés des Saints-Apôtres d'Otéle des années 70 et 80 avait été marqué par la prépondérance de la Société des Saints-Apôtres comme prestataire pour former les vocations sacerdotales au profit de la Conférence Episcopale de l'Afrique équatoriale-Cameroun. Elle assura cette tâche avec son personnel propre. Ce statut fut préservé aussi pour le compte de la décennie 90, mais avec des réalités un peu complexe du point de vue de la ressource humaine au regard de l'intégration d'une nouvelle école de philosophie au sein du séminaire, qui impliquait la présence d'un personnel enseignant religieux étranger ainsi que la disponibilité des étudiants. Quel fut le nouveau visage du séminaire au cours de cette période ? Peut-on faire un état des lieux de la formation ? La Société allait-elle être capable de résister à la pression due aux attentes et au changement du temps ?

⁹³⁷ Ibid.

1. Le nouveau visage du séminaire des Aînés des Saints-Apôtres

En septembre 1989, le séminaire des Aînés des Saints-Apôtres accueillait l'Institut de Philosophie Saint Joseph Mukassa. La première année, c'est-à-dire, la propédeutique de cette école ouvrait ses portes. Cette nouveauté allait poser la question de la cohabitation de l'Institut et du séminaire, c'est-à-dire de l'autonomie des deux entités. Cette inquiétude parut au cours des douze premières semaines de classe de l'année 1989-1990, une préoccupation qui fut portée à Mgr Jean Zoa par le Recteur de l'établissement, le Père Michel Legault⁹³⁸. Dans les faits, le Père Michel Legault expliquait que le nombre d'étudiants de son établissement avait connu une hausse de 40 à 56 pour l'année 1989. Cet effectif allait connaître une inflation importante avec la ruée des étudiants de première année de philosophie en propédeutique de l'institut dont le nombre prévu à 12, allait atteindre les prévisions pour se fixer à 30⁹³⁹. Ces scholastiques allaient aussi avoir besoin d'un encadrement qui nécessitait un personnel enseignant disponible. Tous allaient être logés au séminaire des Aînés. Ce qui posait un problème de promiscuité.

Un examen du tableau de répartition des responsabilités et un rapport annuel de la situation des étudiants au cours de cette année, rendent compte de cette diversité du visage cosmopolite que prenait le séminaire.

Tableau 75: Organisation des équipes des éducateurs de 1989.

Noms	Fonctions	Instituts d'appartenance
P. Michel Legault	Recteur, Directeur des études au séminaire des Aînés.	Société des Saints-Apôtres
P. Jacques Taillefer	Directeur de la vie estudiantine, professeur et Directeur spirituel	Société des Saints-Apôtres
P. Martin Signing	Professeur et Directeur spirituel	Société des Saints-Apôtres
Fr. Gaston Roy	Econome et Directeur des employés	Société des Saints-Apôtres
P. Adrien Remy	Professeur et Directeur spirituel	Congrégation des Pères du Saint-Esprit
P. Joseph Böckenhoff	Directeur des études à l'Institut de Philosophie, Professeur et Directeur spirituel	Société pour l'Apostolat Catholique
P. Stanislas Stanvinsky	Animateur spirituel, Professeur et Directeur spirituel	Société pour l'Apostolat Catholique
Sr. Imelda Auger	Secrétaire et Professeur	Communauté Notre Dame
Sœur Lucille Bernatchez	Professeur et Orthopédagogue	Communauté Notre Dame
Sœur Thérèse Charbonnier	Professeur	Sœur de la Retraite d'Angers

⁹³⁸ ASMSA, Lettre du Père Michel Legault, Recteur du séminaire des Aînés des Saints-Apôtres d'Otélé à son Excellence Mgr Jean Zoa, le 25 novembre 1989.

⁹³⁹ Idem.

Cesar Yoha	Aspirant	Société des Saints-Apôtres
Francis Roussel	Bibliothécaire	Missionnaire laïc
Frédéric de Maere	Responsable de la maintenance et professeur	Missionnaire laïc
P. Bernard Boisseau	Professeur et Directeur spirituel	Mariste
P. Gabriel Matavelli	Directeur spirituel	O.C.D
Sœur Jacqueline Arbec	Professeur et Animatrice	Société des Saints-Apôtres

Sources : ACDO, Extrait du rapport du Conseil pédagogique de la rentrée scolaire de 1989.

Sur le tableau ci-dessus, sont mis en jaune, les noms et les fonctions de tous les responsables travaillant au compte de la Société des Saints-Apôtres. Sur un nombre total de 16 encadreurs vivant au séminaire et occupant les fonctions bien précises dans le même établissement, la Société des Saints-Apôtres allait compter seulement 6 membres.

Au niveau des effectifs des étudiants accueillis dans le séminaire, il se répartissait comme suit :

Tableau 76: Effectifs des étudiants au séminaire des Aînés des Saints-Apôtres d'Otéle de 1989.

Classes	Effectifs
Propédeutique	30
Terminal	29
Première	13
Seconde	14
Total	86

Sources : ACDO, Extrait d'une note du Conseil pédagogique de 1989 sur les effectifs des candidats.

En dehors des séminaristes diocésains dont l'effectif était porté à 46 étudiants, les autres étaient issus des instituts religieux au nombre desquels on pouvait distinguer : les cames, les claritains, les pallottins, les prêtres du Sacré-Cœur, les spiritains, les lazaristes, y compris les Saints-Apôtres.

Cette nouvelle configuration de la population vivant dans le séminaire avait lieu d'inquiéter les responsables Saints-Apôtres qui donnaient l'allure d'une suffocation. Le Père

Jacques Taillefer s'indignait quelque peu du malaise orchestré par la surpopulation dans une lettre adressée à sa hiérarchie en ces termes :

Après avoir entendu les doléances de chacun, j'ai dû intervenir auprès de la communauté s.ss.a., en tant que Supérieur régional, pour mettre les choses au point et faire prendre conscience à tous et à chacun et en particulier à Michel que la Société des Saints-Apôtres, jusqu'à avis du contraire, est responsable du Séminaire des Saints-Apôtres d'Otélé, qu'elle y existe comme communauté distincte, qu'elle n'a pour l'instant qu'un seul lieu de rassemblement au Cameroun à Otélé et qu'elle a besoin au moins d'un minimum vital d'intimité dans le temps et dans l'espace et qu'elle veut vivre et se développer⁹⁴⁰.

Le Père Jacques Taillefer, Supérieur régional d'Afrique était aussi le supérieur du Père Michel Legault, Recteur du Séminaire des Aînés concerné par cette situation. Ce dernier fut étreint d'adresser dans un rapport à Mgr Jean Zoa une solution adéquate pour résorber le problème de promiscuité qui se posait à Otélé. L'autorité épiscopale en chef de l'Archidiocèse de Yaoundé lui répondait :

Je partage totalement « la préoccupation des autorités du séminaire et des Supérieurs des Instituts religieux d'assurer l'autonomie aux deux groupes ». Cette option représente le « BON CHOIX » et rassure les évêques. Cette « autonomie » se concrétisera d'une part dans la distinction et la séparation des structures physiques d'accueil et d'autre part, par la distinction des RESPONSABLES EXECUTIFS⁹⁴¹.

Les résolutions qui allaient suivre étaient la construction des bâtiments propres à l'Institut de Philosophie et d'un désengorgement du séminaire avec l'édification des maisons de formation propres à accueillir les étudiants des instituts religieux. Le lieu propice pour ce peuplement était Nkolbisson. Dans ce sens, les pallottins mèneront des initiatives pour l'acquisition d'une parcelle de terrain chez les Saints-Apôtres pour la construction d'une maison d'étudiants et de l'Institut de Philosophie Saint Joseph Mukassa. La Société des Saints-Apôtres ne sera pas en reste. Elle fera sortir de terre une résidence d'étudiants en philosophie à l'Institut Saint Joseph Mukassa et en théologie à l'Institut de Théologie Saint Cyprien. Elle retenait ainsi au séminaire que parmi les siens, ceux de la propédeutique⁹⁴².

2. L'affirmation du caractère inter-étatique du séminaire des Aînés d'Otélé et état des lieux dès 1990

Il importe de rappeler avant l'amorce de cette partie de la présente étude que le séminaire des Saint-Apôtres, conformément à son statut, désignait un séminaire Inter-Etats africains, situé à Otélé, sur le territoire de l'Archidiocèse de Yaoundé, dirigé par la Société des Saints-Apôtres

⁹⁴⁰ ASMSA, Lettre du Père Jacques Taillefer au Père Yvon Archambault du 29 septembre 1989.

⁹⁴¹ Idem., Lettre de son Excellence Mgr Jean Zoa au Père Michel Legault du 27 janvier 1990.

⁹⁴² Cf. pp. 287-297.

et dont les terrains, meubles et immeubles, appartenaient en propre à l'Archidiocèse. Il était fondé par les évêques des cinq Républiques d'Afrique Centrale (le Cameroun, le Gabon, le Congo, le Tchad, la R.C.A) qui était placé sous la responsabilité collégiale des évêques de ces pays⁹⁴³. Sous la direction de la Société des Saints-Apôtres, cet établissement, contrairement aux décennies 60, 70 où les effectifs étaient relativement faibles n'atteignant que la soixantaine dans ses effectifs jusqu'en 1989, sera exemplairement une institution formative internationale. C'est donc à partir de 1989 et précisément en 1990 qu'elle fera l'objet d'une très forte sollicitation de plusieurs pays d'Afrique.

Dans cette partie de la présente étude, la période de 1990 sera prise pour référence dans le but d'observer ce caractère interétatique que le séminaire incarnait. Cette nature allait davantage se révéler par la haute qualité de l'encadrement de la Société au bénéfice de ses étudiants africains. Ceci sera rendu possible par le biais du Père Michel Legault. Pour mettre en lumière le caractère international de cette école, il convient d'analyser les étudiants et les encadreurs, ensuite le règlement en vigueur, l'encadrement et l'évaluation.

a) Les étudiants et les encadreurs

En 1990, le séminaire des Saints-Apôtres avait enregistré un effectif sans précédent de 114 étudiants⁹⁴⁴. Il était de 86 l'année précédente. Le facteur qui impulsa ce chiffre était l'avènement de l'Institut de Philosophie Saint-Joseph Mukasa. La communauté estudiantine appelée à fréquenter le séminaire au cours de cette année était représentée par 8 principales nationalités répertoriées à savoir : le Cameroun, le Gabon, le Congo, le Tchad, la République Centrafricaine, le Rwanda, la Guinée-Equatoriale et le Zaïre. Le cinq pays fondateurs du séminaire des Aînés étaient tous présents. La composition des effectifs par nationalité était la suivante :

Tableau 77: Effectif des étudiants par nationalité.

Pays	Effectifs des étudiants
Cameroun	60
Congo	02
Gabon	09
Guinée-Equatoriale	02

⁹⁴³ ASMSA, Statut du Séminaire des Aînés des Saints-Apôtres. Archives de la Centrale Diocésaine des Œuvres de l'Archidiocèse de Yaoundé. Dossier du séminaire des Saints-Apôtres 1989-1991.

⁹⁴⁴ Nous ne reviendrons dans cette partie sur les conditions d'admission au séminaire des Aînés des Saints-Apôtres car, elles demeureront les mêmes que celles des années antérieures.

Tchad	03
République Centrafricaine	21
Zaire	05
Rwanda	02

Sources : ACDO, Rapport du Conseil pédagogique de l'année scolaire 1990-1991 du séminaire des Aînés des Saints-Apôtres.

Photo 25: Encadreurs et séminaristes en 1990 au séminaire des Saints-Apôtres.



Source : ASMSA, Michel Legault

Le Cameroun avait un nombre dominant d'effectifs, suivi de la R.C.A, deux pays qui avaient démarré depuis ses origines. Le Cameroun en 1966 et la R.C.A en 1967. Ils tenaient le fanion en termes de vocations. Ces étudiants africains dépendaient des diocèses et des instituts religieux qui assuraient les charges de leurs études et rations. On peut répartir les effectifs de ces étudiants par pays, origines, classes comme suit :

Tableau 78: Répartition des effectifs des étudiants propres du séminaire d'Otéle par pays, origines et classes.

Pays	Effectifs par diocèses	Classes	Instituts	Classes
Cameroun	Bafoussam (02)	S, P	Carmes (04)	T, 2PPH, PPD
	Bertoua (01)	P	Claritains (03)	2P, T
	Doumé (05)	2 T, 3 P	M.S.C	PPH, PPD, T
	Garoua (02)	T, P	Mariste	2T
	Maroua (02)	S, T	Pallottins (02)	PPD, S
	Mbalmayo (01)	PGS	Spiritains (02)	S, PPH
	Ngaoundéré (01)	S		
	Nkongsamba (05)	2P, 3T		

	Obala (03)	2T, 1S		
	Sangmelima (03)	2T, 1P		
	Yagoua (01)	S		
	Yaoundé (03)	S, T, P		
Congo			Saints-Apôtres (02)	2 S
Gabon	Libreville (07)	5 S, 2P		
	Oyem (02)	S, T		
Guinée-Equatoriale	Ebebeyin	T		
			Lazaristes (01)	T
RCA	Bambari (02)	PDS		
	Bangassou (06)	3P, PGS, 2T		
	Bangui (04)	P, 2T, PPH		
	Berbérati (07)	2S, 4P, T		
			Saints-Apôtres (02)	2PPD
Tchad			Oblats de Marie (01)	PPD
Zaire			Saints-Apôtres (01)	PPD

Sources : ASDO, Rapport annuel 1990-1991 de la formation au séminaire des Aînés.

Légende : S= Seconde ; P=Première ; T=Terminal ; PPD= Propédeutique en philosophie;
PPH : Première Année de Philosophie ; PGS =Propédeutique au Grand Séminaire

Une petite analyse du tableau ci-dessus permet de poser quelques remarques importantes qui rendent compte du caractère interétatique du séminaire.

D'abord, les candidats dont les pays sont soulignés en jaune, étaient venaient surtout des Instituts religieux qui semblaient avoir déjà étaient soumis à l'étape de la propédeutique comme ceux de la Société des Saints-Apôtres.

Ensuite, la présence du Cameroun, Gabon, de la Guinée Equatoriale et RCA corrobore effectivement la dimension interétatique du Séminaire des Saints-Apôtres. Par ailleurs, la forte présence des diocèses centrafricains s'expliqueraient par l'action de cette Société des Saints-Apôtres dans ce pays dont les bases pourraient être établies dans le séminaire de Saint Paul de Bangui depuis 1986.

Enfin, il apparaît que le Cameroun était une terre de prédilection et fertile aux vocations à la vie religieuse comme en témoigne la multiplicité des instituts religieux y présents. Il s'agit notamment des maristes, des claritains, des Missionnaire du Sacré-Cœur, les pallottins et des spiritains. On ne saurait clore cette analyse sans noter que les pays tels que le Congo, le Tchad et le Zaïre étaient les moins nantis en termes de vocations. Ils n'en possédaient chacun qu'une seule. Ceci pourrait s'expliquer par l'absence des infrastructures ecclésiales d'encadrement des vocations.

Ainsi, le séminaire des Aînés des Saints-Apôtres se présentait en 1990 comme une terre d'accueil des vocations africaines des jeunes dont la majorité d'âge était de 24 ans. Il symbolisait l'avenir de l'Eglise en Afrique. Il ne se limitait pas au Cameroun. Le Recteur de cette institution Michel Legault affirmait à son Excellence Mgr Jean Zoa cette réalité en exprimant un regard prophétique en des termes étonnants :

Nous vous remercions pour l'attention que vous portez aux vocations sacerdotales et religieuses ainsi qu'aux éducateurs auxquels vous en confiez la formation. Soyez assuré de notre collaboration franche et dévouée. L'équipe des éducateurs d'Otélé consacre le meilleur de ses énergies à former les futurs prêtres et religieux dont l'Afrique de l'an 2000 aura besoin⁹⁴⁵.

Si telle était la détermination du chef de cet établissement et de son équipe, l'encadrement des jeunes étaient donc la seule et unique chose à rechercher. Mais, ces jeunes admis disposaient-ils du profil attendu ou voulu par l'organisation dirigeante de cette école à savoir justifier d'un métier effectué dans la vie civile avant l'admission dans un institut ? Etaient de « vrais tardifs » au sens du Père Michel Legault ?

D'après une petite enquête menée par le Père Michel Legault dans le cadre du traditionnel rapport de fin d'année à adresser aux évêques de l'Afrique centrale, les candidats en formation dans le séminaire des Aînés des Saints-Apôtres répondaient majoritairement à ce type de profile très varié en termes de métiers. Au total étaient répertoriés 14 sortes de métiers faits antérieurement par les candidats religieux ou diocésains. Le tableau ci-après donne une classification des métiers par effectifs.

Tableau 79: Classification des métiers par effectifs des candidats du Séminaire des Aînés des Saints-Apôtres de 1990.

Métiers	Effectifs des candidats ayant exercé
Maçonnerie	09
Mécanique automobile	05
Peinture en bâtiments	03

⁹⁴⁵ ACDO, Lettre du Père Michel Legault adressée à son Excellence Mgr Jean Zoa le 25 novembre 1989.

Enseignement	06
Electricité	04
Dactylographie	04
Menuiserie	03
Agriculture	04
Comptabilité	11
Aménagement des puits et WC	01
Poterie	01
Forge et soudure	01
Couture	01
Chasse et pêche	02
Total	54

Sources :

ACDO,

Rapport annuel de la formation au séminaire des Aînés des Saints-Apôtres 1990-1991

Au total 54 étudiants avaient été en contact avec un métier. Il s'agit donc de la majorité des candidats admis ayant un tel profil. Ce qui confirme le respect du charisme défini par la tradition de la Société des Saints-Apôtres selon son fondateur, le Père Henri-Eusèbe Ménard. Ce charisme était inscrit et reconnu dans les statuts de cette institution : « Le séminaire des Saints-Apôtres, (...) est exclusivement un séminaire pour les vocations sacerdotales de jeunes et d'adultes, appelées aussi vocations d'aînés ou d'adultes »⁹⁴⁶.

On peut tout aussi estimer que la frange d'étudiants n'ayant pas exercé de métier étaient les plus jeunes. Il faut juste s'en tenir à la moyenne d'âge de 24 ans retenue dans les rapports.

Ces jeunes recrues de plusieurs nationalités allaient être astreints à payer une pension dont les frais s'élevaient à 150.000 F CFA payables en deux tranches⁹⁴⁷. Ce taux était en pleine augmentation par rapport à la décennie 1970 durant laquelle les étudiants payaient 20.000 F CFA. Ils étaient aussi tenus de remplir une fiche de renseignement qui donnait les informations sur leur état civil, le passé de leur cursus scolaire et l'histoire de leur vocation⁹⁴⁸.

Par ailleurs, l'équipe des encadreurs de cette école au cours de l'année 1990 était la même que celle de 1989. On peut noter juste quelques nouveaux recrues dans la liste des enseignants. Il importe de rappeler cette liste de 1989.

Tableau 80 : Organisation des équipes des éducateurs de 1989.

Noms	Fonctions	Instituts d'appartenance
P. Michel Legault	Recteur, Directeur des études au séminaire des Aînés	Société des Saints-Apôtres
P. Jacques Taillefer	Directeur de la vie estudiantine, professeur et Directeur spirituel	Société des Saints-Apôtres

⁹⁴⁶ ASMSA, Statut du Séminaire des Aînés des Saints-Apôtres.

⁹⁴⁷ Idem., Prospectus sur la liste des fournitures à préparer au cours des rentrées de 1990.

⁹⁴⁸ Idem., Fiche de questionnaire de 1990 à remplir pour admission au séminaire d'Otéélé.

P. Martin Signing	Professeur et Directeur spirituel	Société des Saints-Apôtres
Fr. Gaston Roy	Econome et Directeur des employés	Société des Saints-Apôtres
P. Adrien Remy	Professeur et Directeur spirituel	Congrégation des Pères du Saint-Esprit
P. Joseph Böckenhoff	Directeur des études à l'Institut de Philosophie, Professeur et Directeur spirituel	Société pour l'Apostolat Catholique
P. Stanislas Stanvinsky	Animateur spirituel, Professeur et Directeur spirituel	Société pour l'Apostolat Catholique
Sr. Imelda Auger	Secrétaire et Professeur	Communauté Notre Dame
Sœur Lucille Bernatchez	Professeur et Orthopédagogue	Communauté Notre Dame
Sœur Thérèse Charbonnier	Professeur	Sœur de la Retraite d'Angers
Cesar Yoha	Aspirant	Société des Saints-Apôtres
Francis Roussel	Bibliothécaire	Missionnaire laïc
Frédéric de Maere	Responsable de la maintenance et professeur	Missionnaire laïc
P. Bernard Boisseau	Professeur et Directeur spirituel	Mariste
P. Gabriel Matavelli	Directeur spirituel	O.C.D
Sœur Jacqueline Arbec	Professeur et Animatrice	Société des Saints-Apôtres

Source : ACDO, Rapport des activités de l'année 1990-1991 au Séminaire des Aînés des Saints-Apôtres d'Otélé.

Des ajouts faits en 1990, étaient surtout remarquable au niveau du personnel soignant, enseignants dans la catégorie des vacataires. Une spécificité cette année était la création d'un nouveau poste à savoir celui de stagiaire. Le tableau ci-dessous, permet de faire une classification des vacataires retenus au cours de cette année.

Tableau 82 : Liste des vacataires année 1990-1991.

Noms des vacataires	Congrégations d'origine	Titres
P. Bernard Boisseau	Mariste	Professeur et Directeur spirituel
P. Martin Signing	Société des Saints-Apôtres	Professeur et Directeur spirituel
P. Gabriel Matavelli	Ordre des Carmes Déchaussés	Directeur spirituel
François Brillet	Lazariste	Professeur
P. Pierre Hillen	Société pour l'Apostolat Catholique	Directeur spirituel
P. Jean Wilhelmi	Société pour l'Apostolat Catholique	Directeur spirituel
Sr. Jacqueline Arbec	Sœur des Saints-Apôtres	Professeur et Animatrice
M. Richard Hyole	Missionnaire du Sacré-Cœur	Professeur

Source : ACDO, Rapport des activités de l'année 1990-1991 au Séminaire des Aînés des Saints-Apôtres d'Otélé

Dans le tableau 87, on peut voir apparaître des enseignants vacataires originaires de plusieurs familles religieuses : Mariste, Ordre des Carmes Déchaussés, Lazariste, Société pour l'Apostolat Catholique, Missionnaire du Sacré-Cœur. Les missionnaires des Saints-Apôtres qui gardaient l'administration et la direction du séminaire s'étaient finalement ouverts à d'autres congrégations en cédant le flanc de l'enseignement à d'autres instituts religieux. Cette situation ne s'explique-t-elle pas par un problème d'effectifs de son personnel ou par un désir de collaboration ? En réalité, il faut dire que la Société des Saints-Apôtres a toujours eut depuis sa fondation au Canada, une très forte propension à la collaborationn avec diverses familles religieuses dans l'œuvre évangélisatrice.

On peut aussi voir dans ce même tableau au total, un nombre de 21 enseignants⁹⁴⁹. Depuis 1968, date de début du séminaire des Saints-Apôtres, on n'avait pas vu un tel effectif.

b) Le règlement et programme de vie du séminaire en 1990

L'année 1990 était très spéciale en raison d'une présence remarquable d'étudiants et d'encadreurs de plusieurs nationalités. Il fallait aussi pour le fonctionnement du séminaire cette même année un instrument remarquable qui devait impulser le rythme à la formation des impétrants. Cet instrument allait devoir être le règlement. Justement, le Recteur qui accueillait les étudiants en début d'année, montrait à tous, la nécessité de forger les étudiants à la rigueur par le biais de ce règlement. Dans une lettre adressée à ses candidats à la vie religieuse et sacerdotale, le Père Michel Legault informait à propos d'une telle nécessité ces mots : « Parmi les divers éléments nécessaires à la formation, tu rencontreras le REGLEMENT propre à ton séminaire. En effet, rien de sérieux et de durable ne se fait dans le désordre. D'où la nécessité d'une discipline » En d'autres termes, le règlement fut présenté comme l'outil qui devait inciter les candidats à la discipline. Quels sont donc les éléments contenus dans cette ligne de conduite interne qui devait impulser une telle ambiance ? A y observer de plus près, quatorze points constituent ses articulations. On peut citer entre autres : la ponctualité, le silence, la récréation, la promenade, la propreté et le maintien, soin du matériel, les soins médicaux, la cigarette, la lessive, le réfectoire, le parloir, la bibliothèque, le manuel scolaire, la cuisine, les absences et les cas d'exclusion. Ces quatorze points peuvent se résumer en un seul point : la discipline. Pour s'en rendre compte, il importe de prendre trois exemples des points sus-évoqués. La ponctualité, le silence et la promenade⁹⁵⁰.

⁹⁴⁹ ASMSA, Rapports sur la formation au séminaire des Aînés des Saints-Apôtres de 1990.

⁹⁵⁰ Idem., Organisation de la vie interne du séminaire. Règlement du séminaire des Aînés des Saints-Apôtres d'Otélé.

La ponctualité était la valeur fondamentale qui s'appliquait à toute forme d'activité. Elle était beaucoup plus sensible sur les articulations de la journée telles que le lever, le coucher, la prière, les études et cours, les promenades et les congés, et les cas d'exclusion.

Le lever impliquait l'arrivée à temps à la chapelle sans traîne pour la prière du matin après le son de la cloche et la toilette. Par ailleurs, on traduisait par coucher l'extinction de la lampe dès le signal lancé et l'arrêt de toute activité.

A propos de la prière, son lieu de prédilection était la chapelle où tous devait se rendre à temps. La rubrique des études et des cours astreignait tous les candidats à s'y rendre au moment opportun et à y demeurer jusqu'au temps prescrit sauf en cas de motif valable. Un cas d'absence devait être prouvé par une lettre de la Direction des étudiants et déposée sur la table du professeur. Il était proscrit aux étudiants d'étudier à l'extérieur pendant les heures de cours⁹⁵¹. Les retards et les absences en cours étaient à justifier à la Direction des études par écrit. La discipline était aussi astreignante même à la promenade et les congés⁹⁵². Elle devait s'appliquer au respect de l'heure de retour.

Le silence était de règle au séminaire des Aînés des Saints-Apôtres d'Otéle. Il était indispensable pour favoriser un climat d'étude et de prière. Ainsi, tout bruit inutile était proscrit de manière formelle dans les espaces privés que formaient les chambres, ainsi que dans les lieux communautaires tels que la bibliothèque, les salles de classe⁹⁵³. Dans les chambres, il était strictement interdit d'inviter quelqu'un d'autre, encore moins de parler durant l'étude à la porte ou à la fenêtre de la chambre d'un étudiant. Pour le maintien d'un environnement silencieux, l'administration avait pris comme mesure forte l'interdiction de la présence des appareils audio à la portée des étudiants. Il s'agissait d'un magnétophone, d'un tourne-disque, appareil radio, walkman, etc⁹⁵⁴.

Au niveau des mesures portant sur la promenade, les instructions à propos étaient formelles aussi. La promenade était un moment de divertissement qui était à tout séminariste. Ce droit avait cependant des limites. Si les candidats pouvaient se promener hors de l'enceinte du séminaire, c'était sous deux conditions : si une activité communautaire n'était pas prévue ; si il y avait une compagnie de deux ou trois autres séminaristes ; s'éloigner des lieux dont leur présence pouvait scandaliser la population riveraine⁹⁵⁵.

⁹⁵¹ Idem.

⁹⁵² Idem.

⁹⁵³ Idem.

⁹⁵⁴ Idem.

⁹⁵⁵ Idem.

Au sujet des cas d'exclusion, on peut dire que les mesures étaient drastiques et sévères. Voici quelques-uns :

- le refus d'une participation personnelle active et positive à sa formation et à la bonne marche du séminaire ;
- les scandales tels que : le vol, atteinte aux bonnes mœurs, tricherie, coups, ivresse ;
- manque de soumission ou de respect à l'égard de l'autorité ;
- dénigrement exprimé ou tacite de l'idéal sacerdotal et religieux ;
- sortie non autorisée
- retard non motivé lors du retour d'un congé ou d'une promenade⁹⁵⁶.

Toutes ces mesures étaient des règles qui obligeaient en principe tous les étudiants à la discipline. Mais était-ce évident pour ces jeunes et adultes en quête de sacerdoce et de vie religieuse de tenir au respect scrupuleux de telles mesures ? Cette question posée nécessite des éléments de réponses pour étayer par un cas pratique, les obstacles qui se dressaient sur le chemin formatif des candidats et qui pouvaient aboutir même à une expulsion du séminaire au profit de l'ordre et de la discipline.

Le cas à présenter dans cette étude est de l'étudiant Mbena Sébastien Fabien en classe de Terminale qui fut exclu du séminaire pendant l'année en cours pour scandale notamment mauvaise mœurs. Pour motif de renvoi, l'autorité lui reprochait une déclaration d'amour faite à une jeune chrétienne de la paroisse de Soa dans la ville de Yaoundé. Voici les faits :

Au lendemain de la célébration du 20^e anniversaire de la fondation du séminaire des Saints-Apôtres, un fait important se produit dans une paroisse de l'Archidiocèse de Yaoundé. Le 28 janvier 1990, le candidat Mbena Sébastien Fabien rédigea depuis le séminaire une lettre d'amour qu'il adressa à une certaine Marie Jeanne, fidèle de la paroisse de Soa. Il déclarait :

Chose promise, chose due, nous dit le vieil adage. C'est donc avec volupté au cœur que je joins ma pensée vers toi en ce jour. En effet, j'ai bien effectué mon voyage du 7 janvier pour le séminaire et je suis arrivé sans incident (...) De ton côté comment te portes-tu ? Le travail ? La maman et toute la famille un statut cordial à tous. Marie-Jeanne, maintes fois nous nous sommes rencontrés dans votre petite localité de Soa et je n'ai pu manquer d'être frappé par tes brillantes qualités en même temps que par tout le charme de ton bon aloi qui dégage de ta personne. Peut-être as-tu deviné que l'admiration que tu m'as inspiré dès nos premières entrevues a fait place peu à peu à un sentiment plus tendre et que l'amour a bien vite succéder à la sympathie⁹⁵⁷.

⁹⁵⁶ Idem.

⁹⁵⁷ ASMSA, Lettre de monsieur Mbena Sébastien Fabien adressée à mademoiselle Abui Marie-Jeanne 28 janvier 1990.

Mbena, le candidat prêtre qui était à la solde de l'Archidiocèse de Yaoundé, venait de transgresser la règle du séminaire par cette déclaration très expressive et directe qui soulignait que :

Je sais que tu es jeune et évoluée et que tu as parcouru et parcours encore ton aventure amoureuse mais aussi je suis en proie à une discrétion totale et par là je ne voudrais pas être un obstacle pour toi mais, quelque chose de ton choix et apprécié de toi. Bref y a-t-il une petite place pour moi dans ton cœur ? Il est vrai, je suis sûr que je suis et ce que je voudrais être tu ne l'ignores pas. Est-ce que cela peut fausser route avec toi surtout que je vis dans la discrétion vu ma position, je crois que je suis assez clair dans mon langage, j'espère que tu en feras autant. J'attends avec une impatience anxieuse la gentillesse de ta réponse dans un bref délai n'est-ce pas ?⁹⁵⁸

Le séminariste était amoureux de la jeune Marie-Jeanne. Le style littéraire pour un étudiant de Terminal était plutôt étonnant au regard de l'habileté du langage. Son charme n'était pas moins impressionnant. Le génie de cette lettre n'allait-il pas mettre son destinataire à la merci de la proie de son rédacteur ? Une petite enquête de son travail intellectuel au séminaire rend compte de l'éveil de ses capacités intellectuelles remarquables par rapport aux autres camarades en classe de Terminal. En témoigne les notes illustrées dans son bulletin de note de premier trimestre rapporté ci-après.

Tableau 88 : Extrait du relevé de notes de Mbena en classe de Terminal du Séminaire des Aînés des Saints-Apôtres en 1990.

Matières académiques	Coefficients	Notes
Bible	20	14,00
Phonétique	10	7,9
Littérature française	30	15,5
Littérature africaine	20	10,05
Anglais	30	17,00
Psychologie	20	12,04
Métaphysique	30	17,00
Morale	30	17,09
Histoire de la philosophie	30	16,00
Psychologie et Animation	20	18,00
Méthodologie	10	6,4
Moyenne des matières académiques	20	12,18
Matières pratiques	Coefficients	Notes
Dactylographie II (Intermédiaire)	20	12,5
Dactylographie I (débutant)	20	13,00

⁹⁵⁸ Idem.

Moyenne des matières pratiques	20	12,75
Moyenne générale	20	12,30
Nombre d'étudiants	2^e /26	
Appréciations	Félicitations pour ton succès	

Sources : ASMSA, Rapport sur le candidat Mbena Sébastien Fabien de 1990.

Mbena était un étudiant très intelligent et apprécié de l'autorité du séminaire. Il occupait au premier trimestre le rang de 2^e de sa classe sur 26 élèves comme en souligne en jaune l'avant dernière ligne de son bulletin du 27 janvier 1990 mentionné plus haut⁹⁵⁹. Sa note en littérature était de 15/30. Donc il était plutôt moyen dans cette matière qu'il maniait avec dextérité. Mais, la discrétion qu'il clamait à sa courtisane n'allait pas être de mise car très vite, cette lettre d'amour fut interceptée par les parents de sa dulcinée. Les foudres allaient s'abattre sur le jeune candidat prêtre pris dans un tourment dont la répression n'allait pas tarder à se faire sentir de suite. Les réactions commencèrent d'abord avec une lettre de dénonciation de monsieur Mvondo Jacques Parfait, une parenté de Marie-Jeanne qui fustigea chez le Recteur du séminaire des Aînés des Saints-Apôtres d'Otéle le comportement illicite de Mbena :

Monsieur le Directeur, en vous transmettant la photocopie de cette lettre et vous certifiant que je n'ai rien contre la religion catholique et son personnel, je voudrais tout de même dénoncer la manière de vivre avec nos filles dans une situation biscornue parce qu'on est « en proie à la discrétion ». La discrétion ici est-il le synonyme de l'hypocrisie ? Marie-Jeanne est fiancée avec des enfants. Si la lettre que je viens de trouver dans ses documents arrivait à provoquer une rupture de ce couple, monsieur Mbenda Sébastien en proie à la discrétion se chargera-t-il d'elle et des enfants ? Ou ne va-t-il pas dans sa discrétion gonfler les effectifs des prostitués et des enfants malheureux ? (...) ⁹⁶⁰.

Cette lettre allait être l'arme fatale qui abattait en plein vol les ambitions du jeune séminariste. Elle fut envoyée à la plus haute instance catholique de l'Archidiocèse de Yaoundé en l'occurrence Mgr Jean Zoa et son Vicaire Général Mgr Achille Mballa Kye et au Directeur du Séminaire des Aînés, le Père Michel Legault. On apprécia l'initiative engagé de son rédacteur et l'encouragea les fidèles en général à dénoncer des cas de situations biscornues. Ces encouragements annonçaient des sanctions graves à l'encontre du jeune séminariste. Le règlement du séminaire des Saints-Apôtres était clair dans ce genre de cas. Mgr Jean Zoa prit la décision de le congédier du séminaire à l'état de laïc dans une lettre où il écrivit :

Après avoir lu attentivement votre lettre datée du 25 février 1990, je vous exhorte à accepter à vivre loyalement et dans la vérité votre condition de laïc convaincu dans le monde. (...) Que le Seigneur vous aide à voir et à affronter avec courage et générosité les nouvelles tâches qu'il vous présente⁹⁶¹.

⁹⁵⁹ ASMSA, Lettre de monsieur Mvondo Jacques Parfait adressée au Père Michel Legault le 5 février 1990.

⁹⁶⁰ Idem.

⁹⁶¹ Idem., Lettre de son Excellence Mgr Jean Zoa adressée à monsieur Mbena Sébastien Fabien du 28 février 1990.

Avant de sceller le sort de son candidat, les autorités eurent besoin des explications de celui-ci. En date du 25 février 1990, l'accusé commettait une longue lettre dactylographiée pour satisfaire à ce grand besoin en apportant plus d'éclairage dans cette affaire. Le concerné procéda par une longue confession pour implorer le pardon de son évêque tenu au courant de cette malheureuse affaire. Mbena confessait :

Après le fatal comportement qui m'a égaré, et après une confession très profonde, je reconnais ma faute. Je viens vous m'avouer et me jeter à vos pieds pour vous dire : Père j'ai péché pardonnez-moi. Une faiblesse d'esprit m'a quelque peu troublée et a causé le tort que vous pouvez me reprocher maintenant. Oui, je suis coupable, mais je suis encore plus repentant. (...) ⁹⁶².

Pour susciter l'indulgence de son évêque, il présenta à celui-ci l'argument de sa bonne foi en se basant sur ses performances scolaires : « J'ai débuté mon année scolaire avec une conviction et une détermination ferme de réussir tant sur le plan académique que sur le plan spirituel, en voilà la preuve par mon bulletin de note de premier trimestre » ⁹⁶³.

Toutefois, cet argument n'était assez consistant car, pour demeurer au séminaire des Aînés des Saints-Apôtres, le candidat se devait d'être sain en remplissant les critères non seulement de sainteté, mais de science et de santé. L'inconduite avait pesé lourd et dominée sur le jugement général et la sentence à infliger au candidat Mbena. Son sort était scellé : il fut déchu et contraint à renoncer à ses études sacerdotales pour arborer son statut de laïc qu'il convoita dans la discrétion. Cette triste affaire rappelle en mémoire celle du candidat Louis Essama en 1967 qui, pour des mêmes causes dut quitter douloureusement le séminaire des Aînés encore à Nsimalen. Mbena Sébastien Fabien et Louis Essama étaient tous des candidats de Mgr Jean Zoa. Ces cas sont presque les seuls de cette nature qui survinrent dans l'histoire de la formation dans les séminaires Saints-Apôtres.

Ce fait comme bien d'autre encore, confirme à suffisance que la discipline était de règle et appliquée drastiquement pour forger les esprits qui assumeraient la charge sacerdotale librement et avec responsabilité. On peut comprendre ce principe formatif à la lumière des propos du Père Michel Legault qui rappelait à ses séminaristes en début d'année l'exigence d'une formation au séminaire. Le Père Legault affirmait :

La grâce s'enracinant dans la nature, la vie spirituelle s'épanouit pleinement dans une personnalité équilibrée. Le règlement doit être un instrument du développement des qualités humaines et sociales nécessaires à la formation du prêtre et du religieux de demain. Le premier

⁹⁶² ASMSA, Lettre de monsieur Mbena Sébastien Fabien adressé à son Excellence Mgr Jean Zoa le 25 février 1990.

⁹⁶³ Idem.

formateur d'une personne responsable et libre ne peut être, en définitive que l'éduqué lui-même lorsqu'il prend en main sa propre éducation⁹⁶⁴.

Si l'application du règlement était stricte, c'est dans la programmation de l'horaire quotidien qu'elle allait trouver son champ d'expérimentation. L'analyse de l'horaire dans la suite de cette étude est indispensable pour mettre en lumière la valeur de la discipline.

Tableau 89: Horaire quotidien du séminaire des Aînés des Saints-Apôtres

Lundi-Jeudi-Vendredi	
Horaire	
05H30	Lever
05H50	Prière du matin
06H05	Messe
06H35	Ménage
07H05	Déjeuner
07H20	Etudes
07H45	Cours ou étude
08H40	
09H35	
10H25	Repos
10H40	Cours ou étude
11H35	
12H30	Dîner et récréation
13H30	Sieste
14H20	Cours ou étude
15H15	
16H10	Sports
17h05	Douche
17H35	Préparation à la messe (chapelet)
17H50	Eucharistie (jeudi, la messe en équipe à 18H)
18H30	Conférence
19H00	Souper et récréation
20H00	Prière du soir
20H15	Etude

⁹⁶⁴ ASMSA, Organisation de la vie interne du séminaire. Règlement du séminaire des Aînés des Saints-Apôtres d'Otélé.

22H00	Grand silence. Temps de prière personnelle et lecture de la Bible. Préparation au coucher. Extinction des lumières

Source : ASMSA, Organisation interne du séminaire des Aînés des Saints-Apôtres d'Otéle en 1990.

Le programme du séminaire des Aînés des Saints-Apôtres d'Otéle en 1990 était réparti en trois grandes divisions d'horaires et d'activités plus ou moins inégales : la première division était celle des jours ordinaires à savoir le lundi, jeudi et vendredi où le programme-horaire commençait à 05H30 par le lever et la toilette ainsi que la prière à 05H30, et s'achevait à 22H00 par un grand silence et l'extinction des lumières⁹⁶⁵. Entre ces limites d'horaires matinales et de crépusculaires, les horaires intermédiaires de la journée rythmaient la vie dans la Maison de formation avec une forte densité d'activités marquées considérablement par un cinq heures d'étude ou de cours réparties en matinée, dans l'après-midi et en soirée après le souper. L'oraison ponctuait ce quotidien suivant un marquage de 1h30, réparti de 05H30 à 06H05 pour le matin, 20H00 à 20H15 pour le soir et entre 21H30 et 22H00 au coucher. Le reste de temps était meublé par le repos, la sieste, la récréation, le petit-déjeuner, le déjeuner, le souper et la conférence⁹⁶⁶. A ceci, l'activité sportive non moins négligeable, était la lisière entre les dernières études de l'après-midi et la préparation à la messe ou au chapelet qui débouchait sur la conférence clôturant l'après-midi.

Le mardi et le dimanche se présentaient ainsi comme des jours spéciaux à cause d'un petit décalage d'heures à partir du lever. Exemplairement, en lieu et place de 05H50-06H35 comme le lundi, jeudi et vendredi, les autorités placèrent l'horaire de 05H50-06H30 le jour de mardi⁹⁶⁷. Ce qui introduisait une légère différence de 5 minutes en moins entre les deux programmes. Cette nuance d'horaire se traduisait aussi dans les activités consécutives. Par exemple, les jours ordinaires prévoyaient l'étude de 06H30 à 05H05, alors que le mardi, cette tranche horaire qui commençait plutôt de 06H35 à 07H05 était plutôt réservée à la célébration eucharistique. On remarque toute fois que cette variation entre les deux programmes disparaissait et faisait place juste après à une proportionnalité tant au niveau des horaires que dans les activités. La différence venait encore se faire jour à partir de la fin de la sieste. Pour s'en rendre compte, l'horaire des études des jours ordinaires dans l'après-midi retenu était de 14H20 à 15H10. Ce qui n'était pas le cas le mardi dont l'horaire courait de 14H15 à 15H00. On

⁹⁶⁵ Idem.

⁹⁶⁶ ASMSA, Organisation interne du séminaire des Aînés des Saints-Apôtres d'Otéle en 1990.

⁹⁶⁷ Idem.

peut encore voir une différence de 5 minutes introduite dès la première heure de départ de cette activité. Mardi, cette variation accompagnait toutes les activités de fin d'après-midi pour connaître une régularisation à partir des activités de la soirée notamment au souper et à la récréation calibrés de 19H00 à 20H00. Le dimanche était beaucoup plus détendu avec un programme qui débutait à 6H20, marqué par une promenade d'une durée de trois heures en après-midi notamment de 13H30 à 16H30.

Cette programmation était fondue dans un calendrier annuel qui laissait une certaine visibilité sur les grands événements du séminaire. La présente étude en relèvera qui ont un rapport avec l'activité spirituelle et intellectuelle durant l'année académique 1990.

Le calendrier de l'année 1990 avait prévu deux recollections spirituelles au premier et au troisième trimestre, particulièrement au mois de décembre et de mai. Elles furent présidées par le Père Philippe Alain, Oblat de Marie Immaculée en décembre et l'Abbé Pascal Kamga en fin d'année⁹⁶⁸. Parmi d'autres activités spirituelles qui rythmaient l'année, on peut citer les messes comme celles en l'honneur de la solennité de Christ-Roi dite le 25 novembre en paroisse d'Otélé, la messe présidée en l'honneur du Père Jean-Paul Roy fondateur du séminaire des Saints-Apôtres au Cameroun le 3 février 1990, le Triduum pascal prêché par l'Abbé Joseph Fotso, la messe d'action célébrée par l'Abbé Cesar Yoha dite le 5 mai⁹⁶⁹. D'autres activités gravitaient autour de ces dernières. Il s'agit par exemple de la procession mariale et adoration du Saint-Sacrement et pèlerinage marial le 7 décembre à la veille de la fête de l'Immaculée Conception, la célébration de mercredi des cendres le 13 février et mercredi saint le 27 mars et le dimanche des rameaux le 24 mars. On peut aussi y ajouter la commémoration du dimanche des vocations le 21 avril⁹⁷⁰.

Le calendrier prévoyait aussi une forte présence des activités intellectuelles et à caractère ludique. On prévoyait dans ce cadre des soirées philosophiques, les conférences animées par des personnes ressources sur une thématique en spiritualité, santé, etc., les débats littéraires. L'une des soirées importante était celle de l'Institut de Philosophie Saint Joseph Mukasa le 20 avril⁹⁷¹. Les étudiants de la classe de seconde par ailleurs furent programmés pour leur soirée littéraire le 11 mai.

⁹⁶⁸ Idem.

⁹⁶⁹ Idem.

⁹⁷⁰ Idem.

⁹⁷¹ Idem.

Les activités ludiques étaient très nombreuses. Elles étaient surtout sportives et marquées par de grandes rencontres de football. Ainsi, on peut dénombrer par illustration, une programmation du match des anciens contre les nouveaux séminaristes d'Otéle le 30 septembre, le match contre les séminaristes de l'Ecole de Théologie Saint Cyprien de Ngoya le 11 novembre, une succession de match prévue dans l'organisation du tournoi des diocésains contre les religieux dédiée « Tournoi Jean-Paul Roy » le 30 janvier et une partie importante de football opposant les séminaristes d'Otéle le 30 septembre contre le lycée de Ngoumou. Ces rencontres sportives visaient à raffermir les liens de fraternité entre les confrères séminaristes d'Otéle.

c) L'encadrement des étudiants

Pour favoriser les conditions d'un encadrement approprié des candidats, les autorités employèrent la vieille méthode des équipes de vie appliquée depuis la fondation du séminaire en 1966. D'après les encadreurs Saints-Apôtres, l'équipe était « un lieu d'apprentissage de l'autodiscipline et de la co-responsabilité, de formation à la vie fraternelle et au travail communautaire⁹⁷². Le séminaire fut divisé de cet effet en plusieurs équipes de vie contenant chacune 8 à 9 membres et à la tête desquelles coiffait un Animateur. Cette division intégrait les anciens, les nouveaux, les ressortissants des pays, des diocèses, des congrégations et de niveau scolaires différents⁹⁷³. Cette mixture de candidats devait favoriser l'inter-culturalité. Tous les quinze jours, les équipes se rencontraient pour effectuer le partage de la Parole de Dieu et des expériences de vie⁹⁷⁴. Le repas, le travail, de fois la prière étaient fait en équipe. L'Animateur était le gardien qui veillait au bon fonctionnement de l'équipe. Il aidait ses confrères à « bien vivre la discipline, la ponctualité dans les activités⁹⁷⁵. Il était aussi chargé d'arbitrer les conflits naissant dans le groupe, de porter les doléances de ses confrères à la hiérarchie.

Pour encadrer davantage les séminaristes, les autorités nommèrent aussi un Doyen comme par le passé. Ce dernier était nommé après consultation des étudiants inscrits l'année dernière dans l'établissement⁹⁷⁶. Ce dernier veillait à la bonne entente des séminaristes et à la cohésion des relations entre eux et l'administration. Il contribuait aussi à la bonne marche des équipes de vie à travers la collaboration avec les Animateurs.

⁹⁷² Idem.

⁹⁷³ Idem.

⁹⁷⁴ Idem.

⁹⁷⁵ Idem.

⁹⁷⁶ Idem.

Les animateurs des équipes et le Doyen se regroupaient autour d'un conseil dénommé le Conseil des animateurs qui tenait ses réunions tous quinze du mois pour statuer sur la situation des équipes. Cette instance était un relai important avec la direction du séminaire⁹⁷⁷.

3. Les bonnes performances du séminaire d'Otéle

Le séminaire des Aînés des Saints-Apôtres mit sur pied un ensemble de mécanismes pour produire de bons résultats en fin d'année. L'objectif des encadreurs était de favoriser une formation adéquate à la vie spirituelle, intellectuelle et humaine de leurs candidats. Ces mécanismes étaient sur le plan pédagogique, le décloisonnement des cours des classes, le suivi des candidats pour l'amélioration de leurs compétences et l'écoute des séminaristes par l'autorité.

a) Le décloisonnement des classes

Le cloisonnement consistait, par une suppression des obstacles que rencontraient les élèves dans les matières linguistiques telles que le Français et l'Anglais, à diviser une classe en sous-classes, c'est-à-dire en plusieurs groupes selon les niveaux des étudiants dans cette matière. L'objectif principal visé à travers cette pédagogie était d'améliorer les compétences de chaque étudiant en les classant par catégorie de niveau. En effet, le séminaire était peuplé d'une diversité de nationalité d'étudiants ayant reçu une préparation très diversifiée en ces matières. Les encadreurs avaient constaté une certaine hétérogénéité de niveaux qui n'aidait pas. C'est pourquoi, tous les étudiants de classe de seconde, première et terminal furent soumis à un examen qui jugeait les niveaux de langue réels de ceux-ci. Les résultats de chacun permettaient aux encadreurs de procéder rationnellement à une catégorisation de niveaux de langue. L'initiative très originale, testée depuis 1989, avait abouti à une subdivision de l'apprentissage des langues dans l'établissement. Par exemple, les cours d'Anglais comptaient à eux seuls quatre sous-groupes à savoir : cours d'Anglais pour groupe fort, cours d'Anglais pour groupe moyen, cours d'Anglais pour groupe faible et enfin cours d'Anglais pour groupe débutant. Cette organisation permettait de manière homogène, de regrouper les candidats d'un même niveau. Le décloisonnement des cours de langues s'appliqua aussi à certaines matières pratiques comme la dactylographie pour laquelle les cours furent divisés en trois à savoir le groupe des débutants, des intermédiaires et des finissants. Ces divisions prirent la codification de dactylographie I, II, III. Comme pédagogie, le décloisonnement eut du succès dans ce séminaire. Dans un rapport des activités scolaires en fin d'année 1990, le Père Michel Legault reconnaissait les effets positifs de cette stratégie sur les étudiants :

L'expérience du décloisonnement des classes pour l'enseignement de l'anglais a été un franc succès. La préparation des élèves dans cette matière, si différente selon les pays, exige un décloisonnement. L'expérience sera étendue au français (dit « correctif ») qui comprend une étude approfondie de la grammaire, de l'analyse et de la stylistique. Là aussi, la préparation de nos étudiants est tellement différente et à des niveaux si divers que l'on est obligé d'avoir un enseignement décloisonné pour permettre de constituer des classes homogènes qui respecteront le degré de formation de chaque candidat⁹⁷⁸.

⁹⁷⁷ Idem.

⁹⁷⁸ ACDO, Dossier du séminaire des Saints-Apôtres : 1989-1991. Rapport sur la vie du séminaire des Aînés des Saints-Apôtres d'Otéle adressé aux évêques de la Conférence Episcopale de l'Afrique-Equatoriale-Cameroun de l'année scolaire 1990. Règlement du séminaire des Aînés des Saints-Apôtres d'Otéle.

Les bienfaits du décloisonnement étaient ressentis par exemple dans les classes de propédeutique, terminal et seconde. On peut tenter de faire une analyse des performances des étudiants soumis à cette innovation pédagogique à travers le tableau ci-dessous.

Tableau 90 : Appréciation des performances de réussite des étudiants de classe de propédeutique décloisonnée en Anglais.

Effectif global des étudiants	Nombre d'étudiants par groupe	Anglais (groupe fort)	Anglais (groupe moyen)	Anglais (groupe faible)
15	06	100%		
	06		50%	
	05			90%

Source : ASMSA, Rapport sur la vie du séminaire des Aînés des Saints-Apôtres d'Otéle du Père Michel Legault

Tableau 91 : Appréciation des performances de réussite des étudiants de classe de terminale décloisonnée en Anglais.

Effectif global des étudiants	Nombre d'étudiants	Anglais (groupe fort)	Anglais (groupe moyen)	Anglais (groupe faible)	Anglais (groupe débutant)
18	01	100%			
	0		0%		
	04			90%	
	13				90%

Source : ASMSA, Tableau tiré du Rapport sur la vie du séminaire des Aînés des Saints-Apôtres d'Otéle du Père Michel Legault.

Tableau 92: Appréciation des performances de réussite des étudiants de classe de seconde décroisonnée en Anglais.

Effectif global des étudiants	Nombre d'étudiants	Anglais (groupe fort)	Anglais (groupe moyen)	Anglais (groupe faible)	Anglais (groupe débutant)
19	01	100%			
	01		0%		
	04			50%	
	13				70%

Source : ASMSA, Tableau tiré du Rapport sur la vie du séminaire des Aînés des Saints-Apôtres d'Otéle du Père Michel Legault.

Une lecture des trois tableaux permet de faire quelques observations. Les trois classes présentent une performance de 100% dans la catégorie des cours d'anglais-groupe fort. Si ce pourcentage de réussite est très élevé, l'effectif des participants néanmoins est à son plus bas point, soit un étudiant par classe. Ce qui souligne le caractère très sélectif pour l'accès des étudiants à ce niveau d'apprentissage. Bien plus, les tableaux ci-dessus, montrent aussi le groupe des débutants avait des performances pas moins impressionnantes. Ceci est vérifiable avec un pourcentage variant de 70% à 90% et une forte participation des étudiants dont l'effectif est de 13 individus. Cette performance n'était pas loin de celle du groupe de niveau faible qui affichait aussi un score allant de 50% à 90% avec la participation la plus faible dans toutes les trois classes. Enfin, le groupe intermédiaire ou moyen était le plus médiocre avec une performance générale allant de 0% à 50%.

b) Le suivi des étudiants faibles

Le décroisonnement avait permis d'augmenter les capacités des étudiants du séminaire dans les cours de langues et certaines matières pratiques comme la dactylographie. Si cette initiative valut au séminaire un regroupement des étudiants par niveau indépendamment de leurs classes d'appartenance, elle ne pouvait pas s'appliquer à toutes les matières qui posaient des problèmes encore à quelques-uns au risque de perdre complètement l'organisation traditionnelle du secondaire. Les cas d'étudiants médiocres devaient, en dépit du décroisonnement, être étudiés de manière personnalisée par le Conseil pédagogique de

l'école⁹⁷⁹. Il est apparu que les élèves qui se trouvaient dans cette situation étaient ceux qui présentaient beaucoup de limites en Français, c'est-à-dire, ceux qui étaient classés en catégorie groupe faible. L'une des décisions prises à leur égard était de les dispenser des cours de latin pour leur permettre de travailler davantage dans cette matière. Le Conseil délégua des enseignants pour des cours personnalisés de français. A cette initiative appliquée, Mgr Jean Zoa proposa de ne pas éliminer le latin dans leur apprentissage car d'après lui que le latin et ses déclinaisons, ainsi que ses conjugaisons aidaient les Africains plus efficacement à la maîtrise du français⁹⁸⁰.

c) Ecoute des étudiants

Lors du lancement de l'année académique 1990, le Père Michel Legault publia officiellement le nouveau règlement du séminaire auquel tous les séminaristes devaient s'astreindre. Il importe de rappeler dans ces lignes que deux profils de séminaristes caractérisaient l'école d'Otélé notamment les séminaristes aspirant à la vie religieuse et ceux qui voulaient devenir diocésains. A ces profils d'étudiants se distinguaient aussi les étudiants de l'enseignement secondaire et ceux de la propédeutique pour le compte de l'Institut de Philosophie Saint Joseph Mukasa. Face à ces diversités de profils, il se posa un problème dans la communauté estudiantine. Les candidats à la vie religieuse n'approuvaient pas qu'il soit soumis à un même cadre réglementaire que leurs plus jeunes confrères du secondaire qui fut qualifiés de « petits séminaristes »⁹⁸¹. Ils voulaient un signe distinctif de leur qualité de religieux. Ce signe devait être un règlement adapté à leur condition. Parmi eux, certains voyaient mal que le séminaire des Aînés des Saints-Apôtres soit leur cadre de formation. Ils n'approuvaient pas ce cadre formatif à cause de sa nature spécifique réservée aux vocations tardives qu'ils n'étaient pas.

Pour trouver une solution à ce problème que l'administration jugea pertinent, un cadre de concertation réunissant les formateurs et les supérieurs des Instituts religieux concernés, fut défini⁹⁸². Il permit d'opérer des adaptations à l'horaire pour permettre aux philosophes de se dégager des exigences communes du règlement sur les horaires d'études. Ils leur octroyèrent

⁹⁷⁹ ASMSA, Lettre du Père Michel Legault, Recteur du Séminaire des Aînés des Saints-Apôtres d'Otélé adressée à son Excellence Mgr Jean Zoa du 14 février 1990.

⁹⁸⁰ ASMSA, Lettre de son Excellence Mgr Jean Zoa adressée au Père Michel Legault, Recteur du séminaire des Aînés des Saints-Apôtres du 14 février 1990.

⁹⁸¹ ASMSA, Rapport sur la vie du séminaire des Aînés des Saints-Apôtres d'Otélé adressé aux évêques de la Conférence Episcopale de l'Afrique-Equatoriale-Cameroun de l'année scolaire 1990. Règlement du séminaire des Aînés des Saints-Apôtres d'Otélé. 1991.

⁹⁸² Idem.

ainsi plus de temps pour leurs études. Mais la solution définitive fut l'ouverture d'un foyer d'hébergement des novices et scholastiques pallottins et oblats de Marie pour décongestionner le séminaire des Aînés des Saints-Apôtres. Finalement en septembre 1991, les étudiants ont été logés dans ce foyer construit à Nkolbisson.

4) L'évaluation et auto-évaluation des candidats

Quelques innovations avaient été accomplies dans la présentation des évaluations des candidats à partir de 1990. Contrairement aux années 60, 70 et 80 qui admettaient une évaluation sommaire du comportement des étudiants sur les 3 S (science, santé, spiritualité), l'année 1990 allait voir inaugurer une autre démarche. En effet, l'évaluation en 1990 avait pour spécificité et originalité les éléments nouveaux tels que les points évaluatifs et le type de fiches de présentation du contenu de l'évaluation. Au niveau des points d'évaluation, désormais six (06) axes allaient définir une évaluation des candidats. On peut compter à titre d'exemple : la vie physique, la vie personnelle, la vie morale, la vie académique, la vie communautaire et l'engagement apostolique et pastoral. On peut se rendre compte qu'en dehors de la dimension académique, spirituelle connues depuis 1966, quatre autres dimensions supplémentaires avaient été ajoutés dans l'évaluation des candidats. Il s'agissait de la vie communautaire, en raison des aspirations d'une frange d'étudiants à la vie religieuse ; la vie personnelle ou antérieurement humaine ; la vie morale ; l'engagement apostolique et pastoral. Cependant, cette grille évaluative en usage chez les encadreurs pouvait aussi servir aux candidats eux-mêmes. Ces derniers pouvaient s'évaluer en relisant les rapports de leurs encadreurs. Ils pouvaient choisir de continuer la formation ou d'y mettre un terme. Pour illustrer la qualité de l'évaluation des candidats, deux exemples seront pris. Il s'agit du cas d'Essomba Engelbert de classe de terminale et Kotto Maurice de la propédeutique. D'autre part, l'auto-évaluation fera objet d'analyse à la lumière du cas Bisso Eba Georges.

a) Evaluation des candidats

Pour mieux appréhender les jugements du Conseil pédagogique, il importe de présenter intégralement les différents points du rapport de vie du candidat Essomba Engelbert. Ainsi au premier point concernant sa vie physique, l'autorité déclarait : « Engelbert a une bonne santé. Il est propre et sans recherche ». Sur ce point, l'étudiant avait respecté le terme de la propreté et il était en bonne santé. Les encadreurs l'évaluèrent à la lumière du règlement qui stipulait : « Chaque étudiant se doit être propre sur lui-même. Sa mise sera correcte mais simple »⁹⁸³.

⁹⁸³ASMSA, Règlement du séminaire des Aînés des Saints-Apôtres.

Mais il fallait aussi dire un mot sur sa vie personnelle. A ce sujet, il y avait beaucoup à dire sur sa capacité de jugement, sa maîtrise de soi, la maturité, le respect du silence. De lui, était écrit :

Engelbert présente un bon équilibre de vie. Il a beaucoup de confiance en soi. On demande encore à vérifier la justesse de son jugement : pense-t-il toujours à tout ce qu'il dit. Il est cependant capable de prendre des initiatives et d'assumer des responsabilités comme il l'a démontré comme animateur des sports. Sa maturité reste à vérifier : on note qu'il est « bébé » ; cependant on remarque qu'il a progressé aussi en maturité. Il est très bavard, on ne lui confie plus de travail manuel parce qu'il parle trop. Mais ici encore, on note qu'il a fait des progrès en ce qu'il regarde le respect du silence. (...) ⁹⁸⁴.

On peut noter dans ce rapport concernant la vie personnelle de ce candidat un progrès significatif sur les points qui lui étaient reprochés notamment le bavardage, l'esprit pédant. A propos de sa vie morale, on trouva qu'il était franc et honnête, sincère et intègre. Par contre dans sa vie académique, beaucoup d'efforts restaient à faire. Il était moyen et ses succès scolaires étaient justes suffisants. On le jugea d'étudiant superficiel, au raisonnement « bizarre », vide de sens à cause de son attachement aux discussions viles. On apprécia son talent de « clown ». Dans la rubrique de la vie communautaire, on souligna des problèmes avec son animateur d'équipe accusé d'autoritaire, son manque de discrétion et son tempérament taquin. En dépit de ces limites, le rapport mentionna ses valeurs de politesse et sa bonne volonté à participer aux activités sportives et artistiques. Le rapport était clôturé par l'évaluation de son engagement apostolique et pastoral qui ne relevait aucune activité.

Les encadreurs se penchèrent aussi sur le comportement de Kotto Maurice pour dégager une évaluation sur les six dimensions de la vie du séminaire. Cette évaluation fut négative en général en dehors de la vie physique et de quelques aspects sur la vie personnelle. Dans la rubrique de la vie physique, on louait sa santé et sa bonne tenue. Au plan de la vie personnelle, on apprécia son équilibre et la confiance en soi ⁹⁸⁵. Cependant, des points d'ombre qui relativisaient ces éloges étaient bien nombreux. Les encadreurs trouvaient qu'il prenait souvent des initiatives qui n'étaient pas toujours bonnes ⁹⁸⁶. Ses éducateurs jugeaient que sa maturité était encore à éprouver car on jugeait qu'il se rendait très peu souvent qu'il avait tort. Il était fermé en vers les autorités ⁹⁸⁷. Il est paresseux et bavard. Il aime donner de son temps pour ce qu'il aime. Sur la vie morale, on remit en doute son honnêteté. Ne relate pas avec franchise les faits où il est tenu pour responsable. On signalait aussi sa mauvaise tenue à table et son manque de transparence. Dans la vie académique, on lui reprochait son manque de

⁹⁸⁴ Idem., Rapport évaluatif du Conseil pédagogique du séminaire des Aînés des Saints-Apôtres d'Otéle de 1989-1990 portant sur le candidat Essomba Engelbert.

⁹⁸⁵ Idem.

⁹⁸⁶ Idem.

⁹⁸⁷ Idem.

ponctualité, une mauvaise présentation de ses devoirs, des capacités intellectuelles moyennes. Enfin dans la dimension de la vie communautaire, il n'avait pas d'esprit d'équipe. Il contestait très souvent son animateur. Il lui manquait le sens de l'humour (...) ⁹⁸⁸. Dans l'engagement apostolique et pastoral, on ne trouva aucune activité de cette nature. Dans la rubrique de la vie spirituelle, on l'encourageait à cultiver à la chapelle l'humilité, et la ponctualité.

b) L'auto-évaluation des candidats

Les évaluations n'étaient pas unilatérales, c'est-à-dire faites uniquement par les encadreurs. Les étudiants étaient appelés à s'écouter et à faire personnellement le point sur leur capacité d'adaptation ou non. Le règlement le leur permettait. Le Père Michel Legault, Recteur du séminaire rappelait dans une lettre adressée à tous ses étudiants une réalité fondamentale dans leur formation que : « le premier formateur d'une personne responsable et libre ne peut être, en définitive que l'éduqué lui-même lorsqu'il prend en main sa propre éducation ». C'est dans cette ordre idée que la formation sacerdotale ou à la vie religieuse reposait d'abord sur l'étudiant lui-même. C'est la raison pour laquelle il devait être capable de juger soi-même son parcours et la qualité de celui-ci. Il pouvait librement et avec responsabilité à cet effet se désister lorsqu'il ne parvenait pas à s'adapter. Cette décision était difficile, mais encouragé par les formateurs et les autorités. C'est un peu le cas du candidat Bisso Eba Georges qui au terme de l'année scolaire 1990, résolut de mettre fin à sa formation au regard de son incapacité à s'adapter dans le nouvel environnement dans lequel il vivait. Dans une lettre adressée à son Excellence Mgr Jean Zoa, il affirmait :

Mon Père,

J'ai le respectueux honneur de venir auprès de votre haute personnalité bienveillante, solliciter mon départ du séminaire dû au problème d'adaptation. Tout comme l'enfant prodigue avait privé son père de joie en le quittant, je crois et je l'espère très bien que tel est aujourd'hui mon cas vis-à-vis de vous, de mes professeurs, de mes mères spirituelles et de mes camarades Ainsi donc, je demande pardon à toute la communauté et je me recommande à vos prières

Dans l'espoir de recevoir de vous une suite favorable, je vous prie de recevoir mes salutations infinies et l'expression de mon profond respect ⁹⁸⁹.

La prise en charge d'un étudiant par une congrégation ou un évêque n'était pas chose aisée. Elle impliquait la recherche d'une bourse d'étude à ce dernier. Cette bourse touchait la prise en charge de la santé, la ration, les études, l'argent de poche et de transport. Le départ d'un étudiant boursier pouvait être donc difficile à gérer pour les autorités. Mais, il ne fallait

⁹⁸⁸ Idem.

⁹⁸⁹ ASMSA, Lettre de Bisso Eba Georges, séminariste au séminaire des Aînés des Saints-Apôtres d'Otélé, adressée à son Excellence Mgr Jean Zoa, le 16 octobre 1990.

non plus forcer les candidats à rester au séminaire. C'était une affaire d'appel divin, de liberté, de volonté et de don de soi. Mgr Jean Zoa ne récrimina pas contre le départ de son candidat. Il lui répondit avec sagement et l'invita à prendre le chemin qui lui convenait :

Cher ami, j'accuse réception de ta lettre que tu m'as écrite aujourd'hui même et dans laquelle tu sollicites ton départ du séminaire pour un « problème d'adaptation ». Je crois que tu as mûrement pris ta décision et je la respecte très paternellement. Je t'autorise donc à quitter le séminaire d'Otélé en toute quiétude d'âme et je prie le Seigneur de te guider dans les chemins qu'il t'indiquera par les supérieurs ecclésiastiques et les événements. (...) ⁹⁹⁰.

L'étudiant Bisso Eba Georges était libre et pouvait désormais assumer sa charge de laïc dans un tout autre domaine. Mais la vie devait continuer au séminaire. Les charges étaient à assumer pour le bon fonctionnement de toute la structure. Comment les administrateurs se prenaient-ils pour entretenir une maison de 114 étudiants et 20 encadreurs ? Cette question permettra d'étudier la gestion managériale du séminaire et sa capacité à s'adapter à la demande en ressource.

5) Le fonctionnement du séminaire des Aînés des Saints-Apôtres d'Otélé

Le séminaire des Aînés des Saints-Apôtres était placé sous la responsabilité collégiale des évêques des cinq pays de l'Afrique centrale. Ainsi leur revenait toute la responsabilité d'assurer le fonctionnement de cet établissement qui présentait comme charges : les salaires des enseignants, les allocations des encadreurs religieux, la santé et la ration des candidats, le carburant, l'entretien des meubles et des biens immobiliers, le matériel didactique, le transport, etc. Par exemple une pension d'un séminariste coûtait aux évêques annuellement un montant estimatif de 260.000 à 430.000 F CFA de bourse comme on peut le voir sur ce relevé de compte d'un étudiant de cette école.

Tableau 93 : Relevé de compte de Fimba Michel Mbassi Olenguema de 1990.

Date	Opérations	Sorties	Devise
1989-1990	Reste dû	67180	
1990-1991	Pension	150.000	F CFA
	Dispensaire	4200	
	Dispensaire	1400	
	Emprunt	3000	

⁹⁹⁰ Idem., Lettre de son Excellence Mgr Jean Zoa adressée à Bisso Eba Georges, séminariste au séminaire des Aînés des Saints-Apôtres d'Otélé, le 16 octobre 1990.

	Achat livret Prières du Temps Présent	12000	
	Missel	12000	
	Dispensaire	3600	
	Transport	10000	
	TOTAL	433440	

Source : ASMSA, Relevé de compte de l'étudiant Fimba Michel Mbassi Olenguena.

Mais en réalité le coût réel de la formation d'un seul séminariste était fixé à 450.000 F CFA l'année. La pension représentait dans ce coût un montant de 150.000 F CFA⁹⁹¹. Les autorités des différentes conférences épiscopales étaient appelées à assurer toutes les charges du séminaire dès le début de l'année scolaire. Cependant, cette responsabilité qui leur incombait, n'était pas toujours garantie de manière à favoriser une aisance dans la gestion des charges de fonctionnement. Il pouvait arriver que leurs subsides attendus parviennent en retard. En début d'année académique 1990-1991, les encadreurs Saints-Apôtres exprimaient leur peur d'une absence de financement des études de leurs candidats au mois de novembre en soulignant ce qui suit :

Cette année, nous avons constaté la grande difficulté de plusieurs séminaristes à payer leur pension : neuf n'ont rien versé des 150.000 F CFA demandés. Nous ne voulons pas que les autres diocèses assument la dette des diocèses qui n'ont rien payé. Il s'avère que la situation ira en s'aggravant. C'est pour cette raison que nous serons acculés en septembre prochain, lors de la rentrée prochaine à renvoyer chez eux tous les séminaristes qui n'auront pas en main la moitié de la pension fixée pour 1991-1992. Nous vous informons que la pension qui sera exigée pour l'année 1991-1992 sera de 180.000 F CFA⁹⁹².

Ce qui obligeait la Société des Saints-Apôtres à l'usage de ses fonds propres pour maintenir l'œuvre formative. Cette méthode qui ressemblait à un préfinancement, plaçait les missionnaires Saints-Apôtres au statut de créancier des évêques. Au cours de l'année académique 1989-1990, ils supportèrent comme en 1988 un déficit budgétaire qui s'élevait à 20.832.592 F CFA, soit 39,8% du budget global fixé à 79.167.408 F CFA. Les lenteurs des versements des subsides et la faible contribution des organismes et des bienfaiteurs par exemple de l'ordre de 7,2% de ce budget, mettaient en difficulté la Société des Saints-Apôtres qui,

⁹⁹¹ ASMSA, Lettre du Père Michel Legault, Recteur du séminaire des Aînés des Saints-Apôtres d'Otélé, adressée à son Excellence Mgr Jean Zoa, le 18 novembre 1990.

⁹⁹² ASMSA, Lettre du Père Michel Legault, Recteur du séminaire des Aînés des Saints-Apôtres d'Otélé adressée aux évêques de l'Afrique centrale, le 1^{er} juin 1990.

parfois procédait par des alertes pour stimuler l'épiscopat à respecter ses engagements. Une de ces alertes adressées aux évêques se formulait ainsi :

La Société des Saints-Apôtres ne compte qu'une quarantaine de prêtres et huit frères ; une grande partie de ces prêtres et frères ne gagnent pas un salaire venant de l'extérieur de l'œuvre. Le fardeau de la dette du séminaire repose donc sur leurs épaules. Ne serait-ce pas raisonnable de partager cette dette, si était possible, au pro rata, des séminaristes qui ont bénéficié de la formation reçue au cours de l'année ?⁹⁹³

Les évêques éprouvaient des difficultés à payer leurs dettes sur la formation sacerdotale de leurs candidats. Cette difficulté n'était pas un fait nouveau. Depuis la fondation du séminaire des Saints-Apôtres, leur soutien financier n'accompagnait pas toujours de manière objective et significative le projet de formation sacerdotale. Il fut même établi qu'entre 1966 et 1990, la Société des Saints-Apôtres et quelques organismes ont supporté les charges déficitaires de cette institution. Mais les temps avaient beaucoup changé entre ces deux dates. En effet de 1988 à 1994, une grande crise étrangla l'économie du Cameroun qui fut soumis sous plusieurs programmes d'ajustement structurel. Le malaise s'amplifia avec l'augmentation du pouvoir d'achat justifié par la dévaluation du franc CFA⁹⁹⁴. La crise économique impactait négativement la vie en entraînant aussi une hausse de la pension des étudiants de 150.000 à 180.000 F CFA au séminaire. Bien plus, les organismes catholiques d'aides financières et les bienfaiteurs n'étaient plus généreux. Ils n'accordaient plus assez de financement au séminaire d'Otélé.

Ces changements étaient vécus au séminaire par les encadreurs avec une lucidité qui leur valait des jugements proportionnés sur la situation. Le Père Michel Legault déclarait ainsi aux évêques : « Si l'on veut que le séminaire d'Otélé continue un autre quart de siècle à donner des prêtres à l'Eglise, il faudra trouver des fonds nécessaires à son exercice annuel. Ces fonds viendront de moins en moins du Canada et de l'Europe⁹⁹⁵ ». Dans ce contexte, les Sociétaires Saints-Apôtres se trouvaient à l'étroit et dans l'obligation de rappeler aux évêques de l'Afrique centrale de prendre en main leur responsabilité. Avec beaucoup de fermeté, le Recteur du séminaire des Aînés présenta l'urgence d'un partage des charges de fonctionnement avec les évêques au risque d'un essoufflement de la Société des Saints-Apôtres :

En juin dernier, dans mon rapport de fin d'année, je vous avais entretenu du déficit du séminaire et je vous avais demandé de participer au tiers de ce déficit au *pro rata* des séminaristes de votre diocèse qui ont bénéficié l'an dernier de la formation dispensée par notre séminaire Mgr Franck de la Propaganda Fide ainsi que les responsables de Missio-Aashen à qui j'ai demandé de l'aide

⁹⁹³ Idem.

⁹⁹⁴ Touna Mama, *L'économie camerounaise. Pour un nouveau départ*, Yaoundé, Afrédit, 2008, p.10.

⁹⁹⁵ ACDO, Lettre du Père Michel Legault, Recteur du séminaire des Aînés des Saints-Apôtres d'Otélé adressée aux évêques de l'Afrique centrale, le 1^{er} juin 1990.

financière m'ont affirmé que des fonds supplémentaires avaient été octroyés aux évêques pour faire face aux dépenses de leurs séminaires (...). Je reviens auprès de vous pour vous demander de participer à notre déficit de 1989-1990 afin que le fardeau ne tombe pas uniquement sur les épaules de notre Société⁹⁹⁶.

L'intransigeance du Père Michel Legault avait abouti à une régularisation de la situation financière du séminaire par les évêques lesquels permirent d'assurer un budget de 47. 279. 229 F CFA dont les dépenses furent réparties selon les activités ci-après.

Tableau 94: Répartition des dépenses du séminaire des Aînés des Saints-Apôtres en 1990.

Dépenses		Montants
Nourriture	Personnel	3.870.243
	Séminaristes	7.996.944
Salaire	Personnel	16.335.179
	Employés	4.596.175
	Impôts	750.093
	Assurances	166.216
Matériels roulants	Entretien et essence	2.452.982
	Achat voiture usagée Honda Civic	500.000
	Assurances	236.511
	Tondeuse à gazon	53.345
Fournitures spécialisées	Eau et électricité	1.397.925
	Pétrole, gaz et bois	452.770
Dépenses diverses	Sport	47.415
	Dispensaire	274.040
	Secrétariat	489.145
	Bibliothèque	295.395
	Journaux et revues	232.095
	Cultes et retraites des séminaristes	226.490
	Entretien ménager	988.395
	Entretien immobilier	275.450
	Atelier technique	51.656
	Souvenir aux finissants	59.400
	Prêts aux étudiants (départ de fin d'année	991.590
	Agriculture-élevage	487.640
	Eau et électricité (travaux de réfection)	2.305.650
	Cuisinière et réfrigérateur	405.000
	Fête du 25 ^e anniversaire	237.910

⁹⁹⁶ ASMSA, Lettre du Père Michel Legault, Recteur du séminaire des Aînés des Saints-Apôtres d'Otélé, adressée à son Excellence Mgr Jean Zoa, le 18 novembre 1990.

	Ordination de César Yoha	14.260
	Publicité	21.300
	Retraites vacances 1990	1.028.015
	Aide à une employée retraitée	40.000
Total	47. 279. 229 F CFA	

Source : ACDO, Bilan financier du séminaire des Aînés des Saints-Apôtres d'Otélé (1990-1991).

A l'analyse de ce tableau, il apparaît plusieurs constats sur les dépenses liées au fonctionnement du séminaire. Le premier constat est que l'établissement consommait un énorme budget de 47.279.229 F CFA pour des charges de fonctionnement qui s'évaluaient à trente-une activités. On peut constater secondement que les charges les plus élevées étaient celles liées surtout à la ration des séminaristes fixée à 7.996.944 F CFA (souligné en orange), et aux salaires du personnel (souligné en jaune) de l'ordre de 16.335.179 F CFA et des employés (souligné en bleu) de 4.596.175 F CFA. L'eau, l'électricité, l'entretien des véhicules et l'essence absorbaient aussi une partie importante des ressources financières du séminaire. Ces dépenses étaient donc nécessaires à la survie de l'établissement dont les encadreurs réclamaient aux évêques de manière judicieuse un règlement de leurs factures.

Les prêtres des Saints-Apôtres continuèrent à diriger le prestigieux séminaire des Aînés avec fermeté. En 1991, ils célébrèrent vingt-cinq années de leur présence au Cameroun dans le champ de la formation sacerdotale et à la vie religieuse pour le compte des cinq pays de l'Afrique centrale⁹⁹⁷. Cette solennité prétextait un bilan très élogieux en termes d'effectif des prêtres donné à l'Afrique centrale. En 1991, les rapports du séminaire des Aînés parlaient d'un nombre de 127 prêtres formés par les encadreurs Saints-Apôtres⁹⁹⁸. Cet effectif était en hausse depuis 1983 avec un bilan de 62 prêtres⁹⁹⁹. Mais dix ans avant, c'est-à-dire en 1973, les ordinations démarraient à peine seulement avec un seul ordonnant en liste. De 1973 à 1991, l'œuvre des Saints-Apôtres était donc efficace et promettait un avenir meilleur à l'Eglise Catholique.

⁹⁹⁷ ASMSA, Lettre du Père Michel Legault, Recteur du séminaire des Aînés des Saints-Apôtres d'Otélé, adressée à son Excellence Mgr Jean Zoa, le 18 novembre 1990.

⁹⁹⁸ Idem.

⁹⁹⁹ M. Legault, *Les séminaristes du Séminaire...*, p.1.

6. La fin de la Société des Saints-Apôtres et arrêt des activités formatives sacerdotales au Séminaire des Aînés des Saints-Apôtres d'Otéle (1995)

La Société des Saints-Apôtres avait occupé une place importante dans l'Eglise catholique en Afrique centrale en formant les jeunes adultes au sacerdoce. Mais cette activité allait aussi s'épuiser après 30 ans d'exercice au profit de plusieurs pays. Avant de saisir les facteurs qui expliquent cet épuisement, il importe déjà de comprendre les tenants de sa décadence en 1995.

a) La fin de la Société des Saints-Apôtres et naissance de la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres

Un fait majeur allait se produire quatre ans après la célébration de ses 25 ans de présence de la Société des Saints-Apôtres au Cameroun. C'était sa fusion avec les Missionnaires des Saints-Apôtres fondé aussi par le Père Eusèbe-Henri Ménard le 15 août 1962¹⁰⁰⁰. Du 30 juillet au 18 août 1995, 21 membres de chacune des deux Sociétés tinrent un Chapitre Général préparant l'unification. Le P. Yvon Archambault fut élu premier Supérieur Général de la nouvelle Société à savoir : la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres. La Société des Saints-Apôtres devenait ainsi désuète en lieu et place de la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres qui prenait ainsi la direction de la gestion du séminaire des Saints-Apôtres. Dans une lettre adressée au Vice-Premier Ministre Chargé de l'Administration et de l'Aménagement du Territoire du Cameroun en 1996, le Père Jean-Claude Soete, Procureur de l'Archidiocèse de Yaoundé affirmait :

Excellence,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que suite à une fusion intervenue au sein de la maison mère comme l'attestent les copies des documents joints en annexe, la Congrégation dénommée « Société des Saints-Apôtres », reconnue par Décret N° 68/DF/336 du 26 août 1966 sous le nom initial de séminaire des Saints-Apôtres, s'appelle dorénavant, SOCIETE DES MISSIONNAIRES DES SAINTS-APOTRES. Nous prions, Monsieur le Vice-Premier Ministre de nous en donner acte, et précisons que le Seigneur de la Congrégation demeure le Révérend Père JACQUES TAILLEFER.

Veuillez croire Excellence, à l'assurance de notre haute considération¹⁰⁰¹.

Si ce changement était significatif au point de vue historique pour les ex-sociétaires de la Société des Saints-Apôtres, il n'avait pas un réel impact sur la gestion du séminaire d'Otéle dont le contrat de direction allait brutalement arriver à son terme en 2002.

¹⁰⁰⁰ Longpré, *Eusèbe-Henri Ménard...*, p.62.

¹⁰⁰¹ ASMSA, Résidence de Nkolbisson, Lettre du Père Jean-Claude Soete à son Excellence Monsieur le Vice-Premier Ministre Chargé de l'Administration et de l'Aménagement du Territoire du 30 avril 1996.

b) L'arrêt des prestations de formation sacerdotale au séminaire des Saints-Apôtres

La principale raison évoquée à l'arrêt de l'administration du séminaire des Aînés des Saints-Apôtres d'Otéle par les Sociétaires Saints-Apôtres après 36 ans de carrière dans la formation sacerdotale, était le déficit d'un personnel de relais capable d'assumer, selon les exigences de l'Eglise ce rôle d'encadrement des étudiants à la vie cléricale et religieuse. Le dernier Recteur de la structure fut le Père Jacques Taillefer dont la santé se désagrégea considérablement au jour le jour. D'après le Père Joseph Théophile Ngouo, ce dernier fut contraint de retourner dans son pays d'origine. Ce qui entraîna la déchéance du leadership de la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres en Afrique centrale. Le Père Théophile relate cet épisode douloureux de vie de la Société des Saints-Apôtres au Cameroun :

Le P. Jacques Taillefer, m.s.a. Recteur de ce séminaire, est en voyage au Canada avec de petits soucis de santé. Après visite et examen médical, la nouvelle n'est pas bonne et il ne peut plus revenir au Cameroun continuer sa mission. Il est soumis à un traitement médical intensif. Les m.s.a. sont pris de surprise et n'ont personne préparée pour assumer cette responsabilité selon les exigences de l'Eglise¹⁰⁰².

La Société des Missionnaires des Saints-Apôtres faisait face à un problème grave qu'elle était censée résoudre en venant en Afrique. C'était bien l'absence d'une ressource humaine adéquate capable d'accompagner et de former les prêtres. Cette structure dont fit recours en 1964 les évêques de l'Afrique centrale pour former son personnel religieux et clerc, allait aussi souffrir du même malaise, à la seule différence que le manque de personnel était justifié par son essoufflement et son vieillissement. En 2002, le personnel canadien comptait dans ses rangs des religieux ayant une tranche d'âge dont la moyenne était la soixantaine¹⁰⁰³. Le tableau ci-après donne de constater que les canadiens n'étaient plus en veine pour les opérations missionnaires dans le Séminaire d'Otéle.

Tableau 95: Les âges des membres définitifs canadiens en 2004.

Noms	Ages	Noms	Ages	Noms	Ages
Campbell	34	Begin	67	Litalien	76
Rodembourg	44	Bergeron	71	Malboeuf	83
Bergéron	50	Bertrand	72	Monette	75
Taillefer	53	Bois	71	Ouimet	78

¹⁰⁰² Joseph Théophile Ngouo, 52 ans, Prêtre de la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres, entretien à Yaoundé, 11 mai 2023.

¹⁰⁰³ ASMSA, Actes de l'Assemblée Provinciale de 2004.

Archambault	63	Bouchard	73	Paquette	78
Turcotte	61	Côté	70	Pelletier	87
Tremblay	61	Dubois	69	Rousseau	76
Simard	63	Gervais	70	Roy J.P	77
Poulin	61	Girard	68		
Paradis	58	Jolicoeur	67		
Morneau	63	Legault	68		
Jutras	63	Pelletier	67		
Grenon	57	Robillard	74		
Dallaire	59	Roy G	65		
Bissonette	63	Roy J.L	70		
Adisson	70	Therrier	73		
Barnette	66	Bouchar	79		
Couture	76	Gibeault	78		

Source : ASMSA, Assemblée provinciale de la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres de 2004.

A la lecture de ce tableau, force est de constater que la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres ne comptaient en réalité que deux religieux dont l'âge variait de 34 à 44 ans. Il s'agissait de Campbell et Rodembourg. La majorité en relief en jaune avait plus de soixante-dix ans. Elle demeurait donc dans l'incapacité d'assurer avec cette majorité vieillissante la relève qui s'imposait à la tête de la direction du Séminaire des Saints-Apôtres d'Otélé, au regard de la vacance du Recteur Père Jacques Taillefer. Cette limitation n'était pas sans frustration dans la famille des Saints-Apôtres. Dans un rapport de l'Assemblée provinciale en 2004, le Père Raymond Tremblay confirmait les symptômes de la gêne qu'éprouvaient ses confrères Saints-Apôtres après la cessation du contrat de gestion du séminaire des Aînés d'Otélé : « Le climat est toutefois lourd. Nous le constatons bien lors de notre rencontre avec l'équipe du séminaire et le Recteur (...). Faute de personnel suffisant, nous nous retirons à la fin de cette année scolaire »¹⁰⁰⁴.

Une fois de plus comme en 1924, 1932 et 1966, le déficit d'effectif du personnel formateur des clercs allaient frapper une structure religieuse qui avait la lourde charge de diriger l'une des plus grandes écoles sacerdotales de l'Afrique. Cette situation rappelle aussi les épisodes de la Congrégation des Pères du Saint-Esprit durant les périodes citées plus haut. On

¹⁰⁰⁴ ASMSA, Résidence de Nkolbisson, Assemblée provinciale 2004, p. 6.

se souvient que le contexte et la justification de la mission de la Société des Saints-Apôtres au Cameroun étaient respectivement le manque de prêtres et la formation de ceux-ci à cet effet. Dans sa mission au profit des évêques, n'oublia-t-elle pas de se faire à son profit œuvre de bonne charité en formant les siens conformément aux exigences de son charisme ?

En réalité, en dépit de la grande foule des candidats qu'elle accueillait au séminaire des Aînés depuis 1968, elle avait pu à son compte ordonner seulement quatre prêtres indigènes avant 2002. Il s'agissait des Pères Onogo Benjamin, Magloire Atangana, Victor Eso Ekoe et Martin Signing. Cette limitation a des raisons à savoir : premièrement la restriction des recrutements des jeunes africains au séminaire à leur compte et deuxièmement le respect des objectifs fondamentaux de leur mission en Afrique qui était la formation des vocations des adultes au sacerdoce au profit des évêques de l'Afrique.

La restriction des recrutements avait une seule explication : le Père Onogo Benjamin s'était retiré de la Société beaucoup plutôt pendant son séjour au Canada où il se maria¹⁰⁰⁵. Ce retrait avait entraîné une déception des prêtres canadiens qui voyaient en lui l'image d'un joyau de l'œuvre de la Société des Saints-Apôtres en Afrique. Il décida de quitter l'ordre des prêtres pour embrasser le laïcat au Canada. Cette expérience fut très mal appréciée par ses confrères qui virent un échec et décidèrent de bloquer les admissions des jeunes africains dans la Société compromettant les possibilités d'une relève en Afrique¹⁰⁰⁶. On pense même que la Résidence de la Société des Saints-Apôtres construite à Nkol-Bisson aurait pu être construite beaucoup plus grande en 1990 si cette désertion n'aurait pas eu lieu¹⁰⁰⁷. En maintenant donc de manière primordiale leur intérêt aux prestations de formation cléricale au profit des évêques des cinq pays de l'Afrique centrale, ils ne manifestèrent guère d'intérêt à implanter, à l'exception de la Résidence de Nkolbisson, leurs propres communautés de vie locale pour assurer la relève.

Mais, en 1998, lorsque l'épuisement dû par l'usure du travail se présenta, ces religieux canadiens allaient opérer un choix difficile entre demeurer au Cameroun pour continuer leur œuvre, et retourner au Canada où se trouvait leur quartier général. Rien apparemment ne semblait les pousser à demeurer au Cameroun d'après le Père Victor Essono, le troisième prêtre camerounais ordonné au compte de cette Société qui relate :

Vers les années 1998-1999, il se posait la question de savoir « est-ce qu'on reste, est-ce qu'on part ? ». La communauté était dans une forme de carrefour. Carrefour pourquoi ? Par ce que,

¹⁰⁰⁵ Victor Essono Ekoe, 62 ans, Prêtre de la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres, entretien à Yaoundé, le 12 juillet 2023.

¹⁰⁰⁶ Victor Essono Ekoe, 62 ans, Prêtre de la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres, entretien à Yaoundé le 12 juillet 2023.

¹⁰⁰⁷ Idem.

certain confrères canadiens ne pensaient plus continuer la mission ou encore, il n'y avait plus beaucoup de zèle pour la mission ici¹⁰⁰⁸.

Pour les décideurs de la Société des Saints-Apôtres, l'implémentation locale n'était pas à l'ordre du jour. Le démontrait de toute évidence, la construction de quelques structures telles que les premiers bâtiments du noviciat et de la résidence à l'allure beaucoup moins grande que prévue à l'avance. En pensant à leur retour en terre natale, les canadiens trouvaient inutiles de procéder à ces énormes investissements. Mais, l'idée de leur départ ne faisait pas unanimité au sein du collège des prêtres noirs de la Société qui trouvaient pessimistes, le regard que portaient leurs confrères canadiens sur l'avenir de la Société en Afrique. L'une des figures emblématiques de l'opposition et de la résistance qui allait naître dans cette tergiversation était celle du Père Victor. Au cours d'une réunion de crise, il fit entendre à ses confrères son optimisme quant au devenir de la communauté des Saints-Apôtres au Cameroun en ces termes :

Il y a une petite crise interne, c'est-à-dire des jeunes qui ne sont pas contents de leur animateur local. Moi je n'étais pas là. Mais, il s'avère que quand le Père Germain arrive, il demande à ce que tout le monde soit là. Moi, je viens. Et, il se pose une question : « Est-ce que vous voulez le statu quo ? » Alors moi je trouve que le mot statu quo n'a pas de sens car nous ne voulons pas restés figés. Nous sommes appelés à grandir (...). Quand cette question se pose, nous les trois prêtres noirs, on nous propose de nous amener au Canada et de continuer la vie là-bas et laisser les jeunes en formation dans les diocèses où ils souhaiteraient exister. Mais malheureusement, je n'adhère pas à ce projet. Je suis le premier à parler (...) pour dire que nous ne partirons pas d'ici¹⁰⁰⁹.

A la suite de cette prise d'opposition, une assemblée extraordinaire de la Région d'Afrique se tint et permit à ce dernier d'exprimer tout haut sa position : « on croit à l'Afrique, on croit que ça va continuer ». ¹⁰¹⁰ Si cet optimisme était la graine qui favorisa la naissance d'un projet de construction d'une vie communautaire en Afrique plus tard sous l'impulsion de son son clergé africain, la Société des Saints-Apôtres allait malheureusement et définitivement voir son glas sonné à la direction du séminaire des Saints-Apôtres d'Otélé en 2002. Une note de Mgr André Wouking adressée le 25 octobre 2002 au Cardinal Crescenzo Sepe, Préfet de la Congrégation pour l'Evangélisation des Peuples, soulignait le retrait au Canada du dernier Recteur Saint-Apôtre, le Père Jacques Taillefer en septembre. Mgr Wouking écrivait :

Eminence,

¹⁰⁰⁸ Idem.

¹⁰⁰⁹ Idem.

¹⁰¹⁰ Idem..

Notre séminaire des Saints-Apôtres d'Otéle avait pour Recteur depuis quelques années, le Père Jacques Taillefer, msa. Nous avons appris en début de septembre que, pour des raisons de santé, celui-ci ne reviendrait pas de son Canada natal¹⁰¹¹.

En septembre 2002, le séminaire des Aînés des Saints-Apôtres d'Otéle était donc une structure acéphale. L'administration ecclésiastique de l'archidiocèse de Yaoundé allait se réorganiser pour éviter le chaos qui le guettait. Mais ce chaos était déjà pressenti quelques mois avant les rentrées de l'année scolaire 2002-2003, année au cours de laquelle fut imputées au Père Taillefer des dérives qui semblaient miner l'institution formative. Fut révélateur de cette crise, un rapport de monsieur Nyobe Paul, paroissien de la mission catholique d'Otéle, qui informa tous les évêques de la Province Ecclésiastique de Yaoundé pour dénoncer tous les maux qui gangrenaient l'administration de cet établissement. Produite le 10 juillet 2002, cette lettre fustigeait particulièrement l'incompétence du personnel enseignant et administratif en affirmant que le Père Jacques Taillefer était parti du Cameroun en catimini dû au fait qu'il fut dépassé par les événements dont lui-même en était la cause et ce en raison de ses limites intellectuelles et sociale, y compris de son incapacité à supporter le dialogue dans un milieu académique¹⁰¹². Pour soutenir ces accusations, il imputa au Recteur son incapacité à fournir des solutions à la crise ni même de donner le bilan financier et de fonctionnement de la première année de philosophie¹⁰¹³.

A la suite de ces allégations, l'auteur de la lettre décrivit aussi la fatigue, l'imposture et les problèmes de mœurs de certains membres du collège des enseignants. Le personnel fatigué dont il parlait était le Père Andrien Remy, Vice-Recteur qui occupait cette fonction en dépit de ses 80 ans d'âge ; au nombre des imposteurs, il classait le Frère Kape Adrien Bruno à cause de ses limites dans ses fonctions de comptables des matières, Pascal Mebe dont il accusait d'être devenu enseignant de philosophie alors qu'il était un enseignant de français et de solfège.

¹⁰¹¹ ASMSA, Lettre de Mgr André Wouking, Archevêque de la Province Ecclésiastique de Yaoundé, adressée au Cardinal Crescenzo Sepe, Préfet de la Congrégation pour l'Evangélisation des Peuples relative à la nomination d'un Recteur au Séminaire Provincial de Philosophie et de Propédeutique d'Otéle du 25 octobre 2002.

¹⁰¹² ASMSA, Lettre de monsieur Nyobe Paul, paroissien de la mission catholique d'Otéle, adressée au clergé de la Province Ecclésiastique de Yaoundé du 10 juillet 2002.

¹⁰¹³ Idem..

Photo 26: Depuis l'extrême droite les Pères Adrien Rémy, Jean-Paul Roy et Mgr Mve de 1990.



Source : ASMSA, Photo de Michel Legault.

Tandis qu'autour de la question des mœurs, l'auteur de la lettre indexa Zabe Janvier, la sœur Rose Marie, du Frère Magloire Guerch et du Père Henri Paradis. Le premier fut accusé de dispenser plusieurs matières dans l'établissement transgressant ainsi les dispositions canoniques 253.1 sur le respect des spécialisations et de la vertu ; la seconde personne fut qualifiée de raciste dans ses rapports avec les étudiants ; le Frère Magloire Guerch quand à lui fut signalé comme un formateur au « comportement machiavélique et « masochiste envers les étudiants »¹⁰¹⁴. L'une des accusations graves mentionnées dans cette lettre, qui témoignait de la gravité des propos tenus par son auteur, était celle portée à l'endroit du Père Henri Paradis, prédicateur des retraites dans le séminaire. Ces accusations étaient relatives aux pratiques de pédophilie et d'homosexualité dont les accusations non fondées lui auraient valu son départ du Cameroun en 1997¹⁰¹⁵.

Ces reproches adressés au Père Jacques Taillefer ne constituaient-ils pas l'évidence d'un malaise au sein de son établissement ?

En tout état de cause, le Père Jacques Taillefer se rendit au Canada définitivement pour des raisons de maladie. L'administration ecclésiastique de l'archidiocèse n'allait pas attendre

¹⁰¹⁴ Idem.

¹⁰¹⁵ Idem.

sa vacance. Aussitôt, la Conférence Episcopale Provinciale de Yaoundé soumis à l'appréciation de Mgr André Wouking successeur de Mgr Jean Zoa décédé, une liste de trois clercs pour assurer la direction du Séminaire des Saints-Apôtres. Il s'agissait de l'Abbé Antoine Essomba Fouda, et des Pères de la Société des Saints-Apôtres à savoir : Dieudonné Magloire Atangana, Jean Braconin Kasiama. Mais le dévolu des évêques de la Province Ecclésiastique de Yaoundé tomba sur l'Abbé Antoine Essomba Fouda en raison de son expérience comme Directeur du petit Séminaire Saint Paul de Mbalmayo et enseignant à l'Institut Catholique de l'Afrique Centrale et au Séminaire Provinciale de Nkolbisson¹⁰¹⁶. Dans un courrier reçu le 23 septembre 2022, Mgr André Wouking lui rappelait sa reconnaissance en ces mots :

Monsieur l'Abbé,

J'ai l'honneur de vous annoncer que les Evêques de la Province Ecclésiastique de Yaoundé, vous ont choisi pour la fonction de Recteur de notre Séminaire provincial de Philosophie et de Propédeutique à Otélé.

Je vous dis toutes mes félicitations, mes encouragements et la bénédiction de tous vos Evêques. Vous pouvez compter spécialement sur mon soutien permanent dans l'accomplissement de cette lourde et exaltante charge de notre Eglise¹⁰¹⁷.

En hissant à la tête du séminaire des Saints-Apôtres l'Abbé Antoine Essomba Fouda, une nouvelle ère avait sonnée, l'ère des prêtres séculiers. Les sociétaires canadiens se retirèrent et rejoignirent définitivement la Résidence des Saints-Apôtres de Nkolbisson en juin 2003¹⁰¹⁸. En revanche, la Société ne rompra pas tous les liens avec leurs successeurs qui allaient continuer à accueillir pour une année de formation spirituelle et de discernement, les candidats de la Société des Saints-Apôtres en propédeutique¹⁰¹⁹. La Société des Missionnaires des Saints-Apôtres allait devoir changer de perspective en se retournant vers elle-même. Elle n'allait plus être au service des évêques. Elle se retirait du champ du Séminaire d'Otélé pour se consacrer à développer désormais une vie communautaire en terre africaine en recrutant et en formant désormais à son profit ses candidats.

¹⁰¹⁶ ASMSA, Lettre de Mgr André Wouking, Archevêque de la Province Ecclésiastique de Yaoundé, adressée au Cardinal Crescenzo Sepe, Préfet de la Congrégation pour l'Evangélisation des Peuples relative à la nomination d'un Recteur au Séminaire Provincial de Philosophie et de Propédeutique d'Otélé du 25 octobre 2002.

¹⁰¹⁷ ASMSA, Lettre de Mgr André Wouking, Archevêque de la Province Ecclésiastique de Yaoundé, adressée à monsieur l'Abbé Antoine Essomba Fouda du 23 septembre 2002.

¹⁰¹⁸ ASMSA, Conseil provincial 2004, p.89.

¹⁰¹⁹ Idem.

Photo 27: Les séminaristes en propédeutique et leurs encadreurs du séminaire des Saints-Apôtres en 1989.



Source : ASMSA, Photo de Michel Legault.

PARTIE III

IMPACT DE L'ŒUVRE FORMATIVE DE LA SOCIÉTÉ DES SAINTS-APÔTRES

La partie de cette étude traite de la naissance d'une nouvelle communauté africaine après le départ du Grand Séminaire Philosophique des Saints-Apôtres et son impact sur toutes les dimensions de la formation de son personnel et sur les structures. Il s'agit aussi de faire un bilan du travail missionnaire effectué par l'ex-Société des Saints-Apôtres dans le monde en général et au Cameroun en particulier.

CHAPITRE VI

LA NAISSANCE D'UNE NOUVELLE COMMUNAUTE DE VIE LOCALE DE LA SOCIETE DES MISSIONNAIRES DES SAINTS-APÔTRES AU CAMEROUN

Le 12 novembre 1972, était créé le Conseil Régional. Cette entité locale de la Société des Saints-Apôtres administra l'œuvre jusqu'en 2004¹⁰²⁰. En dépit de ses fonctions d'inventorier la logistique, d'évaluer les effectifs de son personnel en exercice en Afrique, d'informer et de sensibiliser les canadiens sur le sol canadien sur les activités missionnaires des ressortissants, elle exista aussi comme opportunité de source de revenus versés par les canadiens en soutien financier à l'héroïsme de leurs compatriotes au Cameroun. Pendant trente années, le Conseil Régional organisa la vie courante de la mission en Afrique. Cependant, la maladie, l'affaiblissement, le vieillissement et les décès de son personnel va entraîner à partir de l'année 2002 de profonde mutation au sein de la Région qui aboutira à trois faits importants à savoir la naissance de la Délégation d'Afrique, le développement d'une culture de vocation et la recherche de l'autonomie.

I. La création de la Délégation d'Afrique de la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres

La Délégation d'Afrique de la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres étaient une forme de gouvernement formant à la base une structure organique de la Société au-dessus de laquelle se superposait la Province et le Généralat. Cette forme d'organisation, statutairement canonique que ne l'était la Région, fut fondée en 2004. Quelles ont été les raisons qui justifient son adoption ? Quelle est sa nature et ses objectifs ?

A. Le contexte de la Région d'Afrique à la veille de l'érection en Délégation

Après le retrait des derniers missionnaires Saints-Apôtres du séminaire des Aînés en 2002, un grand besoin d'une vie communautaire se faisait jour. Tous les membres se trouvèrent dans l'obligation de loger dans la Résidence de Nkolbisson. Assez fréquemment ils se rencontrèrent pour renforcer les liens de fraternité en recherchant aussi une certaine

¹⁰²⁰ ASMSA, Procès-Verbal de la 1^{ère} Réunion du Conseil Régional du Cameroun, du 16 septembre 1973, au Presbytère de la Mission catholique de Nsimalen. Lire aussi la lettre du Supérieur Général, P. Jean-Paul Roy au P. Remi Couture, Conseiller Régional de la Société des Saints-Apôtres au Cameroun, du 23 août 1973.

harmonisation, une synchronisation des actions¹⁰²¹. En réalité aucun projet ne pouvait être exécuté si le tissu communautaire n'était présent dans cette première communauté de vie locale. Or, la consolidation des liens d'une vie communautaire viable passait nécessairement par un personnel religieux stable et bien formé lequel allait être appelé à occuper plus tard les postes de responsabilité clés correspondant à chaque étape de la formation des candidats. Ces étapes se répartissaient en quatre grands niveaux : l'aspiranat, le postulat, le noviciat et l'intégration¹⁰²².

Entre 2002 et 2003, la communauté locale ne disposait pas de noviciat en raison de l'absence des vocations. En réalité, ceci était surtout dû à un manque de bâtisse¹⁰²³. Les anciens locaux utilisés pour former les candidats à ce temps de probation étaient ceux du séminaire des Aînés des Saints-Apôtres d'Otélé. Après la cessation de la collaboration avec les évêques, il fallait bien que les Saints-Apôtres envisagent la construction d'un logement propre à cet effet. L'idée d'une bâtisse dédiée au noviciat apparût vraisemblablement en avril 2002 comme une aubaine. C'est de la localité de Febe-village située dans la ville de Yaoundé que sortit de terre ce logement inauguré et baptisé « Noviciat Saint Kisito » en septembre 2003¹⁰²⁴. Avant la construction de cette infrastructure, la seule communauté locale existante était la Résidence de Nkolbisson qui regroupait quatre formateurs à savoir les Pères Martin Signing, Rigobert Tango, Louis Magloire Guerch Andjingbopou et Henri Paradis¹⁰²⁵. La présence d'un noviciat en 2003 permit ainsi au Père Henri Paradis de faire une planification un peu plus complète, c'est-à-dire en l'intégrant à titre de nouvelle communauté locale. Le tableau ci-après rend compte de cette répartition du personnel de la Région et de la prépondérance de la Résidence de Nkolbisson comme communauté accueillant plus de ressources humaines.

Tableau 96: Répartition des formateurs entre 2000 et 2004.

Communautés	Formateurs	Années de fonction
Noviciat	P. Jean Braconni Kasiama Eleb	2003-2004
	P. Parfait Magloire Mbida	2003-2004
Résidence	P. Henri Paradis	2000-2004
	P. Martin Signing	2001-2004
	P. Rigobert Tango	

¹⁰²¹ ASMSA, Assemblée provinciale 2004, p. 90.

¹⁰²² On y reviendra plus amplement.

¹⁰²³ ASMSA, Assemblée provinciale 2004, p.90.

¹⁰²⁴ Idem.

¹⁰²⁵ Idem., p. 93.

	P. Louis Magloire Guerch Andjingbopou	2002-2004

Source : ASMSA, Assemblée provinciale de la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres de 2004.

La Résidence avait donc plus de membres avec à leur charge plusieurs candidats inscrits en faculté de théologie et en philosophie. Grâce à cette stabilité, ce personnel allait devoir s'exercer à l'encadrement des jeunes et des adultes temporaires qui aspiraient à une intégration dans la Société. Il était aussi de leur ressort d'assurer aux postulants une initiation à la vie de la Société et de l'Eglise d'autant qu'il existait de maison de formation que la Résidence jusqu'en 2003. La Résidence accueillait donc ainsi tant les membres temporaires ayant franchi le stage du noviciat que les postulants en cours d'imprégnation. Ainsi, si la communauté locale en construction avait été dépourvue de cette stabilité de son personnel, il aurait été quasiment impossible de recruter des nouveaux candidats et de leur assurer une formation de qualité. On peut tenter de traduire l'importance de cette stabilité en effectuant un rapport du personnel définitif et les effectifs des candidats par niveau de formation de la période 2001-2004.

Tableau 97: Statistiques des effectifs des candidats de 2001-2004.

Années	Temporaires (intégration)	Postulants (initiation)	Formateurs
2001-2002	12	04	P. Henri Paradis P. Martin Signing P. Rigobert Tango
2002-2003	12	08	P. Henri Paradis P. Martin Signing P. Rigobert Tango P. Louis Magloire Guerch Andjingbopou
2003-2004	04	04	

Source : ASMSA, Assemblée provinciale de 2004.

Les 12 membres temporaires comptaient 8 diacres, 01 stagiaire et 4 étudiants en première, deuxième et troisième année de théologie à l'Institut de Théologie Saint Cyprien de Ngoya. En 2001 la petite communauté en construction était formée de 17 membres. Cet effectif allait être maintenu l'année suivant et décroître à 15 en 2003¹⁰²⁶. Avant l'érection de la Délégation, la communauté de Nkolbisson avait réussi à maintenir le cap des effectifs qui allaient varier de 4 à 8 pour ceux des candidats en phase d'intégration notamment au diaconat, de 1 à 2 pour les stagiaires et de 4 à 5 pour les étudiants de première, deuxième et troisième année de théologie¹⁰²⁷. Par contre, le postulat connaîtra plutôt une stabilité de 4 étudiants¹⁰²⁸. Une analyse beaucoup plus approfondie est l'occasion donnée de souligner par le tableau des

¹⁰²⁶ Idem.

¹⁰²⁷ Idem.

¹⁰²⁸ Idem.

effectifs de chaque étape, l'importance de la stabilité du personnel et de l'équilibre qui exista entre son effectif et celui des postulants.

Tableau 98 : Effectifs des candidats à la Résidence de Nkolbisson de 2001-2003.

Années	Diacres	Stagiaires (Théo IV)	Candidats (Théo I, II, III)	Philosophie	Nombre de formateurs
2001	08	1	4	4	03
2002	07	1	5	4	04
2003	04	2	4	4	04

Sources : ASMSA, Assemblée provinciale de 2004.

A regarder attentivement la colonne du nombre de formateurs dans ce tableau, il est frappant de constater que la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres avaient maintenu une très vieille formule appliquée à la formation sacerdotale qu'elle employa depuis la première fondation du séminaire des Saints-Apôtres à Nsimalen en 1966. Cette formule était la stabilité d'un effectif de 4 ou plus d'acteurs clés dans le jeu de la formation comme cela peut sembler dans le tableau ci-dessous avec les Pères Jean-Paul Roy, Gérard Gibeault, et les laïcs Lester Judd et Yvon Dubuc, et le Frère Roland Drouin¹⁰²⁹.

On peut supposer que les 4 formateurs programmés de 2001 à 2004 devaient avoir la responsabilité de garantir chacun l'évaluation des candidats dans un seul aspect de la formation car une dimension pour chaque formateur semble avoir été la formule d'une évaluation prudente et plus ou moins objective des candidats. Les dimensions de la formation dont il est fait allusion sont les mêmes que celles qui furent d'actualité au séminaire des Aînés à Otélé à savoir : la vie intellectuelle, communautaire, personnelle et apostolique. Quant à l'effectif des étudiants en Résidence, il n'était pas très loin de ceux que connut le séminaire des Aînés des Saints-Apôtres à Nsimalen entre 1966 et 1967.

La Résidence de Nkolbisson montra les signes d'une bonne santé en menant une vie communautaire stable dans la prière, la fraction du pain, le partage en commun, le travail en équipe et la formation sacerdotale et religieuse de ses candidats¹⁰³⁰. A côté, le noviciat nouvellement créé en 2003, avait aussi besoin de cette même dynamique dont les Pères Jean Braconni Kasiama Eleb et Parfait Magloire Mbida allaient assurer la mise application en tenant compte de la spécificité de cette maison de formation. Le noviciat Saint Kisito de Febe-village

¹⁰²⁹ Cf., Tableau n° 17.

¹⁰³⁰ ASMSA, Assemblée provinciale 2004, p. 93.

fut inauguré en septembre 2003 avec une entrée de 7 probanistes (novices)¹⁰³¹. Cet effectif était un record dans l'histoire de la formation sacerdotale de la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres au Cameroun de 2003 à 2009. Ce qui tend à démontrer que les actes posés par le dernier Conseil régional étaient salutaires à la survie de la Société en Afrique. Il lui fallait un personnel nombreux et de qualité pour conquérir non plus la région de l'Afrique centrale, mais l'Afrique toute entière. D'où les prétentions d'une velléité expansionniste qui vont caractériser son personnel en 2004. Cette velléité allait se traduire par l'érection de la Région en Délégation lorsqu'elle put atteindre le critère de dix membres définitifs avec au moins la présence effective de deux communautés locales¹⁰³².

B. Les raisons de la naissance de la Délégation d'Afrique de la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres au Cameroun

La Région avait montré le signe d'un essoufflement avec le vieillissement de son personnel majoritairement étranger¹⁰³³. Ce personnel en mission en terre africaine, considéré comme sacrifié, suscitait un intérêt pécuniaire en faisant venir de l'argent en vue du soutien étranger de l'œuvre¹⁰³⁴. Après trente années d'activités, l'usure s'empara de ces missionnaires canadiens qui s'engagèrent à retourner au Canada natal. La Région qui n'avait plus l'essentiel de ses membres étrangers en activité, allait donc aussi tomber en évanescence. Elle était en marge du droit canonique qui prévoyait à sa place une autre forme d'organisation qu'il nommait la Délégation. Cette forme de structure offrait des conditions de possibilité d'une extension du pouvoir juridique, financier et politique de la Province sur elle par le biais d'un représentant notamment un Délégué. C'est dans cette veine qu'il faut voir la Délégation d'Afrique comme une émanation d'une décision provinciale prise au cours d'une Assemblée provinciale en 2004 à l'actif du Père Raymond Tremblay¹⁰³⁵.

En outre, si la Délégation fut créée par la Province, c'est parce que sa tutelle avait tous les moyens de la porter vers une autonomisation. Elle devait hériter de la stabilité de la Région qu'elle s'attela à substituer grâce à son expertise, ses fonds et sa logistique. Stratégiquement, la Délégation d'Afrique devait être créée pour rendre à la province du Canada ce que l'Afrique avait reçu d'elle à savoir : l'évangélisation par son charisme de formation, promotion et accompagnement des vocations dans un contexte dominé par l'émergence de la

¹⁰³¹ Idem, p. 88.

¹⁰³² Constitutions et Normes. Missionnaires des Saints-Apôtres, article 139, aliéna 1, Montréal, 2006.

¹⁰³³ ASMSA, Actes de l'Assemblée Provinciale de 2004.

¹⁰³⁴ Victor Essono Ekoé, 62 ans, prêtre au compte des Missionnaires des Saints-Apôtres, entretien à Yaoundé, le

¹⁰³⁵ ASMSA, Assemblée de la Délégation d'Afrique, rapport de l'Animateur de la Délégation, Père Léon Pascal Nko, 2019, p. 13.

déchristianisation du Canada et les effets pervers du capitalisme sur la foi des canadiens en général. L'atteinte de cet objectif était rendu possible avec la possibilité d'une érection en Délégation vue le quota des communautés et des effectifs des membres définitifs atteints.

Cette innovation allait s'accompagner concrètement des mandats triennaux accordés aux délégués d'Afrique de la Société des Saints-Apôtres , à savoir : les Pères Henri-Paradis (2004-2007) sous la responsabilité provinciale du Père Raymond Tremblay, Victor Essono Ekoé (2007-2010) sous la responsabilité du Père Yvon Archambault, Louis Hervé Baleba (2010-2013), Guy Paulin Nga (2013-2016) et de Léon Pascal Nko (2016-2019- ; 2019-2022) sous la responsabilité du Père Yvon Justras. Quelles furent la nature et les objectifs de cette organisation au sein de la Société Missionnaire des Saints-Apôtres ?

C. La nature et les objectifs de la Délégation

La Délégation d'Afrique de la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres est une érection le 02 février 2004 de la Province du Canada créée le 18 août 1995 et à laquelle cette dernière y est rattachée¹⁰³⁶. Elle fut anciennement une Région fondée elle-même en 1972. Cette dernière instance entretenait une relation très étroite avec la Maison Générale et la Province auxquelles elle était dépendante sur les plans financiers, juridiques et politiques. Plus propice à l'évolution, la Délégation venait atténuer cette subordination excessive et insuffler un esprit nouveau dans le développement des œuvres et du charisme de la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres en Afrique¹⁰³⁷. Pour décrypter l'essence de cette nouvelle structure, il convient de se poser deux questions à savoir : Que revêt tout le sens de cette nouvelle forme d'organisation locale de la Société et quels sont les objectifs que lui assigna la Province du Canada ?

1. La nature

D'après le Décret d'érection émis par le Père Raymond Tremblay, la Délégation d'Afrique dont le siège est au Cameroun, est une entité englobant toute « l'étendue du territoire géographique de l'Afrique et regroupant les Missionnaires des Saints-Apôtres en Afrique »¹⁰³⁸. Elle formait au sein de la Société le premier degré d'une organisation stratifiée dont les gouvernements sont dépendants les uns des autres. La première couche de cette stratification était la Délégation rattachée à la Province qui, elle-même au second niveau fut rattachée à

¹⁰³⁶ J. T. Ngouo, *Le temps d'intégration internationale, mémoire historique et jalons pour un renouveau de la formation*, Montréal, Editions Apostolicum, 2021, p. 147.

¹⁰³⁷ Victor Essono Ekoé, 62 ans, Prêtre au compte des Missionnaires des Saints-Apôtres, entretien à Yaoundé, le 12 juillet 2023.

¹⁰³⁸ J. T. Ngouo, *Le temps d'intégration internationale...*, p. 145.

l'instance supérieure appelée Généralat. Dans cette orientation, toute l'Afrique est désignée comme un seul espace territorial formant une Délégation administrée par un gouvernement appelé Conseil de la Délégation au-dessus duquel règne un membre définitif nommé par le provincial qui lui délègue les pouvoirs d'administrer son espace conformément aux Constitutions et Normes de la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres. Il est donc le Délégué du Provincial et du Général qui lui reconnaissent toutes les prérogatives conformément aux Constitutions et Normes de la Société. Celui-ci est d'office un prêtre qui doit justifier de trois années de promesses définitives¹⁰³⁹. La Délégation entend que structure canonique et évolutive sera appelée à devenir plus tard une Province si son l'effectif de son personnel et ses infrastructures grossissent. Cet enjeu impliquait une organisation qui allait reposer sur un Conseil de Délégation formé comme suit :

- 01 Délégué ;
- 01 Délégué Assistant ;
- 01 Secrétaire de la Délégation ;
- 01 Econome ;
- 01 chargé de la formation

2. Les objectifs de la Délégation

Les principaux objectifs qui furent assignés à la Délégation étaient de trois ordres à savoir : promouvoir et de développer le charisme et la mission, promouvoir la vie apostolique ainsi que la vie fraternelle de la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres.

Dans le cadre de la promotion et du développement du charisme et de la mission, elle devait s'atteler à :

- former et accompagner les jeunes et les adultes au sacerdoce et aux autres vocations ;
- former les membres temporaires à l'accompagnement spirituel ;
- former les jeunes à l'esprit missionnaire ;
- encourager l'apprentissage des langues communautaires que sont le français, l'anglais et l'espagnol ;
- favoriser les quatre niveaux de formation dans les lieux distincts ;
- doter les maisons de formation d'au moins trois formateurs bien préparés à la tâche.

¹⁰³⁹ ASMSA, Constitutions et Normes. Missionnaires des Saints-Apôtres, article 139, aliéna 1, Montréal, 1996, p. 65.

La promotion de la vie apostolique allait tout aussi impliquer les objectifs spécifiques tels que :

- la promotion des vocations par les biais de l'organisation des matinées et des camps vocationnels ;
- la formation et l'accompagnement des laïcs associés de la société et les familles naturelles ;
- promouvoir un bulletin de liaison et d'information trimestrielle ;
- animation des recollections et retraites en congruence avec le charisme et le style de vie de la société ;
- accueillir et former les séminaristes et religieux confiés par d'autres institutions.

Egalement, la promotion de la vie fraternelle traduisait concrètement les visées telles :

- la promotion de la vie communautaire tant dans les paroisses que dans les maisons de formation
- la tenue des réunions communautaires pour évaluer la vie au sein des communautés de vie locale ;
- l'assistance du personnel malade et endeuillé.

Au regard de cette liste des objectifs de la Société, force est de constater que la Délégation était la matrice autour de laquelle la tradition de la Société devait être pérennisée. Elle devait donc veiller à la valorisation de ses missions et de son charisme dans l'Eglise. C'est dire que sa fonction et son rôle allaient devoir être primordiaux pour la survie de la Société en Afrique. Elle allait devenir de ce point, une instance favorisant le développement d'une culture des vocations sacerdotales en y recherchant par ricochet les voies d'une autonomie. Comment chaque Délégué allait se prendre pour valoriser la formation sacerdotale de 2004 à 2018 ?

II. Les caractéristiques de la Délégation d'Afrique à la promotion de la formation des prêtres de Société de 2004 à 2018

Pour étudier les éléments qui ont caractérisé la Délégation d'Afrique de la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres, l'on divisera en deux grandes périodes sa gestion. La première est celle qui s'étend de 2004 à 2010 et la seconde de 2013 à 2018.

A. Les Conseils de Délégation d'Afrique de 2004 à 2010

De 2004 à 2010, deux Conseils de Délégation allaient se succéder. Le premier fut celui de 2004 à la tête duquel se trouvait le Père Henri Paradis. Le second fut dirigé par le Père Victor

Essono Eko qui s'étendit de 2007 à 2010. Ces premières grandes instances dirigeantes allaient présenter les spécificités notoires malgré la recherche d'un but commun à savoir la promotion de la formation des vocations sacerdotale.

1. La Délégation sous le Père Henri Paradis de 2004 à 2007

La Délégation d'Afrique doit à ce pasteur son érection¹⁰⁴⁰. En effet, il participa à la modification du statut de Région à Délégation et en fut le premier et le dernier canadien à diriger cette instance. Le premier Conseil de Délégation qui siégea était constitué des Pères Dieudonné Magloire Atangana, assistant du Délégué ; Parfait Mbida, chargé de la formation ; Victor Essono Ekoé, économiste et le Frère Louis-Magloire Guerch Andjingbopou, secrétaire de la Délégation¹⁰⁴¹.

Pour promouvoir les vocations sacerdotales, ce Conseil inscrivit son action sous le thème : « Assumons notre passé avec espérance. N'ayons pas peur ». Il s'agissait de préserver les acquis glanés depuis 1966 en y maintenant un climat de confiance et un accent sur la qualité de la formation et la promotion d'un effectif conséquent pour la prise en charge de l'œuvre dans sa diversité, la prise en main des paroisses pour la pérennisation du charisme des vocations et des projections sur un plan d'autofinancement pour assurer la survie de la Délégation¹⁰⁴². Cette œuvre allait s'appliquer dans une certaine mesure au plan national et international.

Au plan national, la promotion de la ressource humaine allait commencer avec l'ordination de cinq prêtres au Cameroun notamment les Pères d'origine camerounaise tels que Roger Vital Awouda Etémé et Joseph Théophile Ngouo, un prêtre centrafricain du nom de Philippe Zilaya. Mais avant le début de son mandat, il œuvra activement à l'ordination de deux autres camerounais à savoir : Louis Hervé Baleba en 2002 et Parfait Magloire Mbida en 2003¹⁰⁴³. L'autre projet allait être aussi de favoriser la formation spécialisée des africains à l'Université Catholique d'Afrique Centrale pour leur assurer une maturation sur le plan intellectuel. L'initiative aboutit avec la consécration des Pères Jean-Braconin Kasiama Eleb Rigobert Tango et ainsi que du Frère Louis-Magloire Guerch Andjingbopou respectivement en Maîtrise dans les filières Théologie morale, philosophie de l'éducation et philosophie¹⁰⁴⁴. Si la formation spécialisée fut d'appoint, la formation permanente qui consistait à assurer au

¹⁰⁴⁰ ASMSA, Rapport de l'Assemblée Provinciale de 2004, p. 25.

¹⁰⁴¹ Idem, p. 90.

¹⁰⁴² Idem.

¹⁰⁴³ Idem.

¹⁰⁴⁴ Idem., p. 24.

personnel définitif une formation en psychologie ne fut pas d'actualité¹⁰⁴⁵. Dans l'élan d'un soutien des vocations sacerdotales, le Conseil du Père Henri Paradis entreprit aussi l'accueil de 13 étudiants Grands Carmes pour une durée de six mois allant de la période de 2004 à 2005¹⁰⁴⁶. Il en fut aussi de 2005 à 2006 avec l'hébergement d'un étudiant prêtre et grand séminaire tchadien.

Sous le mandat du Père Henri Paradis, il faut dire que l'accent fut mis sur une bonne organisation de la présence du personnel et des étudiants dans les communautés locales de la Société. De 2004 à 2007, cette ressource fut repartie comme suite.

Tableau 99 : Répartition du personnel et étudiant dans les communautés locales de la Délégation de 2004 à 2007.

Communautés	Effectif du personnel	Effectifs des étudiants Saints-Apôtres				Etudiants Etrangers	Années
		Temporaires	Diacres	Postulant	Novices		
Résidence	03	09	02	05		13	2004
	03	13	0	0		0	2005
	03	04	02	04		03	2006
Noviciat	02	01	0	0	03	0	2004
	02	01	0	0	04	0	2005
	02	0	0	02	0	0	2006

Source : ASMSA, Assemblée de Délégation d'Afrique de 2007 de la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres.

Au regard de cette répartition, il est intéressant de voir que c'est sous le mandat de ce prêtre canadien que la Délégation d'Afrique avait eu l'exploit de brasser en 2004 le plus grand nombre d'étudiants étrangers et en 2005, 13 membres en intégration dans la Résidence de Nkolbisson qui avaient poussé le Conseil de ne recruter aucun pre postulant au courant de cette année.

Si la ressource humaine fut une priorité pour ce religieux, il fallait aussi mettre les bouchés doubles pour l'édification d'un noviciat dans l'ordre d'une relance du temps de probation à l'effet d'initier et de faciliter l'accès des candidats à la Société par les premières promesses de fidélité. Ainsi, furent mises sur pied les conditions nécessaires pour la construction du noviciat au lieu-dit Febe-Village dès 2004. Matériellement, le bâtiment fut

¹⁰⁴⁵ ASMSA, Rapport de l'Assemblée de Délégation 2007, p. 34.

¹⁰⁴⁶ Idem., p. 13.

achevé, un circuit d'eau fut installé, une grotte mariale fut édifée¹⁰⁴⁷. Il manquait à accomplir des finitions sur la peinture des murs et la réalisation d'une servitude donnant accès à la Maison de formation proprement dite.

Ensuite, il s'attela à la prise en charge d'une paroisse importante pour maintenir le charisme de la Société relatif au soutien des paroisses pauvres. C'est la paroisse d'Afonoyo et ses centres de cultes tels qu'Ekid-Adoum et Etoa dans la localité d'Ahala qui tombèrent sous la direction de la Société¹⁰⁴⁸. Cette belle prise s'ajoutait à celle de la Paroisse Saint-Cœur de Marie d'Omvan pour lequel la Société gérât les postes de Nkol-Ebiandi, Abang-Evondo, Abang-Tsinga et Abassa¹⁰⁴⁹. L'incapacité de ces paroisses de prendre en charge leurs pasteurs poussa le Délégué à prendre des mesures qui consistèrent à mobiliser les fidèles à se prendre en main. Cette mobilisation alla jusqu'au soutien économique assuré par la Société aux pasteurs de ces paroisses¹⁰⁵⁰. C'est dans la même optique que fut envisagé un réaménagement des cases chapelles.

Enfin, le premier Conseil de Délégation reconnut comme urgence une étude financière en vue de l'autofinancement de la Délégation¹⁰⁵¹. Mais cette urgence demeura dans la forme un projet qui allait démarrer vraisemblablement au cinquième Conseil de la Délégation en 2019. Cependant, les familles des séminaristes furent touchées pour qu'elles apportent leur aide financière. Des initiatives bénignes à caractère économique telles que le jardin et l'élevage furent entrepris et permirent d'augmenter les revenus dans la Délégation¹⁰⁵².

Au plan international, le Conseil de Délégation de 2004 va collaborer avec le diocèse d'Ouahigouya du Burkina Faso dans le cadre de l'administration du petit Séminaire et de la paroisse cathédrale. Ce projet naquit avec la visite de Mgr Philippe Ouédraogo, évêque de ce diocèse en juillet 2002. A l'issue de plusieurs échanges et une visite des autorités de la Société dans ce diocèse, 3 confrères furent envoyés en septembre 2004 pour assurer la collaboration dans les institutions citées plus haut¹⁰⁵³.

Le Père Henri Paradis laisse derrière lui une œuvre impressionnante à son actif qui débute en 1992¹⁰⁵⁴. Après trois années de mandat, il décide de laisser la gestion de la Délégation

¹⁰⁴⁷ Idem., p. 94.

¹⁰⁴⁸ Idem., p. 25.

¹⁰⁴⁹ Idem., p. 88, 89.

¹⁰⁵⁰ Idem., p. 89.

¹⁰⁵¹ Idem., p. 90.

¹⁰⁵² Idem., p. 94.

¹⁰⁵³ Idem., p. 91.

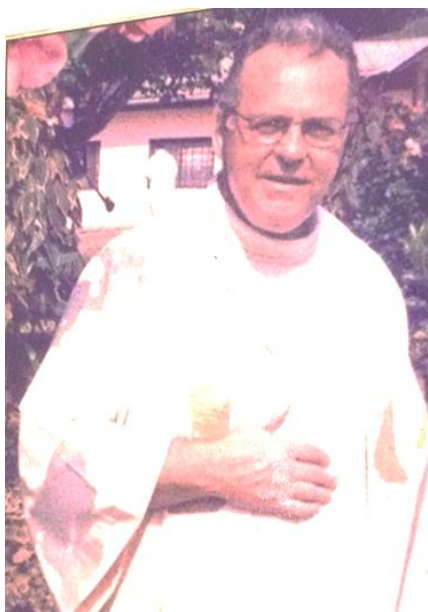
¹⁰⁵⁴ ASMSA, Rapport de l'Assemblée de Délégation 2007, p. 13.

à son Econome, le Père Victor Essono Ekoé. Son départ sonnait la fin de la présence canadienne en terre africaine de 2007 à nos jours. Dans un rapport adressé à la Délégation, il écrivit :

Pour différentes raisons, ce rapport m'a été très difficile à écrire. Non seulement je suis au terme d'un mandat prolongé comme Animateur de la Délégation, ma nomination s'étant faite le 23 février 2004, mais je suis au terme de mon temps de présence parmi vous. (...) A l'Assemblée provinciale, un confrère a introduit une question au terme de mon rapport d'Animateur de la Délégation en disant : « Il y a quelque chose dont tu ne parles jamais (j'ai essayé en vain de m'en faire une idée). Avec ton départ, c'est la fin de notre présence de canadiens en Afrique ? »¹⁰⁵⁵

Le mandat prolongé dont il fait allusion dans ces écrits est celui de Responsable à la tête de la Région d'Afrique qui devint Délégation, pour laquelle il assumait un mandat de trois années riches en activités. Les africains devaient prendre à leur tour le relais et assurer la pérennité de l'œuvre missionnaire à caractère formatif pour les vocations tardives. Cet héritage était enraciné dans une dépendance totale et complète vis-à-vis de la Province du Canada qui devait apporter toutes les subsides pour le fonctionnement des communautés locales. La Délégation d'Afrique ne disposait pas d'un fonds local pour édifier les projets de grande envergure. C'est à ce niveau qu'allait donc se poser, pour les Africains qui héritaient de cette administration locale, la question de la pertinence et de la survie de l'œuvre de la Délégation d'Afrique de la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres.

**Photo 28: Père Henri Paradis,
Délégué d'Afrique, 2004-2010**



Sources : ASMSA, Photo d'Henri Paradis

**Photo 29 : Père Victor Essono Ekoé,
Econome de la Délégation d'Afrique. 2004**



Sources : ASMSA, Photo de Victor Essono Ekoé

¹⁰⁵⁵ Idem.

Photo 28: Père Dieudonné Magloire Atangana, Assistant de la Délégation d’Afrique, 2004-2010.



Sources : ASMSA, Photo du journal « Le Lien », 2010, p. 6.

Photo 29: Parfait Mbida, Chargé de la formation de la Délégation d’Afrique, 2004-2010.



Sources : ASMSA, Photo du journal « Le Lien », 2010, p. 6.

2. Le Conseil de Délégation d’Afrique de 2007 à 2010

C’est sous le thème « Construisons notre famille » que le Père Victor Essono Ekoé plaça son mandat qui alla de 2007 à 2010¹⁰⁵⁶. Ce jeune adulte prêtre qui avait affirmé pendant les moments de braise de la Société en 2002 que l’Afrique pouvait aussi apporter sa contribution à l’émergence de la Société si les canadiens s’en allaient, devait désormais à ses soins, diligenter une forte communauté de 18 membres définitifs répartis autour des 5 communautés que comptait la Délégation¹⁰⁵⁷. Quels furent les principaux chantiers qui urgaient dès sa prise de fonction ? Comment seront-ils menés pendant ces trois années de mandat ? Au regard de sa position tant que premier Délégué noir à exercer cette fonction, il est judicieux d’explorer avant tout son parcours qui pourrait éclairer davantage cette étude sur la gestion de la Délégation de 2007 à 2010.

Le Père Victor Essono Ekoé est admis au Séminaire des Aînés des Saints-Apôtres d’Otélé pour le compte de l’Archidiocèse de Yaoundé à l’effet de faire la classe de Première et de Terminale. A la proposition de ses camarades et de son Accompagnateur, il entre dans la Société des Saints-Apôtres. Il trouve à son entrée le Père Martin Signing et le Dieudonné

¹⁰⁵⁶ Victor Essono Ekoé, Prêtre de la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres, Ex-Délégué en 2007, 62 ans, entretien à Yaoundé Idem du 12 juillet 2023.

¹⁰⁵⁷ ASMSA, Assemblée de Délégation d’Afrique de la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres, p. 24

Magloire Atangana encore en cheminement, Barthélémy Nama qui devint prêtre pour le compte de l'Archidiocèse de Yaoundé. Il fit sa philosophie au Grand Séminaire de Nkolbisson et son temps de probation au Noviciat des Saints-Apôtres à Otélé. Il passe son Diaconat à Bangui et est ordonné au Cameroun pour revenir en mission au Séminaire Saint-Paul de Bangui pendant 5 années en République Centrafricaine à partir 1993. Il poursuit ses études spécialisées à l'Université Catholique où il obtient son Master à la demande du Père Jacques Taillefer Directeur du Séminaire d'Otélé. Il exerce comme Vicaire du Père Dieudonné Magloire Atangana dans la paroisse d'Omvan. Plus tard, il est appelé à prendre la direction de la paroisse d'Afanoyo en 2001. C'est au cours de cette période de gestion de cette paroisse qu'il est appelé à exercer un mandat de trois années à la tête de la Délégation d'Afrique de la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres¹⁰⁵⁸.

C'est donc un homme de terrain et très expérimenté sur les questions de pastorale qui fut appelé à diriger la Délégation désormais aux mains des Noirs africains. Qu'allait-il apporter de nouveau ? Il faut dire que la priorité était accordée au recrutement et à la formation des candidats dans la structure qui avait besoin d'un personnel bien formé pour administrer les œuvres et soutenir le charisme. Cette priorité est vérifiée sur le nombre impressionnant des jeunes qui furent admis dans la structure de 2007 à 2010. La Résidence de Nkolbisson comptait à elle seule au cours de cette période un grand nombre d'étudiants qui s'élevait à 14 dont 6 postulants, 3 aspirants, 2 membres temporaires et 3 étudiants étrangers. Ce groupe d'étudiants eut un effectif de 04 formateurs contrairement au premier mandat qui n'en avait que 03. C'est aussi sous son mandat que furent ordonnés trois autres prêtres tous d'origine camerounaise qui étaient les Pères Pierre Côme Florent Ateba Abamba, Aimé Bienvenu Kono, Bonaventure Mama.

Tableau 81: Répartition du personnel et étudiant de 2007 à 2010.

Lieux	Effectif du personnel	Effectif des étudiants Saints-Apôtres				Etudiants Etrangers	Années
		Temporaires	Diacres	Postulants	Novice		
Résidence	04	05	01	04		03	2007
Noviciat	01	0	0	06		0	
Résidence	04	05	0	07			2008
	04	06		09			2009

¹⁰⁵⁸ Victor Essono Ekoé, Prêtre de la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres, Ex-Délégué en 2007, 62 ans, entretien à Yaoundé Idem du 12 juillet 2023.

Source : ASMSA, Rapport de l'Assemblée de la Délégation, 2007, 2010.

Au nombre de ces effectifs 03 postulants et 03 théologiens furent l'objet d'un renvoi et d'une démission. Il convient aussi d'ajouter que le Délégué insista sur la qualité de la formation, les bonnes mœurs dans les procédures de recrutement. Si la formation permanente ne fut pas mise en relief lors du précédent mandat, le nouveau Conseil de la Délégation de 2007 allait insister dessus. A cet effet, il permit aux nouveaux prêtres de recevoir des formations à travers les conférences théologiques et philosophiques, les sessions, les cours et les stages¹⁰⁵⁹. En outre, des initiatives dans le champ de la formation spécialisée allaient favoriser de nouvelles opportunités comme celles de l'inscription des Pères Roger Vital Awouda Eteme en philosophie de l'éducation à l'Université Catholique d'Afrique Centrale, Guy Paulin Nga en philosophie à l'Université Pontificale Salésienne de Rome en Italie, Léon Pascal Nko en formation spirituelle à Québec au Canada pour tenir le noviciat Saint Kisito de Febe-Village. Enfin, tant qu'homme d'expérience sur la pastorale, le Père Victor oeuvra pour une meilleure répartition du personnel dans les paroisses administrées par la Société. Il était dispatché comme suit :

Tableau 82: Répartition du personnel définitif dans les paroisses de 2007 à 2010.

Paroisses	Effectifs du personnel
Omvan	03
Afanoyo	03
Cathédrale Saint Sébastien de Bafia	03

Source : ASMSA, Rapport de l'Assemblée de Délégation de 2010, p. 18.

Des travaux ont été lancés dans certaines paroisses comme Afanoyo où le presbytère fut aménagé. Les postes centraux comme Etoa et Ekid-Adoum bénéficièrent aussi d'une attention particulière avec les travaux de construction de l'Eglise paroissiale en faveur du premier centre et l'édification de 12.000 briques pour les murs du second¹⁰⁶⁰. Aussi malgré la réduction des budgets de fonctionnement de ces paroisses de près de 30.000.000 à 10.000.000 par an, la Société va recourir à une aide pour soutenir les confrères en paroisse en leur reversant des allocations¹⁰⁶¹. En fait, il était demandé aux paroissiens de prendre en main le

¹⁰⁵⁹ ASMSA, Assemblée de Délégation d'Afrique de la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres, p. 24.

¹⁰⁶⁰ Idem., p. 38.

¹⁰⁶¹ Victor Essono Ekoé, Prêtre de la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres, Ex-Délégué en 2007, 62 ans, entretien à Yaoundé du 12 juillet 2023.

fonctionnement de leurs paroisses. Mais leurs limites poussaient la Société à se déployer pour soutenir les sociétaires sur le terrain¹⁰⁶².

Le cap fut aussi mis sur l'assistance technique du petit séminaire Saint André de Bafia qui reçut un nombre important du personnel. Entre 2007 et 2010, 8 membres de la Société ont desservi ce cadre de formation diocésain à savoir : le Père Rigobert Tango et Guy Paulin Nga, Roger Vital Awouda Etemé et Louis de Gonzague Mbella et des stagiaires tels que : Pierre Ateba, Luc Bonaventure Mama, Fabien Mvondo et Eric Balla Yéné.

En dépit de la présence du personnel dans les Communautés de vie locale et de la recherche d'une formation de qualité des membres, le mandat du Père Victor allait être entaché de plus bavures sur le plan surtout de la vie intellectuelle et spirituelle. On lui reprochait surtout : une absence de rencontre individuelle entre chaque étudiant et les Responsables de la Maison de formation (Animateurs locaux et chargés de formation), l'absence des préfets d'étude, manque d'apprentissage des langues communautaires (français, anglais et espagnole), absence des vacances utiles, absence de la lecture des Constitutions et Normes, vieillissement de la bibliothèque, absence d'une vulgarisation du Directoire de la formation, absence d'une séparation des Maisons de formation, absence d'un Responsable des postulants¹⁰⁶³. Au sujet des politiques internes des vocations, on lui imputa l'absence d'un budget pour le Comité d'accompagnement des jeunes aspirants, absence d'une politique de recrutement des candidats anglophones, absence d'un temps d'observation des candidats avant admission définitive¹⁰⁶⁴. Au plan spirituel, les récriminations fusaient aussi telles que : un manque de culture vocationnelle dans les paroisses, absence des rencontres spirituelles entre les Pères spirituels et les étudiants pour aborder les sujets de la vie intérieure de ceux-ci, absence d'un thème général de année au profit de la récollection¹⁰⁶⁵.

A ce qui apparaîtrait, ces difficultés illustrent bien le chemin qui restait encore à parcourir à la jeune Délégation pour arriver à bon port. Mais hélas, le Père Victor le bilan de son mandat était positif. Il affirma :

En tout cas, je crois que j'ai fait ce que je pouvais faire, c'est-à-dire essayer de laisser quelque chose à la caisse. C'était ça un défi, essayer de voir une augmentation du nombre des confrères parce qu'en réalité la première richesse est d'abord humaine. C'est à force d'être nombreux que

¹⁰⁶² Idem.

¹⁰⁶³ ASMSA, Assemblée de Délégation d'Afrique de la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres, p. 53.

¹⁰⁶⁴ Idem., p. 52.

¹⁰⁶⁵ Idem.

nous pouvons produire et être efficace. Pour moi, on cherche certes la qualité, mais il ne faut pas se dire que qualité ne veut pas dire quantité aussi. Donc lier les deux¹⁰⁶⁶.

Les résultats de son mandat sanctionnèrent en la défaveur du Père qui fut remplacé par le Père Hervé Baleba de 2010 à 2013. L'objectif d'une construction d'une famille qui fut son leitmotiv ne put être atteint. Il fallut attendre un autre mandat pour espérer voir accomplir son rêve.

A. Les Conseils de Délégation d'Afrique de 2013 à 2018

Pour leur détermination à promouvoir la formation sacerdotale, à relancer la valorisation du laïcat, à améliorer les conditions de la formation des jeunes adultes recrutés dans la Délégation, l'on peut dire que le Conseil de 2013 et de 2016 furent ceux de la réforme de la formation. La nuance entre les deux est que si le second s'est illustré sur l'implémentation des projets agropastoraux ainsi que la construction des grandes œuvres telles que les Maisons de formation, le premier allait jeter les bases d'une réforme profonde de la formation que le second Conseil allait suivre attentivement.

1. Le Conseil de 2013 à 2016

Ce Conseil de Délégation fut dirigé par le Père Guy Paulin Nga qui héritait à sa gestion un personnel de 24 membres définitifs de la Société des Saints-Apôtres. Il fit de son mandat un moyen de redonner à la formation ses lettres de noblesse grâce à la rigueur dans les procédés de l'accompagnement, de redorer le blason du Comité chargé des vocations ou des admissions tout au moins, de valoriser la formation spécialisée, une transformation des paroisses en un lieu de formation pour les candidats, de promouvoir l'internationalisation de la formation ainsi que l'association des parents des Saints-Apôtres.

Avant de décrire ces points, il est important de jeter un coup d'œil sur ses statistiques pour se faire une idée précise de son approche sur la gestion des ressources humaines.

Tableau 83: Répartition du personnel et étudiant de 2013 à 2016.

Communautés	Effectif du personnel	Effectif des étudiants MSA				Etudiants Etrangers	Années
		Temporaire	Diacres	Postulants	Novices		
Résidence							
	06	04	0	10		01	2013
	04	09	0	13		01	2014

¹⁰⁶⁶ Victor Essono Ekoé, Prêtre de la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres, Ex-Délégué en 2007, 62 ans, entretien à Yaoundé du 12 juillet 2023.

	04	05	02	11			2015
Noviciat	02	0	0	0	04	01	2013
	02	0	0	0	03	0	2014
	02	0	0	0	03	0	2015
Paroisse Afanoyo	06		03 stagiaires				2013-2015
Paroisse Omvan	02		01 stagiaire				2013
Petit séminaire Saint André de Bafia	05		03 stagiaires				2013-2015
Paroisse de Tala	03		03 stagiaires				

Source : ASMSA, Rapport de l'Assemblée de la Délégation d'Afrique de 2016.

Au total, le Conseil de Délégation de 2013-2016 cumula un effectif de 20 étudiants en philosophie, 12 en intégration, 10 en probation, un effectif assez croissant du personnel dans les Communautés de vie locale qui vacillaient entre 6 à 2 membres, une permanence des stagiaires en paroisses accompagnée d'un personnel formateur conséquent. Ces chiffres démontrent à suffisance une forte culture de promotion vocationnelle locale et une ouverture de la Société aux demandes d'admission des vocations tardives et régulières.

Ce régime s'appesantit aussi son œuvre sur la structuration du Comité chargé des admissions qui étaient la porte d'entrée de la Société. Il affecta des personnes expérimentées comme le François Ouamba qui fut remplacé en 2015 par le Diacre Benjamin Ebode Onambélé. Une organisation de ce Comité animé aussi par les membres temporaires permit d'obtenir les résultats impressionnant qui témoignèrent de la redynamisation des Matinées Vocationnelles de l'Archidiocèse en tant que plateforme de promotion, formation, vulgarisation et rencontres vocationnelles.

Tableau 84: Statistiques des activités du Comité des admissions 2013-2016.

Années	Nbr. des Aspirants étant aux matinées vocationnelles (MAVO)	Nbr. Présenté au test de Mukasa	Nbr. admis par le Conseil
2013-2014	30	18	07
2014-2015	38	13	07
2015-2016	37	19	08

Source : ASMSA, Rapport de l'Assemblée de la Délégation d'Afrique de 2016.

Il est dans ces lignes, judicieux de souligner que le test de connaissances mentionnés ci-dessus, lequel fut soumis par l'Institut de Philosophie Saint-Joseph Mukasa au compte de la Société, était indispensable pour jauger le coefficient intellectuel des candidats. C'était un test psychotechnique, de logique, de culture générale et de langues étrangères telles que le français et l'anglais. La colonne des effectifs des participants à ce test de 2013 à 2016 montre bien une forte participation de 50 candidats parmi lesquels 22 furent admis dans la Société. Il faut aussi dire que cet effectif des admis représentait les 23,1% des 105 jeunes et adultes ayant pris part au MAVO, entre 2013-2016. Ce pourcentage traduit visiblement l'effectivité d'une révolution du Comité chargé des admissions qui brilla par une forte représentation de la Société dans la pépinière des vocations de l'Archidiocèse que représentait la plateforme des MAVO. Ces prouesses furent les fruits d'un engagement du Père François Ouamba et de son substitut le Diacre Benjamin Ebodé Onambélé¹⁰⁶⁷. Si ce Conseil ouvrit les vannes pour accueillir un grand nombre de candidats au pré postulat, il fut aussi rigoureux que méticuleux sur la qualité des vocations admises à la formation. Ainsi donc, à l'effet d'une conformité au charisme, les accompagnateurs appliquèrent les règles du discernement impliquant la liberté, la maturité et la responsabilité du candidat dans l'engagement à la phase d'initiation. Certains étudiants qui n'arboraient pas complètement le profil attendu pour l'étape suivante étaient purement et simplement réorientés ailleurs. 6 candidats d'entre eux furent réorientés et 2 démissionnèrent¹⁰⁶⁸.

Sous l'impulsion du Père Guy Paulin Nga, la formation spécialisée devint aussi une priorité comme dans les deux premiers précédents mandats. C'est sous ce mandat que la Délégation d'Afrique accueillit la défense de la thèse de Doctorat en Théologie biblique du Père Joseph Théophile Ngouo soutenue le 11 avril 2016 à l'Université Pontificale Catholique de Rio de Janeiro. Le Père Pierre Côme Florent Ateba fut admis à continuer sa Licence en Exégèse biblique à Rome et le Père Bienvenu Kono en Psychologie à l'Université de Yaoundé I¹⁰⁶⁹.

Une nouveauté qui fit du Conseil de la Délégation de 2013, un pionnier dans la mise en place du projet d'internationalisation de la formation, allait aussi se faire jour. Il était question de l'ouverture d'un Noviciat international au Pérou qui accueillit deux jeunes camerounais à savoir Ngog Biyag Georges Collin François et Adzama Emmanuel. Vice versa, la Délégation accueillait aussi deux temporaires colombiens pour des études de théologie au Cameroun¹⁰⁷⁰.

¹⁰⁶⁷ ASMSA, Assemblée de Délégation d'Afrique de la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres., p. 29.

¹⁰⁶⁸ ASMSA, Assemblée de Délégation d'Afrique de la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres, p. 32.

¹⁰⁶⁹ Idem., p. 31.

¹⁰⁷⁰ Idem.

Photo 30: Membres du Conseil de la Délégation 2013 à 2016



Source : ASMSA, Photo du Conseil de Délégation de 2016.

Au nombre des glanures de ce Conseil, on peut compter deux ordinations sacerdotales et trois ordinations diaconales. Les premières étaient celles de Célestin Ongono et François Ouamba. Les secondes quant à elles étaient congruentes avec celles des Pères Noah Apollinaire, Benjamin Ebodé et Eric Balla Ghislain.¹⁰⁷¹

Dans le souci de répondre au charisme de la Société à savoir la promotion du laïcat comme un ministère spécifique à côté du ministère presbytéral, le Conseil inaugura la première association des laïcs dénommée : « Famille des laïcs associés des Missionnaires des Saints-Apôtres » dont le bureau fut installée le 14 mars 2015. Le statut et règlement de cette fraternité fut mis en projet de rédaction. Avec un effectif allant de 15 à 20 membres, cette association se réunissait mensuellement et cotisait 5000 FCFA par membre pour assurer son fonctionnement. Ce groupe fit l'objet de plusieurs types de formation (doctrinale, spirituelle et pratique) pour nourrir la foi des membres grâce aussi aux recollections trimestrielles et une retraite annuelle¹⁰⁷².

En 2016, le Père Guy Paulin Nga devait rendre le tablier à un autre confrère. Conscient que la Délégation demeurait un grand chantier où chacun pouvait se donner pour son affermissement, il rechercha tout au long de ses trois années de mandat le renforcement des liens entre membres, en les humanisant pour donner la place à tous¹⁰⁷³.

¹⁰⁷¹ Idem., p. 32.

¹⁰⁷² Idem., p. 38.

¹⁰⁷³ Idem., p. 17.

2. Le Conseil de 2016 à 2019

. Le Conseil de 2016 peut être qualifié de Conseil du cinquantenaire d'autant que son élection marquait les cinquante ans de la présence de vie de la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres en Afrique. Il fut porté à sa tête un fils d'Eusèbe Ménard, le Père Léon-Pascal Nko qui allait être assisté par ses confrères les Pères François Ouamba, Chargé du laïcat, Célestin Ongono, Secrétaire, Dieudonné Magloire Atangana, Assistant du Délégué, Vital Awouda Etémé, chargé de la Formation.

Les actes de ces responsables allaient être significatifs dans le sens de la redynamisation de la pratique du charisme, de la vie apostolique et fraternelle, du processus d'internationalisation qui débuta au précédent Conseil et de réaliser les projets capables d'apporter à la Délégation des ressources financières comme des retombées.

Les activités gravitant autour de la pratique du charisme étaient : la formation et l'accompagnement des candidats ; la formation des futurs ordinants aux techniques d'accompagnement ; la participation aux sessions annuelles ; la promotion de l'esprit missionnaire ; l'apprentissage du français, de l'anglais et l'espagnole comme langues communautaires ; le maintien de la pratiques des quatre niveaux de formation par des lieux distincts ; la disposition de trois formateurs bien préparés dans les Maisons de formation¹⁰⁷⁴. Pour valoriser le charisme de la formation sacerdotale, concrètement, le Conseil assura la garantie aux membres voués à l'étape de la formation initiale une inscription et un bon suivi des cours tant à l'Institut de Philosophie Saint Joseph Mukasa pour les pré-postulants et les postulants qu'à l'Institut de Théologie Saint Cyprien de Ngoya pour les candidats en phase d'intégration. Il alloua à ces candidats les formateurs organisés dans le tableau ci-après :

Tableau 103: Présentation des formateurs prêtres logés à la Résidence de Nkolbisson de 2016 à 2019.

Noms	Postes occupés	Années
François Ouamba	Animateur local	2016-2017
Joseph Pimete	Père spirituel	
Guy Paulin Nga	Résident (Recteur à IPSJM)	
Léon-Pascal Nko		2017-2018
François Ouamba	Animateur local	
Joseph Pimete	Père spirituel	

¹⁰⁷⁴ ASMSA, Rapport de l'Assemblée de Délégation d'Afrique de 2016, p. 16.

Guy Paulin Nga	Résident (Recteur à IPSJM)	2018-2019
Eric Ghislain Balla Yéné	Animateur local	
Joseph Pimete	Père spirituel	
Paulin Harding Ngono Bessala	Diacre, Econome local	
Guy Paulin Nga	Résident (Recteur à IPSJM)	
Ghislain Djanpou	Etudiant résident	

Source : ASMSA, Rapport de l'Assemblée de Délégation de 2016.

Il est constaté justement le respect du quota de trois formateurs par an. Ce quota n'est pas seulement respecté mais largement dépassé avec une abondance des effectifs dont 3 en 2016, 4 en 2017 et 5 en 2018. Ce qui prouve une évolution des effectifs du personnel en place pour accompagner les jeunes à toutes les dimensions de la vie selon la Constitution et les Normes. Le Conseil de 2016 tenait donc à cœur une bonne qualité de la formation conformément aux exigences juridiques du règlement de la Société. Ce personnel disponible allait devoir s'occuper d'une grande vague des étudiants en philosophie et théologie occupant les locaux de la Résidence de Nkolbisson. Leur effectif allait évoluer comme suit :

Tableau 85: Effectif des étudiants de la résidence par an de 2016-2019.

Effectif des pré-postulants	Effectif des postulants	Effectif des membres en intégration	Dates
05	06	06	2016-2017
05	06	15	2017-2018
0	08	11	2018-2019

Source : ASMSA, Rapport de l'Assemblée de Délégation de 2016.

Ce tableau montre que la Résidence qui avait un nombre disponible de 20 chambres, pu accueillir au total 17 étudiants en 2016, 26 étudiants en 2017, 19 étudiants en 2018. Ces chiffres témoignent le risque d'une promiscuité due par une surpopulation des candidats dans cette Maison de formation. Face à ce risque, le Conseil eut la grâce de mener le projet de construction de la Maison Eusèbe Ménard qui avait une grande capacité d'accueil de plus de 50 étudiants avec 01 salle de réfectoire, 01 chapelle, 01 grande salle¹⁰⁷⁵. Cette Maison est fonctionnelle en 2018 avec pour formateurs les Pères Aimé Bienvenu Akono, comme Animateur local, le Diacre Dieudonné Moungué Boueloume et le Modeste Boris Dzotam Kiage qui accueillaient un effectif impressionnant de 6 pré postulants, 05 postulants¹⁰⁷⁶. A ce niveau, le Conseil avait

¹⁰⁷⁵ ASMSA, Rapport de l'Assemblée de Délégation d'Afrique de 2016, p. 104.

¹⁰⁷⁶ Idem., p. 29-31.

résolu un problème important qui data depuis 2004 à savoir la séparation des étapes de formation pour éviter la fragmentation, la généralisation, la superficialité dans le processus d'accompagnement.

Le temps de probation ne fut pas négligé au cours de ces trois années de mandat du Père Léon-Pascal. En tant qu'ancien Maître de novice ayant œuvré depuis 2010, il était suffisamment outillé pour comprendre les problèmes propres à cette étape de formation. Il dota en 2016 et en 2017 le noviciat de 02 formateurs et en 2018 de 03 formateurs grâce à l'intégration définitive du Père Désiré Manga qui vint au renfort à l'effet de rendre conforme le principe de 03 formateurs par étape. Ces formateurs avaient la tâche d'imprégner les jeunes des écrits du fondateur et de favoriser un approfondissement de la Bible et de la spiritualité, le charisme et la mission de la Société. Le nombre de ces probanistes allait en dents de scie oscillant entre 03 à 07 en 2016 et 2018. Le tableau suivant résume ces effectifs du personnel et des candidats au cours de cette période.

Tableau 86: Effectif du personnel et des candidats au Noviciat Saint Kisito de Febe-Village de 2016 à 2019.

Effectif du personnel	Effectif des candidats	Dates
P. Léon-Pascal Nko	05	2016-2017
P. Célestin Ongono		
P. Célestin Ongono	03	2017-2018
P. Thierry Berenger Wadje		
P. Thierry Berenger Wadje	07	2018-2019
P. Désiré Manga		
Fr. Bertrand Atangana		

Source : ASMSA, Rapport de l'Assemblée de Délégation de 2016.

Les étudiants admis à cette étape de probation ont vécu dans de bonnes conditions de vie grâce à la construction de la rallonge de la Maison. Il y avait désormais assez de chambre et de lieux de rencontre pour les ateliers¹⁰⁷⁷. D'après le rapport du Père Thierry, Econome de la Délégation ce bâtiment avait désormais une capacité de 08 chambres, 01 chapelle, 01 grande bibliothèque et 01 salle à manger¹⁰⁷⁸.

¹⁰⁷⁷ ASMSA, Rapport de l'Assemblée de Délégation d'Afrique de 2016, p. 7.

¹⁰⁷⁸ ASMSA., p. 104.

Pour les membres en phase d'intégration, des stages leur furent assurés dans les paroisses qui constituaient aussi des lieux de formation. A cet effet, les ressources humaines furent réparties comme suit :

Tableau 87: Répartition des stagiaires et du personnel dans les autres communautés de vie paroissiale.

Lieux	Responsables	Effectif des stagiaires	Dates
Omvan	P. Victor Essono	01	2016
	P. Luc Bonaventure Mama		
Afanoyo	P. Dieudonné Magloire ATangana P. Louis de Gonzague Mbella	01	
Bafia	P. Eric Ghislain Balla	01	
Tala	P. Louis Hervé Baleba P. Guy Paulin Nga P. Apollinaire Noah	02	
Ahala	P. Vital Awouda	0	
	P. Bienvenu Kono		
Omvan	P. Victor Essono	01	2017
	P. Luc Bonaventure Mama		
Afanoyo	P. Dieudonné Magloire Atangana P. Louis de Gonzague Mbella	0	
Bafia	P. Eric Ghislain Balla	01	
Tala	P. Louis Hervé Baleba P. Guy Paulin Nga P. Apollinaire Noah	03	
Ahala	P. Vital Awouda P. Bienvenu Kono	01	
Omvan	P. Victor Essono P. Luc Bonaventure Mama	0	2018
Afanoyo	P. Dieudonné Magloire ATangana	0	
Bafia	P. Louis de Gonzague Mbella P. Jérôme Kapps Kapps	01	
Tala	P. Louis Hervé Baleba P. Luc Mama P. François Ouamba	01	
Ahala	P. Vital Awouda P. Guy Paulin Nga	01	

Source : ASMSA, Rapport de l'Assemblée de Délégation de 2016.

Grâce à une bonne organisation du personnel dans les paroisses, les stagiaires en immersion, imprégnation et intégration durent bénéficier d'un accompagnement sur le terrain de la pastoral. Le tableau rend compte de ce qu'en 2016 et 2017, il eut 5 stagiaires et en 2018 seulement 3 stagiaires. Une formation adéquate et appropriée des candidats dans les mandats précédents avaient permis au Conseil de 2016 d'affiner les contours pour glaner 10 ordinations sacerdotales dont 08 presbytérales et 02 diaconales. Dans l'histoire de la Délégation d'Afrique, le Conseil du cinquantenaire de 2016 est celui qui a le plus décoché un grand nombre d'ordination. Les candidats à l'ordination sacerdotales furent : Balla Yéné Eric Ghislain (2016), Ebodé Benjamin (2016), Noah Zogo (2016), Kapps Kapps Jérôme (2018), Wadje Wouabo Nkouokam Thierry (2018), Ngono Bessala Harding (2019), MOUNGUENE Boueloume Dieudonné (2019), Manga Enyegue Désiré (2019). Les diacres furent : Atassamba Jean Claude et Dzotam Kiage Modeste Boris. Si les ordinations furent nombreuses, il faut aussi dire que les départs et les renvois allaient être pareils avec 11 départs. On peut dire aussi que c'est le Conseil qui eut plus de réorientation des candidats ailleurs¹⁰⁷⁹.

Pour garantir cette œuvre formative pendant ces trois années, la Délégation due consentir les sacrifices sur le plan humain et économique dans la recherche d'une voie d'autofinancement. C'est à cet effet que son personnel s'attela à monter des projets agro pastoraux tels que la création d'une plantation de 08 hectares sur un terrain de 10 hectares acquises dans la localité d'Ekekam III¹⁰⁸⁰. 7000 pieds de cacaos et 4000 pieds de bananes-plantains y furent plantés. Il s'attela aussi à acquérir un terrain d'une superficie de 1868m² ainsi qu'une maison d'habitation moderne. Tous ces projets allaient avoir un impact certain sur l'économie de la Délégation dans les années avenir.

Le Conseil du cinquantenaire de 2016 œuvra pour soutenir le charisme de la Société en recrutant massivement les jeunes, en les formant au charisme et à la spiritualité de la Société, en les réorientant convenablement au terme d'un discernement, en leur affectant un effectif conforme de son personnel compétent et en édifiant les infrastructures et les plantations pour assurer les besoins vitaux des candidats. Ce Conseil achève son mandat en laissant derrière soi 62 membres répartis comme suit :

¹⁰⁷⁹ La recherche des causes d'une telle situation sera abordée sur l'étude du Comité de formation.

¹⁰⁸⁰ ASMSA, Rapport de l'Assemblée de Délégation d'Afrique de 2016, p. 104.

Tableau 88: Répartition des membres dans la Délégation en 2016

Types de membres	Effectifs
Définitifs	28
Temporaires	10
Probanistes	0
Postulants	17
Aspirants internes	10

Source : ASMSA, Rapport de l'Assemblée de Délégation de 2016.

Photo 31: Père Léon-Pascal Nko, Délégué d'Afrique de 2016 à 2019.



Sources : ASMSA, Photo du Conseil de la Délégation d'Afrique 2016.

Photo 32: Membres du Conseil de Délégation de 2016 : depuis l'extrême gauche, les Pères Awouda Roger Vidal, Célestin Ongono, Léon-Pascal Nko, François Wouamba, Dieudonné Magloire Atangana.



Sources : ASMSA, Photo du Conseil de la Délégation d'Afrique 2016.

B. La priorité au charisme de la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres

L'institution d'une Délégation comme niveau de gouvernement de base avait pour viser de sauvegarder et de promouvoir dans un premier temps l'unité essentielle de la Société et dans un second temps le développement de sa mission dans l'Eglise. Cette dernière mission était indispensable pour la survie de son charisme à savoir la promotion, la formation et l'accompagnement des jeunes et des adultes dans leur vocation au ministère presbytéral et aux autres ministères dans l'Eglise¹⁰⁸¹.

A. La valorisation de la formation des candidats

La valorisation de la formation fut la principale priorité de la Délégation d'Afrique. Cette priorité impliquait l'exigence d'une formation de qualité qui devait s'appliquer aux accompagnateurs eux-mêmes et ainsi qu'aux candidats au sacerdoce. Il s'agit en d'autres termes de promouvoir une certaine excellence parmi les membres de la Société conformément aux objectifs de son charisme qui se traduit aussi par la formation des encadreurs. En réalité le

¹⁰⁸¹ ASMSA, Société des Missionnaires des Saints-Apôtres, *Constitutions et Normes. Missionnaires des Saints-Apôtres*, Montréal, 2006, p. 1.

charisme de la Société est fondé sur la formation des religieux prêtres ou frères qui formeront eux aussi plus tard les candidats au sacerdoce. Les Délégués ont ressentis ce besoin en exigeant que leurs accompagnateurs aient des compétences beaucoup plus pointues dans les disciplines sacerdotales. L'enjeu était de consolider l'identité même de la Société en y poussant déjà les sociétaires à sa fidélité et les jeunes membres de s'en approprier. La fidélité au charisme équivalait à la mise en relief d'un accent sur la formation du personnel et des candidats.

1. La formation des accompagnateurs

La formation du personnel religieux a toujours été au cœur des priorités de la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres qu'elle justifie par le besoin crucial d'avoir des membres compétents dans toutes les disciplines sacerdotales à l'effet d'offrir un encadrement de qualité aux candidats au sacerdoce. Ce qui revient à signifier que la personne de l'accompagnateur est centrale dans le projet de formation d'un candidat. Que peut donc être la considération que la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres accorderait à ce personnage ? Il convient de répondre à cette question pour comprendre la nécessité d'améliorer leurs compétences à travers une initiation supérieure aux sciences profanes et sacrées.

a) Le concept d'accompagnateur dans la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres

D'après le Directoire Général de la formation de la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres, est appelé accompagnateur toute personne ayant prononcé ses vœux définitivement, c'est-à-dire, ayant parcouru toutes les étapes de la formation et jouissant d'une capacité de vivre selon le charisme et la spiritualité de la Société. Cette personne est une aide, un guide et même un frère qui a la responsabilité aussi d'accompagner, de guider les candidats vers une « insertion continue et graduelle dans la Société¹⁰⁸². Sa tâche permanente est de trouver les moyens pour : « Aider le candidat à intégrer toutes les composantes tant de la formation que de sa personnalité en « évitant des anomalies telles que la fragmentation, la polarisation, les excès, la superficialité ou la partialité »¹⁰⁸³.

Il est donc un accompagnateur qui se tient à côté du candidat pour l'aider progressivement à réaliser sa maturité de manière progressive et harmonieuse à des fins d'une appropriation du charisme et de la spiritualité par ce dernier. On peut voir dans cette considération une nuance qui met en cause deux terminologies. D'un côté, il s'agit du concept

¹⁰⁸² Idem., p. 11.

¹⁰⁸³ Idem., p. 8.

de « formateur » et de l'autre côté, du concept « d'accompagnateur ». Dans les Constitutions et Normes de la Société, l'expression consacrée pour désigner un formateur est bel et bien « Accompagnateur » dont les textes de 1996 et le Directoire général de la formation de la Société le définissent substantiellement, comme un ami du candidat, un aîné expérimenté, doté d'une bonne maîtrise du cursus formatif et des pièges qui se trament sur l'itinéraire initiatique de ce dernier¹⁰⁸⁴. Il a déjà fait ce chemin auquel il connaît les obstacles. Il tient l'accompagné par la main, le guide et le prévient des dangers dont il peut encourir¹⁰⁸⁵. Au cours de ce parcours, il le conseille respectueusement pour l'aider à développer ses capacités et sa personnalité conformément au charisme de la Société tout en respectant sa liberté puisqu'en principe, il est d'abord en principe le principal responsable de sa formation¹⁰⁸⁶. L'accompagnateur et l'accompagné doivent marcher littéralement, l'un à côté de l'autre¹⁰⁸⁷.

Ce rôle d'accompagnateur n'a pas toujours été un acquis dans la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres. Il a été concurrencé par le concept de « Formateur » depuis 2004 dans son usage ainsi que dans sa pratique. Mais, il est à souligner qu'il a connu une revalorisation en 2018 avec l'arrivée du Père Délégué Pierre Côme Florent Ateba Abamba. Ce dernier affirme qu'au moment de son érection à la tête de la Délégation d'Afrique, il trouva des récriminations. Les premières étaient celles des jeunes confrères en formation qui lui exprimaient le malaise d'être l'objet d'une chasse à l'homme. Ils étaient « poursuivis » par des « formateurs ». Du côté des confrères en charge de la formation, les plaintes étaient celles du laxisme des jeunes qui ne prenaient plus à cœur leur formation et qui s'abandonnaient à une espèce de facilité obstruant les exigences du charisme.

Mais pour quelles raisons les jeunes confrères en formation se sentaient-ils poursuivis par leurs « formateurs » ? Cette impression résulte d'un fait qui se traduit par la confusion faite du concept d'accompagnateur par ceux qui avaient la charge de la formation dans la Société. Cette confusion émane du fait de méconnaissance des textes de la Société et des glissements du sens de la pédagogie ainsi que du rôle de l'encadreur dans les étapes de la formation. En effet, certains sociétaires considéraient leurs candidats comme une matière brute sans forme qu'il fallait façonner. Le candidat attendait ainsi être modeler et prendre la forme voulue par le formateur ainsi comme le menuisier prendrait le bois pour en sortir une table¹⁰⁸⁸.

¹⁰⁸⁴ Idem.

¹⁰⁸⁵ Pierre Côme Ateba Abamba, Prêtre, Délégué d'Afrique de la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres, 42 ans, entretien à Yaoundé, le 22 août 2023.

¹⁰⁸⁶ ASMSA, Société des Missionnaires des Saints-Apôtres, Directoire Générale de la formation, p. 50.

¹⁰⁸⁷ Idem.

¹⁰⁸⁸ Idem.

Toute résistance pouvait impliquer une répression ou une pression du formateur sur le candidat. Dans le rapport de l'encadreur et du candidat, le second attendait passivement l'action du premier sans une possibilité d'ouverture à la collaboration. La formation au sein de cette structure se trouvait ainsi menacer par une telle catégorie de sociétaires qui plaçaient au-dessus du candidat, l'encadreur doté des attributs absolus. Le candidat était donc vraisemblablement la matière brute et muette qui pouvait subir des abus de son « formateur ». La liberté intérieure, l'individualité, la culture, l'histoire et la personnalité de celui-ci étaient loin d'être pris en compte dans ce moule à travers lequel le « formateur » lui donnait une forme quelque fois dangereuse pour l'Eglise et la Société en général¹⁰⁸⁹. Le pouvoir excessif du « formateur » avait pour symptôme les renvois abusifs des candidats, le chantage, la discrimination, ceci dû aussi par une perception approximative, erronée et relative de la pédagogie telle que contenu dans les Constitutions et Normes de la Société.

Pour remettre de l'ordre dans l'échiquier de la formation religieuse au sein de la Délégation, le Père Délégué s'engagea dans une relecture des Constitutions et Normes de la Société à la recherche d'un modèle de formateur qui sied aux exigences de la tradition de la Société. Il permit à ses confrères de redécouvrir leur vocation essentielle à savoir l'accompagnement qui n'avait rien à voir avec le statut de formateurs qu'ils scandaient dans les espaces communautaire de leurs séminaires. Le Père Pierre encouragea ses confrères à se défaire des préjugés établis sur la formation en s'initiant aux principes de l'accompagnement pour devenir de véritables accompagnateurs des jeunes candidats au sacerdoce et à la vie religieuse. D'après le Père Célestin Ongono, les préjugés que certains formateurs avaient de la formation avait un impact négatif sur la pédagogie propre de la Société. Il affirmait à ce sujet que : « Les formateurs sont encore fortement influencés par le modèle qui fait de l'enseignant encore un maître absolu et incontestable devant qui l'apprenant s'efface complètement. L'apprenant n'est alors qu'une simple boîte d'enregistrement qui reçoit passivement le savoir »¹⁰⁹⁰.

Par contre, au regard de la nature même du charisme de la Société pour lequel le personnel se consacre à la formation des adultes, l'accompagnement comme modèle pédagogique pour les adultes devient à ce titre, la méthode judicieuse qui implique « la pleine collaboration du candidat dans la maturation d'une liberté intérieure et d'une offrande de soi au

¹⁰⁸⁹ Eric Ghislain Balla Yéné, Animateur Local de la Résidence de Nkol-Bisson de la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres, 46 ans, entretien à Yaoundé, le 24 juin 2023.

¹⁰⁹⁰ Pierre Côme Ateba Abamba, m.s.a, Prêtre, Délégué d'Afrique de la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres, 42 ans, entretien à Yaoundé, le 22 août 2023.

Seigneur »¹⁰⁹¹. C'est ici que se trouve tout le sens même de la pédagogie de la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres qui considère le candidat comme un être libre, responsable, pleine de maturité et appelé à devenir un collaborateur de son accompagnateur de la Sainte Trinité.¹⁰⁹² C'est donc dire que l'accompagnateur dans ce processus de formation, est appelé à le respecter « dans ses valeurs, ses besoins, ses qualités, sa culture et ses talents »¹⁰⁹³. Cette forme de pédagogie se voudrait plutôt andragogique que pédagogique d'après le Père Célestin Ongono qui pense qu'elle doit substituer la pédagogie active incarnée par les Constitutions et Normes de la Société¹⁰⁹⁴. L'andragogie religieuse comme c'est le cas, impliquera selon ce prélat dans le fait, la recherche du principe de l'autonomie, de l'expérience, de la prise en compte des besoins et des intérêts et de l'utilité du candidat adulte¹⁰⁹⁵. Cette possibilité rend plus efficace la relation d'aide entre l'accompagnateur et le candidat qui est plus ouvert à acquérir et à parfaire ses connaissances, ses habiletés dans le domaine religieux de manière plus libre, sincère et responsable.

Ainsi, la revalorisation de la formation à partir de 2016 passait par la redécouverte du concept de l'andragogie qui venait mettre en évidence l'accompagnateur comme acteur secondaire et le candidat comme acteur principal de la formation religieuse. Le Directoire Général de la formation allait donner force à cette perspective en plaçant au cœur du charisme et de la spiritualité de la Société par nature éducative et formatrice, la formation du candidat pour en faire un leader de l'Eglise et de la société en générale¹⁰⁹⁶. Il s'agit d'en faire les « formateurs des formateurs » ou tout au plus « les accompagnateurs des formateurs ou des accompagnateurs de demain. C'est pour cette raison que la Société accordait beaucoup d'importance aussi à une préparation spéciale des accompagnateurs sur le plan technique, andragogique, spirituel, humain, théologique, technologique, pédagogique dans un esprit d'union et de collaboration dans le respect de la tradition de l'organisation¹⁰⁹⁷. De manière explicite, une pareille exigence allait se traduire par les termes de la formation spécialisée et de

¹⁰⁹¹ Société des Missionnaires des Saints-Apôtres, *Constitutions et Normes de la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres*, Montréal, 1996, p.34.

¹⁰⁹² Victor Essono Ekoe, ex-Délégué et prêtre de la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres, 62 ans, entretien à Yaoundé, le 12 juillet 2023.

¹⁰⁹³ ASMSA, Société des Missionnaires des Saints-Apôtres, *Directoire Général de...*, p. 8.

¹⁰⁹⁴ Victor Essono Ekoe, ex-Délégué et prêtre de la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres, 62 ans, entretien à Yaoundé, le 12 juillet 2023.

¹⁰⁹⁵ ASMSA, Société des Missionnaires des Saints-Apôtres, *Guide pédagogique pour la formation initiale des MSA pour le temps de probation*, inédit, p.36.

¹⁰⁹⁶ Idem., p. 50.

¹⁰⁹⁷ Idem., p. 51.

la formation permanente. Cette découverte inaugurerait de nouveaux auspices à partir de 2018 vers la valorisation de ces autres aspects de la formation.

b) La formation spécialisée

D'après le Directoire de la formation Générale, il est reconnu que : « La Société donne la priorité aux études académiques de spécialisation en prenant compte, tout d'abord, notre charisme et notre mission dans l'Eglise et ensuite, des talents personnels de chaque membre. Au niveau du service au sein de la Société, on accordera une attention particulière en soutenant et en encourageant la formation spécialisée¹⁰⁹⁸. »

Cet extrait traduit la volonté de la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres de se doter des intelligences qui allaient permettre d'apporter des réponses aux problèmes qui pouvaient se poser sur le plan de la formation sacerdotale. Cette consigne était le fruit d'une tradition que l'on peut aussi retrouver dans les Constitutions et Normes de la Société de 1996 qui considère par rapport aux études de bases, la formation spécialisée comme des études supérieures relatives aux sciences sacrées et profanes indispensables au progrès de la Société. D'après cette norme :

Les Animateurs offrent aux membres la possibilité, le temps et les moyens nécessaires pour poursuivre une formation spécialisée. Dans un souci apostolique, les membres peuvent faire des études supérieures dans les sciences ecclésiastiques et profanes, se rendant ainsi plus aptes à réaliser notre charisme¹⁰⁹⁹.

Mais, la mise en œuvre de cette orientation devait relever de l'autorité de la Délégation ainsi que des autres niveaux supérieurs de gouvernement. Cependant, dans la pratique, c'est avec beaucoup de pénibilité que la Délégation d'Afrique de la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres mit en marche la formation spécialisée. Entre 2004 et 2018, elle assura ce type de formation à 8 membres sur 26 membres définitifs, soit un taux de 30,76% des effectifs de son personnel en Afrique. Les tous premiers bénéficiaires de cette opportunité pendant le mandat du Père Délégué Victor Essono Ekoe entre 2007 à 2010 furent les Pères Roger Vittal Awouda Etémé, Rigobert Tango qui eurent leurs Master. Par la suite, trois autres membres de l'effectif de la Délégation allaient obtenir leur doctorat en théologie et en philosophie. Il s'agissait des Père Paulin Nga, Joseph Théophile Ngouo, Benoît Ndzana. Les cinq autres membres obtinrent un master en philosophie, psychologie et sciences de l'éducation. Ce faible

¹⁰⁹⁸ Idem., p. 61.

¹⁰⁹⁹ ASMSA, Société des Missionnaires des Saints-Apôtres, *Constitutions et Normes...*, Montréal, 1996, p. 56.

taux d'inscrits pour la formation spécialisée résulte d'un manque de ressources financières¹¹⁰⁰. En dépit de cette limite financière qui restreignait l'accès d'un nombre plus important de religieux dans des institutions universitaires pour un tel besoin, la majorité des Délégués devait donc rechercher la qualité de la formation de ce personnel visé. Cette orientation est amorcée avec le premier Délégué le Père Victor Essono Ekoe à partir de 2007. Elle sera davantage valorisée par les Père Pascal Léon Nko et Pierre Côme Ateba Abamba qui, depuis 2016 impulsèrent un mouvement de promotion de la formation spécialisée.

2. La formation des candidats

Pour appréhender la valeur que la Société accorda à la formation de ses propres candidats, il importe d'examiner cette formation proprement dite, son contenu d'une part, sa pratique de la période 2004 à 2018 et les principaux problèmes qui la minèrent au cours de cette même période d'autre part.

a) Présentation de la formation sacerdotale dans la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres : 2004-2018

La manière dont la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres appréhendait la formation à partir de 2004 n'avait pas changé depuis 1965. Ses considérations à ce sujet demeuraient les mêmes que celles de la période de l'ex-société des Saints-Apôtres. La formation était toujours vue à la fois comme « l'œuvre du Seigneur et la réponse de la personne à son appel pour se réaliser comme être humain et comme fils de Dieu »¹¹⁰¹. Pour qu'elle réalise ce souhait, elle avait grand besoin d'une collaboration du candidat avec ses accompagnateurs dans un esprit de maturité, de liberté intérieure et de don de soi. La formation visait en réalité à faire de l'impétrant « un ferment apostolique » et « un signe du Royaume de Dieu dans l'Eglise et pour le monde »¹¹⁰². Cette perception demeura toujours d'actualité¹¹⁰³. Quelles étaient les étapes de cette formation, son contenu et les mécanismes d'encadrement nécessaire pour sa pratique ?

Le protocole de formation suivi par l'ex-Société des Saints-Apôtres visait à former les candidats au profit des évêques. Il visait à doter à ceux-ci, venus de la classe de Troisième

¹¹⁰⁰ Eric Balla Yéné Ghislain, Prêtre de la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres, 42 ans, entretien à Yaoundé, le 24 juin 2024.

¹¹⁰¹ ASMSA, Constitutions et Normes. Missionnaires des Saints-Apôtres, Montréal, 2006, p. 40.

¹¹⁰² Idem.

¹¹⁰³ Elle émane des normes de 2006 qui régissent la formation des candidats au sacerdoce jusqu'à ce jour.

d'un niveau de Terminal et des capacités intellectuelles indispensables pour entreprendre les études philosophiques et théologiques.

Mais, après la cessation du contrat avec les évêques, la Société devait se tourner vers elle-même pour assurer sa relève en formant à son compte des jeunes candidats dès 2004. A cet effet, un nouveau protocole juridique de formation fut mis sur pied mettant en exergue la formation initiale qui allait être le chemin d'emprunt pour la construction de l'être prêtre.

A propos de la formation initiale, il est clarifié que l'organisation de son cursus interne permet de constater la trame d'un gradualisme structurant non seulement son caractère pédagogique, mais aussi l'une de ses finalités notamment l'intégration progressive du candidat au charisme, à la spiritualité et à la mission de la Société¹¹⁰⁴. De ce point, il est compris comme processus qui conduit le candidat à devenir membre de la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres, c'est-à-dire à lui garantir le développement de ses qualités, ses talents, ses initiatives, son travail, sa discipline personnelle et l'obéissance conformément aux règles de vie de la Société¹¹⁰⁵. Au terme de cette phase, le candidat devrait acquérir les éléments de bases puisées dans la Bible, les Constitutions et Normes de la Société, le catéchisme de l'Eglise Catholique, le Testament du Père Eusèbe-Henri Ménard et d'autres livres de l'Eglise dont l'enseignement était destiné à lui donner l'ossature d'un clerc selon les règles de vie, le charisme et la mission de la Société.

Trois grands moments articulaient la formation initiale. Il s'agissait du temps d'initiation, de probation et d'intégration. Cette division prévalut de 2004 jusqu'à la publication du Directoire générale de la formation de 2018 qui divisait l'étape de l'initiation plutôt en deux à savoir : l'aspiranat ou l'étape préliminaire et le postulat ou étape dite d'initiation¹¹⁰⁶.

L'aspiranat était l'étape préliminaire de la formation qui est spécifiquement consacrée à la préparation du candidat aux différentes étapes de la formation initiale. Il a un caractère introductif à la formation sacerdotale chez les Missionnaires des Saints-Apôtres. On pouvait aussi le qualifier d'étape propédeutique dont la visée repose fondamentalement sur trois raisons à savoir : l'initiation du candidat à tous les aspects fondamentaux de la formation, la préparation humaine, culturelle et religieuse à la formation en vue de l'accompagnement vers un approfondissement de son discernement vocationnel¹¹⁰⁷. L'aspirant était celui qui devait non

¹¹⁰⁴ ASMSA, Société des Missionnaires des Saints-Apôtres, *Directoire général de...*, p. 19.

¹¹⁰⁵ Idem., Normes et Constitutions des Missionnaires des Saints-Apôtres.

¹¹⁰⁶ Idem., La Société des Missionnaires des Saints-Apôtres, *Directoire général de...*, p. 19.

¹¹⁰⁷ Idem., p. 20.

seulement participer régulièrement aux matinées vocationnelles, mais aussi obtenir son Baccalauréat de l'Enseignement secondaire général ou technique¹¹⁰⁸. En 2018, le Directoire général de la formation distingua deux moments de l'initiation tels que : l'aspiranat externe et l'aspiranat interne. Le candidat aspirant externe vivait hors de la communauté religieuse¹¹⁰⁹. Il contactait généralement le Responsable des admissions par correspondance et était tenu de le rencontrer personnellement pour ample connaissance¹¹¹⁰. Le responsable remettait un document contenant des informations importantes sur la présentation de la Société. C'est à ce moment qu'était entamé le projet de constitution d'un dossier et les modalités de cheminement¹¹¹¹. D'après l'ancien Directoire provincial de 2011, lorsque le candidat était jugé sérieux alors, le Responsable, après l'ouverture d'un dossier de candidature, le rencontrait périodiquement en visitant éventuellement le milieu de vie de celui-ci¹¹¹². C'est à cet effet qu'il l'invitait à intégrer le groupe vocationnel de la Société¹¹¹³. Cette étape était fondamentale pour la Société qui s'y attelait à travers le comité des Admissions ayant comme responsabilité de promouvoir les vocations dans les Matinées Vocationnelles (MAVO) qui se tenaient au Centre Spirituel de Mvolyé et dans les rencontres vocationnelles tenues une fois par mois¹¹¹⁴. Ces modalités de prises de contact, d'échange et d'accompagnement étaient des moyens qui permettaient aux Animateurs des Matinées Vocationnelles de connaître encore plus les aspirants externes¹¹¹⁵ et de faire connaître aussi la Société aux candidats à travers une variété de thème portant par exemple sur les vocations, les formes de vie religieuse, l'histoire de la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres et de sa spiritualité¹¹¹⁶. On assigna à cette étape, une durée plus ou moins longue de deux années et au terme desquelles un ensemble de critères édictés devaient être respectés par les candidats. Au nombre de ceux-ci, figurent :

- la conscience de l'appel de dieu dans sa vie ;
- la maturité suffisante pour prendre une décision personnelle ;
- le goût du service et des aptitudes à la vie fraternelle ;

¹¹⁰⁸Idem., article 8 du Directoire provincial de la formation, 2011, p. 8. Au critère d'obtention d'un Baccalauréat, on peut y voir une évolution de la Société qui, en 1966 jusqu'en 2002, pour le compte des évêques, admettait les candidats de niveau de troisième. Sous la Délégation d'Afrique, l'exigence d'un recrutement d'un recrutement des candidats ayant un Baccalauréat en raison du contexte évolutif de l'éducation, se faisait jour dans la Société.

¹¹⁰⁹ Idem., La Société des Missionnaires des Saints-Apôtres, *Directoire général de*, p. 20.

¹¹¹⁰ Idem., Article 31 du Directoire provincial de la formation, 2011, p.10.

¹¹¹¹ Idem., Article 23 du Coutumier de la Délégation d'Afrique de la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres, 2022, p. 10.

¹¹¹² Idem., Articles 32, 33, 34 du Directoire provincial de la formation, 2011, p.10.

¹¹¹³ Idem., Article 36 du Directoire provincial de la formation, 2011, p. 10.

¹¹¹⁴ Idem., La Société des Missionnaires des Saints-Apôtres, *Directoire provincial de la formation*, 2011, p.10.

¹¹¹⁵ Idem., Article 37 du Directoire provincial de la formation, 2011, p. 10.

¹¹¹⁶ Idem., p. 11.

- le désir de connaître le charisme, la spiritualité et la mission de la société ;
- être libre de tout empêchement canonique ;
- l'engagement dans un milieu de vie comme chrétien¹¹¹⁷ ;

Dans le Directoire provincial de 2011, se trouvait d'autres critères applicables encore de nos jours. Ces critères obligeaient le candidat à déclarer l'absence de toute contrainte financière telle qu'une dette pesant sur lui, le renoncement à la réclamation d'un dédommagement au départ de la Société, l'acceptation d'être inhumé dans un cimetière du lieu de formation¹¹¹⁸. A côté des précédentes conditions, s'additionnent aussi celles portant la disponibilité à répondre aux besoins missionnaires de la Société¹¹¹⁹, une culture suffisante ou la possibilité de l'acquérir, un jugement franc et solide, un caractère droit¹¹²⁰, les critères d'âge, de santé, d'accompagnement spirituel et intellectuel articulés comme suit :

- être en bonne santé ;
- être âgé d'au moins 20 ans ;
- être accompagné par un prêtre depuis au moins 1 an ;
- avoir des aptitudes intellectuelles pour aborder les études universitaires ou une formation technique ou professionnelle¹¹²¹.

Toutes ces conditions allaient être formalisées dans un dossier d'admission renseignant par des justificatifs officiels sur l'état civil, sanitaire, sacramental, académique de l'aspirant externe. Ainsi, l'état civil avait pour preuve une copie d'acte certifié et conforme de l'original, la situation sanitaire attestée par un certificat médical légal et une évaluation de la psychologie du candidat, l'état sacramental par une carte de baptême et de confirmation, la situation académique par des diplômes, les bulletins officiels de notes scolaires ou académiques et un curriculum vitae. Le candidat devait aussi fournir une lettre de motivations précisant les motifs de sa demande, deux lettres de recommandation des personnes qui le connaissent et ce de préférence un prêtre¹¹²². Il faut y ajouter dans les pièces physiques deux demie-carte photos¹¹²³, une lettre de demande d'admission et un questionnaire formulé de la Société, une déclaration de l'aspirant attestant qu'il est « libre dans son choix, (...), n'a pas d'empêchement canonique

¹¹¹⁷ Idem., Article 75 des Normes et Constitutions des Missionnaires des Saints-Apôtres.

¹¹¹⁸ Idem., Article 58 du *Directoire provincial de la formation* de 2011, p.13.

¹¹¹⁹ Idem., Articles 42, 43, du *Directoire provincial de la Formation* 2011, p. 11.

¹¹²⁰ Idem., Article 75.2 des Normes et Constitutions des Missionnaires des Saints-Apôtres.

¹¹²¹ Idem., Articles 44, 45, 46, 47 du *Directoire provincial de la formation*, 2011, p.11.

¹¹²² Idem., Article 75.3 des Normes et Constitutions des Missionnaires des Saints-Apôtres.

¹¹²³ Eric Ghislain Bala Yéné, Prêtre de la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres, Animateur de la communauté locale de vie de la Résidence de Nkolbisson (théologat), 47 ans, entretien à Yaoundé, le 28 août 2023.

pour son acceptation dans la Société »¹¹²⁴. L'ensemble de ces critères n'avait pas changé depuis 1966. Il était aussi les mêmes appliqués dans les années 90. Quelques nuances peuvent être observées juste au niveau des frais exigés et certaines pièces. En 1966, les frais de pension étaient à 20.000 F CFA. Ils augmentèrent de 130.000 F CFA dans les années 90 et chutèrent de 100.000 F CFA dans les années 2000. Aussi, ce que la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres appelait désormais « lettre de recommandation », était dans les années 90 un certificat de « bonne conduite » signé par un prêtre¹¹²⁵.

Lorsque les dossiers d'admission sont prêts, les Responsables des admissions siégeaient pour faire une économie de chaque dossier qu'ils acheminaient au Comité de formation qui devait se prononcer sur chaque cas¹¹²⁶. Les dossiers approuvés dont les candidats admis, étaient présentés aussi par le Responsable du Comité de formation au Conseil de Délégation¹¹²⁷. Les candidats admis par ces instances décisionnaires de services, étaient aussitôt informés de leur situation par le Responsable de la formation et le Chargé des admissions à travers une correspondance qui leur était adressée personnellement¹¹²⁸. Cette missive plongeait le candidat dans le bain de ce qui l'attendait durant les deux années de sa formation. On peut attentivement le voir apparaître dans une lettre d'acceptation comme aspirant adressée par le Père Victor Essono Ekoé au candidat Jean Fabrice Ngbwa en 2009 :

Bonjour Jean Fabrice,

C'est avec joie que nous t'annonçons l'acceptation de ta demande d'admission comme aspirant dans notre famille, Missionnaires des Saints-Apôtres. Vives félicitations ! Le 20 juillet 2009, tu devras intégrer la Résidence des Saints-Apôtres sise à Nkolbisson. Ta formation débutera en principe par un temps de service dans l'une ou l'autre de nos œuvres communautaires. Après ce temps de service, suivra un laps de temps de congé allant du 20 août au 20 septembre en famille avant la rentrée académique prochaine. Tu seras inscrit en octobre prochain en première année de philosophie à l'Institut Saint Joseph Mukasa, affiliée à l'Université Salésienne de Rome. Une modeste contribution financière et matérielle est demandée à la famille uniquement pour la première année de formation. Il s'agit de 100.000 F CFA pour la scolarité, 31.000 F CFA pour les frais d'assurance, la prière du temps présent, une Bible et le nécessaire pour prendre les cours qui débiteront en début octobre 2009. Pour l'inscription à l'Institut de Philosophie, il faudra prévoir : bulletins de Terminale ou autres, attestation du Bac, le relevé de notes et quatre photos (...)¹¹²⁹.

Dès leur admission, les candidats passaient de statut d'aspirant externe à aspirant interne. A cet effet, ils étaient censés suivre une session d'initiation d'une semaine à l'actif des

¹¹²⁴ ASMSA, Articles 58 du *Directoire provincial de la formation*, 2011, p. 12.

¹¹²⁵ ACDO, Conditions d'admissions au séminaire des Aînés des Saints-Apôtres d'Otéle de 1990-1991.

¹¹²⁶ ASMSA, Article 59 du *Directoire provincial de la formation*, 2011, p. 13.

¹¹²⁷ Idem., Article 60.

¹¹²⁸ Idem., Article 61.

¹¹²⁹ Archives privées de Ngbwa Jean Fabrice, lettre d'acceptation comme aspirant chez les Missionnaires des Saint-Apôtres du 1^{er} juin 2009.

membres temporaires sous la diligence du Responsable des admissions¹¹³⁰. Cette étape d'imprégnation était en principe suivie d'une retraite de trois jours¹¹³¹. Les étudiants admis devaient aussi signer une fiche d'engagement assignant à la Société tous les droits de responsabilité tutélaire sur eux. Il s'agissait d'un formulaire d'engagement à vivre le temps d'aspiranat interne libellé comme suit :

En présence de la Sainte Trinité, de la Vierge Marie, des Saints-Apôtres, de Jésus-Christ, de Saint François d'Assise, et devant vous, Père.... msa, Conseiller Chargé de la Formation et Représentant de l'Animateur de la Délégation d'Afrique, moi..... Je m'engage humblement, à vivre ce temps d'Aspiranat interne dans la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres dans une grande disponibilité à l'Esprit-Saint et selon le Directoire provincial de la Formation (...). Que Dieu me donne de toujours discerner sa volonté et de l'accomplir généreusement. Que mes frères et mes accompagnateurs me soient en aide. Amen !¹¹³²

C'est un élan de don de soi et de total dévouement que le candidat allait s'engager dans la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres avec la présence des entités spirituelles en respectant les exigences du Directoire de la formation de la Province du Canada. L'engagement était signé par le candidat, son témoin, ainsi que par le représentant de l'Animateur de la Délégation et son témoin. Ainsi, si le candidat s'engageait à respecter les normes juridiques de la Société pendant le temps de la formation, la Société quant à elle s'engageait aussi à le prendre totalement en charge, c'est-à-dire : l'assurance maladie la deuxième année de son postulat, la ration, les études, l'inhumation en cas de décès dans un pays de mission, y compris l'hébergement, etc.

Admis, les candidats vivaient dans une des communautés de vie locale leur temps d'imprégnation qui consistait à une connaissance réciproque entre eux et entre eux et la Société qui l'accueillait. C'était le temps de l'aspiranat interne consacré au discernement vocationnel qui se passait à l'intérieur d'une communauté locale de la Société¹¹³³. C'était le moment qui permettait « de poser des bases solides pour la vie spirituelle et de favoriser une meilleure connaissance personnelle »¹¹³⁴. Le sujet candidat se familiarisait à la vie de prière, la vie sacramentelle, à la liturgie des heures, à la Parole de Dieu, au silence, l'oraison et la lecture spirituelle¹¹³⁵. Le candidat qui se disposait à répondre à cet « appel de Dieu » se décidait de rejoindre la Société pour voir si l'expérience religieuse rejoignait ses aspirations. Ce temps d'initiation qui est encadrée par un responsable nommé par l'Animateur provincial ou de

¹¹³⁰ ASMSA, Article 63.

¹¹³¹ ASMSA, Article 64.

¹¹³² ASMSA, Formulaire d'engagement à vivre le temps de l'aspiranat interne.

¹¹³³ Idem., Article 39 du *Directoire général de la formation*, p. 20.

¹¹³⁴ Idem.

¹¹³⁵ Idem., Article 42, p. 21.

Délégation, peut être divisé en deux parties qui sont le pré postulat d'une part et le postulat d'autre part. Il convient de souligner que cette division n'était pas apparente dans les textes juridiques régissant la formation dans la décennie 2000. Elle était plutôt formulée et spécifiée dans le règlement de la Délégation d'Afrique qui servait aussi de cadre réglementaire local.

Le pré postulat fut considéré comme une étape de rupture d'une année au cours de laquelle l'aspirant externe admis dans la Société, était astreint à la discipline, au règlement hebdomadaire, à la vie communautaire, au travail en équipe, aux études et à la prière¹¹³⁶. C'était en réalité une année de propédeutique au cours de laquelle le pré postulant s'enracinait progressivement dans la Société à travers une pratique répétitive d'activités communautaires qui faisait naître en lui un sentiment d'appartenance¹¹³⁷. Parvenu à cette étape, le candidat devait réunir les qualités suivantes pour être apte à aborder le postulat :

- avoir eu de manière claire et précise la notion de son appel et de ses motivations vocationnelles
- manifester la volonté et la disposition d'assumer librement les conseils évangéliques comme un don reçu par amour pour le Christ et son Royaume ;
- manifester le désir de connaître et de vivre le charisme m.s.a et avoir une notion claire des différentes étapes de la formation dans la Société ;
- avoir une notion claire de la vie de l'Eglise : l'année liturgique, la vie sacramentelle et la liturgie des heures ;
- cultiver la familiarité avec la lecture spirituelle, l'oraison, le silence et la Parole de Dieu ;
- manifester clairement le désir de vivre en communauté, de travailler en équipe et la capacité de se donner au service communautaire ;
- avoir des aptitudes intellectuelles requises pour les études universitaires ;
- jouir de la maturité affective nécessaire ;
- avoir une idée claire et précise de l'organisation de l'Eglise dans les différentes formes de vie consacrée et séculière¹¹³⁸.

¹¹³⁶ Eric Ghislain Balla Yéné Ghislain, Prêtre de la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres, Animateur de la communauté locale de vie de la Résidence de Nkolbisson (théologat), 47 ans, entretien à Yaoundé, le 1er septembre 2023.

¹¹³⁷ Idem.

¹¹³⁸ ASMSA, Société des Missionnaires des Saints-Apôtres, *Directoire Général de la Formation*, Montréal, 2018, p. 23.

Ces objectifs devaient être atteints avec un contenu de cours assez cadré intégrant au premier semestre six types de cours : les cours fondamentaux, les cours auxiliaires, les cours de langue les cours de formation et les ateliers.

Tableau 89: Répartition des cours des pré-postulants en 2009.

Types de cours	Intitulés
Cours fondamentaux	- Introduction au travail scientifique I et II - Histoire de philosophie ancienne - Logique
Cours complémentaires	- Sociologie - Introduction à la philosophie - Philosophie de la religion - Economie et art de vivre - Vision africaine I et II
Cours auxiliaires (spiritualité)	- Ancien Testament - Formation Humaine Intégrale (FHI)
Cours de langues	- Latin I et II - Français correctif I et II - Français (Expression orale et écrite) - Communication et masse média
Cours de formation	- Solfège - Comptabilité
Ateliers	- Dactylographie - Diction

Sources : Archives privées, Bulletin de notes de Ngbwa Jean Fabrice en première année de Philosophie de l’Institut de Philosophie Saint Joseph Mukasa, 2010.

L’observation faite sur ce tableau permet de mettre en exergue trois réalités. La première donne de comprendre que les cours fondamentaux faisaient la part belle à l’acquisition des connaissances à l’art de bien penser. On peut aussi constater une gamme de connaissances fondamentales en philosophie, sociologie, la religion et la philosophie africaine. Le dernier constat porte sur un accent rivé sur la formation en langue pour donner aux candidats des rudiments de connaissances nécessaires tant pour la maîtrise du langage que pour l’art musical et le secrétariat. Ces contenus allaient connaître une évolution importante en 2018 avec l’introduction de nouveaux cours dans les modules de cours de langues, cours complémentaires et fondamentaux. Par exemple, si le module de cours de langues intégrait le cours d’anglais et de phonologie, le module de cours complémentaires allait avoir de nouvelles matières telles que les structures sociales et le système pédagogique. Le module des cours fondamentaux par ailleurs était revalorisé par des nouveaux cours tels que l’introduction à la métaphysique et à l’épistémologie.

Entre 2004 et 2006, 2008 et 2009, les étudiants admis à cette étape étaient logés à la Résidence de Nkolbisson avec les membres temporaires en études de théologie. Entre 2006 et 2007, le Père Henri Paradis tenta l'expérience de séparer les pré-postulants des membres temporaires en les logeant plutôt au noviciat de Febe-village sous la responsabilité de deux formateurs à savoir les Pères Joseph Pimete et Louis Magloire Guerch Andjingbopou. Les candidats admis au cours de cette année furent inscrits en propédeutique à l'Institut de Philosophie Saint Joseph Mukasa. A cause d'une querelle autour d'une approche pédagogique, cette première tentative de séparation du pré postulat au théologat de Nkolbisson connut un échec. Les pré-postulants et les postulants ainsi que les théologiens se virent une fois de plus obliger de partager les locaux de la Résidence de Nkolbisson. Cette cohabitation des étudiants de théologie et de philosophie était très risquée car, elle était parfois teintée des tensions au sein des équipes de vie. Très souvent, les conflits qui y avaient lieu pouvaient prendre un caractère générationnel. Le Frère Heudon Charly, sociétaire interrogé, révéla que la cause de ce conflit puisait ses origines dans l'idée que se confortaient certains étudiants en théologie qui, ayant acquis leur statut de membres définitifs ou temporaires, se targuaient d'avoir plus de privilèges et de droits que leurs jeunes confrères pré postulants ou postulants lesquels devaient attendre leur passage au noviciat pour jouir de ces mêmes avantages¹¹³⁹. Ces avantages allaient du montant des allocations mensuelles aux décisions sur les évaluations. Par exemple, les théologiens avaient des allocations de plus de 15.000 FCFA comparativement aux pré-postulants qui n'en bénéficiaient que de 5000 F et de 15.000 FCFA pour les postulants¹¹⁴⁰. En plus, ces deux dernières catégories de candidats étaient soumises aux examens et décisions de la Délégation d'Afrique alors que les théologiens dépendaient directement de la Province (Canada)¹¹⁴¹. Statutairement, les pré-postulants et postulants n'étaient pas des religieux consacrés. Cette grande différence était ostensible par l'absence du port d'habit et de clergyman¹¹⁴². Ils avaient le statut d'étudiants en observation qui n'avaient pas encore fait leur temps de probation. Les signes distinctifs de leur statut étaient leur tenue constituée d'un pantalon marron et d'une chemise blanche¹¹⁴³. Ils pouvaient donc être considérés comme des profanes n'ayant aucun engagement formel comme temporaires ou définitifs. Les théologiens

¹¹³⁹ Heudon Charly, Etudiant en 3^{ème} année de théologie à l'Institut de Théologie Saint Cyprien de Ngoya, membre temporaire de la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres, 36 ans, entretien à Yaoundé, octobre 2023.

¹¹⁴⁰ Idem.

¹¹⁴¹ Medjo Biba Paul Armel, Etudiant en 3^{ème} année de théologie à l'Institut de Théologie Saint Cyprien de Ngoya, membre temporaire de la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres, 32 ans, entretien à Yaoundé, le 7 octobre 2023.

¹¹⁴² Idem.

¹¹⁴³ Idem.

pouvaient donc se vanter de cette nuance statutaire quand le trouble était jeté dans le jeu des relations en communauté. Les vœux de fidélité au charisme et à la spiritualité de la Société ainsi qu'aux conseils évangéliques (l'obéissance, la chasteté et la pauvreté) offerts au noviciat pendant près de neuf mois d'initiation, rendaient moins vulnérables un étudiant promu en théologie qu'un simple aspirant interne trop prétentieux et zélé dans son engagement communautaire et apostolique. Le Frère Paul Armel Medjo Biba soutenait ces faits en ces propos :

La première différence entre ces niveaux de formation était visible en ce sens que les philosophes ne portent pas de soutane comme le ferait les théologiens. Les dossiers des philosophes sont traités au niveau du Conseil de la Délégation alors que ceux des théologiens sont traités au niveau du Conseil de la Province. Le philosophe n'a pas encore fait de vœux contrairement au théologien. C'est pourquoi on est plus regardant sur le théologien que le philosophe. Mais pour le philosophe, on peut encore être souple sur certaines erreurs commises. Enfin, les allocations ne sont pas les mêmes. Le théologien a 30.000 FCFA et le philosophe 15.000 FCFA¹¹⁴⁴.

Ces nuances creusaient un écart considérable sur la qualité des relations entre les étudiants en théologie et en philosophie cohabitant dans la même enceinte. Sources de clivages et de discrimination, ces nuances allaient pousser les plus jeunes confrères philosophes à développer une résilience impressionnante pour se maintenir à la course. Certains allaient se donner au travail intellectuel pour s'imposer et briser le mythe des « faiseurs de loi » que représentaient leurs aînés. Le Frère Paul Armel témoigna de ce point que :

Moi particulièrement, j'ai été victime mais, je ne me suis pas laissé faire car mes prestations à l'école me donnaient le pouvoir de m'imposer. Quand j'avais 13/20 ou 14/20, mes aînés venaient avec 12/20. Ils se calmaient seul et quelque fois, je corrigeais leurs travaux trop pleins de fautes d'orthographe et de grammaire. Ils se taisaient et me respectaient à tout point d'égard¹¹⁴⁵.

Le Problème était assez grave. Déjà, il convient de souligner dans ces lignes qu'il ne datait pas de cette période récente. Depuis 2004, le premier Délégué s'en était plaint quand il parlait de propension à la généralisation qui obstruait tout bénéfice des atouts de la formation. A l'origine, la Résidence de Nkolbisson était réservée uniquement aux membres temporaires en voie d'intégration¹¹⁴⁶. Cette généralisation dont il parlait se manifestait par la tendance d'offrir aux postulants et ainsi qu'aux pré-postulants et membres temporaires le même contenu de la formation et le même programme¹¹⁴⁷.

¹¹⁴⁴ Idem.

¹¹⁴⁵ Idem.

¹¹⁴⁶ ASMSA, Rapport de l'Assemblée Provinciale de 2004, p. 94.

¹¹⁴⁷ Benoît Ndzana, Prêtre de la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres, Directeur Adjoint de l'Ecole de Théologie Saint-Cyprien de Ngoya, 46 ans, entretien à Yaoundé, le 5 août 2023.

Pour faire face à ce problème de génération, les administrateurs de la Société pensèrent doter à chaque étape de la formation une communauté locale accompagnée des infrastructures adaptées pour accueillir les étudiants. C'est à cet effet que provisoirement fut décidé premièrement, de l'envoi de sept pré postulants au noviciat de Febe-village en 2019 pour leur faire bénéficier des meilleurs conditions de vie des lieux, favorisée par un environnement sylvestre naturel¹¹⁴⁸. Deuxièmement, il fut projeté la construction de la Maison Eusèbe Ménard, l'immeuble de la Délégation pour abriter exclusivement les étudiants de cette étape de la formation.

Photo 33: Groupes de pré postulants debout en blanc marron et de théologie assis en soutane maronne en 2014.



Sources : Archives électronique de la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres, « Multimédia Ménard ».

Sur cette photo, il apparaît une nette différenciation physique des candidats. Ceux qui occupent la place assise sont des théologiens au milieu desquels se trouvent les Pères Tango Rigobert et Léon Pascal Nko. Cette attitude peut laisser entrevoir le confort et la différenciation sociale de cette catégorie de membres avec les aspirants tenus debout et cohabitant dans cette Résidence de Nkolbisson dont la chapelle est tenue dernière et le dortoir disposé derrière à droite.

¹¹⁴⁸ ADASMSA, Rapport du Père Roger Vital Etémé Awouda sur la formation, prêtre de la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres.

Photo 34: Etudiants travaillant dans le jardin des fleurs de Résidence de Nkolbisson de la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres en 1999.



Source : ASMSA, Album de la la Résidence de la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres.

Photo 37: Résidence de Nkolbisson de la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres en 2023.



Sources : Archives privées, Ngbwa Jean Fabrice.

Photo 36: Chapelle de la Résidence de Nkolbisson de la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres en 2023.



Source : Archives privées, Ngbwa Jean Fabrice.

Photo 37: Boukarou de la Résidence de Nkolbisson de la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres pour rencontres vocationnelles et réunions en 2023.



Sources : Archives privées, Ngbwa Jean Fabrice.

Photo 38: A droite, couloir des chambres des accompagnateurs. A gauche, rez de chaussée donnant accès aux chambres des étudiants et tableau d’affichage des annonces en 2023.



Sources : Archives privées, Ngbwa Jean Fabrice.

Photo 39: Immeuble de la Délégation d’Afrique de la Société des Missionnaires des SaintsApôtres dit « Maison Eusèbe Ménard » en 2023.



Sources : Archives privées, Ngbwa Jean Fabrice

Cet immeuble était capable d’accueillir plus de 50 étudiants en philosophie. Il offre un avantage d’abriter les chambres modernes mesurant 3 à 4 m², un réfectoire et une chapelle. Ces étudiants en philosophie durent être répartis en deux grands groupes de pré postulants et de

postulants. Il fut même envisagé le projet de les séparer distinctement convenablement aux deux étapes de la formation des aspirants. Les pré-postulants furent logés dans les appartements du noviciat où logeaient les Sœurs de la Providence à Febe-Village.

Photo 40: Logement des pré-postulants à Febe village en 2023.



Source : Archives privées, Ngbwa Jean Fabrice.

Après le pré postulat, l'étape du postulat allait être abordée par les candidats. Par postulat, la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres entend la période qui est qualifiée du « viens et vois » évangélique¹¹⁴⁹. Elle correspond essentiellement à un temps de connaissance mutuelle des candidats et de la Société¹¹⁵⁰. Pendant une période d'au plus de trois ans, le postulant est soumis aux études de philosophie destinée à le configurer comme pasteur de Jésus-Christ. L'accent est mis sur la dimension humaine et la croissance spirituelle de ce dernier. Au cours de cette étape, l'accompagnateur observe le postulant pour constater chez lui son intérêt, ses motivations, et ses aptitudes à poursuivre son cursus dans la Société, ainsi que sa disposition à assumer le charisme et la spiritualité de la Société¹¹⁵¹. L'étudiant est appelé à approfondir ses connaissances de base en liturgie, dans la prière personnelle, la vie communautaire et fraternelle, la vie sacramentelle et le travail en équipe¹¹⁵².

¹¹⁴⁹ ASMSA, *Directoire général...*, p. 24.

¹¹⁵⁰ Idem., , *Constitutions et normes*, Montréal, 1996, p. 36.

¹¹⁵¹ Idem., *Directoire général de la formation*, p. 24.

¹¹⁵² Idem.

La formation des postulants est rythmée par un programme bien articulé par des horaires en début et en fin de journée. Les activités commencent à 5h40 et s'achève à 22h00. Elles constituaient en des célébrations eucharistiques, des prières communautaires quotidiennes, l'adoration au Saint Sacrement, la recollection mensuelle, des exercices de piété avec la prière de chapelet tous les mardis, des accompagnements spirituels, l'étude, les rencontres en équipe de vie mensuelle, des rencontres communautaires mensuelles, des séances de sport et du travail manuel, la participation aux activités et événements de la Délégation, une excursion communautaire¹¹⁵³. Ces activités étaient fortement ponctuées par les cours de philosophie et les ateliers. Les candidats amorçaient au cours de ces deux années des études en deuxième et troisième années de philosophie et au terme desquelles il devra remplir les critères suivants :

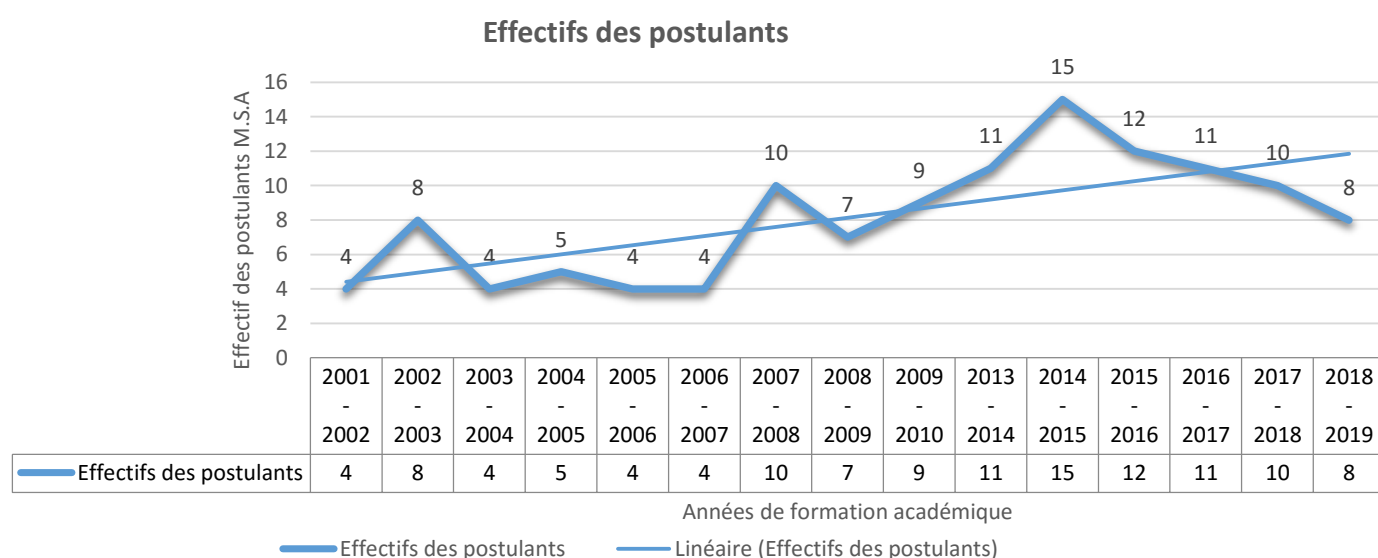
- avoir approfondi la notion de son appel et de ses motivations vocationnelles et avoir des qualités suffisantes pour embrasser la vie communautaire et apostolique des M.S.A ;
- manifester la disposition de vivre le célibat consacré comme une source de dynamique apostolique ;
- manifester la disposition de vivre la pauvreté évangélique comme une exigence de vie apostolique et un signe de confiance filiale à la divine providence et de solidarité avec les pauvres ;
- manifester la disposition de vivre l'obéissance comme une attitude de vie comme un service pour que la société réalise pleinement sa mission dans l'Eglise ;
- manifester le désir d'assurer sa formation à partir du charisme et de la spiritualité m.s.a et avoir une notion claire des différentes étapes de la formation dans la société ;
- cultiver la familiarité avec la lecture spirituelle, l'oraison, le silence et la parole de dieu ;
- manifester clairement le désir de vivre en communauté, de travailler en équipe et la capacité de donner au service de la communauté ;
- jouir de la maturité affective nécessaire ;
- avoir une idée claire et précise des objectifs visés par le postulat et l'aspiranat ainsi que leurs caractéristiques et le contenu de la formation
- manifester une croissance dans le processus de l'aspiranat au postulat ainsi que dans les différentes dimensions de la vie ainsi que leurs caractéristiques et le contenu de sa formation ainsi que les différentes dimensions de la formation ;

¹¹⁵³ ASMSA, Rapport de l'Assemblée de Délégation d'Afrique de 2018-2019, p. 59.

- avoir obtenu le diplôme nécessaire pendant ses études de philosophie ou une autre formation technique ou professionnelle¹¹⁵⁴.

En termes d'effectifs, la gestion des postulants n'a pas connu une rationalité qui pourrait donner de constater la logique d'une constance annuelle du nombre des candidats à la phase du pré postulat. De 2001 à 2019, les effectifs sont allés zigzaguant. Cette inconstance se justifie par l'incapacité des locaux d'accueillir une grande vague des vocations nonobstant le coût très élevé de la formation qui allait de 3.000.000 à 5.000.000 FCFA l'année¹¹⁵⁵. De fait, ces locaux que constituaient la Résidence de la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres, construite en 1991, ne disposaient que de 19 chambres partagées entre les pré-postulants, les postulants, les théologiens ou membres temporaires et les formateurs. Cette limitation empêchait donc un fort recrutement des candidats dont le chiffre allait varier de 4 à 11. Le tableau ci-dessous permet de constater cette atonie des chiffres sur la présence des postulants.

Graphique 7: Evolution des effectifs des candidats de 2001-2018.



Sources : Ngbwa Jean Fabrice

La courbe des effectifs des postulants ci-dessus peut être divisible en trois grandes parties d'inégale valeur laisse au constat plusieurs analyses.

La première partie est son point départ qui part de 2004 à 2007. Elle correspond à la période la plus basse des effectifs des postulants dans l'histoire de la Délégation d'Afrique.

¹¹⁵⁴ Ibid., p. 28.

¹¹⁵⁵ Pierre Côme Florent Ateba Abamba, Prêtre de la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres, Délégué d'Afrique, 42 ans, à Yaoundé, le 22 août 2023.

Cette période est celle du mandat du Père Henry Paradis, le premier et dernier canadien à administrer la Société en Afrique. La raison de l'inflation des chiffres des postulants de la Délégation peut s'expliquer par les atermoiements des canadiens à continuer l'œuvre en Afrique après leur retrait du Séminaire des Saints-Apôtres d'Otéle en 2002¹¹⁵⁶. Pouvait raviver cette tergiversation la perte des fonds considérables de la Société dans les caisses de la Procure de l'Archidiocèse à la suite de sa faillite. L'indisponibilité ou la rareté des bourses d'étude pourrait donc être à l'origine de cet état de chose. C'est peut-être la raison pour laquelle le Père Henry Paradis, pris à l'étroit, se vit obliger de penser que « les frais de la formation ne s'autofinance pas »¹¹⁵⁷. Il fallait donc trouver à l'Afrique les stratégies d'autonomisation locale à l'effet de soutenir les vocations en demande. Pareille urgence vint susciter l'attention du Père Yves Begin qui, au regard des changements statutaires importants qui touchaient l'Afrique avec son érection en Délégation débouchant à une autonomie dans certaine nomination et les choix des pasteurs locaux, ébaucha une forme de gestion propre impliquant la création d'une fondation pour une levée de fonds¹¹⁵⁸. Il restait à lui trouver pour son existence une forme juridique, établir ses objectifs et un règlement de son fonctionnement fondé sur une collaboration des partenaires africains et canadiens. Mais comment financer les études sacerdotales de près de 3.000.000 FCFA¹¹⁵⁹ si les fonds n'existent même pas ? Le grand changement apporté à la Société en Afrique pourrait donc être en partie la cause de l'atonie constatée sur les effectifs des postulants de 2004 à 2006.

La seconde partie de la courbe a pour borne supérieure 2007 et borne inférieure 2014. Elle connote deux mandats de Délégués assurés par les africains eux-mêmes. Cette nouveauté coïncide avec la croissance des effectifs des postulants qui amorce un premier pic d'effectif de 10 postulants en 2007 sous le mandat du Père Victor Essono Ekoé, et atteint son second pic en 2014 d'effectif de 15 postulants sous le mandat du Père Guy Paulin Nga. Cette croissance est en rupture avec l'inflation des effectifs des postulants enregistrés de 2004 à 2006. Cette réalité avait une congruence avec un souffle nouveau qui caractérisait les africains en dépit de dépendance financière de la structure à la métropole provinciale. Ce souffle était la recherche de la construction d'une famille où devait régner la fraternité. Le signal fort allait être lancé par le Père Victor Essono Ekoé qui envisagea d'accueillir les postulants en dizaine dans le souci

¹¹⁵⁶ Victor Essono Ekoe, Prêtre de la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres, 62 ans, entretien à Yaoundé, le 12 juillet 2023.

¹¹⁵⁷ ASMSA, Rapport de l'Assemblée provinciale 2004, p. 95.

¹¹⁵⁸ Idem., p. 96.

¹¹⁵⁹ Pierre Côte Ateba Abamba, Prêtre de la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres, Délégué d'Afrique, 42 ans, entretien à Yaoundé, le 22 août 2023.

d'agrandir cette famille africaine des Saints-Apôtres qui ne comptait que 18 membres définit¹¹⁶⁰. Elle avait donc besoin des hommes pour maintenir son œuvre. Ce signal est reçu aussi par le Père Guy Paulin Nga dont le mandat permit de rechercher de nouvelles sources de revenus à la Délégation telles que les allocations de l'institut de Philosophie Saint-Joseph Mukasa, les dons des paroisses et des bienfaiteurs, l'élevage, la transformation du gingembre, en dehors des allocations versées traditionnellement par la Province.

La troisième partie de la courbe est celle qui s'étend de 2015 à 2018 avec comme tendance, la décroissance à partir de l'effectif de 12 postulants en 2015 à 8 en 2018. Cette régression a pour explication l'accentuation de la recherche d'une autonomie financière amorcée en 2004 qui se traduit par le lancement des projets économiques de grande ampleur tels que la construction des infrastructures d'accueil de l'étape initiale, le lancement des projets agro pastoraux, l'acquisition des terrains¹¹⁶¹.

Photo 41: Père Guy Paulin Nga, Délégué d'Afrique de 2013 à 2016.



Source : Archives privées, Ngbwa Jean Fabrice, 2023.

Il convient de rappeler que le temps du pré-postulat et du postulat sont dits temps d'initiation. Ce temps est précédé du temps de probation. Le candidat qui y accède est appelé « probaniste »¹¹⁶². En effet, ce temps équivaut à une période qui ne doit pas être inférieure à 9 mois ni supérieure à 18 mois¹¹⁶³. Il est appelé à approfondir sa formation qui consiste à une conversion sincère et nouvelle au Christ selon les exigences du message évangélique¹¹⁶⁴. C'est

¹¹⁶⁰ ASMSA, Rapport de l'Assemblée de Délégation d'Afrique de 2010, p. 2.

¹¹⁶¹ Idem., p. 103.

¹¹⁶² ASMSA, Société des Missionnaires des Saints-Apôtres, Directoire général de la formation, Montréal, 2018, p. 28.

¹¹⁶³ Idem., Constitutions et normes, Montréal, 1996, p. 39.

¹¹⁶⁴ Idem., p. 38.

une autre étape du discernement pour distinguer l'appel de Dieu à une vie de pasteur. L'étudiant en réclusion au noviciat, s'entraîne à la pratique des conseils évangéliques et aux exigences du charisme et de la mission de la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres¹¹⁶⁵. Les critères d'accès à cette étape de probation sont :

- avoir une intention droite ;
- avoir des qualités suffisantes pour embrasser la vie communautaire et apostolique ;
avoir au moins 21 ans ;
- n'avoir aucune obligation familiale et dette ;
- n'avoir pas d'activités académiques intenses¹¹⁶⁶;

Les contenus de la formation de cette étape sont spécifique et vise à configurer le candidat à l'identité de la Société. C'est la raison pour laquelle, les programmes intègrent les points tels que : l'étude de la Constitution et normes de la Société, son l'histoire et sa spiritualité, les écrits de son fondateur. Le maître des novices se focalise sur les éléments qui participent à la connaissance du style de vie de la Société ainsi qu'à ses valeurs fondamentales telles que : la formation et l'accompagnement des jeunes et des adultes à leur vocation ; la vie apostolique et l'esprit missionnaire, la vie spirituelle, intellectuelle, fraternelle, etc. A cet effet, il est astreint au programme comportant :

- un fort temps d'oraison et de silence favorable à une attention de la parole de dieu, à meilleure connaissance de soi, un discernement de la volonté de dieu ;
- un temps d'étude doctrinale fondé sur le mystère du christ et de l'église ;
- un temps d'approfondissement des constitutions et normes, de l'histoire, de la tradition et des écrits du fondateur et de la société ;
- un temps pour certaines expériences apostoliques¹¹⁶⁷.

Ce programme s'étend sur quatre grandes périodes que sont : la période d'interculturalité, la période de rupture, la période d'approfondissement et la période d'apostolat¹¹⁶⁸. Au terme de cette formation, le probaniste devait avoir le profile suivant :

- avoir une maturité personnelle et spirituelle qui démontre que le probaniste est apte à s'épanouir à l'intérieur du charisme et du style de vie de la société ;
- manifester la disposition de vivre le célibat, la pauvreté évangélique et l'obéissance ;

¹¹⁶⁵ Idem.

¹¹⁶⁶ Idem.

¹¹⁶⁷ Idem.

¹¹⁶⁸ Idem.

- manifester un équilibre, une stabilité et un sain jugement ;
- cultiver la familiarité avec la lecture spirituelle, l'oraison, le silence et la parole de dieu ;
- manifester la capacité de s'engager pleinement et joyeusement dans la vie fraternelle, le sens du dialogue et de la charité, l'aptitude au service et à la coresponsabilité dans l'engagement communautaire dans la mission ;
- avoir le désir de s'engager avec le christ et l'église dans la société ;
- manifester les aptitudes pour « humaniser et évangéliser » avec amour, spécialement envers les plus démunis ;
- manifester le désir et la disposition de collaborer à la mission de la société dans le monde¹¹⁶⁹.

Le temps de probation s'achève avec une retraite qui dure six jours et l'issue duquel le probaniste émet sa première promesse de fidélité avec l'approbation de l'animateur légitime¹¹⁷⁰. C'est suite à cette promesse qu'il est appelé membre temporaire¹¹⁷¹. Cette étape est celle qui permet à la Société de vérifier la qualité d'engagement du candidat et de l'accepter temporairement. Elle est donc la période intermédiaire entre le temps d'intégration et d'initiation sans laquelle le charisme de la Société n'a de sens.

Il faut dire que le noviciat des missionnaires des Saints-Apôtres a été fondé en 1991. Il accueillait à l'origine des candidats d'Otéle ayant passé leur propédeutique, c'est-à-dire, une année de discernement et de spiritualité (ADS). Ils étaient ensuite envoyés aux études en philosophie¹¹⁷². Cette institution ferma ses portes de 2001 à 2002 pour plusieurs facteurs. Premièrement, le manque de formateurs ayant des capacités à tenir un noviciat fut à l'origine d'une pareille situation¹¹⁷³. Deuxièmement, le bâtiment voué à loger les probanistes n'était pas propice. Il fallait des locaux plus adaptés. Le dernier facteur était la crise économique qui frappait la Société en cette période. D'après le Père Benoît Ndzana, l'ex-Société avait épargné une forte somme d'argent qui n'a jamais été remboursée par la procure de l'archidiocèse de Yaoundé qui fit faillite¹¹⁷⁴. Il était donc difficile à la Société de procéder à une location des

¹¹⁶⁹ Ibid., p. 34.

¹¹⁷⁰ Ibid.

¹¹⁷¹ Ibid., p. 32.

¹¹⁷² Benoît Ndzana, Prêtre de la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres, Directeur adjoint de l'Institut de Théologie Saint Cyprien de Ngoya, 47 ans entretien à Yaoundé, le 5 août 2023.

¹¹⁷³ ASMSA, Assemblée de Délégation de la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres de 2007, Rapport de la formation.

¹¹⁷⁴ Benoît Ndzana, Prêtre de la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres, Directeur adjoint² de l'Institut de Théologie Saint Cyprien de Ngoya, 47 ans, entretien à Yaoundé, le 5 août 2023.

locaux pour ce besoin communautaire car la priorité était donnée à la pension des étudiants et ainsi qu'à leur ration et santé¹¹⁷⁵. C'est à cause de l'absence d'un Maître des novices que la Société envisagea sa fermeture¹¹⁷⁶. Cette situation obligea certains candidats à chevaucher cette étape pour la reprendre tardivement. La structure va rouvrir ses portes à Febe-village en septembre 2003 sous la dénomination de Saint Kisito en ayant pour vocation de recevoir inversement les étudiants ayant achevé leur cursus philosophique. Les principaux acteurs qui œuvrèrent à son fonctionnement dès sa réouverture furent les Pères Jean Braconni Kasiama Eleb et Parfait Magloire Mbida qui assumèrent sa gestion avec un groupe de 7 probanistes en 2003¹¹⁷⁷. Ce changement eut pour principale explication la rigueur académique pour laquelle les formateurs entendaient d'abord que les candidats soient formés à l'art de la pensée pour être consacré finalement à la Société¹¹⁷⁸. Ce qui promouvait une exigence sur la qualité des membres à former pendant la probation. D'après le Père Benoît Ndzana, les encadreurs avaient constaté que les candidats jouaient aux dupes. Certains qui n'avaient pas de formation académique en philosophie, tripotaient maladroitement leurs diplômes académiques pour passer cette étape. L'usage de faux diplômes et leur récurrence ont poussé l'organisation à repensé le cursus de la formation en plaçant le temps de la probation comme étape intermédiaire entre le temps d'initiation et d'intégration¹¹⁷⁹. En 2004, survint une seconde interruption du noviciat qui entra dans une phase de construction dont les travaux s'achevèrent en 2010¹¹⁸⁰. Le Père Hervé Baleba, successeur du Père Victor Essono Nko managea sa remise en service¹¹⁸¹. Les responsables qui assurèrent à cet effet son fonctionnement furent : le Père Léon-Pascal Nko, Maître des novices et son assistant et Econome le Père Pierre Côme Ateba Abamba. Ces derniers avaient la charge de former sept probanistes, tous camerounais d'origine au nombre desquels figuraient par exemple : Eric Ghislain Balla Yéné, Apollinaire Noah Zogo, Benoît Marie Paglan, Jean-Stéphane Manguele, Benjamin Ebodé¹¹⁸².

¹¹⁷⁵ Idem.

¹¹⁷⁶ Idem.

¹¹⁷⁷ ASMSA, Assemblée de Délégation de la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres de 2007, Rapport de la formation. p. 88.

¹¹⁷⁸ Idem.

¹¹⁷⁹ Idem.

¹¹⁸⁰ Idem.

¹¹⁸¹ ASMSA, Journal « Le lien », Bulletin d'information et de liaison de la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres, n°003, décembre 2010, p. 2.

¹¹⁸² Idem.

Photo 42: Noviciat Saint Kisito de Febe-Village au cœur de la forêt, 2010.



Source : Le journal *le Lien*, Bulletin de liaison et d'information de la Délégation d'Afrique de la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres, 2010.

Photo 43: Père Pierre Côte Ateba Bamba, Assistant Maître du noviciat Saint Kisito de Febe-Village, 2010.



Source : Le journal *le Lien*, Bulletin de liaison et d'information de la Délégation d'Afrique de la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres, 2010.

Photo 44: Les probanistes de 2010.



Source : Le journal le *Lien*, Bulletin de liaison et d'information de la Délégation d'Afrique de la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres, 2010.

Le noviciat de la Délégation d'Afrique continua à former d'autres candidats jusqu'à nos jours. Mais à cause des rénovations enclenchées dès 2019 sous le mandat du Délégué sortant le Père Léon-Pascal Nko le bâtisseur et du projet d'ouverture d'un noviciat international de la Société au Pérou, la structure arrêta de fonctionner pendant deux années¹¹⁸³. Les administrateurs de la Délégation entamèrent un agrandissement des locaux avec la construction d'un nouvel édifice de huit chambres modernes, plusieurs salles et une chapelle. Si les probanistes ne furent pas accueillis au cours de ces deux années, le noviciat servit néanmoins de tremplin aux aspirants pour l'initiation. Ce nouveau bâtiment désormais reprit son service en 2021 avec une fière allure.

¹¹⁸³ ASMSA, Assemblée de la Délégation d'Afrique de la Société des Missionnaires des Saints- Apôtres de 2019, Rapport du Père Léon-Pascal Nko, Animateur local de la Délégation.

Photo 45: Face principal du nouveau bâtiment du noviciat Saint Kisito de Febe-village, 2023.



Source : Archives privées, Ngbwa Jean Fabrice.

Photo 46: Ancien bâtiment du noviciat Saint Kisito de Febe-village juxtaposé au nouveau bâtiment à gauche, 2023.



Source : Archives privées, Ngbwa Jean Fabrice.

Le tableau ci-après permet d'établir quelques statiques sur les chiffres des candidats de cet établissement et ainsi que leurs principaux responsables.

Tableau 90: Evolution des effectifs des candidats et des formateurs au noviciat Saint Kisito de Febe-Village de 2003 à 2019.

Années	Effectifs des probanistes	Effectifs des accompagnateurs
2003-2004	07	02
2004-2005	03	02
2005-2006	04	03
2006-2007	02*	02
2007-2010	01	0
2010-2011	05	02
2013-2014	04	02
2014-2015	03	02
2015-2016	03	02
2016-2017	05	02
2017-2018	03	02
2018-2019	07	03

La mention (02) désigne la présence non pas des probanistes mais des postulants dans cette institution.*

Sources ; ASMSA, Assemblée de la Délégation d’Afrique de 2007, 2018 ; et le bulletin d’information et de liaison « le lien » 2018, n°0027.

L’analyse fait du tableau rend compte d’une inconstance des effectifs des probanistes de 2003 à 2018. Cette fluctuation des chiffres est causée par des départs et des renvois du séminaire. Le noviciat n’avait pas enregistré plus de dix candidats en temps de probation. Les effectifs les plus élevés sont ceux de 2003 et 2018 avec 7 candidats, et les plus faibles de 2007 à 2010 avec 0 probaniste. Au cours de cette période, la Maison ne recevait pas de probanistes à cause d’une carrence du personnel formé dans l’accompagnement des probanistes. Les années 2010 et 2016 sont celles qui présentent les effectifs moyens de 5 candidats. La hausse des effectifs en 2018 est le fruit de la formation des accompagnateurs dans l’initiation et l’approfondissement de l’accompagnement spirituel qui permet d’obtenir une baisse des tensions dans les Maisons de formation en général. Il faut aussi saluer l’augmentation des effectifs des accompagnateurs de 2 à 3 pour représenter davantage les dimensions de la formation à savoir : les dimensions spirituelle, communautaire, apostolique, intellectuelle et humaine. Ce qui favorisait un meilleur encadrement des jeunes et une confiance de ceux-ci à la Société.

Parvenus au terme de l’étape de probation, les probanistes peuvent faire deux mois avant la clôture des activités de probation, leur demande de écrite à l’Animateur provincial pour être admis comme membres temporaires¹¹⁸⁴. Cette première promesse de fidélité se fait pour une

¹¹⁸⁴ ASMSA, La Société des Missionnaires des Saints-Apôtres, Constitutions et Normes, Montréal, 1996, p. 42.

période d'une année, renouvelable année par année jusqu'à la promesse définitive¹¹⁸⁵. Ils sont répondus par une lettre approuvant ou désapprouvant leur demande. Ainsi le temps de probation se termine par une retraite de six jours pour préparer leur première promesse de fidélité dans la Société, promesse au cours de laquelle leur sont remis des insignes qui symbolisent toute la représentation spirituelle de cette étape¹¹⁸⁶. Ces insignes étaient formés d'une Bible et des exemplaires des Constitutions et Normes de la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres. Cette cérémonie eucharistique est présidée par le Provincial ou son représentant. Elle marque le début d'une nouvelle étape pour les candidats qui à présent peuvent amorcer des études en théologie.

Photo 47: Cérémonie de la première promesse de fidélité des probanistes de la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres de la promotion 2023 (remise des insignes).



Source : Archives privées, Patrick Balla Belinga.

Ils entrent donc à l'étape de l'intégration. L'étape de l'intégration désigne « la période que le membre passe en promesses temporaires ». Au cours de cette étape, le candidat temporaire approfondit en mettant en pratique ses connaissances de la vie, du charisme et de la

¹¹⁸⁵ Idem., p. 43.

¹¹⁸⁶ Idem.

spiritualité de la Société dans une des Communautés de Vie Locale¹¹⁸⁷. La priorité est consacrée à la maîtrise des écrits du fondateur, aux exigences de l'Eglise, aux études théologiques pour aider les candidats à se configurer graduellement au Christ en vue de la prêtrise ou du diaconat¹¹⁸⁸. Au cours de cette initiation à la vie presbytérale qui ne sera ni inférieur à trois ans ni supérieur à six mois, une attention particulière est donnée aux études en congruence avec le charisme. Il sera question de former ces derniers à la théologie des vocations, l'accompagnement spirituel, l'Ecriture sainte, les divers ministères de l'Eglise¹¹⁸⁹. En outre, l'accent est mis sur la doctrine de l'Eglise, l'homilétique, les sciences humaines, la liturgie, l'exégèse, le grec et l'hébreu, etc¹¹⁹⁰. Pour favoriser un approfondissement des connaissances acquises pendant le temps de probation, les candidats sont insérés dans des groupes, associations, fraternités ou mouvements afin qu'ils acquièrent une expérience pratique en pastorale des vocations¹¹⁹¹. Le lieu propice de la formation des membres temporaires est la Résidence des Missionnaires des Saints-Apôtres de Nkolbisson à Yaoundé.

Cette Maison de formation est une institution de formation humaine et intégrale des jeunes en vue d'une préparation immédiate au sacerdoce. En effet, située à 10 km de l'Institut de Théologie Saint Cyprien de Ngoya, elle se présente comme suit : vingt chambres pour les étudiants au premier étage, deux buanderies, quatre magasins, un garage automobile, deux cuisines, une salle de réunion, deux salles de télévision, l'une pour les formateurs et l'autre pour les étudiants ; une salle d'ordinateurs, un boukarou, deux chambres visiteurs, un puits d'eau avec pompe immergée, un groupe électrogène de forte capacité, une chapelle, un réfectoire, cinq chambres pour les accompagnateurs et les visiteurs¹¹⁹². Cette infrastructure était préparée pour aider les étudiants à mieux s'intégrer dans la Société. Pendant plusieurs décennies, la Résidence de Nkolbisson a pu former une centaine de jeunes et d'adultes dont on peut tenter de restituer quelques chiffres.

¹¹⁸⁷ ASMSA, Société des Missionnaires des Saints-Apôtres, Directoire général de la formation, p. 34.

¹¹⁸⁸ Idem., p. 35, 37.

¹¹⁸⁹ Idem., p. 37.

¹¹⁹⁰ ASMSA, Société des Missionnaires des Saints-Apôtres, Constitutions et normes, Montréal, 1996, p. 46.

¹¹⁹¹ Idem.

¹¹⁹² ASMSA, Rapport du Père Eric Ghislain Balla Yéné, animateur de la communauté.

Tableau 91: Effectifs des membres temporaires en phase d'intégration dans la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres de 2001 à 2019.

Années	Effectifs des candidats
2001-2002	08
2002-2003	07
2003-2004	04
2004-2005	09
2005-2006	13
2006-2007	06
2010-2011	00
2013-2014	04
2014-2015	09
2015-2016	10
2016-2017	07
2017-2018	11
2018-2019	11
2019-2020	11

Source : ASMSA, Assemblée de la Délégation d'Afrique 2019.

Dans l'optique d'expliquer cette constance des effectifs de 2017 à 2019, il échoit de souligner l'introduction d'un instrument de travail et sa mise en application à savoir le Directoire général de la formation qui introduisait en 2016 un quota de cinq dimensions de la vie en formation telles que : la dimension communautaire, apostolique, intellectuelle, spirituelle et humaine¹¹⁹³. Chaque accompagnateur devait représenter une seule dimension. Il stipulait que chaque formateur est responsable à chaque étape d'une seule dimension. Ce qui revenait à former pour chaque étape de la formation, un comité de cinq accompagnateurs. Le Père Théophile Joseph Ngouo le rappelait en ces termes :

Dans la dynamique de la règle des cinq sur cinq, chaque étape de formation dans notre Société devra être constituée d'une équipe de cinq formateurs conforme aux cinq dimensions de la formation. (...) Nous devons nous engager ensemble pour faire de la règle des cinq sur cinq une réalité devant la nécessité vocationnelle de cinq formateurs pour chaque étape de formation dans notre Société »¹¹⁹⁴.

Cette règle semble donc avoir été appliquée en 2017 à l'étape d'intégration. En réalité en consultant le rapport de la formation de cette période, il est souligné les noms des formateurs

¹¹⁹³ ASMSA, Société des Missionnaires des Saints-Apôtres, Directoire général de la formation, Montréal, 2016, p. 39.

¹¹⁹⁴ J.T. Ngouo, *Temps d'intégration internationale* ..., p. 78.

de cette communauté locale que sont : les Pères Eric Ghislain Balla Yéné, Joseph Pimete, Guy Paulin Nga, l'Abbé Ghislain Djanpou et le Diacre Harding Paulin Ngono Bessala. L'aubaine était un meilleur suivi des candidats, une objectivité dans l'élaboration des évaluations. Cette méthode formative protégeait ainsi les vocations de la menace qui pesait sur eux, laquelle menace était l'absence des formateurs et des programmes de formation dans la Maison, les abus de certains formateurs sur les candidats. Le Frère Azombo Kanse Léon Rémy en classe de philosophie à l'Institut de Philosophie Saints-Joseph Mukasa s'en souvient en affirmant que :

Ce fut des années riches en expériences suivant les cinq dimensions de la formation (dimension humaine, communautaire, intellectuelle, spirituelle, apostolique). Les horaires n'ont pas été un problème au contraire ça été très adéquates pour cette étape vécue (...) Les rapports ont été assez bons avec les confrères sans exclure qu'il y a toujours les problèmes, mais j'ai pu à mon niveau faire des efforts pour garder bon climat de vie fraternelle ainsi qu'avec mes accompagnateurs¹¹⁹⁵.

Une autre réalité qui se dégage de ce tableau sur la période de 2005-2006 est celle de la présence d'un effectif de 13 temporaires à la Résidence de Nkolbisson sous le mandat du Père Henri Paradis. Cet effectif est le plus haut de toute l'histoire de la Délégation.

En général, le travail manuel, les activités culturelles et sportives, l'eucharistie, les prières quotidiennes, communautaires et personnelles, les rencontres en équipe de vie, les rencontres communautaires, les recollections mensuelles, le travail en équipe et le repas communautaire¹¹⁹⁶ meublaient les horaires dans le cadre de la formation des membres temporaires lesquels étaient envoyés en stage pastoral en deuxième année de théologie. Ce stage pastoral est à considérer comme une étape canonique dans la formation du futur sociétaire¹¹⁹⁷. pour préparer leur ordination. C'est dans cette perspective que l'on envoyait les membres temporaires dans une des communautés locales que constituaient les paroisses administrées par la Société et les autres Maisons de formation parmi lesquels le petit séminaire de Bafia. Les structures paroissiales étaient : en 2010 les paroisses d'Ahala-Barrière, Afanoyoa, Omvan Etoua, et plus récemment se sont ajoutées les paroisses Ekiradoun, Tala, Ngoumou. Après son année de stage canonique, le membre temporaire pouvait demander à être admis dans la Société comme membre définitif si ce dernier n'avait pas renoncé à son idéal de vie sacerdotal. Il était ordonné dans une paroisse au choix de son Animateur de provincial ou de Délégation.

¹¹⁹⁵ Azombo Kanse Léon Rémy, Etudiant en Théologie, membre en étape d'intégration de la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres, 34 ans, entretien à Yaoundé, le 15 octobre 2023.

¹¹⁹⁶ ASMSA, Assemblée de la Délégation d'Afrique 2019, Rapport du Père Eric Ghislain Balla Yéné, Animateur de la communauté, p.54.

¹¹⁹⁷ ASMSA, Société des Missionnaires des Saints-Apôtres, *Coutumier de la Délégation*, Délégation d'Afrique, 2022, p. 8.

Photo 48: Ordination sacerdotale des membres définitifs par Mgr Dieudonné Espoir Atanga, évêque de Nkongsamba à la paroisse « Sanctuaire du Sacré Cœur de Mokolo le 6 juillet 2016.



Sources : ASMSA, Journal *Le Lien*, 2016, p. 9.

Photo 49: Depuis la droite, ordination des Pères Eric Ghislain Balla Yéné, Benjamin Ebode et Apollinaire Noah Badzogo dans la paroisse cathédrale de Mokolo à Yaoundé, en 2016.



Sources : ASMSA, Journal *Le Lien*, 2016, p. 9.

b) Le comité de formation, un instrument technique de formation

Pour parvenir jusqu'à la dernière étape à savoir l'intégration définitive du candidat dans la Société, le candidat doit être jaugé, évalué, encadré, guidé, accompagné et formé. Ces différentes actions sont le fait d'un organe essentiel qui valorise le charisme et la spiritualité de

la Société. Il s'agit du Comité de formation. Il convient de comprendre son rôle, son organisation et son mode d'évaluation pour davantage appréhender le présent sujet.

1) Nature Comité de formation

Le Comité de formation dans la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres est une instance technique constituée des responsables de chacune des étapes de la formation. Ce Comité est dirigé par le responsable de la formation de la Délégation désigné par l'Animateur de la Province ou de la Délégation avec le consentement de son Conseil¹¹⁹⁸. Il est constitué exclusivement d'au moins trois membres définitifs représentant chaque étape de la formation à savoir l'étape initiale, de probation et d'intégration. Au regard de la difficulté due à l'absence d'un personnel capable d'entretenir l'œuvre formative de la Société dans la Délégation, les responsables africains se sont battus tant bien que mal pour maintenir cet organe technique. De 2004 à 2007, sous le mandat du Père Henri Paradis, ce Comité intégrait aussi un responsable du temps de stage. Il était formé du Père Rigobert Tango, responsable du postulat à la Résidence, du Père Jean-Braconin Kasiama Eleb, responsable du temps de probation, du Père Dieudonné Magloire Atangana, responsable du temps de stage et du Père Henri Paradis, responsable du temps d'intégration. C'est ce même Comité qui allait diriger la formation de 2007 à 2010, sous le mandat du Père Essono Victor Ekoé, avec juste dans cette instance le Père Parfait Magloire Mbida comme nouveau venu. Ce dernier était en 2003-2004 le responsable des Admissions et l'Assistant du Père Braconin au temps de probation à la Résidence¹¹⁹⁹. C'est ainsi dire qu'il connaissait assez bien la galerie de la formation dans la Société entant qu'ancien Responsable de la formation pour la Délégation durant trois années sous le mandat du Père Henri Paradis. Ces deux Comités de formation allaient bénéficier de l'expertise du Père Rigobert Tango en Philosophie de l'éducation pour mener à bien leur tâche. De 2013 à 2016, cette équipe fut complètement changée et vit à sa tête le Père François Ouamba et comme assistants le Père Joseph Pimete, responsable du postulat, le Père Guy Paulin Nga, responsable du temps d'intégration de 2013 à 2015, du Père Louis-Hervé Baleba qui le remplaça en 2015 à ce poste, et le Père Léon-Pascal Nko au temps de probation¹²⁰⁰. La présence du Père Guy Paulin Nga comme Docteur en Philosophie et Recteur de l'Institut de Philosophie Saint-Joseph Mukasa allait aussi être salulaire au niveau de la qualité du suivi des étudiants. De 2016 à 2019, le relais fut passé au Père Roger Vital Awouda Etémé, détenteur d'une Master en Philosophie

¹¹⁹⁸ ASMSA, Société des Missionnaires des Saints-Apôtres, Directoire général de la formation, Montréal, 2016, p. 67.

¹¹⁹⁹ Idem., Rapport de l'Assemblée provinciale de 2004, p. 91.

¹²⁰⁰ Idem., Rapport de l'Assemblée provinciale de 2016, pp. 20-23.

de l'éducation¹²⁰¹. Sous sa supervision, le nouveau Comité fut composé de l'ex-dirigeant le Père François Ouamba, Le Père Léon-Pascal Nko, responsable du temps de probation, remplacé en 2017 par le Père Célestin Ongono, le Père Thierry Berenger Wadje, responsable du pré-postulat¹²⁰².

Ce sont donc ces acteurs qui avaient la charge de présider au destin des candidats en collaborant avec les formateurs de chaque Maison de formation. Quel allait-être le rôle que ces derniers étaient censés remplir durant leur fonction ? Qu'allaient-ils apporter de nouveau ? Allaient-ils respecter la Constitution et les Normes sur les principes de la formation de la Société ?

2) Le rôle du Comité de formation

Le Comité de formation est l'organe qui établit d'après le Directoire général de la formation de 2016, le calendrier annuel des réunions et activités formatives¹²⁰³. Il est censé veiller à la réalisation des programmes de la formation de chaque étape de la formation. Il supervise les sessions de formation et ressourcement¹²⁰⁴. C'est à lui que revient la charge d'assurer de manière progressive le suivi académique et professionnel de chaque candidat avec qui il dialogue¹²⁰⁵. Il a le pouvoir de recueillir les évaluations et les résultats académiques des étudiants pour les transmettre à la hiérarchie. Il planifie et évalue les vacances des jeunes en formation¹²⁰⁶.

En raison de la confidentialité des rapports sur les candidats approuvés ou non par le Comité de formation de la Société, il est difficile de jauger la manière dont cet organe procéda pour porter ses jugements sur chaque candidat. Cependant, on se penchera sur le taux des renvois et des départs ainsi que de la présentation des fiches d'évaluation pour établir un discours pratiquement sur son rôle et son fonctionnement.

C'est à partir du Conseil de Délégation de 2007, sous le mandat du Père Victor Essono Ekoé, qu'ont été relevées dans les rapports de l'Assemblée de la Délégation, des mentions sur les statistiques des renvois et départs des candidats. Ainsi de 2007 à 2010, la Délégation compta dans la Résidence un nombre de 03 renvois et 02 départs volontaires sur un effectif de 13

¹²⁰¹ Idem., Rapport de l'Assemblée provinciale de 2010, p. 24.

¹²⁰² Idem., Rapport de l'Assemblée provinciale de 2019, pp. 26-38.

¹²⁰³ Idem., Société des Missionnaires des Saints-Apôtres, Directoire général de la formation, Montréal, 2016, p. 69.

¹²⁰⁴ Idem., p. 71

¹²⁰⁵ Idem.

¹²⁰⁶ Idem.

étudiants. On peut préciser l'étape du candidat et la nature de la séparation dans le tableau ci-après.

Tableau 92: Renvois et départs des étudiants en 2007-2008.

Nature de la séparation	Niveaux	Effectifs	Années
Démission	Théologie II	01	2007-2008
	Philosophie III	01	
Renvoi ou réorientation	Philosophie III	01	
	Théologie II	01	
	Philosophie III	01	

Source : ASMSA, Rapport de l'Assemblée de la Délégation 2010, p. 30.

Le tableau ci-dessus permet de constater que deux étudiants temporaires en 2^{ème} année de Théologie ont cessé la formation. Tandis que deux étudiants en philosophie étaient renvoyés.

Entre 2013 et 2016, la situation de la séparation des étudiants recrutés dans la Société pour la formation allait s'accroître avec une forte augmentation des renvois à 8, soit plus de 3 contrairement en 2007. Le tableau ci-dessous restitue cette réalité.

Tableau 93 : Renvois et départs des étudiants en 2013-2016.

Nature de la séparation	Niveaux	Effectif	Années
Démissionnaires	Philosophie I	01	2014-2015
	Philosophie I	01	
Renvoyés ou réorientés	Probation	01	
	Philosophie III	01	2015-2016
	Philosophie I	02	
	Probation	02	

Source : ASMSA, Rapport de l'Assemblée de la Délégation 2016, p.32.

Au constat, le Conseil qui administra la Délégation d'Afrique de 2013 à 2016 avait commis 04 renvois et subis 02 démissions.

Le Conseil de Délégation qui aura connu la plus grande défection en termes de départ était celui de 2016-2019 et à la tête duquel le Père François Ouamba régna comme responsable de la formation. On lui imputa au total un départ de 09 étudiants soit 03 temporaires, 05 postulants, et 01 aspirant¹²⁰⁷.

¹²⁰⁷ ASMSA, Rapport de l'Assemblée de Délégation d'Afrique de 2019, p.14.

En tout état de cause, la qualité des formateurs, leur nombre et le comportement des séminaristes pourraient justifier la densité des renvois. N'étant pas en possession des rapports, l'on peut néanmoins se contenter d'effectuer des relations entre le nombre des formateurs et le départ des candidats pour montrer le déficit dans l'encadrement des étudiants. Pour ce faire, les suivantes analyses s'appuieront sur le tableau des formateurs et des effectifs des candidats ainsi que des départs de ceux-ci à la Résidence de Nkolbisson à titre d'illustration.

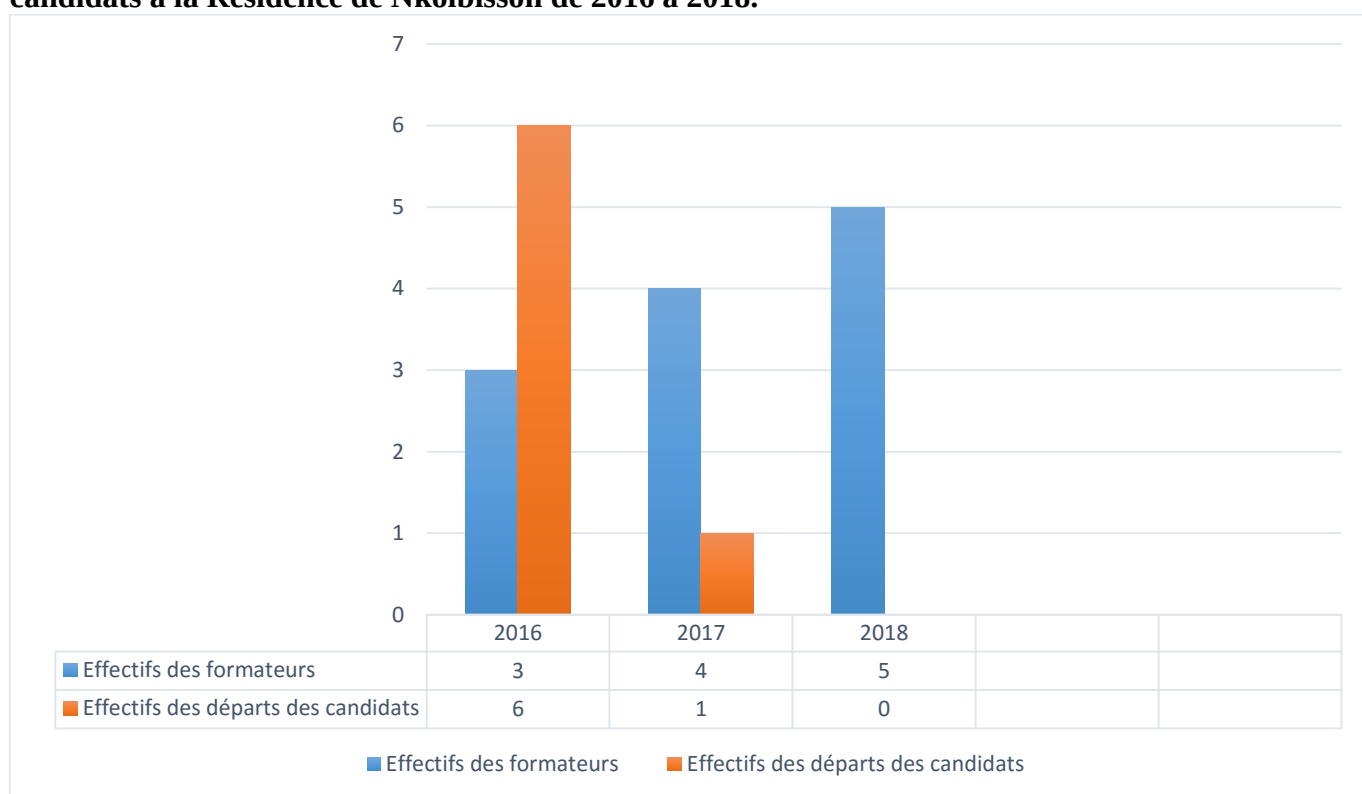
Tableau 94: Rapport des effectifs des formateurs, candidats et départs de 2016 à 2018.

Années	Nom des formateurs	Postes	Nbr. des candidats	Nbr. des départs
2016	P. François Ouamba	Animateur	18	06
	P. Joseph Pimete	Vie spirituelle		
	P. Guy Paulin Nga	Recteur IPSJM		
2017	P. François Ouamba	Résident	20	01
	P. Léon P. Nko	Vie spirituelle		
	P. Joseph Pimete P. Guy Paulin Nga	Recteur IPSJM		
2018	P. Eric G. Balla	Animateur	19	0
	P. Joseph Pimete	Vie spirituelle		
	P. Guy Paulin Nga	Recteur IPSJM		
	Diacre H. Ngono	Econome		
	Ab. G. Djanpou	Résident		

Source : ASMSA, Rapport de l'Assemblée de Délégation d'Afrique de 2019, pp. 48-52.

On peut constater de ce tableau, une évolution considérable des effectifs des formateurs allant en 2016 de 03 à 04 en 2017 et 05 en 2018. La croissance des effectifs des formateurs est de 01 formateur par an. Quel est son rapport avec le nombre de départ des candidats en formation ? Pour y répondre, cette étude s'appuie sur un diagramme mettant en rapport les effectifs des formateurs et des départs des candidats de 2016 à 2018.

Graphique 8 : Représentation du rapport des effectifs des formateurs et des départs des candidats à la Résidence de Nkolbisson de 2016 à 2018.



Source : Archives privées, Ngbwa Jean Fabrice.

Dans les lignes précédentes, il s'est posé le constat d'une augmentation de l'effectif d'un formateur par an. La recherche du rapport entre la croissance de l'effectif de cette première variable et l'effectif des départs permettent dans les lignes qui suivent de tenter une explication objective de ces séparations.

Entre 2016 et 2017, avec la présence de 03 formateurs, 06 étudiants sont éjectés de la formation cléricale à la résidence de Nkolbisson. Cette séparation représente un taux de 33% de l'effectif général des candidats cette année à savoir 18 candidats. Par ailleurs, entre 2017 et 2018, l'effectif des formateurs est passé à 04 avec une correspondance d'un effectif de 01 départ assorti d'une curieuse augmentation de l'effectif général à 20 candidats. Mais, la Résidence connaît une baisse drastique des effectifs des départs de 4,76% de l'effectif global de 20 candidats de la Résidence. En 2018, une dernière augmentation des effectifs des formateurs à 05, a permis d'apporter une stabilité aux effectifs des départs des candidats à 0.

De ce constat, surgit quelques déductions à savoir que, soit un nombre maximum d'encadreurs dans la Résidence, on obtient un taux minable de départs des candidats, taux porté à 0. En réalité, le nombre idéal de formateurs voulu dans une Maison de formation de la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres fut porté en 2016 à 05. C'était la règle des 05 formateurs

sur 05 dimensions de la vie dans chaque étape de la formation, règle instituée par le Père Joseph Théophile Ngouo.

A titre de rappel, ces dimensions étaient à valeur spirituelle, humaine, intellectuelle, communautaire et apostolique¹²⁰⁸. Ainsi, chaque formateur représentait une de ces dimensions pour évaluer objectivement l'étudiant uniquement que sur cette dimension à lui assignée¹²⁰⁹. Ce qui créait plus de transversalité dans le regard évaluatif sur les candidats. Ce qui pouvait permettre aux encadreurs de mieux apprécier les forces et les faiblesses de leurs séminaristes sous le prisme d'une approche progressive.

Une telle approche évolutive et apparemment objective, semblait mettre les candidats à l'abri des jugements incertains, spontanés et subjectifs des encadreurs. L'absence des départs en 2018 illustre inéluctablement la pertinence d'une présence effective d'un grand nombre d'encadreurs bien organisés dans une Maison de formation. Ainsi, à l'opposé, la présence ou la dominance des départs en 2016 sous l'animation du Père François Ouamba peut poser : le problème d'une carence du personnel disponible pour assurer l'encadrement de 18 étudiants qu'il avait en charge ; la question d'un management des ressources humaines du personnel qui devait impacter nécessairement la qualité de la formation des séminaristes ; la question de l'accompagnement de ces 18 séminaristes dont 06 furent remerciés soit 4 étudiants en philosophie dont 02 en philosophie II et 01 en philosophie III, et 02 étudiants en théologie II et III. Ce chiffre ne représentait-il pas une perte considérable de vocations ayant absorbé une partie importante des ressources de la Société ?

Ce départ aux allures d'une crise d'encadrement, n'était-il pas le fruit d'une pratique redoutable craint des étudiants, connue sous le vocable de « poursuite » des formateurs ? Qu'est ce qui pouvait aussi être réservé comme sort aux 20 étudiants de la Résidence si n'intervenait pas opportunément l'autorité en chef de la Délégation d'Afrique, le Père Léon-Pascal Nko en s'installant dans la Résidence en 2017 ? La présence de ce dernier pourrait avoir aussi joué un rôle significatif dans la stabilisation des effectifs des candidats en formation.²

Pour limiter cette catastrophe, le Père François Ouamba fut affecté d'urgence pour une autre mission en Colombie en 2018¹²¹⁰. Il céda sa place au Père Eric Ghislain Balla sous l'animation de qui furent maîtrisés définitivement en cette année les départs ou la fuite des vocations sacerdotales en pépinière.

¹²⁰⁸ J.T. Ngouo, *Temps d'intégration internationale* ..., p. 78.

¹²⁰⁹ Ibid.

¹²¹⁰ ASMSA, Rapport de l'Assemblée de Délégation d'Afrique de 2019, p. 51.

CHAPITRE VII

LES CONSEQUENCES DE L'ŒUVRE FORMATIVE SACERDOTALE DE LA SOCIÉTÉ DES MISSIONNAIRES DES SAINTS-APÔTRES AU CAMEROUN ET DANS LE MONDE

L'œuvre formative sacerdotale de la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres au Cameroun va apporter des transformations importantes dans l'Eglise catholique grâce à un réhaussement de la qualité de la formation que profiteront les candidats africains. Elle aboutira à la naissance d'une classe de clergé bien formée dans les fonctions presbytérales qu'épiscopales. Des transformations s'opèrent sur le plan spirituel, communautaire, intellectuel, apostolique et humain. Ces changements vont aussi impacter les qualités d'infrastructures qui vont naître pour héberger désormais les candidats qui devront répondre au compte de cette Société. Pour sa survie, la Société au plan local met sur pied un ensemble de projets agropastoraux dont la finalité sera la recherche d'une autonomie financière des démembrements locaux vis-à-vis de la métropole.

I. Les effets induits de la transformation ou de la croissance des candidats sujets à la formation dans la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres au Cameroun

Après le départ des Canadiens, les Africains qui s'investirent à la construction d'une nouvelle communauté, vont contribuer au progrès humain, intellectuel, apostolique, infrastructurel et financier de la Délégation.

A. Progrès humain et intellectuel des candidats

Le progrès humain et intellectuel des candidats était l'une des finalités recherchées par les encadreurs de la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres pendant toutes les étapes de la formation et les formes de celle-ci. Cette recherche visait à donner aux candidats à la cléricature l'identité d'un disciple du Christ formé pour former. Les encadreurs construisaient ainsi avec la participation libre et volontaire du candidat, une personne mûre, sociable, équilibrée, cultivée, confiante, capable d'ouverture, affective et solidaire. Cette exigence au cœur du charisme et de la mission de la Société devait s'imprimer dans le cœur et l'esprit des formés. De nos jours, la grande majorité des membres définitifs ont été configurés à cette double réalité. L'on s'appesantira sur deux cas notamment du Père Joseph Théophile Ngouo et du Père

Benoît Ndzana qui, ayant absorbé les contenus de la formation, reflètent aujourd'hui l'image des religieux accomplis sur cette double dimension.

1. Le cas du Père Joseph Théophile Ngouo, réformateur du régime de formation dans la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres

Joseph Théophile Ngouo est né le 17 novembre 1971 des parents catholiques originaires de l'Ouest Cameroun¹²¹¹. Il bénéficie d'une éducation familiale très équilibrée des parents cultivateurs pieux et de très bonne moralité. Son désir vocationnel naît dès l'enfance, plus ou moins à l'âge de 12 ans¹²¹². Il est admis dans la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres en 1995 sous les encouragements de ses parents. Reçu chaleureusement au Séminaire d'Otéle, il est profondément marqué par l'organisation du Séminaire tant sur les aspects de sa pédagogie que de la collaboration des séminaristes de plusieurs nationalités et cultures autour des Equipes de vie. Il acquiert une expérience dans les matinées vocationnelles organisées avec les congrégations religieuses et l'archidiocèse de Yaoundé à Mvolye et celles organisée par la Société à Nkolbisson. Il assumait avec cœur, joie, collaboration, patience et responsabilité ses charges à la restauration, les travaux manuels. Il vécut chaque étape de la formation comme une fête avec joie, partage, amitié, et fraternité. Au postulat, il connut une diversité de couches sociales venant de toutes les provinces du Cameroun et d'autres pays d'Afrique comme la République centrafricaine, la République Démocratique du Congo, la Guinée Équatoriale, le Gabon, etc. Le travail en équipe, l'esprit de subsidiarité forgèrent en lui l'esprit de collaboration, de discipline d'acceptation de l'autre et de responsabilité. Au noviciat comme au temps d'Intégration, il apprit aussi à vivre avec celles-ci. Durant ces étapes, la pédagogie mise en pratique était celle qui mettait en exergue la dimension humaine, c'est-à-dire une prise en compte de l'histoire personnelle de chaque candidat et son expérience¹²¹³. Cette méthode favorisait la participation du candidat à sa propre formation.

La dimension intellectuelle fut respectée au cours de la formation du Père Théophile. En effet, il amorce son Année de Discernement Spirituel « ADS » au Séminaire des Saints-Apôtres d'Otéle et ensuite le Noviciat pour le compte des Saints-Apôtres dans le même Séminaire. Il étudie la Philosophie et la Théologie à Yaoundé respectivement à l'Institut de Philosophie Saint Joseph Mukasa et à l'École Théologique Saint Cyprien de Ngoya. Après son ordination cléricale le 23 mai 2004 au Sanctuaire Marial Marie Reine des Apôtres de Yaoundé,

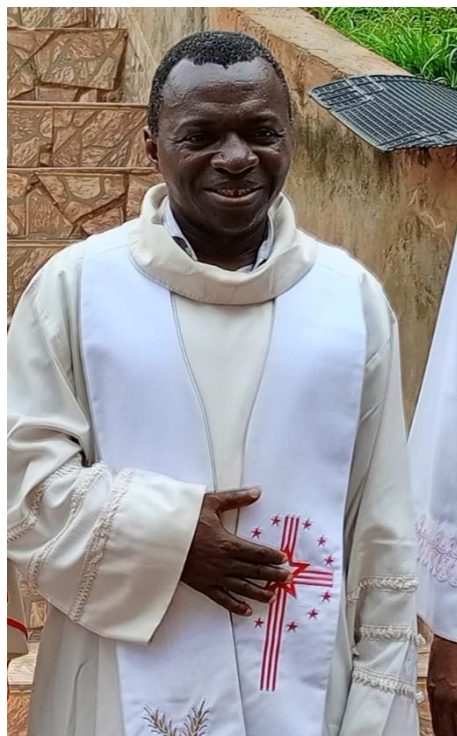
¹²¹¹ Joseph Théophile Ngouo, Prêtre de la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres, ex-responsable chargé de la formation générale, 52 ans, entretien à Yaoundé, le 11 mai 2023.

¹²¹² Idem.

¹²¹³ Idem.

il amorce sa formation spécialisée à la Pontificia Universidad Javeriana, Bogota, en Colombie en Théologie Biblique où il obtient sa Maîtrise. De 2012 à 2016, il fait ses études de Doctorat en Théologie Biblique à la Pontificia Universidade Católica do Rio de Janeiro, au Brésil¹²¹⁴.

Photo 50: Père Joseph Théophile Ngouo en 2023.



Source : Archives privées, Ngbwa Jean Fabrice.

Cette évolution humaine et intellectuelle du Père Théophile Ngouo a une influence sur l'ensemble de la Société dans le monde, grâce à un travail qu'il effectua sur le régime de la formation. Il entame cette œuvre en 2016, quand il est membre du Conseil provincial et Responsable de la formation dans la Province des Missionnaires des Saints-Apôtres du Canada. De 2017 à 2022, il devient membre du Conseil général et Responsable général de la formation dans la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres¹²¹⁵. La Société des Missionnaires des Saints-Apôtres doit à cet homme de Dieu, la configuration actuelle de l'organisation de la formation. Il soutiendra que :

Ayant été Conseiller général, et Responsable général de la formation dans notre Société, c'est-à-dire le premier garant de la formation dans une Société de Vie Apostolique ou dans un Institut de Vie Consacrée, après le supérieur général, j'ai procédé à une réorganisation de la formation dans notre Société¹²¹⁶.

¹²¹⁴ Idem.

¹²¹⁵ Idem.

¹²¹⁶ Idem.

D'après lui, cette réorganisation s'est basée sur huit principaux axes à savoir :

- L'unification de la formation des membres tenant en compte les critères d'admission et les étapes d'admission, et l'officialisation de l'aspiranat interne ou pré-postulat pour toute la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres ;
- l'organisation de chaque étape de formation en trois grands ensembles : objectifs et caractéristiques, contenu de la formation et le profil pour l'étape suivante; les procédures et critères d'évaluation etc.; la promotion de la formation spécialisée, la formation à l'accompagnement spirituel pour toutes les étapes de formation ;
- la production des documents nécessaires : « Le Directoire Général de la Formation », « Les Statuts du Temps de Probation Internationale », « Les Écrits du P. Ménard par étapes de Formation », « Le Système Intégral de Formation en Ligne » (SFIL), « Mémoire historique et jalons pour un renouveau de la formation » ;
- l'accompagnement et la réorganisation de la formation dans certaines communautés locales et différents niveaux de gouvernement tels que la Délégation du Vietnam-USA, en Indonésie, en RDC, la province Afrique-Canada, la Délégation de Colombie - Venezuela, la Délégation Pérou-Brésil;
- L'ouverture du Théologat International en Colombie; l'élaboration des statuts et des règlements de cette Maison internationale.
- La création d'une Bibliothèque virtuelle : le SIFL (Système Intégrale de Formation en Ligne).
- L'ouverture d'une mission de la Société en Europe (Espagne) ;
- La séparation des étapes de la formation dans la Société. Cette entreprise se manifeste aujourd'hui par la création des infrastructures d'accueil qui permette d'offrir aux étudiants un cadre de formation idoine. C'est le cas de la Maison Eusèbe Ménard qui a pu accueillir en 2022 un effectif de 25 étudiants à l'étape du pré-postulat et du postulat.

Le premier aspect de la réforme à savoir : l'unification de la formation des membres tenant en compte les critères d'admission et les étapes d'admission, et l'officialisation de l'aspiranat interne ou pré-postulat, recherchait une bonne connaissance mutuelle du candidat et de la Société avant son engagement au postulat. Le formateur, ayant vécu avec l'aspirant interne et l'ayant observé, pouvait enfin se prononcer sur son profil contrairement en 2009 où le candidat aspirait à l'extérieur de la Société et était admis directement au postulat, c'est-à-dire à l'étape du « viens et vois ». Cette habitude était une entorse importante dans l'encadrement des

sujets de 2010 à 2016. En officialisant l’aspiranat interne ou pré-postulat dans la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres, Joseph Ngouo contribuait à un meilleur suivi du candidat aspirant qui, désormais, pouvait passer son temps d’imprégnation au sein d’une des communautés locales de la Société. Par exemple, en 2018, la Maison Eusèbe Ménard avait accueilli 05 candidats au pré-postulat et 09 candidats en 2022. Le pré-postulat était donc devenu une réalité visible qui est manifeste à travers la création d’une nouvelle Maison de formation appropriée dans les locaux du Noviciat de Saint Kisito à Fébe-Village. En 2023, cette Maison héberge 05 candidats d’origine camerounaise¹²¹⁷.

Le second point en lien avec l’organisation de chaque étape de formation en trois grands ensembles, présentait parmi les possibilités les plus remarquables, l’outil évaluatif des encadreurs. Cet outil est une aide au discernement permettant ainsi de faire la lumière sur les forces, les faiblesses, les qualités du séminariste. Les résultats de cette évaluation pouvaient servir à l’accompagnateur de suggérer les pistes de croissance et de formuler objectivement les recommandations pour l’amélioration du séminariste afin d’arborer le profil attendu pour l’étape suivante. L’usage habituel de la grille d’évaluation de la Société offrait des possibilités sur la constitution des profils psychologiques de chaque séminariste. Pour se faire, une idée de la forme de cet instrument efficace, il est présenté ci-dessous un extrait de grille d’un étudiant au postulat des « Saints-Apôtres » en 2022.

Tableau 95: Grille évaluative en usage dans la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres de 2018.

Dimensions	Forces et faiblesses	Piste des croissances	Recommandations

Source : ASMSA, *Directoire général de la formation*, p. 88.

Un exemple de feuille évaluative est donné sur la photo 53 tout juste en dessous.

¹²¹⁷ Patrice Mbala Belinga, Postulant de la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres, 33 ans, entretien à Yaoundé, le 15 septembre 2023.

Photo 51: Extrait d'une grille évaluative d'un étudiant de la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres à l'étape du postulat en 2022.

Société des Missionnaires des Saints-Apôtres
Province du Canada
Maison Fusché-Ménard
B.P. 185, Yaoundé (Nkol-Bisson) C/96, Cameroun
email: delegationdafriquemsa@vahoo.fr
+237 656528906/+237 677446848/+237 655565917/+237 69558301

ÉVALUATION POUR LE PREMIER SEMESTRE 2021-2022

Noms et prénoms du candidat **ZOA BESSALA SERGE ARMEL**
Option **CANDIDAT PRÊTRE**

1- Dimension humaine

Forces et Qualités
Je peux dire que je suis en santé comme la plus part des jeunes de mon âge. Je possède en moi le sens de la fraternité, de l'humilité, du partage et je suis très exigeant et j'ai aussi une personnalité très forte. Je suis aussi une personne très ouverte et rationnelle.

Pistes de croissances
J'ai eu le mal et domine par mon audace lorsque je prends les décisions.

2- Dimension communautaire

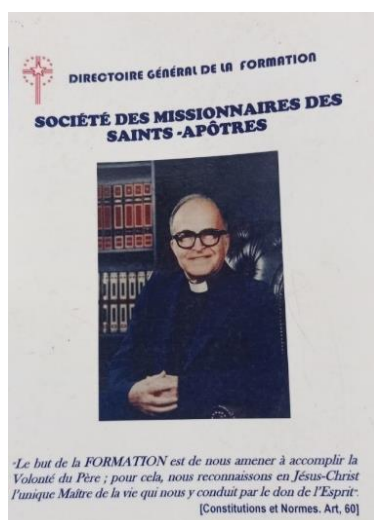
Forces et Qualités
Je peux dire que c'est en communauté que je suis le plus épanoui. C'est pourquoi je prends à cœur toutes les responsabilités que j'occupe en communauté. Je sais si bien prendre soin de bien communautaire et de respecter aussi les confrères et les personnes dans leur différence. J'ai le sens de la responsabilité dans les tâches que je partage avec les confrères.

Pistes de croissances

Source : Archives privées, Zoa Bessala Serge Armel.

Le troisième point portant sur la production des documents nécessaires à savoir : *Le Directoire Général de la Formation, Les Statuts du Temps de Probation Internationale, Les Écrits du P. Ménard par étapes de Formation, Le Système Intégral de Formation en Ligne* » (SFIL), *Mémoire historique et jalons pour un renouveau de la formation*, a été nécessaire à la fixation définitive des normes de la formation, et à l'uniformisation de celles-ci dans l'ensemble des communautés de la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres.

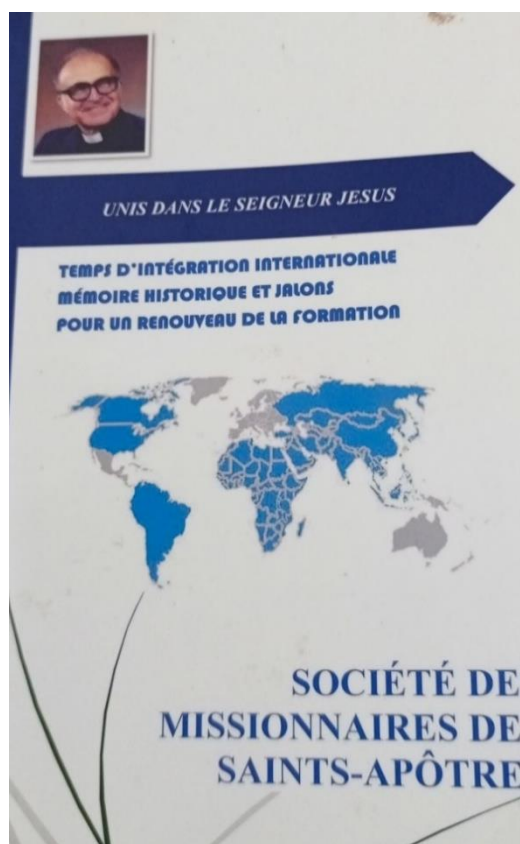
Photo 52: Couverture du « Directoire Général de la Formation », 2018.



Source : Archives privées, Ngbwa Jean Fabrice, 2023

Parmi les documents les plus significatifs, Le second est *Mémoire historique et jalons pour un renouveau de la formation*, publié aux éditions Apostolicum en 2021. Ce nouvel instrument de travail qui traduit la dynamique du renouveau de la formation de la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres¹²¹⁸, forme un cadre référentiel de réflexion et d'analyse de la situation du charisme tel que vécu par toutes les communautés de la Société dans le monde. En usage dans la Délégation d'Afrique, il est le point de repère des politiques sur des projets d'internationalisation de la formation.

Photo 53: Couverture de l'ouvrage *Mémoire historique et jalons pour un renouveau de la formation*, 2018.



Source : Archives privées, Ngbwa Jean Fabrice.

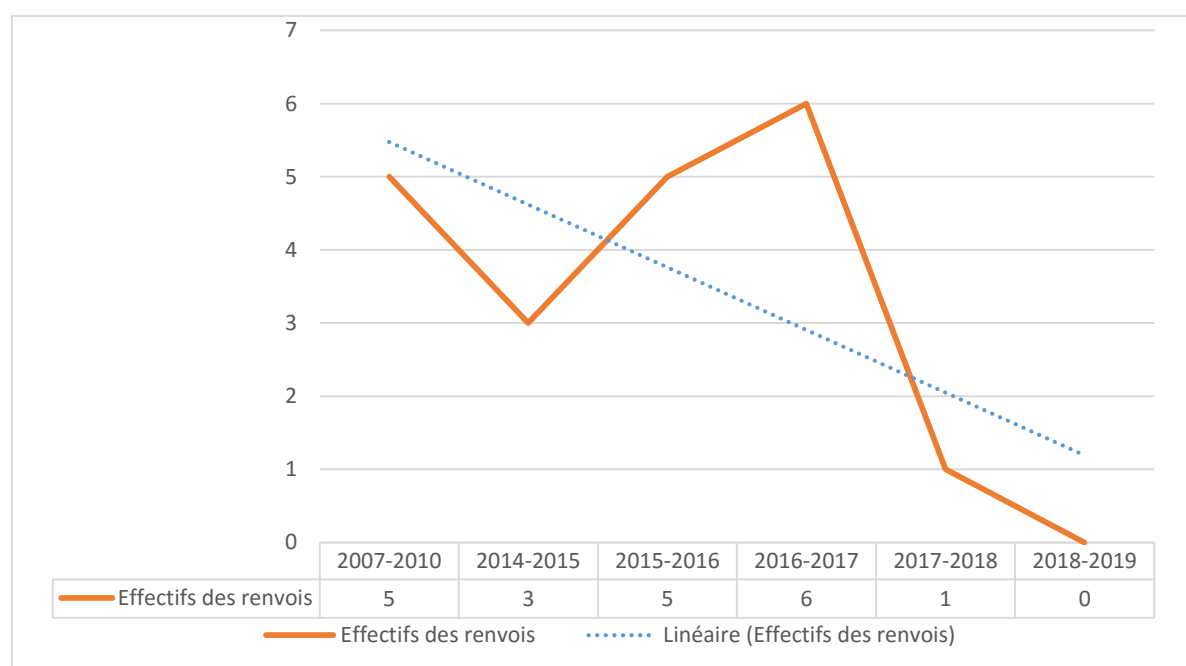
Le huitième point à savoir : la séparation des étapes de la formation dans la Société, constitue une étape très importante qu'allait franchir les s oiétaires de cette organisation religieuse canadienne. Ceci se démontre à travers la création des infrastructures d'accueil qui permette d'offrir aux étudiants un cadre de formation idoine. Ces infrastructures servent aussi à classer les étudiants par catégorie pour éviter de tronquer la formation ou de créer les conditions d'une crise entre plusieurs promotions d'étudiants. Par exemple la Maison Eusèbe

¹²¹⁸ ASMSA, Société des Missionnaires des Saints-Apôtres, *Directoire général de la formation*, Montréal, 2018, p. 3.

Ménard est créée en 2018 pour accueillir en 2022 un effectif de 25 étudiants à l'étape du pré-postulat et du postulat. Ce qui va décongestionner la Résidence de Nkolbisson qui sera désormais dédiée uniquement aux étudiants inscrits en théologie.

Ces réformes depuis 2016, en dehors des projets en suspens¹²¹⁹, ont donné à la Société en général et à la Délégation en particulier, une fluidité et une cohérence dans le système formatif devenu plus performant par la réduction drastique des renvois des candidats en formation, l'improvisation des formateurs sur le terrain de la formation grâce à la rationalisation des critères d'admission, des étapes et des formes de la formation ainsi que des contenus. Ces travaux eurent un impact considérable ces dernières années sur la stabilisation des candidats dans le processus de formation et sur le suivi des formateurs. Peut rendre compte cette courbe sur la réduction drastique des effectifs des départs.

Graphique 9: Réduction des effectifs des départs avec l'introduction des réformes du régime de formation de 2007 à 2019.



Sources : ASMSA, Rapport de l'Assemblée de Délégation d'Afrique de 2010, 2016, 2018.

Dans ce diagramme on peut se rendre compte de la chute des renvois de manière exponentielle de 6 à 0 entre 2016 et 2018, conséquence du renouveau apporté au régime de la formation dans la Société. Cette transformation est à l'actif du Père Ngouo.

¹²¹⁹ Ces projets en suspens étaient entre autres : l'ouverture d'un postulat international au Cameroun, l'ouverture d'un postulat sous-régional en Amérique du Sud, la publication d'un guide pédagogique pour la formation initiale

Photo 54: Communauté estudiantine de la Maison Eusèbe Ménard en 2022.



Source : Archives privées, Ngbwa Jean Fabrice.

2. Le cas du Père Benoît Ndzana

Le Père Benoît Ndzana est né le 10 septembre 1976 à Yaoundé de Nzana Benoit et de Ngono Balbine. Il reçoit une éducation religieuse catholique de ses parents cultivateurs. Il fréquente l'école catholique d'Eyéné dans les environs de Sa'a à Obala. Le service de messe lui fait pousser en lui le désir d'être prêtre qui s'éveille davantage en classe de terminale où il établit son premier contact avec les prêtres de la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres dans le cadre des matinées vocationnelles avec la contribution des sœurs de la congrégation du Saint Cœur de Marie en 1995¹²²⁰. Le Père Jacques Taillefer et Jean-Paul Roy l'accueillent aussi chaleureusement pendant son temps d'imprégnation. Il passe son temps de propédeutique en 1996 et son noviciat en 1997 sous la responsabilité du Père Dieudonné Magloire Atangana à la tête de la Région d'Afrique de la Société¹²²¹. La formation humaine du jeune Benoît sera profondément influencée par une belle ambiance marquée par la correction fraternelle, l'insertion dans les équipes de vie, le travail communautaire, la pratique collective du sport qui

¹²²⁰ Benoît Ndzana, prêtre de la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres, 47 ans, entretien à Yaoundé, le 14 mars 2023.

¹²²¹ Idem.

voyait aussi la participation même des inaptes, la prière commune, la confiance des autres, le vivre ensemble. Ces moyens ont forgé son cœur aimant et compatissant pour les confrères issus d'autres nationalités et tribus¹²²².

Après, l'obtention d'un baccalauréat canonique en philosophie et en théologie, il est promu aux études supérieures qui se soldent avec une Maîtrise en théologie à l'Université Catholique d'Afrique Centrale de 2010 à 2012. De 1996 et 2000, il consacre du temps à la production d'un Doctorat en Théologie sur le thème : « J'attends la résurrection des morts ! » dans la spécialisation dogmatisme systémique à l'Université Catholique de l'Afrique Occidentale en Côte d'Ivoire¹²²³. Il exerce actuellement pour le compte de la Société Missionnaires des Saints-Apôtres ses compétences d'administrateur et d'enseignant à l'Institut de Théologie Saint Cyprien de Ngoya au poste de Directeur Adjoint où il a la charge spécifiquement comme un préfet des études de faire la programmation des cours, de gérer les emplois du temps des cours, des examens, des séminaires et soutenance. Il assure aussi le suivi de l'encadrement des étudiants en théologie en fin de cycle. Depuis 2020, il a eu la charge d'encadrer près de 15 étudiants soit 5 chaque année¹²²⁴. Il est à l'écoute du Conseil des professeurs et des étudiants. Il trouve les solutions aux problèmes posés tels que les erreurs sur les notes, l'indisponibilité des enseignants au cours ou pendant une session d'examen. Il est aussi de son ressort de présider aux jurys de soutenances publiques des étudiants en fin de formation¹²²⁵. Ainsi, cette position du Père Benoît dans l'Institut permet à la Société d'exercer son influence et d'apporter sa contribution sur la formation des candidats prêtres dans l'Eglise au sein de cette école qui accueille une centaine d'étudiants de plusieurs congrégations religieuses du monde tels que les Oblats de Marie, les Rogationistes, les Pallotins, les Claricains, les Maristes, les Missionnaires des Saints-Apôtres, les missionnaires du Sacré-Cœur, les Déhoniens, etc.

Ces apports correspondent au charisme de la Société à savoir : former, accompagner et encadrer les jeunes et les adultes au sacerdoce. Ainsi, le Père Benoît qui entra dans la Société en 1995 avec un Baccalauréat, est devenu, grâce à une formation de qualité dispensée et financée par la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres, un Docteur qui peut aussi former dans un cadre universitaire des jeunes en les initiant à la recherche scientifique, à la rigueur de la discipline et à la connaissance des dogmes. La qualité de son travail lui a permis d'entrer

¹²²² Idem.

¹²²³ Idem.

¹²²⁴ Idem.

¹²²⁵ Idem..

dans le Conseil d'administration de cet établissement et de disposer d'un secrétariat pour rendre son administration plus performante.

B. Progrès des récipiendaires de la formation sur le plan communautaire, spirituel et apostolique

Au niveau de la formation sacerdotale, plusieurs progrès ont été observés sur le plan communautaire, spirituel et apostolique au sein de la Délégation d'Afrique.

1. Sur le plan communautaire

Sur le plan communautaire, la Délégation d'Afrique avait fait d'énormes efforts en promouvant les conditions idoines de possibilités d'une vie fraternelle au sein des différentes communautés de vie locales. La prière et le repas communautaires, le travail en équipe, la culture de l'inter culturalité, la correction fraternelle sont des pratiques qui constituaient le fond et le socle de la vie fraternelle. C'est autour de ces activités que furent valorisées les valeurs humaines, communautaires pour rendre possible la vie en communauté.

L'une de ces valeurs était premièrement d'apprendre aux étudiants de vivre selon le niveau de leurs moyens financier en se détachant du pouvoir des biens temporels. Ainsi, si les allocations assignées aux étudiants semblaient insignifiantes sur sa valeur monétaire (5000 F CFA pour les pré postulants, 15 000 F CFA pour les postulants et 25 000 F CFA pour les membres en intégration), ils devaient apprendre l'art de la gestion pour prendre soin d'eux-mêmes¹²²⁶.

L'autre valeur transmise et acquise par un grand nombre d'étudiants était surtout le respect des biens d'autrui. En effet, la nature de la Société portait les séminaristes et les membres définitifs à la propriété personnelle de bien temporel. Elle devait aussi se rassurer qu'ils apprennent l'art du détachement et du respect de l'autre. D'après le Père Georges Collin Ngog Biwag, si le candidat Missionnaire des Saints-Apôtres avait le droit d'être ou de devenir propriétaire de ses biens matériels propres, il devait aussi s'astreindre au respect de l'autre et de respect était réciproque pour créer les conditions d'un vivre ensemble favorable à l'épanouissement moral et spirituel et matériel de tous¹²²⁷. A cet effet, il avait acquis au cours de sa formation la capacité à gérer sa fortune personnelle, le programme de vie communautaire.

¹²²⁶ Ngog Biyag Georges Collin François, prêtre de la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres, 37 ans, entreiten à Yaoundé, le 23 octobre 2023.

¹²²⁷ Idem.

Une autre richesse de la Société que reconnaissent les candidats comme bienfait dans leur vie personnelle est la conscience que chaque membre de la communauté est un frère dont il faut prendre soin comme un frère biologique. Le Père Collin pouvait affirmer :

J'ai appris à aimer mon confrère comme mon frère biologique et à aimer ma communauté comme ma première famille parce que je passe plus de temps en communauté qu'en famille. Dans un an, je n'ai que quatre semaines en famille. Alors, si je ne vis pas avec mes confrères comme mes propres frères biologiques, c'est que je n'ai pas compris et la communauté m'a beaucoup aidé dans ce sens¹²²⁸.

Ainsi, la haine, l'hypocrisie, le tribalisme ne pouvait plus avoir droit de cité pour celui qui concevait son confrère comme son frère puisque la correction fraternelle était le principe clé de la réconciliation des frères en crise qui était toujours mise en branle dans des circonstances troublantes des expériences de vie communautaire. La vie communautaire était un volet important de la formation qui mettait au centre toute la dimension humaine. A ce sujet, plusieurs étudiants au nombre desquels Ngono Mbassi Bernadin, Manga Laurent, Patrice Mballa Belinga affirmaient leur reconnaissance pour avoir développé grâce à la Société, le sens de l'ouverture à l'altérité, le sens de la responsabilité, de coresponsabilité, de la culture à vivre avec les autres tels qu'ils sont. Sur ce plan, certains ont développé leurs talents en management et leadership tel que Ngono Mbassi Bernadin¹²²⁹.

La communauté a fait aussi des efforts pour inculquer à ses candidats l'esprit d'appartenance à la famille religieuse que constituait la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres. C'est cet esprit qui allait être nécessaire pour que chaque membre en formation ou définitif apporte du sien pour son développement. L'esprit de la formation était à travers le travail d'équipe que tout le monde participe à l'essor de la Délégation.

Enfin, l'un des axes majeurs de la formation sur le plan communautaire était le respect des biens communautaires. Les formateurs éveillaient en les candidats la conscience que le bien communautaire était très souvent les produits issus par une collecte des dons des familles pauvres¹²³⁰. L'élan des cœurs des pauvres en faveur de la communauté permettait au séminariste dans leur formation de manger, de se mouvoir, se vêtir et d'étudier. Dans ce sens, les formateurs ont appris aux séminaristes à rendre grâce et à prier pour les donateurs afin que

¹²²⁸ Idem.

¹²²⁹ Ngono Mbassi Bernadin, postulant de la troisième année de philosophie de la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres, 23 ans, entretien à Yaoundé, le 25 septembre 2023.

¹²³⁰ Ngog Biyag Georges Collin François, prêtre de la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres, 37 ans, entretien à Yaoundé, le 25 septembre 2023.

providentiellement que le Seigneur pourvoit toujours les bienfaiteurs et les bienfaitrices pour qu'il ait en communauté le minimum pour assurer la formation des vocations¹²³¹.

2. Sur le plan spirituel et apostolique

La dimension spirituelle occupait une place de choix dans la formation des prêtres dans la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres. Elle allait avoir des effets importants sur la vie des candidats qui vont se laisser guider dans le processus de la formation. Les fruits de la croissance spirituelle pouvait se fait ressentir à court, moyen et long terme dans la vie des séminaristes qui pouvaient désormais se rendre compte de l'importance de l'oraison dans la communauté. D'après Manga Laurent, on peut se rendre compte qu'il existe derrière la discipline de la prière des leçons de vie importante à glaner si l'on est conscient. Il s'agit par exemple de la participation de tout le monde à la prière dans un esprit de symbiose, de méditation, d'attention, de discipline, d'humilité et d'acceptation des autres à partir d'une pratique des prières multilingues. Bien plus, en dehors de ces qualités humaines à gagner par l'exercice de la prière, d'autres bienfaits étaient bénéfiques dans la vie personnelle des candidats. Il était conseillé de prier aussi personnellement dans la chambre du séminariste pour le maintenir en haleine. Beaucoup prenaient cette recommandation au sérieux en maîtrisant ses articulations¹²³² et en développant la prière personnelle dite devant une sorte d'autel qui était parfois érigé dans les chambres des étudiants par eux-mêmes. Que dire aussi des accompagnements spirituels dont la pratique courante pour des étudiants réguliers, permettaient de se ressourcer pour se remettre debout et continuer la marche dans le processus de la formation en évitant de faillir.

Il convient aussi d'ajouter que la Société a permis à beaucoup d'étudiants de murir leur foi en Dieu et en Jésus-Christ qu'ils considèrent comme leur premier formateur. Justement les cours de théologie dispensés pendant quatre années avaient servi à l'approfondissement de leur foi chrétienne. Le Père Georges Collin François reconnaît ainsi avoir reçu de la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres des enseignements qui l'aident encore aujourd'hui à se recueillir par l'intégration de la culture des retraites, des recollections, des accompagnements spirituels. Tous ces moyens spirituels ont visé à faire des candidats persévérants des prêtres de l'Eglise qui peuvent officier légalement pour édifier la foi des croyants et des incrédules.

Je suis reconnaissant envers la communauté qui a fait de moi un oint, un prêtre, un homme debout qui sait pardonner, qui croit en la miséricorde, patient, un homme selon le cœur de Dieu.

¹²³¹ Idem.

¹²³² Toukoulou Atangana, Pré-postulant de la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres, 19 ans, entreiten à Yaoundé, le 27 septembre 2023.

Aujourd'hui la communauté continue à m'aider dans cette formation spirituelle en m'inscrivant à l'Université Catholique de l'Afrique Centrale pour parfaire ma formation en Histoire de l'Eglise dans le sens de transformer ma vie. Aujourd'hui, grâce à cette formation, mes homélies ont une valeur historique importante qui édifie la foi de mes fidèles¹²³³.

Sur le plan apostolique, la Société a inscrit au cœur de la formation de ses candidats au sacerdoce, la formation apostolique qui commence par des tâches quotidiennes depuis le temps de l'initiation jusqu'à l'intégration. Ces tâches étaient constituées des activités suivantes : le nettoyage des espaces communautaires tels que la chapelle, la cuisine, le réfectoire, la chapelle, les cours, les véhicules et les bacons. Elles consistaient aussi dans les secteurs d'activité tels que : la liturgie, les travaux d'entretien, l'agriculture, la bibliothèque, la salle d'informatique, l'entretien des véhicules, le sport et les courses, à une attention particulière aux responsabilités confier à chaque candidat au début de l'année académique. Pendant 9 à 10 ans de formation, le candidat était forgé à incarner la dimension apostolique en développant une spontanéité à répondre à la mission qui pouvait lui être confiée. Le Père Collin affirmait avoir bénéficié des valeurs inculquées dans ce creuset éducatif qu'était le séminaire de la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres. Au regard de l'immensité de la moisson ou du champ de l'évangélisation à entretenir, les ouvriers apostoliques sont peu nombreux. C'est pourquoi, la formation sur le plan apostolique était censé rendre polyvalents les candidats quand ils étaient déjà membres définitifs. Les prêtres formés n'avaient de problème de s'intégrer dans la société car ils avaient appris durant leur formation les tâches courantes qui sont présentes dans la vie. Les responsabilités qu'à un prêtre à tenir une Maison de formation ou une paroisse dans ce sens, ne peuvent être vécues que dans la joie et l'amour pour des raisons qu'elles ne sont qu'une répétition. Le Père Ngog Biwag n'éprouve aucune difficulté à cumuler des charges telles que Responsable du pré-postulat et de l'instance décisionnaire des Admissions en Afrique, Econome local du noviciat Febe-Village¹²³⁴. Ce dernier est aussi étudiant à l'Université Catholique d'Afrique Centrale. Ce cumul de responsabilité est une pratique courante dans la Délégation au regard de la tradition dans la nature même de la formation des prêtres. D'autres prêtres se retrouvent être dans cette cumulation des responsabilités comme par exemple le Père Eric Ghislain Mballa Yéné et Pierre Côme Florent Ateba Abamba qui étaient en 2018 respectivement Responsable de la Résidence de Nkolbisson, Délégué Adjoint de la Délégation d'Afrique et étudiant en Master en Sciences de l'Education à l'Université de Yaoundé I et

¹²³³ Ngog Biwag Georges Collin François, prêtre de la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres, 37 ans, entretien à Yaoundé, le 25 septembre 2023.

¹²³⁴ Idem.

Délégué d'Afrique de la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres et étudiant en thèse de doctorat à Rome¹²³⁵.

La dimension apostolique inscrite au cœur du charisme était une tradition que les membres définitifs devaient incarner avec abnégation, force et amour dans leur sacerdoce à travers les fonctions qu'ils étaient censés accomplir.

II. Transformation ou croissance matérielle et humaine de la Délégation d'Afrique (Cameroun)

La transformation que l'on peut désigner ici par la croissance de la Délégation d'Afrique depuis sa création à nos jours est une réalité perceptible sur plusieurs plans et surtout dans son patrimoine infrastructurel et sa ressource humaine qualifiée. Ces changements allaient être le fruit d'une recherche permanente des solutions d'une autonomie financière de l'Afrique vis-à-vis du Canada à travers le développement des multiples projets à caractère agro pastoral et scolaire.

A. La recherche d'une autonomie financière et ses premiers fruits

Après la création de la Délégation d'Afrique en 2004 par la Province du Canada, la grande question était son efficience dans sa capacité à garantir à sa ressource humaine un bien-être et assurer son développement infrastructurel dans le sens de pérenniser la tradition de son charisme. Certes, les africains pouvaient se vanter de jouir d'une marge d'autonomie dans la nomination de son personnel, mais ils allaient avoir plus besoin d'une autonomie financière qui traduirait leur maturation dans leur capacité à gérer eux-mêmes leurs affaires sans risque d'une ingérence financière exagérée de la Province. Quelles sont les stratégies mises en branle pour rendre effectif ce projet ? Quels sont les conséquences de ces dernières dans la Délégation ?

Parmi les pionniers ayant eu le souci de voir la Délégation d'Afrique croître en autonomie sur le plan financier était le Père Yves Begin en 2004. Au vue de cette nécessité qui s'imposait pendant le mandat du Père Henri Paradis, il formula au cours de l'Assemblée Provinciale de 2004, l'idée mettre en place « une forme de gestion matérielle et financière qui impliquerait l'ensemble des partenaires africains et canadiens (...) et assurerait à long terme, l'autonomie financière de la mission africaine »¹²³⁶. Une telle intention du prélat canadien visait donc à mettre sur pied une plateforme de gestion commune qui permettrait, on sous-entend, une

¹²³⁵ Eric Ghislain Mballa Yéné, Prêtre de la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres, 46 ans, entretien à Yaoundé, le 27 avril 2023.

¹²³⁶ ASMSA, Assemblée provinciale de 2004, p. 96.

initiation des africains aux affaires financières en vue d'une autonomie progressive dans une durée longue. En réalité, il s'agissait d'une structure à laquelle il fallait donner une forme juridique stable, des objectifs clairs et des modalités de fonctionnement. La première idée qui s'en dégageait était une fondation qui devait avoir pour vocation de lever les fonds, de recevoir les donations, de préparer les budgets et le bilan des œuvres à financer et financées¹²³⁷.

Appeler à être mûré pour son accomplissement, trois ans après, ce projet en soi n'avait pas connu une avancée significative. La Délégation se contentait ainsi des subsides canadiens d'appui pour assurer son budget de fonctionnement de l'ordre de 55.905.426 F CFA allant de la période de 2004 à 2007¹²³⁸. Ce montant représentait annuellement une somme de 18.635.142 F CFA pour le budget des africains que soutenait la Province. Toutefois, un pareil budget semblait ne plus répondre aux besoins de tout son personnel en croissance dont l'effectif était passé de 9 définitifs en 2004 à 15 en 2007¹²³⁹. C'est ce budget qui devait assurer le fonctionnement de 4 communautés de vie locale qui voyait son nombre évoluer à 5 avec la prise en main du Petit Séminaire de Bafia en 2006. Cette nouvelle communauté à elle seule absorbait un budget de 11.282.000 F CFA et recevait comme subvention du Canada un montant de l'ordre de 9.302.000 F CFA¹²⁴⁰. Ce qui traduit littéralement le déficit existant entre le montant des subventions étrangères et les charges de fonctionnement locales seulement pour une seule communauté de vie. Il se présentait donc un grand besoin non pas d'une augmentation des subsides étrangers, mais d'une planification d'un investissement financier local pour générer plus de revenus indispensable à la survie de la Délégation.

Après le mandat du Père Henri Paradis, le Père Victor Essono est nommé à la tête de la jeune structure au lendemain de la dévaluation du Franc CFA qui avait impacté négativement son économie. En effet, les économies faibles du Cameroun caractérisées par leur nature extravertie et vulnérable aux aléas conjoncturels et à la fluctuation des cours de la matière première et du pétrole, avaient plongé dans une crise qui plomba son taux de croissance de 13,3% en 1988 à 2,8% en 1990¹²⁴¹. Les autorités publiques camerounaises furent astreintes à des programmes d'ajustement structurel ainsi qu'à la dévaluation du Franc CFA pour inciter une relance de l'économie en 1994¹²⁴². Ce Tsunami économique frappa aussi de plein fouet

¹²³⁷ Idem.

¹²³⁸ Idem., Assemblée de Délégation d'Afrique de 2007, p. 17.

¹²³⁹ Ces chiffres sont issus des Assemblée provinciale de 2004 et de l'Assemblée de Délégation d'Afrique de 2007.

¹²⁴⁰ ASMSA, Assemblée de Délégation d'Afrique de 2007, p. 29.

¹²⁴¹ Touna Mama, L'économie camerounaise pour le nouveau départ, Yaoundé, Afredit, 2008, pp. 10 ; 16.

¹²⁴² Ibid, p. 10.

l'organisation des ressources financières de la Société des Saints-Apôtres. En effet, comme par tradition, un budget annuel était alloué au Cameroun et envoyé au Canada pour que de l'argent correspondant fût expédié¹²⁴³. Or, avec la dévaluation qui arriva à l'insu des autorités religieuses de cette Société, les fonds canadiens destinés à l'œuvre d'Afrique furent aussi dévalués de moitié. Par exemple, un montant de 90.000 dollar expédié au Cameroun avant 1990 équivalait à une somme de 55.905.426 F CFA. Après effet de la dévaluation, ce même montant se voyait réduire à près de 25.000.000 F CFA. Ce qui représentait une grande perte pour l'ex-Région devenue Délégation. En réalité, ces changements qui survinrent 17 ans, avaient toujours un réel impact significatif sur le quotidien des séminaristes que les familles avaient sevrés d'aides sous le mandat du Père Victor Essono. Le Conseil de la Délégation de cette époque proposa dans cet ordre d'idée, une augmentation des allocations de 5000 à 10.000 F CFA pour les pré-postulants, de 15.000 à 25.000 F CFA pour les postulants et 30.000 à 60.000 F CFA pour les membres en intégration¹²⁴⁴.

En Raison de la fragilité de l'économie du Cameroun, les responsables religieux canadiens de la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres prirent la mesure de ne pas suspendre les subsides au profit de l'Afrique, mais de partitionner l'échéance des transferts de manière trimestrielle dans l'optique de prévoir tout changement brusque de la conjoncture économique du Cameroun à l'effet d'anticipation¹²⁴⁵.

En dépit de ces nouvelles exigences de la Province et de la conjoncture nationale contraignant aux mesures d'astreinte, le Père Victor Essono décida sous son mandat de Délégué, de faire des réserves de subsides qui en priorité étaient destinés à la ration du personnel¹²⁴⁶. Les fonds mis à part dans une caisse de la Délégation allait permettre quelques décennies plus tard, de lancer les projets d'envergure avec pour visée l'autonomie de la structure. Toutefois, le Conseil continua à chérir le rêve de donner naissance à une fondation nommée « Les amis de la Société ». Cette structure qui devait se former que de laïcs et des amis des confrères, devait regrouper toute personne intéressée à l'œuvre des Saints-Apôtres et sa mission en Afrique¹²⁴⁷.

¹²⁴³ Victor Essono Ekoe, Prêtre de la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres, 62 ans, entretien à Yaoundé, le 17 mai 2023.

¹²⁴⁴ ASMSA, Assemblée de Délégation d'Afrique de 2007, pp. 55-56.

¹²⁴⁵ Victor Essono Ekoe, Prêtre de la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres, 62 ans, entretien à Yaoundé, le 17 mai 2023.

¹²⁴⁶ Idem.

¹²⁴⁷ ASMSA, Assemblée de Délégation d'Afrique de 2007.

C'est véritablement entre 2013 et 2016, sous le mandat du Père Guy Paulin Nga que des initiatives concrètes virent le jour quoiqu'elles n'aient pas eues de fruits de suite. Si sous le mandat du Père Victor Essono Ekoe des réserves sont visées dans les subsides canadiens, sous ce nouveau mandat, un pas est fait dans la réalisation de certains projets locaux tels que la location de la machine de bois aux exploitants, la mise à disposition des biens immobiliers pour la location, et le lancement des projets agro pastoraux¹²⁴⁸. La première initiative contribua à un reversement effectif d'un montant insuffisant de 500.000 F CFA de 2014 à 2015, en dépit des aérés cumulés de l'exploitant d'une année qui s'élevaient à 1.350.000.000 F CFA qui allait être difficile à recouvrer. La seconde initiative se traduisait par la construction d'un grand immeuble de la Délégation en Nkolbisson d'une capacité de 50 places, qui, en dehors de sa vocation première de discernement, allait être mis à la disposition des congrégations religieuses dans le besoin d'une location¹²⁴⁹.

La dernière initiative était l'achat d'un terrain de 10 hectares sis dans la zone d'Ekekam II et la mise en valeur du terrain acquis à Nsimalen par la culture des banane-plantain qui ne rapporta guère à la Délégation en raison d'un manque de suivi du projet et de la mauvaise qualité du sol¹²⁵⁰. On peut aussi ajouter à cette liste d'initiatives d'autofinancement l'élevage des lapins, des chèvres et la transformation du gingembre¹²⁵¹. Ces réalisations peinaient à faire démarrer efficacement à cette période l'autonomie financière de la Délégation qui devait encore être allaitée par la Province du Canada au moyen de ses subventions traditionnelles. Toutefois, d'autres sources de revenus s'ajoutaient peu à peu à la caisse de la Délégation telles que : les allocations du personnel enseignant de la Société en service à l'Institut de Philosophie Saint Joseph Mukassa, les dons des bienfaiteurs nationaux et internationaux¹²⁵².

Au cours du mandat du Père Léon-Pascal Nko, des projets se précisent en qualité et en efficacité. Il faut dire que la ressource humaine était devenir importante puisqu'elle avait évolué de 18 à 26 membres définitif. Cette richesse humaine allait servir à l'édification d'un projet agro pastoral qui bénéficiera d'une réorientation. On substitua par exemple la culture de banane-plantain sur les terres pauvres de Nsimalen à la culture de cacao sur les nouvelles terres d'Ekekam qui en accueillit plus de 7000 plants¹²⁵³. En plus de celle-ci, la Délégation lança des

¹²⁴⁸ Idem., Assemblée de Délégation d'Afrique de 2016, p. 102.

¹²⁴⁹ Idem.

¹²⁵⁰ Idem

¹²⁵¹ Idem. p. 103.

¹²⁵² Idem., p. 102.

¹²⁵³ Idem., Assemblée de Délégation d'Afrique de 2018, p. 105.

cultures de 4000 plants de la première culture (banane-plantain)¹²⁵⁴. Grâce aux réserves bancaires faites, cette nouvelle œuvre bénéficia aussi de l'achat d'une camionnette pour le suivi des travaux¹²⁵⁵. Des micro-projets d'élevage venaient aussi renforcer cette initiative agricole comme l'élevage des poulets à la Résidence de Nkolbisson¹²⁵⁶.

Cette lancée des investissements allait croître davantage avec le mandat du Père Pierre Côme Florent Ateba Abamba de 2018 à 2021 avec des ajouts importants des projets de construction des étangs piscicoles et l'ouverture d'une ferme constituée d'une cinquantaine de cochons et d'une centaine de poulets sur les terres d'Ekekam II¹²⁵⁷. La Délégation a puisé pour ce faire, sa main d'œuvre ouvrière dans la vague des recrues et des membres en formation au cours de ces deux mandats¹²⁵⁸. Son dynamisme a reposé sur l'élan d'une fraternité et d'une volonté commune de bâtir une communauté forte. Le désir d'aller prudemment de l'avant a poussé aussi les autorités de la Délégation à édifier un projet audacieux dans le domaine éducatif à savoir la construction en cours d'un complexe scolaire sur un site de plus d'un hectare aux encablures de Nsimalen dans l'arrondissement de Bikok à Yaoundé¹²⁵⁹. Cet établissement dénommé « Collège Eusèbe Ménard » aurait la capacité d'accueillir pas moins de 1000 élèves et la particularité de disposer d'une chapelle pour les célébrations eucharistiques ainsi que des infrastructures immobilières à vocation d'interner les élèves¹²⁶⁰.

Photo 55: Fondation du Collège Eusèbe Ménard 2018.



Toutes ces stratégies qui visaient à bâtir une autonomie financière à la Délégation, reposèrent essentiellement sur des projets agro pastoraux et éducatifs dont les retombées allaient être effectives à moyen et long terme. Il fallait encore attendre ces fruits en continuant à

¹²⁵⁴ Idem.

¹²⁵⁵ Idem., p. 105.

¹²⁵⁶ Idem., p. 54.

¹²⁵⁷ Pierre Côme Ateba Abamba, Prêtre de la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres, Délégué d'Afrique, 42 ans, entretien à Yaoundé, le 25 août 2023.

¹²⁵⁸ Idem.

¹²⁵⁹ Idem.

¹²⁶⁰ Idem.

travailler. L'autonomie tant recherchée n'était plus loin d'être atteinte par la Délégation au vue du progrès enregistré.

Photo 56: Activité de corsage dans la cacaoyère d'Ekekam II, 2022.



Source : Archives privéesn Ngbwa Jean Fabrice.

Photo 57: Plantation de plantain de la Délégation à Ekekam II, 2022.



Source : Archives privées, Ngbwa Jean Fabrice.

Photo 58: Le Père Jean-Claude Atassamba à droite, prêt à emporter un porc d'Ekekam II, 2022.



Source : Archives privées, Ngbwa Jean Fabrice, 2022.

Photo 59: Dans les loges des porcs à Ekeka II, 2022.



Source : Archives privées, Ngbwa Jean Fabrice, 2022.

Photo 60: Poulailier de la Société des Missionnaires Saints-Apôtres.



Source : Archives privées, Ngbwa Jean Fabrice.

Photo 61: Activité de creusage des étangs de poissons à Ekekam II, 2023.

£



Source : Archives privées, Ngbwa Jean Fabrice.

Photo 62: Etangs de poissons à Ekekam II, 2023.

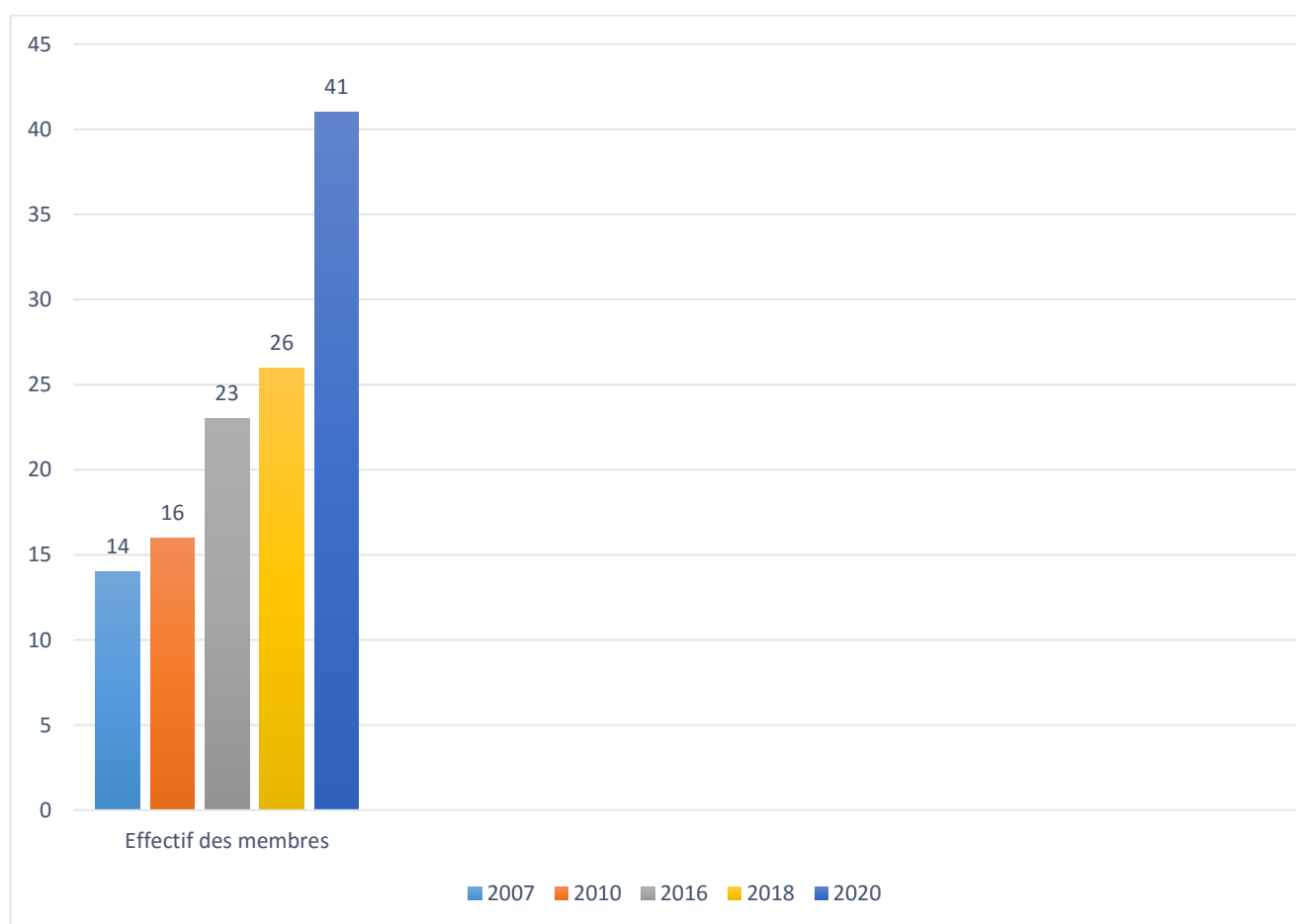


Source : Archives privées, Ngbwa Jean Fabrice.

B. Evolution d'une ressource humaine

En 2020, la ressource humaine avait beaucoup évolué. Le personnel que comptait la Délégation d'Afrique était passé de 41 membres contre 26 en 2018. En 2016, cette institution avait un effectif de 23 membres définitifs alors qu'en 2010, elle ne comptait seulement que 18 membres contre 16 en 2010 et 14 en 2007. Cette réalité peut se traduire sur le graphique ci-après.

Graphique 10: Evolution des effectifs du personnel de 2007 à 2020



Source : Ngbwa Jean Fabrice, 2013.

Au regard de l'évolution de cet effectif de 2007 à 2020, force est de constater une croissance de l'ordre de 2% entre 2007 et 2010, de 7% de 2010 à 2016, de 3% entre 2016 et 2018. Entre 2018 et 2020, cet effectif connaît un boom de 15% sous un régime de réforme de la formation qui commence en 2016. Contrairement aux prévisions d'une disparition de la Société en Afrique après la fin de l'administration du séminaire des Saints-Apôtres d'Otélé en 2002, l'expérience africaine de la Société a prouvé que les

Africains pouvaient s'assumer en formant eux-mêmes leurs candidats. Ce personnel nombreux en 2020 allait assurer la gestion des œuvres qui étaient nombreuses.

Photo 63: Séminaristes et membres définitifs de la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres, 2022.



Source : Archives privées, Ngbwa Jean Fabrice.

C. Le rayonnement des infrastructures

Les œuvres étaient devenues nombreuses en 2020. La Délégation de la Société comptait à cette date 9 œuvres au Cameroun. Elles se répartissaient comme suit : trois Maisons de formation dont la Maison Saint Kisito et la Providence dédiée respectivement au temps de probation et de pré-postulat, la Maison Eusèbe Ménard pour le postulat, la Résidence des Saints-Apôtres de Nkolbisson pour l'intégration¹²⁶¹. A côté des œuvres formatives, la Délégation avait à sa charge, la gestion de 6 paroisses au cours de cette période. On distinguait la paroisse Notre Dame de Lourdes de Ngoumou, la paroisse Notre Dames des Sept douleurs d'Ahala II, la paroisse Saint Ambroise d'Ekid-Adoum, la paroisse Saint François d'Assise d'Afanoyoa, la paroisse Saint Luc de Tala, et enfin le petit séminaire de Bafia¹²⁶². Parmi celles-ci, la paroisse Saint François d'Assise constitue aujourd'hui un pôle d'attraction des événements ecclésiaux. Sous l'administration de la Société des Saints-Apôtres, plusieurs travaux de rénovation ont été

¹²⁶¹ Eric Ghislain Mballa Yéné, Prêtre de la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres, 46 ans, entretien à Yaoundé, le 27 avril 2023.

¹²⁶² Idem.

effectués depuis 2020. La paroisse accueille plusieurs cérémonies présidées par l'archevêque de Yaoundé, Mgr Jean Mbarga qui conclut en 2023, l'année pastorale dédiée à l'Esprit Saint dans l'archidiocèse de Yaoundé. Cette paroisse qui brille grâce au dynamisme des fidèles, est la plus belle œuvre pastorale de la Délégation.

Photo 64: Paroisse Saint François d'Assise d'Afanoyoa, 2023.



Source : Archives privées, Eric Ghislain Balla Yéné.

Photo 65: Mgr Jean Mbarga célébrant la clôture de l'année dédiée à l'Esprit Saint à la paroisse Saint François d'Assise d'Afanoyoa en 2023.



Source : Archives privées, Eric Ghislain Balla Yéné.

Photo 68 : Fidèles de la paroisse Saint François d'Assise d'Afanoyoa réunis à l'occasion de la clôture de l'année dédiée à l'Esprit Saint en 2023.



Source : Archives privées, Eric Ghislain Balla Yéné.

III. Les conséquences de l'œuvre formative de la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres dans le monde

L'œuvre formative de la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres allait avoir des répercussions sur l'augmentation des effectifs de la ressource humaine sacerdotale au Cameroun en particulier et en Afrique en général. Elle favorisa l'éclosion d'un clergé régulier et séculier.

A. La naissance d'un clergé africain diocésain

A la veille du départ des missionnaires des Saints-Apôtres du « Grand Séminaire de Philosophie des Saints-Apôtres d'Otélé », nom qui fut assigné à cette structure en 2001 après la dénomination de « Séminaire des Saints-Apôtres » connue depuis 1990, l'établissement comptait déjà près de 627 étudiants formés par les missionnaires canadiens¹²⁶³. En 1975, l'institution comptait ses toutes premières ordinations. En 1983, les encadreurs canadiens avaient participé à l'ordination de 62 prêtres qui étaient des finissants du séminaire des Saints-

¹²⁶³ ASMSA, Lettre du Père Jacques Taillefer du 21 novembre 2021 à Mgr Jhon E. Kozar, Directeur National de la Société Saint Pierre Apôtre à New York.

Apôtres. A la célébration de leur 25^{ème} année de présence au Cameroun, ils évaluaient à 110 le nombre de prêtres formés par leurs soins durant les trois premières années du cycle secondaire. Ce qui revient à dire que chaque année, l'ex-Société des Saints-Apôtres formait en moyenne 4 prêtres par an. Il est important de rappeler qu'avant 2001, le cursus proposé par cet établissement était de nature à permettre aux étudiants à obtenir un niveau de terminal satisfaisant pour se diriger vers différents grands séminaires à Yaoundé, Brazaville, Maroua, Koumi et vers les différentes facultés catholiques de France, d'Espagne et de l'ex-Zaïre¹²⁶⁴. La présence missionnaires des Saints-Apôtres aura donc participé à l'inflation des effectifs du personnel ecclésial en Afrique en général et au Cameroun en particulier qui avait en 1966 un effectif limité de ce personnel à 177 prêtres. Ces apports en ressource humaine avaient pour matière première les vocations des candidats adultes de 20 ans qui participaient désormais à l'œuvre du salut. Les prêtres formés s'ébranlaient dans leurs diocèses d'origine pour travailler non pas au compte des missionnaires des Saints-Apôtres, mais au profit de leurs évêques. L'un des illustres prêtres ayant bénéficié de cet encadrement qui faillit s'engager dans la Société des Saints-Apôtres, est l'Abbé Janvier Bertin Nama. Actuellement prêtre dans l'archidiocèse de Yaoundé, il exerce comme enseignant de philosophie dans le prestigieux Institut de Philosophie Saint Joseph Mukassa, administré par la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres. Ce prêtre est le profil type d'un candidat ayant reçu les prérequis au Séminaire des Saints-Apôtres pour l'aider à évoluer dans ses études universitaires. Après son ordination sacerdotale le 30 juin 2001, il devient aumônier général en charge des universités et des grandes écoles dans le diocèse Yaoundé. Après ses études à l'Université catholique d'Afrique Centrale de Yaoundé, il devient titulaire d'un doctorat de philosophie à l'université de Paris VIII Saint Denis, et d'un Certificat d'études politiques à l'Institut d'études politiques de Grenoble en France¹²⁶⁵.

¹²⁶⁴ M. Legault, *Les séminaristes du séminaire...*, p. 23.

¹²⁶⁵ Pourquoi je suis devenu prêtre, [online], la croix africa, <https://www.lacroixcom>, consulté le 13 novembre 2023 à 12H09.

Photo 66: L'Abbé Janvier Bertin Nama, prêtre « fidei donum » dans le diocèse d'Orléans en France, 2012.



Source : Archives de La croix africa, Jean-François Channon Denwo.

Plusieurs autres prêtres formés dans ce séminaire interdiocésain des Saints-Apôtres à savoir : Barthélemy Nama, Ambassa Dieudonné, Belinga Lucien, Bikoula François, Etoundi Bibegele Marc, Fouda Owona Engelbert, Mbarga Louis Claude, Mengata Nka Gaspard, Ngondi Owona Benjamin, Ondoa Ambela Dieudonné, Ondoua François, Ondoua Omgba Jean-Paul, etc. assurent la charge ministérielle dans les paroisses et administrent les grandes écoles de formation sacerdotale au Cameroun¹²⁶⁶.

Comme séminaire interdiocésain et interétatique, la structure formative sacerdotale canadienne des Saints-Apôtres en somme, avait accueilli depuis 35 ans les candidats originaires de tous les diocèses du Cameroun et de l'Afrique Centrale et ainsi que Australe et Occidentale. Ses œuvres allaient aussi se faire ressentir dans la naissance d'une classe d'évêque en Afrique qui vont administrer la destinée de l'Eglise.

B. La naissance d'une classe épiscopale africaine

Certains séminaristes formés par le séminaire des Saints-Apôtres, connaîtront dans leur carrière des opportunités d'accéder à la charge de l'épiscopat. Parmi ceux-là, le séminaire en compte 8 au nombre desquels :

- Dieudonné Zapalainga, Cardinal, Archevêque de Bangui en RCA ;

¹²⁶⁶ Placement des prêtres dans les différents pôles paroissiaux, [online], <https://www.action-45.com> consulté le 13 novembre 2023 à 15H25.

- Yaouda Barthelemy Yaouda, évêque de Yagoua au Nord Cameroun ;
- Cyr-Nestor Yapaopa, évêque d'Alindao en RCA ;
- Mgr Bruno Ateba, évêque de Maroua-Mokolo au Nord-Cameroun ;
- Mgr Jerome Feudjio, évêque de Saint Thomas, Îles Vierges, États-Unis ;
- Mgr Thimotee Modibo, décédé, évêque de Franceville, au Gabon ;
- Mgr Alfred Maria Oburu Asue, Claretan, évêque d'Ebibeyin en Guinée équatoriale ;
- Mgr Edward Mathjos, évêque auxiliaire de Bangui, en RCA.

C'est surtout la RCA et le Cameroun qui profiteront des retombées de l'œuvre des missionnaires des Saints-Apôtres. En 35 années de direction du séminaire, elle comptera 3 évêques centrafricains et 2 évêques camerounais.

Dans la présente étude, l'on peut s'appesantir sur le cas de l'évêque de Bangui, Mgr Edward Mathos.

Mgr Edouard Mathos est né le 28 juin 1948 à Bossangoa en République Centrafricaine¹²⁶⁷. Il fut étudiant de la deuxième promotion des candidats de la République Centrafricaine qui foulèrent le sol du Cameroun dans le séminaire des Saints-Apôtres. A l'analyse des rapports élaborés par les encadreurs canadiens sur ce dernier, on peut constater de 1968 à 1970, un progrès humain de ce dernier¹²⁶⁸.

A son arrivée en 1968 en classe de seconde, le Conseil de pédagogie le qualifia d'adolescent « inquiétant », « boudeur », « critiqueur ». Son tempérament les poussait à se poser la question s'il était vraiment à sa place au séminaire. En 1969, alors qu'il est en classe de première, le candidat Edouard Mathos améliora son caractère en suscitant de l'admiration de ses encadreurs qui trouvèrent qu'il était sociable et bon organisateur, avec un bon jugement. En classe de terminale, il brillait par un tempérament presque exemplaire : « très sérieux », « responsable ». Mais, le Conseil pédagogique de 1970 trouva encore un fond d'agressivité en lui. Etudiant inquiétant et boudeur au début, Edouard Mathos a bénéficié d'un encadrement psychologique, intellectuel et spirituel qui l'a conduit à une nouvelle attitude, celle d'un candidat beaucoup plus responsable. Grâce à l'accompagnement des Saints-Apôtres, ce candidat révéla des qualités d'un chef de l'Eglise à Bangui en République Centrafricaine. Il est ordonné le 17 juin 1977 à Bossangoa et en devient évêque grâce à ses qualités humaines acquises pendant son temps de formation au séminaire des Saints-Apôtres, le 10 août 1987. Il

¹²⁶⁷ Qui est Edouard Mathos ? [online], [Nécrologie : Mgr Edouard MATHOS est décédé - centrafrique-presse \(over-blog.com\)](https://over-blog.com), consulté le 13 novembre 2023 à 23H08.

¹²⁶⁸ ASMSA, Yaoundé, Nkolbisson, Conseils pédagogiques de 1968, 1969, 1970.

deviendra tour à tour évêque Auxiliaire de Bangui le 26 janvier 1991 et Evêque de Bambari le 6 novembre 2004¹²⁶⁹. Président de la conférence épiscopale de la République Centrafricaine, Mgr Edouard Mathos allait jouer un rôle prépondérant dans la mobilisation de son clergé face à la crise militaro-politique qui gangrénait son pays en 2013. Il prêcha la paix, et exhorta ses confrères évêques et leurs vicaires généraux à « demeurer serein et surtout à ne pas demeurer une Eglise du silence »¹²⁷⁰. Deux années avant, cet ancien séminariste du séminaire des Saints-Apôtres, alors qu'il était évêque de Bambari, fut enlevé par des ravisseurs le 2 juin 2011 et libéré 3 jours plus tard. Il décède le 28 avril 2017 à Bangui après un combat acharné pour l'évangélisation et l'unité de l'Eglise malgré la situation politique critique de son pays¹²⁷¹.

Photo 67: Mgr Edouard Mathos à Bambari, 2004.



Source : Archives de Centrafrique Presse, Compcrcra Plateforme.

¹²⁶⁹ Qui est Edouard Mathos ? [online], [Nécrologie : Mgr Edouard MATHOS est décédé - centrafrique-presse \(over-blog.com\)](https://centrafrique-presse.over-blog.com), consulté le 13 novembre 2023.

¹²⁷⁰ La pastorale diocésaine, [online], <https://pastoralbangui.wordpress.com/2013/06/>, consulté le 14 novembre 2023.

¹²⁷¹ Idem.

CONCLUSION GENERALE

Le sujet d'étude auquel ce travail de recherche justifie sa raison d'être était intitulé :

« Les Missionnaires des Saints-Apôtres et la formation du clergé catholique au Cameroun (1966-2020) ». Il était question tout au long de la présente étude de poser un examen sur la pertinence de la contribution des missionnaires des Saints-Apôtres à la formation sacerdotale des jeunes adultes au Cameroun.

La recherche d'une compréhension de l'efficacité de son rôle dans la formation d'une ressource humaine d'élite sacerdotale camerounaise en particulier et africaine en générale, a permis de mener une étude présentant d'abord, l'historique de la Société des Saints-Apôtres, de sa naissance à la diffusion de son œuvre au Cameroun ensuite, les caractéristiques de sa pédagogie et son évolution de 1966 à 2020 enfin, le bilan sur cette œuvre de nos jours dans l'Eglise catholique.

Au premier mouvement de cette réflexion, il a été constaté que la Société des Saints-Apôtres, qui vint au Cameroun à la demande des évêques des cinq pays de l'Afrique Centrale pour fonder un séminaire des adultes afin de résoudre la question de la pénurie des clercs locaux, avait déjà une expérience solide en la matière. Elle avait su compter sur la collaboration des laïcs et d'un système d'administration des biens temporels fondés sur la reconnaissance du droit de propriété de ceux-ci, droit qui venait dégager les clercs de toute forme de cléricalisme outrageant. Cette politique a favorisé une véritable prise en main des vocations tardives au Canada qui semblait abondante.

Toutefois, cette Société n'innovait pas sur la question de la formation des candidats adultes dans ce pays, car le Séminaire du Sacré-Cœur de Saint Victor l'avait précédé beaucoup plutôt et, avait d'ailleurs façonné son fondateur, le Père Eusèbe Henri Ménard au cours de ses études secondaires. Dotée d'infrastructures importantes au Québec, la Société des Saints-Apôtres avait vu améliorer son statut juridique en basculant d'une part de la juridiction diocésaine à une Société de droit pontifical et se dégageant d'autre part du contrôle cardinalice de Mgr Paul Emile Léger au lendemain de la Révolution Tranquille qui frappa le Canada. Comme beaucoup d'autres organisations religieuses canadiennes en mission dans le monde, la Société des Saints-Apôtres avait répondu favorablement à la demande des autorités épiscopales africaines en 1966, pour ouvrir une œuvre interétatique et diocésaine relative à la formation sacerdotale des candidats jeunes et adultes. Cette opportunité venait à point nommé au

lendemain du Concile de Vatican II. Mgr Jean Zoa et l'Association des Conférences épiscopales de l'Afrique Centrale ont joué un rôle important dans la mise en place de ce qui allait devenir une œuvre remarquable dans la formation du clergé africain sous la diligence de la missionnaire canadienne de la Société des Saints-Apôtres.

En évaluant l'œuvre proprement dite, plusieurs constats ont été faits. D'abord les premiers missionnaires canadiens de cette organisation qui ont foulé le sol camerounais pour former ce séminaire interdiocésain et interétatique ont bravé les mauvaises conditions de vie, les épreuves causées par les maladies tropicales, l'agression de la nature, l'adversité des riverains, les frustrations et les tensions causées par le refus de présenter leurs étudiants aux examens nationaux de baccalauréat à la peur de former les opportunistes en lieu et place des vocations sacerdotales pures. Cette orientation qui prend au Séminaire des Aînés des Saints-Apôtres de Nsimalen sonnait comme un critère de discernement des candidats sérieux d'après les responsables diocésains des conférences épiscopales de l'Afrique Centrale et les missionnaires en charge de la formation cléricale des jeunes adultes.

Quoi qu'il en soit, ces missionnaires canadiens ont su faire profiter à ces jeunes ayant abandonné leurs études secondaires faute de moyen, un relèvement et une croissance de leur niveau d'études en les hissant à un niveau universitaire appréciable. En effet, ils les aidaient à passer du niveau troisième à celui de terminal en les mouvant dans un programme intensif des humanités qui allaient les préparer à amorcer leurs études universitaires notamment en théologie et en philosophie.

Le second constat important fait est que les missionnaires canadiens de la Société des Saints-Apôtres ont permis à leurs séminaristes d'apprendre à travailler de leur propre main, de rompre avec la tradition des prêtres dépendants ou mendiants des subsides de Rome. Cette nouvelle approche de la formation corroborait avec la pensée de Mgr Jean Zoa qui désormais s'était projeté dans une perspective de ne former dans cette institution que de jeunes prêtres capables d'autonomie grâce à la tradition d'un travail d'équipe harmonieusement orchestré. A ceci, il faut ajouter la dimension sociale et spirituelle prise en compte dans le cursus formatif qui incitait en leur âme la sensibilité au sacré et à l'humanité.

Le troisième constat est qu'ils ne formaient pas les impétrants à leur compte. Ils les formaient pour l'Eglise locale sous la responsabilité de leurs évêques. A ce titre, les missionnaires n'étaient que des éducateurs qui offraient aux évêques qui n'avaient pas d'expertise dans l'encadrement sacerdotale des adultes, l'opportunité de former leur clergé dont les effectifs étaient très inférieurs par rapport au clergé local au lendemain du Concile de

Vatican II qui encourageait pourtant la prise en main des églises africaines par les africains. Cette opportunité était inédite et exceptionnelle pour les églises d'Afrique de développer enfin les vocations d'adultes encore en friche et méconnue. Cette œuvre venait compléter de la sorte l'apport des petits séminaires locaux qui formaient les vocations des candidats enfants.

Si cette aubaine était salutaire pour les églises locales de ces Conférences épiscopales de l'Afrique Centrale et particulièrement pour le Cameroun qui offrait ses infrastructures et plus de candidats à former pendant les trois premières années, l'ouvrage des missionnaires Saints-Apôtres n'allait pas être du tout simple. Leur œuvre allait véritablement consister à préparer pendant les trois années du secondaire, les candidats pour les grandes études sacerdotales. Ces candidats pour la plupart avaient abordé la vie active et professionnelle.

En oeuvrant pour le compte des évêques, les Canadiens eurent néanmoins la possibilité de former à leur profit un candidat devenu prêtre du nom de Benjamin Onogo. Cependant, ce dernier va abandonner aussitôt la charge sacerdotale au regret de ces derniers. En dépit de cette défection qui plomba leur enthousiasme de continuer à former à leur compte des jeunes africains, leur travail d'encadrement ne s'estompe pas. Au contraire, leur acharnement à moderniser les enseignements aboutit à l'ouverture d'un cycle de deux années d'étude de philosophie au Séminaire d'Otéle et à l'inauguration d'un noviciat propre. C'est cette école qui allait devenir plus tard l'Institut de Philosophie Saint Joseph Mukassa destiné essentiellement aux candidats voués à la vie religieuse pour les Instituts de vie religieuse catholique.

Ces innovations ouvrirent une nouvelle ère à l'offre de la formation cléricale, car le séminaire n'était plus le seul cadre unique voué aux candidats venus des diocèses des pays de l'Afrique Centrale. Il pouvait désormais, accueillir les aspirants appartenant aux instituts de vie religieuse en raison de l'ouverture d'une propédeutique destinée à une Année de Discernement Spirituel (ADS). Ces nouveautés sont précédées d'une adhésion de la Société à l'Association de l'Ecole Théologique Saint Cyprien de Ngoya, pour la formation théologique de ses propres membres. En 1995, la Société des Saints-Apôtres devint la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres pour désigner en une seule entité, toutes les confréries demeurées autonomes et fondées par le Père Eusèbe Henri Ménard. Sur la forme, ce changement était visible, mais, la gestion de l'œuvre formative sacerdotale demeurait la même. Sous la diligence de la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres, un projet de fondation d'un cycle de philosophie vit le jour spécifiquement pour les candidats des diocèses. Cette œuvre est la dernière des Saints-Apôtres qui se retirèrent définitivement en 2002 à cause d'un épuisement de sa ressource humaine. En effet, son personnel qui avait œuvré depuis 1966, était devenu croulant et vieux.

A cette date de 2002, la Société était face à une crise interne car divisée entre l'idée de rester au Cameroun pour assurer la pérennité de l'œuvre et rentrer définitivement au Canada. Ce dilemme allait orchestrer deux grands camps au sein de cette structure. La première tendance représentée par un prêtre noir se voulait optimiste quant à l'avenir de la Société en Afrique. Elle était pour une implantation de celle-ci en terre africaine et notamment au Cameroun. Le second groupe formé pour la plupart des missionnaires canadiens voulaient mettre un terme à la présence missionnaire des Saints-Apôtres au Cameroun non pas à cause de l'absence d'une relève canadienne, mais surtout du fait du villissement du personnel canadien qui allait éprouver les difficultés à veiller sur le développement de cette œuvre en Afrique le cas échéant. Cependant, la volonté des Africains l'emporta et allait se concrétiser avec la prise en main du développement d'une vie communautaire locale à partir de 2002. A cet effet, Société des Missionnaires des Saints-Apôtres épousa la forme administrative de Délégation d'Afrique au Cameroun. Cette forme d'organisation désignait son premier niveau de gouvernement, c'est-à-dire sa première étape dans le processus de maturation. Pour assurer la mise en place de cette forme d'administration, le Père Henri Paradis, le dernier Canadien administra la structure de 2004 à 2007. Désormais, elle allait se consacrer à la formation de son personnel clérical local dans l'intention de favoriser la croissance de la Société en Afrique à travers l'évangélisation à l'aune de la pratique de son charisme et de sa spiritualité par ce personnel africain qui avait la charge d'assurer sa pérennité.

Toutefois, ce personnel allait d'abord faire face aux problèmes cruciaux comme le déficit du personnel clérical et des moyens financiers. Tant bien que mal, les Délégués camerounais qui se succédèrent, militèrent tous pour développer, selon son tempérament, le charisme de la Société en veillant au respect de la Constitution et des normes de la Société. Ils allaient s'atteler à faire prévaloir prioritairement l'intérêt général de la Société au détriment des intérêts individuels.

En revanche, c'était surtout la recherche d'une autonomie financière qui allait être l'enjeu le plus déterminant pour cette nouvelle structure. A cet égard, les responsables de la Délégation vont miser sur des projets agropastoraux et les services rendus par ses prêtres enseignants. Cette volonté fut accompagnée par le désir d'introduire des réformes importantes sur le régime de la formation à la célébration du centenaire de la présence des Saints-Apôtres au Cameroun. Cette nouvelle trajectoire contribua au développement des infrastructures et au recrutement d'un nombre beaucoup plus important de candidats postulant au sacerdoce. Les études firent l'objet d'une promotion ainsi que d'une politique de mise en confiance des

candidats marquée par le concept d'andragogie et du principe d'accompagnement. Tous ces efforts allaient contribuer à la naissance d'un jeune clergé africain qui allait aussi prendre soin non seulement des Maisons de formation, mais aussi des paroisses. Une partie de ce clergé s'impliquera dans le maintien des œuvres au Canada, en Colombie, au Pérou, et au Congo Démocratique, nouvelle communauté fondée en 2019.

Au demeurant, l'ex-Société avait formé pour le compte des diocèses près de 627 candidats africains parmi lesquels une centaine d'ordonnés. A son compte, elle dispose de nos jours, 41 membres prêtres africains qui assurent le service presbytéral au Cameroun et à l'étranger.

La Société Missionnaires des Saints-Apôtres avait-elle tenu le pari d'apporter sa contribution à la résolution de l'épineux problème de la pénurie du personnel sacerdotal au Cameroun ? C'est par l'affirmative que l'on répond à cette question, même si une régression est à constater sur cet apport. En effet, dans la décennie 90, sur un nombre de 536 prêtres diocésains que comptait l'Eglise du Cameroun, la Société avait formé un nombre considérable de 110 prêtres qui constitue un pourcentage de 20,56%. Mais cette participation est beaucoup plus importante, car on ne serait véritablement mesurer statistiquement les effectifs des candidats déchus qui bénéficièrent de leur encadrement. Il faut dire qu'après le retrait du Séminaire Philosophique des Saints-Apôtres d'Otéle, l'œuvre formative de la Société avait connu une regression en termes de nombre des candidats parvenus au bout du cursus formatif. Par exemple, si de 1966 à 1990 (24 ans), la structure forma 110 prêtres pour le compte des évêques, de 2004 à 2020, elle avait donné à l'Eglise à son compte, un effectif faible de 41 prêtres encore actifs de nos jours. Ce nombre est compté dans l'effectif global de 1000 prêtres de l'ensemble de l'Eglise catholique du Cameroun, soit un taux de 0,41% très bas par rapport à son apport dans les années 90. Pourtant, à leur arrivée au Cameroun en 1966, la représentation du clergé local était encore quasi insignifiante par rapport à l'effectif du clergé étranger avec un nombre de 120 prêtres locaux contre 327 prêtres étrangers.

De cet apport, il faut aussi compter la naissance d'un corps épiscopal constitué de 8 évêques dans la sous-région de l'Afrique Centrale. La Société des Missionnaires des Saints-Apôtres allait continuer à impacter positivement l'Eglise en Afrique Centrale à travers l'œuvre pastorale de ces prêtres et évêques qui avaient reçu d'elle les connaissances solides et nécessaires à cette œuvre. De nos jours, elle continue encore à former les candidats prêtres pour l'Eglise à travers sa prestigieuse école de l'Institut de Philosophie Saint Joseph Mukasa, qui offre désormais, après trois années de formation, des diplômes de Licence à ses candidats. Cette

innovation est la conséquence des grandes réformes sur les enseignements qui ont permis de substituer le Baccalauréat canonique à la Licence dans le but d'arrimer l'Institut aux exigences du temps. Désormais, la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres est résolument tournée vers l'avenir. Cette ouverture est manifeste par son projet d'intégration de la Délégation d'Afrique à la Province du Canada et à son extension vers d'autres pays d'Afrique.

ANNEXES

ANNEXE 1 : Réunion du conseil pédagogique des encadreurs du Séminaire des Aînés des Saints-Apôtres de Nsimalen du 15 Décembre 1966.

Réunion du Conseil
du 15 décembre 1966.

Présents : Père Roy, Gibeault, mm. Gronin, Dubuc et Jussé.

La réunion a pour but de porter un jugement à la fin du premier trimestre sur nos douze étudiants.

- ✓ Belinga, J.-Marie - T. B. On remarque qu'il est un peu tendu.
- ✓ Amba, Jude - Il a fait beaucoup de progrès depuis le début sous tous les rapports.
- ✓ Bengono, Joseph - T. B. - Un peu vaniteux.
- ✓ Ekotena, Oumari - T. B. - Type sûr à qui les autres font spontanément confiance.
- ✓ Mkiana, Dominique - T. B.
- ✓ Medi, Pascal - T. B. - Manque de confiance en lui et est handicapé par une grande nervosité.
- ✓ Messi, Clément - Bon caractère - A fait des progrès sur sa timidité.
- Nfomo, Augustin - On a remarqué à l'unanimité son manque d'intérêt en classe. Il est par ailleurs très timide et mystérieux.
- ✓ Kamlo, Roger - T. B.
- ✓ Semba, Mathurin - T. B. - silencieux et très timide.

Sources : ASMSA, Rapport sur les étudiants du Séminaire des Aînés des Saints-Apôtres de Nsimalen du premier trimestre 1966.

✓ Tchapi, ~~Joseph~~^{Pierre} - T.B. - A fait des progrès sur timidité.
✓ Toussi, ~~Pierre~~^{Joseph} - T.B.

La séance a été interrompue par la visite imprévue de Mgr Zoa. Il resta une heure avec nous, pour causer sur tout de ses contacts avec les Spiritains au sujet de la mission. Une réunion des Evêques de la R. Afrique Episcopale Française se prépare pour la mi-juin. Il prépare aussi un voyage pour le Canada à la mi-août et il aimerait beaucoup que pour cette date, nos projets de construction soient déjà au point.

A l'unanimité, les membres de la réunion se sont dit satisfaits de la somme de travail fournie pendant ce court trimestre. La question du niveau s'est posée : 2^e ou 3^e ? Tous les programmes sont de 2^e, à l'exception des mathématiques et du latin pour ceux qui n'en ont jamais fait. Mgr Zoa nous a aussi laissé entendre qu'il souhaiterait que nos étudiants poursuivent ici toutes leurs études jusqu'à l'entrée au Grand Séminaire.

La réunion prit fin par la prière.

Sources : ASMSA, Rapport sur les étudiants du Séminaire des Aînés des Saints-Apôtres de Nsimalen du premier trimestre 1966.

**ANNEXE 2 : Réunion du conseil pédagogique du Séminaire des Aînés
des Saints-Apôtres de Nsimalen du 14 Mars 1967.**

Réunion du Conseil
du 14 Mars 1967.

Présents : P. Roy + Gibault; M. Dubuc, Judd et Grinn.

La réunion débute par un échange sur le départ de M. Augustin Nfome. Depuis le début du second trimestre, Augustin ne semblait pas s'être adapté à la vie du séminaire; son attention en classe ne s'était pas améliorée et il se croyait persécuté par tous, à tel point qu'il avait perdu confiance en tous et qu'il semblait malade psychologiquement. Il quitta de lui-même, de façon étrange et sans avertir personne, le jeudi, 9 mars, emportant avec lui tous ses bagages. Il revint aussi mystérieusement le dimanche suivant, demandant à faire ses examens et alléguant que son départ avait été motivé par la maladie de sa sœur. A l'unanimité, le Conseil a décidé de ne pas le réaccepter, pensant qu'il lui serait plus utile de se faire voir par un médecin.

Les autres étudiants furent ensuite passés en revue:

✓ Amoa, Adinga, Jude — T. B. Simple, naturel, bon enfant.
✓ Belinga, J-Mexie — T. B., mais semble avoir perdu son élan du premier trimestre, au moins dans ses études.

Sources : ASMSA, Rapport sur les étudiants du Séminaire des Aînés des Saints-Apôtres de Nsimalen du deuxième trimestre 1967.

✓ <u>Beugono, Jos.</u>	T. B. - On constate chez lui une amélioration du point de vue simplicité.
✓ <u>Ekolona, G.</u>	T. B. Fait preuve de beaucoup de maturité.
✓ <u>Inkiana, D.</u>	T. B. - Manifeste cependant beaucoup de vanité extérieure.
✓ <u>Medi, P.</u>	A rempli son mandat de Président à la satisfaction de tous. A le sens de l'autorité et sait se faire obéir.
✓ <u>Messi, G.</u>	A beaucoup à faire pour devenir plus simple et pour accepter avec simplicité les décisions de l'autorité.
✓ <u>Kamlo, R.</u>	Bien - Son attitude cependant laisse un point d'interrogation au sujet de sa vocation - (insistance aux diplômes).
✓ <u>Samba, M.</u>	T. B. - Est sorti un peu de ses réserves.
✓ <u>Tchapi, P.</u>	T. B. - Bon travailleur, peut-être un peu trop réservé encore.
✓ <u>Toussi, J.</u>	Bon enfant, simple et naturel. A accepté difficilement la décision au sujet des examens officiels.

La réunion s'est poursuivie en parlant

Sources : ASMSA, Rapport sur les étudiants du Séminaire des Aînés des Saints-Apôtres de Nsimalen du deuxième trimestre 1967.

du départ prochain de M. Grou Dubuc. Le Père Roy en a profité pour souligner la reconnaissance que le séminaire doit à ces laïcs qui ont accepté de venir bénévolement collaborer à la fondation du séminaire et dont le témoignage de vie est si bienfaisant pour les séminaristes. Leur dévouement est une semence qui portera des fruits dont on ne peut aujourd'hui toute l'efficacité mais qui sera sûrement d'un grand poids dans le ministère pastoral de ces prêtres de demain.

La ^{prière} ~~réunion~~ met fin à la réunion.

Sources : ASMSA, Rapport sur les étudiants du Séminaire des Aînés des Saints-Apôtres de Nsimalen du deuxième trimestre 1967.

ANNEXE 3 : Réunion du Conseil de discipline du Séminaire des Aînés des Saints-Apôtres du 14 mars 1967.

Réunion du Conseil
du 14 mars 1967.

Présents : P. Roy + Gauthier; M. Dubuc, Judd et Grouin.

La réunion débuta par un échange sur le départ de M. Augustin Nfome. Depuis le début du second trimestre, Augustin ne semblait pas s'être adapté à la vie du séminaire; son attention en classe ne s'était pas améliorée et il se croyait persécuté par tous, à tel point qu'il avait perdu confiance en tous et qu'il semblait malade psychologiquement. Il fuita de lui-même, de façon étrange et sans avertir personne, le jeudi, 9 mars, emportant avec lui tous ses bagages. Il revint aussi mystérieusement le dimanche suivant, demandant à faire ses examens et alléguant que son départ avait été motivé par la maladie de sa sœur. A l'unanimité, le Conseil a décidé de ne pas le réaccepter, pensant qu'il lui serait plus utile de se faire voir par un médecin.

Les autres étudiants furent ensuite passés en revue:

✓ Amoa, Adinga, Jude — T. B. Simple, naturel, bon enfant.
✓ Belinga, J.-Marie — T. B., mais semble avoir perdu son élan du premier trimestre, au moins dans ses études.

Sources : ASMSA, Rapport sur les étudiants du Séminaire des Aînés des Saints-Apôtres de Nsimalen du deuxième trimestre 1967.

✓ Tchapi, Joseph - T.B. - A fait des progrès sur timidité.
✓ Toussi, Pierre - T.B.

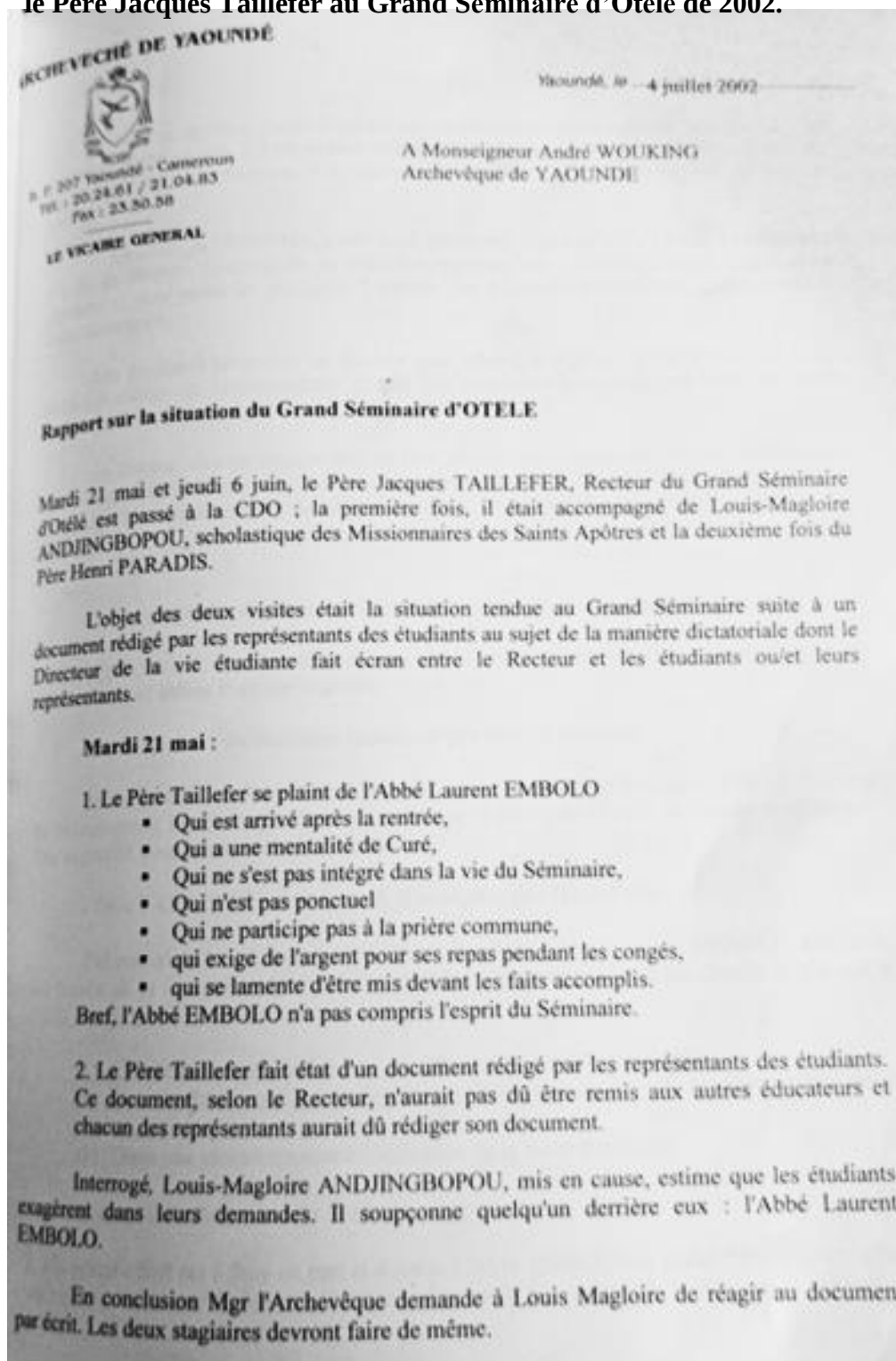
La séance a été interrompue par la visite imprévue de Mgr Zoa. Il resta une heure avec nous, pour causer sur tout de ses contacts avec les Spiritains au sujet de la mission. Une réunion des Evêques de la R. Afrique Equatoriale Française se prépare pour la mi-juin. Il prépare aussi un voyage pour le Canada à la mi-août et il aimerait beaucoup que pour cette date, nos projets de construction soient déjà au point.

A l'unanimité, les membres de la réunion se sont dit satisfaits de la somme de travail fournie pendant ce court trimestre. La question du niveau s'est posée : 2^e ou 3^e ? Tous les programmes sont de 2^e, à l'exception des mathématiques et du latin pour ceux qui n'en ont jamais fait. Mgr Zoa nous a aussi laissé entendre qu'il souhaiterait que nos étudiants poursuivent ici toutes leurs études jusqu'à l'entrée au Grand Séminaire.

La réunion prit fin par la prière.

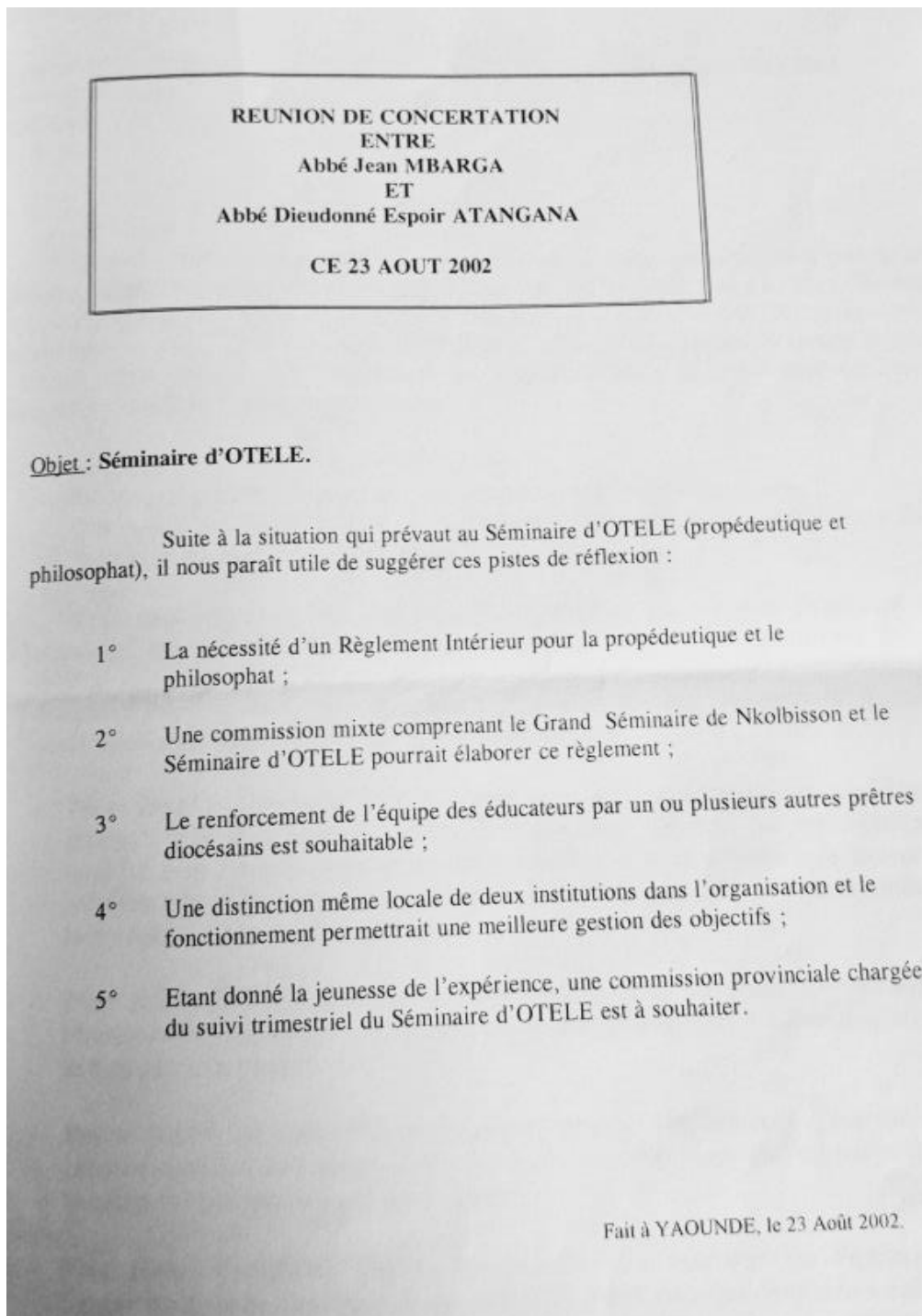
Sources : ASMSA, Rapport sur les étudiants du Séminaire des Aînés des Saints-Apôtres de Nsimalen du deuxième trimestre 1967.

**ANNEXE 4 : Rapport sur la situation tendue des étudiants et du Recteur
le Père Jacques Taillefer au Grand Séminaire d'Otéle de 2002.**



Sources : ACDO, Carton Séminaire des Saints-Apôtres, 2002.

ANNEXE 5 : Réunion de concertation entre Abbé Jean Mbarga et P. Dieudonné Espoir Atangana suite aux vives tensions au Grand Séminaire d'Otéle, 2002.



Sources : ACDO, Carton Séminaire des Saints-Apôtres, 2002.

Grand Séminaire de Philosophie des Saints-Apôtres
B.P. 45, Otélé, Cameroun

CONDITIONS D'ADMISSION pour l'année 2002 - 2003

PROPÉDEUTIQUE : 1^{re} filière (ADS)

2^e filière

PHILOSOPHIE : I et II

CONSTITUTION DU DOSSIER : FOURNIR LES DOCUMENTS SUIVANTS :

1. Demande manuscrite adressée à son Evêque
2. Copie de l'acte de naissance
3. Certificat de baptême et de confirmation (les candidats *doivent être confirmés avant l'entrée au Séminaire*)
4. Lettre de présentation de l'Evêque ou du Supérieur religieux
5. Dossier scolaire : bulletins trimestriels de la dernière classe fréquentée et l'attestation du BAC avec le relevé de notes
6. Certificat médical officiel récent (avoir les yeux et les dents en bon état) Si l'étudiant a suivi des traitements médicaux importants, apporter les ordonnances ou autres documents nécessaires pour constituer le dossier médical (Examen sérologie HIV 1+2)
7. Appréciation du responsable de la dernière institution fréquentée (important)
8. HUIT PHOTOS identiques (format carte d'identité) Aucun endroit à Otélé où vous pouvez faire prendre les photos. Vous devez arriver avec vos photos.

Les candidats présentés au Séminaire d'Otélé doivent ACCEPTER le TYPE de FORMATION, le RÈGLEMENT et le PROGRAMME D'ÉTUDES PROPRES au GRAND SÉMINAIRE D'OTÉLÉ.

CLASSEMENT :

Propédeutique 1^{re} filière : Les candidats venant d'un Petit Séminaire feront en principe l'année de discernement et de spiritualité. (ADS)

Propédeutique 2^e filière : Les candidats venant des Lycées, Collèges et Universités seront orientés vers une année d'initiation à la formation humaine, chrétienne, intellectuelle et communautaire de base.

Philosophie I et II : Les candidats ayant terminé l'année de Discernement et de Spiritualité et trouvés aptes à poursuivre des études supérieures au Grand Séminaire.

Conditions d'admission des ADS au Grand Séminaire des Saints-Apôtres d'Otélé :

1. VOULOIR DISCERNER L'APPEL DE DIEU face au désir de devenir prêtre et/ ou religieux.
2. AVOIR LE NIVEAU DE LA TERMINALE avec ou sans le BAC
3. ÊTRE PRÉSENTÉ PAR UN EVÊQUE OU UN SUPÉRIEUR RELIGIEUX
4. FOURNIR une ATTESTATION DE BONNE CONDUITE
Cette attestation peut être fournie par la personne qui accompagne le candidat depuis au moins un an.

SOURCES ET REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

I. SOURCES PRIMAIRES

A. ARCHIVES

1. ARCHIVES DE LA SOCIÉTÉ DES MISSIONNAIRES DES SAINTS-APÔTRES

- Compte rendu de la réunion du 15 décembre 1966 du Conseil des formateurs de la Société des Saints-Apôtres du séminaire de Nsimalen.
- Conseil des formateurs tenu le 15 décembre 1966 par les Pères Jean-Paul Roy et Gérard Gibeault, et les laïcs Lester Judd, Roland Drouin et Yvon Dubuce.
- Conseil des formateurs tenu le 14 mars 1967 par les Pères Jean-Paul Roy et Gérard Gibeault, et les laïcs Lester Judd, Roland Drouin et Yvon Dubuc.
- Discours inaugural du Père Michel Legault, Recteur de l'Institut de Philosophie Saint Joseph Mukassa du 1^{er} octobre 1991.
- Dossier : Institut de Philosophie Saint-Joseph Mukassa, discours du Père Michel Legault du 1^{er} octobre 1991.
- Lettre du Père Jean-Claude Soete, Procureur Général des Missions de l'Archidiocèse de Yaoundé sur le Changement de dénomination d'une congrégation à Monsieur le Vice Premier Ministre Chargé de l'Administration et de l'Aménagement du Territoire du 30 avril 1996.
- Lettre du Père Jean-Paul Roy du 11 février 1967 adressée au Père Rémi Couture sur les programmes d'enseignement du séminaire des aînés de Nsimalen.
- Lettre collective des étudiants de classe de Première du séminaire des aînés des Saints-Apôtres de Nsimalen du 13 novembre 1967 adressée au Révérend Père Supérieur Jean-Paul Roy.
- Lettre du Père Jean-Paul Roy au Père Rémi Couture du 11 février 1967.
- Lettre collective des étudiants de classe de Première du séminaire des aînés des Saints-Apôtres de Nsimalen du 13 novembre 1967 adressée au Révérend Père Supérieur Jean-Paul Roy.

- Lettre du Père Roger Savard, Secrétaire Général de la Société des Saints-Apôtres du 5 octobre 1968 au Père Jean-Paul Roy, Supérieur de la Société des Saints-Apôtres en Afrique.
- Lettre du 15 mai 1969 du Révérend P. Jean-Paul Roy à Mgr Jean Zoa, Archevêque de Yaoundé, portant sur le rapport du séminaire des Aînés des Saints-Apôtres d'Otéle de l'année 1968.
- Lettre de Benjamin Onogo au Père Rémi Couture du 21 novembre 1972, en annexe des documents de la Réunion du Conseil Régional de la Société des Saints-Apôtre du 26 novembre 1973.
- Lettre d'admission du 20 avril 1969, de Joseph Marie Belinga à Mgr Jean-Zoa, Archevêque de Yaoundé.
- Lettre du Père Jacques Taillefer du 21 novembre 2021 à Mgr Jhon E. Kozar, Directeur National de la Société Saint Pierre Apôtre à New York.
- Lettre du 29 septembre 1987 du Père Jacques Taillefer, Conseiller Régional, au Père Jean-Paul Roy, Supérieur Général.
- Lettre du Père Roger Savard, Secrétaire Général de la Société des Saints-Apôtres du 5 octobre 1968 au Père Jean-Paul Roy, Supérieur de la Société des Saints-Apôtres en Afrique.
- Lettre du Père Roger Savard, Secrétaire Général de la Société des Saints-Apôtres du 5 octobre 1968 au Père Jean-Paul Roy, Supérieur de la Société des Saints-Apôtres en Afrique.
- Lettre du Père Jean-Paul Roy du 11 février 1967 adressée au Père Rémi Couture sur les programmes d'enseignement du séminaire des aînés de Nsimalen.
- Lettre collective des étudiants de classe de Première du séminaire des aînés des Saints-Apôtres de Nsimalen du 13 novembre 1967 adressée au Révérend Père Supérieur Jean-Paul Roy. Archives de la Résidence de la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres, Délégation d'Afrique.
- Lettre de Mgr André Wouking, Archevêque de la Province Ecclésiastique de Yaoundé, adressée au Cardinal Crescenzo Sepe, Préfet de la Congrégation pour l'Evangélisation des Peuples relative à la nomination d'un Recteur au Séminaire Provincial de Philosophie et de Propédeutique d'Otéle du 25 octobre 2002.
- Lettre de monsieur Nyobe Paul, paroissien de la mission catholique d'Otéle, adressée au clergé de la Province Ecclésiastique de Yaoundé du 10 juillet 2002.

- Lettre de Mgr André Wouking, Archevêque de la Province Ecclésiastique de Yaoundé, adressée au Cardinal Crescenzo Sepe, Préfet de la Congrégation pour l'Evangélisation des Peuples relative à la nomination d'un Recteur au Séminaire Provincial de Philosophie et de Propédeutique d'Otélé du 25 octobre 2002.
- Lettre de Mgr André Wouking, Archevêque de la Province Ecclésiastique de Yaoundé, adressée à monsieur l'Abbé Antoine Essomba Fouda du 23 septembre 2002.
- Lettre du Père Michel Legault, Recteur du séminaire des Aînés des Saints-Apôtres d'Otélé à son Excellence Mgr Jean Zoa, le 25 novembre 1989
- Lettre du Père Jacques Taillefer au Père Yvon Archambault du 29 septembre 1989.
- Lettre de son Excellence Mgr Jean Zoa au Père Michel Legault du 27 janvier 1990.
- Lettre de monsieur Mbena Sébastien Fabien adressée à mademoiselle Abui Marie-Jeanne 28 janvier 1990.
- Lettre de monsieur Mvondo Jacques Parfait adressée au Père Michel Legault le 5 février 1990.
- Lettre de son Excellence Mgr Jean Zoa adressée à monsieur Mbena Sébastien Fabien du 28 février 1990.
- Lettre de monsieur Mbena Sébastien Fabien adressé à son Excellence Mgr Jean Zoa le 25 février 1990.
- Lettre de Bisso Eba Georges, séminariste au séminaire des Aînés des Saints-Apôtres d'Otélé, adressée à son Excellence Mgr Jean Zoa, le 16 octobre 1990.
- Lettre de son Excellence Mgr Jean Zoa adressée à Bisso Eba Georges, séminariste au séminaire des Aînés des Saints-Apôtres d'Otélé, le 16 octobre 1990.
- ASMSA, Yaoundé, Nkolbisson,
- Lettre du Père Michel Legault, Recteur du séminaire des Aînés des Saints-Apôtres d'Otélé, adressée à son Excellence Mgr Jean Zoa, le 18 novembre 1990.
- Lettre du Révérend Père Egidio Vigano, Grand Chancelier de l'Université Pontificale Salésienne de Rome du 32 novembre 1992 au Père Michel Legault.
- Lettre du 28 septembre 1994 du Père Jacques Taillefer, Supérieur Régional de la Société des Saints-Apôtres au Cameroun, adressée au Père Natale, Econome de l'Ecole de Théologie Saint-Cyprien ayant pour objet, le paiement de la Première tranche de scolarité.
- Lettre d'acceptation de la Société des Saints-Apôtres dans l'Association de l'Ecole de Théologie Saint Cyprien du 24 juin 1994.

- Lettre d'invitation à la cérémonie d'ouverture de l'Ecole de Théologie Sainn Cyprien à la cérémonie d'ouverture de l'année académique 1994-1995.
- Lettre du Père Jacques Taillefer au Père Yvon Archambault du 29 septembre 1989.
- Lettre du Père Jacques Taillefer, Supérieur Régional de la Société des Saints-Apôtres en Afrique, adressée au Père Jean-Claude Bergéron, formateur au Séminaire de Saint-Paul de Bangui.
- Procès-Verbal de la 1^{ère} Réunion du Conseil Régional du Cameroun, du 16 septembre 1973, au Presbytère de la Mission catholique de Nsimalen. Lire aussi la lettre du Supérieur Général, P. Jean-Paul Roy au P. Remi Couture, Conseiller Régional de la Société des Saints-Apôtres au Cameroun, du 23 août 1973.
- Notes sur la formation intellectuelle dans le Séminaire des Aînés des Saints-Apôtres de 1968.
- Notes sur la formation intellectuelle dans le Séminaire des Aînés des Saints-Apôtres de 1968. Historique de la Société des Saints-Apôtres au Cameroun, annexe III a.
- Notes sur la formation sociale et humaine dans le Séminaire des Aînés des Saints-Apôtres de dossier du Séminaire des Saints-Apôtres, 1966-1970 ; 1970-1980 ; 1980-1990
- Compte rendu de la réunion du Conseil Régional de la Société des Saints-Apôtre du 26 novembre 1973.
- Notes du Père Jean René Monette de la Réunion du Conseil pédagogique du 13 décembre 1970.
- Note sur la formation intellectuelle dans le Séminaire des Aînés des Saints-Apôtres de 1968.
- Notes du Conseil pédagogique du séminaire des Aînés des Saints-Apôtres sur le renvoi de Clément Messi.
- Procès-Verbal de la 16^{ème} Réunion du Conseil Régional du Cameroun, du 19 novembre 1974, au séminaire des Aînés d'Otélé.
- Procès-verbal de la première réunion de l'Assemblée générale dans le presbytère de la congrégation la Société de l'Apostolat Catholique (SAC) à Nlongkak, le 22 février 1989.
- Règlement du Séminaire des Aînés des Saints-Apôtres d'Otélé.
- Procès-Verbal de la 1^{ère} Réunion du Conseil Régional du Cameroun, du 12 novembre 1972, au séminaire Sainte Thérèse de Mvolyé.
- Constitution de la Société des Saints-Apôtres, Montréal, 15 août 1965.

2. Archives de la Centrale Diocésaine des œuvres

- Lettre du Père Jacques Taillefer, Recteur du Séminaire des Saints-Apôtres à Mgr Athanase Bala, évêque de Bafia portant du 19 décembre 2000 relative à l'établissement du Séminaire des Saints-Apôtres.
- Casier D5 : « Le séminaire des Saints-Apôtres d'Otéle : 1989-1991 », statut du séminaire des Saints-Apôtres.
- Lettre du Père Jacques Taillefer, Recteur du Séminaire des Saints-Apôtres à Mgr Athanase Bala, évêque de Bafia portant du 19 décembre 2000 relative à l'établissement du Séminaire des Saints-Apôtres.
- Dossier : Séminaire des Saints-Apôtres 1991-1992SMSA, lettre des évêques de la Province ecclésiastique de Yaoundé à l'attention des Pères de la Société des Saints-Apôtres.
- Dossier : Institut de Philosophie Saint-Joseph Mukassa, 1989-1999, album souvenir, p. 6.
- Dossier : Institut de Philosophie Saint-Joseph Mukassa.
- Lettre du 29 septembre 1987 du Père Jacques Taillefer, Conseiller Régional, au Père Jean-Paul Roy, Supérieur Général.
- Convention entre le Grand Séminaire de l'Immaculée Conception de Yaoundé-Nkolbisson et l'Institut de Philosophie Saint Joseph Mukasa du 21 juin 1993.
- Lettre de Mgr Adalbert Ndzana du 28 avril 2001 adressée au Père Germain Grenon, Provincial de la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres portant décisions de la CEPY sur la formation philosophique pour les séminaristes de la Province ecclésiastique de Yaoundé.
- Lettre du Père Michel Legault adressée à son Excellence Mgr Jean Zoa le 25 novembre 1989.
- Lettre de Mgr André Wouking, Archevêque de la Province Ecclésiastique de Yaoundé, adressée au Cardinal Crescenzo Sepe, Préfet de la Congrégation pour l'Evangélisation des Peuples relative à la nomination d'un Recteur au Séminaire Provincial de Philosophie et de Propédeutique d'Otéle du 25 octobre 2002.
- Conditions d'admissions au séminaire des Aînés des Saints-Apôtres d'Otéle de 1990-1991.

B. Les rapports

- Rapport sur la vie du séminaire des Aînés des Saints-Apôtres d'Otéle adressé aux évêques de la Conférence Episcopale de l'Afrique-Equatoriale-Cameroun de l'année scolaire 1990.
- Rapport évaluatif du Conseil pédagogique du séminaire des Aînés des Saints-Apôtres d'Otéle de 1989-1990 sur le candidat Essomba Engelbert.
- Rapport sur la vie du séminaire des Aînés des Saints-Apôtres d'Otéle adressé aux évêques de la Conférence Episcopale de l'Afrique-Equatoriale-Cameroun de l'année scolaire 1990.
- Rapports sur la formation au séminaire des Aînés des Saints-Apôtres de 1990.
- Rapport du Conseil Pédagogique du séminaire des Saints-Apôtres du 30 septembre 1971.
- Rapport du Conseil Pédagogique du séminaire des Saints-Apôtres des Aînés d'Otéle du 14 juin 1971.
- Rapport du Conseil Pédagogique du séminaire des Aînés d'Otéle du 30 septembre 1971.
- Rapport du Conseil Pédagogique du séminaire des Aînés d'Otéle du 10 novembre 1972.
- Rapport du Conseil Pédagogique du séminaire des Aînés d'Otéle du 14 février 1973.
- Rapport du Conseil Pédagogique du séminaire des Aînés d'Otéle du 7 décembre 1972.
- Rapport du Conseil Pédagogique du séminaire des Aînés d'Otéle du 14 février 1973.
- Rapport du Conseil Pédagogique du séminaire des Aînés d'Otéle du 26 avril 1973.
- Rapports du Conseil Pédagogique du séminaire des Aînés des Saints-Apôtres de Nsimalen de 1966.
- Rapports du Conseil Pédagogique du séminaire des Aînés des Saints-Apôtres de Nsimalen de 1967.
- Rapports du Conseil Pédagogique du séminaire des Aînés des Saints-Apôtres de Nsimalen de 1968.

C. DECRETS

- Décret d'érection canonique de la Société des Saints-Apôtres en Société de Droit Diocésain de Vie commune sans vœux publics.

D. Les sources orales

NOMS ET PRENOMS	AGES	STATUTS OU PROFESSIONS	LIEUX DE L'ENTRETIEN	DATES DE L'ENTRETIEN
Roger Vittal Awouda Etémé	51 ans	Prêtres msa.	Nkolbisson (Résidence Eusèbe Ménard)	27 avril 2023
Victor Essono Ekoé	62 ans	Prêtres msa., ex-Délégué d'Afrique	Febe-Village (Noviciat Saint Kisito)	17 mai 2023
Guy Paulin Nga	51 ans	Prêtres msa.	Nkolbisson (Campus claritain)	27 mars 2023
Joseph Théophile Ngouo	52 ans	Prêtres msa., ex-Secrétaire Général	Nkolbisson (Maison Eusèbe Ménard)	11 mai 2023
Pierre Côme Ateba Abamba	42 ans	Prêtres msa., Délégué d'Afrique.	Nkolbisson (Maison Eusèbe Ménard)	25 août 2023
Eric Ghislain Balla Yéné	46 ans	Animateur Local de la Résidence de Nkol-Bisson MSA	Nkolbisson Résidence MSA	27 avril 2023
Heudon Charly	36 ans.	Etudiant en 3 ^{ème} année de théologie à l'Institut de Théologie Saint Cyprien de Ngoya.,	Nkolbisson Résidence MSA	18 septembre 2023
Benoît Ndzana,	46 ans.	Prêtres msa., Directeur Adjoint de l'Institut de Théologie Saint Cyprien de Ngoya.	L'Institut de Théologie Saint Cyprien de Ngoya.	14 mars 2023
Patrice Mbala Belinga	33 ans	Postulant de la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres	Nkolbisson (Résidence Eusèbe Ménard)	15 septembre 2023
Medjo Biba Paul Armel	32 ans	Etudiant en 3 ^{ème} année de théologie à l'Institut de Théologie Saint Cyprien de Ngoya	Nkolbisson Résidence MSA	19 septembre 2023
Ngog Biyag Georges Collin François	37 ans	prêtre de la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres	Nkolbisson Résidence MSA	23 octobre 2023

Ngono Mbassi Bernadin	23 ans	postulant de la troisième année de philosophie de la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres	Nkolbisson (Résidence Eusèbe Ménard)	25 septembre 2023
Toukoulou Atangana	19 ans	Pré-postulant de la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres	Nkolbisson (Résidence Eusèbe Ménard)	25 septembre 2023
Michel Legault	80 ans	Prêtres msa, Ex-Directeur du Séminaire des Saints-Apôtres d'Otéle	Internet	25 septembre 2023
Henri Paradis			Internet	25 septembre 2023

II. SOURCES SECONDAIRES

A. OUVRAGES

BECKER N., et al., *Mosquitoes and their control*, London New York, Springer Heidelberg Dordrecht, 2003, pp.1, 31-35.

EWANE KANGE F., *Eglise d'Afrique : Réalité ou mythe*, Recherche historico-sociologique, Yaoundé, CEPER, s.d.

GOUDREAULT D., *L'œuvre des Saints-Apôtres*, Montréal, 1986.

JOMBART E., *Manuel de droit canon*, Paris, Beauchessue et ses fils, 1958.

Bible de Jérusalem, *La Sainte Bible*, Editions du Cerf, Verbum Bible, 4^{ème} édition, 2016.

KANA BELLA M. G., *Le clergé camerounais. Naissance, évolution et promotion : 1935-1982*, Paris, Harmattan.

LEFEVRE G., *Un débat sur la vocation sacerdotale. La querelle Lahitton-Branchereau*, Rennes, Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest.

LEGAULT M., *Les séminaristes du séminaire des Saints-Apôtres d'Otéle (1981-1982)*, inédit, Institut Catholique de Paris, Faculté de philosophie, 1983.

LONGPRE P., *Eusèbe-Henri Ménard, un vrai fils de François*, Montréal, Fides, 2003.

LUNEAU R., *Laissez aller mon peuple ! Eglises africaines au-delà des modèles*, Paris, Khartala, 1987.

MARTIN P. A., Vatican II, les seize documents conciliaires, texte intégral, Collection la pensée chrétienne, Fides, Montréal, Paris, 1967.

MBILI A. A., D'une Eglise missionnaire à une Eglise africaine. L'observatoire du grand séminaire d'Otélé : 1949-1968, Paris, l'Harmattan, 2009.

MENARD E. H., De l'atelier au séminaire, Montréal, Editions Apostolicum, 1956.

MESSINA J.P., L'Eglise en Afrique au IIIème millénaire : Les enjeux de la visite du pape Benoît XVI au Cameroun 17-20 mars 2009, Yaoundé, Presses de l'UCAC, 2009.

MESSINA J.P, SLAGEREN J.V., L'histoire du christianisme au Cameroun. Des origines à nos jours. Yaoundé, Paris, Editions Clé, Karthala, 2005.

NGOUE J.T., Temps d'intégration internationale, mémoire historique et jalons pour un renouveau de la formation, Montréal, Editions Apostolicum, 2021.

NGOUE T.J, Directoire Général de la formation, Montréal, 2018.

OMER E., Saint François d'Assise, Les grands spirituels, Paris, Edition Albin Michel, 1947.

OSSAMA N., L'Eglise du Cameroun. Schéma historique 1890-2000, Yaoundé, Presses de l'UCAC.

REMY A., Les spiritains au Cameroun ? Les bâtisseurs ! ..., Yaoundé, Presses de l'UCAC.

TOUNA MAMA, L'économie camerounaise, Pour un nouveau départ, Yaoundé, Afredit, 2008.

TOLRA P. L., Initiations et sociétés secrètes au Cameroun. Essai sur la religion beti, Paris, Karthala, 1985, p.8.

WARREN J. P, L'invention du Canada français : le rôle de l'Eglise catholique, Montréal, Concordia University, 2007.

B. ARTICLES

JULIA D., « L'éducation des ecclésiastiques aux XVIIe et XVIIIe siècles », in *Actes des séminaires organisés par l'École française de Rome et l'Università di Roma - la Sapienza*, 1985, pp. 141-205.

MANGA L., TORO J.C, CARNEVALE P., « Les vecteurs et la transmission du paludisme autour du nouvel aéroport de Yaoundé Nsimalen », in *OCEAC*, n° 102 de décembre 1992, pp.48-55.

NGONGO L.P., « Pouvoir politique occidentale sur les structures de l'Eglise en Afrique » in *Civilisation noire et Eglise catholique, Actes du colloque d'Abidjan du 12-17 septembre 1977*, Paris, Présence africaine, 1978, pp. 37-66.

Décret « Optatam Totius » sur la formation sacerdotale », in *Nouvelle Revue Théologique*, n°4, 1966, pp. 386-397.

RICHE P., « L'enfant dans le haut Moyen-Age », in *Annales de démographie historique*, 1973, Enfant et Sociétés, pp. 95-98.

VIARD J., « Chronique d'histoire de l'Eglise du Moyen-Age », in *Revue des sciences religieuses*, 1925, pp. 407-416.

WEIL F., « Le capitalisme américain, 1815-1845 », in n°1, Paris, Armand Colin, 1995, pp. 29-52.

C. THESES ET MEMOIRES

1. THESES

EKASSI NYEBELE J., « La réception du Concile Vatican II au Cameroun par Mgr Jean Zoa et la conférence épiscopale du Cameroun », Thèse de Doctorat en Histoire, Université de Yaoundé I, 2008-2009.

2. MEMOIRES

TAILLEFER J., « La Société des Saints-Apôtres, sa fondation, ses œuvres », mémoire de troisième année de Théologie, Université Saint Paul d'Ottawa, 1974.

NGBWA J.F., « L'œuvre de l'Abbé Léon Messi : 1911-2000 », mémoire de Maîtrise en Histoire, Université de Yaoundé I, 2009-2010.

KENMOE KAMGANG M., « L'œuvre missionnaire des spiritains dans la région du Centre de 1922 à 1952 », mémoire de maîtrise en Histoire, Université de Yaoundé I, 2010-2011.

D. JOURNAUX

AUDET, R., « Merci Yvon », *Journal de la Société des Saints-Apôtres en Afrique*, vol 2, n°1, août 1967.

AUDET, R., « Souci d'un économe », *Journal de la Société des Saints-Apôtres en Afrique*, vol.2, janvier-février 1968, p.2.

BELANGER, C., « Conseils pour une meilleure intégration de la formation sacerdotale », *Journal des étudiants du Séminaire des Saints-Apôtres de Nsimalen*, septembre 1967.

COUTURE, R., « L'Afrique nous attend », *En route*, vol 19, n°2, mars 1966.

DAMASE EKOBEA, « Les activités sportives », *Journal de la Société des Saints-Apôtres en Afrique*, vol 1, n°1, 1967.

DROUIN, R., **DUBUC Y.** et al, « Arrivée de trois laïcs en terre africaine », *Journal de la Société des Saints-Apôtres en Afrique*, vol 1, n°2, octobre 1966.

DROUIN, R., « Bons côtés de la vie en Afrique », *Journal de la Société des Saints-Apôtres en Afrique* vol 1, n°1, Janvier 1967.

GIBEAULT, G., « Visite à Nkoulou », *Journal de la Société des Saints-Apôtres en Afrique*, vol. 1, n° 4, mars 1967.

MANI, F., « Au fil des jours », *Journal des étudiants du séminaire des Saints-Apôtres*, 1967.

MEDI KINGUE, P., « But du séminaire des Saints-Apôtres », *Journal des étudiants du Séminaire des Saints-Apôtres*, novembre 1966.

ROY, J.P., « Abu' ngan », *Journal du séminaire des Saints-Apôtres en Afrique*, n°1, 1966.

ROY, J.P., « A nos amis et bienfaiteurs », *Journal de la Société des Saints-Apôtres en Afrique*, vol 1, n°2, octobre 1966.

ROY, J.P., « L'histoire de Nsimalen », *Journal de la Société des Saints-Apôtres en Afrique*, vol 2, n°2, octobre 1967.

ROY, J.P., « Ma première journée en terre africaine », *Journal des étudiants du Séminaire des Saints-Apôtres*, vol 1, n°1, septembre 1966.

ROY, J.P., « Quand le bâtiment va, tout va ! », *Journal de la Société des Saints-Apôtres en Afrique*, vol.2, n° 2, octobre 1967.

ROY, J.P., « Parlons moustique », *Journal de la Société des Saints-Apôtres en Afrique*, vol 1, n°1, Janvier 1967.

SAMBA EDOU M., « Ce n'est pas un déshonneur de sortir de communauté », *Journal de la Société des Saints-Apôtres en Afrique*, vol 1, n°1, septembre 1966.

ZOA, P., « Coup d'œil sur le Séminaire des Saints-Apôtres », *Journal des étudiants du séminaire des aînés des Saints-Apôtres en Afrique*, vol 1, n°1, Janvier 1967.

BELANGER, C., « Chroniques du Séminaire des Saints-Apôtres », Journal des étudiants du séminaire des aînés des Saints-Apôtres en Afrique, vol 2, n°3, décembre 1967.

ZOA, P., « Otélé-Flash », Journal des étudiants du Séminaire des Saints-Apôtres de Nsimalen, octobre 1968.

COUTURE, R., « L'Afrique nous attend », *En route*, Journal de la Société des Saints-Apôtres, vol 19, n°2, mars 1966.

E. DICTIONNAIRES

LEON DUFOUR, X., et al., Vocabulaire de théologie biblique, Paris, les éditions du Cerf, 1971.

BORDAS, Le petit Larousse illustré, Paris, Bordas, 1998.

POUPARD, Dictionnaire des religions, Paris, Presses universitaires de France, 1984, p. 1115.

QUILLET GROLIER, Dictionnaire encyclopédique, Paris, Montréal, Librairie Aristide Quillet Grolier limitée, 1972.

F. SOURCES ELECTRONIQUES

ALLARD M., et al., « Histoire nationale du Québec de sa découverte à aujourd'hui », Montréal, Guérin, 1979, p.199. Lire aussi L.Turgeon, 1867 : Naissance du Canada, in L'Histoire, [online], <https://www.lhistoire.fr/1867-naissance-du-canada>.

DUROCHER R., Révolution tranquille, [online], <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/revolution-tranquille>.

GEOFFROY GENERET, « Investiture des nouveaux chevaliers de l'Ordre équestre du Saint-Sépulcre de Jérusalem le 23 juin 2015 », [online], https://youtu.be/T_MS46LGRTQ.

LEFEUVRE G., « Un débat sur la vocation sacerdotale, la querelle Lahitton-Branchereau (1909-1912) », online, <https://doi.org/10.4000/abpo.495>.

MARTIN C, POMEYROLS C., « Les clercs et l'Église du Québec et de la Vendée face à l'Histoire, fin XIX^e-début XX^e siècles in Presses universitaires de Reines » [online], <https://books.openedition.org/pur/15982>.

Biographie de Saint François d'Assise, [online], <https://www.histoire-pour-tous.fr/biographies/4504-saint-francois-dassise-biographie.html>.

ORDRE FRANCISCAIN MINEUR, « Franciscains du Canada : au cœur du charisme franciscain », [online], : <https://crc-canada.org/franciscains-du-canada-au-coeur-du-charisme-franciscain>.

ORDRE FRANCISCAIN MINEUR, « Biographie de Saint François d'Assise », [online], <https://www.histoire-pour-tous.fr/biographies/4504-saint-francois-dassise-biographie.html>.

ORDRE EQUESTRE DU SAINT-SEPULCRE DE JERUSALEM, « Notre histoire et nos lieutenants », [online], <https://saintsepulcre.org/notre-histoire>.

SOCIETE MISSIONNAIRES DES SAINTS-APÔTRES, « Nouveau Conseil de Délégation de 2010 », [online], www.multimedia.menard.org, 2014.

TABLE DES MATIERES

DEDICACE.....	i
SOMMAIRE	iii
ABSTRACT	v
SIGLES ET ACRONYMES	vi
TABLE DES ILLUSTRATIONS	vii
GRAPHIQUES.....	x
INTRODUCTION GENERALE.....	1
I- CONTEXTE ET PRESENTATION GENERALE DU SUJET.....	1
II- JUSTIFICATION DU CHOIX DU SUJET.....	5
III- DELIMITATION SPATIO-TEMPORELLE DU SUJET.....	6
IV- CADRE CONCEPTUEL DE L'ETUDE.....	8
V- INTERET DU SUJET.....	11
VI- LES OBJECTIFS DE L'ETUDE.....	12
VII- LA REVUE DE LITTERATURE.....	13
VIII- LA PROBLEMATIQUE.....	20
IX- LES HYPOTHESES DE RECHERCHE.....	23
X- ANALYSE METHODOLOGIQUE.....	24
XI- LE CADRE THEORIQUE	28
XII- PLAN DE LA THESE.....	30
XIII- LES DIFFICULTES RENCONTREES.....	31
PARTIE I.....	33
CHAPITRE I: LA SOCIETE DES SAINTS-APOTRES AVANT SON ARRIVEE AU CAMEROUN : 1946-1966.....	33
I. La présentation biographique des fondateurs de la Société des Saints-Apôtres	34
A. Le Père Eusèbe-Henri Ménard.....	34
a) Le contexte de la naissance du Père Eusèbe-Henri Ménard	34
b) La naissance et l'enfance du Père Eusèbe Ménard	36
2. Les études secondaires pour le sacerdoce	38

3.	L'entrée au grand séminaire (1936-1941)	39
4.	L'ordination et le développement du charisme pour les vocations sacerdotales des jeunes et des adultes 42	
B.	Le Laïc Hector Durand	43
II.	Le contexte théologique du projet des vocations tardives ou d'adultes au sacerdoce du Père Eusèbe- Henri Ménard	44
A.	Le sacro-saint principe universel des vocations d'enfant	44
1.	L'origine du principe universel des vocations d'enfant	45
a)	L'origine médiévale	45
b)	L'origine moderne	46
2.	La réaction du Père Eusèbe-Henri Ménard au phénomène du tarissement des vocations sacerdotales d'enfants	49
3.	Polémique sur la pertinence de l'originalité du projet du Père Eusèbe autour des vocations tardives	50
B.	Le sacro-saint principe du cléricalisme	52
III.	La conception et les fondements bibliques des vocations tardives ou d'adulte selon le Père Eusèbe- Henri Ménard	54
A.	La conception des vocations tardives ou d'adulte selon le Père Eusèbe-Henri Ménard	54
B.	Les fondements bibliques des vocations tardives ou d'adulte selon le Père Eusèbe-Henri Ménard	56
CHAPITRE II: ETUDE HISTORIQUE DE L'ŒUVRE DES SAINTS-APOTRES (1946-1965)		
.....		59
I.	Les collaborateurs à l'œuvre des Saints-Apôtres du Père Eusèbe-Henri Ménard et l'œuvre proprement dite	59
A.	Les collaborateurs du Père Eusèbe-Henri Ménard	59
1.	Les coopérants laïcs	59
2.	Les corporatives civiles de soutien à l'œuvre du Père Eusèbe-Henri Ménard	61
a)	« Les Amis de l'Ecole Apostolique de Saint Pascal Baylon »	62
b)	« l'œuvre des Saints-Apôtres »	64
c)	Le Comité de soutien et les Amis du sacerdoce	64
d)	La Coopérative des Associés du Sacerdoce	65
B.	Les œuvres de la Société des Saints-Apôtres	66
1.	Les séminaires	66
2.	Les maisons de retraite	70
3.	La Société des Saints-Apôtres	70
II.	L'évolution juridique et la diffusion de l'œuvre dans le monde	72
A.	L'évolution juridique	73
1.	Premier cadre juridique : 1951-1956	73
2.	Second cadre juridique : 1964-1965	74
B.	Diffusion de l'œuvre de la Société des Saints-Apôtres	76
1.	Aux Etats-Unis	76
2.	En Amérique du Sud	77
a)	Les circonstances de l'expansion de l'œuvre en Amérique latine	77

b) La présence de l'œuvre en Amérique du Sud	84
CHAPITRE III: HISTORIQUE DE LA FORMATION DU CLERGE CAMEROUNAIS DE 1914 A 1966	86
I. La question de la formation des prêtres sous l'administration ecclésiastique de la Pieuse Société Missionnaire de Saint Vincent Pallotti (1890-1916).....	86
II. La contribution de la Congrégation des missionnaires du Saint-Esprit dans la naissance d'un clergé autochtone (1923-1961)	89
A. La problématique de la formation sacerdotale des autochtones sous l'administration des Pères Jules Douvry et Malessard : 1917-1922.....	90
B. Les esquisses des solutions à la pénurie des prêtres occidentaux sous Mgr Vogt	92
III. L'apport des bénédictins et des Jésuites dans la formation du clergé camerounais.....	104
B.L'apport des jésuites dans la formation du clergé local et la persistance de la pénurie des prêtres autochtones	108
1. L'apport des jésuites dans la formation du clergé local	108
2. Les problèmes de pénurie des prêtres à l'ère jésuite de la formation du clergé au Cameroun	112
PARTIE II	115
CHAPITRE IV: LA FORMATION SACERDOTALE AU SEMINAIRE DES SAINTS-APOTRES DE NSIMALEN DE 1966 A 1968	116
I – Les origines du séminaire des aînés des Saints-Apôtres au Cameroun	116
A- Le contexte des vocations autour de la décennie des années 1960	116
1. En Afrique	117
2. Au Cameroun.....	117
B- Les démarches pour la création du séminaire des aînés des Saints-Apôtres au Cameroun de 1964 à 1965	120
1. Les démarches épiscopales de 1964	120
C- L'ouverture du séminaire des aînés des Saints-Apôtres de Nsimalen au Cameroun en 1966	124
1. Les premières impressions du Père Jean Paul Roy sur l'ouverture du séminaire des aînés les Saints-Apôtres de Nsimalen au Cameroun en 1966.....	125
2. La nature du séminaire des Aînés des Saints-Apôtres de Nsimalen	126
3. Le site de Nsimalen	126
4. Les premiers séminaristes du séminaire des aînés des Saints-Apôtres de Nsimalen	131
a) Le recrutement des candidats de 1966.....	131
b) La question des effectifs des candidats de la première promotion de 1966.....	132
c) De la question des âges des premiers séminaristes du séminaire des aînés de Nsimalen	135
5. Les premiers formateurs du séminaire.....	138
II- Etat des lieux de la formation des séminaristes du séminaire des aînés des Saints-Apôtres de 1966 à 1968	141
A- La formation au séminaire des Aînés des Saints-Apôtres à Nsimalen de 1966 à 1967	142
1) La formation spirituelle de 1966 à 1967	142

2)	La formation de l'intellectuelle de 1966 à 1967	146
3)	La formation humaine de 1966 à 1967	148
B.	L'évaluation pédagogique des candidats au cours de l'année scolaire 1966-1967.....	149
1)	Evaluation du conseil du premier trimestre 1966	153
2)	Evaluation du deuxième trimestre 1967	154
C.	La formation des séminaristes de 1967 à 1968.....	158
1)	L'inflation des effectifs au séminaire entre 1967 et 1968.....	159
2)	Le développement de la vie intellectuelle dans le séminaire des aînés des Saints-Apôtres de Nsimalen en 1967.....	163
a)	Le journal le « Reflet des Saints-Apôtres »	164
3)	Crises des étudiants au séminaire des Saints-Apôtres de Nsimalen	178
a)	La révolte des étudiants de classe de Première contre les programmes d'enseignement	179
4)	Evaluation pédagogique des candidats de 1967-1968	184
a)	Evaluation du conseil du premier trimestre 1967	185
c)	Evaluation du conseil du troisième trimestre 1968.....	188
CHAPITRE V: LA FORMATION AUX SEMINAIRES DES AINES DES SAINTS-APOTRES A OTELE.....		192
I.	L'intégration de la Société des Saints-Apôtres au grand séminaire d'Otélé.....	192
A.	Les raisons du départ du séminaire de Nsimalen.....	193
B.	L'installation dans les locaux du Grand Séminaire d'Otélé	201
1.	Présentation du séminaire des Aînés des Saints-Apôtres d'Otélé.....	202
a)	Le contexte géographique et social.....	202
b)	La physionomie	203
2.	L'organisation administrative du séminaire des Aînés des Saints-Apôtres d'Otélé	206
3.	Le recrutement des étudiants	210
a)	Les conditions d'admission	210
b)	Les effectifs des étudiants.....	213
c)	La question des bourses	217
d)	Les objectifs de la formation au séminaire des Aînés des Saints-Apôtres d'Otélé.....	219
II.	La formation proprement dite dans le séminaire des Aînés des Saints-Apôtres à Otélé et quelques cas d'évaluation.....	221
A.	La formation	221
1.	La pédagogie appliquée au Séminaire des Aînés des Saints-Apôtres à partir de 1968.....	221
a)	La formation intellectuelle.....	221
b)	La formation sociale et humaine.....	224
c)	La formation spirituelle et apostolique	225
2.	Le fonctionnement du séminaire des Aînés des Saints-Apôtres d'Otélé	225
a)	Le programme de formation	226
b)	Le règlement intérieur du séminaire	227

B.	Quelques cas d'évaluation pédagogique des étudiants dans le séminaire des Saints-Apôtres (1968-1972)	229
1.	Période de 1968-1969	229
a)	Examen du rapport annuel du Conseil sur la classe de première	237
2.	Période de 1969-1970	240
3.	Période 1970-1971.....	249
c)	Examen des rapports des Conseils du troisième trimestre 1970-1971.....	258
5)	Conseil de la période 1971-1972	259
a)	Examen des rapports des Conseils du premier trimestre 1971-1972	259
b)	Examen des rapports des Conseils du deuxième trimestre 1971-1972	262
c)	Examen des rapports des Conseils du troisième trimestre 1971-1972.....	265
1)	Conseil de la période 1972-1973	266
c)	Le Conseil du troisième trimestre 1972-1973.....	273
III.	Contexte sociologique de la vie estudiantine au séminaire des Saints-Apôtres à Otélé dans la décennie des années 80	275
A.	Les rapports sociaux entre les étudiants nationaux et les ressortissants des pays riverains	275
1.	La présentation des groupes sociaux : cas de 1980.....	275
b)	Le groupe des non-camerounais	277
2.	Les rapports entre les groupes sociaux dans le séminaire	278
B.	Les conflits entre les groupes sociaux dans le séminaire.....	279
1.	Les acteurs de la socialisation au séminaire des Aînés	282
2.	Les facteurs de la socialisation des candidats	283
a)	Les habitudes	283
c)	Les sanctions et régulation des conflits	284
IV.	La suite du cursus des finissants du séminaire des Saints-Apôtres d'Otélé au cycle.....	285
A.	Les cas des étudiants expatriés.	285
1.	cas des étudiants diocésains	286
V.	L'intégration du séminaire des Saints-Apôtres d'Otélé au cycle d'étude philosophico théologique	294
A.	La déconcentration administrative de la Société des Saints-Apôtres au Cameroun	294
1.	Les causes de la déconcentration	295
2.	La formation du Conseil Régional de la Société des Saints-Apôtres Cameroun et son but.....	297
B.	L'intégration du cycle philosophique, théologique et du noviciat.....	298
1.	La création d'une faculté de philosophie (1990-1994)	299
a)	Les raisons de la création d'une école de philosophie	299
b)	démarche pour la mise en œuvre du projet	301
c)	La mise en route de l'institut de philosophie Saints Joseph Mukassa	303
1.	L'affiliation à la faculté de théologie Saint Cyprien de Ngoya	309
b)	Les démarches d'affiliation	310
2.	Naissance d'un noviciat et création d'une résidence à Nkolbisson (1990).....	312

a)	Noviciat des Saints-Apôtres (1990).....	312
b)	Résidence des étudiants de la Société des Saints-Apôtres de Nkolbisson	314
C.	Le nouveau visage du séminaire des Aînés des Saints-Apôtres dans la décennie 90	315
1.	Le nouveau visage du séminaire des Aînés des Saints-Apôtres	316
2.	L'affirmation du caractère inter-étatique du séminaire des Aînés d'Otélé et état des lieux dès 1990.....	318
a)	Les étudiants et les encadreurs	319
c)	L'encadrement des étudiants	334
3.	Les bonnes performances du séminaire d'Otélé	335
a)	Le décroisement des classes.....	335
b)	Le suivi des étudiants faibles	337
c)	Ecoute des étudiants	338
a)	Evaluation des candidats	339
b)	L'auto-évaluation des candidats	341
5)	Le fonctionnement du séminaire des Aînés des Saints-Apôtres d'Otélé	342
6.	La fin de la Société des Saints-Apôtres et arrêt des activités formatives sacerdotales au Séminaire des Aînés des Saints-Apôtres d'Otélé (1995).....	347
a)	La fin de la Société des Saints-Apôtres et naissance de la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres 347	
b)	L'arrêt des prestations de formation sacerdotale au séminaire des Saints-Apôtres	348
PARTIE III: IMPACT DE L'ŒUVRE FORMATIVE DE LA SOCIÉTÉ DES SAINTS-APÔTRES.....		365
CHAPITRE VI: LA NAISSANCE D'UNE NOUVELLE COMMUNAUTE DE VIE LOCALE DE LA SOCIÉTÉ DES MISSIONNAIRES DES SAINTS-APÔTRES AU CAMEROUN.....		366
I.	La création de la Délégation d'Afrique de la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres.....	357
A.	Le contexte de la Région d'Afrique à la veille de l'érection en Délégation	357
B.	Les raisons de la naissance de la Délégation d'Afrique de la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres au Cameroun	361
C.	La nature et les objectifs de la Délégation	362
1.	La nature	362
2.	Les objectifs de la Délégation.....	363
II.	Les caractéristiques de la Délégation d'Afrique à la promotion de la formation des prêtres de Société de 2004 à 2018	364
A.	Les Conseils de Délégation d'Afrique de 2004 à 2010	364
1.	La Délégation sous le Père Henri Paradis de 2004 à 2007	365
2.	Le Conseil de Délégation d'Afrique de 2007 à 2010.....	369
A.	Les Conseils de Délégation d'Afrique de 2013 à 2018	373

B.	La priorité au charisme de la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres	383
A.	La valorisation de la formation des candidats.....	383
1.	La formation des accompagnateurs	384
b)	La formation spécialisée	388
2.	La formation des candidats.....	389
a)	Présentation de la formation sacerdotale dans la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres : 2004-2018	389
1)	Nature Comité de formation	420
CHAPITRE VII: LES CONSEQUENCES DE L'ŒUVRE FORMATIVE SACERDOTALE DE LA SOCIETE DES MISSIONNAIRES DES SAINTS-APÔTRES AU CAMEROUN ET DANS LE MONDE.....		436
I.	Les effets induits de la transformation ou de la croissance des candidats sujets à la formation dans la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres au Cameroun.....	426
A.	Progrès humain et intellectuel des candidats	426
1.	Le cas du Père Joseph Théophile Ngouo, réformateur du régime de formation dans la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres	427
2.	Le cas du Père Benoît Ndzana	434
B.	Progrès des récipiendaires de la formation sur le plan communautaire, spirituel et apostolique	436
1.	Sur le plan communautaire	436
2.	Sur le plan spirituel et apostolique.....	438
II.	Transformation ou croissance matérielle et humaine de la Délégation d'Afrique (Cameroun)	440
B.	Evolution d'une ressource humaine	449
C.	Le rayonnement des infrastructures	450
A.	La naissance d'un clergé africain diocésain.....	452
B.	La naissance d'une classe épiscopale africaine	454
CONCLUSION GENERALE		457
ANNEXES		463
SOURCES ET REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES		473
C.	DECRETS.....	478
B.	ARTICLES	481
1.	THESES	482
2.	MEMOIRES	482
D.	JOURNAUX.....	482
F.	SOURCES ELECTRONIQUES	484
TABLE DES MATIERES		486

